This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 481085

Library of the University of Michigan

The Coyl Collection.

Miss Jean L. Coyl

of Detroit

in memory of her brother

Col. William Henry Coyl

1891.

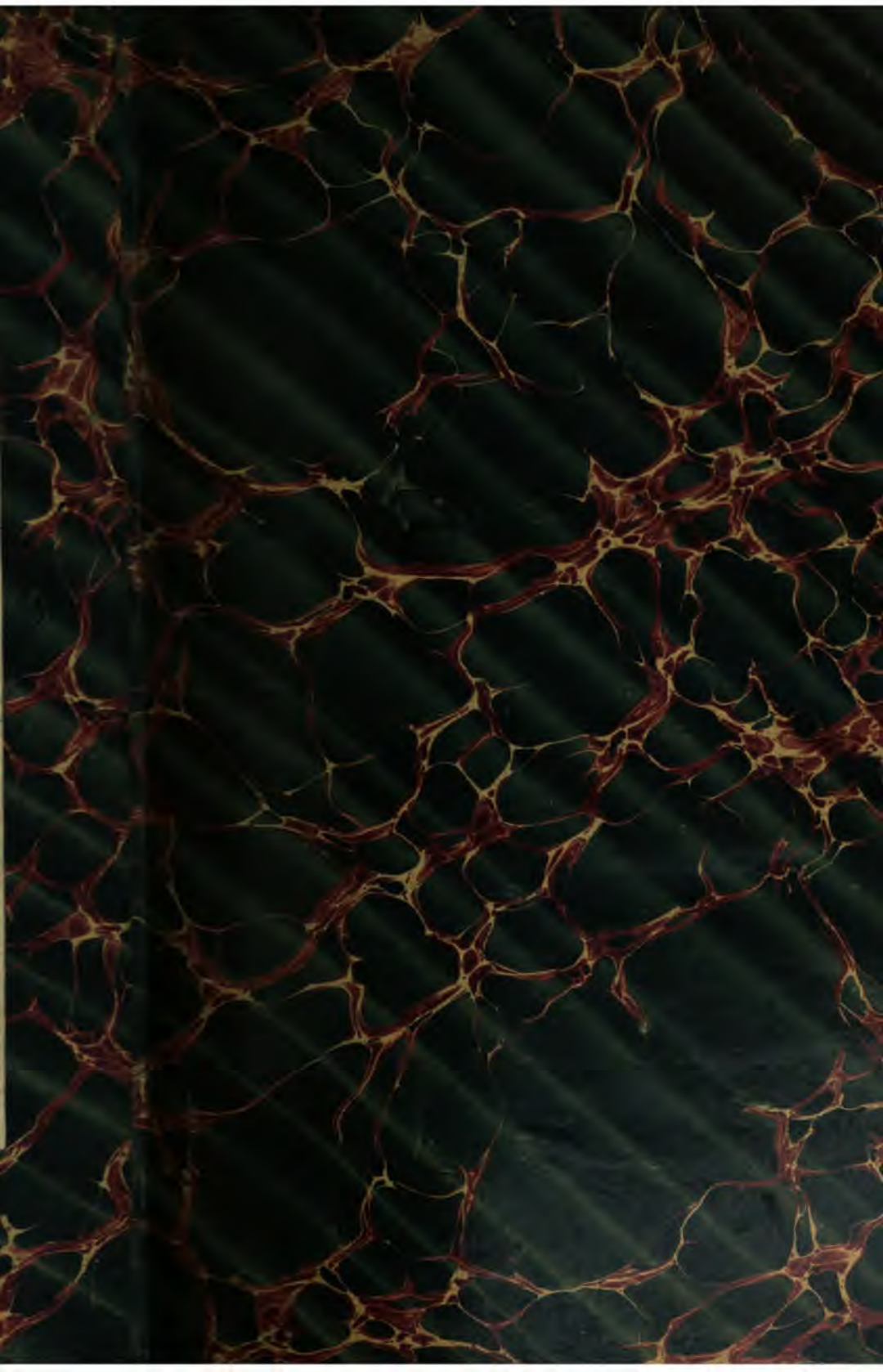

DC
701
.S42
A2
V.21

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE

L'ILE-DE-FRANCE

21ᵉ ANNÉE — 1894

A PARIS
Chez H. CHAMPION
Libraire de la Société de l'Histoire de Paris
Quai Voltaire, 9
1894

BULLETIN
DE LA SOCIÉTÉ
DE L'HISTOIRE DE PARIS
ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

DÉCRET.

Le Président de la République française,

Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,

Vu la demande formée par la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France à l'effet d'être reconnue comme établissement d'utilité publique,

Vu les Statuts de cette Société, l'état de sa situation financière et les autres pièces produites à l'appui de sa demande,

Vu l'avis favorable du Comité des travaux historiques et scientifiques (Section d'histoire et de philologie),

Vu les avis favorables du Préfet de la Seine et du Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

La Section de l'Intérieur, de l'Instruction publique, des Beaux-Arts et des Cultes du Conseil d'État entendue,

DÉCRÈTE :

Art. 1er.

La Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France est reconnue comme établissement d'utilité publique.

Art. 2.

Les Statuts sont approuvés tels qu'ils sont ci-annexés. Aucune modification ne pourra y être apportée sans l'autorisation du Gouvernement.

Art. 3.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts est chargé de l'exécution du présent Décret.

Fait à Paris, le 14 janvier 1887.

Jules GRÉVY.

Par le Président de la République,
Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts,
BERTHELOT.

22 1028

STATUTS

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

Article 1er.

La Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France a pour but la publication de mémoires et de documents sur l'histoire, les monuments et la topographie de la ville de Paris et de l'Ile-de-France.

Elle s'interdit la publication des travaux qui auraient pour objet la politique ou l'histoire contemporaine.

Article 2.

La Société a son siège à Paris.

Article 3.

La Société se compose des personnes dont l'admission est prononcée par le Conseil d'administration à la suite d'une demande du candidat, appuyée par deux membres de la Société.

Article 4.

Le Bureau de la Société se compose de :

1° Un président;
2° Un vice-président;
3° Un trésorier;
4° Un secrétaire-archiviste.

Ce Bureau est élu par le Conseil d'administration dans la première séance qui suit l'Assemblée générale annuelle. Son Président exerce également la présidence des Assemblées générales et du Conseil.

Les Comités de publication et des fonds sont nommés à la même date et par le Conseil.

Article 5.

La Société se réunit une fois par an en Assemblée générale ordinaire. Le Conseil peut la convoquer extraordinairement toutes les fois que des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Dans les Assemblées générales, le Président de la Société est assisté des membres du Bureau.

Les procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire.

Article 6.

L'Assemblée générale annuelle nomme les membres du Conseil d'administration.

Elle entend les rapports présentés au nom du Conseil et relatifs à l'état des travaux et de la situation financière.

D'après les indications qui lui sont soumises par le Conseil, elle arrête l'état des prévisions en recettes et en dépenses.

Elle approuve les comptes dont le détail lui est présenté.

Elle délibère sur les acceptations de dons et legs, sur les acquisitions, aliénations et échanges d'immeubles, emprunts, constitutions d'hypothèques et baux à long terme.

Article 7.

Le Conseil d'administration se compose de quarante-huit membres.

Il est renouvelé tous les ans par quart.

Il est assisté dans sa gestion par les Comités de publication et des fonds.

Les procès-verbaux de ses séances sont signés du Président et du Secrétaire.

Article 8.

Les ressources de la Société se composent : 1° des cotisations de ses membres fixées à quinze francs au minimum et rachetables par le versement d'un capital de cent cinquante francs; — 2° du produit de la vente de ses publications; — 3° des dons et legs dont l'acceptation aura été autorisée par le Gouvernement; — 4° des subventions qui pourraient lui être accordées; — 5° du produit des ressources créées à titre exceptionnel avec l'autorisation du Gouvernement; — 6° du revenu de ses biens et valeurs de toute nature.

Article 9.

Les fonds disponibles seront placés en rentes nominatives 3 o/o sur l'État ou en obligations nominatives des Compagnies de chemin de fer dont le minimum d'intérêt est garanti par l'État.

Article 10.

Le Trésorier représente la Société en justice et dans tous les actes de la vie civile.

Article 11.

Les délibérations relatives à l'acceptation des dons et legs, aux acquisitions et échanges d'immeubles sont soumises à l'approbation du Gouvernement.

Article 12.

En cas de dissolution, l'actif de l'Association est attribué, par délibération de l'Assemblée générale, à un ou plusieurs établissements

analogues et reconnus d'utilité publique. Cette délibération est soumise à l'approbation du Gouvernement.

Article 13.

Un règlement intérieur, adopté par l'Assemblée générale et soumis à l'approbation de l'Autorité préfectorale, arrête les conditions de détail propres à assurer l'exécution des présents Statuts. Il peut toujours être modifié dans la même forme.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

Article 1er. Le Président sortant ne peut être réélu qu'au bout de trois ans.

Art. 2. Le Conseil d'administration est nommé à la majorité des membres présents de l'Assemblée générale.

Art. 3. Le Conseil d'administration se réunit le second mardi de chaque mois pour statuer sur les adhésions et régler, de concert avec le Comité des fonds et le Comité de publication, toutes les questions d'administration.

Tous les membres de la Société peuvent assister aux réunions du Conseil et y faire les communications qui seraient de nature à intéresser la Société.

Art. 4. Le Comité des fonds est composé de quatre membres; il rend compte, tous les mois, de l'état des finances de la Société au Conseil d'administration.

Art. 5. Le Comité de publication est composé de sept membres, auxquels s'adjoignent de droit le Président, le Secrétaire et le Trésorier. Il se prononce, d'après le rapport d'un de ses membres, sur l'admission des travaux présentés.

Art. 6. Toutes les décisions du Conseil d'administration et des Comités sont prises à la majorité des membres présents. La voix du Président est prépondérante en cas de partage.

Art. 7. Un secrétaire-adjoint, désigné chaque année par le Conseil d'administration, seconde et, en cas de besoin, supplée le Secrétaire de la Société.

Art. 8. Toutes les ressources de la Société sont affectées à des publications auxquelles ont droit tous les membres de la Société.

Art. 9. La Société accorde aux auteurs une rémunération dont le taux est fixé chaque année par le Conseil d'administration.

Art. 10. Les auteurs peuvent faire exécuter à leurs frais des tirages à part des travaux insérés dans le *Recueil* de la Société.

Tout tirage à part porte la mention du volume d'où il est extrait. La couverture de tous les exemplaires des tirages à part doit porter à l'extérieur cette mention : « Les tirages à part de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France ne peuvent être mis en vente. »

Art. 11. Les volumes publiés par la Société peuvent être vendus au prix que fixe chaque année le Conseil d'administration.

Art. 12. Il est tiré, chaque année, sur grand papier, un certain nombre d'exemplaires des volumes publiés par la Société. Les souscripteurs à ces exemplaires devront doubler le chiffre de leur cotisation annuelle ou le chiffre du versement unique.

LISTE DES MEMBRES

Au 1er janvier 1894.

La † précède les noms des membres décédés qui, aux termes de l'art. 8 des Statuts (4 du Règlement), avaient converti leur cotisation annuelle en un versement unique de 150 francs.

ALLEMAGNE (Henri D'), [807], archiviste-paléographe, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal; rue des Mathurins, 30.

AMIEL (Paul), [278]; à la Banque de France.

ANDRÉ (Alfred), [1], banquier, ancien député; rue La Boétie, 49.

ANISSON-DUPERRON, [854], ancien député; avenue Hoche, 13.

ANSART (Sélim), [225]; ancien chef de la police municipale; quai Voltaire, 17.

ARCHDEACON (Edmond), [264], agent de change honoraire; avenue des Champs-Élysées, 15.

ASHER et Cie, [360], libraires; à Berlin.

AUBERT (Félix), [723], avocat, archiviste-paléographe; rue de l'Epinette, 11, à Saint-Mandé (Seine).

AUBRY-VITET (Eugène), [313], ancien conseiller général de Seine-et-Oise; rue Barbet-de-Jouy, 9.

AUMIFFRET-PASQUIER (duc D'), [584], de l'Académie française, sénateur; rue Fresnel, 23.

AUGIER (Adrien), [733], juge au tribunal; à Coulommiers (Seine-et-Marne).

AUMALE (duc D'), [199], de l'Académie française; au château de Chantilly, à Chantilly (Oise).

AUNAY (Alfred D'), [334]; avenue de Clichy, 127.

AVAIZE (Amédée D'), [327]; au château des Paras, par Perreux (Loire).

BABEAU (Albert), [552], correspondant de l'Institut; à Troyes (Aube).

BABINET (Charles), [543], conseiller à la Cour de cassation; rue Laferrière, 4.

BAILLIÈRE (H.), [436], libraire; rue Hautefeuille, 19.

BAILLIEU (Alexandre), [874], libraire; quai des Grands-Augustins, 43.

†BAILLY (A.-N.-L.), [548].

BAMBERGER (Henri), [881]; Rond-Point des Champs-Élysées, 14.

BAPST (Germain), [619]; rue Boissière, 4.

BARBIER D'AUCOURT (comte), [434];

aux Mesnuls, par Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

Barroux (Marius), [784], archiviste adjoint de la Seine; quai Henri IV, 30.

Barthélemy (Anatole de), [3], membre de l'Institut et de la Société des Antiquaires de France; rue d'Anjou, 9.

Baudouin (Henri), [379]; rue Royale, 8.

Baumgart (Émile), [142], administrateur de la Manufacture nationale de porcelaine; à Sèvres (Seine-et-Oise).

Béclard (Léon), [829], secrétaire d'ambassade; boulevard Malesherbes, 10.

Bégis (Alfred), [319], avocat; boulevard Sébastopol, 16.

Behrend [610], de la maison Asher et Cie; à Berlin.

Bémont (Charles), [5], archiviste-paléographe, maître de conférences à l'École des Hautes-Études; rue de Condé, 9.

Benoist (Louis), [782], sénateur, notaire honoraire, président du conseil général de Seine-et-Marne; rue Leverrier, 21.

Bernois (l'abbé C.), [806]; curé de Cravant, par Baugency (Loiret).

Bertier de Sauvigny (comte Albert de), [820]; avenue Montaigne, 43.

Bertin (Georges), [766]; rue Ballu, 11 *bis*.

Bertin (Paul), [6], agent de change honoraire; rue de Monceau, 51.

Bertrand (Pierre), [871]; boulevard Arago, 51.

Bétolaud, [893], ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats; avenue Marceau, 21.

Bibliothèque des *Archives départementales de l'Oise*, [751]; à Beauvais (Oise).

Bibliothèque des *Archives départementales de la Seine*, [858]; quai Henri IV, 30.

Bibliothèque des *Archives départementales de Seine-et-Oise*, [849]; à Versailles (Seine-et-Oise).

Bibliothèque des *Archives nationales*, [428]; rue des Francs-Bourgeois, 60.

Bibliothèque de l'Ordre des *Avocats de Paris*, [538]; au Palais de Justice.

Bibliothèque de l'Université de *Bâle*, [903]; représentée par M. Welter, libraire, rue Bonaparte, 59, à Paris.

Bibliothèque de la *Chambre des Députés*, [403]; au Palais de la Chambre des Députés.

Bibliothèque de la *Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise*, [914], représentée par M. Coüard, archiviste; à Versailles (Seine-et-Oise).

Bibliothèque de la *Commission des Monuments historiques*, [398]; au Palais-Royal, rue de Valois, 3.

Bibliothèque du *Conseil Municipal de Paris*, [636]; à l'Hôtel de Ville.

Bibliothèque Royale de *Copenhague*, [542].

Bibliothèque municipale de *Corbeil*, [781]; à Corbeil (Seine-et-Oise).

Bibliothèques municipales du *XVIIe arrondissement*, [922-925]; rue des Batignolles, 18; — rue Saint-Ferdinand, 7; — rue Balagny, 40; — rue Ampère, 18.

Bibliothèque de l'*École des Beaux-Arts*, [693]; rue Bonaparte, 14.

Bibliothèque de l'*École des Chartes*, [356]; rue des Francs-Bourgeois, 58.

Bibliothèque de S. M. l'*Empereur d'Autriche*, [474], représentée par M. Gerold, libraire; à Vienne (Autriche).

Bibliothèque de l'*Institut*, [581]; au Palais de l'Institut.

Bibliothèque municipale de *Laval*, [917]; à Laval (Mayenne).

Bibliothèque du *Ministère des Finances*, [841]; rue de Rivoli.

Bibliothèque administrative de la *Préfecture de la Seine*, [777]; à l'Hôtel de Ville.

Bibliothèque de la ville de *Roanne*, [929]; à Roanne (Loire).

Bibliothèque de feu M. le baron James-Édouard *de Rothschild*, [681]; avenue de Friedland, 38.

Bibliothèque municipale de *Saint-Denis*, [909]; représentée par M. Champion, libraire, à Paris, quai Voltaire, 9.

Bibliothèque du *Sénat*, [764]; au Palais du Luxembourg.

Bibliothèque du *Service des travaux historiques* de la Préfecture de la Seine, [898]; à l'Hôtel de Ville.

Bibliothèque de la *Società romana di Storia patria* (Biblioteca Vallicelliana), à Rome, [921], représentée par M. A. Picard, libraire; rue Bonaparte, 82.

Bibliothèque municipale de *Versailles*, [292]; à Versailles (Seine-et-Oise).

Bibliothèque de la *Ville de Paris*, [332] (double souscription); à l'Hôtel Carnavalet, rue de Sévigné, 23.

Bibliothèque municipale du *XX^e^ arrondissement*, [926], place des Pyrénées, 6.

Bienaymé (Gustave), [554], chef de bureau au ministère des Finances; rue des SS.-Pères, 13.

Billaudel (Hippolyte), [540], ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; rue de Surêne, 5.

Biollay (Léon), [394]; boulevard Pereire, 90.

Biollay (Paul), [393], conseiller-maître à la Cour des comptes; rue Hamelin, 16.

Blache (docteur), [873]; rue de Surêne, 5.

Blanche (Alfred), [709], ancien président de la Commission de publication de l'histoire de Paris à la Préfecture de la Seine; rue Daru, 5.

Blondel (Paul), [894]; rue Dulong, 65.

Boeswillwald (Émile), [287], architecte, inspecteur général des Monuments historiques; rue Hautefeuille, 19.

Boislisle (Arthur de), [7], membre de l'Institut; boulevard Saint-Germain, 174.

Bonaparte (prince Roland), [891], avenue d'Iéna, 10.

Bonnardot (François), [314], sous-inspecteur du service historique de la Ville de Paris; avenue de la République, 106, à Montrouge (Seine).

Bonnassieux (Pierre), [288], archiviste aux Archives nationales; boulevard Saint-Germain, 168.

Bonnault d'Houet (baron Xavier de), [810], archiviste-paléographe; place du Château, à Compiègne (Oise).

Boselli (Paul), [869]; avenue Montaigne, 30.

Bouis (Édouard), [582]; rue de la Glacière, 5, à Rouen (Seine-Inférieure).

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [9]; rue de l'Université, 23.

Boulé (Alphonse), [500], juge de paix; à Pontoise (Seine-et-Oise).

Boulenger (Hippolyte), [522]; avenue de l'Alma, 8.

†Bourge (Gaston de), [200].

Bournon (Fernand), [476], archiviste-paléographe; rue Antoine-Roucher, 12.

Boutmy (Émile), [11], membre de l'Institut, directeur de l'Ecole des sciences politiques; rue Saint-Guillaume, 27.

Bouvrain (Victor), [362], architecte; boulevard S.-Michel, 26.

Brenot (P.), [853]; rue du Général Foy, 22.

Brinquant (Louis), [852]; rue d'Astorg, 29 *bis*.

Brisset (l'abbé), [731], curé de Saint-Augustin; avenue Portalis, 8.

Brœlemann (Georges), [656]; boulevard Malesherbes, 52.

Broglie (duc de), [124], de l'Académie française; rue de Solferino, 10.

Brossard (Gabriel de), [316]; rue du Bac, 116.

Bruel (Alexandre), [146], sous-chef de section aux Archives nationales; rue du Luxembourg, 30.

Buche (Henri), [712], avocat; rue de Courcelles, 47.

Budé (Eugène de), [772]; Grand'-rue, 39, à Genève (Suisse).

Bunel [819], architecte de la Préfecture de Police; rue du Rocher, 67.

Caix de Saint-Aymour (vicomte Amédée de), [406]; boulevard de Courcelles, 112.

Carbonnier (Jacques-Paulin-Charles), [816]; rue de Paradis, 51.

Carré (Paul), [229]; rue Murillo, 4.

Caron (l'abbé), [910], vicaire général de l'Archevêché de Paris; rue de Grenelle, 127.

Cauville (Paul de), [827], sénateur; château des Tourelles, par Evry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

Céard (Henri), [728], sous-bibliothécaire de la ville de Paris; rue du Trésor, 10.

Cerf (Hippolyte), [285], négociant; rue Française, 8.

Cerise (baron), [499], inspecteur des finances; boulevard Haussmann, 105.

Chabrillan (Paul Guigues de Moreton, comte de), [137]; rue Jean-Goujon, 29.

Champeaux (de), [598]; rue de Verneuil, 31.

Champion (Honoré), [523], libraire; quai Voltaire, 9.

Chandenier (Félix), [746]; rue Morand, 8.

Charavay (Étienne), [250], archiviste-paléographe; rue de Furstenberg, 3.

Chardin (Paul), [183]; rue des Pyramides, 2.

Chassevent (Camille), [913], ingénieur; boulevard Magenta, 5.

Chatel (Eugène), [304], archiviste honoraire du Calvados; rue Vavin, 5.

Chazal (Léon), [550], ancien caissier-payeur central du Trésor; boulevard S.-Michel, 37.

Chéron (Jules), [730]; à Lardy (Seine-et-Oise).

CHEVALIER (Aristide), [541], boulevard Pereire, 29.

CHEVALIER (Léon-Charles), [369], conseiller-maître à la Cour des comptes; rue de Rivoli, 216.

CHEVREAU (Léon), [911]; boulevard de Courcelles, 49.

CHÉVRIER (Maurice), [657], attaché au ministère des Affaires Étrangères; rue Jacob, 35.

CHOPPIN (Albert), [135], ancien directeur de l'administration pénitentiaire; rue de Londres, 29.

CHOPPIN (René), [928], avocat à la Cour d'appel; rue Vignon, 15.

CLARETIE (Jules), [754], de l'Académie française, administrateur de la Comédie-Française; rue de Douai, 10.

COCHIN (baron Denys), [892], député de la Seine; rue de Varenne, 72.

COCHIN (Henry), [790], député du Nord; château du Wetz, à Saint-Pierre-Brouck, par Bourbourg (Nord).

COCTEAU (Albert), [883], notaire; boulevard Saint-Germain, 242.

COLLARDEAU DU HEAUME (Marie-Philéas), [514]; rue Halévy, 6.

CORLIEU (docteur Auguste), [323], bibliothécaire-adjoint à la Faculté de médecine; rue Montpensier, 24.

CORMENIN (vicomte DE), [123]; rue de l'Arcade, 25.

CORROYER (Édouard), [150], architecte, inspecteur général des édifices diocésains; rue de Courcelles, 14.

COÜARD (Émile), [831], archiviste de Seine-et-Oise; à Versailles (Seine-et-Oise).

COUDERC (Camille), [828], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; quai des Grands-Augustins, 53 *bis*.

COURAJOD (Louis), [18], conservateur de la sculpture du moyen âge et de la renaissance au Musée du Louvre; rue Vital, 43.

COURBET (Ernest), [170], receveur municipal-trésorier de la ville de Paris; rue de Lille, 1.

COURCEL (baron DE), [838], ancien ambassadeur, sénateur; boulevard Montparnasse, 10.

COURCEL (Georges DE), [617]; boulevard Haussmann, 178.

COURCEL (Valentin DE), [397]; rue de Vaugirard, 20.

COUSIN (Jules), [19], conservateur honoraire de la Bibliothèque et des collections historiques de la Ville de Paris; place des Vosges, 5.

COYECQUE (Ernest), [770], sous-archiviste de la Seine; rue du Charolais, 8.

CRAMAIL (Alfred), [628]; rue de Berry, 50.

CRÈVECŒUR (Robert SAINT-JOHN DE), [783]; rue de Longchamp, 120.

CURZON (Henri DE), [684], archiviste aux Archives nationales; rue du Bac, 34.

DACIER (Edme), [275]; rue Fromont, 41, à Levallois-Perret (Seine).

DA CUNHA (Arthur), [876]; ingénieur des arts et manufactures; rue Meissonier, 3.

DALOZ (Eugène), [857]; avenue Kléber, 47.

DAMONVILLE (Edmond), [855]; place Dauphine, 15.

DARBLAY (Aymé), [856]; rue de Rivoli, 156.

DAUDET (Ernest), [797]; avenue Marceau, 48.

DAVANNE (Maurice), [618], bibliothécaire à la bibliothèque Ste-Geneviève ; rue des Petits-Champs, 82.

DELABORDE (vicomte), [20], archiviste aux Archives nationales; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 103.

DELAGARDE (Émile), [697]; rue de Courcelles, 10, et au château d'Écuiry, par Septmonts (Aisne).

DELALAIN (Henri), [620], imprimeur-libraire, ancien président du Cercle de la Librairie; rue des Écoles, 56.

DELARC (abbé O.), [918], vicaire à Saint-Roch; rue Saint-Roch, 22.

DELASSAUSSOIS (Zacharie), [21], commis d'ordre aux Archives nationales; au palais des Archives.

DELESSERT (Mme Gabriel), [438]; rue Raynouard, 19.

DELISLE (Léopold), [22], membre de l'Institut, administrateur général de la Bibliothèque nationale; rue des Petits-Champs, 8.

DELZANT (Victor), [259], ancien membre du Conseil municipal de Paris; avenue Duquesne, 40.

DEMOLE-ADOR (Isaac), [801]; rue François Ier, 6.

DENIFLE (le R. P. Henri), [822], des Frères Prêcheurs, sous-archiviste du Vatican; au palais du Vatican, à Rome (Italie).

DENIS DE HANSY, [590], conseiller référendaire honoraire à la Cour des comptes; rue Beautreillis, 6.

DEPOIN (Joseph), [477]; rue Basse, 50, à Pontoise (Seine-et-Oise).

DEROY (Léon), [759], avocat à la Cour d'appel; rue du 4 Septembre, 19.

DESJARDINS (Gustave), [24], chef du bureau des Archives au ministère de l'Instruction publique, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques; rue de Fleurus, 26.

DEVILLE (Albert), [747], chef de division à la préfecture de la Seine; rue de Pontoise, 7.

DIGUIÈRES (Victor DES), [799]; château de Sévigné, par Argentan (Orne).

DION (A. DE), [469]; à Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise).

DOBY (l'abbé Auguste), [666], 1er vicaire à Sainte-Élisabeth; rue Meslay, 25.

DOREZ (Léon), [840], archiviste-paléographe, stagiaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; rue Littré, 10.

DOUBLAT (Madame), [859]; rue de Rivoli, 214.

DROUARD, [615], professeur à l'École des arts décoratifs, architecte; à Issy (Seine).

DRUMONT (Édouard), [640], publiciste; rue de l'Université, 157 *bis*.

DUBOST (Raymond), [325]; boulevard de Courcelles, 1.

DU CAMP (Maxime), [132], de l'Académie française; boulevard Haussmann, 82.

DUCLOS (l'abbé), [29], curé de St-Eugène; rue du Faubourg-Poissonnière, 52.

DUFOUR (A.), [349], conservateur de la bibliothèque et des archives de la ville de Corbeil;

rue du 14 Juillet, 21, à Corbeil (Seine-et-Oise).

Dufour (Théophile), [115], directeur des archives et de la bibliothèque de Genève; boulevard des Tranchées, 39, à Genève (Suisse).

Dufour (l'abbé Valentin), [30]; rue Saint-Dominique, 89.

Dulau (A.-B.), [868], libraire; Soho Square, 37, à Londres (Angleterre).

Dulaurier (Augustin), [845]; rue de Grenelle, 109.

Duplessis (Georges), [32], membre de l'Institut, conservateur du département des estampes de la Bibliothèque nationale; rue du Cherche-Midi, 15.

Duplomb (Charles), [571], chef de bureau au ministère de la Marine et des colonies; rue de Chaillot, 59.

Dupuis, [486], vice-président du Comité archéologique de Senlis; à Pontarmé, par la Chapelle-en-Serval (Oise).

Durrieu (Paul), [842], conservateur-adjoint des peintures au Musée du Louvre; rue Saint-Simon, 2.

Duruflé (Gustave), [586]; rue de la Victoire, 47.

Duruy (Victor), [34], de l'Académie Française; rue de Médicis, 5.

Dutilleul (Charles), [714], agent de change; chaussée d'Antin, 68.

Duval (Edmond), [785], directeur du Mont-de-Piété; rue Le Goff, 9.

†Egger (Émile), [35].

Eguerre (l'abbé), [872]; curé de Villejuif (Seine).

Emmanuel de Lanmodez (le R. P.), [830], des Frères Mineurs Capucins; rue Haute-Roche, 9, à Nantes (Loire-Inférieure).

†Engel-Dollfus (Frédéric), [344].

Engel-Dollfus (Mme Vve), [741]; rue d'Uzès, 13.

Fabre de Larche (Marc), [575], notaire honoraire, ancien adjoint au Maire du IIe arrondissement de Paris; place du Palais-Bourbon, 3.

Fagniez (Ernest), [268], conseiller référendaire à la Cour des comptes; rue d'Alger, 14.

Fagniez (Gustave), [37]; rue de Vaugirard, 102; et à Hyères (Var).

Faucou (Lucien), [727], conservateur de la bibliothèque de la ville de Paris, directeur de l'*Intermédiaire;* rue Saint-Jacques, 223.

Féret (l'abbé), [672], curé de St-Maurice; à Charenton (Seine).

Feulard (Dr Henri), [795], ancien interne des hôpitaux, chef de clinique à l'hôpital St-Louis; rue Saint-Georges, 20.

Fichot (Charles), [635], dessinateur; rue de Sèvres, 39.

Firino (Roger), [836], député de l'Aisne; rue de Téhéran, 24.

Flach (Jacques), [631], professeur au Collège de France; rue de Berlin, 37.

Flamare (Henri de), [131], archiviste de la Nièvre; à Nevers (Nièvre).

Fleury (Prosper-Paul, marquis de), [757], ancien préfet et ancien maire de Crépy; à Crépy-en-Valois (Oise).

Fournel (Victor), [740]; rue du Cherche-Midi, 64.

FRANKLIN (Alfred), [107], administrateur de la Bibliothèque Mazarine; au palais de l'Institut, quai Conti, 23.

FRÉVILLE (Marcel DE), [306], conseiller référendaire à la Cour des comptes; rue Cassette, 12.

FUCHS (Adalbert DE), [533], conseiller au ministère des affaires étrangères Austro-Hongrois; à Vienne (Autriche).

GALAIS (Alphonse-G.), [775]; boulevard Haussmann, 87.

GANNAL (docteur), [750]; rue de Seine, 6; et à Pessac (Gironde).

GARDISSAL (Félix), [512], avocat; rue de la Victoire, 65.

GARNIER (L.-R.), [834]; rue de Sèvres, 20, à Boulogne (Seine).

GAUTHIER (l'abbé), [531], curé de Saint-Cyr; à Saint-Cyr (Seine-et-Oise).

GAUTIER (Joseph), [277]; rue Ducis, 13, à Versailles (Seine-et-Oise).

GAZIER (Augustin), [611], maître de conférences à la Faculté des lettres de Paris; rue Denfert-Rochereau, 22.

GENESTE (Eugène), [544]; rue du Chemin-Vert, 42.

GÉRARD (Albert), [404]; rue Drouot, 8.

GERBAUX (Fernand), [863], archiviste aux Archives nationales; boulevard Saint-Michel, 74.

GERMAIN (Henri), [263], ancien député, membre de l'Institut; rue du Faubourg-S.-Honoré, 89.

GEROLD, [358], libraire; à Vienne (Autriche).

GIRY (Arthur), [42], professeur à l'École des chartes, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études; rue des Chartreux, 4.

GOLDSCHMIDT (Léopold), [888]; rue Rembrandt, 19.

GRANDMAISON (Louis DE), [919], archiviste-paléographe, sous-bibliothécaire au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; rue de Verneuil, 33.

GRANJUX (l'abbé Léon), [282], curé de Saint-Paul-Saint-Louis; passage Saint-Paul, 7.

GRAVIER (Léopold), [573], secrétaire général de la préfecture du Rhône; à Lyon (Rhône).

GRODET, [813]; boulevard de Clichy, 126.

GROUCHY (vicomte DE), [534], ministre plénipotentiaire; avenue Montaigne, 29.

GROUX (l'abbé), [357], chanoine-archiprêtre de la cathédrale de Versailles; rue de Satory, 39, à Versailles.

GUÉRIN (Paul), [44], secrétaire des Archives nationales; avenue de Clichy, 13.

GUEROULT (Albert), [412]; rue de Lyon, 9.

GUIFFREY (J.-J.), [45], administrateur de la manufacture nationale des Gobelins; avenue des Gobelins, 42.

GUILHIERMOZ (Paul), [689], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; quai Voltaire, 5.

GUILLAUME (Eugène), [46], membre de l'Institut, directeur de l'Académie nationale des Beaux-Arts à Rome; villa Médicis.

GUILLAUME (Joseph), [865], archi-

viste-paléographe, archiviste aux Archives nationales; avenue de Villars, 15 *bis*.

Halphen (Eugène), [151]; avenue Henri-Martin, 69.

Hanotaux (Gabriel), [690], ancien député, ministre plénipotentiaire, directeur au ministère des Affaires étrangères; boulevard Saint-Germain, 258.

Hartmann (Alfred), [352]; avenue Percier, 11.

Hartmann (Georges), [851]; rue du Renard, 34.

Hauréau (Barthélemy), [130], membre de l'Institut, directeur honoraire de l'Imprimerie nationale; Fondation Thiers, Rond-Point Bugeaud.

†Havet (Julien), [226].

Heine (Michel), [509], banquier; avenue Hoche, 21.

Héluis (Émile), [607]; rue François Ier, 41.

Henrotte (François), [388]; rue de Clichy, 12.

Hérard, [455], architecte; rue d'Assas, 6.

Hervieux (Léopold), [743]; rue du Faubourg-Poissonnière, 62.

Himly (Auguste), [189], membre de l'Institut, doyen de la Faculté des lettres de Paris; avenue de l'Observatoire, 23.

Hoche, [737]; avenue Marceau, 31.

Hochereau, [695], conservateur du plan de Paris; rue Larmeroux, 23, à Vanves (Seine).

Huet (Paul), [545], sous-ingénieur à l'imprimerie de la Banque de France; rue de Vaugirard, 23.

Hugo (comte Léopold), [421], chef de bureau au ministère des Travaux publics; rue des Saints-Pères, 14.

Husson (Henry), [803]; rue Nouvelle, 13.

Imard, [556], inspecteur-général de l'Assistance publique; avenue Victoria, 3.

Imbault, [295], ancien adjoint au maire du IVe arrondissement; quai du Marché-Neuf, 4.

Imécourt (Ferdinand de Vassignac, marquis d'), [585]; rue Bayard, 11.

Imécourt (Stanislas de Vassignac, comte d'), [454]; rue Marbeuf, 11.

Jacob, [299], archiviste de la Meuse; place Saint-Pierre, 20, à Bar-le-Duc (Meuse).

Jacob (Auguste), [180], avocat; boulevard Voltaire, 26.

Jacob (Emile), [49], architecte; boulevard Voltaire, 26.

Jacquemin (Eugène), [402]; boulevard Beauséjour, 55.

Jamain (Joseph), [166], conseiller référendaire à la Cour des comptes; rue du Faubourg-St-Honoré, 52.

Jobbé-Duval (Émile), [802], professeur à la Faculté de droit de Paris; rue du Pré-aux-Clercs, 9.

Jorand (Edmond), [475], professeur de belles-lettres; rue du Cherche-Midi, 97.

†Kaulek (Jean), [671].

Kermaingant (de), [592]; avenue des Champs-Élysées, 102.

Kerno (l'abbé), [679], 1er vicaire à

Saint-Eustache; impasse Saint-Eustache, 4.

†Labitte (Adolphe), [129].

Laborde (marquis de), [52], membre du Comité des travaux historiques et scientifiques; quai d'Orsay, 25.

La Borderie (Arthur de), [441], ancien député, membre de l'Institut; à Vitré (Ille-et-Vilaine).

La Caille, [738], ancien magistrat; boulevard Malesherbes, 50.

Lacan (Gustave), [498], secrétaire général adjoint du chemin de fer du Nord; rue de Provence, 43.

Lacombe (Paul), [553]; rue de Moscou, 5.

Lafenestre (Georges), [165], membre de l'Institut, conservateur des peintures au Musée du Louvre; avenue Lakanal, 5, à Bourg-la-Reine.

Laguerre (Léon), [266], docteur en droit; rue Pelouze, 7.

Lair (Jules), [53], archiviste-paléographe, directeur des entrepôts et magasins généraux de la ville de Paris; boulevard de la Villette, 204.

Laisné (J.), [912], notaire; à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne).

Lalain-Chomel (Maurice de), [452], juge au tribunal de la Seine; rue de l'Université, 5.

Lalanne (Ludovic), [187], bibliothécaire de l'Institut; au palais de l'Institut, rue de Seine, 1.

Lallemand (Léon), [596], correspondant de l'Institut; rue Bonaparte, 33.

Lambert de Sainte-Croix (Alexandre), [846]; à Compiègne.

Lamouroux (Alfred), [558], membre du Conseil municipal de Paris; rue de Rivoli, 150.

Laroche (J.), [350], architecte de l'arrondissement de Corbeil; à Corbeil (Seine-et-Oise).

Lasteyrie (comte de), [57], membre de l'Institut, député de la Corrèze, professeur à l'École des chartes; rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*.

Launay (abbé de), [915], premier vicaire à Saint-Mandé, avenue Benoît-Lévy, 3 *bis*, à Saint-Mandé (Seine).

Laverne (Albert), [58], notaire à Paris; rue Taitbout, 13.

Lavisse (Louis), [59], membre de l'Académie française, professeur à la Faculté des lettres de Paris; rue de Médicis, 5.

Le Baigue (Frédéric), [867]; rue de l'Université, 133.

Le Bastier de Thémericourt, [387]; au château de Thémericourt, par Vigny (Seine-et-Oise).

Lebel (Alfred), [609]; rue Jouffroy, 86.

Le Breton, [464]; boulevard Beaumarchais, 93.

Le Clerc (Félix), [602]; rue du Château, 3, à Asnières (Seine).

Leclerc (Mme veuve Gustave), [815]; Grande-Rue, 58, à Issy (Seine).

Lecour (Charles-Jérôme), [368], ancien chef de division à la préfecture de police; rue Chambourdin, 24, à Blois (Loir-et-Cher).

Lefebvre, [648], professeur à la Faculté de droit de Paris; boulevard Saint-Germain, 242 *bis*.

Lefèvre-Pontalis (Eugène-Amé-

dée), [735], archiviste-paléographe; rue de Téhéran, 5.

Lefèvre-Pontalis (Germain), [675], archiviste-paléographe, secrétaire d'ambassade; boulevard Malesherbes, 52.

Lefranc (Abel), [866], archiviste-paléographe, secrétaire du Collège de France; place du Collège de France, 1.

Legoux (baron Jules), [792]; rue Gounod, 3.

Le Grand (Léon), [752], archiviste aux Archives nationales; rue du Regard, 11.

Lelong (Eugène), [247], archiviste aux Archives nationales; rue Monge, 59.

Lemaire (Arthur), [520]; rue de Rome, 35.

Lemercier, [494], associé de la maison Dollfus, rue Rougemont, 15.

Lemercier (Abel), [284], docteur en droit; rue d'Assas, 90.

Leroset (l'abbé), [749]; place Saint-Sulpice, 9.

Le Roux (H.), [442], directeur à la préfecture de la Seine; rue Cambacérès, 14.

Lesage (Léon), [539], avocat à la Cour d'appel; rue de Rivoli, 116.

Le Senne (Eugène), [805], sous-directeur de la Compagnie d'assurances sur la vie *l'Union;* boulevard Haussmann, 73.

Le Soüef (Auguste), [405]; boulevard Beaumarchais, 109.

Lestre (comte), [897]; boulevard Haussmann, 99.

Le Tellier-Delafosse (Ludovic), [300]; avenue de Villiers, 88.

Levé (Ferdinand), [204], directeur du journal *le Monde;* rue Cassette, 17.

Loche [443], ingénieur des Ponts et Chaussées; rue d'Offémont, 24.

Longnon (Auguste), [63], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, directeur d'études à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques; rue de Bourgogne, 50.

Lorain (Paul-Jean-Baptiste), [612], architecte, rue Gay-Lussac, 38.

†Lot (Henri), [65].

Loutchitzky (Jean), [473], professeur d'histoire à l'Université de Kiev; à Kiev (Russie).

Louzier (Sainte-Anne), [644], architecte; rue Pouchet, 16.

Lubersac (marquis de), [887]; rue de Varenne, 69.

Lucas (Charles), [144], architecte attaché aux travaux de la ville de Paris; rue de Dunkerque, 23.

Luçay (comte de), [811], ancien maître des requêtes au Conseil d'État, correspondant de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques, associé correspondant de la Société nationale des Antiquaires de France; rue de Varenne, 90.

†Luce (Siméon), [66].

Lyon-Caen (Charles), [67], professeur à la Faculté de droit de Paris; rue Soufflot, 13.

Lyon-Caen (Léon), [470], avocat à la Cour d'appel; rue Saint-Marc, 22.

Lyrot (comte de), [882]; rue de l'Arcade, 18.

Mallet (baron), [707]; rue d'Anjou, 35.

Mallet (Raoul), [920]; rue d'Anjou, 35.

MALLEVOUE (Fernand DE), [647]; rue de Lubeck, 32.

MAQUET (Adrien), [705]; rue du Sud, 5, à Versailles (Seine-et-Oise).

MARCEL, [415], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

MAREUSE (Edgar), [384], secrétaire du Comité des inscriptions parisiennes; boulevard Haussmann, 81.

MARGRY (A.), [605]; à Senlis (Oise).

MARSY (comte A. DE), [351], archiviste-paléographe, secrétaire de la Société historique de Compiègne, directeur du *Bulletin Monumental ;* à Compiègne (Oise).

MARTIN (Georges), [489]; rue de Lacépède, 8.

MARTIN LE ROY (Victor), [879], conseiller à la Cour des comptes; rue de Lisbonne, 60.

MARTINET (Émile), [771]; rue de Vigny, 4.

MARTY (André), [884]; rue Nollet, 74.

MARTY-LAVEAUX (Charles), [71], membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, ancien sous-chef du Catalogue des imprimés de la Bibliothèque nationale, ancien secrétaire de l'École des chartes; rue Eugène-Pelletan, 19, à Vitry (Seine).

MAS (Armand DE), [739]; rue Saint-Florentin, 7.

†MASSON (l'abbé), [249].

MASSON (Frédéric), [127]; rue de la Boétie, 122.

MAUBAN (Georges), [243]; rue de Solferino, 5 *bis*.

MAUGER (Albert), [927], archiviste de l'Assistance publique; avenue Victoria, 3.

MAURY (Adolphe), [809], membre du Conseil municipal de Paris, négociant; rue du Caire, 44.

MAXE-WERLY (Léon), [216]; rue de Rennes, 61.

MAZEROLLE (Fernand), [895], archiviste de la Direction générale des Monnaies et médailles; rue du Rocher, 45.

MÉLY (Fernand DE), [776]; rue Clément-Marot, 10.

MÉNARD (J.), [639]; rue de Vaugirard, 64.

MÉNORVAL (E. DE), [440], ancien adjoint au maire du IV^e^ arrondissement, ancien conseiller municipal; rue du Petit-Musc, 20.

MENTIENNE (Adrien), [677], ancien maire; à Bry-sur-Marne (Seine).

MEUNIER (E.), [896]; rue Richer, 46.

MEYER (Paul), [305], membre de l'Institut, directeur de l'École des chartes, professeur au Collège de France; avenue de la Bourdonnais, 16.

MICHEL (Henry), [713], professeur à la Faculté de droit; boulevard Saint-Michel, 79.

MILLET (Léon), [330]; rue des Abbesses, 13.

MIRABAUD (Albert), [283]; rue de Provence, 56.

MIRABAUD (Paul), [279], secrétaire de la Société de géographie; rue de Provence, 56.

MONNIER, [490]; rue de Colombes, 78, à Asnières (Seine).

MONTAIGLON (Anatole DE), [77], professeur à l'Ecole des chartes; place des Vosges, 9.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (vicomte Henri DE), [839]; boulevard de Latour-Maubourg, 60.

Moranvillé (A.), [173], ancien directeur des entrepôts et magasins généraux de la ville de Paris; boulevard Pereire, 112.

Moreau-Nélaton, [702]; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 73.

Morel (Charles), [433]; rue Madame, 23.

Morel-Fatio (Alfred), [78], secrétaire de l'École des chartes, directeur-adjoint à l'École des Hautes-Études; rue du Cardinal-Lemoine, 20.

Morel-Fatio (Louis), [194], conseiller à la Cour des comptes; rue du Général-Foy, 3.

Morillon (Louis), [395]; cité Condorcet, 4.

Moustiers (marquis de), [835], député du Doubs; avenue de l'Alma, 9.

Müntz (Eugène), [338], membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, conservateur en chef à l'École des Beaux-Arts, rue de Condé, 14.

Nadaillac (marquise de), [457]; rue Duphot, 18.

Narbey (l'abbé C.), [780], premier vicaire à Saint-Vincent-de-Paul de Clichy; rue de l'Union, 10, à Clichy (Seine).

Naurois (Albert de), [916]; avenue de Friedland, 36.

Néron, [778]; avenue Hoche, 15.

Neuflize (baronne de), [178]; rue de Phalsbourg, 15.

Neuville (Didier), [168], archiviste-paléographe, sous-chef de bureau aux archives du ministère de la Marine; boulevard Malesherbes, 67.

Neymark (Alfred), [580], banquier; rue Saint-Augustin, 31.

Nicolay (marquis de), [460], rue Saint-Dominique, 35.

Noël (Octave), [726]; rue de l'Université, 70 *bis*.

Normand (Charles), [832], secrétaire de la Société des Amis des monuments Parisiens; rue des Martyrs, 51.

Nuitter (Charles), [79], archiviste-bibliothécaire de l'Opéra; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 83.

Omont (Henri), [633], archiviste-paléographe, conservateur-adjoint du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale; rue Raynouard, 30.

Oudin (Alfred), [562]; rue Saint-Lazare, 91.

Pange (comte Maurice de), [381]; rue de Lisbonne, 53.

†Pannier (Léopold), [81].

Parceval (colonel de), [904]; rue Pierre-Charron, 1.

Pardieu (comte de), [779]; château d'Écrainville, par Goderville (Seine-Inférieure).

Paris (Gaston), [82], membre de l'Institut, professeur au Collège de France, président de la section d'histoire et de philologie à l'École pratique des Hautes-Études; rue Pomereu, 3 (rue de Longchamp, 134).

Passy (Louis), [117], député de l'Eure; rue de Clichy, 45.

Pauly (Alphonse), [414], conservateur-adjoint au département des imprimés de la Bibliothèque nationale; rue de l'Arrivée, 10.

Peise (Lucien), [248], licencié en droit; rue de Rivoli, 24.

Pélissier (Léon-G.), [905], chargé de cours à la Faculté des lettres; boulevard du Jeu-de-Paume, 33, à Montpellier (Hérault).

Pépin Le Halleur, [908]; rue de Castiglione, 14.

Périn (Jules), [525], archiviste-paléographe, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel; rue des Écoles, 8.

Pérot (Paul), [899]; rue Decorse, 29 (avenue de Gravelle), à Saint-Maurice (Seine).

Perrin du Lac (Jules), [564], ancien président de la Société historique de Compiègne; rue des Minimes, 10, à Compiègne (Oise).

Pesron (Édouard), [773], chef-adjoint du contrôle à la Société générale de Crédit industriel et commercial; rue des Dames, 6.

Piat (Albert), [207], fondeur et mécanicien; rue St-Maur, 85.

Picard (Alphonse), [253], libraire; rue Bonaparte, 82.

Pichon (baron Jérôme), [84], président honoraire de la Société des Bibliophiles françois; quai d'Anjou, 17.

Picot (Émile), [804], consul honoraire, professeur à l'École des langues orientales vivantes; avenue de Wagram, 135.

Picot (Georges), [159], membre de l'Institut; rue Pigalle, 54.

Picou (Gustave), [821], juge au tribunal de commerce de la Seine; rue de Paris, 123, à Saint-Denis (Seine).

Pille (Louis), [769]; rue de Maubeuge, 65.

Pilon (Louis), [192], chef de bureau honoraire à la préfecture de la Seine; rue Littré, 8.

Pimodan (marquis de), [844]; rue de l'Université, 98.

Pinaut (l'abbé), [720], curé de Chevilly; à Chevilly, par Bourg-la-Reine (Seine).

Pinet (l'abbé Paul), [595], vicaire à Saint-Merry; rue Saint-Martin, 78.

Pingard (Julia), [687], chef du secrétariat de l'Institut; rue Mazarine, 3.

Pinson (Paul), [632], commissaire de police; à Douai (Nord).

Poiret (Henri), [833]; rue de Milan, 15.

Ponselle (Georges), [787]; avenue de Wagram, 114.

Pougin (Paul), [528], archiviste-paléographe; rue de Miromesnil, 14.

Pozzo di Borgo (comte), [613]; rue de l'Université, 51.

Pralon (Auguste), [651]; rue des Martyrs, 23.

Prarond (Ernest), [213]; rue de Tournon, 14.

Prost (Auguste), [102], membre de la Société des Antiquaires de France; boulevard Malesherbes, 19.

Quantin (Albert), [559]; rue du Regard, 6.

Quentin-Bauchart (Maurice), [883], membre du Conseil municipal de Paris; rue François Ier, 31.

Quiédeville (Edmond), [788]; rue Saint-Lazare, 79.

Rath (François), [417], employé au Muséum d'histoire naturelle; rue Cuvier, 57.

Raynaud (Gaston), [181], archiviste-paléographe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; rue de Saint-Pétersbourg, 2.

Reboulleau (Eugène), [668]; rue de Madrid, 27.

Reiłhac (comte de), [691]; rue de Marignan, 16.

Reiset (F.), [547]; Fifth Avenue, 860, à New-York City (U. S.).

Rémilly (docteur), [646]; place Hoche, 10, à Versailles (Seine-et-Oise).

Rémusat (Paul de), [90], sénateur; rue du Faubourg-Saint-Honoré, 118.

Rey (Auguste), [256]; boulevard Poissonnière, 21.

Rhoné (Arthur), [197]; rue du Pré-aux-Clercs, 10.

Riant (Ferdinand), [121], membre du Conseil municipal de Paris; rue de Berlin, 36.

Ribot (Paul), [658]; rue de Vaugirard, 97.

Rivière (Émile), [599]; rue de Lille, 50.

Roche (Paul), [758], avoué; rue Sainte-Anne, 10.

Rothschild (baron Adolphe de), [870]; rue de Monceau, 47.

Rothschild (baron Alphonse de), [901], membre de l'Institut; rue Saint-Florentin, 2.

Rouyer (Jules), [734]; à Thiaucourt (Meurthe-et-Moselle).

Roy (Jules), [235], professeur à l'École des chartes, directeur-adjoint à l'École pratique des Hautes-Études; rue Spontini, 9.

Roy (Maurice), [729], conseiller référendaire à la Cour des comptes; rue de Villersexel, 4.

Royer (Charles), [483]; boulevard de la Madeleine, 17 (cité Vindé).

Rozière (Eug. de), [94], sénateur, membre de l'Institut, inspecteur général honoraire des Archives départementales; rue Lincoln, 8.

Ruble (baron Alphonse de), [95]; rue Cambon, 43.

Ruble (baronne Alphonse de), [753]; rue Cambon, 43.

Saint-Foy (comte de), [850], ministre plénipotentiaire; avenue de la Grande-Armée, 26.

Sajou père (Charles), [289]; rue de Fontenay, 3, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Sajou fils (Charles), [878], rue de Fontenay, 3, à Nogent-sur-Marne (Seine).

Sala (comte), [875], consul général à la Havane; rue Clément-Marot, 22.

Salin (Patrice), [507], secrétaire de section au Conseil d'État; rue des Saints-Pères, 50.

Salle (Julien-Hippolyte), [411]; rue Compoise, 63, à Saint-Denis (Seine).

Sandoz (Gustave-Roger), [902], joaillier; Palais-Royal, 147.

Santos (baron de), [847], pair du royaume et ministre plénipotentiaire du Portugal; au château de Montjoye, Clairefontaine, par Rambouillet (Seine-et-Oise).

Sardou (Victorien), [407], de l'Académie française; rue de Madrid, 28.

Schefer (Charles), [242], membre de l'Institut, directeur de l'École

des langues orientales; rue de Lille, 2.

SEGOND (Louis-Ernest), [756], notaire; rue Laffitte, 7.

SÉGUR (comte Louis DE), [311], ancien député, conseiller général de Seine-et-Marne; rue de la Boétie, 44.

SELLIER (Charles), [762], architecte-ingénieur; rue Lamartine, 8.

SÉNART (Émile), [96], membre de l'Institut; rue François Ier, 18.

SÉRÉ-DEPOIN (Ernest), [252], ancien maire de Pontoise; rue Charles-Laffite, 56, à Neuilly (Seine).

SERVOIS (Gustave), [309], garde général des Archives nationales; au palais des Archives, rue des Francs-Bourgeois, 60.

SOREL (Albert), [337], membre de l'Institut, secrétaire de la présidence du Sénat, professeur à l'École des sciences politiques; au palais du Luxembourg, rue de Vaugirard, 17.

SOREL (Alexandre), [706], président du Tribunal; à Compiègne (Oise).

STEIN (Henri), [698], archiviste aux Archives nationales; rue Gay-Lussac, 38.

SUQUET (l'abbé), [701], curé de Sainte-Élisabeth-du-Temple; rue Béranger, 6.

TAMIZEY DE LARROQUE (Philippe), [241], correspondant de l'Institut; à Gontaud (Lot-et-Garonne).

TANDEAU DE MARSAC, [222], notaire; place Dauphine, 23.

TARDIF (Joseph), [704], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris; rue du Cherche-Midi, 28; et à Vitré (Ille-et-Vilaine).

TEMPIER (Dauphin), [321], archiviste des Côtes-du-Nord; à St-Brieuc.

THOISON (Eugène), [794]; à Larchant, par la Chapelle-la-Reine (Seine-et-Marne).

THOLLOT (l'abbé), [748], premier vicaire à Saint-François-Xavier; boulevard des Invalides, 39.

TOURNEUX (Maurice), [670]; rue du Cardinal-Lemoine, 14.

TRANCHANT (Charles), [118], ancien conseiller municipal de Paris et conseiller général de la Seine, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques; rue Barbet-de-Jouy, 28.

TRÉMOILLE (duc DE LA), [391]; avenue Gabriel, 4.

TUETEY (Alexandre), [459], sous-chef de section aux Archives nationales; quai Bourbon, 45.

VACQUER (Th.), [237], architecte chargé du service archéologique de la ville de Paris; rue Boutarel, 2.

VALLOT (Joseph), [767], directeur de l'Observatoire du Mont-Blanc; avenue d'Antin, 61.

VALOIS (Noël), [736], archiviste honoraire aux Archives nationales; rue de l'Abbaye, 13.

VANEL (l'abbé J.-B.), [843], vicaire à Saint-Germain-des-Prés; rue Bonaparte, 27.

VAUGELAS (Francisque DE), [761]; avenue de l'Alma, 10.

VERCKEN (Ernest), [437]; boulevard des Batignolles, 58.

VIARD (Jules), [864], archiviste aux Archives nationales; rue Eugénie, 14, à Saint-Mandé (Seine).

VIEL-CASTEL (comtesse DE), [906]; rue de Ponthieu, 44.

VILLEFOSSE (Antoine HÉRON DE), [389], membre de l'Institut, conservateur des antiquités grecques et romaines du Musée du Louvre, directeur à l'École pratique des Hautes-Études, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques; rue Washington, 15.

VILLEPELET (Ferdinand), [274], archiviste du département de la Dordogne, secrétaire-général de la Société historique et archéologique du Périgord; boulevard Lakanal, 21, à Périgueux.

VILMORIN (Henri DE), [141]; rue de Bellechasse, 17.

VIOLLET (Paul), [100]; membre de l'Institut, bibliothécaire de la Faculté de droit; rue Hautefeuille, 9.

VOGÜÉ (marquis Melchior DE), [900], membre de l'Institut, ancien ambassadeur; rue Fabert, 2.

†WAILLY (Natalis DE), [119].

WALLON (Henri), [101], sénateur, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres; quai Conti, 25.

WASKIEWICZ (Paul), [825]; rue de Miromesnil, 81.

WATTEVILLE (Paul-Oscar, baron DE), [184], directeur honoraire des sciences et lettres au ministère de l'Instruction publique; boulevard Malesherbes, 63.

WELTER (H.), [848], libraire; rue Bonaparte, 59.

SOUSCRIPTION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE (34 exemplaires).

Cette souscription est consacrée au service des bibliothèques suivantes :

Bibliothèque de l'Arsenal.
— du chateau de Compiègne.
— — de Fontainebleau.
— de l'École normale primaire.
— de l'École normale supérieure.
— de la Faculté de droit.
— Mazarine.
— du Ministère de l'Instruction publique (2 exemplaires).
— de Sainte-Geneviève.
— de la Sorbonne.
— de l'Université de Leyde.
— de la ville d'Amiens.
— — d'Angers.
— — de Berne.
— — de Bordeaux.
— — de Bruxelles.
— — de Caen.
— — de Clermont-Ferrand.
— — de Douai.
— — de Genève.
— — de Grenoble.
— — de Lille.
— — de Lyon.
— — de Marseille.
— — de Montpellier.
— — de Nancy.
— — de Nantes.
— — de Pau.
— — de Poitiers.
— — de Rennes.
— — de Rouen.
— — de Toulouse.
— — de Versailles.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES.

Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise.
Comité archéologique de Senlis.
Comité archéologique et historique de Noyon.
Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Société académique de Chauny.
Société académique de Laon.
Société archéologique de Rambouillet.
Société archéologique de Vervins.
Société archéologique, historique et scientifique de Soissons.
Société d'archéologie, des sciences, lettres et arts du département de Seine-et-Marne.
Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise.
Société historique de Compiègne.
Société historique et archéologique de Chateau-Thierry.
Société historique et archéologique du Gatinais.
Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin.

LISTE

DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

AVEC L'INDICATION DE L'ANNÉE OU CESSENT LEURS FONCTIONS.

1894.

Boulay de la Meurthe (cte A.).
Bruel (Alexandre).
Cousin (Jules).
Delaborde (vicomte).
Guérin (Paul).
Lalanne (Ludovic).
Lasteyrie (comte de).
Marsy (comte de).
Maxe-Werly (Léon).
Raynaud (Gaston).
Rozière (Eugène de).
Ruble (baron A. de).

1895.

Bapst (Germain).
Bonnassieux (Pierre).
Delisle (Léopold).
Fagniez (Gustave).
Fournel (Victor).
Giry (Arthur).
Grouchy (vicomte de).
Lamouroux (Alfred).
Montaiglon (Anatole de).
Tranchant (Charles).
Vacquer (Th.).
Valois (Noël).

1896.

Bienaymé (Gustave).
Boislisle (Arthur de).
Bonnardot (François).
Dufour (A.).
Franklin (Alfred).
Laborde (marquis de).
Lacombe (Paul).
Mareuse (Edgar).
Omont (Henri).
Pichon (baron Jérôme).
Picot (Georges).
Viollet (Paul).

1897.

Barthélemy (Anatole de).
Bournon (Fernand).
Courajod (Louis).
Desjardins (Gustave).
Dufour (l'abbé Valentin).
Duruy (Victor).
Guiffrey (Jules).
Guillaume (Eugène).
Lair (Jules).
Longnon (Auguste).
Tuetey (Alexandre).
Watteville (baron de).

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ.

Président	Rozière (Eugène de).
Vice-Président	Guiffrey (Jules).
Trésorier	Lacombe (Paul).
Secrétaire-Archiviste	Viollet (Paul).
Secrétaire-Adjoint	Mareuse (Edgar).

COMITÉ DES FONDS.

Boulay de la Meurthe (Cte A.).
Laborde (marquis de).
Ruble (baron A. de).
Watteville (baron de).

COMITÉ DE PUBLICATION.

Barthélemy (Anatole de).
Cousin (Jules).
Delisle (Léopold).
Lasteyrie (comte de).
Longnon (Auguste).
Montaiglon (A. de).
Omont (Henri).

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

Pendant l'année 1894.

L'Assemblée Générale aura lieu à la Bibliothèque nationale le mardi 8 mai, à quatre heures précises.

Le Conseil d'administration de la Société se réunira à la Bibliothèque nationale aux dates ci-dessous indiquées :

9 Janvier.	12 Juin.
13 Février.	10 Juillet.
13 Mars.	13 Novembre.
10 Avril.	11 Décembre.

Les séances commenceront à quatre heures précises. Tous les membres de la Société ont le droit d'y assister et d'y faire les communications qui seraient de nature à intéresser la Société.

Les membres de la Société qui auraient des communications à faire insérer dans le Bulletin, ou des mémoires à transmettre au Comité de publication, sont priés de les adresser à M. Henri OMONT, secrétaire du Comité de publication, 30, rue Raynouard.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

I.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 9 janvier 1894.

Présidence de M. E. DE ROZIÈRE, président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. A. de Barthélemy, G. Bienaymé, comte Boulay de la Meurthe, F. Bournon, A. Bruel, A. Dufour, abbé V. Dufour, V. Fournel, vicomte de Grouchy, J. Guiffrey, P. Lacombe, H. Omont, G. Raynaud, E. de Rozière, baron A. de Ruble, Ch. Tranchant, A. Tuetey, P. Viollet.

MM. L. Delisle, P. Bonnassieux et le vicomte H.-F. Delaborde s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— Le Conseil prononce l'admission de :

921. *Società romana di Storia patria* (à la *Biblioteca Vallicelliana*), à Rome, représentée par M. A. Picard, libraire à Paris, présentée par MM. P. Lacombe et P. Viollet.

922-925. *Bibliothèques municipales du XVII^e^ arrondissement*, rue des Batignolles, 18; — rue Saint-Ferdinand, 7; — rue de Balagny, 40; — rue Ampère, 18; présentées par MM. P. Lacombe et P. Viollet.

926. *Bibliothèque municipale du XX^e^ arrondissement*, place des Pyrénées, 6; présentée par MM. P. Lacombe et P. Viollet.

927. M. Albert MAUGER, présenté par MM. P. Lacombe et P. Viollet.

928. M. René Choppin, présenté par MM. A. Longnon et H. Champion.

929. *Bibliothèque de la ville de Roanne*, présentée par MM. P. Lacombe et H. Omont.

— M. P. Viollet communique au Conseil le texte d'une ordonnance inédite de février 1358 qui relate les décisions prises par les États réunis à Paris à cette date. Cette session d'États, rapidement indiquée par Pierre d'Orgemont, eut une grande importance; elle forme, avant les scènes sanglantes de 1358, la dernière étape régulière du grand mouvement démocratique du milieu du XIV^e^ siècle. Un article de l'ordonnance de 1358 intéresse tout particulièrement la ville de Paris : c'est l'article 3, aux termes duquel tous les États provinciaux de la Langue d'oïl sont supprimés et remplacés par une assemblée unique qui siégera à Paris :

« 3. — Pour ce que aucunes assemblées particulieres ont esté faites en divers lieux par ledit royaume sur le fait et aide des guerres, et il est plus neccessaire, seure et proufitable chose que sur ce toulz ceulz de ladicte Langue d'oïl se assemblent generalement, par quoy il soient touz uns et d'un mesme accort et volenté, nous avons ordonné et ordonnons et deffendons que doresnavant telles assemblées particullieres ne soient faites en quelconques lieux, ne par quelconques personnes et de quelconques pais que ce soit, mais par assemblée general se assemblent toulz en la ville de Paris, qui est la meillieur et plus solempnel du royaume; car es assemblées generaulz il pourront prendre et avoir meillieur et plus sain avis et deliberation des choses pour lesqueles il se asembleront au prouffit et honneur d'eux et du roiaume que autre part. Et tout ce qui esdictes assemblées particulieres a esté fait, tant de ordenance de subsides ou aides de capitation (?) comme autrement, soit de l'auctorité propre des gens des païs ou par nostre licence; nous avons rappellé et rappellons par ces presents et toutes lettres et puissances sur ce faites ou donnés par nous ou par autre, et commandons que en aucune maniere n'y soit obéi. »

— La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 13 février 1894.

Présidence de MM. E. de Rozière, président, et J. Guiffrey, vice-président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. G. Bienaymé, comte Boulay de la Meurthe, F. Bournon, A. Bruel, A. Dufour, G. Fagniez, vicomte de Grouchy, P. Guérin, J. Guiffrey, P. Lacombe, A. de Montaiglon, H. Omont, E. de Rozière, P. Viollet.

MM. A. de Barthélemy, P. Bonnassieux, L. Delisle, marquis de Laborde et Edgar Mareuse s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— M. le Président annonce au Conseil la mort de MM. Alfred Blanche, Albert Choppin, Maxime Du Camp, Imbault, Abel Lemercier et A.-E. Vaney. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— Le Conseil prononce l'admission de :

930. *Bibliothèque des Amis de l'instruction du XII^e^ arrondissement*, présentée par MM. E. Coyecque et P. Lacombe.

931. M. Victor Souchon, présenté par MM. P. Viollet et P. Lacombe.

— M. C. Couderc présente au Conseil un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fonds italien 578), qui contient un recueil de poésies italiennes, copiées en 1643 par le célèbre calligraphe Nicolas Jarry. En tête de ce volume a été très finement dessinée une vue cavalière du château de Vincennes, qui doit peut-être être attribuée à Israël Silvestre. M. Couderc promet de remettre à ce sujet une note au Comité de publication.

— M. J. Guiffrey communique, au nom de M. le vicomte de Grouchy, le texte d'un accord passé, le 22 mai 1649, entre Catherine de Joyeuse, duchesse de Guise, et Marguerite de Champaigne, majeure, demeurant au logis de dame Berthelin, rue des Écouffes, en qualité de procuratrice de Barbe et Catherine de Champaigne, héritières de Claude de Champaigne, leur père, héritier lui-même de Claude de Champaigne, sieur de Vaud, receveur général des finances de Champagne. Ce dernier avait géré les biens du duc de Guise et rendu ses comptes en novembre 1586. Il lui était redû une somme de 7,000 l., en garantie de laquelle on avait laissé entre ses mains un buffet d'argent vermeil doré, qui disparut pendant la Ligue. Ces détails n'auraient que peu d'intérêt s'ils ne jetaient une lumière nouvelle sur la famille du peintre Philippe de Champaigne et de son neveu Jean-Baptiste.

On sait que Philippe de Champaigne possédait une maison rue des Écouffes, où il passa les dernières années de sa vie. Ne serait-il pas bien étonnant que ces voisines portant le même nom que lui ne fussent pas des parentes assez proches. Il y a là plus qu'une simple coïncidence.

Les biographes qui se sont occupés de notre artiste gardent le plus

profond silence sur ses ascendants. Guillet de Saint-Georges ne sait rien; Jal n'a pu retrouver l'acte de baptême. Or, si les demoiselles Marguerite, Barbe et Catherine de Champaigne étaient les cousines de Philippe, comme cela paraît probable, notre artiste descendrait en ligne directe de ce Claude de Champaigne, sieur de Vaud, attaché à la maison du duc de Guise, qui fut sans doute obligé d'aller chercher un refuge à Bruxelles après la chute de la Ligue. Ainsi le peintre des jansénistes, né en exil, descendrait d'un ardent ligueur. Il n'en serait pas moins bien Français d'origine. Voici encore un indice qui n'est pas sans valeur : le fils de Philippe reçut au baptême le nom de Claude, probablement par souvenir de son grand-père, Claude de Champaigne, sieur de Vaud.

— La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

L'HOTEL DES ÉVÊQUES DE BEAUVAIS

ET LA RUE DE MOUSSY.

Un des rares spécimens de l'architecture privée du moyen âge vient de disparaître sous la pioche des démolisseurs; nous voulons parler de l'hôtel des évêques de Beauvais, dit de Pierre Cauchon, situé dans la petite rue de Moussy, au n° 7. Cet édifice assez bien conservé présentait en façade sur la rue un premier corps de bâtiment de très curieux aspect.

Au rez-de-chaussée, une porte cochère s'ouvrant en plein cintre, sur le côté de laquelle on apercevait les traces d'une autre porte plus petite qui avait été murée; la porte très massive était ornée, dans sa partie supérieure, de panneaux sculptés; elle était garnie d'énormes ferrures et a été, paraît-il, achetée par un Anglais. Au-dessus, quatre consoles inégales supportaient l'encorbellement d'un premier et unique étage, très bas, placé de biais et dans lequel s'ouvraient trois fenêtres dont deux très larges et une autre plus étroite, garnies toutes trois de fortes grilles posées en saillie au moyen de boulons scellés. Ce bâtiment nous a paru dater du XVI^e^ siècle, mais deux des consoles semblaient encore antérieures aux autres parties; elles étaient ornées de sculptures frustes, sur lesquelles on distinguait cependant des masques.

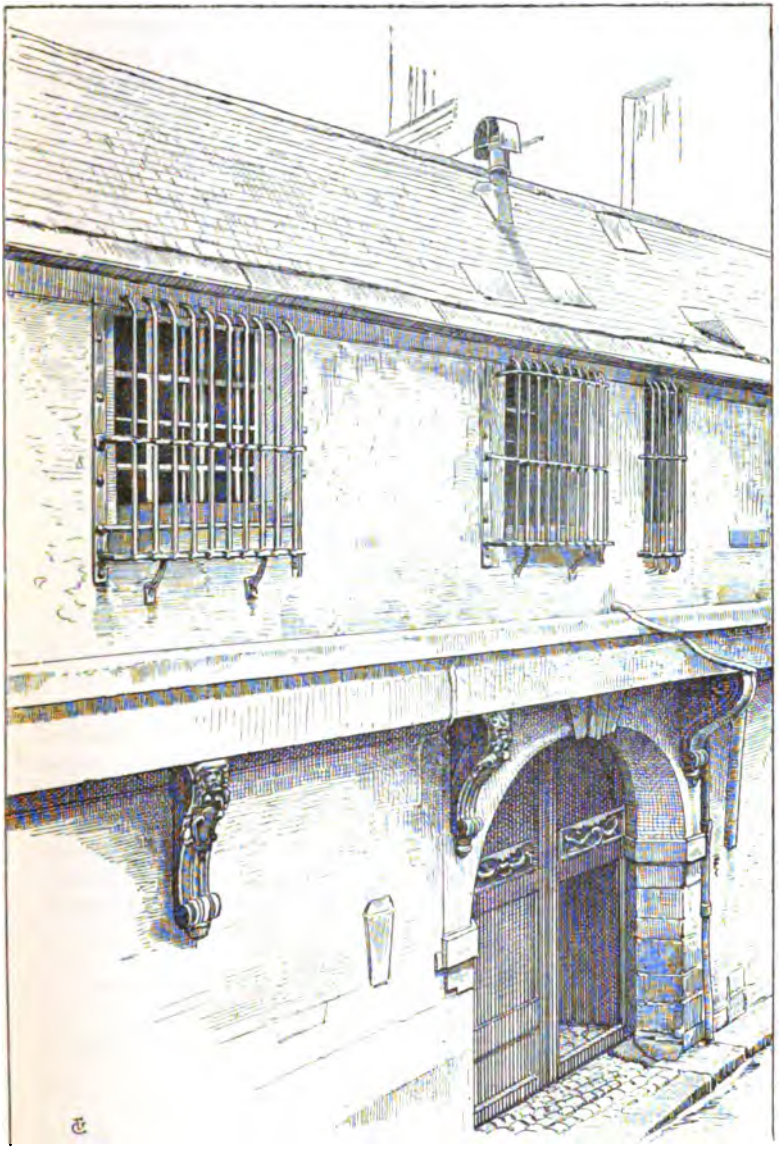

HÔTEL DES ÉVÊQUES DE BEAUVAIS.

La porte franchie, le visiteur pénétrait dans une cour irrégulière de médiocre grandeur, dans le fond de laquelle se présentait un corps de bâtiment du XVII^e^ siècle avec aile en retour, dont les trois étages, très élevés, étaient surmontés de la porte-fenêtre avec avant-corps et poulie, telle qu'on la remarque dans toutes les constructions du temps et qui servait à l'emmagasinement des consommations ménagères dans les maisons importantes de cette époque, où les approvisionnements étaient moins faciles qu'aujourd'hui.

Ce curieux édifice, qui fut, paraît-il, habité par Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, dont le nom acquit une triste célébrité par son rôle odieux dans le procès de Jeanne d'Arc[1], a définitivement disparu dans la deuxième quinzaine de novembre 1893; il servait d'habitation, de magasin et d'atelier à divers industriels, dont un vinaigrier, un fabricant de cadres et un marchand de papier.

Un mot pour terminer sur la petite rue de Moussy : cette rue fut longtemps une ruelle étroite et tortueuse du quartier de l'hôtel de ville; déjà presque entièrement bâtie sous Philippe-Auguste, elle s'appelait alors : « Ruelle descendant à la Verrerie[2]; » elle prit plus tard le nom de rue du Morier ou du Franc-Mûrier, puis celui qu'elle porte encore, sans doute parce qu'elle fut habitée par Jean de Moussy, échevin en 1530, sous la prévôté de Jean Luillier[3]; longue de cent trente-sept mètres, elle commence rue de la Verrerie, entre les n^os^ 8 et 10, pour se terminer rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, entre les n^os^ 19 et 21. La largeur de la rue de Moussy, d'abord fixée à six mètres par décision ministérielle du 28 brumaire an VI, signée Letourneux, devait être portée à dix mètres en vertu d'une ordonnance royale du 6 décembre 1827, qui en fixait les alignements. Un arrêté du préfet de police, du 17 juillet 1819, fit fermer cette voie par des grilles sur la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie et vers le premier tiers de sa longueur, qui fut de la sorte converti en impasse; ces grilles n'ont été enlevées qu'en 1880, lorsqu'on a commencé l'élargissement de cette voie publique pour l'agrandissement des écoles

---

1. De Ménorval, *Histoire de Paris*, t. II, p. 101.— Pierre Cauchon, ancien recteur, puis conservateur des privilèges de l'Université, élevé au siège épiscopal de Beauvais en 1420, en fut chassé en 1429, par ses ouailles, à cause de son attachement aux Anglais; il convoitait l'archevêché de Rouen, alors vacant, mais ce poste fut donné à Louis de Luxembourg, et Cauchon fut seulement nommé évêque de Lisieux (29 janvier 1432); excommunié par Calixte IV, il mourut en 1443; le peuple déterra son corps et le jeta à la voirie.

2. Corrozet.

3. La famille Luillier possédait à peu de distance un logis qui devint plus tard un hôtel et qui passa ensuite au comte de la Mortellière; c'est le n° 5 actuel de la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie.

de la rue des Archives, en exécution d'un décret du 1er avril 1865; les restes des grilles subsistent encore, et à leur place on a posé deux poteaux pour empêcher le passage des voitures.

Les cinq maisons situées à droite en entrant par la rue de la Verrerie, ainsi que les nos 4, 6 et 8 de ladite rue, appartinrent longtemps à la fabrique de l'église Saint-Jean-en-Grève, à laquelle cet emplacement avait été donné pour y établir une annexe du cimetière de Saint-Jean appelée cimetière Vert, à la suite de l'assassinat du connétable de Clisson par Pierre de Craon et de la confiscation des biens de ce dernier, dont l'hôtel, situé en cet endroit, fut abattu en 1392; les lettres d'amortissement données à cet effet par Charles VI, le 13 mai 1393, furent enregistrées par la Chambre des comptes le 21 octobre de la même année[1]. Le plan de Gomboust (1613) indique ce cimetière Vert, qui fut converti en marché en 1772.

A l'autre extrémité de la rue demeurait, à la même époque que Pierre Cauchon, Louis de Luxembourg, chancelier de France pour les Anglais, évêque de Thérouanne et ensuite archevêque de Rouen[2], lequel avait reçu du roi d'Angleterre le grand hôtel confisqué à Raymond Raguier, qui occupait toute la largeur du terrain compris entre la rue du Franc-Mûrier ou de Moussy et la rue Bourtibourg[3].

Les travaux actuels entrepris pour continuer l'élargissement de la rue de Moussy sont exécutés sur un crédit voté en 1892, et les projets à l'étude comprennent le surplus de l'opération, entre le groupe scolaire et la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, dont le n° 21 disparaîtrait; cet ancien hôtel de grande allure fut construit pour recevoir, sous Louis XIV, les bureaux de Dufresne de Saint-Cergue, contrôleur général de la maison de Madame; il fut aussi occupé, au commencement de l'Empire, par une caisse des employés et artisans (un des premiers essais de coopération), montée par actions de 30 francs; il sert actuellement de magasins à un commissionnaire en produits chimiques.

Paul PÉROT.

---

1. Lazare frères, *Dict. adm. et hist. des rues de Paris*, 2e éd., p. 449.

2. « Il étoit moult hai du peuple, car on disoit à secret et bien souvent en appert qu'il ne tenoit qu'à lui que la paix ne fust en France, dont il estoit tant maudit et tous ses complices que oncques l'empereur Noiron. » *Bourgeois de Paris*, 641.

3. Ce doit être la grande et ancienne propriété qui porte les nos 15, 17 et 19 sur la rue Bourtibourg, dite hôtel de Nicolaï et d'Argouges, avec entrée sur la rue de Moussy (De Ménorval, t. II, p. 91). Le plan de Gomboust indique aussi cette propriété sous le nom de M. de Nicolaï. Voyez aussi Lefeuve, *Histoire de Paris, rue par rue et maison par maison*, t. II, p. 167.

INVENTAIRE SOMMAIRE

D'UN MINUTIER PARISIEN

PENDANT LE COURS DU XVI^e^ SIÈCLE

(1498-1600).

(*Suite*[1].)

XIII. 6 avril **1526**-18 juin **1527**. Pierre Crozon. — Liasse, papier et parchemin.

Actes constituant la chemise de cette liasse : 1° bail pour six ans par Nicole du Parc, praticien, demeurant à Saint-Denis, et par Nicole Boucher, libraire juré de l'Université et bourgeois de Paris, en qualité de tuteurs des enfants du frère de Nicole Boucher, à Pierre et Étienne Guillemin, meuniers, de deux moulins à blé, près de Saint-Denis, l'un à vent, l'autre à eau, dits les Moulins Jumeaux, sur le Crould, du demi-arpent de terre et de la saussaie dépendant de l'un et de l'autre, moyennant 300 l. t. par an... mai 15[47]; original parchemin; — 2° bail pour neuf ans par Jean d'Authoys, prêtre, curé d'Aulnay, chapelain de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, de la chapelle Sainte-Anne de Chyvré, paroisse de Tancrou, diocèse de Meaux, à Tassin du Floc, laboureur, de cette dernière chapelle, moyennant 20 l. t., six fromages dits angelots de Brie et deux chappons par an, 12 février 1537; original, parchemin.

Alexandre Courtin, Marquet Assier et Guillaume Maugrain, tondeurs de drap, certifient qu'ils ont bu, de la Toussaint à la Noël, chez Julien Chupin, leur maître, du vin pouvant être vendu 6 d. t. la pinte (13 mai 1526); — vente par Julien Hernault, marchand et bourgeois de Paris, à Étienne Anfray, marchand libraire et bourgeois de Paris, de sa part, soit les 3/64, d'une maison, rue de la Calendre, aboutissant à la Seine, à l'enseigne des Balances, provenant de la succession de Geneviève Le Pelletier, sa tante, veuve de Simon Vostre; prix : 240 l. t. (7 avril); — procuration de Jacques Ferrebouc, marchand libraire et bourgeois de Paris, pour la vente de ses immeubles sis à Châteauroux (9 avril); — Guillaume Brèchebourde, voiturier par terre à Notre-Dame-des-Champs, s'engage, pour un an, vis-à-vis de Nicolas Desprez, épicier, et de Guillaume Crosnière, maréchal, commissaires pour la vidange des boues et immondices de la rue des

1. Voir le *Bulletin* de 1893, p. 40-58 et 114-136.

Tombes et dépendances, à assurer ce service, moyennant 28 l. t. (9 avril) ; — bail à ferme, pour neuf ans, par Guillaume Briçonnet, seigneur de Glatigny, trésorier des cent gentilshommes de l'Hôtel, de la ferme du château de Glatigny (11 avril) ; — bail pour neuf ans par Guillaume Poireau, marchand teinturier, en son nom et comme tuteur de Marie Périer, fille de Jacques Périer et de Jacqueline Poireau, mère de Guillaume, Honoré Chevalier, boulanger, et Philippe Malice, épicier, à Jean Petit l'aîné et Jean Petit le jeune, libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, du Lion d'argent de la rue Saint-Jacques, entre la maison de Thielman Kerver et celle du Coq, aboutissant au jardin de Saint-Jean-de-Latran, moyennant 150 l. t. (17 avril et 16 juin) ; — quittance au chapitre de Noyon par Germaine Pigouchet, femme de Poncet Le Preux, libraire et bourgeois de Paris, et par Pierre Ataignant, imprimeur de livres à Paris, de 100 l. t., somme restant due sur les 400 l. constituant le prix de 320 bréviaires, demi-temps d'hiver, commandés le 14 juillet dernier (18 avril) ; — bail de sa cure pour trois ans par Léon Le Gentilhomme, curé de Tigeaux, à Christophe Le Gros, prêtre, pour 50 l. t. l'an (19 avril) ; — délivrance au collège de Sorbonne d' « ung callice d'argent doré, gauderonné, avec sa platine, auquel est escript et emprainct les nom et armes » du défunt, « avec ung estuy couvert de cuir noir », légué par Jean Damoye, docteur en la Faculté de théologie (21 avril) ; — Jean Gillot, maçon à Paris, s'engage vis-à-vis de Guillaume Bosorel, imprimeur de livres à Paris, de faire les travaux nécessaires au Château rouge de la rue Saint-Jacques, propriété de la communauté de Saint-Benoît, à raison de 18 s. p. la toise (23 et 26 avril) ; — marché entre Pierre Prisié, tombier à Paris, et Pierre de « Soubermont », curé et seigneur de Lécherolles, pour la fourniture de deux croix, de liais, de 6 pieds de long, le croisillon mesurant 2 pieds et demi ; « la tige de lad. croix portant de huit à neuf poulces en carré sur le mortier » ; à chaque croisillon, un fleuron, à la manière accoutumée, à chaque coin, et les armes du curé au milieu ; à livrer au mois d'août, à Paris ; prix : 12 l. t. (17 mai) ; — déclaration relatant les intrigues auxquelles se livra Guillaume Le Vassor pour rentrer en possession du prieuré de Semoy, qu'il avait résigné en faveur de son neveu, Pierre Beauharnais (24 avril) ; — vente par Gui Kerver, écuyer, sieur de Boran, à Julien Lunel, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, d'une maison, provenant de son père, Jean Kerver, sise rue des Amandiers, entre l'Image Saint-Nicolas et la ruelle de l'hôtel d'Albret ; prix : 410 l. t. (25 avril) ; — Nicolas Lescalopier, messager juré en l'Université pour le diocèse de Tulle, donne à François Cissac et Antoine Barthélemy, régents au collège de Lisieux, reçu de deux lettres missives, adressées, l'une à un chanoine de Murat, solliciteur et entremetteur des affaires

de l'évêque de Tulle, l'autre à Pierre Binet, apothicaire à Tulle, lettres dont il devra rapporter la réponse dans un délai de trois semaines (27 avril); reçus des réponses (15 et 16 juin); — bail par Mathurin Chaignon, prêtre, à Paris, à Guillaume Guyet, laboureur à Saint-Cyr, pays du Maine, d'une vache et d'une génisse d'un an et d'un veau de l'année, moyennant six livres de beurre par an, à livrer à Alençon; le jour où ce contrat serait résilié, le bailleur, en plus de la moitié de la valeur des bêtes, aurait droit à 4 l. t. (11 mai); — attestation par François de l'Éguier, Yves Dal, Guillaume Lauvel et Thibaut Le Fèvre, maîtres ès arts, régents au collège du Plessis et y résidant, du décès, survenu à Châtres-sous-Montlhéry le 27 mai 1525, de Robert Dure, alias Fortunatus, prêtre, principal du collège et curé de Chartrettes, qui fut inhumé le 28 en la chapelle Saint-Yves (5 mai); — Alexandre Courtin, Marquet Assier et Guillaume Maugrain, tondeurs à Saint-Marcel, attestent que Julien Chupin, tondeur de drap au faubourg Saint-Marcel, a vendu de la Toussaint à la Noël 1525 du vin à pot à 4 t. la pinte, qui en valait bien 6 (sans date [11 ou 12 mai]); — Antoine Gentil, Roch de Gruée et Jean Riber (?), maîtres ès arts, régents et écoliers à Paris, originaires du Portugal, certifient, à la requête de Jean Samson, messager juré de l'Université pour l'évêché de Funchal, et à celle du procureur général de l'Université, l'existence, en l'île de Madère, d'un évêché « qui s'apelle Feniculencis, aultrement le Funcher », dont le titulaire, décédé depuis un an, a été remplacé par le cardinal de Portugal (12 mai); — Jacques Vigneron, ministre de Fontaine-Jésus, Jean Manoury, ministre de Tours, et Nicole Mathey, ministre de Gay, de l'ordre de la Trinité et Rédemption des captifs, attestent que, suivant la coutume de l'ordre, les biens acquis par un ministre restent à la maison qu'il dirige au jour de son décès, et que le général n'a pas le pouvoir de les aliéner (23 mai); — Julien Lunel, marchand libraire et bourgeois de Paris, s'engage vis-à-vis de Guillaume Inglet, sieur de Courtemont, procureur de l'église Notre-Dame-des-Marais de la Ferté-Bernard, à « faire expédier bien et deuement en court de Romme unes lettres de jubillé sub plomb[o] (*sic*), le tout en ensuyvant la grace et indulgence donnée à feu frère Jehan Glapion, en son vivant cordellier, et les rendre bien et deuement expédiées huit jours devant la my aoust », moyennant 106 écus d'or soleil (2 juin); — bail par le chapitre de Saint-Benoît à Étienne Barillet, fondeur de cuivre et métaux à Paris, sa vie durant, d'une maison à l'enseigne de l'Épée, comprenant grange pour fonderie, rue Saint-Martin, près et outre la fausse et ancienne porte, contigüe au Barillet, pour 12 l. par an (9 juin); — bail pour trois ans par François de Bourdon, docteur en décret, prieur de Saint-Jean-en-l'Ile près Corbeil et commandeur du temple de Reims, de cette commanderie à Jean de Bourdon, bourgeois de Reims et officier en l'église

de cette ville, moyennant 500 l. t. par an (9 juin); — Louis Facere, prêtre, proviseur du collège de Champagne, dit de Navarre, curé ou vicaire perpétuel de Saint-Benoît, atteste que Pierre de Crosières, prêtre, docteur en théologie et chanoine de Noyon, décédé au collège de Sorbonne en 1521, « aultrement du jour et moys n'est recors », fut inhumé en la chapelle de ce collège, conformément à ses dernières volontés (14 juin); — marché entre Nicole Barthélemy, docteur en droit, prieur de Notre-Dame-de-Bonnes-Nouvelles d'Orléans, maître du collège de Marmoutiers à Paris, et Mesme de Poix, charpentier de la grande cognée à Paris, pour la démolition du comble de la vieille chapelle du collège, l'établissement d'un comble neuf, de 10 toises et demie sur 5, avec chevrons de 5 toises, espacés comme ceux de la chapelle Saint-Yves et assemblés à tiers-point, ce comble surmonté d'un clocher de 8 à 9 pieds de haut, garni lui-même d'une aiguille de même hauteur, et couvert de tuile, partie vieille, partie neuve; le clocher sera couvert en ardoise et l'aiguille en plomb; celle-ci sera surmontée d'une croix en fer, terminée par un coq en cuivre; prix : 370 l. t. et le drap d'une robe de 10 l. t. (12 juin); — autre marché avec Pierre Poulet, maçon à Paris, pour divers travaux au collège de Marmoutiers, notamment refaire le pignon de la chapelle où est la verrière, « ramener le cueur et maistre hostel tellement que on puisse aller à l'entour d'icelluy, ensemble metre les deux hostelz qui y sont, au costé dud. maistre hostel »; prix : 100 l. t. et un sayon de 100 s. t. (12 juin); — reçu par le collège de Sorbonne de 100 l. t., montant du legs de Claude Regnard, prêtre, docteur en la Faculté de théologie (15 juin); — don par Jacques Le Moine, imagier à Beauvais, et Jean Fournier, imagier à Paris, comme héritiers de leur père, Pierre Fournier, à leur frère, Jacques Fournier, bedeau en la Faculté de théologie de Paris, de 13 mines de blé de rente, à prendre à Archières (20 juin); — association entre Jean Karbient, Ambroise Girault, marchands libraires et bourgeois de Paris, et Macé Viroys, libraire à Issoudun, pour la façon et la vente, chacun pour un tiers, de 1,200 bréviaires à l'usage de Bourges, moitié en demi-temps d'été et d'hiver, moitié « en parfaictz »; Jean Karbient est chargé de l'impression : « bonne impression, de la lettre de la glose bourgoise, en rouge et noir, du grant papier bastard, à seze paiges », moyennant 65 s. t. par jour; le travail terminé, les bréviaires seront enfermés dans une chambre dont chaque associé aura la clef; la vente achevée, on réglera les comptes (21 avril); — bail pour trois ans, moyennant 6 l. t. par an, par Guillaume Le Fèvre, « challissier et tourneur de blanc boys » à Notre-Dame-des-Champs, à Jean Buisson, mégissier au même lieu, d'un ouvroir en la Grand Rue (21 juin); — marché entre Jean Le Moine, tombier à Paris, et Antoine Charmoulue, chanoine de Noyon, exécuteur testamentaire

d'Antoine d'Estrées, chanoine de Noyon, pour la fourniture d'une tombe de liais, de 8 pieds et demi sur 3 pieds 5 pouces, à raison de 11 pouces au pied, représentant un homme d'église, vêtu d'une chasuble, tenant un calice, une aumusse sur la tête, avec un tabernacle garni d'un Abraham et de deux anges; de chaque côté, un pilier garni de personnages; les évangélistes aux quatre coins; autour, l'inscription et les armes qui seront fournies; à livrer avant la mi-août en la cathédrale de Noyon; prix : 14 l. t. (26 juin); — la nation d'Allemagne en l'Université de Paris donne reçu à Antoine Le Roi et Arnoul Delisle, marchands fripier et mercier, bourgeois de Paris, de la masse du petit bedeau de la nation, à eux engagée pour 120 l. p. à l'époque où Gaspard « Scuppenagel » était petit bedeau (2 juillet); — Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, et Jean Adam, imprimeur de livres à Paris, tuteurs des enfants de Jacques Bien-Aisé, marchand ceinturier à Rouen, donnent décharge à Jean Karbient, dit Huguelin, marchand libraire, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, de tout ce qu'il a pu avoir entre les mains des biens de Bien-Aisé, en sa qualité d'exécuteur testamentaire; d'autre part, Huguelin reconnaît devoir à Petit et à son père 70 l. t. pour les matrices, matières et ustensiles d'imprimerie mentionnés à l'inventaire de Bien-Aisé et dont il s'est rendu acquéreur; cette somme pouvait être payée en livres (2 juillet); — association pour trois ans entre Jeanne Vallerette, veuve de Pierre Godart, laboureur à Notre-Dame-des-Champs, et Catherine Blondelle, fille de Geoffroy Blondeau, laboureur au même lieu, pour l'exploitation d'un commerce de laine : Catherine apporte 17 l. t., elle vivra en commun avec Jeanne, qui lui apprendra à filer; à l'expiration du contrat, Catherine pourra prendre, outre la moitié des meubles, un rouet sur deux (4 juillet); — bail du collège du Plessis à Olivier de l'Éguier, maître ès arts, boursier et principal du collège, moyennant 160 l. t. par an et diverses charges énumérées dans l'acte (7 juillet); — vente par Jean « Carbriant », dit Huguelin, marchand libraire et imprimeur de livres, bourgeois de Paris, à Jacques Cousin, marchand et bourgeois de Rouen, de 600 bréviaires à l'usage de Rouen, en deux demi-temps, imprimés en rouge et en noir; ces 600 bréviaires constituent la moitié des 1,200 imprimés à communs frais par Carbriant, Faure Regnault, libraires à Paris, Pierre Liéaut (?) et Jean Lehoue, libraires à Rouen; à livrer au port de l'École Saint-Germain; Jacques Cousin devra, en conséquence, 62 l. t., plus « unes matrises de petit canon, ensemble unes autres matrises de notes, servans au petit canon, complaiz et parfaiz » (7 juillet); — contrat de mariage de Perrette, fille de Josse Bade, marchand imprimeur, libraire et bourgeois de Paris, et de Hottelye, et de Robert Estienne, imprimeur et libraire, autorisé par ses tuteurs, Simon de Colines, dudit état, et

Gilles Neveu, procureur au Châtelet et bailliage de Paris : Josse Bade donne 1,000 l. t., savoir 600 l. en deniers comptants le jour des épousailles, 200 « en volumes de livres, des sortes et impression dud. Badius, telz que led. Estienne vouldra eslire et choisir et au pris des marchans », et 200 en habillements de la mariée; reçu des 1,000 l. t. (9 juillet); — marché entre Nicolas Bonami et Jean Paste, tailleurs de pierre à Paris, et Pierre Houllet, maçon à Paris, pour la façon de « deux pignons de rempes, à doz d'asne, mouslez à deux larmiers, de la haulteur qu'il les faultra pour servir aux chevrons qui serviront à la couverture, qui sont de cinq toyses de long, de pierre de Saint-Leu, et continuer sept pillers de la haulteur de la maçonnerie, de pierre de taille, le tout en la chappelle du collége de Maresmoustier,... ensemble faire ung entrepied pour porter ung saint Martin, de deux piedz de hault, et une croix de pierre de lyays, de troys piedz de hault ou environ »; à exécuter avant la Saint-Remy; prix : 36 l. t. (11 juillet); — marché entre Pierre Houllet, maçon à Paris, et Nicole Barthélemy, docteur en droit, prieur de Bonne-Nouvelle d'Orléans, maître du collège de Marmoutiers, pour divers travaux de maçonnerie à exécuter au collège, notamment : « lever la massonnerie de la chappelle du dessus de celle qui y est, de six piedz de hault tout au portour; ensemble lever les pignons d'icelle pour servir aux chevrons et couverture, de cinq toyses de long, qui se faict neufve, pour servir à couvrir lad. chappelle; faire sur lesd. deux pignons des rempens de pierre de Saint-Leu, faictz à dos d'asne, mouslez à deux larmiers, et sur le premier pignon de la forme mettre ung sainct Martin à cheval, de pierre de Saint-Leu, de deux piedz de hault, et sur le bout de l'autre pignon une croix de pierre de lyays, de troys piedz de hault, lesd. croix et sainct Martin guerniz chascun et assis sur ung entrepied; continuer les pilliers de lad. chappelle en lyayson, de lad. haulteur, et relever les deux formes de lad. chappelle de troys à quatre piedz de hault; les essaulcemens de laquelle chappelle seront faictz comme celluy du costé du Plessis, sans lyays... »; prix : 150 l. t.; à achever avant la Saint-Remy (10 juillet); — « Richard Durand, marchant, demourant à Paris, prés la Boucherie du Temple, dict qu'il est recors que dés l'an mil cinq cens vingt quatre fut faict permutation de l'evesché de Tournay à l'evesché de Chartres, appartenant led. evesché de Tournay à messire Loys Guillart et led. evesché de Chartres à mons^r le cardinal du Liége; et que aud. an, au moys de novembre, fut acheté, dedans la ville de Rouen, plusieurs toilles blanches, canevatz, bonnetz et aultres marchandises, par ung nommé Jehan de Bonlieu, demourant oud. lieu de Rouen, qu'il feist conduire en la ville de Péronne, à ces propre coustz, et aussi que led. de Bonlieu avoyt acheté lesd. marchandises de ses propres deniers; et aprés que lesd. marchandises furent arrivées en lad. ville de Péronne, ung

nommé Germain Vyvyen, grenetier de Paris, et aultres qui estoient illec venu tous exprez pour les affaires dud. evesque de Chartres, délivrerent lesd. marchandises à ung nommé Éloy de Wigny, qui avoyt charge de Eustace Le Doyen; pour lors et entre aultres luy fut baillé cinquante-deux ballotz de toille blanche, quatre balles de canevatz, avecques ung tonneau de bonnetz, chemises et marroquins, pour mener, soubz les sauf-conduys desd. Le Doyen et Éloy, dud. lieu de Peronne en la ville de Vallenciennes et delivrer lad. marchandise à ung nommé maistre Anthoine Le Brum, qui avoyt charge dud. evesque de Chartres ou de ses commis de recepvoyr lad. marchandise pour parfournir et payer la caution, qui estoit de douze mil livres tournoys, pour raison desd. permutations; et aprés que led. Éloy eut receu lad. marchandise, qui estoit conducteur d'icelle, allant et contrevenant à sa promesse, feist arrester lad. marchandise par aucuns marchans des pays de l'Empereur, et ne fut pour lors lad. marchandise employée aux affaires dud. evesque, mais dict led. Durand que lad. marchandise n'a esté baillée aud. Heloy que pour passage et que led. Heloy n'avoyt et n'a rien à lad. marchandise;... dict aussi led. Durand que lesd. marchandises furent baillée aud. Heloy par telle condition que il ne la povoyt vendre;... dict aussi que pour faire hotter lad. marchandise, ung nommé Fortier vint exprés aud. lieu de Rouen, ouquel lieu il feist promesse aud. de Bonlieu qu'il luy feroyt dresser autant ou plus de marchandise qui luy en bailloyt et que icelle il feroit ramener par les chartier qui menoyent lad. marchandise; et dict aussi que aud. moys de novembre partit en la compagnye dud. de Bonlieu jusques en lad. ville de Péronne, en laquelle trouverent lad. marchandise chargée sur plusieurs chariotz pour mener en lad. ville de Vallenciennes,... ce que led. de Bonlieu volut empescher, mais pour obvier aud. empeschement, fut de rechef promis aud. de Bonlieu par led. Fortier et aultres qu'ilz luy feroyent de rechef autant ou plus de marchandise qu'il en bailloyt, et pour icelle ramener, feist led. Fortier marchander led. de Bonlieu ausd. chartiers, ce que n'a esté faict par led. Fortier, mais s'en revindrent tous lesd. chartiers à wydes... » (16 juillet); — vente par François de Bourdon, prieur de Corbeil et commandeur de Reims, à Jean Laliseau, marchand libraire et bourgeois de Paris, de 38 muids de vin blanc, clairet et vermeil, moyennant 123 l. 10 s. t. (19 juillet); — délivrance à la fabrique de l'église Saint-Étienne d'Essonnes par les exécuteurs testamentaires de François Le Beau, prêtre, chapelain en l'église de Paris, des trois quartiers de vigne, sis à Essonnes, légués par le défunt à ladite fabrique, à charge de services religieux (24 juillet et 4 octobre); — grosse, délivrée par le garde du sceau de la prévôté de Paris, d'un bail consenti pour neuf ans par Antoine Parceval, procureur au Châtelet de Paris, seigneur du fief des Marches à Viry-

sur-Seine, à Damien Andry, laboureur, de l'hôtel des Marches, moyennant trois muids de grain, deux de blé et un d'avoine, un pourceau gras d'un an et demi à deux ans et 10 douzaines de pigeons, bail passé par-devant Jean de Tréfoux et Jean Crozon, notaires, le 19 décembre 1524, jour du décès de Tréfoux (25 juillet); — vente par Charles Morice, bonnetier à Saint-Marcel, à Pierre Gaudoul, marchand libraire et bourgeois de Paris, de trois toises et demie de jardin, ruelle de Coupeaux, moyennant 24 l. t. (25 juillet); — bail pour un an par Chrétien de Bordeaux, marchand bonnetier au boulevard de la porte Saint-Jacques, à Chrétien Cheby, marchand à la porte Bordelle, de la chaussée des portes Bordelle et Saint-Victor, « fors et excepté Jehan Gobelin, Françoys Gobelyn, Jehan Canaye, Adrien Laurens, la vefve Jehan Le Peltre, Jehan Chevreuze, Guillaume Barbier, Anthoine Oudran et Julien Fessin, que led. bailleur a retenu et réservé à luy et sur lesquelz lesd. preneurs ne prandront aucune chose »; prix : 12 l. p. (26 juillet); — marché entre Jean Barbier, laboureur et carrier à Gentilly, et Claude Fredet, laboureur à Villejuif, pour la fourniture du moellon nécessaire à la construction d'un corps de maison à Villejuif, avec puits, « sur la roche, où il entant faire led. puys jusques contremont », et celle de deux charretées de pierre de taille; prix : 22 l. t. (4 août); — cession par Conrad Reschef, marchand libraire à Bâle, à Chrétien Wechel et sa femme, Michelle Robillart, du fonds de commerce, sis à Paris, grand rue Saint-Jacques, à l'Écu de Bâle, que ceux-ci avaient tenu jusqu'alors en qualité de facteurs de Reschef; prix : 2,466 écus d'or au soleil, payables à Francfort (1er août); — marché entre Jean Foutel, Pierre Bergère, maçons à Paris, et Jean Sausse, maçon à Notre-Dame-des-Champs, d'une part, et Pierre Houllet, maçon à Paris, d'autre, pour « lever ung mur de la chappelle du collége de Marmoutier à Paris, du costé du collége du Pleissis, de six piedz de hault, sur la machonnerye qui y est de present, ensemble continuer les deux encongnure et pilliers d'icelluy mur et asseoyr le lihays sur les entablement d'icelluy mur, relever une fourmette aud. mur, à la haulteur de la petite qui est faicte pour le present... »; le travail devra être achevé dans trois semaines; prix : 110 s. t. « de peine seullement » (2 août); — à la requête de Jean de Bonlieu, marchand à Rouen, Antoine Le Tourneur déclare qu'au mois d'août 1524, son maître, Louis Guillard, évêque de Tournay, voulant permuter avec le cardinal de Liège, évêque de Chartres, l'envoya en Flandre auprès de ce dernier; il se mit en rapports avec un marchand de France, Eustache Le Doyen, de Péronne, à qui un sauf-conduit du roi de France et un autre de l'Empereur, accordé à Éloy de Vimy, marchand de Cambrai, permettaient de trafiquer d'un pays dans l'autre; Louis Guillard, devant fournir une caution de 12,000 l. t. au cardinal et une autre de 9,000 l. t. aux banquiers chargés de l'expé-

dition des bulles, remit, en octobre, à Le Doyen une « grosse somme de deniers pour avoir marchandises à fournir lesd. cautions »; Le Doyen expédia des marchandises à Anvers, où Jean-Baptiste Galteroti la mit en vente; il fut alors délivré 6,000 l. t. pour les cautions et 400 florins furent, en outre, remis, à Malines, par Galteroti au vicaire de Tournay, représentant de l'évêque; peu après, Germain Vivian, grénetier de Paris, remit audit Éloy certaine quantité de marchandise, qui fut conduite à Valenciennes; « mais, doubtant led. Éloy que led. Eustace Le Doyen luy vouloit oster l'entrefaict et mise de lad. marchandise », il fit saisir celle-ci par quelques marchands dont il feignit être débiteur; cette circonstance causa un grand préjudice à l'évêque de Tournay; dont acte (3 août); — bail pour neuf ans, moyennant 100 l. t. pour les cinq premières années et 120 l. pour les quatre autres, par le collège de Sorbonne à Jean de Tartas, maître ès arts, licencié en droit, principal du collège de Lisieux, du collège de Calvi, dit la Petite-Sorbonne (9 et 20 août); — Remy Guillier, paveur à Paris, promet à André Le Roux, laboureur au Bourg-la-Reine, de prendre des Trésoriers de France, en son lieu et place et pour le lui céder, le barrage de Bourg-la-Reine; il recevra à cette occasion 4 écus d'or soleil pour son vin de marché (14 août); — partage entre Jean Laliseau, marchand libraire et bourgeois de Paris, comme ayant le droit de François Regnault (ayant lui-même le droit de Thomas Le Fèvre et Yolande Laliseau, sa femme) et le droit de Robert Cartel et Jeanne Laliseau, sa femme, lesdites Yolande et Jeanne, filles et héritières chacune pour un quart de Raoul Laliseau, d'une part, et Nicolas Cacheleu, marchand bonnetier à Paris, tuteur d'Antoine et Nicolas Laliseau, fils mineurs dudit Raoul et ses héritiers chacun pour un quart, d'autre part : la Licorne de la rue de la Baudroirie revient à Laliseau, à charge de payer 150 l. t. aux mineurs Laliseau, auxquels échoit la maison de la rue de la Bouclerie; suit le rapport d'expertise de Jean Le Breton et Nicolas Thierfaut, maçons, et Jean Le Comte, charpentier, jurés du Roi (10 août); — contrat de mariage de Jeanne Guillotois, fille de feu Jacques Guillotois, marchand libraire et bourgeois de Paris, et de Madeleine de Gourmont, et de Guillaume « Varrencorrem », aussi libraire à Paris; la veuve Guillotois donne notamment l'ouvroir du collège de Tréguier, pour une durée de sept ans; elle continuera à en payer le loyer, soit 9 l. t., pendant trois ans (27 août); — Toussaint Sconet, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, et sa femme, Vincente de Liège, reconnaissent que leur maison, à l'enseigne de la Rose, au Clos-Bruneau, doit 60 s. p. de rente à l'Hôtel-Dieu de Notre-Dame-des-Champs (11 août); — vente par Jean Petit l'aîné, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Claude Chevallon, mêmes qualités, de 17 l. t. sur le Rouet de la rue Saint-Jacques, propriété de Chevallon, moyen-

nant 234 l. t. (13 août); — à la requête d'Étienne Dyry, cordonnier à Corbeil, père de la blessée, Jacques Thibeaudeau, prêtre, chirurgien juré du Roi, déclare qu'il y a eu six semaines hier qu'il habilla et appareilla, en l'hôtel de Gilles Bidault, baudrayeur, près de Saint-Jacques-la-Boucherie, une fille de quatorze ans, originaire de Corbeil, blessée « aux parties pectoralles, du costé droict, au-dessoubz de l'oz surcullaire », par la corde du bateau (29 août); — Robert Fraude, messager de Sienne en l'Université de Paris, donne reçu à Jean de la Place et à Bernardin Corfou, écoliers toscans en l'Université, de deux paquets de lettres adressées à leur père, Antoine Corfou et Jean de la Place (27 août); — les deux écoliers toscans donnent reçu à Fraude des lettres et de l'argent qu'il a rapportés (20 décembre); — à la requête de Chrétien Bocher, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, Corneille de « Heuzedin », marchand et bourgeois de Paris, et Chrétien Tixier, enlumineur et bourgeois de Paris, attestent qu'ils ont vu, dix et quinze jours après la Saint-Jean-Baptiste dernière, Jeanne Feneuze aller et venir par les rues de Paris et qu'elle était enceinte (23 août); — Gilles de Gourmont, marchand libraire et bourgeois de Paris, engage son pupille Jean de la Porte, fils de Jean de la Porte et de Marguerite, aux chanoines de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, « jusques à ce qu'il ayt mué de voix », pour servir d'enfant de choeur (29 août); — testament de Marguerite Riffault, femme de Jean des Saulx, marchand et bourgeois de Paris, précédemment veuve de Pierre Carlet; lieu d'inhumation, le cimetière Saint-Séverin, « prés la porte du benoistier, où se tient Jaquet » (1er septembre); — donation entre vifs, à charge de service religieux et sous réserve d'usufruit et d'absence d'enfant du donateur, par Pierre Le Sage, marchand et bourgeois de Paris, à Jean Crozon, notaire à Paris, à Antoinette Le Sage, sa femme, soeur de Pierre, à [Pierre ?] Crozon, leur fils, et à leurs hoirs, de tous ses biens immeubles sis à Paris, Saint-Marcel, Arcueil et Montrouge (1er septembre); — échange de pièces de terre sises, l'une à Clamart, lieu-dit le Martray, l'autre à Issy, entre Jean Petit l'aîné et le jeune, marchands libraires jurés en l'Université de Paris et bourgeois de Paris, d'une part, et Noël Baudet, laboureur à Issy, d'autre (9 et 30 septembre); — « Jhesus Maria. Je Jehan Pernel, imprimeur de livres, demeurant à Paris, congnoys avoir fait marché à Françoys Regnault, lybraire juré en l'Université de Paris, de luy imprimer de ma petitte lettre moyenne dont j'é faitz les petis brevieres de Romme dernierement, le nombre et quantité de vint et cinq cens petiz brevieres de Romme, livrer papier et impression, rouge et noir, pour le prix et somme de quatorze frans le cent; et led. Françoys me doibt bailler le papier qu'i fauldra pour les xxve brevieres de Romme, pour le prix et somme de chascune rame de quinze soulz tournois, que luy prometz desduire

le premier et rabatre sur toulte lad. somme, et de la reste de la fasson et inpression, je luy prometz rabatre et desduire le tiers de la fasson et inpression sur ce que doibz aud. Françoys par deulx brevetz, c'es assavoir, quant l'inpression ce muntera troys frans, luy en rabatre ung franc, jucques à fin dud. breviere de Romme. Lesquelz xxv^{e} brevieres de Romme je les prometz commencer dedans six sepmainnes prochain venant et continuer jucques à fin, sans discontinuer, et les inprimer bien et deubment et bien corretz; lequel breviere, chascun volume, ce monte trente et ung feuille et demie, pareulx ceulx de la Tilmande; et ce il plaist aud. Françoys, quant je en auray inprimer VIII ou x feuilles, ce il luy plaist, il n'en prendra que v^{e} au prix dessusd. Ce marché fait à la charge moy, Jehan Pernel, je prometz aud. Françoys Regnault que les xxv^{e} brveieres achevez et livrez, où il les prendra entierement, je n'en prometz inprimer de deulx ans et demy, moy ne les miens, ne de mes lettres moyenne ne petitte de Forestier, bailler ne prester en aulcune maniere, sans fraulde, pour cause que led. Françoys prens tous mes brevieres de Romme » (13 septembre); — vente par Guillaume Galoppe, laboureur à Bièvres-le-Châtel, et Michelle Gaillon, sa femme, à Jean Petit l'aîné et Jean Petit le jeune, marchands libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, d'un quartier de vigne sis à Bièvres, lieu-dit les Roches, moyennant 9 l. t. (30 septembre); — bail par le collège de Beauvais à Germain Gervais l'aîné, marchand drapier et bourgeois de Paris, moyennant 10 l. t. de rente, rachetable pour 120 l., de la maison de la Heuze, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, que le preneur se propose de démolir, ainsi que la maison voisine, à l'enseigne du Coq, pour réédifier sur l'emplacement une maison à l'enseigne du Coq et de la Heuze (16 et 23 septembre); — engagement par Jean de la Vairie, écuyer, sieur de Montguerré au pays du Maine, de rembourser, avant le jour des Rois, à Jean Errault et Jacques Thahureau les 150 l. t. qu'ils lui ont prêtées, le 15 décembre, pour lui permettre de sortir des prisons du Châtelet, où il était détenu à la requête de Jean Bressel (17 décembre); — bail pour quatre ans par Brénard Aubery, marchand libraire et bourgeois de Paris, agissant au nom de Guillaume Corsette, dit de Bouzancourt, écuyer, sieur de Cheneville près Amiens, à Jean Le Fèvre, libraire, rue Saint-Victor, d'une maison sise même rue, « en laquelle est pour enseigne, contre le mur, la Corne de Cerf », moyennant 20 l. t. de loyer (11 septembre); — bail pour neuf ans par Christophe Hennequin, conseiller en Parlement, seigneur de Villeflix et Dampmartin, à Jacques Le Clerc, laboureur à Noisy-le-Grand, et à son frère Pierre, laboureur à Jossigny, de l'hôtel des Arches, sis audit Noisy (18 septembre); — vente par Jean Gadois, prêtre, curé de Minières en Gâtinais, à Gilles de Gourmont, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de

Paris, agissant pour Jean de Breuilly, libraire à Paris, d'une rente de 60 s. t. sur une maison au Clos-Bruneau, à l'Image Sainte-Geneviève, acquise par Gadois de Jean Gaultier, imprimeur de livres à Paris, et Jeanne Ladoire, sa femme; prix : 42 l. t. (27 et 28 septembre); — délivrance au collège de Sorbonne par Jean Langlace, prêtre, chanoine d'Amiens, et Pierre Valet, prêtre, chapelain de ladite église, d'un legs de 10 écus d'or soleil fait par Claude Rongnart, docteur en théologie, compagnon dudit collège, pour l'augmentation de la fondation d'un salut (4 et 6 octobre); — Jean Aubouyn, prêtre, vicaire de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, atteste que Pierre du Parc, marchand chandelier de suif, et Jean Perrot, mercier et bourgeois de Paris, se sont aujourd'hui constitués caution de Christophe de la Roche pour 60 l. p. envers l'officialité de Paris, qui le détenait prisonnier (10 octobre); — bail pour deux ans, moyennant 300 l. t. par an, de la commanderie du Bourgay en Normandie, consenti par Guillaume Quinon, prieur de Saint-Jean-en-l'Ile près Corbeil et commandeur de Saint-Jean-de-Latran à Paris, au nom de son frère, Jean Quinon, commandeur du Bourgay, au profit de Bertin Tisserand, marchand à « Arcansy » (16 octobre); — Nicolas Prévôt, marchand libraire, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, s'engage à imprimer, pour le compte d'Ambroise Girault, marchand libraire et bourgeois de Paris, et pour celui de Macé Virois, libraire à Issoudun, 600 missels à l'usage de Bourges, « et une main par dessus pour les imperfections »; on lui fournira le papier, lui-même fournira l'encre, rouge et noire; le travail devra être achevé le 15 avril; prix : 40 s. t. par journée de quatre formes à 600 feuilles et une main; ces 600 missels seront vendus en commun par Prévôt, Girault et Virois, « en payant chacun par tiers le pappier, impression et façon » (18 octobre); — bail pour trois ans de la cure de Rueil-en-Parisis consenti par Jean Mallevau, prêtre, à Jacques Saulsoye, prêtre, moyennant par an 80 l. t., un pourceau gras de 40 s. p., un caqué de verjus de 12 setiers, et à charge d'héberger le bailleur et sa suite quatre fois l'an (24 octobre et 2 novembre); — bail « à tiltre de pur et chef cens » consenti par le collège de Dormans, dit de Beauvais, à Guillaume Marchand, pêcheur à Noisiel, de trois quartiers « d'isle, en une piece, assise en la riviere de Marne, appellée l'isle de Ruterrant », contigüe, d'un côté, à un bras d'eau dit la Forêt des chanoines du Vivier; montant du cens : 4 s. 6 d. p. (27 octobre); — vente par Louis Royer, marchand libraire et bourgeois de Paris, à Guillaume Bellandeau, marchand à Tours, « de douze cens paires d'heures, à l'usage de Romme, langage d'Espaigne, du volume des carrez, à crochetz, reliefz, dorez et acoustrez bien et deuement, les deux pars en ayz de boys, fermans à deux fermoirs, et l'aultre tierce partie en aiz de pappier, fermans à crochet », à livrer à Paris, un tiers à la Chandeleur, un second à la

Notre-Dame d'août, le reste à la Chandeleur suivante; durant ce temps, Royer ne pourra vendre de telles heures ni Bellandeau en faire imprimer; prix : 14 l. 10 s. t. le cent (27 octobre); — vente par la Faculté de théologie en l'Université de Paris à Jean Gobelin, marchand-teinturier en écarlate, bourgeois de Saint-Marcel, de 10 l. t. de rente sur une maison rue Mouffetard, à l'enseigne des Maillets, moyennant 120 l. t. (2 novembre); — bail de sa cure, pour trois ans, par Pierre Tempête, prêtre, docteur régent en la Faculté de théologie en l'Université de Paris, curé de l'église Saint-Saturnin de Champigny-sur-Marne, à Toussaint Bontemps, prêtre, moyennant 80 l. t. par an, plus un muid et demi du cru des vignes de la cure, un cent de foin, un setier d'avoine, mesure de Paris, et à charge de payer 5 s. t. au bailleur toutes les fois qu'il viendra à Champigny (10 novembre); — bail de sa cure, pour trois ans, par François de Bourdon, prieur de Saint-Jean-en-l'Ile près Corbeil, commandeur du temple de Reims, curé de l'église Saint-Jean-Baptiste de Romescamps, à Raoul des Croix, prêtre, et Étienne des Croix, laboureur, moyennant 20 écus d'or soleil par an (11 novembre); — bail pour neuf ans de la chapelle Saint-Ladre de Montargis par Jean d'Authois, prêtre, chapelain de cette chapelle, à Bonaventure Hureau, prêtre, maître et administrateur de la maladrerie de Montargis, et Jérôme Hureau, son frère, praticien en cour laye, moyennant 12 l. t. par an (27 novembre); — Jacques de Bourbon, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, commandeur de Saint-Maulvis, procureur du commun trésor de Rhodes, somme Jean Hotman, marchand orfèvre et bourgeois de Paris, de ne se point dessaisir des 1,000 écus soleil que lui a déposés frère François de Bourdon, détenteur d'une mitre à lui engagée pour 100 écus par l'évêque de Tréguier, « laquelle mictre led. de Bourdon a prestée au feu evesque de Rosse » (1er décembre); — Gaucher d'Yddeville, chevalier, bailli de Troyes, maître d'hôtel du Roi et premier maître d'hôtel des Enfants de France, certifie que frère Jacques Le Roi, abbé de Saint-Florentin, est aumônier ordinaire des Enfants de France (1er décembre); — bail pour trois ans par Jacques de Bourbon, commandeur de Villedieu de la Montagne, au diocèse de Rouen, de cette commanderie à Jacques de la Campagne, marchand à Formerie, moyennant 800 l. t. par an et à charge d'héberger le bailleur et sa suite toutes les fois qu'il viendra à la commanderie, à raison de trois jours chaque fois (5 décembre); — cession par Jean Daillet, prieur de Saint-Nicolas de Moressart, au diocèse de Meaux, à la fabrique de l'église du lieu, en vue de permettre l'agrandissement de l'église et du cimetière, d'un jardin de 23 perches, à charge de 2 s. p. de rente (11 décembre); — engagement par Cosme Le Comte, courrier de Lyon, demeurant à Paris, d'obtenir en cour de Rome, dans le délai de deux mois et demi, une signature en forme

d'absolution pour Raoul Estumble(?), prêtre, demeurant à Torcy-le-Grand, au diocèse de Rouen; prix : 62 s. t. (24 décembre); — bail pour cinq ans par le collège de Sorbonne à Georges Hopyl, marchand libraire, et à Jean Riotte le jeune, marchand bourgeois de Paris, du Chevalier au Cygne de la rue Saint-Jacques, « qui fut feu m^e^ Pierre Feraris », pour 80 l. t. par an; les preneurs seront tenus, à l'expiration du bail, de remettre les lieux en état s'ils ont démoli quelque chose pour installer leurs presses ou autrement; le bail sera résilié de plein droit si les preneurs manquent à payer deux termes consécutifs, s'ils louent, sans le consentement du bailleur, à des « louaigiers, escolliers et autres », ou s'ils ne sont pas de bonne vie et mœurs (20 décembre); — abandon par Jean de Fay, écuyer, seigneur de Launoy et commissaire de l'artillerie du roi, à Jean de la Rivière, écuyer, aussi commissaire de l'artillerie, de sa part dans les biens confisqués et donnés par le roi auxdits de Fay et de la Rivière, d'Imbert Cottignac, d'Arles; prix : 600 écus d'or soleil (20 décembre); — bail de sa cure, pour trois ans, par Jean Daillet, prêtre, de l'ordre de Saint-Benoît, curé commendataire de Saint-Martin de Solers, à Antoine Chéron, prêtre, moyennant 105 l. t. l'an et à charge de l'héberger, lui, ses gens et ses chevaux quatre fois l'an, pendant trois jours et trois nuits « naturelz » chacune fois (29 décembre); — bail de sa chapelle, pour trois ans, moyennant 22 l. t. et une douzaine de fromages par an, par Jean Dauchois, prêtre, chapelain de la chapelle Sainte-Marguerite en l'église de Sancy, au diocèse de Meaux, à Nicolas Messager, laboureur à Coulommes (9 janvier 1527); — contrat établissant dans quelles conditions Jean Le Cirier, avocat en Parlement, seigneur du Plessier-sur-Autheuil, confie, pour six ans, à Pierre de la Corne, laboureur à Sucy-en-Brye, et sa femme, la garde de son logis de Sucy (8 janvier); — bail pour six ans par Yolande Bonhomme, veuve de Thielman Kerver, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Jacques Girault, enlumineur, d'un petit corps d'hôtel contenant ouvroir sur rue, trois chambres, grenier et cellier, faisant partie de la Licorne, rue Saint-Jacques; prix : 24 l. t. l'an (11 janvier); — Bastien Bernard, tombier à Paris, s'engage vis-à-vis d'Hubert de Bourdon, commandeur de « Biche », et de Jean de Bourdon, prêtre, chanoine de Reims, à achever, moyennant 9 l. t., la pierre tombale de François de Bourdon, prieur de Corbeil, commandée par ce dernier à Mathieu Le Moine; à livrer, dans quinze jours, au port au sablon de Corbeil (12 janvier); — marché entre Jean Bourdet, voiturier par terre à Saint-Marcel, et Étienne Baudon, prêtre, procureur du collège de Montaigu, pour l'enlèvement de terres et gravois, à l'occasion de la construction d'un bâtiment neuf; prix : 6 l. t. par cent tombereaux, payables au fur et à mesure de l'enlèvement (15 janvier); — à la requête de Jean Huan, prêtre, chanoine

de Châlons en Champagne, agissant pour Jean Papillon, chanoine de Meaux, Jean Pacault, chanoine de Cambrai, déclare que Julien Charron, originaire de Bretagne, est mort à Rome, il y a environ un an, en l'hôtel du cardinal de Rangon, sis au bourg Saint-Pierre, qu'il a été inhumé en l'abbaye de Saint-Grégoire, et que le défunt lui avait dit « qu'il estoit vacqué une prébande de l'église de Meaulx, soubz ung mandat qu'il avoit obtenu, de laquelle on luy présentoit et refusoit récompence » (20 janvier); — contrat de mariage d'Henri II, roi de Navarre, et de Marguerite de France, duchesse d'Alençon et de Berry, etc. (24 janvier); — marché entre Étienne Baudon, procureur du collège de Montaigu, et les carriers Jean Troche, de Notre-Dame-des-Champs, et Guillaume Barbier, de Saint-Marcel, pour la fourniture du cliquart et du haut liais de Vaugirard, et du moëllon de Vaugirard, de Saint-Marcel ou de Notre-Dame-des-Champs, nécessaires aux travaux du collège, « parmy seize deniers parisis pour chascun pied de lad. pierre de cliquart et hault lyays, pierre au pied, bon, comme dit est, pour chascun cheriot de carreaulx, tant double que simples de lad. pierre, quatorze solz parisis », payables au fur et à mesure des livraisons; il sera fait un rabais de six chariots de carreaux (28 janvier); — autre marché avec Jean de Froncières, maçon, tailleur de pierre à Paris; prix : 3 s. 4 d. t. la toise en terre; 5 s. p. la toise hors terre (28 janvier); — Pierre Hanin, marchand à Paris, met sa fille Thomasse, âgée de neuf ans, en apprentissage chez Guillaume Brèchebourde, laboureur et voiturier par terre à Notre-Dame-des-Champs, dont la femme, Jeanne, est chandelière de cire; Thomasse sera entièrement à la charge de ses maîtres, qui paieront 8 l. t. à Pierre Hanin à l'expiration de la période d'apprentissage, ou, en cas de décès de Thomasse, une somme proportionnelle (28 janvier); — vente par Denis Courtois, laboureur à Vauboyen, à Jean Petit l'aîné et Jean Petit le jeune, marchands libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, de deux perches de vigne, à Bièvres, lieu-dit les Roches, attenant à une pièce appartenant aux acheteurs, pour 4 l. t. (23 janvier); — marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Michel Faroul, prêtre, chapelain de la chapelle fondée en l'église Notre-Dame de Mantes, et Simon Faroul, son frère, mesureur au grenier à sel de Mantes, pour la fourniture d'une tombe de liais, pierre rousse, de 9 pieds moins 2 pouces sur 4 pieds et demi moins un pouce, à deux personnages, un praticien et une bourgeoise, sous un chapiteau garni d'un Abraham et d'anges, les piliers latéraux abritant, du côté de l'homme, S. Jacques, S. Simon et S. Barthélemi; du côté de la femme, la Vierge, S. Michel et Ste Catherine, les Évangélistes aux quatre coins, à l'entour l'inscription et les écussons qui seront fournis; à livrer avant la Pentecôte, en l'église Saint-Maclou de Mantes, sur la sépulture de Jacques Faroul;

prix : 12 écus d'or soleil (5 février) ; — devis des travaux de charpenterie à exécuter aux Jacobins de Paris pour faire dix chambres de 8 pieds de haut, dont quatre chambres sur cour et six sur jardin ; marché entre Antoine d'Oe, procureur des religieux, et Jean Naudin, charpentier de la grande cognée à Paris ; prix : 100 l. t. (8 février) ; — contrat de mariage de Catherine Burgensis, fille de Louis Burgensis, chevalier, conseiller et premier médecin du roi, et de Pierre de Hacqueville, licencié en lois, avocat en Parlement, sieur d'Ons-en-Bray et d'Attichy en partie, fils de Raoul de Hacqueville et d'Anne de « Mustrecolle » (10 février) ; — marché entre Gilet Le Franc, maçon à Issy, et Chrétien de Bordeaux, sergent à verge au Châtelet, pour la construction d'un corps d'hôtel sur les fossés, entre la porte Saint-Jacques et la porte Saint-Marcel, lieu-dit le Clos-Sainte-Geneviève ; prix : 7 s. t. la toise (19 février) ; — Pierre des Rieux, marchand apothicaire, épicier, bourgeois de Paris, Pierre de la Vergne et Pierre de Villiers, écoliers, étudiant à Paris, attestent l'impossibilité de quitter Paris dans laquelle se trouve Louis de la « Girenne (?) », écuyer, archer sous la charge du vicomte de Touraine, atteint depuis huit jours d'un catarrhe au visage, côté gauche, et d'un flux de ventre (21 février) ; — marché entre les Chartreux de Paris et Thomas Marcade, charpentier de la grande cognée à Santeny, pour la charpente d'une grange de six travées à reconstruire à Villeneuve-le-Roi ; prix, pour main-d'œuvre et fourniture de bois, 550 l. t. (24 février) ; — Thomas Ansoult, imprimeur de livres, demeurant actuellement à Paris, remet à Nicolas Josse, aussi imprimeur à Paris, 12 écus d'or soleil, 3 mailles à l'empereur, valant 22 s. 6 d. t. pièce, une robe noire doublée de demi-ostende, un pourpoint de serge noire doublé de drap gris, une paire de chausses noires, un bonnet rouge, le tout à usage d'homme, plus un coffre en chêne : si Ansoult ne revenait pas du voyage qu'il est à la veille d'entreprendre, Josse donnerait 10 écus et les effets au frère de Thomas, Mathieu, et, en cas de prédécès de celui-ci, les 10 écus à Jean, son autre frère, les effets restant à Josse ; si Jean décédait mineur, les 10 écus reviendraient à Barbe, fille de Josse et filleule de Thomas, qui, en tout état de cause, hériterait des deux vaches louées par Thomas 40 s. t. l'an, à Fontenay-sous-Bois, et du coffre en chêne ; celui-ci écherrait à Claude, sœur de Barbe, décédée non mariée ; en cas de prédécès de Barbe, la valeur des deux vaches servirait à acheter une robe de 10 l. t. à Barbe, femme de Josse, le surplus revenant à ses enfants ; Nicolas Josse aurait un écu pour lui, et sa femme, commère de Thomas, l'autre ; avec les trois mailles, Josse ferait prier pour l'âme d'Ansoult (27 février) ; — devis des travaux de charpenterie à faire pour les Jacobins de Paris pour édifier, en un corps d'hôtel de 11 toises sur 4, dix-neuf chambres, dont neuf sur cour et dix sur jardin, avec couloir cen-

tral de 6 pieds de large, et un autre pour gagner l'escalier; marché avec Pierre Nodin, charpentier de la grande cognée à Paris, pour l'exécution de ces travaux, pour la Quasimodo, moyennant 160 l. t. (28 février); — marché entre les Chartreux de Paris et Laurent Thomas, maçon de plâtre à Santeny, pour la maçonnerie et couverture de leur vieille grange de Villeneuve-le-Roi (2 mars); — marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Pierre Morcant, prêtre, à la Chapelle-la-Reine, et Julien Ruflay, laboureur à Obsonville, exécuteurs testamentaires de Jean Ruflay, prêtre, pour la fourniture d'une tombe de liais de 7 pieds sur 3 et demi, à un homme d'église, « selon le pourtraict qui leur a monstré », tenant un calice; les Évangélistes aux quatre coins, l'inscription autour, à livrer pour la Nativité, en l'église d'Ury, le transport de Grez à Ury et la pose restant à la charge des exécuteurs; prix : 14 l. t. (6 mars); — bail pour trois ans par Julien Lunel, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, agissant au nom de frère Jean Lunel, abbé de Saint-Sébastien près Rome, à Jean Radel, prêtre à Paris, et Jean Lenfant, marchand orfèvre et bourgeois de Paris, des « questes, confrairies, dons, aulmosnes et biens faictz que led. reverend, à cause de sad. abbaye, a droict de prandre par tous les dioceses du duchié de Bretaigne », moyennant 12 écus et demi d'or soleil par diocèse et par an, somme variable suivant l'extension ou la restriction des autorisations épiscopales et autres (7 mars); — bail par Hugues Marmier, chanoine de Troyes, agissant pour Juvenel Coiffart, aussi chanoine de Troyes, à Simon Marcel d'une chambre sur rue et d'une étude sur cour au collège de Cambrai, au deuxième étage du bâtiment de la communauté; prix : 8 l. par an (12 mars); — bail pour trois ans par Clément de la Porte, religieux de Vézelay, agissant pour Jean Chevalier, clerc, curé de l'église Saint-Martin de « la Brece sur Bryerre », au diocèse de Sens, de cette cure à Pierre Roulleau, prêtre, moyennant 90 l. t. par an (13 mars); — bail pour trois ans par le collège du Plessis à Jean Machecrier, dit du Tot, seigneur du lieu, de la seigneurie de Senneville-en-Caux, moyennant 360 l. t. par an (15 et 21 mars); — bail pour neuf ans par Jeanne du Chêne, veuve d'Aignen Drouet, écrivain à Paris, en son nom et au nom de Jeanne l'Ane, veuve de Charles du Chêne, écrivain à Paris, à Nicolas Gentil, laboureur à Fontenay près Bagneux, d'un quartier et demi de vigne en friche audit lieu, en deux pièces, lieux-dits la Platrière et aux Ferrières, pour 12 s. p. par an (16 mars); — délivrance au collège de Cornouailles par Jean Thouroude, prêtre, notaire de la conservation des privilèges apostoliques de l'Université et chanoine de Poissy, et par Jean Moreau, prêtre, curé de Chadurie, exécuteurs testamentaires de Pierre Pierre, prêtre, curé de Cernay-la-Ville, vicaire de l'église Saint-Yves et principal du collège de Cornouailles, d'un legs de

20 s. p. de rente, à charge d'un service religieux le 31 mars, jour du décès du légateur (16 mars); — reçu délivré par Poncet Le Preux, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, Germaine Pigouchet, sa femme, et Jeanne Dupont, veuve de Philippe Pigouchet et mère de Germaine, à Jacques d'Angennes, chevalier, seigneur de Rambouillet, d'une somme de 200 l. t. (18 mars); — vente par Jean de Charpaignes, secrétaire du roi de Navarre et trésorier de Rodez, à Blaise Sicart, conservateur du comté de Rodez, de son office de trésorier, moyennant 2,500 l. t. (23 mars); — reçu délivré par Guillaume Riche, alias Cernuti, neveu et facteur de Jean Cernuti, banquier à Lyon, à Jean Brinon, chevalier, seigneur de Villennes, Médan et Auteuil, conseiller du Roi, premier président au parlement de Rouen, chancelier d'Alençon et Berry, de 225 écus soleil sur les 425 dus pour l'expédition des bulles passées au profit de Georges d'Armagnac, protonotaire du saint-siège, comme abbé de S. Ambroise de Bourges (24 mars); — bail, de Pâques prochain au jour de Carême prenant suivant, par Jean Picquet, boucher et bourgeois de Paris, à Denis Pinson, boucher et bourgeois de Paris, d'un étal à boucher, dépendant de la maison de Picquet, en la Boucherie Sainte-Geneviève, « avec la personne dud. Picquet pour vendre et debiter cher qui lui sera baillée par led. Pinson », moyennant 40 s. p. par semaine, plus la viande nécessaire à la nourriture de Picquet, sa femme et ses enfants, Picquet ayant en outre, pour lui, droit au pain (inachevé et cancellé); — bail pour douze ans par le collège de Dainville à Ponce Le Preux, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, agissant pour sa belle-mère, Jeanne Ponceau, veuve de Philippe Pigouchet, et à Pierre Ataignant, libraire à Paris, gendre de ladite Jeanne, d'une maison, rue de la Harpe, actuellement occupée par les preneurs; prix : 30 l. t. l'an (28 mars); — assignation du douaire dé Marguerite de France, reine de Navarre (29 mars); — vente par Jean Boudignon, maréchal, et Marguerite Momblet, sa femme, Étienne Boivin, laboureur à Notre-Dame-des-Champs, et sa femme, Jeanne Momblet, et par Jacques Momblet, maçon, à Georges Hopyl, bourgeois de Paris, d'une maison, cour et jardin à Notre-Dame-des-Champs, en la Grand Rue, moyennant 15 l. p. (1er avril); — bail pour neuf ans par Louis Royer, marchand libraire et bourgeois de Paris, à Ferry David, dit Morisset, marchand laboureur à Boulaine, de 16 arpents de terre, sis à Méru, moyennant, par an, un muid de blé froment, mesure de Pontoise (2 avril); — marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Barthélemy Michel, prêtre, curé de Saint-Ouen « de Tuitauger », au diocèse d'Évreux, pour la fourniture d'une tombe de liais de 9 pieds sur 4 et demi, à un chanoine; de chaque côté, un pilier double, où seront les douze apôtres; un tabernacle à un Abraham et deux anges sur la tête, les Évangélistes

aux coins, l'épitaphe et les armes à l'entour, le visage et les mains en marbre blanc; à livrer en la cathédrale d'Évreux, avant la mi-août; prix : 18 écus d'or soleil (2 avril); — vente par Claude Petit et Guillaume Havart, laboureurs à Villaine, tant en leur nom que comme tuteurs de Martin et Marion Petit, enfants de Claude Petit et de Jeanne Marchebonne, sa première femme, à Louis Royer, marchand libraire et bourgeois de Paris, d'un quartier de vigne à Massy, lieu-dit les Treilles, moyennant 18 l. t. (6 avril); — don par Hennequin de Bréda, libraire, demeurant naguère à Paris et s'y trouvant actuellement, à Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, de toute la marchandise de librairie qui lui appartient, tant à Lyon qu'ailleurs, « ce don et transport faict pour la bonne et vraye amour que led. donnateur a et dict avoir aud. Petit » (15 avril).

Ernest Coyecque.

(A suivre.)

PRIVILÈGE DU ROI

POUR LE *JOURNAL DES SAVANTS.*

(31 mai 1669.)

Un privilège, d'une durée de vingt ans, pour la publication du *Journal des Savants*, fut accordé par Louis XIV au conseiller Denis de Salo, à la date du 8 août 1664. Dès le troisième numéro, la publication était interrompue; mais elle devait être bientôt reprise, en 1666, par l'abbé Gallois, familier de Colbert, qui, à quelques années de là, obtenait en son nom un nouveau privilège pour douze ans, à la date du 31 mai 1669[1]. C'est le texte de ce dernier privilège qui est publié ici d'après une copie conservée aux fol. 93-94 v° du manuscrit français 21481 de la Bibliothèque nationale.

H. O.

Permission pour le S^r^ Galloys de faire le Journal des Sçavans.

Louis, par la grace de Dieu, roy de France et de Navarre, à nos amez et feaux les gens tenans nos cours de parlement, maistres des requestes ordinaires de nostre hostel, baillis et senechaux, prevosts,

---

1. Voy. l'histoire du *Journal des Savants*, imprimée par H. Cocheris en tête de la *Table* du même journal (Paris, 1860, in-4°). M. Cocheris (p. II, note 1) a reproduit l'extrait du premier privilège, dont il n'a pu retrouver le texte original, tel qu'il est imprimé en tête du premier numéro de 1666 du *Journal des Savants;* il a aussi donné (p. XIV, note 1) l'extrait du second privilège, tel qu'il est imprimé à la fin du numéro du 2 septembre 1669.

leurs lieutenans et à tous autres officiers et justiciers qu'il appartiendra, salut. Les sciences et les lettres estant les plus solides et les plus considérables ornemens des estats, nous avons marqué pour elles tant d'amour que nous avons honnoré des tesmoignages de nostre estime et de nostre bienveillance tous ceux dont le rare merite est venu à nostre connoissance, non seullement d'entre nos subjets qui les cultivent, mais aussy dans les pays les plus esloignez; et, comme nous ne nous contentons pas de les maintenir et que nostre intention est de contribuer en ce qui depend de nous pour les mettre dans leur plus haut lustre et leur entiere perfection, nous avions jugé que pour donner à nos subjets tous les moyens possibles d'y bien reussir, il leur estoit advantageux et necessaire d'avoir un journal tres exact, dans lequel ils pussent apprendre tout ce qui se passe dans l'Europe contenant les lettres et qu'il estoit important que celuy que nous voulions choisir pour conduire cet ouvrage fust d'une capacité à nous connüe, c'est pourquoy nous aurions cy devant jetté les yeux sur le S^r^ de Salo, conseiller en nostre parlement de Paris, auquel nous en avons accordé la permission dès l'année 1664, lequel estant depuis peu decedé, après y avoir travaillé avec succez et approbation de nous et du public et voulant remplir cette place d'une personne dont le merite et la capacité puisse continuer un travail si utile et agreable au public et si heureusement estably pour la reputation des lettres, bien informé de l'erudition, esperiance, vigilance, capacité et application particuliere aux sciences de nostre cher et bien amé Jean Galloys, prestre, chanoine de Saint-Estienne-des-Grecs de nostre bonne ville de Paris, mesmes qu'il a composé ledit *Journal* depuis trois ans à nostre satisfaction et celle de tous les gens de lettres, de maniere qu'à l'imitation de celuy-cy on en auroit fait de semblables dans les pays estrangers, nous avons crû ne pouvoir faire un meilleur choix que de sa personne pour cet effet. A ces causes nous avons audit S^r^ Galloys permis et accordé, permettons et accordons par ces presentes, signées de nostre main, de faire et composer doresnavant le *Journal des Sçavans* pour estre imprimé par tel libraire ou imprimeur qu'il voudra choisir, lequel il donnera au public de temps en temps, en langue françoise ou latine, dans lequel il pourra comprendre la qualité des livres qui seront imprimez dans toute l'Europe, les diverses experiences, les nouvelles descouvertes qui se font dans tous les arts, les nouvelles sur les sciences, qui seront donnez dans les journaux des pays estrangers, faits à l'imitation de celui-cy, et generallement ce qui regarde les sciences et peut estre digne de la curiosité des gens de lettres, excepté neantmoins les livres qui traiteront de la foy et qui viendront des pays suspets d'heresie, qui ne seront compris dans ledit *Journal*, qu'après l'approbation de ceux à qui la connoissance en appartient; lequel *Journal* ledit Galloys, ou

tout autre qui aura son droit, pourra debiter seul deurant douze ans à commancer du jour et datte que ledit *Journal* commencera d'estre publié, à la charge que l'impression d'icelluy se fera sur de bon papier et correctement. Deffendons à tous libraires, imprimeurs ou autres personnes, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, d'imprimer, ou faire imprimer, vendre et debiter par toutes les terres de nostre obeissance ledit *Journal*, ou partie d'icelluy, durant ledit temps, sans le consentement expresse dudit S^r^ Gallois ou de ceux qui auront charge de luy, sur peine de confiscation des exemplaires, de trois mil livres d'amende, dont la tierce partie à nous, un tiers aux pauvres enfermez et l'autre tiers au denonciateur, et de tous depens, dommages et interests envers luy, à la charge que chaque fois que ledit *Journal* sera imprimé il en mettra un exemplaire en chacune de nos deux bibliotecques et un autre en celle de nostre tres cher et feal le S^r^ Seguier, chevallier, chancellier de France, avant que de l'exposer au public, à peine de nullité des presentes. Si vous mandons que de tout le contenu en ces presentes vous fassiez et souffriez jouir et user plainement et paisiblement ledit S^r^ Galloys, ou ceux qui auront droit de luy, sans souffrir qu'il soit fait et donné aucun trouble ou empeschement; au contraire, mandons au premier nostre huissier, ou sergent, sur ce requis de faire pour l'execution des presentes tous actes, saisies et exploits à ce requis et necessaires, sans demander autre congé, ny permission, nonobstant clameur de haro, charte normande et lettres à ce contraires; voulons qu'en mettant au commencement et à la fin dudit *Journal*, un extrait des presentes, elles soient tenües pour deuement signifiées ausdits sindics et autres, car tel est nostre plaisir. Donné à Saint-Germain-en-Laye, le dernier jour de may, l'an de grace mil six cent soixante-neuf, et de nostre regne le vingt-sixième. *Signé :* Louis; et plus bas : *Par le Roy :* Colbert.

ÉPITAPHE DE JEAN DE NEYRON

PRIEUR DE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS DE PARIS PUIS DE SAINT-BÉNIGNE DE DIJON.

(1623.)

En 1594, trois religieux du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, François Chapelier, Jean de Neyron et Antoine Georges, prétendaient en même temps à la possession de la charge de prieur. Un arrêt du Grand Conseil, du 23 août 1594, décida en faveur de François Chapelier[1], bien que Jean de Neyron eût reçu des bulles de provision du prieuré dès le 9 juillet 1591;

1. Archives nationales, V^b^ 162; cf. V^b^ 160.

aussi Dom Marrier et après lui les auteurs de la *Gallia christiana*[1] ne l'ont-ils pas compris dans la liste des prieurs de Saint-Martin-des-Champs.

Jean de Neyron mourut, à trente ans de là, prieur de l'abbaye de Saint-Bénigne de Dijon, le 25 mars 1623. Son épitaphe, qui rappelle son premier titre de prieur de Saint-Martin-des-Champs, existe encore dans l'ancienne église de Saint-Bénigne, sous la troisième arcade du bas-côté gauche ; elle est gravée en lettres capitales romaines, sur une dalle de pierre, mesurant 2m40 de long sur 1m32 de large, au bas de laquelle est figuré, dans une couronne de laurier, l'agneau pascal tenant une bannière[2].

H. O.

D O M
CVIVS SACROS HÆC VRNA CINERES CAPIT (SPERAMVS) ANIMA CŒLESTEM PERAMBVLAT AVLAM HIC QVONDĀ DN̄S IOANNES DE NEYRON VOCATVS IN ALMA THEOSOPHICÆ FACVLTATE PARISIENSI DOCTORALI LAVREA INSIGNITVS, VIR FVIT ET OPERE ET SERMONE POTENS, OBSERVANTIÆ REGVLARIS ET ANIMARVM SALVTIS SITIENTISSIMVS, HVIVSCE DOMVS PRIOR FÆLICIBVS AVSPICIIS CLAVVM TENVIT, QVI ANTEA SANCTI MARTINI A CAMPIS LVTETIÆ ARCHIMANDRITA FVERAT OBIIT ANNO DOMINI M · DC · XXIII · DIE VIGESIMO QVINTO MENSIS MARTII SVI, ET SVIS ET EXTERNIS MAXIMVM DESIDERIVM RELINQVENS.

(Agneau pascal.)

1. Tome VII, col. 541.

2. Le texte de cette épitaphe a été récemment publié par M. G. Dumay dans les *Mémoires de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or*, t. X (1878-1884), p. 121.

LE PORT AU PLATRE D'APPOIGNY.

Le plâtre a joué un grand rôle dans les constructions de Paris : si les édifices principaux, palais, hôtels, églises, employaient la pierre extraite des carrières de Montrouge et des environs, on utilisait le bois et le plâtre pour la construction des maisons particulières ; les anciens annalistes, les étrangers même qui ont fait l'éloge de Paris, n'ont pas oublié de mentionner cette production naturelle, tel le Prussien Knobelsdorf, au XVI[e] siècle. Henri IV, avec sa verve gasconne, pouvait dire qu'il avait trouvé une ville bâtie en bois et qu'il l'avait transformée en une cité de marbre. Plusieurs rues du vieux Paris devaient leurs noms, qui remontaient au XIII[e] siècle, à ce produit du sol. La rue Jean-Jacques Rousseau, habitée dès 1283, s'appelait rue *Maverse, où il y a une plâtrière ;* elle devait son nom à une plâtrière qu'on y avait établie au commencement du même siècle. La rue du *Plâtre*, au Marais, était bordée de constructions dès l'année 1220; on l'appelait, en 1240, rue Jehan-Saint-Pol. En 1280, c'était la rue au *Plâtre*, depuis *Plâtrière* ou du *Plâtre*. La rue du *Plâtre-Saint-Jacques*, non loin de la place Maubert, devait son nom à une plâtrière qu'on y avait ouverte et aux plâtriers qui l'habitaient au commencement du XIII[e] siècle. De 1247 à 1254, c'était la rue des *Plâtriers ;* en 1300, rue *Plâtrière ;* enfin rue au *Plâtre* au XV[e] siècle et depuis. Dans le Compte de Simon Gauchet, en 1369, reproduit par Sauval, il est parlé d'une tour dont Guillaume Coquille, dit Loriaux, était le concierge : « *Plâtre*, chevron, pierre et ardoise pour les ouvrages de la tour La Guette et de la porte du pont de fust de l'Isle-Notre-Dame, et de la chaux municipale que l'on faisait en la petite Bretagne et où on y hébergeait le mortier. » Le Collège de Cornouailles, étant situé au n° 20 de cette rue, a dû donner son nom au dépôt municipal où l'on « hébergeait le mortier. »

Les principales carrières de plâtre étaient exploitées à Montmartre et aux environs ; celles de la ville ayant été bientôt épuisées, on songea à tirer le produit d'ailleurs. A un temps que des recherches ultérieures permettront de déterminer, on dut établir un entrepôt ou port au plâtre sur le quai de la Rapée. Son emplacement est facile à déterminer, la rue Moreau encore existante doit son nom à un des propriétaires limitrophes. On y établit le premier cimetière protestant hors la ville, à proximité d'Ablon et de Charenton, où les religionnaires se réunissaient d'ordinaire. On sait peu de choses sur ce cimetière, dont nous n'avons pas à nous occuper autrement.

Des documents particuliers conservés aux Archives mentionnent le port au plâtre Dapoigny ou mieux d'Appoigny. Dapoigny ne peut être un nom propre comme Moreau. Étant donné le port de déchar-

gement au quai de la Rapée en amont de Paris, il fallait trouver une localité qui lui avait donné son nom ; sachant de plus que le fleuve et ses affluents, l'Yonne en particulier, ont fourni de temps immémorial le transport à Paris des produits de la haute Seine : bois flotté et à brûler, charbon, pierre, vins, etc., il fallait rechercher si on ne trouverait pas un nom qui indiquât une relation. Le Dictionnaire géographique de l'Yonne consulté, on trouve : Appoigny, 1,520 habitants, cant. d'Auxerre (ouest), cimetière gallo-romain, en face du hameau des Bries, mais rien de l'industrie locale. En consultant les *Recherches sur la géographie et la topographie de la cité d'Auxerre et du Pagus de Sens*, par M. Max. Quantin (Auxerre, 1858), on trouve : Appoigny, dont le nom ancien *Epponiacus*, figure dans la Vie de saint Germain d'Auxerre et est désigné comme étant un de ses immenses domaines.

Pour que la démonstration fût complète, il resterait à examiner si on a exploité le plâtre à Appoigny. Il serait curieux de savoir à quelle époque on l'a importé à Paris ; quand a cessé cette importation, par épuisement du sol, élévation des transports, peu de rémunération, difficultés des temps, pour toutes ces causes réunies, peut-être. Cette branche du commerce parisien n'a jamais, ce semble, été approfondie et mérite de l'être. L'industrie existe encore ; elle s'est seulement déplacée. A défaut de Montmartre, on a les carrières de Montreuil, en amont ; celles d'Argenteuil et jusqu'à Mantes en aval ; le port d'arrivée n'est plus à la Rapée, mais au pont Solférino ; là on débarque le plâtre, pour l'expédier dans la ville, la province, l'étranger et même l'Amérique.

Cette question de noms n'est qu'un jalon indicateur pour attirer l'attention sur un point de l'histoire commerciale de Paris peu connue, et qui se rattache à la question des cimetières parisiens et à l'histoire générale de l'ancien Bercy, aujourd'hui absorbé dans le Paris moderne.

L'abbé V. Dufour.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

---

1. — Bienaymé (G.). La Fiscalité sur l'éclairage à Paris. (*Journal de la Société de statistique de Paris*. Octobre 1893, pages 374-383.)

Excellente suite aux études déjà publiées par notre confrère (voy. le *Bulletin* de 1893, p. 95), non moins intéressante que les précédentes. Les

Parisiens se sont, à différentes époques ou simultanément, servis d'huile végétale ou minérale, de chandelle ou de bougie, du gaz ou de l'électricité; M. B. étudie la proportion dans laquelle ils ont été ou sont encore, de ce chef, tributaires de la caisse municipale. P. L.

2. — Narbey (abbé C.). Supplément aux Bollandistes pour des vies de saints de l'époque mérovingienne. Tome Ier. Paris, impr. P. Dupont, et chez l'auteur, 10, rue de l'Union, Clichy (Seine), [1893,] gr. in-4°, x-26 pages.

Les deux premières livraisons de ce grand ouvrage de notre confrère, qui viennent de paraître, ne contiennent aucun document qui se rattache directement à l'histoire de Paris ou à celle de l'Ile-de-France. Les textes qu'on y trouve sont relatifs à saint Saturnin, saint Trophime, sainte Madeleine et saint Maximin, saint Austremoine; saint Crescent, saint Martial, saint Gatien, saint Paul (de Narbonne), saint Savinien et saint Potentien, saint Ursin seront étudiés dans les deux fascicules suivants de ce même volume, et M. l'abbé Narbey nous promet à brève échéance un important chapitre sur saint Denys, qui ne manquera pas d'intéresser nos lecteurs. H. O.

3. — Renouard (Ph.). Bibliographie des éditions de Simon de Colines (1520-1546). Paris, Ém. Paul, Huard et Guillemin, 1894, in-8°, VII-517 pages, fac-similés.

Successeur de Henri Ier Estienne, marié à sa veuve, tuteur de ses trois fils encore mineurs, François, Robert et Charles Estienne, Simon de Colines a exercé l'imprimerie à Paris de 1520 à 1546. Pendant ces vingt-sept ans, plus de 600 volumes sont sortis de ses presses, établies d'abord, de 1520 à 1525, dans les anciens locaux occupés par Henri Estienne, rue Saint-Jean-de-Beauvais, « e regione Scholæ Decretorum; » puis, de 1526 à 1539, dans la même rue, à l'enseigne du Soleil d'or; enfin, à partir de cette dernière date, « en la grand'rue Saint-Marcel, à l'enseigne des quatre Évangélistes. » Il était réservé à l'arrière-petit-fils d'Antoine-Auguste Renouard, l'auteur des *Annales de l'imprimerie des Estienne*, imprimeur comme lui, de retracer les fastes de l'imprimerie de Simon de Colines, le précurseur des Estienne.

On ne peut entrer dans le détail de ce volume, somptueusement imprimé par l'auteur lui-même, dans lequel sont rapportées par ordre chronologique et exactement décrites les éditions sorties des presses de Colines. Il suffira de dire que M. Ph. Renouard ne s'est pas contenté de reproduire fidèlement le titre de chacun des volumes publiés par Simon de Colines; il a pris soin d'accompagner ces descriptions de remarques, qui donnent souvent la solution de petits problèmes d'histoire littéraire. On lui saura gré également d'y avoir joint des reproductions des différentes marques typographiques de Simon de Colines et des plus élégants des encadrements et des initiales qui ornent plusieurs de ses éditions et font de quelques-unes d'entre elles de véritables bijoux typographiques.

A la suite de la bibliographie proprement dite des éditions, M. Ph. Renouard a également résumé en quelques pages le peu que l'on sait de la biographie de Simon de Colines et précisé certaines dates de sa vie. Nul doute que les archives des notaires parisiens ne réservent encore sur ce point des découvertes; les quelques pages d'inventaire de l'un de ces minutiers, imprimées l'an dernier et cette année dans notre *Bulletin*, permettent de l'espérer.

C'est le sort de toute bibliographie, à peine publiée, d'appeler des addi-

tions, quelque patience, quelques soins que l'auteur ait apportés dans ses recherches; aussi peut-on signaler, pour un Supplément ou pour une seconde édition de la *Bibliographie des éditions de Simon de Colines*, les opuscules suivants, qui nous sont fournis par un recueil de la bibliothèque Mazarine :

1539.

Alexandri Quan-‖ titates, emendatæ ‖ à Sussanneo : quibus tam pauca sunt detracta, ‖ vt autoris vetus facies agnosci possit. ‖ His accesserunt Accentuum Regulæ, ex optimis quibusqz autoribus collecte, cum Aelij Nebrissensis ‖ Carmine de Accentu : vt nunc demùm Iuuentus ‖ rectè pronuntiare discat. ‖ Parisiis. ‖ Ex officina Simonis Colinæi. ‖ 1539.

In-8° de 36 fol. non chiffrés, sign. *a. ij.* par 4, b. j. — e. iiij par 8, car. rom. (la préface, cah. *a*, en ital.); initiale sur bois à fond criblé; sur le titre la marque du *Temps*, n° 3 (page 298 de Ph. Renouard).

Le verso du titre et les feuillets 2 à 4 contiennent : *Ad Ogerium Bethunæum Susannæus.* ‖ (6 distiques latins.) — P.-H. Susannæus Georg. Combano ‖ Gymnasii à furno calido apud ‖ Bituriges Primario S. P. D. ‖ (Lettre datée : *Lutetiæ, tertie* (sic) *Calend. Martij.* 1539.) — Les « Quantitates Alexandri de Villa Dei » occupent les feuillets 5-36; le verso du dernier feuillet est blanc et il n'y a pas de souscription.

(*Bibliothèque Mazarine*, n° 44967, 5.)

1542.

De syllabarvm ‖ quantitate, regulæ speciales, quas ‖ Despauterius in carmẽ nõ redegit. ‖ Authore Maturino Corderio, Grã- ‖ matices professore. ‖ Parisiis ‖ Ex officina Simonis Colinæi. ‖ 1542.

In-8° de 31 fol. chiffrés (manque un dernier feuillet blanc), sign. a. ij. — d. iiij. par 8, car. rom., initiales sur bois à fond criblé; sur le titre, dont le verso est blanc, la marque du *Temps*, n° 3 (p. 298 de Ph. Renouard).

Le verso du feuillet 31 est blanc; il n'y a pas de souscription.

(*Bibliothèque Mazarine*, n° 44967, 3.)

Sans date.

Libri in officina ‖ Simonis Colinæi. (*S. l. n. d.*)

In-8° de 12 fol. non chiffrés; sign. A-B, par 8 et 4; car. rom. — Ce catalogue paraît antérieur en date au suivant.

(*Bibliothèque Mazarine*, n° 44967, 10.)

LIBRI IN ‖ officina Simonis ‖ Colinæi. (*S. l. n. d.*)

In-8° de 12 fol. non chiffrés; sign. b., par 8 et 4; car. rom. — Le verso du dernier feuillet est blanc.

Ces deux dernières plaquettes, dans lesquelles les titres des livres publiés par Simon de Colines sont accompagnés de la mention du prix de vente, mériteraient d'être réimprimées. Un troisième catalogue des éditions de Simon de Colines, qui est peut-être le premier en date, est ainsi décrit dans le *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur* [A.-A. Renouard] (Paris, 1819, in-8°, t. IV, p. 240) : « Elenchus librorum tum græcorum, tum latinorum quos Colinæus suis typis excudit. In-12, n. r., 6 feuill. » Il a échappé aux recherches de M. Ph. Renouard (cf. p. 417) et n'a pu encore être retrouvé. H. O.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

I.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 13 mars 1894.

Présidence de M. J. GUIFFREY, vice-président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. A. de Barthélemy, G. Bienaymé, P. Bonnassieux, comte A. Boulay de la Meurthe, F. Bournon, A. Bruel, L. Delisle, A. Dufour, J. Guiffrey, marquis de Laborde, P. Lacombe, Edgar Mareuse, baron A. de Ruble.

M. P. Viollet s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 13 février 1894 est lu et adopté.

— M. le Président annonce au Conseil la mort de MM. Ernest Fagniez et Charles Sajou père. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— Le Conseil prononce l'admission de :

932. M. C. LEGUILLETTE fils, présenté par MM. A. Longnon et H. Champion.

933. *Le Vieux Montmartre, Société d'histoire et d'archéologie du XVIII^e^ arrondissement*, représentée par M. Lucien Lazard, rue Rochechouart, 49, présentée par MM. M. Barroux et E. Coyecque.

934. M. Victor DE SWARTE, présenté par MM. E. Coyecque et P. Lacombe.

935. M. Léon PLANCOUARD, présenté par MM. E. Mareuse et J. Depoin.

— Sur la proposition du Trésorier, le Conseil décide que le dessin de M. Courboin, représentant l'hôtel des évêques de Beauvais, reproduit dans le premier numéro du *Bulletin* de 1894, sera offert au Musée Carnavalet.

— M. A. Bruel lit une note sur des registres de comptabilité des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, provenant de la Chambre des comptes et relatifs à Paris.

— M. P. Bonnassieux signale aux Archives nationales, sous la cote F^7^ 3006, une note relative à la police de Paris à la fin de l'ancien régime.

— M. P. Lacombe donne lecture d'une note par laquelle notre confrère M. Lelong fait remarquer que la rue de la Tour-d'Auvergne, dont Jaillot (t. II, Quartier Montmartre, p. 11) ne connaît pas de mention antérieure à 1762, figure dès 1729 sur un plan du fief de Montmoyen, provenant du fonds du chapitre Saint-Germain-l'Auxerrois et aujourd'hui conservé aux Archives nationales sous la cote N^3^ Seine, 4.

Cette rue y est dénommée « rue Jolivet, dite la Tour-Dauvergne. » — D'après Jaillot, le nom de rue Jolivet aurait aussi été donné sur certains plans à la rue de Bellefond. La Tynna indique le même nom comme étant le nom primitif de la rue Pétrelle.

— La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 10 avril 1894.

Présidence de M. Charles TRANCHANT, ancien président,
en l'absence du président et du vice-président empêchés.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. G. Bienaymé, P. Bonnassieux, comte Boulay de la Meurthe, A. Bruel, L. Delisle, vicomte de Grouchy, P. Guérin, P. Lacombe, A. Longnon, Edgar Mareuse, comte A. de Marsy, H. Omont, baron A. de Ruble, Ch. Tranchant, Th. Vacquer, N. Valois, P. Viollet.

M. A. Lamouroux s'excuse par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 13 mars 1894 est lu et adopté.

— Le Conseil prononce l'admission de :

936. M. Elphinstone, présenté par MM. P. Lacombe et H. Champion.

937-939. *Bibliothèques municipales du XVIII^e^ arrondissement*, rue des Abbesses, rue Championnet et impasse d'Oran, présentées par MM. Ch. Sellier et P. Lacombe.

940. M. Philippe Renouard, présenté par MM. G. Raynaud et H. Champion.

— M. Tranchant fait connaître que l'on a l'espoir de mettre en sécurité, par un achat, les bâtiments de l'ancienne Faculté de médecine de Paris. Si l'on arrive à un résultat, on le devra surtout à l'initiative prise par M. le Dr Le Baron, qui a obtenu une promesse de vente pour partie du bâtiment.

M. Tranchant rappelle aussi le vote récent du Sénat relatif au palais d'Orsay. Le Sénat a repoussé le projet de la Chambre des députés, qui affectait de nouveau le palais à l'Union centrale des arts décoratifs; avec l'assentiment du ministre des Travaux publics, il a demandé qu'on étudiât un projet de réparations en vue de réinstaller la Cour des comptes dans l'édifice.

— M. Vacquer entretient le Conseil de la mise au jour de tronçons de murs romains à l'angle des rues Cujas et Saint-Jacques.

— M. A. Dufour signale la découverte de cercueils en plâtre, qui ont été enfouis à nouveau, dans la cour du château d'Ormesson.

— La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

NOTE SUR UN ANCIEN MANUSCRIT

DE L'ABBAYE DE SAINT-DENIS.

(Vatican. Regin. 370.)

La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis renfermait, au XV^e^ siècle, plus de 1,500 volumes[1], répartis en 43 classes au moins. C'est à peine

1. Exactement un minimum de 1,523 volumes. Voyez L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. III, p. 356.

si, jusqu'à présent, on en a pu reconnaître avec certitude une centaine, dispersés un peu par toute l'Europe : à Paris[1], à Troyes, à Rome, à Londres, à Stockholm, à Leyde[2].

Voici une nouvelle épave de cette importante collection, dont tous les débris ont droit en quelque sorte à notre vénération. Il s'agit du manuscrit actuellement coté 370 dans le fonds de la reine de Suède, au Vatican.

Ce manuscrit est loin d'être inconnu. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*[3] en ont donné une description partielle dans l'article relatif à Bernard de Chartres, identifié par eux avec Bernardus Silvestris[4]. Mais ils n'ont pas relevé différents signes, lettres et chiffres tracés sur le premier feuillet, qui permettent d'en retrouver l'origine.

D'abord, en haut, à droite de ce premier feuillet, la cote X, 15; elle a été donnée à ce volume pendant qu'il faisait partie de la collection des Petau[5].

Puis, au bas du même feuillet, dans la marge inférieure, cette double cote : à gauche, en grands caractères : XXVI-VIIIcL, et, à droite : A +.

Or, il est impossible de ne pas reconnaître là les marques des manuscrits de Saint-Denis, signalées sur un certain nombre de volumes. L'initiale suivie d'une croix se rapporte à un classement du commencement du XIVe siècle[6]; les nombres écrits en caractères romains sont du XVe siècle et indiquent, le premier la classe, le second le numéro d'ordre du manuscrit, d'après une nouvelle répartition[7]. Dans la

1. La Bibliothèque nationale en possède environ 70.

2. Voyez L. Delisle, *Cabinet des manuscrits*, t. I, p. 200 à 207, et t. III, p. 356 et 391.

3. *Histoire littéraire de la France*, t. XII (1830), p. 273.

4. Nous n'avons pas à entrer ici dans la discussion relative à l'identité ou non-identité de Bernard de Chartres et de Bernardus Silvestris; rappelons seulement le récent article de M. Ch.-V. Langlois sur *Maître Bernard*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, t. LIV (1893), p. 224 et suiv., et la réponse de M. Hauréau dans la même revue, *ibid.*, p. 792-794.

5. Notre volume est celui qui est ainsi désigné, sous la cote 90, parmi les manuscrits de la reine de Suède au Vatican, dans Montfaucon, *Bibliotheca bibliothecarum*, t. I, p. 15, 2e col. : « Guillelmus Occan Dialogus, de Ordine Fratrum Minorum (*sic*). Johannes de Hamusa (*sic*), Architremius (*sic*) de Iteratione (*sic*) Architremii, ad Galterum, Rothomagensem archiepiscopum. Bernardi Silvestris de Mundo et alia ejus carmina. »

6. Ces cotes des manuscrits de Saint-Denis, consistant en une ou deux majuscules suivies d'une croix, ont été attribuées au XIIIe siècle; la présence d'un traité de Guillaume d'Ockam, né vers 1280, dans un manuscrit ainsi coté, oblige à les faire dater seulement du commencement du XIVe.

7. On trouvera le fac-similé de cotes de manuscrits de Saint-Denis dans l'album qui fait suite au *Cabinet des manuscrits*, pl. V, nos 3 et 4.

liste des manuscrits portant ce genre de numérotation que M. L. Delisle a dressée dans le *Cabinet des manuscrits*[1], le volume qui nous occupe se placerait entre nos manuscrits latins 1008 et 16519 (ce dernier est l'ancien Sorbonne 1438).

Il n'y a donc pas de doute sur l'origine du manuscrit 370 du fonds de la Reine.

Mais un autre point intéressant de l'histoire de ce volume sera éclairci quand auront été identifiés, — ce que nous n'avons pas réussi à faire, — les deux blasons peints sur le recto du même feuillet 1, dans la partie inférieure d'un assez joli encadrement; à gauche : *d'azur, semé de fleurs de lys d'or* (France), *au canton senestre chargé d'une couronne également d'or;* à droite : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six annelets d'or, trois en chef, et trois en pointe, 2 et 1.*

Notre volume se compose de 232 feuillets de parchemin, mesurant 325 sur 240 millimètres. Il est relié en maroquin rouge aux armes d'Alexandre VIII (Ottoboni). Il est tout entier d'une même écriture, disposée sur deux colonnes, qui rappelle la fin du XIII^e^ siècle, mais qui ne saurait être antérieure au commencement du XIV^e^[2]. Uniforme quant à l'aspect, ce manuscrit, quant au contenu, se compose de trois parties bien distinctes : on y trouve, en effet, un traité de Guillaume d'Ockam, — l'*Architrenius* de Jean d'Hauteville[3], — et plusieurs ouvrages, le *De Universitate Mundi* et des poésies diverses, de Bernardus Silvestris ou à lui attribués. La troisième partie seule ayant été, jusqu'à ce jour, signalée, nous pensons qu'une analyse détaillée de tout le volume ne sera pas inutile.

I. (Fol. 1 r°.) — « *Incipit dyalogus magistri Guillermi Oquam, de ordine Fratrum Minorum. Hic incipit prologus.* In omnibus curiosus existis nec me desinis infestare... »

(Fol. 127 r°.) — « *Hic incipit postilla Oquam. Primum capitulum.* — Hactenus de punitione hereticorum et precipue... »

---

1. T. I, p. 203-204.

2. On ne saurait en effet placer la composition du *Dialogus* de Guillaume d'Ockam avant les premières années du XIV^e^ siècle pour la première partie, avant le pontificat de Jean XXII pour la seconde. Notre copie de la première partie du *Dialogus* semble bien contemporaine de l'auteur et peut-être antérieure à la composition de la seconde. Cela ne veut pas dire que le texte en soit particulièrement correct.

3. On a beaucoup varié sur la forme à donner au nom de l'auteur de l'*Architrenius*. L'orthographe adoptée ici est celle que donne l'abbé U. Chevalier dans son *Répertoire des sources historiques du moyen âge*.

(Fol. 188 r°.) — « ... ad omnium utilitatem fidelium et Dei Omnipotentis honorem, cui sit gloria et imperium in secula seculorum. Amen. *Explicit liber septimus (?) prime partis dyalogorum de crebris fautoribus et receptoribus hereticorum.* »

C'est là la première partie, et la plus considérable de beaucoup, de l'ouvrage de Guillaume d'Ockam connu sous le titre de *Dialogus de potestate imperiali et papali*, et imprimé notamment dans le tome III de la *Monarchia S. Romani Imperii* de Melchior Goldast (1621). Elle correspond aux pages 398-739 de ce tome III.

La lecture de ce traité de Guillaume d'Ockam, comme de ses œuvres en général, fut interdite par le saint-siège; c'est à cela sans doute que tient la rareté relative des copies manuscrites qui en sont parvenues jusqu'à nous.

II. (Fol. 189 r°.) — *Architrenius* de Jean d'Hauteville. « *Incipit magistri Johannis de Hauvila*[1] *de itineratione et questu*[2] *Architrenii, ad Galterum, Rothomagensem archiepiscopum.* Architreni(e)us, cum ad annos virilis roboris... »

(Fol. 213 v°.) « Hic liber et fame veterum felicior annos
Equet, in eternum populi[s] dilectus et ultra.
Explicit liber Architrenii. Deo gratias. »

L'*Architrenius* est un des poèmes latins les plus remarquables et les plus curieux du XII[e] siècle; il eut beaucoup de succès au moyen âge; les manuscrits en sont rares sur le continent, mais relativement nombreux en Angleterre. Il a été imprimé pour la première fois, en 1517, par Josse Bade (*Jodocus Badius Ascensius*) et beaucoup plus récemment, en 1872, par M. Thomas Wright, dans *The Anglo-latin satirical poets and epigrammatists of the twelfth century*, t. I, p. 240 et suiv. (Collection du Maître des Rôles.)

III. (Fol. 214 r°.) — Ouvrages divers de Bernardus Silvestris ou à lui attribués.

a. [Pas de titre.]

(Fol. 214 r°.) — « Teoderico, veris scientiarum titulis doctori famosissimo, Bernardus Silvestris opus suum. Aliquandiu... »

« Congeries informis adhuc cum silva teneret... »

(Fol. 226 v°, col. 1.) « Ductoresque pedes omnificasque manus. »

Nous avons là le *Mégacosme* et le *Microcosme* de Bernardus Sil-

1. Le copiste de notre manuscrit a écrit clairement *Hamula.*
2. Ms. *questa.*

vestris, imprimés pour la première fois, en 1876, par MM. S. Barach et J. Wrobel, sous le titre : *De Mundi Universitate*[1]. — Notre exemplaire a été connu des auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, comme il a été dit plus haut, et décrit par eux (t. XII, 1830, p. 267 et suiv.); M. Ch.-V. Langlois, dans un récent article de la *Bibliothèque de l'École des chartes* (t. LIV, 1893, p. 238, note), en cite vingt-quatre autres.

b. (Fol. 226 v°, col. 1.) « *Incipit Mathematicus Bernardi Silvestris.*
« Semper, ut ex aliqua felices parte querantur... »

(Fol. 231 r°, col. 2.) « Liber et explicitur ad mea vota meus.
Explicit de Mathematico. »

Cf. *Histoire littéraire*, ibid., p. 272-273. — Ce poème paraît être resté inédit.

c. (Fol. 231 r°, col. 2.) [En marge :] « *De Gemellis.* »
« Roma duos habuit, res est non fabula vana,
Auctores... »

(Fol. 231 v°, col. 2.) — « Diffinivit eam sententia judicialis. »

Cf. *Histoire littéraire*, ibid., p. 273. — Ce poème est sans nom d'auteur dans le manuscrit; c'est le seul voisinage du *De Mundi Universitate* et du *Mathematicus* qui nous le fait attribuer à Bernardus Silvestris.

d. (Fol. 231 v°, col. 2.) — « *De paupere ingrato.* »

Cf. *Histoire littéraire*, ibid., p. 273.

Nous ferons, pour l'attribution de cette autre pièce à Bernardus Silvestris, la même observation; car, pas plus que pour la précédente, nous ne trouvons de nom d'auteur dans notre manuscrit. Le genre en est d'ailleurs tout différent; il ne s'agit plus ici de l'influence des astres, ni de théories sur la nature et la formation de l'homme. Ce court morceau est un véritable apologue. Un misérable, qui veut en finir avec l'existence, est sur le point de se pendre; un chevalier (*miles*), qui passe, coupe la corde et le rend à la vie; après l'avoir gardé chez lui et nourri pendant onze mois, il le congédie; le malheureux, revenu à son ancien état de pauvreté, intente un procès à son hôte charitable, mais imprudent. — Nous reproduisons ci-après cette petite pièce, dont on trouverait sans doute l'analogue dans la littérature de l'antiquité et du moyen âge. Le texte en est, par endroits, évidemment altéré, et, si on la juge peu digne de l'auteur du *De Mundi Universitate*, ce n'est pas nous qui protesterons.

---

1. Cette publication forme le premier fascicule de la *Bibliotheca philosophorum mediae aetatis.*

e. (Fol. 232 r°, col. 1.) — [Pas de titre.]

« Sit vicus totum qui terre circuat orbem...
... Post colunt pure sollempnia mistica pasce. »

Cette pièce, la dernière du manuscrit, n'a que vingt-quatre vers. Elle est très obscure et incorrecte. Faut-il l'attribuer aussi à Bernardus Silvestris? Sa mémoire, croyons-nous, n'a guère à y gagner.

L. Auvray.

DE PAUPERE INGRATO.

Mesta[1] parens misere paupertas anxietatis
Afflictis satis est dura superque satis[2].
Infelix quidam, sic ductus ad ultima rerum,
Quod genus omne mali deprimeret[3] miserum,
Exosus vitam, ne semper egeret egenus,
Elegit laqueum mortis habere genus;
Collaque subiciens laqueo, quem sponte ligarat,
Ut finire malum possit, obire parat.
Jam quodcumque potest homo[4] doloris habere
Senserat in laqueo mortuus ille fere :
Cum celer accurrens miles sibi vincula rupit,
Et facit ut vivat, qui periisse cupit.
Ut tandem [est] vite vox reddita, spiritus ori[5],
Querit et agnoscit cur velit ipse mori.
Compatiens igitur miserande pauperiei,
Mensibus undenis cuncta ministrat ei.
Cum satis afflicto dominus fecisse putaret,
Destitit, et placuit ne sibi plura daret.
Redditus antique miser anxius anxietati[6]
Flevit, et incepit rursus amara pati;
Et solitum referens ex paupertate dolorem :
« Utilius, dixit, mortuus ante forem. »
Ergo virum, furca[7] qui solverat illaqueatum,
Protrahit in causam, judicis ante statum;

1. Ms. *Vesta.*

2. Les auteurs de l'*Histoire littéraire de la France*, qui reproduisent les deux premiers vers de cette pièce, impriment ici *nimis;* il faut évidemment conserver *satis*, qui est la leçon du manuscrit.

3. Ms. *reprimeret.*

4. Vers faux; il manque un mot entre *homo* et *doloris.*

5. Le texte de ce vers est très vraisemblablement corrompu.

6. Le manuscrit porte *prosperitati*, changé plus tard en *anxietati*, qui est évidemment la bonne leçon.

7. Ms. *furta.*

Et causatur eum, qui mortis ruperat horam,
Cum nullam vite vellet habere moram,
Et quia sub laqueo jam senserat exiciali
Quicquid habere potest mors inimica mali.
Ergo sub astricto legum discrimine querit
Judicium, rursus cur moriturus erit,
Cur [languere][1] sinat quem non sinit ut moriatur :
Res hec judicibus discutienda datur.

NOTE SUR LES PRISONS A LA FIN DU XIVe SIÈCLE.

M. Félix Aubert, dans un récent article, paru ici même, a publié de fort curieux détails relatifs aux prisons du XIVe au XVIe siècle[2]; au cours de dépouillements faits aux Archives nationales, j'ai eu l'occasion de recueillir quelques notes qui compléteront, je l'espère, certaines parties du travail de M. F. Aubert.

Le prisonnier payait les frais de sa prison; car, comme il le dit, les geôles étaient adjugées aux enchères, et, par exemple, le receveur de Paris baillait « la ferme de la geole du Chastellet de Paris[3]; » il fallait donc qu'il y eût perception de droits au profit du geôlier, puisqu'on affermait le produit du geôlage. On tolérait des atténuations à ces droits, en ce sens que, dans certaines prisons, les amis du prisonnier étaient autorisés par l'usage à lui porter à manger[4] : cette sorte de faveur diminuait très sensiblement pour les prisonniers les frais de leur incarcération, puisque le logis était fourni gratuitement par le roi.

Il arrivait souvent que les prisonniers étaient assez pauvres pour ne pouvoir payer les frais de ce que j'appellerai leur pension; leur personne demeurait en quelque sorte le gage du geôlier, et, s'il avait

1. Il y a à cet endroit du manuscrit un grattage qui rend la lecture très douteuse; le texte des vers 30 et 31 paraît altéré.

2. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*, juillet-octobre 1893, p. 101.

3. 5 juillet 1408. — Arch. nat., X^{2A} 14, fol. 430 r° et 431 r°.

4. Les gens de Beaucaire « dient que quant aucuns sont prisonniers en « la ville de Beaucaire, les amis leur portent à mengier comme bon leur « semble; mais ledit de la Riviere, tantost qu'il y a aucun prisonnier qui « ait point de chevance, il le fait mener en prison estroitte et obscure et « tant qu'il convient qu'il compose. » Ce Jean de la Rivière, châtelain de Beaucaire, au lieu de laisser conduire ceux dont il espérait tirer quelque profit aux prisons du roi, les faisait incarcérer au château et exigeait d'eux quatre sous par jour (18 mai 1395. — Arch. nat., X^{2A} 12, fol. 251 r° et v°).

l'espoir de leur extorquer jamais quelque argent, il les gardait en prison, même après leur acquittement, tant qu'il n'était pas payé[1] : il est douteux qu'il les traitât avec de grands égards.

Mais il ne faudrait pas croire que les prisonniers fussent livrés sans défense aux violences du geôlier. D'abord les amis du prisonnier se chargeaient quelquefois de venger les griefs vrais ou supposés de leur protégé; ainsi, en 1395, une femme, détenue dans la prison commune du roi et de l'évêque au Puy et inculpée de meurtre, fut mise en une chambre qui n'était pas « belle. » Un certain Gaillart, qui s'intéressait à la prisonnière, dit à Rossignol, c'était le nom du geôlier, qu'il se repentirait de son peu de galanterie; quelques jours après, Gaillart et quelques compagnons allèrent à la prison, s'emparèrent du geôlier, le « tirerent dehors et le batirent et navrerent et « le tuerent en la place et apres le desmembrerent[2]. »

Plus souvent, heureusement, le prisonnier saisissait ses juges de ses plaintes; ainsi, en 1365, un inculpé, prévôt de Chartres, se plaignait que le geôlier de l'évêque de Chartres, qui le détenait, lui eût arraché la barbe et réclamait comme punition du coupable exposition au pilori[3]. L'année précédente, en 1364, le même plaignant accusait le même geôlier d'avoir livré sa fonction aux risées du peuple, en se revêtant par moquerie du manteau retourné du prévôt et se montrant ainsi accoutré au public, en disant : « Voici le prevôt de Chartres, « ôtez vos chaperons! » Bien plus, le geôlier poussa certains prisonniers à déposer mensongèrement que le prévôt avait voulu s'évader : en conséquence, on l'avait « mis en la fosse, dont il ne peut estre

---

1. « Jehenne, femme de Jehan le Cousturier, demourant à Aissonville, « en la conté d'Estampes, prisonniere ou Chastellet pour certains cas cri- « minelz, renvoiée par appoinctement de la court de ceans pardevant le « bailli d'Estampes, a exposé à la court qu'elle n'a de quoy vivre ne de « quoy elle puist paier son geolage et autres despens par elle fais oudit « Chastellet et par ainsi est en adventure de y finer ses jours comme elle « dist, requerant la provision de la court : tout consideré, la court a auc- « torisé et auctorise ladicte Jehenne de passer obligacion et soy obligier et « tous les biens d'elle et de son mary pour la somme de XVI l. t. et XIIII s. « IIII d. p., en quoy elle est tenue à Pierre de Breban, geolier dudit Chas- « tellet, pour cause desdis despens et geolage; par vertu de laquelle obli- « gacion les biens de ladicte Jehenne et de sondit mary seront prins, ven- « dus et exploictiez jusques à l'acomplissement et paiement de ladicte « somme. Laquelle obligacion a esté passée par ladicte Jehenne par la « maniere devantdicte, et parmi ce ladicte Jehenne est delivrée de prison « du consentement dudit geolier » (28 mai 1397. — Arch. nat., X^{2A} 12, fol. 345 r°.)

2. Arch. nat., X^{2A} 12, fol. 240 v°.

3. Arch. nat., X^{1A} 1469, fol. 64 v° et 66 v°.

« eslargi, se il ne donnoit au geolier VI frans[1]. » On voit que le geôlier avait trouvé le moyen de récupérer le peu que lui coûtait l'entretien des prisonniers indigents.

Si les geôliers n'étaient pas aimables, ce qui après tout était dans leur rôle, les prisons du XIVe siècle n'étaient pas toutes affreuses[2]. Ainsi le prévôt de Chartres, dont j'ai déjà parlé et qui se plaignait toujours, trouvait très mauvais qu'on l'eût enfermé « en horrible pri- « son, sens feurre et sens lit[3]. » Voilà qui surprendra, en vérité; à cette époque, un prisonnier se plaindre avec indignation de n'avoir pas de lit! En 1390, à Meaux, on répliquait à un inculpé, qui protestait contre l'horreur de la prison où on l'avait mis : « Quant est de « la prison horrible où il dit qu'il fu mis, il fu mis en une prison « nommée *la Voste*, qui est une honneste prison où il a de bons « liz[4]. » Comment regretter d'être enfermé dans une si « honneste « prison? »

La même année, à Rethel, deux prisonniers s'échappent « o l'aide « d'une corde de draps de lit qu'ilz fidrent[5]. » A Tours, la femme d'un aubergiste, prisonnière, raconte elle-même qu' « elle descendi « des prisons par un drap[6]. »

Il est donc acquis qu'en thèse générale le coucher n'était pas trop mauvais.

Mais il y avait des exceptions; les mauvaises têtes étaient exposées à être mises dans la fosse. Pour obtenir une obligation d'une personne récalcitrante, on la menaçait de la fosse : « Et fu l'obligacion extorte « par peour de prison sus la fosse, et pour ce ne vault[7]. » On a vu plus haut que le geôlier du prévôt de Chartres avait imaginé une tentative d'évasion de son prisonnier pour le mettre en la fosse, d'où il n'avait consenti à le tirer que moyennant un petit pourboire : c'était un moyen qui manquait rarement son effet, d'autant que la fosse n'était pas toujours sèche : le geôlier « le bouta en prison en une fosse plainne d'eaue[8]. » Ce n'était rien encore, et le prisonnier ne pouvait pas se plaindre, on en conviendra, tant qu'il n'avait pas

1. Arch. nat., X^{1A} 1469, fol. 20 v°.

2. On ne peut évidemment donner comme exemple les prisons de Jean, sire de Rigny, qui était non un justicier, mais une façon de brigand (*Bibliothèque de l'École des chartes*, année 1892, t. LIII, p. 113).

3. J'ai cité ailleurs (*Chronographia regum Francorum*, t. I, p. 167, note 1) un extrait qui prouve qu'au début du XIVe siècle les prisons étaient moins hospitalières.

4. Arch. nat., X^{2A} 12, fol. 77 v°.

5. Arch. nat., X^{2A} 12, fol. 80 v°.

6. 20 août 1407. — Arch. nat., X^{2A} 14, fol. 396 v°.

7. Décembre 1365. — Arch. nat., X^{1A} 1469, fol. 106 v°.

8. 22 février 1395. — Arch. nat., X^{2A} 12, fol. 241 r°.

été, comme à Tours, « emprisonné en une prison mauvaise, là où les crapaux et culeuvres estoient; » sans compter que, comble d'horreur, il était en outre mis au secret[1]. Pour l'honneur de Tours, hâtons-nous de rappeler que toutes les prisons de la ville, on l'a vu plus haut, n'étaient pas si « mauvaises. »

M. F. Aubert a montré que les malades pouvaient compter sur la bienveillance du Parlement pour obtenir tous les soins nécessaires à leur santé. En 1376, un prisonnier « griefment malade » au Châtelet, se plaint du mauvais air qui y règne par suite du nombre des gens qu'on y tient enfermés; le Parlement délègue des médecins qui vont examiner le malade, et ils préparent leur rapport, ce qui dure bien quatre jours, pendant lesquels la maladie augmente naturellement. « Finablement la court le a eslargi souz les poines, submissions « et obligacions acoustumées pour estre mené et pour demourer et « recouvrer sa santé en l'ostel aus II Moutons en Harondelle, oultre « Petit Pont à Paris; » du moins il faut qu'il fournisse une caution[2].

Des prisonniers au Châtelet, « moult fort attaints de maladie, » sont élargis par ordonnances des présidents[3]. En 1398, un prisonnier, trop malade pour être exposé au pilori, est porté à l'Hôtel-Dieu[4].

Si le Châtelet était une prison malsaine, comme tendraient à le faire croire les plaintes dont les registres du Parlement se font l'écho, le Palais ne paraît pas avoir eu le même défaut, et si, en 1392, les présidents font changer un prisonnier de local et lui font quitter « une grosse tour » de la Conciergerie, c'est qu'ils le font enfermer dans une cellule « plus large de ladicte Conciergerie, » où il pourra recevoir ses parents et ses amis[5].

Aussi conçoit-on l'étonnement de nos contemporains, quand ils constatent la paternelle bienveillance dont les magistrats entourent les prisonniers. Que serait-ce s'ils savaient qu'en 1390, un hôte du Châtelet, Jean le Cornu, « lequel est mal disposé et malade... sera « mené et detenu prisonnier es haultes galeries de la Conciergerie « du Palais et pourra aler et venir par ycelles; et oultre, pour avoir « l'air du temps, pourra ledit Cornu aler en la compaignie du con- « cierge es jardins du Palais devers le soir sur le tart...[6]? » Qu'on veuille bien remarquer que ces promenades à la pointe de l'île du Palais commencèrent à la fin du mois de mai!

H. Moranvillé.

---

1. 23 août 1384. — Arch. nat., X^{2a} 10, fol. 185 v°.
2. Arch. nat., X^{2a} 10, fol. 15 r°.
3. 5 et 6 septembre 1393. — Arch. nat., X^{2a} 12, fol. 183 v°.
4. Arch. nat., X^{2a} 12, fol. 389 r°.
5. Arch. nat., X^{2a} 12, fol. 155 v°.
6. 21 mai 1390. — Arch. nat., X^{2a} 12, fol. 93 r°.

INVENTAIRE SOMMAIRE

D'UN MINUTIER PARISIEN

PENDANT LE COURS DU XVI[e] SIÈCLE

(1498-1600).

(*Suite*[1].)

XIV. 24 avril 1527-11 avril 1528. Pierre Crozon. — Liasse, papier et parchemin.

Actes constituant la chemise de cette liasse : 1° bail pour trois ans par le collège de Sorbonne à Philippe de Lenoncourt, écolier étudiant en l'Université de Paris, abbé d'Épernay, d'une maison, sise rue et cloître de Sorbonne, attenant au grand jardin du collège, précédemment occupée par frère Grégoire de la Noue; prix : 90 l. t. par an [avant Pâques 1541], fragment, parchemin; — 2° mémoire présenté aux Requêtes du Palais par Pierre Dauverne, prêtre, vicaire perpétuel de la chapelle royale du Vivier en Brie, défendeur, contre Jean Rigollet, demandeur en cas de saisine et nouvelleté; Dauverne demande à être maintenu en possession de la vicairie du Vivier, dont il a été pourvu il y a environ neuf ans, et dont il a été chassé « à port d'armes », à la Saint-Luc 1526, par le trésorier et le chantre de la chapelle et leurs associés, qui, sept semaines durant, pillèrent les biens de Dauverne et lui burent sept muids de vin; réponse du demandeur à chaque article; sans date, quatre feuillets, parchemin.

Avril. — Marché entre Michel Chevalier, voiturier par terre, demeurant sur les fossés, entre les portes Saint-Germain et Saint-Michel, et Guillaume Chaudemenche, menuisier, et Pierre Maillard, barbier, demeurant aux Tombes, commissaires *ad hoc*, pour l'enlèvement des boues et immondices de la rue des Tombes et dépendances, pour un an, moyennant 34 l. t. (24); — Jean Le Moine, tombier à Paris, s'engage vis-à-vis de Mathieu Le Moine, dudit état, à faire pour la Saint-Jean « une tumbe de cuyvre estant de present en la maison où pend pour enseigne le Lyon d'or,... gravée de telle parfondeur que celle du patriarche de Moullins, estant à Nostre Dame de Paris »; Jean ou son serviteur devra y travailler de six heures du matin à sept heures du soir, « hors les heures que lesd. Jehan le Moyne ou serviteur prendront leur repas »; prix : 20 l. t. (29).

---

1. Voir le *Bulletin* de 1893, p. 40-58, 114-136, et de 1894, p. 39-57.

Mai. — Jacques Cadiot, marchand savetier et bourgeois de Paris, Guillaume Marion, tavernier à Paris, Nicolas de Rentilly, bonnetier à Saint-Marcel, et Antoine de Pougy, boulanger à Paris, attestent que Nicolas Mabille, marchand à Paris, et Gillette Eustache se sont mariés, il y a trois ans environ, à Saint-Étienne-du-Mont (3); — marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Nicolas Cointerel l'aîné, bourgeois de Mantes, co-héritier de Madeleine Cointerel, sa sœur, pour la fourniture d'une tombe de pierre de liais rousse, de 9 pieds sur 4 et demi, à trois bourgeois, un homme et deux femmes, un chapiteau sur chaque tête, les évangélistes aux coins, l'inscription à l'entour; à livrer pour le 1er juillet en l'église Saint-Maclou de Mantes, les frais de transport du port de Mantes à l'église étant à la charge de l'acheteur; prix : 24 l. t. (9); — autre entre le même et Nicolas Thiphaine, maître des enfants de madame de Fours, pour la fourniture d'une tombe de liais, de 6 pieds sur 3, à un homme d'armes, les évangélistes aux coins, quatre écussons et à l'entour l'inscription; à livrer à Fours pour la Nativité prochaine; le transport du port de Vernon à Fours sera aux risques et périls de Bernard, mais aux frais de Thiphaine et non plus de Bernard, comme de Paris à Vernon; prix : 6 écus d'or soleil (3); — procuration de Pierre Petit, curé de Saint-Christophe de Châteaufort, écolier étudiant en l'Université d'Orléans, constituant Sébastien Julian, procureur au Châtelet, et Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université, procureurs pour accorder sentence de maintenue au profit de Pierre Julian, avocat au Châtelet, pour raison de la possession d'un jardin sis à Châteaufort, devant l'hôtel et fief de la Perruche, contigü, d'un côté, à la ruelle du cimetière (4); — résiliation du bail de l'hôpital de l'église Saint-Mathurin à Paris, rue Saint-Jacques, consenti par le ministre de Saint-Mathurin au profit de Jean Lucien, manouvrier à Paris (5); — bail de sa cure, pour trois ans, par Philippe Drouyn, clerc, écolier étudiant en l'Université de Paris et curé d'Esbly, représenté par Jean Drouyn, avocat à la prévôté de Paris, son frère, à Louis Le Conte, conseiller et procureur du Roi à Crécy-en-Brie, moyennant 100 l. t. par an (6); — constatation notariée du dépôt effectué par Gui Furby, de l'ordre des Prêcheurs, bachelier en théologie, entre les mains de Guillaume de Beaune, général de France (dont la mère, Jeanne Ruzé, avait d'abord été accostée par Furby dans l'église des Jacobins), en sa maison de la Couture, d'un lot de papiers remis à Furby par une personne anonyme, qui les détenait indûment (12).

Juin. — Bail pour quatre ans par Yolande Bonhomme, veuve de Thielman Kerver, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Jean Vaugris, libraire à Bâle, d'une maison conte-

nant boutique sur rue, cave et trois chambres l'une sur l'autre, dépendant de l'hôtel de la Licorne et actuellement occupée par Étienne Aufray, « avec les ayz et tablettes estant de present en lad. bouticque », moyennant 30 l. t. par an (14).

Mai (*suite*). — Bail pour quatre ans par Jean Thibaut, prêtre, curé de Beaubourg, au diocèse de Paris, à Étienne Aufray, marchand libraire à Paris, de la maison sise, rue Saint-Jacques, entre l'Image Saint-Nicolas et les Cochets, « où soulloyt estre pour enseigne contre mur l'Ymage Nostre Dame »; prix : 45 l. t. par an; « si led. preneur mect quelques locatifz demourer és chambres de lad. maison et que en icelles y feissent et gectassent gachiz d'eaue qui portast dommaige et putrefaction aux planchez d'icelles, en ce cas pourra led. bailleur mectre hors led. preneur et locatifz,... ausquelz locatifz ne permettera ne souffrera gecter eaue ne immundices en la court d'icelle maison par les fenestres qui respondent sur icelle... »; le bailleur se réserve la jouissance de l'une des chambres du second étage, moyennant 10 l. t. par an, et la faculté de tenir ouvertes la porte et la trappe donnant accès à l'escalier de la cave et s'ouvrant sur la rue « pendant le temps que led. bailleur vouldra faire taverne des vins qu'il aura de son creu... » (21); — bail viager par le collège de Sorbonne à Jean de Serre, prêtre, conseiller du Roi au Parlement, d'une maison sise au cloître Saint-Benoît, jadis occupée par Bertrand Le Carlier et auparavant par Guillaume Duchesne, docteur régent en la Faculté de théologie et curé de Saint-Jean-en-Grève, tenant d'une part au président Magistri, d'autre à maître Pierre Le Moine, devant et derrière à monsieur d'Origny, ayant, par derrière, issue sur la rue de la Sorbonne; prix : 60 l. t. l'an; « ne pourra led. conseiller preneur... par louaige ne autrement y loger gens qui ne soient prochains parens dud. conseiller ou autres gens de bien et bonne vie et honneste conversation, non mariez; et ne pourra led. preneur faire tenir fiens ny autres inmondices en lad. rue de Sorbonne plus de deux ou troys jours... ny aucuns esviez sortissans dud. hostel en lad. rue,... et ne pourra led. conseiller preneur ne ses gens faire chose contre bonnes meurs ne qui ne soient honnestes en lad. maison... » (25); — marché entre Denis Pasquier, maître paveur à Paris, et Claude Rousselet, avocat en Parlement, procureur d'Antoine Bullioud, notaire et secrétaire du Roi, pour le pavage d'une cour sise à Saint-Marcel, en pierre de cliquart, « le carreau fendu en quatre », avec le devant et l'entrée de la porte pavés en gros pavé; prix : 20 s. t. la toise (25); — Julien Girault, marchand orfèvre et bourgeois de Paris, subrogé tuteur de Geoffroy de Marnef, fils mineur de Jean de Marnef, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, et de Marguerite Crespin, sa veuve, remariée à Cosme de Neuville,

marchand vendeur de vins juré et bourgeois de Paris, réclamant le compte de son pupille, dont les biens étaient administrés par son oncle, Anglebert de Marnef, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, la jouissance jusqu'à l'âge de 14 ans en étant dévolue à de Neuville et sa femme, ceux-ci déclarent prendre le douaire de 200 l. t. prévu au contrat de mariage de Jean de Marnef, passé le 25 avril 1519, devant Louis Drouet et Simon Baudequin (31).

Juin (*suite*). — Reçu délivré par Amet Roger, archer de la garde du corps du Roi sous la charge du prévôt de l'Hôtel, à Jean Bille, marchand et bourgeois de Paris, son procureur, de 40 l. t. faisant partie des 100 écus d'or au soleil donnés par le Roi audit Roger (lettres patentes datées de Saint-Germain-en-Laye, 10 avril 1527) et pris sur les biens de Pierre Allemant, prêtre, étudiant en l'Université de Paris, bâtard et illégitime (2); — Nicole Brachet, seigneur de Néry, conseiller en Parlement, Jean Prévôt, conseiller en Parlement, marié à Marie Brachet, Françoise Brachet, veuve de Nicole Herbelot, seigneur de Ferrières, conseiller en la Chambre des comptes, Jean Brachet, seigneur de Port-Morand, et Claude Brachet, seigneur de Villiers, tous héritiers de Jean Brachet, receveur pour le Roi à Orléans, et d'Isabelle Maydon, dame de Saint-Germain, leur père et mère, donnent reçu à Jean Le Cirier, seigneur du Plessier-sur-Auteuil, avocat en Parlement et chargé des affaires de Robert de Lenoncourt, archevêque et duc de Reims, de 501 l. 4 s. 10 d. ob. t. représentant les dépenses faites par Jean Brachet, à la requête de Robert de Lenoncourt, alors archevêque de Tours, pour les nécessités de Robert de Baudricourt, doyen de Dijon, étudiant à Orléans, du 3 juin 1496 au 2 avril 1498 (5); — à la requête de Guillaume Langlois, écuyer, Henri Halles et Claude Morize, franciscains du couvent de Verdun, écoliers étudiant au couvent de leur ordre à Paris, déclarent que Bonaventure Langlois, fils du requérant, est mort de la peste, il y a environ deux ans, au couvent de Verdun, où il avait été envoyé de Paris par obédience et où il s'était fait prêtre (6); — vente par Regnault Chaudière, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, et Geneviève Hicquement, sa femme, à Simon Le Fèvre, prêtre à Paris, de 8 l. 6 s. 8 d. t. de rente à prendre sur l'Image Saint-Sébastien de la rue des Poirées, sur une maison en la Grand rue de Fleury, paroisse de Meudon, sur un arpent de vigne aux Moulineaux et sur 4 l. t. de rente appartenant à Chaudière sur les biens de Pierre Richard, de Fleury; prix : 100 l. t. (8); — constat notarié de la démarche faite auprès de la Faculté de théologie par Marcial Galicier, docteur régent en la Faculté de décret en l'Université de Paris, curé des Innocents et vice-gérant du conservateur des privilèges apostoliques de l'Université, comme procureur de Guil-

laume Briçonnet, évêque de Meaux, abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés : « ... sommes transportez avecques luy et en sa compaignie au colliége de Sorbonne,... auquel lieu et en la grant salle d'icellui avons trouvé gros nombre de messrs les docteurs de la Faculté de théologie, tant religieux que seculliers, ausquelz led. Galicier, aprés quelques parolles par luy à eulx dictes en latin, leur a leu de mot à mot ung billet de papier duquel la teneur ensuict : « Messrs, « je vous ay par cy devant demandé, pro informatione annimi, la deter- « mination de certaines propositions ; mais, pour autant que j'ay esté « adverty que, depuys certaine determination faicte par vostre Faculté « touchant les troys premieres propositions ja condempnéez par icelle « Faculté, vous aviez appellé avecques vous plusieurs Jacobins et « Cordelliers pour faire lesd. determinations, combien quod agatur « de causa eorum propria et par ce trops suspectz, et encores que « avecques eulx vous efforcés alterer les determinations ja par vous « faictes, je vous declaire que pour le present je ne veulx aucune « autre determination que celle qui a ja esté faicte par lad. Faculté « desd. troys propositions, et vous requiers et somme de les me bail- « ler, protestant de me pourvoir en vostre reffus où il appartiendra « et de nullité de tout ce que vous ferés avecques lesd. Cordel- « liers et Jacobins, comme suspectz en lad. matiere » ; et sy leur a oultre dit que s'ilz estoyent reffussant de luy bailler lesd. troys propositions telles qu'il ont esté condempnez dés quatre vingt ou cent ans a, sans aucune alteracion faire d'icelles, qu'il protestoit à l'encontre d'eulx à tous despens, dommages... » (15); — reçu par Jeanne Rouzé, femme de Jacques de Beaune, sieur de Semblançay, à Jean Noyeau, Michaut Nobileau, Guillaume Robert et Antoine Noyeau, marchands tourangeaux, des 400 l. t. par eux dues pour le terme de Pâques à cause de la vente à eux faite de certaine quantité de bois en ladite seigneurie (19); suit la copie de la sentence des commissaires royaux accordant à Jeanne Rouzé une provision de 400 l. t. pour sa nourriture et celle de son mari (18); — Antoine de la Fayette, chevalier, sieur du lieu et de Pontgibaud, donne procuration à son fils, Gilbert, pour certifier qu'ayant commandé à Jean Turbar, brodeur à Paris, un ciel en broderie, moyennant 15 écus soleil pour la main d'œuvre, la « toille d'or pour employer à feuillaiges, personnaiges et autres choses » étant fournie par Antoine de la Fayette, et ce travail n'ayant pas été livré samedi dernier, jour convenu, Antoine dut attendre « luy quatriesme, pour soy en aller en poste delà les mons par le commandement du Roy, depuis hyer deux heures aprés mydy jusques à huy » et prendre ensuite quatre chevaux de poste (19); — Didier Maheu et Jean Kerbrient, marchands libraires, imprimeurs de livres et bourgeois de Paris, s'engagent à imprimer pour le compte d'Henri Terbroug, d'Arnheim, gueldrois, marchand libraire, 650 mis-

sels en rouge et noir, à l'usage de Liège, conformes à la copie qu'il donnera, le travail devant commencer le 1er juillet et être terminé pour la Saint-Remy; prix : 35 s. t. par journée entière de quatre formes, le papier fourni par Terbroug; interdiction pour Maheu et Kerbrient d'imprimer de pareils missels dans l'année qui suivra la livraison (19); — engagement par Jean de Mailly, chevalier, sieur d'Auchy, de payer dans la quinzaine à Nicolas Mahyet, marchand joaillier et bourgeois de Paris, le montant de la fourniture suivante : « Ung gros jarem d'or d'ecuz, prisé XXXIII escuz et demy; plus deulx bracelez d'or d'ecuz fermant à grillon; plus VI dousaines de petis fers à estaille; plus III dousaines de fers d'or à lerme, esmaillez de blanc; plus trois dousaines de fers d'or esmaillez de noir, à grains; plus XVIII neulx d'esguilettes d'or et VII amytiez; plus trois ymages d'or à mettre au bonnet; plus une chaine taillée, esmaillée de blanc; prisé le tout ensemble, sans le jarem, LXIII escuz; et, pour les facons de tout ensenble, comprains XV aulnes de rubem pour river les fers, XXI escuz et demy; plus une table de diament de XVIII escuz soleil; plus une petite table de diament de XII escuz soleil. Somme : VIIXX IX escuz soleil » (21); — marché entre Pierre du Bois, faiseur d'images et tombier à Paris, et Étienne Lorin, marchand cordonnier à Bray-sur-Seine, pour la fourniture d'une tombe de liais, de 7 pieds sur 3 et demi, « telle que led. Laurin l'a veues », à deux personnages, un bourgeois et sa femme, accosté chacun d'un fils et d'une fille; sur la tête, les images de Notre-Dame, de saint Nicolas, saint Étienne, saint Crépin et saint Crépinien; les évangélistes aux coins, « aux costez et à l'entour l'escripture et écussons telle qu'elle luy sera baillés, avecques la devyse qui sera mise entre lesd. saincts et les testes desd. personnaiges »; à livrer pour la mi-août, au bateau que Lorin fera amener au Port au foin, en Grève, « avec ung petit mortier de pierre de lyez »; prix : 4 écus d'or soleil (21); — contrat de mariage de Pierre Musnier, compagnon imprimeur de livres, et d'Isabelle Guernier, chambrière de Jean Kerbrient, dit Huguelin, marchand libraire et imprimeur de livres, bourgeois de Paris (22); — bail pour trois ans par Nicole de Bèze, conseiller en Parlement, prieur commendataire de Saint-Pierre de Néronville, au diocèse de Sens, de ce prieuré, à Pierre de Vitry, prêtre, moyennant 420 l. t. par an (24).

Juillet. — Bail pour deux ans et neuf mois par Jean Patin, maître tailleur de robes et bourgeois de Paris, et Jean Le Clerc, « esplingnier » à Paris, comme tuteurs de Jacob Soyer, fils d'Henri Soyer, « esplingnier », et de Jeanne Blanchette, à Eustache Doublet, sergent à verge au Châtelet, d'un ouvroir sis rue au Feurre, adossé contre les murailles des charniers des Innocents, moyennant 4 l. t. par an (10); — contrat de mariage de Thomas de « Bresme », maître apo-

thicaire et épicier à Paris, fils de feu Pierre de « Bresme », dudit état, et de Martine Noël, et de Marthe Regnault, fille de François Regnault, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, et de Madeleine Boursette, 7 avril 1527; suivi d'un reçu de Thomas à son beau-père d'une somme de 400 l. t. (2); — vente par Gilles de Gourmont, marchand libraire et bourgeois de Paris, à Jean Laliseau, mêmes qualités, de 60 s. t. de rente sur une maison au Clos-Bruneau, rue Saint-Jean-de-Beauvais, moyennant 42 l. t.; cette rente avait été cédée à Gilles de Gourmont par Jean Gadois, prêtre, qui l'avait acquise, le 2 mars 1502, de Jean Gautier et Jeanne Ladoré, sa femme; la fille de ceux-ci, Marion, et Jean de Breuilly, marchand libraire et bourgeois de Paris, son mari, propriétaires des deux cinquièmes de l'immeuble, se portent garants du paiement de la rente; en même temps, ils se reconnaissent débiteurs envers Laliseau d'une somme de 135 l. 10 s. t., prix de 1,050 exemplaires des *Évangiles et Épîtres de saint Paul*, imprimés par Guichard Soquent (7); — vente par Jean Huot le jeune, marchand drapier et bourgeois de Paris, à Ponce de Miraumont, teinturier de draps de laine à Paris, de 5 quartiers de vigne sis à Montmartre, en deux pièces, l'une près des Porcherons, lieu-dit Yrancy, l'autre aux Monceaux, aboutissant au grand chemin du port de Neuilly, moyennant 50 l. t. (20); — Jean Petit l'aîné, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, passe à André Boucart, mêmes qualités, le bail pour 40 ans du Lion enferré, de la rue de la Bûcherie, qu'il avait obtenu, par contrat du 9 décembre 1523, moyennant 29 l. 2 s. 6 d. t. par an, de l'abbaye de Saint-Éloi de Noyon, « par ce que led. Petit n'avoit faict lad. prinse synon que pour faire plaisir aud. Boucart et luy prester son nom pour icelle avoir » (19); — contrat de mariage de Paule Pomet, fille de feu Jean Pomet, charron à Paris, et d'Agnès, sa femme, et de Guillaume Le Beau, « fondeur de baterie » (20); — « maistre Felix de Beauchastel, aulmosnier du Roy, prestre, chappellain sacerdotal en l'eglise collegiale du Gué de Many, en la cité du Mans,... declaire qu'il avoit esté pourveu par nostre sainct pere le Pape d'icelle chapelle, comme dict apparoir par la signature originelle de sa nouvelle provision, laquelle il vouldroit faire expedier, si n'est les grans empeschemens et inconveniens scandalleuz notoirement survenuz et estans à Romme en la court et chambre apostolicque, et aussi les grans inconveniens et dangiers qui sont és chemyns jusques aud. Romme; pourquoy sollempnellement a protesté... » (22); — bail pour un an, moyennant 400 l. t., par Jean Briçonnet, conseiller du Roi, vice-chancelier du duché de Bretagne, archidiacre de Beaune en l'église d'Autun, de cet archidiaconé et de la prébende en dépendant en l'église de Beaune, à Sébastien Bonneaut, clerc, notaire public audit archidiaconé (28).

Août. — Reconnaissance au profit de François Ménart, marchand drapier et bourgeois de Paris, par Aimé, chevalier, seigneur et baron de Gimel, et François de Veilhan, chevalier, seigneur de « Penacorps », d'une créance de 679 l. 12 s. t. restant dues sur le montant d'une fourniture « de certaine grant quantité de sayes ou hocquetons tant à hommes d'armes, archers que coustelliers », faite à la compagnie du vicomte de Turenne, dont Aymé de Gimel était lieutenant et François de Veilhan homme d'armes (2); — vente par André l'Aîné, carrier à Saint-Marcel, à Jean Clavier, verrier à Paris, d'une maison, rue Mouffetard, moyennant 35 l. t. (15); — donation universelle faite par Anne d'Alles, âgée de 15 ans, fille de feu François d'Alles, chevalier, premier médecin du Roi, et de Marie Gautier, au profit de ses sœurs Martine, mariée à Martin Fumée, conseiller en Parlement, Marie et Françoise, à charge d'une rente viagère de 25 l. t., d'une somme de 300 l. t. une fois payée et d'un trousseau, le tout à remettre à l'abbesse de Maubuisson, où la donatrice espère prochainement entrer en religion; la donation est subordonnée à la réalisation de ce projet; mention de l'aïeule paternelle de la donatrice, Marguerite Cartin, et d'une sœur prédécédée, Madeleine (31).

Septembre. — Bail pour six ans par Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Antoine Gallois, marchand drapier à Poissy, du tiers par indivis d'une maison à l'enseigne des Trois Rois, sise à Poissy, rue de la « Jaulle », tenant d'une part au jardin de « l'ostel dud. Poissy » et aboutissant au pavé royal, moyennant 6 l. 13 s. 4 d. t. par an (18); — à la requête de la Faculté de théologie, représentée par Jean Tannel, prêtre, grand bedeau de ladite Faculté, curé de Saint-Ouen, Jacques Myonet, prêtre, écolier en ladite Faculté, et Bernard Olleric, banquier à Paris, déclarent : « que ung jour ou deux aprés le jour Sainct Jehan Baptiste derrenier passé, eulx estans en la court du prieuré du Temple, auquel lieu mons^r le cardinal appellé des Medecis, et que on disoit estre lors legat en France, estoit lors logé, pour avoir quelque signature dud. legart, ilz veisrent illecques ung gros moyne, que on disoit estre abbé, acompaigné de sept ou huit personnes, lesquelz actestans veirent led. abbé parler à l'un des gens dud. legat que l'on appelloit l'Auditeur, auquel auditeur icelluy abbé demandoit une provision, pour et ou nom de Fabri et Charoly, pour avoir juges pour congnoistre de certaines charges dont lesd. Caroli et Fabri avoient esté chargez par informations que led. abbé disoit avoir esté faictes contre eulx, et, aprés que lesd. actestans oyrent led. abbé (parler aud. auditeur et qu'il) sollicitoit pour lesd. Fabri et Caroly et qu'il leur sembla que lad. mathiere estoit audieuse, se retirent; et, ce faict, en sortans dud. Temple, led. maistre Jaques demanda à deux des gens dud.

abbé par deux diverses foiz le nom dud. abbé, qui ne luy en voullurent riens dire ; et led. Olleric, quelques jours aprés, veit et recongnut led. abbé au Palais, en la salle, et demanda lors aux gens qui le suyvoient qui il estoit, et adont on luy respondit que estoit abbé de Sainct Marc de Soissons... » (23) ; — marché entre Jean Pernel, imprimeur de livres à Paris, et Louis Hernault, marchand libraire et bourgeois de Paris, pour la fourniture de 158 volumes de *Bible* à huit pages, à faire pour la Saint-Jean prochain, moyennant 41 l. 5 s. t., « et partant demeurent nulles et mises au neant toutes les lettres de sentences, brevetz et autres choses en quoy led. Pernel estoit tenu et obligé envers led. Hernault... et où led. Pernel yroit de vie à trespas avant que avoir delivré lesd. cent et demy huit volumes, en ce cas les vefve et heritiers ne pourront parachever lesd. Bibles pour autres que led. Hernault n'ayt eu prealablement lesd. cent et demy huit volumes... » (23).

Octobre. — Jean Prévôt, laboureur à Fontenay près Bagneux, se reconnaît débiteur envers Nicolas Prévôt, marchand libraire et bourgeois de Paris, et sa femme, Marie Hopyl, fille de Wolfgang Hopyl et de Jeanne « l'Aisne », d'une rente de 32 s. p. dont sont grevés sa maison de Fontenay, rue de Bouffray, et un arpent de vigne à Clamart, lieu-dit la Bruyère-Patru (2).

Novembre. — Bail pour six ans par les Chartreux de Paris à Jean Le Sec, hôtelier à Chalvannes, du « droict de travers du gouvernail de la chaussée dud. Chalvannes, des basteaulx montans de la riviere de Seine, à l'endroict dud. Chalvannes, qui se paye à la croix des Quatre Vens, entre led. Chalvannes et Bougival, dont chascun basteau montant doibt deux deniers parisis, et, s'il y a quel[que] chose de neuf, reparé ou que le basteau soit neuf, dix huit deniers parisis, le tout sur paine de confiscation dud. basteau et des danrées estans en icellui, et de poursivre led. basteau jusques dedans Paris » ; prix : 44 s. p. par an (30).

Mars 1528. — Bail pour quatre ans par Jean Freslon, peintre, à Exèbe Prudhomme, notaire apostolique à Paris (ce nom a été rayé et le renvoi marginal a disparu en grande partie), d'une maison près la porte Saint-Michel, moyennant 26 l. t. par an et 30 s. t. de vin de marché (16).

Octobre (*suite*). — Marché entre Gillet Machefer, couvreur d'ardoise à Paris, et Anne Larcher, femme de Jean Le Cirier, avocat en Parlement, seigneur du Plessier-sur-Auteuil, pour la couverture, à faire pour la Toussaint, de la chapelle de ladite seigneurie, « garnye de cinq clochiers, dont celluy du meilleu sera couvert à escailles de

poisson », de la galerie et des pignons de la chapelle; prix : 16 l. t., les matériaux étant fournis par Anne Larcher (5); — marché entre Georges Genetz, charpentier de la grande cognée à Paris, et le collège de Montaigu pour l'exécution des travaux énumérés au devis qui précède le marché; prix : 1,200 l. t. (11); — contrat de mariage de Jacques Clémence, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, et de Charlotte Boucher, veuve de Clément Benoîton, maçon tailleur de pierre à Saint-Germain-des-Prés (14); — donation par Guillaume Fortier, seigneur de la Champagne-Savary, autrement dit la Faye, aux religieux de Saint-Sauveur près Tours, de l'ordre de la Sainte-Trinité et Rédemption des Captifs, à charge de services religieux, d'une rente de cinq setiers mine de blé froment, mesure de Loches, à prendre sur ladite seigneurie, en augmentation de la rente de sept setiers de seigle donnée le 7 avril 1312 par Pierre de Vernon, chevalier, seigneur de la Champagne-Savary, à charge de services religieux pour Guillaume de Vernon et Pierre d'Assy, oncle (*sic*) de Pierre de Vernon, et pour ce dernier, qui, en outre, fera faire une chapelle ou autel dans le lieu le plus apparent de l'église; la minute de cet acte ayant été « à demye rompue et lacerée » (il n'en reste plus qu'un feuillet), François Bochet, ministre de Saint-Sauveur, obtint du lieutenant civil de la prévôté de Paris (acte, y annexé, du 19 octobre 1573) que le contrat serait regrossoié sur une copie qu'il en détenait, ce qui fut fait le 10 mars 1574 (19); — arrangement intervenu entre Sébastien Manjot, licencié ès arts, les exécuteurs testamentaires de Charles Jaquillon, prêtre, chapelain en la chapelle du collège de Dormans, dit de Beauvais, qui avait légué à Sébastien Manjot tous ses livres, effets et meubles qui se trouveraient au collège, plus 20 écus soleil, Crespin Gringaut, prêtre, procureur du collège de Beauvais, et Nicolas Crespin, marchand libraire et bourgeois de Paris, d'une part, et les héritiers de Charles Jaquillon, Jean Jaquillon, marchand à « Erecully », son frère, Jeanne Jaquillon, femme d'Aubry Manjot, laboureur à « Sainct Amecet », et Jeannette Jaquillon, femme de Michel Richer, desdits état et lieu, ses sœurs, d'autre part : Sébastien Manjot reçoit seulement les meubles et les 20 écus (19); — quatre attestations, établies à la requête de Guillaume Prévost, prêtre, administrateur de la maladrerie de la Banlieue près Arcueil, certifiant que Guillaume des Eschalliers et Robert du Breuil ont été successivement administrateurs de ladite maladrerie, et ce en vertu d'une collation du grand aumônier (20, 22, 25 et 26); — procuration de Guillaume Fortier, notaire et secretaire du Roi, seigneur de la Champagne-Savary près Loches, pour l'établissement des frais par lui faits dans ses poursuites contre Jean Falgueyron : premier défaut, voyage, à trois hommes et trois chevaux, de la Champagne-Savary à Paris, 66 lieues, 16 jours; exécution dudit défaut et ajournement, envoi

d'un exprès à cheval de la Champagne-Savary à Chaudesaigues, 80 lieues, 21 jours; second défaut, voyage à Paris à deux chevaux et un homme de pied, 14 jours; exécution de ce défaut, envoi à Chaudesaigues d'un homme de pied, 29 jours; comparution à Paris, nouveau voyage, à deux chevaux et un homme de pied, 24 jours (22); — bail pour trois ans par Anglebert de Marnef, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, comme tuteur des enfants mineurs de Geoffroy de Marnef, mêmes qualités, et de Jeanne d'Yerres; Cosme de Neufville, courtier de vins juré de la Ville et bourgeois de Paris, comme ayant la garde de Geoffroy de Marnef, fils mineur de Jean de Marnef, libraire en l'Université et bourgeois de Paris, et de Marguerite Crespin, aujourd'hui femme de Cosme; Julien Girault, orfèvre, marié à Philippe de Marnef, et Ambroise Girault, libraire, marié à Denise de Marnef, à Simon Gribout, laboureur à Soisy-sur-Seine, de maisons et de terres y situées, moyennant 30 l. t. par an (2 et 29).

Novembre (*suite*). — A la requête de Pierre Foucart, messager juré en l'Université de Paris pour le diocèse de « Eistelet » au pays d'Allemagne, « Wyllebert Queseller et Guillaume Water », originaires de ce diocèse, attestent que Foucart s'est toujours mis à leur disposition et qu'il leur a demandé, il y a environ quinze jours, s'ils avaient des lettres à faire porter (8); — marché entre Olivier Charpentier, marchand à Montargis, et Geoffroy du Clos, menuisier et bourgeois de Paris, d'une part, et les Chartreux, d'autre, pour la fourniture, en trois fois, « de cinq à six cens de menbreures » de 12 pieds sur 6 à 7 pouces et 2 pouces d'épaisseur, à 12 l. t. le cent, de 50 « potelletz » de 8 pieds sur 5 pouces et 4 pouces d'épaisseur, au même prix, et d'un mil de « quartiers de siaige » de 12 pieds sur 12 pouces et un pouce et demi d'épaisseur, à 19 l. t. le cent; à livrer au port de la Tournelle (22); — inventaire, à la requête de Mathieu Le Jeune, bachelier en lois, des objets mobiliers se trouvant au collège de Cambrai dans la chambre et les deux études joignant, occupées par Creffer, chanoine de Troyes; à citer : un *Doctrinal,* un *Guido,* un *Laurent Valla,* une paire d'*Heures* et deux livres en papier, écrits en partie (25); — bail pour un an par Jean Billet, marchand et bourgeois de Paris, à Jeanne, femme de Jean de Santil, imprimeur de livres à Paris, actuellement absent, d'une maison rue de la Petite-Bretonnerie, moyennant 18 l. t. (26); — marché entre François Poutrain, marchand tapissier à Paris, rue de la Verrerie, et Marie Brosset, femme de Jean Sapin, conseiller du Roi et trésorier des finances, pour la fourniture d'un tapis de « sayette retorze », de 9 aunes de large sur 5 de long, de pareille sorte et façon qu'un car-

reau de tapisserie appartenant à madame de la Vernade; à livrer pour la Saint-Jean; prix : 45 écus d'or soleil (27).

Décembre. — A la requête du procureur de François d'Argillières, conseiller du Roi et lieutenant du bailli de Clermont en Beauvaisis, Olivier d'Arquivillier, sieur d' « Aimillier », et ses domestiques Jean des Landes, Marguerite Bidault et Colas de la Fosse, attestent que le requérant avait à son service Pierre Le Gascon et Michel, que le premier était l'homme de confiance de son maître, que l'un et l'autre disparurent il y a environ six mois, après avoir volé au sieur d'Argillières plusieurs habillements de soie et autres biens meubles, valant 300 écus pour le moins, et au sieur d'Arquivillier un cheval grison, emprunté sous prétexte d'aller faire les affaires du sieur d'Argillières, un saye de velours noir, bandé de même, une robe de camelot, fourrée de panne noire de Lombardie, une chape à l'espagnole, de drap noir, et une robe appartenant au fils du sieur d'Arquivillier; que ces effets furent retrouvés en partie chez un fripier, à qui ils furent rachetés (7); — marché entre Macé de Montjay, maçon à Paris, rue Saint-Jacques, aux Trois Pigeons, et Bertrand Le Blanc, carrier à Notre-Dame-des-Champs, pour la façon d'une cave voûtée en la maison de Le Blanc, à l'enseigne des « Vers gallens », de 4 toises sur 9 pieds dans œuvre et 7 pieds de profondeur; prix : 16 l. t. et un chariot de moellon; Le Blanc ne paiera en deniers que 8 l. t., les autres huit livres étant acquittées avec huit chariots de pierre, dont cinq ont été déjà livrés (9).

Janvier (*suite*). — A la prière de Conrad Resch, marchand libraire à Bâle, Chrétien Wechel, marchand libraire à Paris, se porte garant vis-à-vis du chapitre de Saint-Benoît-le-Bien-Tourné de tous les biens, livres et autres choses trouvés après le décès de Jean Vaugris, marchand libraire, et saisis par le chapitre comme étant en sa haute justice (2); — procuration de [Nicole] d'Origny, prêtre, conseiller du Roi, président des Enquêtes, ancien chancelier de l'église de Paris, chanoine et trésorier de Laon, curé de Saint-Jean-Baptiste au marché de Troyes, en cette dernière qualité, pour l' « acensissement à trente ou quarante ans d'amphiteozité, à longues années ou à tousjours, ou à louaige à vies ou à pension, à une ou plusieurs personnes... » d'une place, sise à Troyes, rue de la Pie, contigue, d'une part, au presbytère de Saint-Jean, « en laquelle soulloit avoir maison, qui a esté bruslée par le feu proditoirement miz aud. Troyes ou autrement par fortune » (sans date).

Décembre (*suite*). — Testament de Guillaume Léotier, marchand et bourgeois de Paris, fils de Jean Léotier et Catherine Olive, natif

de Châteauroux près Embrun (28); — marché entre Gillet Machefer, couvreur d'ardoise à Orléans, paroisse Saint-Euverte, et Jean Le Cirier, avocat en Parlement et seigneur du Plessier-sur-Auteuil, pour les travaux suivants : 1° faire un portail en pavillon, à deux « escotz », une lanterne entre deux, de 4 toises en carré, avec deux tours, rondes ou carrées, attenant au pavillon; le plomb et les clous seront fournis par Machefer, qui fera faire les dorures et peintures à l'huile; 2° faire et couvrir deux tourelles garnies de plomb, au bout de chacune desquelles comme au bout de l'oranger sera mise une bannière carrée aux armes du seigneur et de sa dame, aux couleurs et dorures requises; l'ardoise et la latte seront fournies par Le Cirier; 3° établir, en l'hôtel de Sucy-en-Brie, une canalisation en plomb conduisant l'eau du puits placé devant la maison, d'une part au jardin, où l'on construira une fontaine en pierre, d'autre part à la cuisine; les matériaux seront fournis par Le Cirier; prix : 65 l. t., 2 setiers de blé méteil et le logement pendant la durée des travaux, fixée à six semaines pour les deux premiers articles; Machefer avait précédemment couvert la chapelle du Plessier (30); — bail pour six ans par Denis Rubentel, avocat au Châtelet, à Pierre Mire, laboureur au « Mez, parroisse de Neelle », de 46 moutons et brebis, que celui-ci devra garder, nourrir et tondre à ses dépens; les laines seront chaque année partagées par moitié et le produit de la vente des bêtes employé à en racheter d'autres; à l'expiration du bail, partage du troupeau par moitié (31).

Février. — Marché entre Bernard, tombier, et... Le Prince, écuyer, seigneur d..., pour la fourniture d'une tombe de 7 pieds sur 3 et demi, à un homme d'armes, aux quatre coins les évangélistes, aux côtés et à l'entour l'inscription et les écussons, sur la tête un chapiteau à piliers, à un Abraham et deux anges; à livrer à la mi-carême, en Grève ou au Port au foin, d'où la tombe sera transportée à Rouville-en-Beauce, près le Bois Malesherbes, et mise en place par Bernard, moyennant la nourriture et les frais; prix : 14 l. t. (7).

Janvier (*suite*). — A la requête de Claude de Mailly et Antoine Saillart, maîtres ès arts, régents en la Faculté des arts, Ponce Hugart et Jean Morin, mêmes qualités, attestent qu'Aquillain Pluyette, maître ès arts, s'est rendu, le 13 dernier, avec eux et les autres députés pour l'examen des bacheliers, aux écoles de la nation de France, qu'il y proposa le sophisme, que le lendemain, sommé, en l'hôtel du bedeau de la nation de France, où se continuaient les examens, de ne plus « s'entremettre au faict de tempteur en lad. nation », il se retira, qu'hier il se joignit aux autres examinateurs; Hugart ajoute que le bedeau avait reçu ordre du Parlement d'interdire à Pluyette l'accès

des écoles (16); — bail pour un an par Hervé Boulleset, marchand libraire et bourgeois de Paris, à Thomas Le Fèvre, mêmes qualités, d'un ouvroir avec sallette contiguë, occupés actuellement par Nicolas Hary, le tout sur la rue Saint-Jean-de-Latran, moyennant 12 l. t. (20); — Louis Royer, marchand libraire et bourgeois de Paris, et sa femme, Agnès Sucevin, veuve de Jean de Brie, mêmes qualités, se reconnaissent détenteurs d'une somme de 361 l. 6 s. 3 d. t., constituant la part de la fille mineure de Jean et d'Agnès, Marie, sur les biens meubles trouvés au décès de son père; tuteurs de Marie : Jacques Frichon, marchand chaudronnier, et Pierre Ricouart, marchand libraire et bourgeois de Paris (20); — bail de sa cure pour deux ans par Louis Quélain, prêtre, bachelier formé en la Faculté de théologie en l'Université de Paris et curé de Saint-Pierre de Bernay, au diocèse de Sens, à Antoine Claireau et Pierre Biberon, prêtre, à Bernay, moyennant 112 l. t. par an (24).

Février (*suite*). — Marché entre François Berger, maçon à Paris, et Jean Monzac, maître boulanger et bourgeois de Paris, pour la démolition d'un immeuble rue de la Harpe, contigu au Berceau, et la construction, sur l'emplacement, d'un corps d'hôtel de 10 pieds un quart de largeur sur 4 toises « dedens oeuvres », à quatre étages; on lit, notamment, dans le devis : « ... et ossy convient faire le tuyau desd. retraix, qui sera massonné, depuis le fondement de lad. cave jusques au rez de chaussée, de plastre et moilon, et ossy au dessus de rez de chaussée y aura aud. tuyau troys assises de pierre de taille, et la reste dud. tuyau sera monté jusques au dernier estaige, et y aura troys sieges, garnys de leur euventoyr... »; prix : 250 l. t. (18); — attestation par Guillaume Gourmillaye, prêtre, Michel Chappon, boursiers du collège du Plessis, François de Hallez, maître ès arts, demeurant audit collège, du décès, survenu au collège le 13 du mois, de Girard d'Orange, maître ès arts, inhumé le même jour au cimetière Saint-Étienne (21); — marché entre Antoine Bonnemère, imprimeur de livres à Paris, et Chrétien Wechel, libraire et bourgeois de Paris, pour l'impression de la moitié de 1,301 mains de l'*Augustini super Psalterium*, à 2 colonnes, « lettre de Somme, avec le texte », à raison d'une feuille par jour; le papier sera fourni par l'imprimeur : « ceste promesse faicte parmy quinse solz tournois que pour chascune journée qu'il fera lad. feuille, led. Vechele luy en promect et gaige payer ou au porteur, etc., sept solz six deniers tournois au fur et ainsi qu'il fera lad. impression, et le reste luy sera desduict et rabatu sur ce qu'il peult debvoir aud. Vechelle, et en la fin de lad. impression luy rendra le papier mesme qu'il luy aura baillé... »; cette rédaction manque de clarté (24); — quittance par Jacques Le Clerc, dit Cotier, conseiller au Châtelet, seigneur d'Aunay-en-France, à Tho-

mas du Prat, évêque de Clermont, et à Jeanne Gilbert, veuve de Jean du Prat, trésorier de la vénerie et fauconnerie du Roi, de 1,000 et 2,000 écus d'or soleil stipulés au contrat de mariage, en date du 2 avril 1527, de Cotier et de la nièce et fille de Thomas du Prat et Jeanne Gilbert, Françoise du Prat; les 1,000 écus restant à payer le seront dans l'année (24); — vente par Jean Bachelier, marchand et bourgeois de Paris, à Jean Royer, mêmes qualités, de 12 s. p. de rente à prendre sur un quartier et demi de vigne sis à Longjumeau, lieu dit la Vigne-aux-Loups, moyennant 12 l. t., prix auquel cette rente est rachetable (27); — Chrétien Wechel, libraire juré en l'Université de Paris, et Michelle Robillart, sa femme, veuve de Jean Périer, se reconnaissent détenteurs des biens trouvés après le décès de Jean Périer, qui, de son mariage avec Michelle Robillart, a laissé un fils, Charles, ayant pour tuteur, avec sa mère, son oncle Guillaume Périer, par décision du 30 mai 1526 (29).

Mars. — Marché entre Gilles de Senneguillon, charpentier de la grande cognée à Paris, et Jean Monzac, marchand boulanger, bourgeois de Paris, pour la charpenterie à exécuter en une maison neuve à construire rue de la Harpe, joignant la maison du Berceau : 4 toises de long sur 10 pieds de large, rez-de-chaussée, trois étages et grenier, de 10, 9 et demi, 9 et 8 pieds sous solive; au comble : « deux lucarnes damoiselles, servans à monter sur les goutieres »; prix : 65 l. t., le bois étant fourni par Monzac (2); — Jean Chapelle, serviteur de M. de Montbrun, déclare que le jour de Noël, entre neuf et dix heures du matin, il vit, se trouvant en l'église Saint-Étienne-du-Mont, Claude Conte, prêtre, remettre à un prêtre ou écolier alors préposé à la garde de l'œuvre de l'église le calice dont il s'était servi pour officier en la basse voûte de l'église (13); — bail pour un an par Georges « Houppil », marchand et bourgeois de Paris, à Antoine Bletz, marchand à Paris, d'un corps d'hôtel, avec jardin et cour commune, dépendant de l'Image Sainte-Barbe, rue Saint-Jacques, moyennant 24 l. t. (18); — vente par Jean Billault, maître pâtissier et oublayer, bourgeois de Paris, à Jean Laliseau, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, d'une rente de 10 l. t., faisant moitié d'une rente de 20 l., à prendre sur l'Image Saint-Martin de la rue Saint-Jean-de-Beauvais, propriété d'Antoine et René Bonnemère; ces 10 l. appartenaient au vendeur « à cause de la succession de feue Raouline Le Conte, femme de Jehan Perier »; les 10 autres étaient la propriété de Michelle Robillart, veuve de Jean Périer et femme de Chrétien Wechel; prix : 120 l. t. (21); — don par Jean Billault à son neveu, François Laliseau, écolier, de tous les arrérages à lui dus de la rente précitée (21); — Jean Barbedor, garde de la Monnaie de Paris, reconnaît devoir à Jean Sapin, trésorier et

receveur général du Roi, et à sa femme, Marie Brosset, deux grands pots d'argent, à vin, godronnés, moitié blancs, moitié dorés, pesant 25 marcs 4 onces 6 gros, du nouveau poinçon de Paris, et deux flacons d'argent, « verez par les borts et [à per]sonaiges, garnyz de chesnes », pesant 21 marcs d'argent, même poinçon; il les rendra à la Pentecôte, sinon en paiera le prix, au cours du Pont-au-Change (26); — Catherine Audielle, vivandière suivant la cour, s'engage à rembourser à la Saint-Jean à Clément Lambert, valet de chambre du cardinal de Sens, chancelier de France, les 9 écus d'or soleil qu'il lui a prêtés (26); — vente par Françoise Courtet, veuve de Germain Guillaume, marchand boucher et bourgeois de Paris, à Robert de Valancourt, prêtre, notaire de la conservation des privilèges apostoliques de l'Université de Paris et chanoine de Gerberoy, d'un jardin avec puits et de la moitié d'une cour avec masure, sis rue Alexandre-Langlois, près la rue Saint-Victor, aboutissant à la rue du Bon-Puits; prix : 160 l. t.; faculté de réméré pour un an (27); — Jacques Colin, secrétaire de la Chambre du Roi, avait fait imprimer par Josse Bade, marchand libraire juré en l'Université, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, un *Thucydide*, tiré à 1,225 exemplaires; ne pouvant payer à l'imprimeur la totalité de ce qu'il lui devait pour le papier et l'impression, Colin avait autorisé celui-ci à mettre le *Thucydide* en vente à son profit, mais à un prix si élevé qu'il ne s'en vendit que fort peu d'exemplaires et que Josse Bade restait créancier de 220 l. t. pour le papier et l'impression du *Thucydide*, pour la refaçon de deux « feuillez » du même et pour « l'escripture d'une coppie de correcta de ung livre appellé *Diodore*, pour laquelle il a desbourcé unze livres treize solz tournoys »; aussi Josse Bade refusait-il de continuer ses services à Colin, qui se proposait de publier un *Diodore de Sicile*, une *Histoire ecclésiastique* et un *Justin;* en conséquence, Colin autorise Josse Bade à vendre 20 s. t. chacun des 1,129 exemplaires restant du *Thucydide*, à charge d'entreprendre l'impression du *Diodore* dès qu'il aura été payé des 220 l. t., et successivement celle des deux autres ouvrages dès que la vente de l'ouvrage précédent lui aura permis de se payer; ces trois publications seront « au mesme nombre, papier, lettre et volume et autant de feuilles que contient led. *Thucidides*, qui est de cent quarente neuf feuilles chascun livre, pour dix solz tournoys chascun volume, pour impression et papier »; si Colin entend faire tirer des exemplaires sur parchemin, il fournira lui-même le parchemin (28)[1]; — bail pour un an par Nicolas Lurgart, dit de « Hauville », libraire et imprimeur de livres à Paris, à Anne Prunelle, veuve de Guillaume de Gaillon,

1. Cette pièce sera publiée prochainement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes.*

sieur et baron de Massy, de la maison où demeure le bailleur, au cloître Saint-Benoît, à la réserve d'une chambre au second et du bouge joignant, de la petite chambre où couchent les valets du bailleur et de la moitié du grenier; prix : 30 l. t. (28); — quittance par Albert de Paris, marchand « nommé au blanc », à Hennequin de Bréda d'une somme de 24 l. t. faisant partie des 58 l. t. à lui dues par Hennequin de Bréda; moyennant cette avance, Albert de Paris accorde à son débiteur délai jusqu'à la Saint-Jean; à la suite de cette copie de la quittance originale, écrite au dos de l'acte de saisie des biens de Bréda, document qui ne figure pas dans cette liasse, on lit l'engagement par Albert de Paris, principal créancier d'Hennequin de Bréda, de prendre sur la somme qui lui sera allouée, provenant de la vente des biens de Bréda, 24 l. t. au profit de Chrétien Wechel, libraire à Paris, qui avait avancé à Hennequin de Bréda les 24 l. t. touchées par Albert de Paris (31).

Avril. — Protestation contre « l'exaction que les maistres et gouverneurs qui ont esté commis en la confrairie depuis cinq ou six ans enca veullent faire sur les maistres, serviteurs et aprentifz en vertu de certaines lettres qu'ilz ont obtenues du feu roy Loys unziesme, que Dieu absoille, et confirmation d'icelles du roy nostre sire à present regnant... »; la cotisation personnelle pour la confrérie, fondée en l'église Saint-André-des-Arts, a toujours été de 12 d. p.; « auparavant que obtenir lesd. lettres, lad. confrairie estoit myeulx entretenue de service et autres choses qu'elle n'est de present, et... lesd. lettres ne furent jamais impetrées ne obtenues du consentement des confraires... »; protestataires : Jean Laliseau, libraire depuis 29 ans, Jean de Breuilly, libraire depuis 14 ans, Thomas Le Fèvre, libraire depuis 22 ans, Guichard Soquent, imprimeur de livres depuis 10 ans, Jacques Ferrebouc, libraire depuis 36 ans, Jean de Comines, libraire depuis 20 ans, Nicolas Crespin, libraire depuis 23 ans, Jean Le Breton, libraire depuis 30 ans, Michel Guillaume, libraire depuis 34 ans; au bas de cet acte, on lit le nom de « Nicolas Savetier, imprimeur » (4, 6, 7 et 9); — Gilles Perrin, prêtre, official de l'archidiacre de Josas, reconnaît avoir reçu, en exécution d'une sentence du bailli de Paris, du 29 février dernier, de Jean Balayer, maître ès arts, écolier étudiant en l'Université de Paris, 189 livres, détaillés dans l'acte, plus : « ung drap de toille de chanvre dedans lequel estoient enveloppez plusieurs papiers; ung coffre ferment à clef et barré d'une bande de fer au travers de la serrure, cloé lad. bande aux deux boutz, de chascun ung clou, sans apparence de seau; lequel coffre led. Perrin a dict avoir veu desseeller et ouvrir par led. cappitaine en la presence de luy et de m^e^ Pierre Bauliau, ayant charge dud. Balayer, et icelluy refermé et resellé... »; ce coffre renfermait notamment l'in-

ventaire des livres laissés par Perrin en sa chambre et étude du collège d'Autun; plus, un ciel garni de franges et trois custodes de serge verte et rouge, l'inventaire des livres de « feu mons^r de Tous (?) », vingt serviettes, quatre chemises d'homme, trois nappes, un bonnet noir, rond, deux draps, plusieurs mouchoirs et des papiers; Balayer réclamait à Perrin 16 l. t. pour la garde de ces objets; Perrin remontrait que sans l'opposition de Balayer il aurait pris possession du tout depuis plus de deux ans et qu'il était disposé à rembourser à Balayer ses avances pour le loyer de la chambre où ces objets avaient été déposés « aud. college »; Balayer refusa; dont acte; la rédaction de cette minute laisse quelque peu à désirer (sans date, intercalé entre un acte du 9 et un autre du 11)[1].

Ern. Coyecque.

(A suivre.)

NOTE SUR DES REGISTRES DE COMPTABILITÉ

DES XVII^e ET XVIII^e SIÈCLES

PROVENANT DE LA CHAMBRE DES COMPTES ET RELATIFS A PARIS.

En terminant le répertoire numérique d'un versement de 3,363 registres de comptabilité publique, qui ont été remis aux Archives nationales par la Cour des comptes en 1889, j'ai pensé qu'il était bon de signaler à l'attention de la Société un certain nombre de ces documents qui sont relatifs à Paris et à sa généralité.

Au point de vue des personnes, cette collection, qui a été jointe à l'ancien fonds de la Chambre des comptes, série P, des Archives, renferme un grand nombre de registres de taxes sur les offices de Paris et de sa généralité aux XVII^e et XVIII^e siècles (n^os 3776, 3966-3982, 4000-4004, 4025, 4026) et les registres du contrôle du 100^e denier des offices de Paris, 1773 à 1790 (n^os 4555-4857).

Nous indiquerons comme particulièrement intéressant le registre des quittances du trésorier de l'Épargne des taxes faites sur les riches et aisés de la ville de Paris, 1645-1648 (n^o 3474); les quittances payées, pour le droit dit finances, des trois quarts des maîtrises de Paris (1777-1789), qui donnent les noms d'un grand nombre d'artisans de cette ville, avec la valeur de leurs maîtrises (n^os 4914, 4922-4949).

Au point de vue financier, on trouvera dans ce fonds une impor-

---

1. Cette pièce sera aussi publiée prochainement dans le *Bulletin historique et philologique* du Comité des travaux historiques et scientifiques.

tante série d'*États des finances*, c'est-à-dire de budgets en recettes et en dépenses de la généralité de Paris de 1750-1790 (nos 4592-5667), sorte de documents qui jusqu'ici manquaient absolument dans nos archives. Il faut y joindre l'État au vrai de la taille de Paris en 1751 et quelques documents sur la capitation et les vingtièmes, 1771-1788 (nos 5594, 5668-5669).

On consultera avec profit pour l'état civil des Parisiens et leur fortune au XVIIIe siècle de nombreux registres de rentes viagères ou de rentes viagères de la Loterie royale, établies sur la ville de Paris pour les années 1737 à 1787 (nos 5933-5998, 6101-6108).

Enfin la subdivision relative au *Domaine* pourra fournir des renseignements intéressants sur la valeur et l'état de la propriété privée et publique à Paris au XVIIIe siècle. Dans cet ordre d'idées, nous signalerons une suite de registres du Contrôle des actes et titres translatifs de propriété pour le contrôleur général des domaines de la généralité de Paris, 1706-1738 (nos 4030-4043) et le double du Contrôle général des quittances des receveurs généraux des domaines et bois de la même généralité, ensemble les quittances des amortissements et francs-fiefs de 1708-1739 (nos 4044-4051). Comme documents exclusivement parisiens, nous citerons encore trois registres soit de prix d'adjudication soit de taxes des boutiques du Palais, 1689, 1690, 1691 (nos 3823, 4978 et 4993), et, pour finir, les quittances du Rachat des boues et lanternes de Paris de 1708 à 1790, qui contiennent les noms d'un grand nombre de propriétaires et de locataires des maisons de Paris (nos 4177-4206).

Ces registres, jusqu'ici inaccessibles aux travailleurs, ont l'avantage de fournir des documents officiels sur la fortune publique et sur la propriété privée, sur l'industrie, et sur les magistratures parisiennes dans les deux derniers siècles. A ces titres divers, il nous a semblé qu'ils méritaient d'être recommandés à l'attention des chercheurs.

A. Bruel.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

4. — [Édouard, d'Alençon (le R. P.).] Petites notes et bouts de papier d'un chercheur. Chez luy mesme, s. l. n. d. [Rome, impr. par l'auteur, 1894.] In-16, 15 pages.

Cette petite plaquette contient trois pièces, dont deux étaient inédites,

pour l'histoire des rapports de Port-Royal et des Jansénistes avec les Capucins aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. L'éditeur les a intitulées : *l'Ane des Capucins de Montfort; — une Nuit à Port-Royal; — les Quêteurs de Saint-Jacques*. La première est une lettre du P. Honoré, provincial des Capucins, à l'abbesse de Port-Royal, pour la remercier d'un âne qu'elle avait prêté aux Capucins de Montfort. La deuxième, extraite de la *Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires* de Racine, est l'histoire de deux Capucins hébergés un soir à Port-Royal et dans l'un desquels on avait cru reconnaître un ennemi de l'abbaye. La troisième est une lettre adressée en 1731 au cardinal de Fleury par le gardien des Capucins du faubourg Saint-Jacques de Paris, pour demander protection en faveur de frères quêteurs du couvent, maltraités dans la paroisse de Saint-Médard.

5. — THOISON (Eugène). Petites notes d'histoire gâtinaise. II. La Chapelle-la-Reine et son canton. Paris, A. Picard, 1894. In-16, II et 162 pages.

Tous les amateurs d'histoire locale sauront encore gré à M. Thoison d'avoir continué et d'avoir réuni en un nouveau volume la série de ses *Petites Notes d'histoire gâtinaise*, publiées dans le journal *l'Abeille de Fontainebleau*. Cette seconde série offre une certaine unité, en ce sens que les différents articles qui la composent sont exclusivement relatifs au seul canton de la Chapelle-la-Reine, dont l'auteur connaît et fait revivre l'histoire dans ses moindres détails. On ne peut songer à analyser les quatorze chapitres de ce petit volume; il suffira d'en énumérer les titres pour en faire apprécier l'intérêt :

I. Sur le nom de la Chapelle-la-Reine. — II. La seigneurie de la Chapelle-la-Reine en 1523. — III. Marie-Antoinette à Achères. — IV. De quelques localités disparues [les Coudres, Trémainville, Blomont, Bréon, Fonteneilles, le Croissant]. — V. Feularde; une forteresse gâtinaise inconnue. — VI. Le premier maire de Boissy-aux-Cailles. — VII. Jean Bouvet, curé de la Chapelle-la-Reine. — VIII. Charles de Montléart et son mobilier. — IX. Les comptes de la fabrique de Burcy. — X. Un meurtre à Larchant en 1540. — XI. Les maîtres d'école de la Chapelle-la-Reine. — XII. Le plus ancien registre d'Ury. — XIII. D'un cerf trouvé mort [près de la léproserie de Larchant, en 1324]. — XIV. Ce qu'on voulait en 1789. [Cahiers du *tiers* de Larchant, Boissy-aux-Cailles, Jacqueville, Burcy, Fromont, Guercheville, Recloses, Herbeauvilliers, Boulancourt et Rumont.]

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

I.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Tenue à la Bibliothèque nationale le 8 mai 1894.

Présidence de M. Eug. de Rozière, président.

La séance est ouverte à quatre heures.

— M. Eug. de Rozière, président, s'exprime en ces termes :

« Messieurs,

« Je crois que la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France eût été mieux inspirée en confiant la direction de ses travaux à un président plus jeune, que le nombre des décès survenus depuis un an parmi nos confrères eût probablement moins impressionné. Plus on est jeune et moins on est frappé par le spectacle de la mort, parce qu'on ne la regarde encore que comme un danger lointain; à trente et même à quarante ans on est porté à considérer la disparition successive de ceux qu'on a connus comme la conséquence naturelle de cette loi providentielle qui veut que l'humanité soit incessamment renouvelée; et, pour peu que le défunt ait passé la soixantaine, on dit volontiers qu'après tout il n'a pas eu à se plaindre, puisque la Providence lui a laissé sur cette terre tout le temps nécessaire pour commettre des fautes et pour s'en repentir. Il n'en va pas de même des vieillards, qui ne sauraient enregistrer la mort d'un contemporain sans faire un pénible retour sur eux-mêmes. Que cette

mort ne soit, ni celle d'un parent, ni celle d'un ami, ni celle d'un compagnon d'études et de travaux, si elle n'est pas un deuil, elle est au moins un avertissement; elle annonce que l'heure s'approche et que les jours de grâce accordés aux survivants ne sauraient se prolonger bien longtemps.

« Vous me pardonnerez, Messieurs, la mélancolie de ces réflexions, quand je vous aurai dit que dans le cours des douze derniers mois nous avons perdu seize de nos confrères, et que la plupart d'entre eux étaient plus jeunes que moi. Plus de la moitié, neuf sur seize, appartenaient à la Société depuis sa fondation. Leurs noms figuraient sur notre première liste dressée le 1er août 1874. Trois autres s'étaient fait inscrire en 1876. C'étaient de vieux amis. Ils n'avaient pas tous la prétention de rendre à l'œuvre commune le même genre de services. M. Vaney, substitut du procureur général et plus tard conseiller à la Cour d'appel de Paris, M. Ernest Fagniez, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Choppin, tour à tour avocat à la Cour de cassation, préfet et directeur de l'administration pénitentiaire au ministère de l'Intérieur, M. Abel Lemercier, docteur en droit, M. Jorand, professeur libre de belles-lettres, M. Imbault, notable commerçant, ancien adjoint au maire du IVe arrondissement, M. Sajou père, administrateur de la caisse commerciale de Paris, M. Marty, vice-président de l'association des artistes dramatiques, avaient des obligations professionnelles auxquelles ils étaient tenus de se consacrer tout entiers. Nous ne pouvions leur demander qu'une collaboration morale, qu'ils nous ont toujours accordée avec une fidélité, dont nous gardons et dont nos successeurs après nous garderont un reconnaissant souvenir.

« Nous avions le droit d'être plus exigeants envers trois jeunes hommes, trois jeunes savants, qu'une fatalité commune a surpris et terrassés à quelques mois de distance, au moment de la pleine floraison de leur intelligence et de leur talent. Tous trois élèves de l'École nationale des chartes et pénétrés de ses austères enseignements, tous trois voués par goût à la carrière de l'érudition dans ce qu'elle a tout à la fois de plus sévère et de plus attrayant, MM. Michel Perret, Jean Kaulek et Julien Havet commençaient à recueillir les fruits de leur laborieuse jeunesse, et leurs contemporains les rangeaient déjà parmi les maîtres futurs de la science française.

« M. Michel Perret était le fils d'un grand et riche industriel lyonnais, qui avait représenté successivement le département du Rhône à l'Assemblée nationale et au Sénat. Possesseur dès le début de sa vie d'une fortune considérable, libre de choisir sa voie, il n'hésita pas à suivre un goût, qui ne devait pas tarder à devenir une véritable vocation. Il entra en 1881 à l'École des chartes et en sortit en 1885 avec une thèse sur Louis Malet de Graville, amiral de France, qu'il

publia en 1889, et qui lui valut une mention honorable de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Ce fut sur le xv^e^ siècle, auquel appartient la plus grande partie de la vie de l'amiral, que se concentrèrent désormais les recherches du jeune paléographe. Il avait conçu le projet d'un livre dans lequel seraient exposées les vicissitudes des relations de la France avec l'Italie sous le règne de Louis XI. Un premier voyage lui permit d'étudier les délibérations du sénat de Venise et d'en extraire ce qui pouvait intéresser l'histoire de France à cette époque. Un second voyage, entrepris au nom de l'Académie des sciences morales et politiques pour recueillir les actes de François I^er^, lui fournit l'occasion de copier dans les archives de Turin, Gênes, Milan, Florence, Bologne, Modène et Mantoue, un grand nombre de pièces destinées à prendre place dans son grand travail. De temps en temps il en détachait quelques-unes dont il enrichissait des revues, principalement la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Mais tout son effort se portait sur la rédaction de son livre, dont il voyait arriver le moment de mettre sous presse les premières feuilles, lorsque la maladie de poitrine, qui depuis près de trois ans avait éveillé les inquiétudes de sa famille, lui fit tomber la plume des mains. Transporté, au commencement de l'hiver de 1893, à Nice, dont on espérait que le climat adoucirait ses souffrances, il a voulu être ramené à Paris pour mourir au milieu de la belle bibliothèque qu'il avait formée. Il y a rendu le dernier soupir le 24 avril, à l'âge de trente-deux ans, après avoir confié à un de ses camarades d'études le soin de revoir son manuscrit, de le compléter au besoin, et d'en surveiller l'impression.

« M. Jean Kaulek, né à Paris en 1857, était sorti de l'École des chartes en 1880 avec une thèse sur le Rosier des guerres, que les exigeances de sa carrière administrative ne lui ont pas permis de compléter et de publier intégralement. Attaché l'année même de sa sortie de l'École aux archives du ministère des Affaires étrangères, il n'a pas cessé, jusqu'au jour de sa mort, de prendre la part la plus active aux travaux de classement et d'inventaires entrepris sous les auspices de la Commission supérieure des archives diplomatiques. Seul ou avec la collaboration des autres membres du bureau historique, il a contribué à la publication du premier volume d'inventaire des *Mémoires et documents* et dirigé celle du second volume. Il a été le principal éditeur de la correspondance politique de MM. de Castillon et de Marillac, ambassadeurs de France en Angleterre de 1537 à 1542. Enfin, il a classé, transcrit, analysé, publié et annoté les papiers de Barthélemy, qui fut ambassadeur de France en Suisse de 1792 à 1797, et qui demeura pendant la sombre période du gouvernement révolutionnaire, quand toutes les relations étaient rompues entre la France et les cours de l'Europe, le seul

intermédiaire par lequel nous étions informés de ce qui se passait à l'étranger. Le premier volume a paru en 1886, le quatrième en 1892. Le cinquième, qui conduit la correspondance de Barthélemy jusqu'à la conclusion de la paix de Bâle, est à la veille de paraître. M. Kaulek y mettait la dernière main, quand la mort l'a foudroyé en pleine force et en pleine santé, le 4 septembre 1893, dans sa trente-sixième année. La publication des papiers de Barthélemy est une œuvre considérable; elle justifiait pleinement la promotion de M. Kaulek au grade de sous-directeur adjoint des archives du ministère des Affaires étrangères qu'il avait obtenu l'année précédente, et elle suffit pour assurer à la mémoire de son auteur la reconnaissance de tous les historiens de la diplomatie française. Après avoir parlé d'un aussi grand et bel ouvrage, je n'oserais pas mentionner trois petites brochures relatives à l'histoire de la bibliothèque du cardinal Mazarin et à un projet d'assainissement de Paris sous son administration, si M. Kaulek, qui les avait sans doute écrites pour se délasser de ses autres travaux, ne les avait gracieusement fait insérer dans les tomes IX et X de notre *Bulletin*.

« M. Julien Havet, né en 1853, était un peu plus âgé que ses deux condisciples; il était aussi plus avancé dans la carrière et plus voisin de la gloire. Il n'avait pas encore quitté les bancs de l'École des chartes qu'en voyant son application à s'assimiler l'enseignement de ses professeurs et la méthode avec laquelle il mettait en ordre les matériaux de sa thèse, en constatant son ardeur au travail, l'étendue de sa mémoire, la clarté de ses idées et la finesse de sa critique, maîtres et camarades purent se rendre compte de son aptitude aux travaux d'érudition et prévoir la brillante destinée qui lui était réservée. Mais, ce que l'avenir seul pouvait dégager et mettre en pleine lumière, c'était la merveilleuse souplesse de cet esprit, qui sans intervalle ni repos s'appliquait aux matières les plus variées, aux sujets les plus épineux, aux problèmes historiques les plus obscurs, sans rien perdre de sa solidité, de sa clarté et de son originalité. Depuis sa sortie de l'École, en 1876, jusqu'à la veille de sa mort, il n'y a pas une collection, un recueil, une revue, depuis les comptes-rendus de l'Académie des inscriptions jusqu'à notre modeste *Bulletin*, qu'il n'ait enrichi de quelqu'une de ces notices brèves et lumineuses, qui tranchaient en dernier ressort les questions controversées. — Il a rédigé pendant de longues années, dans la *Revue critique*, les comptes-rendus des séances de l'Académie des inscriptions; un peu plus tard, il a été chargé, par M. le secrétaire perpétuel de cette Académie, de la rédaction officielle de ses procès-verbaux. — Il a collaboré au Musée des archives départementales ainsi qu'à l'Album paléographique publié par la Société de l'École des chartes. — Il avait consenti à se charger de dresser pour chacune des livraisons de la *Biblio-*

thèque de cette École la liste des Livres nouveaux. — Il a collationné des manuscrits pour divers savants. — Il a rédigé la table alphabétique et la table des matières de la partie occidentale des tomes XVI à XXIX des *Notices et Extraits des manuscrits*, etc. — Il a..., mais je m'arrête, car j'aurais peur que le récit détaillé de cette activité presque vertigineuse n'arrive à fatiguer votre patience et à lasser votre admiration.

« Il y a d'ailleurs, dans le développement d'un esprit aussi fécond, des moments où il ne se contente plus d'être ingénieux ou perspicace, mais où il s'élève en quelque sorte au-dessus de lui-même et devient véritablement créateur. Je vois deux de ces moments dans la vie de M. Havet, et je vous demande la permission de les mettre en lumière. Le premier est lorsqu'après quinze ans de services à la Bibliothèque nationale il fut promu à l'un des emplois supérieurs de cette administration, en attendant que son tour arrivât d'y occuper le premier rang. Notre illustre confrère M. Léopold Delisle nous a révélé, dans les paroles si touchantes qu'il a prononcées sur son cercueil, le rôle que M. Havet a joué dans la partie du service dont la direction lui était confiée, faisant abstraction de ses goûts personnels, uniquement préoccupé des intérêts matériels ou financiers de la Bibliothèque, défendant ses intérêts contre l'administration, contre les auteurs, contre les imprimeurs, contre les libraires, contre les fournisseurs, apportant aux moindres détails de cette organisation si vaste et si compliquée une vigilance au moins égale à son zèle pour les recherches historiques. Le second moment de la vie de M. Havet que je tiens à vous signaler est celui où, concentrant à la fois tous les efforts de son esprit sur les obscurités de la diplomatique et le mystère des écritures secrètes, il aborda de front le déchiffrement des notes tironiennes et de la tachygraphie italienne du x^e^ siècle, qui lui révéla le chiffre de la correspondance politique de Gerbert, en même temps que dans ses *Questions mérovingiennes* il battait en brèche des documents qui avaient joui jusque-là d'une autorité incontestée et renouvelait l'étude des sources mérovingiennes. Le savant s'était, par devoir professionnel, transformé en administrateur, sans que le candidat perdît rien de ses droits à l'Institut, où sa place était déjà marquée.

« La vie de M. Darcel, né à Rouen le 4 juin 1818, mort à Paris le 26 juin 1893, a été presque tout entière consacrée au service des établissements artistiques de l'État. Il était entré en 1841 à l'École centrale et avait commencé par diriger une fabrique de produits chimiques. Mais sa véritable vocation ne tarda pas à se faire jour, et, en 1857, il accepta un modeste poste d'employé au Musée du Louvre, dans le département des dessins, dont M. Reiset était alors conservateur. Il passa en 1862 au Musée des Souverains, quitta le Louvre au mois de novembre 1871 pour prendre la direction de la manufacture nationale des Gobelins, et quatorze ans plus tard, en 1885, il échan-

gea cette direction pour celle du Musée de Cluny, où il a fini ses jours.

« Dans toutes les positions qu'il a traversées, M. Darcel a laissé la réputation d'un fonctionnaire utile et laborieux. Au Louvre, il a opéré le classement d'une masse énorme de dessins, qui avaient été empaquetés à l'époque de la Révolution, et dont personne depuis lors ne s'était inquiété. Aux Gobelins, il a réorganisé les ateliers et les écoles, relevé les bâtiments et reconstitué le Musée des tapisseries. A Cluny, il a fait cesser ce qu'on appelait ironiquement le *somptueux désordre* de MM. Du Sommerard. Ce sont assurément là de grands services, qui suffiraient pour faire honorer le fonctionnaire qui les a rendus, mais non pour lui assurer la notoriété. Cette notoriété, M. Darcel l'a due à ses nombreux écrits. Doué d'une grande activité et d'un esprit alerte, il était toujours prêt à rendre compte d'une exposition, d'un livre nouveau ou d'une découverte. Il fut un des premiers auxiliaires de Charles Blanc au moment de la fondation de la *Gazette des beaux-arts;* pendant dix ans il collabora aux *Annales archéologiques* de Didron, sans cesser pour cela d'écrire dans le *Journal de Rouen,* auquel, en quittant la Normandie, il était demeuré fidèle. Je doute qu'on connaisse exactement le nombre des catalogues de collections publiques ou privées qu'il a dressés. Il me suffira de citer celui de la collection Basilevski, publié en 1874, en 2 vol. in-4° avec planches, qui a une importance exceptionnelle pour l'histoire des arts industriels. — Toutefois, du milieu de ces travaux quotidiens, semés pour ainsi dire au courant de la plume, émergent quelques œuvres plus considérables et d'une allure plus scientifique. — C'est d'abord la description du Trésor de Conques et la publication, en collaboration avec Lassus, de l'Album de Villard de Honnecourt, le célèbre architecte français du XIII^e^ siècle. — C'est le texte du grand ouvrage publié en 1880 chez Baudry, sous ce titre : *les Tapisseries décoratives du Garde-Meubles*, et qui ne contient pas moins de cent planches in-folio en héliogravure. — Ce sont les notices des émaux et de l'orfèvrerie du Musée du Louvre, ainsi que celle des faïences peintes, italiennes, hispano-moresques et françaises, et celle des terres cuites émaillées. Le premier de ces deux catalogues renferme sur l'histoire de l'orfèvrerie, de la bijouterie et de la joaillerie, du X^e^ siècle à la Révolution, une dissertation préliminaire qui est un véritable traité de la matière. Les objets décrits dans le second catalogue sont groupés par ordre géographique, et chaque groupe est précédé d'une notice, qui, si courte qu'elle soit, révèle la main d'un maître. — C'est enfin la notice sur les manufactures nationales des Gobelins et de la Savonnerie, avec le catalogue des tapisseries et des tapis exposés ou en cours d'exécution. Cette brochure in-12, publiée à Paris en 1885, a été jusqu'ici le seul guide des curieux et des étrangers qui venaient visiter les Gobelins. Elle est complètement épuisée, et je ne crois pas

commettre une indiscrétion en profitant de la solennité qui nous réunit aujourd'hui pour inviter le successeur de M. Darcel à combler au plus tôt cette lacune.

« M. Destailleur a été un de nos associés de la première heure. Son nom figure sur la liste du 1er août 1874. Né à Paris, le 27 septembre 1822, fils d'un architecte du gouvernement, élève distingué de l'École des beaux-arts, il entra de bonne heure, sous les auspices de son père, dans la carrière des emplois publics. En 1846, à l'âge de vingt-quatre ans, nous le trouvons déjà sous-inspecteur des travaux de la ville de Paris. Deux ans plus tard, en 1848, il remplace son père comme architecte du ministère de la Justice et de l'Imprimerie nationale. En 1852, il est chargé de l'hôtel des Monnaies et quelque temps plus tard du château de Compiègne. — Ces fonctions multiples ne l'ont cependant pas empêché de consacrer une partie notable de son temps au service des particuliers. Il a construit à Paris les hôtels d'Haussonville, de Lutteroth, de Béhague, de Mouchy, de Noailles, ainsi que la maison mère de l'ordre du Sacré-Cœur; il a restauré l'hôtel Pourtalès et le château de Vaux-Praslin; il a élevé au cimetière Montparnasse le tombeau de la famille Godard. — Je ne suis entré, Messieurs, dans ces détails que pour vous donner un aperçu de l'activité déployée par M. Destailleur dans l'exercice de sa profession et de la confiance que les familles les plus distinguées et les plus riches avaient dans ses talents. Le temps qui m'est accordé ne me suffirait pas pour énumérer tous les travaux qu'il a exécutés ou dirigés, tant en France qu'à l'étranger. Ce n'est pas du reste par ce côté pratique qu'il était en communion avec nous. S'il nous a témoigné, dès le jour même où notre association s'est formée, un intérêt qui ne s'est plus démenti, s'il n'a jamais cessé de nous donner des encouragements et des conseils, d'applaudir à nos efforts et à nos succès, c'est qu'il avait comme nous l'amour de la *grand'ville,* où il était né, où il a toujours vécu, où il est mort, et qu'il avait compris d'avance les services que nous pouvions rendre à l'histoire de sa chère cité. On lui doit un recueil de notices sur les architectes français de la Renaissance qui ont laissé des œuvres décoratives. Il a donné, en 1868, une édition des *Plus excellents bâtiments de France* de Du Cerceau. Ces deux publications ne suffiraient peut-être pas pour nous permettre de le classer au rang des savants de profession. Il en avait tous les instincts, il n'a pas eu le loisir de le devenir. Mais il a été un bibliophile, un collectionneur, un amateur, un connaisseur incomparable, et c'est par là qu'il a exercé autour de lui une incontestable influence. Il serait puéril de rechercher en ce moment ce que sont devenues toutes les collections qu'il avait formées depuis plus de quarante ans, et dans lesquelles il avait fait entrer, en fait de livres, d'estampes ou de dessins, tout ce qu'il avait pu rencontrer de

relatif à l'histoire de l'art. Nous savons que de son vivant même il en a été vendu une partie aux enchères publiques, et que peu de temps avant sa mort, au mois de juin 1893, son recueil de dessins originaux comprenant des albums de croquis d'Ingres, de David, de Saint-Aubin et de bien d'autres encore, a été cédé de gré à gré au Musée de Berlin. Peut-être en existe-t-il dans sa famille de précieux fragments. Mais, sans chercher à pénétrer aucun secret et sans commettre aucune indiscrétion, nous pouvons, nous devons nous féliciter de ce que le merveilleux recueil de dessins qu'il avait formé sur Paris, dessins de toutes les époques et de tous les genres, depuis des vues d'ensemble jusqu'à des monuments isolés, voire même des détails de décoration et des projets abandonnés, soit devenu depuis quelques années la propriété de la Bibliothèque nationale. Vous connaissez tous ce recueil précieux entre tous, dont le catalogue, dressé par notre confrère M. Duplessis, avec la collaboration de M. François Courboin, a été publié dans le tome XVII de nos *Mémoires*. Mais il importait, en ce jour où je dis en votre nom un dernier adieu à M. Destailleur, de rappeler avec quelle bonne grâce il a consenti à s'en dessaisir au profit du département des Estampes. Vous êtes convaincus comme moi que le désir d'assurer la conservation et l'intégrité d'une des mines les plus riches de l'histoire archéologique de Paris a été une des principales causes de sa décision. Nous avons eu le regret de perdre M. Destailleur le 16 novembre dernier.

« Les deux éminents confrères dont je viens d'esquisser la biographie n'avaient pris qu'une part indirecte aux études parisiennes. Il n'en est pas de même de ceux dont il me reste à vous entretenir et qui doivent être rangés, quoique à des titres bien différents, au nombre des historiens de notre grande cité.

« M. l'abbé Eugène Bernard, que nous avons perdu au mois de novembre dernier, était né à Pontivy, en 1833. Il ne doit pas être confondu avec un autre ecclésiastique du même nom, qui portait également le prénom d'Eugène, et qui, après avoir été aumônier de l'École normale supérieure, vient de mourir tout récemment curé de la paroisse de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Celui qui fut notre confrère avait conquis, en 1864, le grade de docteur ès lettres en prenant pour sujets de ses thèses la vie publique de saint Ambroise, évêque de Milan, et les voyages de saint Jérôme. Tour à tour professeur suppléant à la Faculté de théologie et vice-doyen des chapelains de Sainte-Geneviève, il était devenu, dans les dernières années de sa vie, vicaire général du diocèse de Quimper, et, quelques jours avant sa mort, on considérait comme très probable sa nomination à l'évêché d'Évreux. Sa thèse sur les voyages de saint Jérôme avait été remarquée, et l'Académie française lui avait décerné, au concours de 1865, une médaille de 1,500 francs. Mais ce qui mit en lumière

son talent d'écrivain et d'historien fut la publication en 1870 de ses recherches sur les *Origines de l'église de Paris*. Vous connaissez, Messieurs, la vivacité des controverses qu'a suscitées au sein du clergé et du monde érudit le grand problème de l'établissement du christianisme dans les Gaules. Cet établissement remonte-t-il au 1er siècle, et fut-il, en ce qui concerne du moins le territoire de Paris, le résultat de la mission donnée à saint Denys par le pape saint Clément? Faut-il, au contraire, avec Grégoire de Tours, reculer l'apostolat de saint Denys jusqu'aux règnes des empereurs Dèce et Dioclétien? La légende qui tend à confondre le saint Denys, premier évêque de Paris, avec son homonyme l'Aréopagite, disciple de saint Paul et premier évêque d'Athènes, doit-elle l'emporter sur les plus anciennes traditions des églises d'Italie, de la Grèce et des Gaules, confirmées par l'ancien martyrologe romain? Telles sont les questions que l'abbé Bernard s'était proposé d'examiner, et qu'après une discussion, quelquefois un peu vive, mais toujours courtoise, il a résolues, avec Sirmond, Adrien de Valois, Pagi, Tillemont, Baillet, les Bénédictins de Saint-Maur et les Bollandistes, dans le sens de la vérité historique.

« Treize ans plus tard, en 1883, M. l'abbé Bernard publia, sous ce titre : *les Dominicains dans l'Université de Paris ou le grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques*, une étude d'un caractère plus spécial, d'un intérêt plus limité, mais qui touchait à l'un des événements les plus importants de la vie ecclésiastique et littéraire du XIIIe siècle, et dont Paris avait été le théâtre. Il s'agissait de déterminer le moment de l'établissement des frères Prêcheurs sur la montagne Sainte-Geneviève et de leur admission au sein de l'Université. M. l'abbé Bernard a-t-il résolu cette question avec une précision suffisante? Il est permis d'en douter; mais, s'il y a quelques faiblesses dans son argumentation, elles sont couvertes et dissimulées par l'élégance de la forme. Depuis sa nomination à Quimper et son départ de Paris, M. l'abbé Bernard avait renoncé aux études parisiennes et entreptis la publication dans la *Revue celtique* de mystères bretons tirés des manuscrits de la Bibliothèque nationale.

« Rien de plus différent de cette vie calme et studieuse que l'existence agitée de M. Maxime Du Camp. Né à Paris, le 8 février 1822, d'un père chirurgien distingué, et placé successivement dans les collèges de Louis-le-Grand et de Saint-Louis, le jeune Du Camp, qui avait été renvoyé de Louis-le-Grand pour cause d'indiscipline et de mauvaise conduite, a raconté lui-même, dans son dernier ouvrage, comment, après cinquante ans écoulés, il ne conservait encore de cette époque de son existence que d'*exécrables* souvenirs. J'en ai connu plusieurs, Messieurs, même parmi nos confrères, qui, dans une certaine mesure, se seraient associés aux rancunes de M. Du Camp, sans oser peut-être les avouer avec la même franchise, mais

qui du moins n'ont pas laissé ces irritations de jeunesse disposer du reste de leur vie. Il semble que chez M. Du Camp la révolte de sa fougueuse nature contre les réglementations de la vie scolaire ait été l'origine et soit demeurée le principe de cette passion de la liberté et de ce goût des aventures qui ont pendant si longtemps dominé son existence et dirigé ses actions. A peine bachelier, il n'accepte aucune des carrières qu'on lui propose, déclare qu'il ne veut être qu'homme de lettres et part pour l'Orient. Depuis lors, tour à tour voyageur, soldat, poète, moraliste, historien, publiciste, romancier, il ne laisse ni à son corps ni à son esprit aucune trêve, aucun repos. Soldat de l'ordre en 1848, il est décoré de la main du général Cavaignac pour sa belle conduite et les blessures qu'il a reçues dans les rangs de la garde nationale. En 1860, il s'engage, sans autre fanatisme que celui de la fantaisie et de la curiosité, dans les bandes de Garibaldi et fait avec elles la campagne de Sicile. Entre temps, il visite, en compagnie de son ami Flaubert, l'Égypte, la Nubie, la Palestine, fonde avec quelques amis la seconde *Revue de Paris*, collabore à la *Revue des Deux-Mondes*, à la *Revue nationale*, au *Journal des Débats*, publie des romans et des vers et fait la critique des Salons de 1857, 1859 et 1861. Cependant, au milieu de cette vie d'agitation, qui ne connaît d'autre unité que le mouvement, il se sent saisi par une curiosité plus haute, plus profonde, plus intense que toutes celles auxquelles il a jusqu'alors obéi. Il veut connaître dans tous leurs détails les rouages multiples qui assurent l'existence de Paris, il veut pénétrer dans le secret de son administration, il veut se familiariser avec le spectacle des mœurs intimes et secrètes, des qualités et des défauts, des vertus et des vices de la grande cité. Il commence et poursuit son investigation avec une ténacité que rien ne décourage. Paris lui apparaît comme un être vivant, dont il analyse tous les organes et décrit minutieusement toutes les fonctions, et, quand il a réuni tous ses matériaux, quand il s'est rendu compte de cette immense machine, quand il en connaît à fond les ressorts cachés, les recoins obscurs, la puissante et mystérieuse organisation, il commence en 1867 à publier dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre de *Paris, ses organes, ses fonctions, sa vie dans la seconde moitié du XIX^e^ siècle*, les résultats de cette immense enquête, dont l'ensemble ne forme pas moins de six volumes in-octavo et présente l'exposé méthodique de l'alimentation, du crédit public, des voies et moyens de transport et de communications, de la justice, de la police et de la voirie dans la capitale de la France. Quelques parties de cette œuvre grandiose, à laquelle M. Du Camp consacra plusieurs années d'un labeur incessant, ont vieilli; quelques détails sont devenus inexacts; peut-être l'auteur avait-il lui-même commis dans le principe quelques erreurs; mais l'œuvre restera comme la vivante image

de notre état social et de notre glorieuse capitale dans la seconde moitié du XIXe siècle.

« Après avoir décrit les organes de Paris et leur fonctionnement, M. Du Camp a publié dans le cours des années 1878-1879 ce qu'il a nommé ses *Convulsions*, c'est-à-dire le récit des principaux épisodes de la commune de 1871. C'est à tort qu'on représente souvent ce second ouvrage comme une suite du premier, avec lequel il n'a rien de commun. La description des organes de Paris et de leur fonctionnement était une œuvre de science administrative, qui avait fait donner à l'auteur par quelques plaisants le titre de préfet de la Seine *in partibus*. Les *Convulsions* sont une œuvre d'histoire, mais d'une histoire trop voisine encore pour être complètement impartiale. Elles ont naturellement la couleur des circonstances qu'elles retracent et rendent l'impression des contemporains. Elles ont soulevé bien des haines et des réclamations. La violence des attaques dont elles ont été l'objet témoigne du courage dont l'auteur a fait preuve en les écrivant. Quant aux réclamations, il se peut, malgré le soin que M. Du Camp avait mis à contrôler les renseignements qu'on lui fournissait, que quelques-unes soient fondées. Le manuscrit annoté de la main de l'auteur, qu'il a déposé lui-même au Musée Carnavalet, permettra d'y faire droit.

« M. Du Camp a complété ses études sur Paris par trois ouvrages publiés en 1886, 1887 et 1888 sous les titres de : *la Charité privée à Paris*, *la Vertu en France* et *Paris bienfaisant*, qui montrent à quel point il s'intéressait à nos institutions philanthropiques.

« M. Du Camp avait été élu membre de l'Académie française le 26 février 1880, en remplacement de M. Saint-René-Taillandier. Bien qu'il n'eût jamais été mêlé à la politique active, il fut présenté par le ministère Olivier à l'impératrice régente comme candidat au Sénat; le décret fut signé le 27 juillet 1870, mais il n'a jamais été promulgué. M. Du Camp est mort à Baden-Baden le 8 février 1894.

« Il me reste, pour compléter le catalogue funèbre que mon devoir me condamnait à dresser, à y inscrire le nom de M. Alfred Blanche. Si je l'ai gardé pour le dernier, ce n'est pas qu'il ait joué dans notre association, où il n'était entré qu'en 1884, un rôle d'une importance particulière. Rien dans ses études premières, rien dans les nombreuses fonctions qu'il a remplies, rien dans ses goûts ni même peut-être dans ses aptitudes, ne le prédisposait à prendre une part directe à nos travaux. Né à Paris en 1816, reçu avocat en 1837, M. Blanche, que j'ai particulièrement connu et pour qui je professais une sincère amitié, avait une vocation exclusive pour le droit administratif et pour l'administration. Sa carrière et ses écrits en sont la preuve évidente. Nommé en 1848 directeur de l'École d'administration, il devint, en 1851, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, en 1852 secrétaire général du ministère d'État, en 1860 secrétaire général du minis-

tère de l'Algérie et des colonies, en 1861 conseiller d'État, en 1865 secrétaire général de la Préfecture de la Seine. En 1870, il fut chargé de préparer l'approvisionnement de Paris et l'armement de la garde nationale. Après la révolution du 4 septembre, il rentra dans la vie privée pour n'en plus sortir que par la mort. Il a laissé un Répertoire d'administration départementale et communale, un Dictionnaire général d'administration, une suite ou, pour parler plus exactement, un complément aux Institutes de droit administratif de M. le baron de Gérando. — Quelle est donc la raison pour laquelle il s'est rapproché de nous et a fini par prendre place dans nos rangs ? — Elle n'a rien de mystérieux et se rattache de la façon la plus étroite au rôle que nous jouons depuis une vingtaine d'années dans l'élaboration de l'histoire de Paris. M. Blanche était secrétaire général de la Préfecture de la Seine lorsqu'au mois de décembre 1865 M. Hausmann obtint de l'Empereur l'autorisation de mettre à exécution le projet, qu'il faisait étudier depuis cinq ans, de doter la ville de Paris d'une collection de documents de toute nature, destinés à former par leur ensemble l'*Histoire générale* de la capitale. Une Commission formée de membres du conseil municipal et de notabilités scientifiques devait présider à l'ensemble des travaux; M. Blanche en était le vice-président. Une sous-commission permanente fut chargée de répartir le travail et d'en faciliter la marche journalière; M. Blanche en fut le président, et voilà comment celui qu'entre camarades nous ne désignions que sous le titre de *secrétaire général perpétuel* devint le premier directeur, j'allais dire le premier administrateur (il en aurait accepté le titre) de cette grande collection historique qui comprend déjà de si beaux ouvrages; voilà comment, longtemps après en avoir quitté la direction, il ne put se défendre d'un certain intérêt pour la modeste Société qui, par des voies différentes, concourait au même but.

« Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que j'établisse ici un parallèle entre les travaux de la Commission instituée par M. le baron Hausmann en 1865 et ceux de la Société qui a été fondée en 1874 par les meilleurs d'entre vous. Peut-être des esprits chagrins (il s'en trouve toujours à côté des hommes de bonne volonté) ont-ils à ce moment tenté de vous décourager, en vous faisant craindre que votre entreprise ne fût étouffée par celle de l'Hôtel de ville. Le temps a montré qu'ils avaient tort et que vous aviez bien fait de ne pas vous laisser arrêter par leurs objections. Il y a place au soleil pour tout le monde, et des émules ne sont pas nécessairement des rivaux et des ennemis. La Commission de l'*Histoire générale* n'aurait aucun intérêt à nous étouffer; nous ne faisons pas la même besogne. Elle dispose d'un budget supérieur à celui de la plupart de nos ministères; elle peut entreprendre des publications de longue haleine, comme celle de la Topographie du vieux Paris ou celle des Registres des déli-

bérations du bureau de la ville; elle peut les accompagner de plans, de vues de monuments, de fac-similés, d'héliogravures, de chromolithographies. — Je suis convaincu que si nous avions à lui demander quelque concession gracieuse, elle s'empresserait de nous l'accorder avec ce sentiment affectueux qui convient à une sœur aînée vis-à-vis de sa sœur cadette. — Nous, Messieurs, avec nos faibles ressources, qui dépendent uniquement du dévouement de nos associés, nous ne pouvons pas faire ce que fait la Commission de l'*Histoire générale*, mais nous faisons ce qu'elle ne peut pas faire. Dans notre série des *Documents*, nous offrons au public des textes de premier ordre, en petit nombre il est vrai, mais édités avec cette méthode sévère et cette sûreté de critique qu'on enseigne dans l'École dont beaucoup d'entre nous sont sortis; nous y joignons de temps à autre des photogravures; nous avons même pu, à nos débuts, faire reproduire le plan de Truchet. — Dans notre série des *Mémoires*, nous insérons des dissertations fortement documentées, comme on dit aujourd'hui, et frappées au coin de la saine érudition. — Dans notre *Bulletin* (ah! Messieurs, permettez-moi d'en parler avec l'admiration qu'il m'inspire), nous recueillons curieusement et pieusement toutes les nouvelles, nous enregistrons toutes les découvertes, nous signalons tous les manuscrits, nous remettons en lumière tous les passages oubliés des livres imprimés, nous citons tous les vieux proverbes, nous récoltons toutes les anecdotes, nous interprétons toutes les vieilles locutions, nous emmagasinons tout ce qui, de près ou de loin, directement ou indirectement, touche à l'histoire de Paris et peut intéresser le Parisien. Croyez-moi, nous ne rendons peut-être pas d'aussi *grands* services que la Commission de l'Hôtel de ville, mais nous en rendons un si grand nombre de *petits* que la balance est au moins égale et que nous n'avons rien à lui envier. Pour moi, qui partage depuis quelques années, avec mon illustre confrère M. Delisle, le soin de présider les séances de la sœur aînée, je regarde comme une des récompenses de ma longue carrière l'honneur que vous m'avez fait de m'appeler cette année à présider celles de la sœur cadette. »

— M. Edgar Mareuse, secrétaire adjoint, donne lecture du rapport suivant sur les travaux de la Société :

« Messieurs,

« Les publications de la Société suivent leur cours régulier. Nous avons distribué, à la fin de l'année dernière, le tome XX de nos *Mémoires*, qui comprend cinq articles :

« Le premier, signé Michel Brenet, est une étude due à la plume d'une dame qui, sous ce pseudonyme, cache une science profonde de l'histoire de la musique au moyen âge. Il nous donne une intéres-

sante notice sur la *Vie de Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI.* Venu en France à l'âge de vingt-deux ans, ce personnage entre, dès cette époque, dans la chapelle du roi de France, pour n'en plus jamais sortir; il devient successivement premier chapelain, puis maître de la chapelle de chant du roi, puis enfin trésorier de l'église Saint-Martin de Tours. Ce travail a été fait à l'aide de nombreux documents extraits des comptes royaux et de pièces d'archives extrêmement intéressantes.

« Les lecteurs de Mme de Sévigné connaissent tous les charmantes descriptions de l'abbaye de Livry que donne la célèbre marquise. C'est dans ce même Livry, dont il ne reste plus aujourd'hui que le souvenir, que *Dominique Amonio, médecin de Louis XIV*, a eu l'occasion de la rencontrer et lui a fourni plus d'une jolie page. M. le docteur Le Paulmier a entrepris de compléter ces documents et nous donne une notice biographique complète sur ce personnage.

« Le troisième mémoire, de M. le vicomte de Grouchy, occupe plus de la moitié du volume. Il est consacré à *Meudon, Bellevue et Chaville.* Le travail de M. de Grouchy fait l'historique complet de ces localités; il s'attache en particulier à nous dire ce qu'étaient ces châteaux qui ont joué un grand rôle dans l'histoire de France : Meudon, qui, des mains des Sanguin, passait successivement entre celles des Guise, d'Abel Servien, de Louvois et enfin entre celles du grand Dauphin; Bellevue, ce caprice de la Pompadour, qui ne tardait pas à le vendre au roi, et enfin Chaville, le séjour des Letellier. Ce travail est accompagné de pièces justificatives, tous documents d'archives également précieux pour l'histoire des édifices que notre confrère a fait revivre sous nos yeux.

« L'histoire de la Bibliothèque nationale se rattache par plus d'un côté à l'histoire de notre ville; aussi devons-nous remercier notre confrère M. Omont d'avoir publié et commenté le journal de l'administration de la Bibliothèque, tenu par l'abbé Jourdain pendant les premières années du règne de Louis XV. Comme il nous le dit lui-même, ce journal permet d'étudier pendant une douzaine d'années, et dans ses moindres détails, le développement des collections et l'administration de la Bibliothèque; il est suivi d'une excellente table qui facilite singulièrement les recherches.

« Le volume se termine par un travail de M. Léon Le Grand sur *les Béguines de Paris.* Après avoir retracé l'histoire de leur institution, tant en France qu'à l'étranger, notre confrère nous fait assister à leurs débuts à Paris jusqu'à la suppression de l'ordre, en 1311, prononcée par le concile de Vienne. Néanmoins, par décision du saint-siège, les béguines de Paris obtinrent d'être maintenues. Sous Louis XI, nous les voyons disparaître complètement et leur couvent devenir la propriété des religieuses du tiers-ordre de Saint-François et prendre le nom de l'*Ave Maria*, sous lequel il a subsisté jusqu'à la Révolution.

L'auteur a terminé son mémoire par une courte histoire des Haudriettes et des Bonnes femmes Sainte-Avoye.

« Notre *Bulletin* a reçu pendant l'année 1893 de nombreuses communications dues à la plume de MM. Aubert, Auvray, Barroux, Alphonse Boulé, E. Coyecque, Léopold Delisle, G. Depping, A. Dufour, l'abbé Valentin Dufour, docteur Gannal, vicomte de Grouchy, Paul Guérin, Guiffrey, Lacombe, comte Léopold Hugo, R. P. Emmanuel de Lanmodez, docteur Le Baron, Lelong, Marcel, Omont, Pérot, Rouyer, baron de Ruble, Stein, Vacquer et Viard.

« L'avenir est largement assuré. Pour nos *Mémoires*, nous avons reçu les articles suivants de MM. :

Coyecque, *Cinq librairies parisiennes sous François Ier* (1521-1529);

Depping, *un Lieutenant civil de Paris sous Louis XIII, Isaac de Laffemas* (1637-1643);

Dufour (abbé), *l'Ile Notre-Dame et l'île Louviers;*

Grouchy (vicomte de), *un Collectionneur parisien du XVIIe siècle, Everhard Jabach* († 1695);

Le Paulmier (Dr), *Julien Le Paulmier, médecin des rois Charles IX et Henri III;*

Pélissier (L.-G.), *Lettres inédites de Chapelain à Daniel Huet* (1658-1673);

Ruble (baron de), *Journal de François Grin, religieux de Saint-Victor* (1554-1570).

« Notre zélé confrère M. de Grouchy nous promet encore, pour l'an prochain, une véritable chronique parisienne tirée des *Mémoires du prince de Croy*, conservés à la bibliothèque de l'Institut; il en a dès maintenant fait de copieux extraits.

« Vous vous souvenez sans doute que notre regretté confrère M. le docteur Sieber, bibliothécaire de l'Université de Bâle, nous avait promis de nous donner la traduction d'un récit de voyage fait à Paris par Thomas Platter en 1601 et 1605. La traduction de cet intéressant document, encore inachevée à l'époque de sa mort, vient d'être terminée par M. Weibel, de Colmar. Ce sera un pendant à la description de Zwinger, que M. le docteur Sieber avait publiée dans le premier volume de nos *Mémoires* avec la collaboration de M. Cousin.

« Enfin, nous allons vous distribuer dans quelques jours la deuxième Table décennale de nos publications, qui comprend la période de 1884 à 1893.

« En terminant, je dois encore remercier notre confrère M. Omont pour les soins qu'il continue à apporter dans la rédaction de notre *Bulletin*. Je crois, Messieurs, qu'il n'y a parmi vous qu'un seul sentiment et que vous partagerez tous ma manière de voir à ce sujet. »

— M. Paul Lacombe, trésorier, fait connaître la situation financière par recettes et dépenses, au 30 avril 1894. Nous donnons ici le résumé de son rapport :

RECETTES.

Excédent de l'année 1892.		4,039 05
Cotisations arriérées	60 » »	6,540 » »
— de l'année 1893	6,480 » »	
Deux souscriptions perpétuelles		300 » »
Ventes de publications.		694 50
Revenus de la Société. Rente 3 %. . . .	386 » »	587 10
— Intérêts des fonds disponibles . . .	201 10	
Reçu du Ministère : Subvention annuelle .	600 » »	1,110 » »
— Souscription annuelle : 34 ex. des publications de 1892	510 » »	
Total des recettes		13,270 65

DÉPENSES.

Administration :		
Frais de perception	204 75	455 35
Impression de quittances, lettres, prospectus.	80 50	
Correspondance et frais divers	170 10	
Honoraires du secrétaire du Comité de publication. .		600 » »
Indemnité annuelle au libraire de la Société		200 » »
Achat de 14 fr. de rente 3 % pour capitalisation des souscriptions perpétuelles		463 85
Publications :		
Bulletin. Impression, planche et tirages à part . . .		1,988 80
Mémoires. Tome XX. Impression . . .	2,533 90	2,935 90
— — Honoraires des auteurs.	402 » »	
Table décennale, deuxième série (1884-1893)		pour mémoire
Total des dépenses		6,643 90
Excédent à reporter à 1894 . . .		6,626 75
Total égal à celui des recettes . .		13,270 65

M. le Président met aux voix l'approbation de l'exposé de la situation financière de la Société fait par le Trésorier.

Les comptes du Trésorier sont approuvés.

— L'Assemblée procède à l'élection de douze membres du Conseil, en remplacement de MM. le comte A. Boulay de la Meurthe, Alexandre Bruel, Jules Cousin, le vicomte Delaborde, Paul Guérin, Ludovic Lalanne, le comte de Lasteyrie, le comte de Marsy, Léon Maxe-Werly, Gaston Raynaud, Eugène de Rozière, le baron A. de Ruble (sortant en 1894).

Sont élus : MM. le comte A. Boulay de la Meurthe, Alexandre Bruel, le vicomte Delaborde, Paul Guérin, Ludovic Lalanne, le comte de Lasteyrie, le comte de Marsy, Gaston Raynaud, Eugène de Rozière, le baron A. de Ruble, Gustave Servois, Maurice Tourneux.

Communication.

— M. Germain Bapst donne lecture d'un mémoire sur *l'Évasion de sir Sidney Smith de la prison du Temple.*

— La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 22 mai 1894.

Présidence de M. J. GUIFFREY, vice-président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. A. de Barthélemy, P. Bonnassieux, F. Bournon, A. Dufour, vicomte de Grouchy, P. Guérin, J. Guiffrey, marquis de Laborde, P. Lacombe, Edgar Mareuse, H. Omont, G. Servois, M. Tourneux, A. Tuetey, N. Valois, P. Viollet.

MM. A. Bruel, E. de Rozière et le baron A. de Ruble s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— Le procès-verbal de la séance du Conseil du 10 avril et celui de l'Assemblée générale du 8 mai sont lus et adoptés.

— M. le Président annonce la mort de M. Émile Delagarde, de Mme Gabriel Delessert et de M. Victor Delzant, ancien membre du Conseil municipal de Paris, membres de la Société. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— Le Conseil prononce l'admission de :

941. M. le vicomte MENJOT D'ELBENE, présenté par MM. A. Longnon et H. Champion.

942. M. GRUEL, présenté par MM. A. de Barthélemy et Maxe-Werly.

— M. le Président rappelle que l'objet principal de la réunion est

l'élection du Bureau et des Comités pour l'année 1894-1895. Il ajoute qu'aux termes du règlement le Président n'est pas rééligible.

Élection du Bureau. Sont élus : président, M. Jules Guiffrey; vice-président, M. Jules Lair; trésorier-bibliothécaire, M. Paul Lacombe; secrétaire-archiviste, M. Paul Viollet; secrétaire-adjoint, M. Edgar Mareuse.

Élection du Comité des fonds. Sont élus : MM. le comte Boulay de la Meurthe, marquis de Laborde, baron A. de Ruble, baron O. de Watteville.

Élection du Comité de publication. Sont élus : MM. A. de Barthélemy, L. Delisle, comte de Lasteyrie, A. Longnon, A. de Montaiglon, H. Omont, E. de Rozière.

— La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 12 juin 1894.

Présidence successive de MM. J. Guiffrey, président, et J. Lair, vice-président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. P. Bonnassieux, comte Boulay de la Meurthe, A. Bruel, A. Dufour, G. Fagniez, V. Fournel, vicomte de Grouchy, J. Guiffrey, marquis de Laborde, P. Lacombe, J. Lair, A. Longnon, comte de Marsy, H. Omont, M. Tourneux, A. Tuetey, P. Viollet.

MM. Edgar Mareuse et G. Servois s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 22 mai est lu et adopté.

— M. le Président annonce la mort de M. J. Laroche, architecte de l'arrondissement de Corbeil, membre de la Société. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Ministre de l'Instruction publique relative au Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1895.

— M. le comte de Marsy, pour répondre à l'un des paragraphes de la lettre précédente, relatif à l'indication à donner par les Sociétés savantes elles-mêmes de sujets de nature à être mis au programme du

Congrès pour 1896, demande à la Société de proposer la recherche de tous les tableaux, vues, plans, etc., représentant des villes ou monuments français conservés dans des musées ou établissements publics.

Après un échange d'observations entre MM. J. Guiffrey, J. Lair, de Marsy et P. Viollet, la proposition de M. de Marsy est adoptée.

— M. A. Babeau donne lecture d'une *Note sur les deux frontons du corps de logis de la colonnade du Louvre*, note qu'il veut bien remettre au Comité de publication.

— M. Lacombe communique au Conseil une pièce imprimée, anonyme, et sans indication de lieu ni de date. Cette pièce, en huit pages in-folio, contient un curieux projet de monument destiné au terre-plein du Pont-Neuf. Ce monument devait se composer des statues d'un grand nombre d'hommes illustres de la France. Il est à remarquer que Jeanne d'Arc devait, dans l'ordonnancement général, occuper une place importante. Le possesseur de cette pièce explique comment il a été amené à en déterminer la date (1662) et à en découvrir l'auteur, un nommé Dupin, qui occupait à la cour de Louis XIV les modestes fonctions d'*aide des cérémonies*.

— La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

INVENTAIRE DES TAPISSERIES, TABLEAUX, BUSTES ET ARMES DE LOUVOIS.

(1688.)

L'*Inventaire général des meubles de Mgr de Louvois*, dressé trois ans avant la mort du grand ministre de Louis XIV, est aujourd'hui conservé dans les riches archives de M. le duc de Doudeauville, qui a bien voulu nous le communiquer. On a pu apprécier déjà l'intérêt de cet inventaire par les extraits concernant Meudon, que nous avons publiés l'an dernier dans les *Mémoires*[1] de notre Société. Les chapitres des tapisseries, tableaux,

---

1. *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XX, p. 166-185. — L'inventaire après décès de Louvois se trouve dans le minutier de Me Caillet (aujourd'hui Me Blanchet), notaire à Paris.

bustes et armes que nous donnons aujourd'hui dans leur intégrité, montreront toute son importance pour l'histoire des arts au XVII^e^ siècle.

Vicomte DE GROUCHY.

INVENTAIRE GÉNÉRAL DES MEUBLES DE MONSEIGNEUR DE LOUVOIS, FAIT EN L'ANNÉE 1688.

CHAPITRE DES TAPISSERIES.

Tapisseries d'hautelisse de Paris.

1. Quatre pièces de tapisseries de *verdure* de Bruxelles, 10 aunes de cours, 2 aunes 3/4 de hauteur, garnies de toille, prisées 600 liv.

2. Six pièces de tapisseries de *verdure* faites à Bruxelles, 18 aunes de cours, deux aunes 2/3 de haut.

3. Sept pièces de tapisseries, fabrique de Paris, en manière de tableaux, rehaussées d'or, dont le sujet est des *Bachanales*, dans l'une desquelles est le *Jugement de Pâris*, 5 aunes 2/3 et demi de cours et 2 aunes moins un douzaine de haut, prisé 3,000 l.

4. Trois pièces de tapisseries de *verdure* de Oudenarde, contenant 8 à 9 aunes de cours sur 3 aunes et demi tiers de haut, prisé 600 l.

5. Deux pièces de tapisseries antique, contenant 6 aunes 1/2 de cours sur une aune 1/2 de haut, prisé 200 l.

6. Trois pièces de tapisseries à petits personnages, *Histoire de Joseph*, faites à Bruxelles, 12 à 13 aunes de cours sur une aune 1/9 de haut, prisé 550 l.

7. Quatre pièces de tapisseries faittes à Bruxelles des sujets des *Méthamorphoses*, d'après Raphaël, contenant 19 à 20 aunes de cours, sur 1 et demie de haut, prisé 1,500 l.

8. Cinq pièces de tapisseries représentant des jeux d'enfants; les habillements et les bordures sont rehaussées d'or et d'argent avec les armes de la maison au haut de la bordure de chaque pièce : 18 aunes de cours sur 2 aunes 2/3 de haut, plus cinq bordures montant de lad. tapisserie, prisé 2,500 l.

9. Deux petites pièces de tapisseries antique de différentes façons, de deux aunes et demi de cours sur une aune 1/2 de haut, ou environ, garni de toile, prisé 100 l.

10. Unze pièces de tapisseries de différentes sortes de chasses, ayant les armes de la maison au haut de la bordure de chaque pièce, dont 9 faites au logis, ayant 28 aunes 1/2 de cours sur 2 2/3 de haut, garnies de toille. Les deux autres pièces faittes en Flandre, ayant de cours 3 aunes 1/2 sur la même hauteur que les précédentes non garnies. Plus cinq bordures et un morceau d'un milieu de bordure, où sont les armes de la maison, prisé 5,000 l.

11. Sept pièces de tapisseries de *verdure*, faittes à Bruxelles, con-

tenant 20 à 21 aunes de cours sur 3 demi quart de haut, ayant les armes de la maison au haut de la bordure de chaque pièce, prisé 2,000 l.

12. Sept pièces de tapisserie de l'*Histoire des dieux*, fabrique des Gobelins, ayant au haut de la bordure de chaque pièce les armes de la maison, contenant 23 aunes de cours sur 3 aunes 1/4 de haut, prisé 2,000 l.

13. Dix pièces de tapisseries de *chasses*, fabrique d'Angleterre, avec les armes de la maison au milieu de la bordure d'en haut de chacune pièce, contenant 36 aunes de cours sur 3 demi quart de haut, prisé 1,300 livres.

14. Six pièces de tapisseries de *verdure*, fabrique de Bruxelles, 18 aunes de cours sur 2 et 2/3 de haut.

15. Dix pièces de tapisseries des *Plaisirs de la campagne*, faites au logis, ayant les armes de la maison dans le haut de la bordure de chacune pièce, contenant 47 à 48 aunes de cours sur 3 moins demy quart de haut, prisé 9,000 l.

16. Six pièces de tapisseries, appelées le *Paradis terrestre*, ayant les armes dans le haut de la bordure de chacune pièce, contenant 27 aunes de cours sur 2 3/4 de haut, prisées 7,000 l.

17. Cinq pièces de tapisseries de *Petits enfants*, de 11 aunes 3/4 de cours sur 3 aunes de haut, prisé 1,000 l.

18. Huit pièces de tapisseries des travaux d'*Hercule*, contenant 35 aunes de cours sur 3 aunes de haut, prisé 1,200 l.

19. Huit pièces de tapisseries de *Petits enfants*, dont l'amour est vainqueur, 23 aunes de cours sur 3 de haut, prisé 700 l.

20. Sept pièces de tapisseries rehaussées d'or, l'*Histoire de Salomon*, faisant 23 aunes de cours sur 3 aunes 3/4 de haut (une desdites pièces est différente des autres), prisé 10,000 l.

21. Sept pièces de tapisserie antique, fabrique d'Angleterre, représentant l'*Histoire de Méléagre et d'Athalante*, rehaussée d'or, 33 à 34 aunes de cours sur 3 1/2 de haut.

22. Dix pièces de tapisseries de Bruxelles, l'*Histoire de Jacob*, 33 aunes sur 2 3/4 de haut, prisé 2,500 l.

23. Neuf pièces de tapisseries antique représentant *Adonis et Vénus*, contenant 32 aunes 2/3 de cours sur 3 1/2 de haut, prisé 8,000 l.

24. Sept pièces de tapisseries de Bruxelles antique, représentant les *Douze Mois*, contenant 25 aunes 1/2 de cours sur 3 1/9 de haut, prisé 3,500 l.

25. Huit pièces de tapisseries de Bruxelles, représentant l'*Histoire de Tobie*, 31 aunes de cours sur 3 de haut, prisé 4,500 l.

26. Six pièces de tapisseries, fabrique de Bruxelles, contenant 18 à 19 aunes de cours sur 3 de haut, dans chaque pièce il y a deux ou trois petites figures rehaussées d'or, prisé 2,000 l.

27. Six pièces de tapisseries de l'*Histoire d'Absalon*, antique, 18 à 19 aunes de cours sur 3 1/2 de haut, prisé 4,500 l.

28. Sept pièces de tapisseries, faittes à Bruxelles, l'*Histoire des sept premiers rois des Romains*, 26 sur 3 aunes, prisé 2,500 l.

29. Douze pièces de tapisseries, fabrique de Bruxelles, représentant les saisons avec des *Berceaux d'architecture* et l'*Histoire de Pomone et Vertone*, 36 aunes sur trois, prisé 4,000 l.

30. Huit pièces de tapisseries, fabrique de Bruxelles, l'*Histoire de Romulus et Rémus*, contenant 26 aunes de cours sur 3 de haut, prisé 2,000 l.

31. Cinq pièces de tapisseries, représentant l'*Histoire de Didon et d'Ænée*, contenant 17 sur 3 aunes, prisé 1,200 l.

32. Unze pièces de tapisseries, fabrique de Bruxelles, l'*Histoire de l'enlèvement d'Hélène*, 40 sur 3 aunes, prisé 3,400 l.

33. Dix pièces de tapisseries, fabrique de Bruxelles, *Histoire de Scipion et d'Annibal*, contenant 56 à 57 aunes de cours, 3 de haut, prisé 4,000 l.

34. Trois pièces de tapisseries de Bruxelles, *Histoire de Joseph*, ayant 12 ou 13 aunes de cours et 3 de haut, prisé 400 l.

35. Trois pièces de tapisseries faite à Bruxelles, l'*Histoire de Jules César*, 10 sur 3 aunes de cours, prisé 400 l.

36. Une pièce représentant un *tournois*, 4 aunes 2/3 sur 4, prisé 150 l.

37. Six pièces de tapisseries d'Oudenarde, 20 aunes sur 2 2/3, prisé [300 l.]

38. Deux pièces de tapisseries antique, fabrique d'Angleterre, 11 sur 3 aunes 1/2. Le sujet est l'*Entrevue de Charles-Quint avec deux de ses sœurs*, prisé 900 l.

En décembre 1689 :

Neuf pièces de tapisseries faites à Bruxelles, aux armes de la chancellerie avec celles de la maison, 27 sur 3 aunes, prisé 3,000 l.

Plus huit pièces de tapisseries faites aux Gobelins aux armes de la chancellerie avec celles de la maison, contenant 22 sur 3 aunes, prisé 3,000 l.

Les susdites tentures ont été employées par Madame la chancellière.

Tapisseries de hautelisse de Meudon[1].

. . . . . .

. . . . . .

1. Publiées dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XX, p. 168-171, à la suite de notre étude sur *Meudon, Bellevue et Chaville.*

Tapisseries de hautelisse de Louvois.

59. Sept pièces de l'*Histoire de Moyse*, 19 sur 3 aunes.

60. Six pièces de tapisseries représentant les *Quatre Saisons*, 19 sur 2 aunes.

61. Sept pièces de tapisseries de l'*Histoire d'Assuérus*, 18 sur 2 aunes.

62. Six pièces de tapisseries de *verdure* d'Anvers, 18 sur 2 aunes.

63. Huit pièces de tapisseries du *Triomphe de Pétrarque*, 27 aunes 1/3 sur 3 1/3.

64. Huit pièces de tapisseries anciennes de l'*Histoire d'Assuérus*, 24 sur 3 aunes.

65. Cinq pièces de tapisseries, fabrique d'Anvers, 13 aunes 2/3 sur 3 1/3.

66. Six pièces des *Travaux d'Hercule*, 23 sur 3 aunes.

67. Neuf pièces de tapisseries de *verdure*, fabrique des Gobelins, vingt-une aunes sur trois 3/4.

68. Huit pièces de tapisseries de l'*Histoire de Gombault et Massé*, 24 aunes sur 3.

69. Huit pièces de grotesque, l'*Histoire d'Abraham*, 24 sur 3 aunes.

70. Quatre pièces d'hautelisse d'Angleterre, 14 sur 3 aunes.

71. Huit pièces de grosse *verdure* d'Oudenarde, 24 aunes sur 3.

72. Sept pièces de tapisseries, représentant la *Chasse du sanglier et autres bestes*, 25 aunes sur 3.

73. Huit pièces d'hautelisse, représentant une *Chasse de lion à feuillages renversés*, 19 aunes sur 3.

74. Cinq pièces d'hautelisse, représentant des *Chasses*, 14 sur 3 aunes.

75. Cinq pièces d'hautelisse, dont trois de *chasses* et deux de *feuillages renversés*, 13 sur 3 aunes.

Tapisserie d'hautelisse d'Ancy-le-Franc.

76. Huit pièces de tapisseries représentant les *Sept Arts libéraux*, 28 sur 3 aunes de cours.

77. Huit pièces de tapisseries de l'*Histoire de Jacob*, 24 aunes sur 3.

78. Sept pièces de *verdure*, de huit sur 2 aunes.

79. Sept pièces de tapisseries à grands personnages, de l'*Histoire de Samuel*, 20 sur 3 demi tiers d'aunes.

80. Neuf pièces de tapisseries de *Bergers et bergères*, représentant la *Naissance de Nostre-Seigneur*, 23 aunes sur 3.

81. Quinze pièces de tapisseries de *feuillages renversés*, 11 aunes sur une trois quarts.

82. Quatre pièces de tapisseries de *Bocherons*, 7 aunes sur trois.

Tapisseries d'hautelisse de Montmirel.

83. Sept pièces de tapisseries d'Oudenarde, de *feuillages renversés*, 14 aunes 1/2 sur une et demi.

84. Dix pièces de tapisseries de Flandre, le sujet est des petits personnages, 27 aunes et demi sur 2 et 3/4.

85. Huit pièces de tapisseries à personnages de l'*Histoire de David*, 25 sur 3 aunes.

86. Sept pièces de tapisseries de Oudenarde, contenant 22 sur 3 aunes.

87. Huit pièces de tapisseries d'hautelisse, qui représentent le *Triomphe de Pétrarque*, 22 aunes sur 3 et demi.

88. Douze pièces de tapisseries de hautelisse, représentant des *Vents*, avec les armes de Bretagne aux quatre coins et au milieu, 33 aunes et demi sur 3 1/2.

89. Trente-cinq pièces de tapisseries à *bocages*, façon de Flandre, 11 sur 3 aunes.

Tapisseries d'hautelisse de Versailles.

90. Cinq pièces de tapisseries des gros bonnets, contenant 9 aunes sur 3, prisé 900 l.

91. Cinq pièces de tapisseries, représentant les *Bocherons*, fabrique de Bruxelles, 17 sur 3 1/2 aunes, prisé 350 l.

92. Quatre pièces de tapisseries à petits personnages, 16 à 17 aunes sur une et demi, fabrique de Bruxelles, prisé 500 l.

93. Quatre pièces de tapisseries de Bruxelles du dessein de Julle Romain, des sujets des *Métamorphoses*, 18 à 19 aunes sur une et demi, prisé 600 l.

94. Six pièces de tapisseries de *verdure* de Flandres, 18 sur 2 aunes et prisé 650 l.

95. Six pièces de tapisseries des *pots de fleurs*, rehaussées d'or, 17 aunes sur 2, prisé 900 l.

96. Huit pièces de tapisseries des *Cinges*, 23 sur 3 aunes, prisé 400 l.

Tapisserie d'hautelisse de Saint-Germain.

(Néant.)

CHAPITRE DES TABLEAUX.

Tableaux de Paris.

1. Deux tableaux représentant : l'un la *Fonderie*, l'autre l'*Arsenal de Douay*, avec leurs desseins et deux bordures dorées et vernies.

2. Un portrait de *Mr d'Aumont*, grand comme nature.

3. Un portrait de *Monseigneur*, en pastel, avec sa bordure carrée et dorée.

4. Un portrait de *Mlle de Boisdauphin*, fille, avec sa bordure ovale dorée.

5. Un portrait de *Mr Bernière*, avec sa bordure ovale dorée.

6. Un portrait de *Mgr l'évêque d'Auxerre*, avec sa bordure ovale dorée.

7. Un tableau d'une *Ville assiégée*, où l'on apporte les clefs au général.

8. Sept tableaux, dont six sont coppies des *Loges de Raphael*, et le septième de la *Bataille d'Alexandre*, aussi d'après Raphaël, avec des petites bordures de bois de chesne toutes unies.

9. Un portrait de *Monseigneur le chancelier*, assis dans un fauteuil, avec sa bordure dorée.

10. Un portrait de la *Reine de Naples*, avec sa bordure.

11. Un portrait de *Monseigneur de Rheims*, comme nature, avec sa bordure dorée et un rideau de taffetas vert.

12. Un portrait du *Roi*, en pastel, avec sa bordure dorée et carrée, deux rideaux, une petite pente de damas cramoisy avec du molet d'or fin autour.

13. Un tableau de la *Vierge tenant le petit Jésus*, avec sa bordure ovale et dorée.

14. Un portrait de *Mr de Courtenvaux*.

15. Un portrait du *Roy enfant*.

16. Quatre tableaux de cheminés (*sic*).

17. Deux autres tableaux de cheminés de fleurs et de fruits.

18. Un tableau sur cuivre représentant *Monseigneur*, qui a servi à tirer des thèses, avec sa bordure dorée.

19. Un portrait de *Mr du Frenoy*, grand comme nature, avec sa bordure dorée et un rideau de taffetas verd.

20. Six tableaux des *Plaisirs de la campagne*, qui ont servy aux tapisseries, dont trois de 14 pieds de long et trois de 16 sur 9 pieds 2 pouces de haut.

21. Quatre tableaux qui ont servi de dessein à la tapisserie du *Paradis terrestre*, deux de 12 pieds et deux de 13 de long sur 7 et demi.

22. Trois tableaux de *Petits enfants*, desseins pour faire de la tapisserie.

23. Un tableau de desseins de chasse.

24. Neuf grands tableaux de Jordanus, sçavoir : l'*Enlèvement des Sabines ;* le *Festin de Persée ;* le *Jugement de Paris ; Eufronie et Olinde ; Galathée ; Europe ; Appelles ; Lucresse ;* le petit *Pan et Sirinx*, la bordure dorée et noircie ; la *Femme adultère* de Jordanus.

25. Une *Vierge* de Morillo, la bordure dorée.

26. La *Femme adultère*, du Poussin, avec une bordure antique dorée.

27. Deux portraits de *Monseigneur le Dauphin*, dont l'un carré, ayant quatre pieds de haut, et l'autre ovale.

28. Trois portraits ovales de *Mess. le comte de Beaumont, de Souvré, de Barbeyieux*, avec leurs bordures dorées.

29. Deux tableaux de *Paysages*, en rond, dans leurs bordures dorées, qui ont servi à l'ancienne chambre de Madame.

30. Un portrait carré de *Madame la chancelière*.

31. Cinq portraits carrés, savoir deux de *Monsieur et de Madame la duchesse de Villeroy*, le troisième de *M. d'Armagnac*, le quatrième de *Mr de Courseule*, le cinquième de *Mr de la Baume*, tous sans bordure.

32. Un portrait de *Mr le maréchal de Souvré*, sans bordure.

33. Le portrait de *l'abbesse de* (en blanc), grand comme nature, sans bordure.

34. La *Scène*, en figures de relief, de bois de Sainte-Lucie.

35. Une bordure dorée avec sa tringue dorée et un rideau de taffetas vert pour servir au portrait de *Madame*, qui est à Versailles.

36. Un *Plan de Messine*, peint sur toille en huile, en meschant estat. Un dessein de portière, peint sur toille en huille, où sont les armes de la maison.

(A suivre.)

CÉSAR BORGIA ET LES ÉTUDIANTS DE PARIS.

Je trouve dans une lettre inédite de l'ambassadeur milanais Cesare Guaschi, qui fut le dernier représentant de Ludovic Sforza à la cour de Rome, d'avril à septembre 1499, un détail piquant et que je crois inconnu sur le séjour du duc de Valentinois en France.

« ... De questo suo matrimonio novamente contracto se ne facera « uno cantare et uno ludibrio per tutta la Franza... havendo mandato « la Maestà del Re de Franza a Paris el gran cancellero et monsignor « de Ligni per riprendere et castigare quelle scollari, liquali sopra « il subjecto de questo matrimonio havevano li di passati facto una « *farsa* ovvero representatione laqual cedeva ad grande ignominia « del pontefice, como debbe havere inteso la Excellentia Vostra, pare « che più de sei milia de quelli scollari parisienses (*sic*) se levassero « in arme per amazarli, in modo che per sedare et componere questo « tumulto la Maestà del Re de presente è stata constretta andare a « Paris. »

Cette représentation satirique faite par les étudiants parisiens contre

César Borgia ne paraît pas avoir laissé d'autres traces dans les innombrables feuilles et avis qui s'expédiaient alors de France en Italie. Cesare Guaschi tenait son renseignement du cardinal de Gurck, Raymond Péraud, qui était revenu de France à Rome en février 1499 : on peut donc le croire authentique. Il serait assez intéressant de retrouver des indications plus détaillées sur cette farce et sur cette émeute d'étudiants dont César Borgia fut l'occasion ou le prétexte. Mon texte ne me permet que de les signaler.

Léon-G. PÉLISSIER.

NOTE SUR UN PLAN DE PARIS DE CORONELLI.

Dans ses *Études archéologiques sur les anciens plans de Paris des XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles* (Paris, Defiorenne, 1851, in-4°), A. Bonnardot dit au sujet du plan de Paris de Coronelli :

« On peut attribuer approximativement la même date (1678) à un plan géométral italien fort médiocre qu'on voit au Cabinet des Estampes dans le grand carton supplémentaire aux plans de Paris. Il porte 45 centimètres et demi sur 28 et est orienté comme ceux de Jouvin, dont il est, sans doute, une contrefaçon grossière. Il a pour titre : *Pianta iconografica della citta di Parigi.* A droite se lit la dédicace : *Dedicata dal maestro Coronelli... cosmografo... al Padre Felice Donati.* Je ne sais si ce Coronelli est l'auteur des deux énormes sphères qui encombrent la Bibliothèque nationale. En tout cas, son plan de Paris n'a pour nous aucune valeur. »

A cette description, j'ajouterai : à droite, en haut de la pièce, se trouvent les armes de Donati ; à gauche, les armes de France et celles de la ville de Paris. Ce plan fait partie d'un atlas de Coronelli de 125 planches, qui a pour titre : *Città, fortezze, isole e porti principali dell'Europa...* dal Padre maestro Coronelli, lettore e cosmografo della serenissima republica di Venezia (1689, in-fol.). On voit qu'il faut rapprocher d'une dizaine d'années la date du plan de Coronelli, qui n'est pas, comme l'a si bien constaté M. Bonnardot, un travail original et dont l'exécution laisse beaucoup à désirer. Ajoutons que ce plan, accompagné d'un index de quatre pages contenant 297 numéros donnant les noms des rues, places, monuments, etc., est bien de l'auteur des globes de la Bibliothèque nationale, Marc-Vincent Coronelli[1], à qui l'on doit nombre de cartes, plans et atlas généralement supérieurs à son plan de Paris.

G. MARCEL.

---

1. Voir Jal, *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire.*

LES REGISTRES PAROISSIAUX DE NOISY-LE-GRAND.

(1672-1792.)

Les anciens registres paroissiaux de Noisy-le-Grand, comme la plupart de ces documents, relatent, en même temps que les baptêmes, les mariages et les inhumations des habitants du bourg, certains faits remarquables que les curés mentionnaient dans les registres à la suite des actes; c'est ce qui fait qu'ils offrent toujours une certaine curiosité historique.

Les rois mérovingiens ont eu à Noisy-le-Grand un palais qu'ils ont habité pendant les v^e^ et vi^e^ siècles, et l'endroit où il était construit, près de l'église actuelle, est encore aujourd'hui dénommé cour Chilpéric.

Plus tard, vers 1060, le roi Henri I^er^ donna ce domaine royal aux religieux de Saint-Martin-des-Champs.

L'église a été construite à la fin du xii^e^ siècle et au commencement du xiii^e^; la tour du clocher, qui est très belle comme style, mais en mauvais état, date certainement du xii^e^ siècle.

Dans le cimetière, qui est encore autour de l'église, on a rapporté une très belle croix en pierre de liais, qui peut dater du xi^e^ siècle; elle se trouvait dans la rue principale du bourg au milieu d'un ancien cimetière carlovingien. Elle mériterait d'être placée au musée de Cluny; là où elle se trouve, elle est menacée de destruction.

Les registres paroissiaux commencent à l'année 1672; il y est noté que les habitants d'un côté de la rue principale de Bry-sur-Marne, village voisin, sont paroissiens de Noisy.

Le 13 janvier 1682, Pierre Mentienne, praticien et sergent de la justice, est inhumé dans l'église.

En 1683, y est inhumé un prince d'Elbeuf.

En 1685, on donne permission aux paroissiens de Bry de se faire inhumer dans le cimetière de Bry.

En 1710, le 4 novembre, bénédiction de la moyenne cloche, nommée Marie-Suzanne, par Paul Poisson de Bourvalais, conseiller et secrétaire ordinaire du Conseil royal, direction et finances, garde et conservateur des archives desdits conseils, seigneur de Noisy, Champs, Villiers, etc.

En 1727, le 16 novembre, le frère Ducray, religieux de Saint-Martin-des-Champs, régisseur des biens du prieuré à Noisy, a été inhumé dans le chœur de l'église en face le banc de saint Martin.

En 1737, le 8 mars, le curé Moisson a été inhumé dans le chœur de l'église, vis-à-vis l'autel.

Le 29 juin, une dame de Villeflix a été inhumée dans la chapelle de la Vierge, vis-à-vis l'autel; un Berryer a signé.

En 1740, le 9 mars, Louis Robinet a été inhumé dans l'église, vis-à-vis le crucifix et la chapelle Saint-Antoine.

En 1757, le 29 mars, le curé Davet a été inhumé dans l'église, au pied de la grande porte.

En 1759, le plafond de la nef de l'église a été fait à neuf; antérieurement ce n'était qu'une voûte en boiseries de bardeau, laquelle était pourrie : le curé a payé 272 livres; le seigneur de Villeflix, marquis de Verderonne, a donné deux louis.

La même année, l'église tout entière, intérieur et extérieur, a été réparée par Pierre Grognet, maçon, qui était adjudicataire, moyennant 1,600 livres, levées sur tous les habitants.

En 1760, le chœur de l'église a été carrelé en dalles de pierre d'Arcueil; les religieux de Saint-Martin y ont contribué pour trois louis d'or; la grille du susdit a été placée sur une boiserie, ainsi que des stalles neuves, dont les portes cintrées sont surmontées d'un couronnement et d'une croix, lesquelles dépenses reviennent à 500 livres, dont 100 livres payées par la fabrique et 400 livres payées par le curé Durand.

En 1763, le 15 décembre, la marquise de Tottigny, née de Bochart de Champigny, a été inhumée dans l'église.

En 1771, le 4 mai, transports d'ossements humains trouvés en des cercueils de plâtre, dans un ancien cimetière, lieu dit les Mastraits, lors des fouilles qui y furent faites par le sieur Coqueret, fermier. Ils se composaient de têtes, de cuisses, jambes, bras et autres en assez grand nombre; ils ont été conduits au cimetière accompagnés du prêtre et remis dans une fosse spéciale.

En 1779, le 13 décembre, mariage de la future impératrice Joséphine, dont l'acte est transcrit textuellement ci-après.

En 1780, au mois d'avril, a été finie et en état d'être habitée la nouvelle maison des écoles pour les garçons et servant d'habitation au maître d'école. La construction avait été commencée le 18 août 1779; M^re^ de Laage, seigneur de Bry-sur-Marne et de la Barre, a donné la majeure partie du jardin, une partie de la cour et du sol sur lequel la maison est édifiée. Mgr de Beaumont, archevêque de Paris, a contribué aux dépenses de la construction pour la somme de 500 livres, la fabrique pour celle de 740 livres; le tout a coûté plus de 5,000 livres.

En 1783, un protestant a été inhumé dans la rue de la Barre, au bout d'une masure, à la comtesse des Réaux, près le mur du presbytère.

En 1788, le 13 juillet, il est tombé une nuée de grêle à Noisy et qui

a tout ravagé et n'a laissé aucunes récoltes; les grêlons étaient de la grosseur d'œufs de poules et de dindons; il n'est rien resté, les couvertures des maisons et les vitres exposées ont été brisées; le dommage a été estimé 50,000 livres. La récolte du seigle devait commencer le lendemain. Mgr de Juigné, archevêque de Paris, a envoyé, après une quête générale faite dans ce but le 1er octobre, une première somme de 1,809 livres, puis en décembre et en janvier 1,688 livres 8 sous. La marquise de Marbeuf et la duchesse de Lévis, seigneurs de Noisy et de Champs, ont donné 800 livres. M. Le Coulteux, propriétaire du domaine de Villeflix et du fief des Arches, a remis les rentes seigneuriales; il a fourni du bois et a fait trois distributions de pain, de pommes de terre, pour les pauvres pendant quarante jours : une au château de Villeflix, une à la maison des sœurs de charité, une à la maison de Pierre Grangez, et de dépenses de 18 livres par jour, soit 720 livres.

Les religieux de Saint-Martin-des-Champs, gros décimateurs, ont donné 150 livres. M. Marchant, propriétaire du fief de Sainsenne, a donné 360 livres qu'il avait demandées au roi et à la reine en sa qualité de valet de chambre de Leurs Majestés.

A. Mentienne.

Copie de l'acte de mariage de Mme de Beauharnais, devenue épouse de Napoléon Ier.

« Le treize décembre mil sept cent soixante-dix-neuf, après la publication d'un seul ban fait au prosne de nostre messe de paroisse, le cinq du même mois; vu les certificats de pareilles publications faites en la paroisse de Saint-Sauveur de Paris et de celles de Saint-Sulpice, même ville, délivrés le six du même mois, signé pour Saint-Sauveur, Desforges, vicaire, et pour Saint-Sulpice, de Tersac, curé; vue la dispense des deux autres bans en date du neuf décembre même année et renfermant la dispense de marier en temps d'Avent, et de fiancer et marier le mesme jour, signé Christophe, archevêque de Paris; vu le certificat des trois bans publiés en la paroisse Notre-Dame de la Martinique, les onze, dix-huit et vingt-cinq avril, mesme année, signé Théodore de Colmar, capucin, curé, légalisé par Charles François, supérieur et préfet, et par Charles Lemort, sénéchal de la ville du Fort-Royal de la Martinique; vu l'extrait de baptême d'Alexandre-François-Marie de Beauharnois, né le vingt-huit mai mil sept cent soixante, certifié véritable par Mr de Chamborant, vicaire de Saint-Sulpice, sous la date du vingt-quatre novembre de ceste année; vu aussi l'extrait de l'acte d'inhumation de dame Marie-Anne-Henriette Pivart de Chastulé, décédée le cinq octobre mil sept cent soixante et sept, certifié véritable par Mr de Poulmot de Granville, vicaire de Saint-Sulpice, sous la date du onze juillet mil sept cent soixante et dix-sept; vu aussi l'extrait de l'acte de baptême de Marie-Josèphe-Rose de Tascher, née le vingt-trois juin mil sept cent soixante et trois, certifié véritable par frère Théodore de Colmar, capucin, curé, sous la

date du huit avril présente année, légalisé par Charles Lemort, sénéchal à la Martinique; vue enfin la procuration de Messire Gaspard de Tascher, passée devant Me Trutat, notaire à Paris, en date du deux décembre mil sept cent soixante et dix-neuf, pour se faire représenter par Messire Louis-Samuel de Tascher, prêtre, docteur de Sorbonne, aumônier de S. A. S. monsgr le duc de Penthièvre, prieur de Sainte-Gauburge, et donner son consentement à l'effet du mariage ci-après énoncé, tant en son nom que comme fondé de la procuration de dame Rose-Claire Desvergers de Sannois, son épouse, déposée en l'étude de Me Trutat, notaire à Paris.

« Les fiançailles célébrées le même jour, ont été mariés par nous, curé, soussigné, sans aucune opposition, après avoir pris leur consentement mutuel, et ont reçu de nous la bénédiction nuptiale, haut et puissant seigneur Alexandre-François-Marie, vicomte de Beauharnois, capitaine au régiment de la Sarre, infanterie, fils mineur de haut et puissant seigneur Messire François, marquis de Beauharnois, chef d'escadre des armées navales, ancien gouverneur général de la Martinique et des Isles du Vent, et de défuncte haute et puissante dame Marie-Anne-Henriette Pivart de Chastulé, ses père et mère, de fait et de droit de la paroisse Saint-Sauveur de Paris, avant de celle de Saint-Sulpice, même ville, d'une part, et, d'autre part, demoiselle Marie-Josèphe-Rose de Tascher, fille mineure de Messire Joseph Gaspard de Tascher, chevalier, seigneur de la Pagerie, capitaine de dragons, et de dame Rose-Claire Desvergers de Sannois, ses père et mère, de fait et de droit de cette paroisse, ci-devant de celle de Notre-Dame de la Martinique; assistés du père de l'époux, de Messire Michel Begon, chevalier, conseiller honoraire en Parlement, intendant de la Marine, demeurant ordinairement à Paris, rue Neuve-des-Petits-Champs, paroisse Saint-Roch, oncle à la mode de Bretagne de l'époux; de Claude de Beauharnois, comte des Rochers de Beauharnois, chef d'escadre des armées navales de Sa Majesté, oncle paternel de l'époux; de Messire Louis-Samuel de Tascher, fondé de procuration du père de l'épouse, absent à cause de maladie et parent de l'épouse; de Messire François-Robert-Modeste de Courpon, chevalier, seigneur de la Vernade, domicilié à Paris, rue Grange-Batellière, paroisse Saint-Eustache, cousin de l'épouse; de Messire Christolphe-Pascal-Louis de Villars, chevalier, capitaine de cavalerie au régiment de Royal-Champagne, cousin de l'épouse, et autres parents et amys des deux parts qui ont signé avec nous curé.

M.-J.-R. Tascher de la Pagerie,
L'abbé de Tascher,
Comte de Beauharnois,
De Villars,
Begon,
Marquis de Beauharnois,
Chaban,
Ch. de Toustain,
Faverolles,
Patricol.

Vicomte de Beauharnois,
Le marquis de Beauharnois,
Novel de Vellamblun,
De Courpon,
Le Ch. Lejeune-Dugué,
Comte Claude de Beauharnois,
Barrin,
Le Chr de Saint-Souplet,
Durand, curé de Noisy.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

7. — Boulé (A.). Le chevalier Hélyon, sire de Jacqueville; scènes de la lutte des Bourguignons et des Armagnacs (1404-1417). Fontainebleau, 1893, in-8°, 27 pages.

C'est un chapitre de l'histoire de la lutte des Bourguignons et des Armagnacs que notre confrère M. A. Boulé a été amené à retracer en écrivant la biographie du sire de Jacqueville-en-Gâtinais, qui avait suivi le parti des Bourguignons. Plusieurs points de la vie de ce gentilhomme turbulent ont été élucidés par M. Boulé, soit à l'aide des témoignages des historiens contemporains, soit grâce à des documents inédits empruntés aux registres du Parlement de Paris.

8. — Bournon (F.). Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la ville de Paris (hôtel Carnavalet). Paris, H. Champion, 1894, in-8°, 48 pages.

Notre confrère M. Bournon, à qui l'on doit déjà le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut de France, continue la série de ses inventaires sommaires des collections parisiennes par le catalogue des manuscrits de l'hôtel Carnavalet. On ne peut songer à citer ici les titres des principaux de ces volumes, au nombre de 527, et presque tous d'intérêt exclusivement parisien. Il suffira de dire qu'on les trouvera disposés, pour la plus grande commodité des recherches, suivant l'ordre méthodique établi par M. Jules Cousin pour la bibliothèque dont il a été le second fondateur. Tous les amis de l'histoire de Paris remercieront le continuateur de l'histoire de Lebeuf du nouveau service qu'il vient de rendre aux érudits et aux curieux par la publication de ce catalogue depuis longtemps attendu. H. O.

9. — Guillois (Antoine). Le salon de M^me^ Helvétius; Cabanis et les Idéologues. Paris, Calmann Lévy, 1894, in-18, IV-344 p. et 2 portr.

Dans *le Salon de M^me^ Helvétius*, M. Antoine Guillois a fait revivre ces philosophes d'Auteuil, charmants rêveurs qui, jeunes aux jours de l'*Encyclopédie*, furent à leur arrivée au pouvoir, en 1795, comme les derniers échos du XVIII^e^ siècle mourant; ils en conservèrent la tradition durant tout le Consulat et tout l'Empire.

Enrichi de documents nouveaux empruntés aux archives des familles de Grouchy, Cabanis et de Condorcet, et de deux portraits inédits de M^me^ Helvétius et de M^me^ Cabanis, ce livre est l'histoire, écrite pour la première fois, de cette société d'Auteuil où Napoléon rencontra ses adversaires les plus sérieux, ceux qu'il appelait en raillant *les Idéologues*, mais qu'il estimait cependant pour leurs vertus intimes et leur généreux patriotisme. G.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

I.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 10 juillet 1894.

Présidence de M. A. LONGNON, ancien président, et de M. J. LAIR, vice-président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. A. Bruel, L. Delisle, A. Dufour, G. Fagniez, vicomte de Grouchy, J. Guiffrey, P. Lacombe, J. Lair, A. Longnon, comte A. de Marsy, A. de Montaiglon, H. Omont, E. de Rozière, M. Tourneux, Th. Vacquer, P. Viollet.

MM. A. de Barthélemy, P. Bonnassieux, vicomte H.-F. Delaborde et Edgar Mareuse s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— M. le Président annonce la mort de M. Victor Fournel, membre du Conseil de la Société, et rappelle les titres des nombreux livres et des principaux articles qu'il a consacrés à l'histoire de Paris. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— Le Conseil prononce l'admission de :

943. M. Roger DURAND, présenté par MM. P. Lacombe et H. Champion.

— M. le vicomte de Grouchy signale un récit inédit du duel entre

les ducs de Beaufort et de Nemours, qu'il a découvert dans le ms. 218 de la bibliothèque de l'Institut. Renvoi au Comité de publication.

M. de Grouchy annonce en même temps qu'il a rencontré dans le minutier d'un notaire parisien un inventaire, rédigé en 1641, du mobilier du duc de Guise, qui contient de nombreuses mentions d'objets d'art, de tapisseries, etc.

— M. Longnon entretient le Conseil de la découverte récemment faite par M. H.-F. Delaborde dans les archives du Vatican de fragments du procès de canonisation de saint Louis, qui offrent un intérêt presque exclusivement parisien, et dont M. Delaborde propose la publication à la Société. Renvoi au Comité de publication.

— M. A. de Marsy signale la publication récente par M. Fernand Donnet, pour la Société d'archéologie de Bruxelles, d'une liste détaillée de tapisseries, provenant du pillage du bazar des tapisseries d'Anvers lors de la *furie* espagnole et envoyées par les officiers espagnols à Paris, où les marchands anversois les firent réclamer.

— M. Th. Vacquer donne au Conseil quelques détails sur les fouilles entreprises en ces derniers temps sur différents points de Paris.

Les fouilles exécutées sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-André-des-Arcs n'ont produit aucun résultat; toutes traces des fondations de cette église et des sépultures qui l'entouraient ont complètement disparu.

Les travaux entrepris pour le prolongement du chemin de fer de Sceaux ont mis au jour un assez grand nombre de vases de poterie grossière et de types communs, parmi lesquels on peut citer cependant une sorte de biberon d'enfant, en terre cuite blanchâtre, qui, avec quelques autres vases, a été déposé au musée Carnavalet.

La nature du terrain ne permettait d'espérer aucun résultat des travaux actuels du chemin de fer du Champ-de-Mars à Javel.

— M. A. Dufour signale la vente récente à M. Darblay de l'église de Saint-Jean-en-l'Ile de Corbeil, qui est ainsi sauvée de la destruction.

— M. A. de Marsy annonce au Conseil que les bâtiments encore subsistants de l'ancien Hôtel-Dieu de Compiègne viennent d'être également sauvés d'une destruction imminente. La chapelle et le cellier ont été acquis par la municipalité; la salle des malades ou salle Saint-Louis, par le consistoire protestant de Compiègne.

— La séance est levée à cinq heures et demie.

II.

VARIÉTÉS.

PROGRAMME DU CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE EN 1895.

Section d'histoire et de philologie.

1° Transformations successives et disparition du servage.

2° Anciens livres de raison et de compte. Journaux de famille.

3° Signaler, dans les archives et bibliothèques, les pièces manuscrites ou les imprimés rares qui contiennent des textes inédits ou peu connus de chartes de communes ou de coutumes.

4° Rechercher à quelle époque, selon les lieux, les idiomes vulgaires se sont substitués au latin dans la rédaction des documents administratifs.

5° Divertissements publics ayant un caractère de périodicité régulière et se rattachant à des coutumes anciennes, religieuses ou profanes; rechercher de préférence ceux qui sont particuliers à une région et indiquer quelles différences ou quelles analogies ils présentent avec les jeux ayant existé ou subsistant encore dans d'autres parties de la France.

6° Étudier quels ont été les noms de baptême usités suivant les époques dans une localité ou dans une région; en donner autant que possible la forme exacte; rechercher quelles peuvent avoir été l'origine et la cause de la vogue plus ou moins longue de ces différents noms.

7° Origines et histoire des anciens ateliers typographiques en France.

9° Recherches relatives au théâtre et aux comédiens de province depuis la Renaissance.

10° Établir comment se faisaient, dans une région déterminée, le transport des correspondances et la transmission des nouvelles avant le règne de Louis XIV.

11° Recueillir les indications sur les mesures prises au moyen âge pour l'entretien et la réfection des anciennes routes.

12° Étudier, dans une circonscription électorale de 1789, bailliage, sénéchaussée ou ville, la convocation des états généraux, les élections et les cahiers.

Section d'archéologie.

3° Rechercher les sarcophages ou fragments de sarcophages sculptés, d'origine chrétienne ou païenne, et non encore signalés, qui peuvent exister dans des collections publiques ou dans des propriétés particulières.

4° Rechercher les mosaïques antiques ou du moyen âge non relevées jusqu'à cette heure et dont on possède les originaux ou des dessins.

5° Signaler les monuments ou objets antiques conservés dans les musées de province et qui sont d'origine étrangère à la région où ces musées se trouvent.

6° Signaler les actes notariés du XIV^e^ au XV^e^ siècle contenant des renseignements sur la biographie des artistes et particulièrement les marchés relatifs aux peintures, sculptures et autres œuvres d'art commandées, soit par des particuliers, soit par des municipalités ou des communautés.

7° Dresser la liste, avec plans et dessins à l'appui, des édifices chrétiens et des monuments sculptés d'une province ou d'un département réputés antérieurs à l'an 1000.

8° Étudier les caractères qui distinguent les diverses écoles d'architecture religieuse à l'époque romane en s'attachant à mettre en relief les éléments constitutifs des monuments (plans, voûtes, etc.).

9° Rechercher, dans chaque département ou arrondissement, les monuments de l'architecture militaire en France aux diverses époques du moyen âge. Signaler les documents historiques qui peuvent servir à en déterminer la date.

10° Signaler, dans chaque région de la France, les centres de fabrication de l'orfèvrerie pendant le moyen âge. Indiquer les caractères et tout spécialement les marques et poinçons qui permettent d'en distinguer les produits.

11° Rechercher, dans les monuments figurés de l'antiquité ou du moyen âge, les représentations d'instruments de métier.

12° Rechercher les centres de fabrication de la céramique dans la Gaule antique. Signaler les endroits où cette industrie s'est perpétuée depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

13° Recueillir les documents écrits ou figurés intéressant l'histoire du costume dans une région déterminée.

14° Dresser, pour un département, un arrondissement ou un canton, la liste des objets intéressant l'histoire ou l'archéologie qu'il conviendrait de mettre sous la sauvegarde de la loi du 30 mars 1887.

Section de géographie historique et descriptive.

1° Signaler les documents géographiques manuscrits les plus inté-

ressants (textes et cartes) qui peuvent exister dans les bibliothèques publiques et les archives des départements, des communes ou des particuliers. Étudier spécialement les anciennes cartes marines d'origine française.

2° Inventorier les cartes locales anciennes, manuscrites et imprimées, cartes de diocèses, de provinces, plans de villes, etc.

3° Déterminer les limites d'une ou de plusieurs anciennes provinces françaises en 1789.

9° Compléter la nomenclature des noms de lieux, en relevant les noms donnés par les habitants d'une contrée aux divers accidents du sol (montagnes, cols, vallées, etc.) et qui ne figurent pas sur les cartes.

UN BAS-RELIEF DU XI° SIÈCLE

PROVENANT DE L'ÉGLISE SAINT-RIEUL DE SENLIS.

Tous les documents s'accordent à attribuer au roi Robert, mort en l'année 1030, la reconstruction de l'ancienne basilique fondée à Senlis par Clovis, d'après la légende, sur l'emplacement de la chapelle primitivement érigée en l'honneur de saint Pierre et de saint Paul, par saint Rieul, premier évêque de cette ville. Les derniers vestiges de cette vieille église du xr° siècle n'ont disparu qu'au commencement de celui-ci, et j'ai été assez heureux pour recueillir, il y a quelque trente ans, un bas-relief qui en faisait partie et dont je donne ci-contre un dessin très exact.

Ce bas-relief, en pierre tendre du pays, a 0^m35 de haut sur 0^m58 de large à la base. L'épaisseur de la pierre est de 0^m17. Sa forme et ses dimensions portent à croire que nous sommes en présence du tympan, formant en même temps linteau, d'une des petites portes de l'église.

Le sujet représente un personnage imberbe, les cheveux longs, séparés par une ligne médiane et cachant les oreilles. Ce personnage est vêtu d'une longue robe flottante qui le couvre depuis le cou jusqu'aux pieds et qui laisse seulement apercevoir les mains non gantées et les doigts du pied gauche. Cette robe est bordée, dans sa partie supérieure, autour du col, d'une sorte de broderie d'oves ou de perles. Sur les genoux de ce personnage principal est couché un enfant aux cheveux bouclés, qu'il soutient en l'enlaçant de son bras droit, tandis que de sa main gauche il tient par une oreille un dragon monstrueux, dans les mâchoires duquel sont engagées les jambes nues de l'enfant. Les ailes du dragon dépassent le cercle de l'arcade en plein cintre qui entoure le sujet, et sa queue se replie plusieurs fois sur elle-même pour s'allonger jusqu'au haut de l'arcade. Cette arcade est encadrée d'un cercle d'oves profondément entaillées, et le fond sur lequel se

détachent les figures est pointillé, soit pour donner du ton et faire repoussoir, soit pour mieux faire tenir une couche de peinture.

Il n'est pas douteux, en effet, que tout ce haut-relief n'ait été relevé de couleurs dont les traces sont parfaitement visibles encore. Le fond dont nous venons de parler a d'abord reçu une couche de jaune, puis une autre de rouge. Le vêtement du personnage assis a été peint en bleu, ses cheveux en jaune; des traces de la même couleur, mais plus claire, se voient encore sur les cheveux de l'enfant.

Il n'est pas difficile de reconnaître la signification de la scène : c'est, de toute évidence, la représentation naïve de la délivrance d'un enfant possédé du démon, figuré par le dragon. Cette interprétation est du reste justifiée par un des principaux miracles de la vie de saint Rieul.

La légende du saint raconte qu'après un court séjour à Lutèce, où, protégé par une pieuse matrone nommée Catulle, il avait rendu les honneurs funèbres aux restes de saint Denis et de ses compagnons, il se dirigea vers Senlis et s'arrêta d'abord à Louvres en Parisis.

C'est là qu'il reçut la visite, suivant son annaliste Jaulnay, « d'une bonne dame de la cité de Senlis, » appelée Calice, qui venait le supplier de prendre en pitié « un sien fils possédé et griefvement tourmenté du diable. » Quelques jours après, et comme le saint s'en venait de Louvres à Senlis, il rencontra Calice qui lui amenait son enfant, et, lui ayant imposé les mains, il le guérit.

Il n'est pas étonnant que ce miracle, un des plus populaires de la légende de saint Rieul, ait été choisi pour servir d'ornement à l'une des portes de l'église qu'édifia en son honneur le roi Robert dans les trois dernières années de son règne, église qui servit de cathédrale jusqu'en 1184.

Ce prince étant mort en 1030, le bas-relief reproduit ici, et qui est très vraisemblablement tout ce qui reste de la basilique construite par lui, peut donc être daté pour ainsi dire et attribué au second quart du XI^e^ siècle. C'est à ce titre que, malgré la grossièreté naïve de son travail, j'ai pensé que sa conservation et sa reproduction pouvaient présenter quelque intérêt.

Vicomte DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

RECONSTRUCTION DU PONT NOTRE-DAME

SOUS LE RÈGNE DE LOUIS XII.

L'épître que Guillaume Cop, de Bâle, adressa, le 23 mars 1511, à Jean de Ganay, chancelier de France, pour lui dédier la traduction de deux traités d'Hippocrate, fait allusion à la part qui revenait à Jean de Ganay dans l'élaboration des plans adoptés pour la recons-

BAS-RELIEF DU XIe SIÈCLE DE L'ÉGLISE SAINT-RIEUL DE SENLIS.

truction du pont Notre-Dame à Paris. Ce texte peut s'ajouter à ceux que M. Le Roux de Lincy a publiés en 1845 dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (2e série, t. II, p. 32-51) sous le titre de : *Recherches historiques sur la chute et la reconstruction du pont Notre-Dame à Paris.*

Guillaume Cop, après avoir vanté la variété des connaissances de Jean de Ganay, s'exprime ainsi :

« Declarat etiam artificiosa pontis illius qui Sequanam apud Parisios jungit structura quantum architecturæ ex Vitruvii, abditissimi autoris, lectione hauseris, siquidem omnes artifices (quorum numerosa multitudo ad illum construendum advenerat) in ejus designatione vicisti. Unde nobile illud opus, non minus Babilonicis edificiis Memphiticisque pyramidibus celebrandum, quantum quantum est, totum tibi acceptum refert Lutecia. »

Ces lignes se lisent au fol. 2 v° de l'opuscule intitulé : « Hippocratis Coi Præsagiorum libri tres. Ejusdem de ratione victus in morbis acutis libri quatuor. Interprete Guillelmo Copo Basileiensi. » [Paris,] s. d. In-quarto de 24 feuillets. Il y en a un exemplaire à la Bibliothèque nationale, sous la cote Td^{21} 1 (Réserve).

L. D.

MANDEMENTS ET ARRÊTS DU PARLEMENT

EN FAVEUR DE PLUSIEURS LIBRAIRES, IMPRIMEURS ET RELIEURS DE PARIS AU XVIe SIÈCLE[1].

GERVAIS COIGNART.

1500, 7 mars. — Le Parlement ordonne à Nicolas du Pré, receveur des exploits et amendes, de « bailler, paier et délivrer à Gervais Coignart, *libraire*, demeurant à Paris, la somme de XL livres parisis pour avoir par ordonnance de la dicte court faict imprimer, baillé (*sic*) et livré au procureur général du Roy deux cens petits livres contenant les Ordonnances faictes par le Roy tant sur le faict de la justice, de la police que monnoies et autres, à fin d'estre signées, scellées et envoiées aux juges et officiers des provinces de ce royaume pour icelles faire lire, publier, garder et observer en ensuivant le commandement du dit seigneur[2]. »

---

1. Nous devons communication de ces textes à notre confrère M. Félix Aubert.

2. Arch. nat., X1a 1505, fol. 18 v°. — Le comte de Laborde a publié

GERVAIS COIGNART.

1504, 13 janvier. — « La Court a ordonné et ordonne à Nicolas du Pré, receveur des exploix et amendes d'icelle, paier et bailler à Gervays Coignart, *relieur de livres et libraire*, demourant à Paris, quatorze solz parisis pour ung *Almanach*, escript de lettre d'or et d'azur, enluminé, et fait comme il appartient, servant pour un ang (*sic*), commençant le premier jour de ce moys et finissant le dernier jour de décembre prochain venant, mis, baillé et délivré par le dict Coignart au greffe civil de la dicte court, ainsi qu'il est acoustumé de faire par chascun an[1]. »

JACQUES FLORENTIN.

1512, 17 janvier. — Le Parlement ordonne à son receveur des amendes, N. du Pré, de payer 104 sous parisis à « Jaques Fleurentin, *relieur de livres*, » pour avoir relié, poncé et nettoyé trois registres, avoir collé dix-sept peaux de parchemin pour le rôle des amendes, deux pour le rôle des avocats; pour avoir fourni des « ponces, vernys, poudres, » fait des « collures » sur les rôles des jugez, fourni une peau de cuir blanc pour recouvrir « laiz à régler parchemin[2]. »

1514, 17 janvier. — Le Parlement ordonne à Hervé de Kerquis-

---

d'après des copies, dans sa préface aux *Actes du Parlement* de Boutaric, un arrêt rendu contre le libraire *Jean Boissier* (5 mars 1504) conformément à la requête de Guillaume le Coq (et non le Cop), « docteur régent de la Faculté de médecine, » et le privilège accordé à *Henri Estienne* (14 juillet 1512) pour ses éditions de l'*Itinerarium Antonii Pii* et de l'*Oratio Christophori Longuolii* (Christophe de Longueil) *de laude domini Ludovici regis Francorum*. (Voir p. XLII-XLIII.) Ces textes se trouvent dans les registres du Parlement X^1a 1509, fol. 94, et X^1a 1514, fol. 195.

1. Arch. nat., X^1a 1509, fol. 53. — Le 29 novembre 1507, le Parlement ordonne à Nicolas du Pré de payer à Gervais Coignart, *libraire et relieur* de Paris, 11 livres 8 sous parisis pour avoir relié, nettoyé et recouvert trois registres du greffe civil : jugés des sessions commençant en 1496, 1502, 1503, 1504, 1505; et trois registres du conseil des matinées et des après-dînées de la session 1506-1507; pour avoir fourni de la poudre et fait des « coleures sur la roupture de plusieurs arrestz » (X^1a 1511, fol. 10). — En 1509 (29 décembre), le Parlement ordonne à Nicolas du Pré de payer à Gervais Coignart, *libraire et relieur de livres*, 10 livres 12 sous parisis pour avoir relié, nettoyé et couvert les registres des matinées et après-dînées de la session 1508-1509 et des jugés de 1506, pour avoir relié un livre pour enregistrer les productions et procès par écrit du greffe, pour avoir collé, fourni de la poudre, de la pierre ponce et quelques autres choses pendant la session 1508-1509 (X^1a 1513, fol. 27).

2. X^1a 1514, fol. 31.

men, receveur des amendes et des exploits, de payer à Jacques Florentin, *libraire* à Paris, 7 livres 8 sous parisis, pour avoir nettoyé, relié des registres, puis le registre des *Ordonnances Barbines*, pour dix-huit « colleures » au rôle des amendes, pour avoir passé deux journées à recoudre des cahiers à plusieurs registres et avoir fourni pour cela des étoffes[1].

JEAN GOURMONT.

1514, 3 août. — Privilège accordé à Jean Gourmont, *maître libraire et imprimeur juré* à Paris, pour imprimer un livre nouvellement composé par maître Jean Le Fèvre Quincien et intitulé : *Cleopolis de celeberrime Parisiorum urbis laudibus*, et pour le vendre pendant deux ans; défense est faite, jusqu'à l'expiration de ce délai, à tout autre de l'imprimer, vendre, faire imprimer ou faire vendre, sous peine de confiscation et d'amende[2].

JEAN PETIT.

1510, 13 juillet. — « Veu par la Court la requeste à elle baillée par Jehan Petit, *libraire juré* en l'Université de Paris, par laquelle il requéroit inhibicions et défenses estre faictes à tous libraires, imprimeurs et autres quelzconques de ne imprimer ne vendre jusques à deux ans ung petit livre intitulé : *le Parement et triumphe des dames de honneur*, par ledit Petit fait imprimer, translater et composer; veuz aussi aucuns arrestz de ladicte Court, donnez en pareil cas, et oy le rapport des commissaires députez par la Court à visiter le dit livre et tout considéré, la Court a ordonné et ordonne inhibicions et défenses estre faictes à touz libraires, imprimeurs et autres quelconques de ne imprimer ou faire imprimer ne vendre du jour d'uy jusques à deux ans ledit livre, et audit Petit de non le vendre ne faire vendre oultre troys sols tournois, le tout sous peine de confiscation desditz livres et d'amende arbitraire[3]. »

JEAN PETIT.

1512, 6 avril. — Privilège accordé à Jean Petit, *libraire juré* de l'Université de Paris, d'exposer et de vendre un livre qu'il vient d'imprimer : *Militaris discipline enchiridion, cujus finis est pacis persuasio inter principes christianos;* défense à tout autre de l'imprimer,

1. Xᵗᵃ 1516, fol. 35 vᵒ.
2. Xᵗᵃ 1516, fol. 247.
3. Arch. nat., Xᵗᵃ 1513, fol. 175 vᵒ.

vendre, faire imprimer ou vendre, à Paris ou ailleurs, d'ici à trois ans, à peine de confiscation et d'amende[1].

1512, 12 mai. — Le Parlement défend à tous libraires et imprimeurs autres que Jean Petit, libraire juré de l'Université de Paris, d'imprimer, d'exposer et de vendre les *Ordonnances* récemment promulguées par le roi et imprimées par ledit Petit, « par ordonnance d'icelle court, » d'ici à quatre ans, sous peine de confiscation et d'amende arbitraire[2].

NICOLAS VAULTIER ET CHARLES DU DÉ.

1514, 18 mars. — Privilège accordé à Nicolas Vaultier, *libraire juré* de l'Université, et à Charles du Dé, *libraire*, pour imprimer le livre intitulé : *Petrus de Bella Pertica sur les Institutes* et pour le vendre pendant trois ans, moyennant le prix de huit sous; et défense à tous autres, etc.[3].

INVENTAIRE DES TAPISSERIES, TABLEAUX, BUSTES ET ARMES DE LOUVOIS.

(1688.)

(*Suite et fin*[4].)

37. Un portrait de *Monseigneur*, en petit point de tapisserie, avec sa bordure ovale dorée.
38. Douze morceaux de dessins de bordures peints sur toille, qui ont servi à la tapisserie des chasses.
39. Une *Descente de croix*, de Mr Le Brun, peinte sur du cuivre dans son cadre doré et de bois verni.
40. Un platfond de la *Chute d'Icare*, de Julle Romain.
41. Six tableaux de chasses.
42. Un crucifix d'ivoire sur un fond violet, avec sa bordure dorée.
43. Un tableau de tapisserie de fleurs et fruits.
44. La *Ste Catherine*, de Mr Mignard.
45. Le tableau de la *Thèse*, du même.
46. Un petit portrait du *Roi à cheval*, de la dame Héraut.

---

1. Xia 1514, fol. 116 v°. — Le privilège est accordé après le rapport du commissaire chargé de voir et d'examiner le livre.
2. Xia 1514, fol. 144 v°.
3. Xia 1516, fol. 103 v°.
4. Voir le *Bulletin* de 1894, p. 115-122.

47. Une *Nativité*, d'après Anibal Carrache.
48. Le *Baptême de N. S.*, d'après Albane.
49. Un *Christ au Jardin des olives*, d'après Guide.
50. Le *Martyre de s^t Étienne*, d'après Annibal Carrache.
51. L'*Histoire de Joseph et de Putiphar*, d'après Albane.
52. L'*Épousaille de s^te Catherine*, d'après Corrège, dit copie de Louis Carache.
53. Une grande *Vierge des anges*, d'après Raphaël, par M^r Champagne, l'oncle.
54. Le *Ravissement de s^t Paul*, d'après le Dominicain.
55. Une *Fuitte en Égypte*, en rond, d'après Anibal Carache, par M^r Champagne, l'oncle.
56. Une *S^te Famille*, copiée d'après Albane.
57. Une petite *Vierge*, d'après Raphaël, bordure dorée.
58. Une petite *Gloire*, copiée d'après Albane, bordure ovale.
59. Une *S^te Famille*, d'après Raphaël, d'environ deux pieds.
60. Une *Magdelaine* couchée, d'après le Corrège.
61. Une coppie du tableau de la *Vierge et l'Enfant Jésus* et *le s^t Jean* de Raphaël, dont l'original est à M^r de Chasteauneuf.
62. La grande *Vierge*, de M^r Mignard, avec l'*Enfant* et le *petit Saint Jean.*
63. Deux coppies représentant un homme avec un bonnet et l'autre une femme. (Ces deux tableaux ont été donnés à M^r Cagnet.)
64. Un *Plan de Louvois*, fait par Boutteux fils.
65. L'*Espousaille*, du Corrège.
66. La *Vierge*, du Georgion.
67. La *S^te Agnès*, du Titian.
68. Le *Moyse*, de Paul Véronèse.
69. Les *Bergers d'Arcadie*, du Poussin.
70. *Renaud et Armide*, du Dominicain.
71. Les *Bergers*, de Georgion.
72. Le *Marquis*, del Guasto.
73. Le *S^t Jean*, du Dominicain.
74. Quarante-trois machines à jeter des grenades.
75. Un grand tableau représentant *Galathée*, d'après Raphaël.
76. Un grand tableau représentant *Diane*, d'après le Dominicain.
77. Un tableau de *Cupidon et Ariane*, d'après le Titien.
78. Un autre tableau représentant *Psyché*, d'après le Corrège.

Tableaux de Meudon[1].

. . . . . .

. . . . . .

1. Publiés dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XX, 1893, p. 178.

Tableaux de Louvois.

79. Le portrait du *Roy* à cheval, d'après Mr Mignard, ayant 10 pieds et demi de haut sur 8 de large, bordure comprise.

80. Le portrait de *Mgr le chancelier Le Tellier*, assis, avec la main sur la cassette des sceaux, aussi d'après Mr Mignard, ayant 8 pieds 4 pouces de haut sur 7 pieds de large, bordure comprise.

81. Un tableau de *St Michel.*

82. Un autre de *Ste Cécile.*

Tableaux d'Ancy-le-Franc.

83. Un grand portrait du *Roy*.

84. Deux de *Mr de Tonnerre.*

85. Un portrait d'un *Roy de Jérusalem* et celui de la *Reine* sa femme.

86. Un portrait de *Ladislas, roy de Jérusalem.*

87. Celuy de *Constance de Clermont, reine de Jérusalem.*

88. Celuy de *Charles-Henry, comte de Clermont et de Tonnerre.*

89. Les portraits d'un seigneur et d'une dame inconnus.

90. Quatre petits tableaux au pastel.

91. Quarante-deux portraits des chevaliers de l'Ordre de la vieille cour.

92. Un grand tableau, qui est une énigme.

93. Trois portraits avec leur bordure dorée : *le Roy, la Reine, Mgr le Daufin.*

94. Un autre portrait d'une des *Maîtresses de Mr de Tonnerre.*

95. Trois portraits, l'un de *Guillaume de Nasseau*, l'autre de *sa femme*, le 3e de *St François.*

96. Quarante-cinq tableaux sans cadres.

97. Le portrait de *Mad. de Sourdis, comtesse de la Chapelle.*

98. Celuy de *Gabriel d'Estrées, comtesse de Beaufort.*

99. Celuy de *Louise de Budos*, femme du connestable *de Montmorency.*

100. Celuy de *Mlle de la Bourdaisière.*

101. Celuy de *Mad. la comtesse de Moret.*

102. Celuy d'*Henriette de Balzac, marquise de Verneuil.*

103. Celuy de *Bertrand du Guesclin, connestable de France.*

104. Celuy de *Charles de Bourbon.*

105. Celuy de *Mr Devins.*

106. Un tableau : *le Sabath.*

107. Un autre : *le Boucher.*

108. Vingt-quatre tableaux sans nom.

109. Un tableau représentant la *Pucelle d'Orléans.*

110. Un vieux tableau représentant un chevalier de l'Ordre de l'ancienne cour.

111. Un tableau d'une veuve, avec son cadre.

Tableaux de Montmirel.

112. Un tableau de paysage du *Mont Olimpe*, *Charleville* et *Méziéres.*

113. Un tableau de *S^t François,* garni de son cadre.

Tableaux de Versailles.

114. Un portrait de *Mgr le chancelier*, assis dans un fauteuil.

115. Un portrait du *Roy*, en buste, de prophyle.

116. Un portrait de *Mgr le Dauphin*, en manteau, retouché par M^r Mignard.

117. Un portrait de *Mgr le duc de Bourgogne*, idem.

118. Un portrait de *Mgr le duc de Berry*, idem.

119. Un tableau de la *Vierge avec le petit Jésus*, avec rideau de taffetas.

120. Un tableau représentant une *Magdeleine*, original de M^r Mignard, dans une bordure ovale dorée, ayant une tringue dorée et un rideau de taffetas vert.

121. Un tableau représentant un *Enfant avec un pigeon.*

122. Un tableau représentant une *Vierge*, dans une bordure dorée ovale, original de M^r Mignard, ayant aussi une tringue dorée et un rideau vert.

123. Un tableau représentant *S^t François.*

124. Un portrait de la *Famille de Madame*, compris *Monseigneur de Louvois*, original de M^r Ferdinand.

125. *Monseigneur le chancelier.*

126. *Madame de Villequier.*

127. Un tableau ovale de *la Madeleine*, représentant *Madame de Schomberg.*

128. *Monsieur le commandeur de Souvré.*

129. *Madame de Bois-Dauphin*, de deux manières, l'une en *S^te Catherine*, l'autre *jouant de l'orgue.*

130. *Madame de Louvois*, original de M^r Mignard.

131. *M^r le maréchal de Souvré.*

Tableaux de S^t-Germain.

132. Un portrait de *Monseigneur de Rheims.*

133. Une *Vénus.*

134. Trois grands morceaux de toille peinte en paysage pour mettre dans des cheminées avec quatre costés de toille peinte de même.

CHAPITRE DES BUSTES DE MARBRE.

Bustes de Paris.

135. Un buste de marbre représentant *Mgr le chancelier*, posé sur un scabellon.

136. Une figure de bronze représentant *David avec une fronde.*

137. Deux scabellons verts antiques, base et cimaise mandolato.

138. Deux scabellons, porta santa, base et cimaise giallo.

139. Deux scabellons bigio ou lumakella, base et cimaise africain.

140. Deux scabellons albastre oriental, cimaise et base Scicile.

141. Deux scabellons brescia indorata, base et cimaise albastre, soc de bigio, le derrière lumakella.

142. Deux grands vases, porta santa, avec leurs couvercles.

143. Deux vases et couvercles de Scicile plus petits, avec des marques.

144. Deux navicelles et leurs couvercles, porta santa.

145. Deux navicelles paonazo.

146. Deux navicelles albastre picinesco.

147. Deux scabellons Scicile, base et cimaise blanc veiné bleu.

Bustes de marbre de Meudon[1].

. . . . . .

Bustes d'Ancy-le-Franc.

148. Quatre grandes figures de marbre représentant *la Justice, la Force, la Tempérance, la Charité.*

149. Vingt-cinq autres figures de marbre plus petites.

150. Trente petites pièces, tant d'azur, de verre, que de coquillage.

151. Un petit cheval de bronze doré, dont les deux pieds de devant sont rompus.

152. Huit testes de chiens, dont quatre sont peintes.

Chapitre des armes du cabinet de Monseigneur à Paris.

1. Huit fusils de Turenne, dont quatre à visières et quatre à canons simples. (Monseigneur en a trois et a donné le quatrième à Boulogne.)

2. Deux fusils de Casin à visières d'argent.

3. Trois fusils d'Hervin à visières simples. (Mgr en a donné un au prince de Sultbach, l'autre à Duval, le troisième est cassé.)

4. Deux fusils de des Granges.

5. Un fusil de Jacques Le Val.

---

1. Publiés dans les *Mémoires de la Société de l'Histoire de Paris*, t. XX, 1893, p. 178-180.

6. Un fusil de Vincent de Thou, à visière.
7. Quatre fusils de Devin, dont un à deux canons.
8. Un fusil sans nom.
9. Un fusil de Jacques Hervier.
10. Un fusil de Berger à quatre canons.
11. Un grand fusil de Macon à canards.
12. Un fusil de Jacques Dubois.
13. Un fusil d'Hervin.
14. Un fusil de Lupy (il sert à Mgr).
15. Un fusil d'Hervin.
16. Un fusil donné par M. Titon, monté de bois de fresne, où sont les armes de Mgr.
17. Un fusil à canarder, de 8 pieds de long, donné à Mgr. (Il est entre les mains de Mgr.)
18. Un fusil livré par Pinraube, monté de bois d'érable avec visière d'argent.
19. Un fusil donné par Keller, de cuivre doré, façon de Bertaud.
20. Un fusil de la façon de Jacquemin à Besançon.
21. Un fusil à deux coups, où il y a une batterie et un serpentin damasquiné d'or sur le canon.
22. Six canons de fusil, venus pour Monseigneur le 27 décembre 1683.
23. Trois paires de pistolets d'Hervin et Bertaud. (Elles servent à Mgr.)
24. Une paire de Turenne tout damasquinée.
25. Une paire de cuivre à canon damasquiné d'Hervin.
26. Une paire de Jacques Leval.
27. Une paire de Basin.
28. Une paire de Vincent de Thou.
29. Une paire de canons dorés de Forest.
30. Une paire d'Adam, lesquels sont fourrés.
31. Deux paires à rouet, l'une d'Allemagne, l'autre de Lion.
32. Une paire de pistolets de poche.
33. Une paire à canons d'argent, façon de Piraube. (Mgr les a donnés au duc de Villeroy.)
34. Une paire de pistolets garnis d'argent de rapport, sciselez de reliefs, avec les fourreaux brodés d'or et d'argent et les faux fourreaux de même.
35. Une paire de pistolets à canons d'argent sciselez de la façon de Piraube.
36. Deux paires de pistolets de mequelets avec les ceintures, un poignard, un couteau.
37. Une double bayonnette à mettre au bout d'un fusil.
38. Une lance.

39. Trois dards.

40. Une baguette de fer à nettoyer les fusils.

41. Une gispe de Catalogne.

42. Deux autres gispes des Turcs.

43. Une gispe très belle et enrichie.

44. Une grande canardière garnie de son affût.

45. Une batterie d'Allemagne.

46. Un mousqueton de Foulois.

47. Un mousqueton d'Hervin.

48. Sept canons qui ne sont point montez.

49. Cinq sabres dont l'un est garni d'argent.

50. Un grand sabre d'Allemagne garny d'un cousteau, fourchette et de deux ceintures d'argent.

51. Une fort belle poire d'Allemagne, émaillée de bleu, avec sa bourse.

52. Un fourniment fort beau, où sont gravées des chasses.

53. Trois poires ou fourniment, dont l'un est façonné, garni d'argent, les deux autres de corne, dont l'un est d'argent, l'autre de cuivre garni d'argent. (Duval en a perdu une dans le bois de Meudon, l'autre sert à Monseigneur.)

54. Un grand canon de buttière doré.

55. Deux cors de chasse, dont l'un est d'argent et l'autre de cuivre garni d'argent.

56. Un cousteau d'Allemagne avec sa gaine d'argent.

57. Un mousqueton garni d'argent, que des capitaines suisses ont donné à Mgr.

58. Une fourchette faite par Hervin pour servir au grand fusil à canarder.

59. Une picque, garnie par un bout d'une lame de Damas, avec un poignard qui a aussi la lame de damas, la poignée dorée.

60. Un estuy garni d'un esguière et d'un compas d'argent, où il s'ajuste des compas de proportion.

61. Une carabine à choc dont l'affust est garny d'argent, une pierre violette sur le guidon du canon, façon de Joseph Muray, avec sa baguette garnie d'argent par le gros bout et un tire-bourre d'argent.

62. Une carabine à choc dont l'affût est de cuivre.

63. Un sabre turc que feu Mr d'Arbon avoit, lequel a le fourreau de filligrane d'argent tout garni de pierreries, dont il y en avoit une de perdue, savoir : une pierre à costé du pommeau, une turquoise au bout de la garde, une petite au bout du pommeau et deux petites au ceinturon de ce sabre.

64. Un autre sabre, dont le fourreau est de chagrin noir garni de placques de vermeil doré.

Artillerie de Louvois.

65. Quatre pièces de canon de fonte de cinq quarterons de boulets, montés sur leurs affûts, enrichis des armes de Mgr.

66. Quatre pièces de fer montez aussi sur leurs affuts, avec la charge et le bourroir pour les canons.

67. Plusieurs vieux mousquets dont il y a plusieurs sans feu ni serpentin.

INVENTAIRE SOMMAIRE

D'UN MINUTIER PARISIEN

PENDANT LE COURS DU XVI[e] SIÈCLE

(1498-1600).

(*Suite*[1].)

XV. 13 avril **1528**-27 mars **1529**. Pierre Crozon. — Liasse, papier et parchemin.

Actes constituant la chemise de cette liasse : 1° vente par Thomas Huve, marchand à Moussy-le-Neuf, à Pierre Poignant, avocat en Parlement, d'une maison, jardin, terres labourables et prés sis à Vémars, moyennant 198 l. p. (vers 1500); mutilé dans la partie inférieure; parchemin; — 2° arrangement intervenu entre les chanoines de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné et Louis Lasserre, prêtre, proviseur du collège de Champagne, dit de Navarre, curé ou vicaire perpétuel de ladite église, à l'occasion du revenu de cette cure (après mai 1521); la seconde moitié de cet acte a disparu; parchemin.

Thomas du Prat, évêque de Clermont, ayant fait obtenir un office de conseiller clerc au Parlement au mari de sa nièce, Françoise, fille de Jean du Prat, trésorier de la vénerie et fauconnerie du Roi, et de Jeanne Gilbert, Jacques Le Clerc, dit de Cottier, conseiller au Châtelet, seigneur d'Aunay-en-France, celui-ci fait remise à l'évêque des 1,000 écus d'or soleil qu'il devait lui verser dans les deux années suivant son mariage (lundi 4 avril 1528, date fausse).

Avril. — Marché entre Guillaume Brèchebourde, voiturier par terre à Notre-Dame-des-Champs, d'une part, Étienne Lévêque, taillandier, Simon Auger, sellier et lormier, au même lieu, commissaires

---

1. Voir le *Bulletin* de 1893, p. 40-58, 114-136, et celui de 1894, p. 39-57, 77-94.

ad hoc, d'autre, pour l'enlèvement, pendant l'année, des boues et immondices de la rue des Tombes, hors la porte Saint-Jacques, moyennant 38 l. t. (16); — bail pour neuf ans par les Chartreux à Vincent Roze, laboureur à Lieusaint, de leur hôtel seigneurial de Lieusaint et des 20 arpents de terre baillés à Jacques Mariavalle, moyennant, par an, 15 muids de blé froment, un muid d'avoine, mesure de Corbeil, à 12 d. t. le setier, et un pourceau de 50 s. t. (22); — François de Montholon, docteur en droit, avocat en Parlement, désirant fonder un service religieux au collège de Dormans, dit de Beauvais, dans la chapelle duquel est inhumée sa première femme, Jeanne Barthoul, fait don au collège de la somme fixée pour le rachat d'une rente de 4 l. 4 d. p. appartenant à la fabrique de Saint-Jacques-la-Boucherie, à prendre sur une maison de la rue de la Baudroirie, ou de la Fontaine-Maubue, propriété du collège, à l'enseigne du Paon, puis de la Cage, entre le Corbeau et la maison de feu Philippe Jobert, huissier des généraux, soit 100 l. 8 s. 4 d. t. et 4 l. t. pour les frais; mention de la fondation sera portée au martyrologe, et le donateur pourra faire placer dans la chapelle une inscription sur cuivre ou sur pierre (24); — quittance de la fabrique (24); — Anne de Coligny, veuve de Gilbert des Serpents, chevalier, sieur de « Chitain », grand maréchal des logis du Roi, dame de Baigneaux, s'engage à payer pour la Saint-Michel à Thomas Rapouel, comptable de Bordeaux, les 100 écus d'or soleil à lui dus par son mari (24); — à la requête de Pierre Gaudoul, marchand libraire et bourgeois de Paris, l'un des maîtres et gouverneurs de la confrérie Saint-Jean-l'Évangéliste en l'église Saint-André-des-Arcs, Samson Nicole, Toussaint Denis et Hervé Bolsec, libraires et relieurs de livres, demeurant à Paris respectivement depuis 20, 40 et 12 ans, attestent que Nicolas Le Savetier, libraire et imprimeur de livres, les a récemment sollicités de déclarer que la confrérie était mal administrée, alors qu'ils ne l'ont jamais vue si bien gérée; de même, Jacques Blanchet, libraire et relieur de livres, certifie que Jean Laliseau est venu le trouver, de la part de Nicolas Le Savetier, et l'a invité à déclarer par-devant notaires que les 30 s. t. réclamés par les gouverneurs de quiconque ouvre boutique de libraire, est une exaction, ce qui n'est pas l'avis de Jacques Blanchet (20 et 27); — bail pour un an par Guillaume Briçonnet, trésorier des cent gentilshommes ordinaires de l'hôtel du Roi, seigneur de Glatigny, à Étienne Bourdin, marchand menuisier à Paris, de la Maison des Briçonnet, rue de la Verrerie, jadis occupée par le lieutenant civil, à l'exception de quatre « louaiges qui sont le long de lad. grant rue », moyennant 120 l. t. (27); — bail pour huit ans par Thomas Chabrion, marchand, bourgeois, mouleur juré de bûche à Paris, à Jean Moireau, compagnon sellier à Paris, maître du jeu de paume de Nesle, du jeu de paume, salle et chambre basse, cave au-dessous,

petit jardin derrière, sis à Saint-Germain-des-Prés, près la porte, à l'enseigne du Château de Milan, moyennant 50 l. t. par an (28).

Mai. — Marché entre Pierre Prisé, tombier à Paris, et Jean Paillard, sieur de Daumesnil, pour la fourniture d'une tombe de pierre, franc liais, de 7 pieds sur 3 et demi, à deux personnages, un homme, habillé en longue robe, et une femme, en façon de demoiselle, un pilier, garni d'images, sur chaque côté, un chapiteau, « rempliz d'ouvraige », sur chaque tête; aux coins et à l'entour, l'inscription et les écussons; à livrer pour la Pentecôte en l'église Saint-Leu-Saint-Gilles à Paris; prix : 10 l. t. (5); — autorisation accordée par le prévôt de Paris à Pierre Givray et Pierre Louvet, subrogés tuteurs de Nicolas Mérienne, fils de feu Adam Mérienne et de Colette Cuffer, remariée à Pierre Givray, de vendre la sixième partie, appartenant à leur pupille, par indivis avec Jean Gobelin, teinturier à Saint-Marcel, de la maison des Grandes forces, rue Geoffroy-L'Anier, Nicolas Mérienne n'ayant pas les moyens de participer aux réparations à faire à l'immeuble, comme l'attestent Philippot Allart, son oncle maternel, et ses cousins Guillaume Hallé, Jean Gagier, Jean Toutesvois et Jean Hallé (4); — vente par Pierre Givray, compteur de poisson de mer à Paris, Colette Cuffer, sa femme, veuve d'Adam Mérienne, courtier de chevaux à Paris, et Pierre Louvet, laboureur à Saint-Germain-des-Prés, à Jean Gobelin, teinturier en écarlate et bourgeois de Saint-Marcel, de la sixième partie de la maison de la rue Geoffroy-L'Anier, au coin de la rue Garnier-sur-Eau, moyennant 52 l. t. (9); — don par Bonne Cottereau, femme de Guillaume de Beaune, chevalier, conseiller du Roi, général des finances, à son fils, Jacques, écolier étudiant en l'Université de Paris, de deux cédules souscrites par Ogier du Faultrey, fourrier du Roi, au profit de Guillaume de Beaune (11); — quittance délivrée par Jean Vallet, marchand cordonnier à Cusset, fils de Claude Vallet, mêmes profession et demeure, à Jacques Thibaudeau, chirurgien ordinaire du Roi et chanoine de Cusset, de 200 l. t. à lui données par Jacques Thibaudeau à l'occasion du mariage de sa nièce, Françoise, avec Jean Vallet (11); — vente par Chrétien Wechel, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Hennequin de Bréda, marchand libraire à Paris, de « deux lettres façon d'Allemaigne, dont l'une gregue et l'autre d'itallicque, avec ung moulle justiffié », à livrer quinze jours après la Pentecôte; prix : 80 l. t., dont 10 ducats d'or, marque d'Italie, payés ce jour même : « là et où led. Wechel auroit affaire dud. mousle et matrices pour achever la lettre qu'il a enconmencé faire faire, en ce cas sera tenu et promect led. de Breda de luy en ayder et prester toutes et quantes foiz que requis en sera; et sy, par l'espreuve qui sera faicte desd. lectres sans aucun effort, ilz ne sembloient bonnes aud. de

Breda et d'icelle n'estre son prouffit, en ce cas il les pourra rendre et restituer aud. Wechel saines et entieres, ouquel cas sera tenu led. Wechel luy rendre et restituer lesd. dix ducatz... » (22); — procuration passée au nom de Jacques Falluard, procureur en Parlement, par Agnès Sucevin, veuve de Louis Royer, agissant en son nom et comme tutrice, avec Guillaume Royer, prêtre, curé de Plessis-le-Comte, des enfants mineurs issus de son mariage avec Louis Royer, Guillaume Royer agissant en outre comme tuteur des enfants mineurs de Louis Royer et de Marie Choppin, sa première femme, à l'occasion d'un procès engagé contre Pierre Rousseau et consorts; mention d'une sentence du prévôt de Paris du 20 janvier dernier (15); — Jean Cornet, clerc, praticien au Palais, met son frère, Pierre Cornet, âgé de quinze ans, en apprentissage, pour deux ans, chez Clément Huret, serrurier aux faubourgs de la porte Saint-Jacques, moyennant 6 l. t. et la fourniture des effets, la nourriture et le gîte étant à la charge de Clément Huret (17); — quittance délivrée par Barthélemy d'Estapoins, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, actuellement sous la charge du vicomte de Turenne, à Guillaume Briçonnet, trésorier et commis au paiement des cent gentilshommes, de 292 l. 10 s. t., montant de ses gages pour les trois premiers quartiers de l'année janvier 1524-1525 (19); — à la requête de l'intéressé, Gilles de Gourmont, Jean Freslon et Chrétien Wechel, marchands libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, attestent qu'Hennequin de Bréda, « marchant libraire, juré en lad. Université, de mons^r le duc de Lorraine », s'est marié, il y a environ trois ans, avec une fille native de Paris (ils assistèrent à la bénédiction nuptiale), et qu'il a continué à tenir boutique de libraire en l'Université : « par plusieurs foiz ilz ont faict et font encores de jour en jour l'un avec l'autre marchez et eschanges de marchandise de livres pour porter oud. duché de Lorraine... » (22); — procuration passée par Marion Blanchet, chambrière servante à Paris, fille de feu Jean Blanchet, manouvrier et laboureur à Gilles, au diocèse de Chartres, et de feue Perrine Le Breton, au nom de Jean Forgent, écolier étudiant en l'Université de Paris, pour toucher de Michel Le Bouc et sa femme les gages par eux dus à Marion Blanchet, qui les a servis environ six mois, à raison de 6 l. t. l'an, pour rentrer en possession de ses effets et pour fixer et toucher une indemnité à cause de l'emprisonnement de Marion Blanchet (27); — arrangement intervenu entre les chanoines de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, d'une part, et les marguilliers, dont Claude Chevallon et François Regnault, marchands libraires jurés en l'Université, d'autre part : un procès était pendant au Châtelet « pour raison du bastiment que lesd. marguilliers avoyent ja commencé à faire, depuis quatre ans en ça, à l'augmentacion de lad. eglise, c'est assavoir depuis l'hostel où anciennement souloit pendre pour enseigne

l'Ymage Sainct Jehan, qui appartenoit ausd. marguilliers, oud. nom, et qu'ilz ont abbattu, pour accroistre lad. eglise, jusques à l'encoigneure de lad. eglise... »; les chanoines consentent à ce que les marguilliers « suyvent led. bastiment ja encommancé jusques à l'encongneure de lad. eglise, en ensuivant l'alygnement ja prins par eulx, et en ce faisant prendre deux piedz hors euvre et pilliers estant de present, de la terre par cy devant pretendue par lesd. chanoines estre de leur seigneurie, soy rendant à l'encoigneure jusques à lad. chappelle Nostre Dame, où lesd. marguilliers entendent faire fin à leur edifice, en amortissant pour croistre l'espoisseur du mur de lad. eglise et tirant en pointe et venant mourir au premier pillier de lad. chappelle Nostre Dame; et en ce faisant pourra demourer la rue à l'endroict dud. viel pillier de quinze piedz et demy de large; et moyennant ce, ont promis et promectent iceulx marguilliers faire construire et bastir de neuf, le tout à leurs despens, la chappelle Saincte Geneviefve, qui est à l'encongneure de lad. eglise, et au dessus de lad. chappelle faire faire ausdictz chanoines ung lieu à tenir leur chapitre, qui sera de la longueur et largeur d'icelle chappelle et de haulteur competente, avecques une montée dedans ung des pilliers pour aller aud. chapitre, le plus commodement que faire ce pourra, à ce que lesd. chanoines puissent plus secrettement tenir et conclurre de leurs affaires, lequel lieu lesd. marguilliers feront clorre et fermer à leurs despens dedans ung an prochainement venant, ou synon le plus tost que faire ce pourra » (27 mai, 13 juin et 25 octobre); — à la requête de Louis Lasserre, proviseur du collège de Navarre et curé de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, Guillaume..., ... de Lisieux, atteste qu'il a fait fonctions de sous-vicaire en cette église à l'époque où feu Esme Pinot et Esme Chastaigne étaient vicaires, et encore en novembre 1522, à la requête du vicaire, Nicole Piart, et qu'il n'a jamais vu les chanoines s'ingérer dans l'exercice du culte (28); — arrangement intervenu entre Jean du Fau et Pasquier Bignet, chanoines de Luçon, exécuteurs testamentaires de l'évêque Lancelot du Fau, et André de Bonval, chanoine de Bazas, frère de François de Bonval, conseiller du Roi au parlement de Bordeaux, prévenu d'être détenteur des biens meubles du défunt et d'une somme de 400 écus d'or soleil à lui prêtée par Jean du Fau; André de Bonval restitue cette dernière somme et s'engage à verser 5,200 l. t. pour arrêter toute poursuite contre son frère (31).

Juin. — Vente par Charles Tourte, marchand bonnetier à Saint-Marcel, à Jean Gobelin, marchand teinturier en écarlate et bourgeois de Saint-Marcel, de 3 arpents quartier et demi de terre, en trois pièces, à Saint-Marcel, lieu dit le Trou-Saint-Georges (mention du

chemin Chevaleret), et à Gentilly, lieu dit la Croix-qui-pend, moyennant 70 l. t. (6).

Janvier 1529. — Bail pour six ans par Philippe Le Noir, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Denis Gringoire, laboureur à « Tamiseau » ou « Tramiseau », d' « ung chas et demy de maison faisant moictié de troys chatz » ou travées, sis audit lieu, moyennant 24 s. p. par an (9); — marché entre Blanot Beauvalet, voiturier par terre à Saint-Germain-des-Prés, et les commissaires pour la vidange des boues et immondices de la rue Saint-Jacques et de la place Maubert, Philippe Le Noir, Claude Chevallon, Jean Le Sage l'aîné, apothicaire, Jean Gallois, Pierre Rousseau, Jean Le Juge le jeune, Nicolas Prévost et Robert Estienne, pour le nettoiement, pendant un an, desdites rue et place et leurs dépendances, moyennant 300 l. t. (11 et 12 janvier, 28 juin).

Juin (*suite*). — Bail pour trois ans par Bernard Aubry, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, comme procureur de Guillaume Cossette, dit Bouquencourt, écuyer, sieur d'Henneville, à Robert Lair, prêtre, curé de Choisy-en-Brie, d'une maison rue du Bon-Puits, à l'enseigne du Miroir, moyennant 20 l. t. par an (16); — testament de Jean de Poix, chevalier, seigneur de Forges en Poitou : lieu d'inhumation, le cimetière Saint-Séverin ; legs de 200 l. t. à Liénard de Poix, clerc, étudiant en l'Université de Poitiers, son fils naturel (17, 18 et 20).

Juillet. — A la requête de Guillaume Grelet, ancien maître d'hôtel de René Tizart, trésorier des guerres, Henri Maréchal certifie que son maître, se trouvant à Bourges au mois de juillet 1527, lui commanda de brûler une certaine quantité de papiers déchirés placés dans son cabinet, que parmi eux se trouvaient quelques papiers de la dépense faite par Guillaume Grelet et que les autres sont encore aujourd'hui entre les mains de René Tizart (1).

Août. — A la requête du même, Charles Froment, autre serviteur de René Tizart, certifie qu'au mois de juillet 1527, il vit son maître, alors logé à Paris, en l'hôtel de madame La Ramie, enlever à Guillaume Grelet ses papiers de dépense (6).

Juillet (*suite*). — Bail pour un an par frère Adrien Gaultier, prêtre, religieux de Marmoutier, bachelier formé en la Faculté de théologie en l'Université de Paris et prieur de Gisors, agissant au nom de Claude Gaultier, maître ès arts, curé de l'église Saint-Gervais et Saint-Prothais de Gisors, de cette cure à Jean Bélier et Pierre Canthelou,

prêtres à Gisors, moyennant 320 l. t., et à charge de donner à dîner au bailleur et au religieux de Saint-Ouen le jour de la fête patronale, comme de laisser au bailleur, avec la jouissance d'une chambre et d'une étable au grand presbytère, la faculté de désigner les prédicateurs du Carême, de l'Avent et des autres bonnes fêtes (4); — contrat de mariage de Claude Barbier, marchand libraire à Paris, et d'Yolande Laliseau, veuve de Thomas Le Fèvre, marchand libraire et bourgeois de Paris (17).

Juin (*suite*). — Trois bacheliers de la Faculté de médecine, Guillaume Legac, Simon Sagnier et Pierre Caron, ayant proféré des injures contre la Faculté lors de l'évocation des signets, faite les 16 et 17 juin, et ne s'étant pas rétractés, la Faculté avait décidé de « les priver de la licence... et aussi de toute lad. Faculté, comme parjures »; aussi, le 18 juin, l'un des bedeaux de la Faculté se fit accompagner de deux notaires pour se rendre à l'évêché, dans la grand salle duquel étaient réunis Nicole d'Origny, conseiller au Parlement, président des Enquêtes, chanoine et chancelier de l'église de Paris, Claude Roger, docteur régent et doyen de la Faculté, et plusieurs docteurs et bacheliers, « pour faire la licence »; le doyen informa le chancelier de la conclusion de la Faculté, faisant toutes réserves dans le cas où il serait passé outre à son opposition; « led. seigneur chancellier a dict et respondu... qu'il acceptoit lesd. protestacions..., mais parce que led. doyen luy avoit presenté dix huit bachelliers, desquelz il avoit suffisemment depposé tant de la doctrine que des meurs, et quod non constabat ei de opposito, et aussi qui leur avoit signifié licence, qu'il ne pouvoit revocquer, qu'il leur bailleroit lad. licence..., sauf le recours à lad. Faculté de les priver ou pugnyr quant ilz vouldront estre docteurs et prandre le bonnet doctoral... »; après l'oraison du chancelier, le doyen renouvela sa protestation, sans pouvoir empêcher les trois bacheliers d'être « évoqués » avec les autres et de recevoir la bénédiction (18); — marché entre Jean Le Moine, tombier à Paris, et Étienne Bedet, marchand à Dourdan, pour la fourniture d'une tombe de liais, de 7 pieds sur 3, à deux personnages, homme et femme « en façon de bourgois et marchant »; sur chaque tête, un chapiteau « engravé », avec un Abraham et deux anges; aux quatre coins les évangélistes, à l'entour l'inscription; à livrer pour le 6 août; prix : 8 l. t. (20); — moyennant 2 écus d'or pour ses services et 4 l. t. 12 s. p. pour la nourriture de l'enfant qu'elle avait eu de Jean Guarry, prêtre, Jeanne Le Comte, veuve de Nicolas Madeleine, déclare Jean Guarry entièrement quitte envers elle; la nourriture et l'entretien de l'enfant resteront désormais à la charge de Jean Guarry (19); — quittance délivrée par Jean Troche, carrier à Paris, aux marguilliers de Saint-Jean-en-Grève, de 31 l. t., dont 9 l. 10 s. t. pour la fourniture de

114 pieds de pierre de haut liais et cliquart de Vaugirard, à 16 d. p. le pied, toisés le 18 avril par Michel Blérie, maître maçon de Saint-Jean, et 21 l. 10 s. t. pour 136 pieds de pierre de liais de Notre-Dame-des-Champs, à 2 s. 8 d. p. le pied (19); — marché entre Guillaume Bouzée, maçon à Paris, et Jean Maquaigne, dudit état et tailleur de pierre à Paris, pour l'achèvement, par ce dernier, de la maçonnerie de l'hôtel de Bertrand Le Blanc, à Notre-Dame-des-Champs, « hors la taille..., dont des planchers et cloisons deux toises pour une, et des anduictz et crespisseures troys toises pour une d'un cousté, et les manteaulx et chemynées pour gros meur... »; prix : 14 s. p. la toise pour plâtre et main-d'œuvre (25); — bail pour neuf ans de la commanderie de Compiègne par Charles Pipa, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de Barbonne et Compiègne, à Louis Mauguer, religieux dudit ordre, moyennant 205 l. t. par an (25); — bail pour sept ans de sa commanderie d'Ivry-le-Temple, à l'exception des cures de Campeaux et Chepoix, par Jacques de Vignacourt, chevalier de Saint-Jean, à Antoine Forestier, marchand à Broquel, paroisse de Feuquières, moyennant 185 l. t. par an (29); — interrogés par frère Clément de Bouville, commandeur de Biches, et Hervé Dessaulx, curé de Saint-Symphorien au diocèse de Cambrai, religieux de Saint-Jean-de-Jérusalem, députés par le grand-maître de Rhodes, Pierre Le Fèvre, prêtre, curé de Vaugirard près Paris, âgé de cinquante-six ans, natif de Fontenay près Saint-Clair-sur-Epte, et Thibaut Bruyères, menuisier à Saint-Marcel, âgé de trente-trois ans, natif du Puiseux près Saint-Germer, certifient que frère Robert Coieffet, dudit ordre de Saint-Jean, est fils légitime de Jean Coieffet et de Jeanne Langlois, laboureurs au Puiseux, qu'il naquit dans ce village et eut pour parrains et marraine, avec Pierre Le Fèvre, feu Robert Heuze, prêtre, curé d'Ernemont près Gournay, puis de Senantes et chanoine de Beauvais, Jeanne, veuve d'Antoine Morlet, écuyer, et Pierre Aubertin, abbé de Saint-Germer (29).

Juillet (*suite*). — Charlotte de Cernay, fille de Jacques Daniel, dit de Cernay, et d'Anne Beaufils, ayant décidé d'entrer au couvent de Saint-Georges de Rennes, fait abandon de ses droits dans la succession de son père à ses frères et sœurs, Daniel de Cernay, conseiller et référendaire du Roi en sa chancellerie, Lazare, Antoinette, Péronne, Catherine, Huguette et Agnès de Cernay, à charge pour les donataires de payer les frais de son entrée en religion, Charlotte de Cernay devant recouvrer ses droits si elle ne devenait professe ou rentrait dans le monde (20); — Claude Bussereau, écolier étudiant en l'Université de Paris, cède à Yves Bourgeois, clerc à Paris, un brevet de 9 écus d'or soleil, réduit à 7, à lui souscrit par Nicole Bérault, licencié en droit, contre un brevet de 9 l. 5 s. t. souscrit à Yves Bourgeois

par Jourdain Bussereau, frère de Claude, une somme de 4 l. t. et les livres suivants : *Mer des histoires*, en quatre volumes, *Institutes*, *Bible*, *Mélusine*, *Quadragésimal spirituel*, *Catholicon parvum*, *Légende dorée*, *Protocole de la chancellerie*, *Gaguin*, en français, et *M^e Pierre Pathelin*, lettre d'impression, reliés (31).

Août (*suite*). — Aveu et dénombrement de son fief de Bellefontaine, tenu en plein fief et à une seule foi et hommage, de Jean et Louis de « Cenaine », seigneurs de Luzarches, par Philippe Le Noir, marchand libraire et relieur de livres juré en l'Université et bourgeois de Paris, à cause de sa femme, Marguerite Dupuis, fille de Claude Dupuis et petite-fille de Guillaume Dupuis (3); — « maistre Nicole de la Primaudaye, notaire et secretaire du Roy nostre sire, seigneur de La Barrée, ou vivant de feu messire Thomas Bohier, chevalier, s^r de Chenonceau, general de France, il estoit son ser[viteur], amy et famillier et qui frequentoit souvent avec led. chevalier, a dit... qu'il scait certainement que durant les moys de decembre et janvier M V^c XXII, led. feu messire Thomas Bohier, luy estant lors logé en la maison de mons^r le bailly de Constantin, m^e Anthoine Bohier, son filz, rue des Bourdonnoys, en ceste ville de Paris, où le Roy estoit pour lors, envoya querir m^e Raoul Guiot, notaire et secretaire dud. s^r, contrerolleur de l'audience de la chancellerie de France, et en parlant avec luy, present m^e Pierre Gaultier, receveur d'Argentan, led. s^r general luy dist que le Roy vouloit et entendoit que led. Guiot prinst la charge et peine de veoir, gecter, calculer et veriffier en abregé l'estat au vray du contenu és comptes de feu m^e Pierre Le Royer, en son vivant receveur des impostz et fouaiges et miseur des oeuvres et reparacions des fortes places et chasteaulx du pays et duchié de Bretaigne, pour le temps dont led. feu m^e Pierre Le Royer avoit à compter, qui gisoient en grosse difficulté, et que led. s^r vouloit avoir congnoissance et sçavoir au vray ce que luy povoit estre deu de reste desd. comptes, pour soy en ayder, pour ce que on luy avoit donné à entendre que led. Le Royer estoit demouré redevable envers luy en grosses sommes de deniers; pour quoy faire, led. s^r general bailla chambre aud. Guiot en sond. logis, où il vacquoit continuellement (jour et nuict) sans besongner ne vacquer en autre affaire, luy et ung sien clerc, enfermé en lad. chambre sur le devant dud. logis, par longue espace de temps, et, ce faict, feist de tout son rapport, qu'il bailla aud. s^r general; et le sçait pource qu'il alloit et venoit souvent avec led. s^r general et led. contrerolleur pendant le temps qu'il y besongnoit, et mengeoient ensemble avec led. s^r general; et y fut par bien long temps, duquel il ne sçavoit pour le present certainement parler; et que tost aprés, et sond. rapport faict dud. affaire, il partit de ceste ville de Paris et alla en

Bretaigne, où il demoura quatre ou cinq moys en la poursuyte de la vidange des comptes dud. Le Royer, pendant lequel temps il ne print aucunes bourses ne droitz de son office en la chancellerie, pource que l'ordonnance est telle que l'on ne prend riens absent, delaissa sa praticque et y eut grosse perte..., et le sçait led. depposant parce qu'il le laissa pour son commis à la chancellerie... » (5); — contrat d'association entre Jean Servigny et Nicolas Turgart, dit « Hauville », imprimeurs de livres à Paris : « ... estre associez et assemblez... à perte et gaing, pour lequel mestier faire... sera tenu led. Turgart fournir et livrer une presse servant oud. mestier, avec le logis et maison, boys pour chauffer la lessive et cuire le potaige des compaignons qu'il leur conviendra avoir, et entretenir lad. presse, lesquelz compaignons et serviteurs seront norriz et payez de leurs saillaires chascun par moictié et à comuns fraiz et despens, et où led. Turgart noriroit seul lesd. compaignons et serviteurs, il en sera payé de chascun deux solz six deniers tournois, tant du grand que du petit, pour chascun jour; et led. Servigny sera tenu et promect fournir, bailler et delivrer une fonte de lettre de Somme, avec la fourniture pour deux formes, et en ce faisant fourniront et payeront chascun par moictié l'ancre, cuyrs, chandelle et garniture des chassiz; et seront tenuz de eulx occupper et empescher oud. estat d'imprimeur tous les jours, et faire leur debvoir l'un autant que l'autre; pour l'espreuve de laquelle lettre seront tenuz de faire six feuilles, et aprés icelle espreuve faicte, besongneront ensemblement, comme dit est, moictié par moictié à gaing et perte; et aprés ce qu'ilz auront faict et parachevé de imprimer le premier livre qu'ilz vouldront faire et imprimer, en ce cas, s'ilz veoyent que lad. associacion ne leur feust bonne, se pourront separer et deppartir l'un d'avec l'autre, en reprenant chascun ce qu'il aura apporté et partissant par moictié entre eulx le prouffit, gain et perte qu'ilz auroient faict ensemble » (7); — testament d'Amaury Macé, docteur régent en la Faculté de théologie en l'Université de Paris, curé de « Laurelas » et Broons en l'évêché de Saint-Malo : lieu de sépulture, la chapelle Saint-Yves, rue Saint-Jacques (8); — quittance de Barthélemy « d'Estapruns », l'un des cent gentilshommes ordinaires de la maison du Roi, sous la charge du vicomte de Turenne, à Guillaume Briçonnet, trésorier et commis au paiement desdits gentilshommes, de 97 l. 10 s. t. pour ses gages d'avril à juin (10); — autre au même d'Engilbert de Baissey, baron de Thil-Châtel, même qualité, de 95 l. t. pour ses gages de janvier à juin (12); — Pierre Houllet, maçon à Paris et voyer de Saint-Jean-de-Latran, Didier Saulte, sergent de la justice de Saint-Jean-de-Latran, et Guillaume Cambrai, laboureur à Saint-Marcel, rue de Lourcines, attestent, à la requête d'Alain et Jacques Chevalier, frères, laboureurs et carriers à Saint-Marcel, s'être transportés « en une carriere assise ou terrouer

de Sainct Jehan de Latran, ou lieu dit l'Orme Aumaire, lad. carriere traversant par dessoubz le chemin tendant à Arcueil;... ilz ont trouvé que les pilliers estant soubz led. chemin, soustenant le ciel de lad. carriere, estre mengez par dessoubz euvre et iceulx estre faictz de pierre... de nulle valleur, et led. ciel estre corrompu en plusieurs et divers lieux soubz led. chemin, tellement qu'il est en grand danger de fondre et tumber; et sy dient que lesd. pilliers et ciel ne sont depuis peu de temps en ceste sorte et decadence, mais y peult avoir et a plus de quatre vings ans que lad. carriere est encommencée, qui se soulloit nommer... la carriere Magdelaine, et en laquelle y a eu grant chemin de hernoys et cheriaige; et le sçavent lesd. attestans parce que dés leur jeune aage ilz ont veu et esté dedans lad. carriere, et que de jour en jour lesd. pilliers et ciel se dymynuent et ouvrent et viennent totallement en ruyne... » (13); — Jean Joli l'aîné et Pierre Creté le jeune, laboureurs à Villeneuve, tuteurs de Perrette et Jean Maucouteaux, enfants mineurs de feu Thibaut Maucouteaux et Geneviève Creté, remariée à Jacques Tabarin, laboureur à Villeneuve, confient leurs pupilles à ce dernier, Perrette pour quatre ans, Jean pour dix-sept ans; Jacques Tabarin jouira des biens appartenant à ces enfants, à charge de pourvoir à tous les besoins de ceux-ci, et d'envoyer le garçon à l'école, pour apprendre le Pater, l'Ave Maria, le Credo et les Pseaumes; il donnera à Perrette, à l'expiration des quatre années, 8 l. t., une robe et un corset de couleur doublés et un chaperon de drap noir; à Jean, 24 l. t., sur lesquelles seront déduites les dépenses faites pendant la dix-septième année pour la réparation de la maison de Villeneuve, et des effets neufs; Jacques Tabarin aurait droit à une indemnité si Jean « se deffuyoit » avant l'expiration des dix-sept années; il en devrait au contraire une s'il « deschassoit » Perrette (17); — quittance de Pierre de la Forêt, sieur de la Barre, l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi, sous la charge du vicomte de Turenne, à Guillaume Briçonnet, trésorier et commis au paiement desdits gentilshommes, de 97 l. 10 s. t. pour ses gages d'avril à juin (22); — contrat de mariage de Jean Noyau, compagnon imprimeur de livres à Paris, et de Thomasse de Breban, cousine germaine de Jean Royer, marchand et bourgeois de Paris; celui-ci donne à la mariée, pour tout ce qu'il lui peut devoir en raison de son service, 80 l. t., un lit de plume avec son traversin, deux oreillers et quatre draps de chanvre; Guillaume Royer, prêtre, curé de Plessis-le-Comte, s'engage à faire passer Thomasse de Breban maîtresse linière de la ville de Paris pour la Noël (23); suit le reçu des mariés à Jean Royer (7 novembre); — Jean Thouroude, notaire et procureur en la conservation des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, prend comme clerc, pour un an, de Charles d'Estaing, protonotaire du Saint-Siège, docteur en droit et prieur de Parisot, François Mallet, à

charge par Charles d'Estaing de lui payer 20 écus d'or soleil (28); — marché entre Antoine Michau, maçon à Vitry-sur-Seine, et Étienne Baudon, prêtre à Paris, pour la démolition et la reconstruction d'une grange, sise à Vitry, rue du Martray, « de pierre, plastre et terre, et la crespir de plastre ou chaulx »; épaisseur des murs, un pied et demi; prix : 6 s. p. la toise (28); — bail pour neuf ans par Jean Royer, marchand et bourgeois de Paris, à Josse Musnier, laboureur à Chauconin, de 12 arpents et demi de terre sis à Chauconin et Villenoy, moyennant, par an, 7 setiers et mine de blé froment, rendus au port en Grève (28).

Septembre. — A la requête de Jean Petit l'aîné et Jean Petit le jeune, marchands libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, Louis Legendre, Guillaume Sinbault et Jean Langlois le jeune, laboureurs à Meudon, attestent que la maison sise à Meudon, rue du Four ou de l'Orme, dont les requérants se sont rendus acquéreurs en 1520, ne valait même pas, dès cette époque, la rente de 4 l. p. dont elle était chargée (12); — don, à charge de services religieux, par Michelle de Lenfernat, dame de Soussy et en partie de Varennes près Montereau-fault-Yonne, veuve d'Étienne de Gallenat, à son neveu, Sébastien de Lenfernat, de tous ses droits sur la seigneurie de Varennes, de sa part des dîmes dudit lieu, « qui sont baillées à Monstereau, tous les ans, au plus offrant », de son droit « sur les marchans et cordiers estans à la foire nommée la Ponfault, aud. lieu de Monsterau », comme sur le « peage du port Saint Memer sur la riviere de Seine, prés led. Monstereau et Moret, sur les basteaulx et marchandises montans et avallans... » (8); — « aujourd'huy, en la presence de nous, notaires du Roy nostre sire au Chastellet de Paris, noble homme Pierre de Bofsuszel, escuyer, et René du Tay, aussi escuyer, ayant la charge de par le Roy nostred. seigneur de mener et conduire Bourgongne, roy d'armes de l'esleu Empereur, ont dict et declairé aud. Bourgongne, roy d'armes, aprés ce qu'ilz ont esté advertiz que led. roy d'armes voulloit entrer en ceste ville de Paris revestu et acostré de sa cotte d'armes pour faire son message et legacion de la charge dud. esleu Empereur au Roy nostre souverain seigneur, que la coustume n'est d'entrer en quelque ville que ce soit ainsi revestu et acostré de cotte d'armes, attendu qu'il a saufconduict du Roy nostred. seigneur et pour conducteurs lesd. dessusnommez; à ceste cause, aprés les remonstrances par lesd. dessusnommez faictes aud. Bourgongne, roy d'armes, ont dict et declairé et, entend que besoing est, protesté que là et où il adviendroit quelque inconvenient aud. roy d'armes et sa personne et autrement, au moyen de lad. cotte d'armes qu'il auroit vestue, qu'il ne autres pour luy ne les en poursuyve et puisse poursuir, mais se ne luy adviendra par eulx ne par leur faulte

et coulpe, aprés que de ce led. roy d'armes a esté duement adverty ; dont et de laquelle declaracion et protestacion lesd. conducteurs ont requis lettres ausd. notaires pour leur valloir et servir en temps et lieu ce que de raison. Ce fut aussi declairé, protesté et requis le mercredi neufviesme jour de septembre l'an XV° XXVIII. P. Crozon, Fardeau. — A laquelle declaracion et protestacion led. Bourgongne a respondu qu'il proteste que s'il luy advenoit ou estoit faict aucun tort ou dommage, qu'il en pourroit estre demandeur, poursuir, reputer ou reprocher, car ce sera à cause de l'empeschement et destourbier qui luy a esté faict soubz le saufconduict du Roy et de l'attente qu'on luy a faict faire contre ses protestacions et contre sa voulenté et par les advertissemens que pendant led. temps il presume et a suspeçon que l'on pourroit avoir faict contre luy, dont il se tient pour fourcé soubz le saufconduict du Roy, car quant il a volu entrer en cested. ville de Paris, vollant faire son office et vestir la cotte des armes de l'Empereur, son souverain seigneur et maistre, comme son office le requiert, Guyenne, roy d'armes du Roy, est venu à luy sans porter aucun escul ne blason des armes du Roy son maistre, lequel Guyenne, comme dict led. Bourgongne, a mis la main sur sa cotte d'armes, l'empeschant de la vestir et disant qu'il luy deffendoit de par le Roy de non la vestir ; à quoy icellui Bourgongne dict luy avoir demandé sy le Roy luy avoit ordonné de luy deffendre, qui luy a respondu que oy ; et a dict si l'Empereur luy avoit commandé de la vestir, led. Bourgongne a respondu qu'il luy avoit commandé de faire son office et que par le droict de sond. office il la debvoit vestir ; sur quoy led. Guyenne, en injuriant et vituperent led. Bourgongne és terres du Roy et soubz son saufconduict, dit luy avoir dit qu'il ne scavoit point son office et que c'estoit à faire à ung sainct Nicolas de village de la vestir ; adoncques le cappitaine de chasteau viel de Bayonne, qui avoit led. Bourgongne en charge et l'avoit conduict dés led. Bayonne, et mons^r de ...on.et, sommelier de la bouche du Roy, qui estoit venu de par le Roy devers luy au village de Longjumel, avecques lesquelz led. Bourgongne venoit en leur conduicte et charge, ont dict aud. Bourgongne qu'il voulsist suractendre aux forsbourgs de la porte Sainct Jaques jusques ad ce qu'ilz feussent allez parler au Roy et revenuz, ce que led. Bourgongne a faict, et led. Bourgongne a iteratifvement protesté d'en faire son rapport aud. esleu Empereur et partout alleurs où il apartiendra, à ce present led. Guyennes, qui a dict et respondu qu'il n'avoit aucunement touché ne veu desployé la cotte d'armes dud. Bourgongne ne parlé et dict chose qu'il luy deust desplaire, et que bien est vray que icellui Guyenne luy a dict qu'il ne debvoit pas desployer lad. cotte d'armes ne icelle vestir, pour ce que ce n'est la coustume de ainsi faire, et que, quant il est allé pardevers led. esleu Empereur, n'a aucunement desployé ne vestu sad.

cotte d'armes, synon devant la personne dud. esleu Empereur, disant aud. Bourgongne : « Je croy que vous voulez faire la Sainct Nicolas « de village tout seul et que il y pourroit avoir danger, pource que « c'est ung monde de la ville de Paris, et qu'il falloit passer par l'Uni- « versité, qui est chose dangereuse à cause des escolliers qui sont en « icelle Université » ; et à ce estoient presens les dessusd. conducteurs ; à quoy led. Bourgongne a dict que non, parce qu'ilz chemynoient devant eulx assez prés et que les serviteurs dud. Bourgongne l'avoient veu ; et depuis toutes les choses dessusd., ont lesd. de Bossuszel, de Tay et Guyenne dict aud. Bourgongne, aprés le retour par eulx faict de devers mons^r le Grant maistre, qu'il entrast en lad. ville ainsi que bon luy sembleroit et qu'il avoit charge de sond. maistre pour luy donner à congnoistre qu'ilz ne le vouloient empescher en l'exercice deu de son office, nonobstant la declaracion par eulx preallablement faicte, et qu'ilz le prenoient à leur charge, qu'il ne luy seroit faict aucun dommage ou empeschement » (9)[1] ; — vente par Jean de Janailhac, avocat en Parlement, seigneur de Montigny, à François Regnault, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, d'une rente de 32 s. p. à Arcueil, moyennant 24 l. t. (10) ; — bail pour un an par Pierre Allart, licencié en la Faculté de théologie et principal du collège de Bayeux, agissant pour le collège, en l'absence du procureur, à Pierre Fouquet, prêtre, curé de Pantin et chanoine de Senlis, de deux chambres contiguës, une étude et un bûcher audit collège, pour 12 l. t. (23 et 25) ; — bail pour trois ans par Jean Le Cirier, avocat en Parlement et seigneur du Plessier-sur-Auteuil, à Guillemette Macé, femme de Jacques Ferrebouc, marchand libraire et imprimeur de livres à Paris, d'une maison rue Saint-Jean-de-Latran, devant le collège de Tréguier, entre la commanderie de Saint-Jean et la maison de Marie Larcher, veuve de Racine, moyennant 25 l. t. par an et « à la charge de faire racoustrer et rehacher de plastre, pour ceste foiz seullement, l'ancongneure du mur de lad. maison du costé et devers led. Sainct Jehan de Latran..., et aussi de faire faire une entrée par dessoubz l'ouvrouer et une descente, garnie d'ungne bonne trappe, pour la cave de lad. maison, au lieu où il sera advisé,... et faire racoustrer et restablir la muraille de pierre de taille et voulte de lad. cave qu'il conviendra desmolir pour faire lad. descente, et tenir icelle descente et trappe en bon estat..., ensemble aussi de faire faire ung auvent... de la longueur de l'ouvrouer et huis... » (25) ; — ratification de ce bail par Jacques Ferrebouc, absent de Paris quand il avoit été passé (14 décembre).

---

1. Voir dans Sandoval, *Historia de la vida y hechos del emperador Carlos V*, Pampelune, 1634, I, 872, la *Relacion de Borgoña*, etc.

Octobre. — Reconnaissance par Anne de Coligny, veuve de Gilbert des Serpents, chevalier, seigneur de « Chitain » et de Baigneaux, grand maréchal des logis du Roi, et par Jean des Serpents, chanoine de Saint-Jean de Lyon, à Jean Carré, conseiller du Roi et receveur général de Normandie, d'un prêt de 1,000 l. t., remboursable à la mi-mai prochaine (2); — protestation d'Eustache Le Doyen, prisonnier au Petit Châtelet, contre la prétention de l'évêque de Chartres, Louis Guillard, de vendre certaines bagues à lui remises en gage par Eustache Le Doyen antérieurement à certaine obligation, passée à Abbeville, « en laquelle la partie de mil escuz mentionnée en la premiere obligacion est comprinse et couchée avec plusieurs autres parties » (8); — signification de la protestation précédente à Louis Guillard, évêque de Chartres, demeurant rue du Foin, au coin de la rue « du Bourg de Brie », par Amaury Hauterive, sergent à verge au Châtelet, et assignation pour le lundi 19 devant le lieutenant civil (10); — vente par Louis Guillard, évêque de Chartres, « pour subvenir à sa necessité et satisfaire à aucunes personnes que Extace Le Doyen debvoit et estoit tenu satisfaire pour led. reverend au pays de Flandres », à Jean Barbedor, garde de la Monnaie de Paris, des bagues et autres objets provenant d'Eustache Le Doyen, pour 670 écus d'or soleil, soit une somme de 20 écus seulement supérieure à la prisée faite par Guillaume Barbedor et Pierre Gédoin, marchands orfèvres à Paris (10); — bail pour un an par Guillaume Greban, maçon tailleur de pierre à Saint-Germain-des-Prés, à Guillaume Michel, dit Paperotte, chirurgien, de deux chambres, l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier, et d'un grenier dépendant d'une maison, sise audit lieu, faisant le coin de la rue qui mène au champ de foire, moyennant 6 l. 12 s. 6 d. t. (12); — bail viager par le collège de Sorbonne à Nicole Bochart, docteur régent en la Faculté de théologie et chanoine de Chartres, d'une maison, rue et cloître de Sorbonne, précédemment occupée par Simon Legay, docteur en théologie et prieur de Saint-Denis-de-la-Châtre, contiguë à deux autres maisons du collège, l'une occupée par le président de La Barde, l'autre par mons^r de Laage, et aboutissant à la rue des Maçons; le preneur ne pourra « loger gens mariez en icelle maison, ne faire canal ou esvier sortant et ayant son esgout en lad. rue de Sorbonne, ne laisser fiens ne inmondices plus d'un jour en icelle rue de Sorbonne, ne gecter uraines ou aultres inmondices sur lad. rue... »; prix : 50 l. t. par an (16); — marché entre Bertrand des Marets, voiturier par eau à Rouen, et Bonnet Divet (?), marchand et bourgeois de Paris, pour le transport de Paris à Rouen, aux us et coutumes de la rivière : 1° de 300 pièces de vin, 21 comptant pour 20, moyennant 15 s. t. par pièce, les péages, prises et avaries étant à la charge du voiturier; 2° de 500 muids de

vin, à charger quinze jours avant la Chandeleur, pour être rendus à Rouen pour la foire de cette fête, moyennant 12 s. 6 d. l'un ; « et, sy en la fin desd. foires il demouroit quelque quantité de vin à vendre, led. des Mairetz seroit tenu le mener et conduire à Dipedalle, sans aucune chose en avoir » (22) ; — compte de Brandelis de Saint-Marsault, l'un des cent gentilshommes ordinaires de l'hôtel du Roi, sous la charge du vicomte de Turenne, établi entre Léonard Dardonneau, son procureur, et Guillaume Briçonnet, seigneur de Glatigny, trésorier et commis au paiement desdits gentilshommes ; reçu pour les six premiers mois de 1523 195 l. t., plus 97 l. 10 s. t. pour le quartier avril-juin 1523, payé par erreur une seconde fois, somme à valoir pour un autre quartier ; reçu pour 1524 390 l. t., pour 1528 pareille somme ; les gages de 1525 à 1527 restent dus (23) ; — à la requête de Louis Lombard, Binette de Créquy, actuellement domiciliée à Paris, déclare que « depuys cinq ans ou environ m^e Loys Lombert est par plusieurs et diverses foiz et journées allé, venu et frequanté, tant de nuit que de jour, en l'ostel de noble homme Loys de Crequy, s^r de Raimbauval, auquel elle estoit lors demourant, icelluy hostel assis au lieu et en la ville d'Abbeville ; n'a esté pour faire aucun mal, larrecin ne autre empeschement et ennuy à la personne dud. s^r ne autres ses gens et serviteurs, mais seullement pour l'amour d'elle et à sa suscitacion, priere et requeste ; et combien qu'elle ayt esté engrossie du faict dud. Lombert, toutesfoys elle-mesmes l'en a prié et requis pour la grande amour qu'elle avoit à luy ; à ceste cause, icelle Bynete, voullant descharger sa conscience, ne icelle blesser ne grever aucunement, de sa bonne voulenté, sans contraincte, mais de son propre mouvement, a quitté... ledit Lombert de toute la compaignie charnelle qu'elle dict avoir eue dud. et avec led. Lombert, du faict duquel elle dict estre grosse ; ceste quittance faicte... pource... que la compaignie qu'elle dict avoir eue avec icelluy Lombert a esté par grosse amytié et affection qu'elle avoit à la personne de luy, sans en avoir esté aucunement oppressée par force ou vyolence dud. Lombert, mais est venu et procedd du costé et affection d'elle... » (24) ; — marché entre Gilles Jourdain, fondeur de cuivre, rue Saint-Martin, à l'Image Saint-Jacques, et le collège de Sorbonne pour la façon de « quatre pilliers de cuyvre jaulne..., sur chascun d'iceulx ung ange, garniz des armes de la Passion en l'une des mains et en l'autre chascun ung chandellier, de telle haulteur, grosseur et fasson que ceulx des Hauldryetes ou à peu prés, fors lesd. anges, qui seront ung peu plus gros, avec ung leutrin de cuyvre, qui s'atachera contre l'un desd. pilliers, de telle facon et sy bon semble ausd. de Sorbonne en faire faire, et le tout rendre faict, parfaict, livré et assis en la chappelle dud. college, les deux premiers pilliers etaigés de devant, dedans le jour de Noel prochainement venant, et les deux autres à la my karesme ensuivant, en

livrant par lesd. de college les ambassemens de pierre, barres de fer et autres choses non estans du mestier de fondeur... » ; prix : 18 l. 10 s. t.; Gilles Jourdain reçoit immédiatement 20 écus d'or soleil, dont dix écus avaient été donnés dans ce but par maître « Millonis » (27); — acte de foi et hommage de Charles de Brouillart, écuyer, seigneur de Badonville et baron de Montjay, à Jacques Barthomier, seigneur d'Olivet, doyen de Jargeau, conseiller en Parlement, pour sa terre de Badonville et son fief de Monthery; acceptation de Jacques Barthomier, avec sa signature (29).

Novembre. — Vente par Guillaume Greysier, prêtre, bachelier en décret à Paris, à Regnault Chaudière, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, d'une maison à l'enseigne de la Corne de daim, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, rue des Murs, entre la maison de Georges Ramier, prêtre, maître ès arts, et celle de Jean Bidel, couturier, aboutissant aux murs de la ville, d'une rente de 50 s. t. et d'une autre de 8 s. p., moyennant 150 l. t. (6); — vente par Jean Moireau, laboureur à La Chapelle-Saint-Denis, à Jacques Fournier, prêtre, curé du lieu et bedeau de la Faculté de théologie en l'Université de Paris, d'un quartier de vigne à Pantin, lieu dit l'Alée, moyennant 18 l. t. (7 novembre et 12 décembre).

Décembre. — Martin Aquaquia, docteur régent en la Faculté de médecine, Jean Le Blé, Jean Jaquin, Louis Laqueux, Nicole Ilain, maîtres ès arts et régents en l'Université de Paris, Esme de Brouville, Charles Godet, Jean Godet, Robert Roussel, Charles Gervais, Nicolas Le Gris, écoliers étudiant en l'Université de Paris, tous originaires de la ville ou du diocèse de Châlons en Champagne, attestent, à la requête d'Hugues de Fontaines, frère d'Audri de Fontaines, messager juré en l'Université pour ledit diocèse, que ce dernier s'est toujours tenu à leur disposition pour porter leurs lettres et paquets et pour leur apporter ceux de leurs parents et amis, comme pour leur prêter livres et argent; certificat identique de Nicole Fruitier et Pierre Bourges, bacheliers ès arts, écoliers étudiant en l'Université de Paris, originaires de la ville et diocèse de Conserans, pour Nicolas Pératon, messager juré pour ce diocèse; autre de Barthélemy de Caignollis et Marc de Luys, écoliers, originaires de la ville et diocèse de Forli, pour Pierre Tissart, messager pour ce diocèse (15).

Novembre (*suite*). — A la requête de Jacques Le Dean, barbier au boulevart de la porte Saint-Jacques, à la femme duquel dom Silvestre Vallaboye avait confié la garde d'une bougette, qu'il prétendait avoir été depuis crochetée et où on avait dérobé 18 écus soleil et un double ducat, Louis Goret, frère Prêcheur à Paris, Simon Auger, sellier et lormier audit boulevart, et Hélie Jouy, écolier étudiant en l'Univer-

sité de Paris, au collège de Montaigu, attestent que se trouvant, au mois de juin dernier, en l'ouvroir du barbier, pour se faire raser, ils entendirent Antoine Pichot, prêtre au faubourg Saint-Jacques, déclarer avoir vu Silvestre Vallaboye entrer dans la bougette, y fouiller et manier des papiers, puis en sortir et aller quérir un serrurier; Antoine Pichot ajouta que c'était un méchant homme (10); — acte de foi et hommage de Pierre de la Maison, chirurgien ordinaire du Roi, à Guillaume Briçonnet, seigneur de Glatigny, trésorier des cent gentilshommes ordinaires de l'Hôtel, pour ses fiefs de l'Olive et Courant, sis à Fontenay-le-Fleuri, au Val de Galie (16).

Décembre (*suite*). — Marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Jean Purois le jeune, marchand à « Juigny », pour la façon d'une tombe de liais, de 8 pieds sur 4, à un bourgeois, flanqué de chaque côté d'un pilier « senglé », garni de trois images; un tabernacle garni d'un Abraham et de deux anges sur la tête, aux quatre coins les évangélistes, à l'entour l'inscription et les écussons, le visage et les mains en marbre blanc; de la bouche sortira un phylactère portant une inscription; à livrer au port de Grève ou autre port à Paris pour le prochain Carême prenant; prix : 16 l. t. (16).

Novembre (*suite*). — Bail pour trois ans par Regnault Chaudière, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Étienne Cousin, meunier, d'une maison rue des Murs, à la Corne de daim, moyennant 14 l. t. par an (17); — bail de sa cure pour trois ans par Guillaume Le Roy, prêtre, doyen de Saint-Fargeau, curé de Buno, au diocèse de Sens, à Guillaume Allaire, prêtre, vicaire audit lieu, moyennant par an 160 l. t., 8 setiers d'avoine, mesure de Milly, un quarteron de lin et un autre de chanvre, et à charge de nourrir pendant huit jours, aux quatre fêtes de l'an, le bailleur, son homme et deux chevaux (18); — marché entre Gilles Jourdain, fondeur de cuivre à Paris, et Jean Lobigois, marchand et bourgeois de Paris, pour la façon d'une crosse de cuivre jaune, « du poys de quatre cens ou environ, pour soutenir et porter le Corpus Domini, de telle facon, grosseur et grandeur que celle de l'eglise Saincte Opportune à Paris »; à livrer pour la mi-mars prochaine en l'église des Jacobins; prix : 20 l. t. le cent de cuivre (20); — vente par Jacques Hérin, chapelier et hôtelier aux Tombes, à Pierre Péan, prêtre, chantre et chapelain ordinaire de la chapelle du Roi, d'une maison sise au bourg de Brou, en la Grand rue, devant les halles, à l'enseigne de l'Image Saint-Éloi, moyennant 254 l. t. (24); — bail pour quatre ans par Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Pierre Le Maire, laboureur à Issy, de trois arpents trois quartiers de terre en plusieurs pièces, sises aux terroirs de Sainte-Geneviève, près

l'Ormeau de Grenelle, et d'Issy, moyennant 10 s. p. par arpent et par an (28); — marché entre Pierre Hilaire, maçon à Sucy, et Jean Le Cirier, avocat en Parlement, seigneur du Plessier-sur-Auteuil, pour la façon : 1° d'un puits de trois pieds de large, dans le jardin de sa maison de Sucy, maçonné de pierre de blocaille, à prendre dans le domaine, sous condition de remplir les trous pratiqués pour l'extraire; « le hault duquel puis sera de troys piedz hors terre, lequel hault sera faict et enduict de plastre, et avec ce asseoir la mardelle qui luy sera baillée; et icelluy puis fouller et prendre et choisir de la meilleure et plus ligiere eaue, tellement que en icelluy il y ait en tous temps et saisons troys piedz d'eaue »; 2° d'un four en la maison du fermier de Sucy; à terminer pour la Chandeleur, moyennant 14 l. t.; Pierre Hilaire, prévoyant qu'il pourra rencontrer des roches, réclame et reçoit un quarteron de fagots; 3° de la clôture de la ferme de Pontault, la muraille devant avoir deux pieds d'épaisseur au droit de la grange; à terminer pour Pâques, moyennant 4 s. 2 d. t. par toise (28).

Décembre (*suite*). — Le collège de Cambrai autorise Claude Chevallon, marchand libraire et bourgeois de Paris, à payer à Jean Eschar, apothicaire et épicier à Paris, la somme de 52 l. t. à lui due par le collège pour fourniture du luminaire de la chapelle (sans date, entre deux minutes du 1er et du 2); — vente par Pierre Gaudoul, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Nicolas Prévost, marchand imprimeur de livres et bourgeois de Paris, d'un jardin, rue « de Coippeaulx », au faubourg Saint-Marcel, de 7 toises sur rue sur 22 et demie, moyennant 60 l. t. (4); — bail pour neuf ans par Didier Maheu, marchand libraire juré en l'Université de Paris, à Étienne Martin, laboureur à Massy, des terres labourables lui appartenant audit lieu, moyennant 8 boisseaux de blé méteil blanc par an et à charge pour le preneur de conduire chaque année, moyennant 6 s. p., la futaille du bailleur de Paris à Massy, pour l'y emplir des vins récoltés par Didier Maheu, et de la ramener à Paris (7); — à la requête du procureur du Roi à Notre-Dame-des-Champs, plusieurs habitants de ce lieu déclarent que le boulanger Georges Petit, établi près la porte Saint-Jacques, à l'Image Saint-Benoît, vend le pain « de telles sortes et mesme pris » que les boulangers de Paris; il donne toutefois treize pains pour douze aux revendeurs et taverniers; l'un des déposants déclare lui en avoir acheté à 12 d. p. le grand pain (9); — bail pour neuf ans par Jean Petit l'aîné, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Denis Myot, laboureur à Saint-Germain-des-Prés, de 28 arpents un quartier de terres sises audit lieu, lieux dits la Pointe, les Glaisées, le Caillou rouge près la Fosse à l'aumônier, la Tuilerie du bailli, le Clausiau,

Cassel, l'Écorcherie, et au droit de la Grande île et de l'île des Treilles, moyennant 20 l. t. par an et à charge pour le preneur de mener la futaille du bailleur de Paris à Meudon et Issy, pour l'y emplir de la récolte du bailleur, et de la ramener à Paris (10); — procuration passée par Anglebert de Marnef, marchand libraire juré en l'Université de Paris, agissant en son nom et comme tuteur des enfants de feu Jean de Marnef, libraire à Poitiers, son frère, et de ceux de feu Geoffroy de Marnef, libraire à Paris, et par Ambroise Girault, marchand libraire juré en l'Université, et sa femme, Denise de Marnef, au nom de Lucas Charbonneau, serviteur d'Anglebert de Marnef, pour régler le compte d'Henri Lieshout, libraire à Liège, avec Anglebert et les héritiers de Jean et Geoffroy, et pour vendre la maison, sise dans cette ville, paroisse de la Madeleine, appartenant aux mêmes (16); — on lit au bas de l'acte précédent cette note, sans date : « Requerir renvoy de certaine cause pendant pardevant le bailly de Clermont ou son lieutenant entre m^es Jehan Pintart, Pierre Quelin et Claude Sellier, et aucuns marchans eulx disans captifz des Sarrazins et infidelles, en la ville et cité de Oram en Barbarie, ou leur procureur pour eulx »; — bail, de Noël 1528 à Pâques 1532, par Robert Deschamps, barbier à Paris, à Pierre Lamire, imprimeur à Paris, d'un ouvroir sur rue, petite salle basse derrière, cuisine et cave et chambres aisées, sis ruelle de Cambrai, du côté du collège de Tréguier, dont ils dépendent, moyennant 14 l. t. par an (23); — bail pour la même période par Pierre Lamire à Claude Barbier, libraire à Paris, « d'une sallete basse, ouvrouer sur rue, petit bouge derriere..., devant et à l'opposite de Sainct Jehan de Latran et estans des appartenances du college de Triguer... », moyennant 10 l. t. (23); — contrat de mariage de Jeanne Dubuisson, fille de Nicolas Dubuisson, maître tailleur de robes et bourgeois de Paris, et de Jean Valleau, maître barbier et chirurgien à Paris (26); — bail de sa cure pour trois ans par Eustache de Licques, prêtre, maître ès arts, boursier du collège des Cholets, curé de l'église de Saint-Gervais et Saint-Prothais, diocèse de Rouen, vicariat de Pontoise, doyenné de Magny, à Jean de Villers, prêtre du diocèse de Rouen, moyennant 80 l. t. par an (26); — contrat de mariage de Thierry Feuret, fondeur en sable à Paris, et Jacquette Thibodeau, veuve d'Antoine de Mars, laboureur de vignes à Cusset en Auvergne, mère de Jacques Thibodeau, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Cusset et chirurgien ordinaire du Roi (27 décembre et 1^er janvier); — bail pour neuf ans par le collège de la Marche et de Dainville à Pierre de Wassebourg, chapelain du collège, du « pedagogue et exercice d'estude aud. college, avecques les demeures et habitacions d'icelluy college, contenans plusieurs corps d'ostelz, edifices, cours, celliers, caves, en ce comprins le corps d'ostel du Croissant et derriere d'icelluy, applicquez de nouveau aud. college, à la

reservacion touteffoys des chambres et estudes du principal, chappellains, procureur et boursiers d'icelluy college (sauf seullement que se ilz ou aucuns d'eulx veullent tenir ou loger en leursd. chambres et estudes aucuns escolliers autres que lesd. boursiers, ce sera au prouffit dud. preneur et non des principal, chappellains, procureur et boursiers), avec la cave de devant pour mettre le vin dud. college, ensemble tous et chacuns les corps d'ostelz sur rue applicquez pour le present aux loages devant et derriere, qui demourront au prouffit dud. college, avecques le tresor d'icelluy, qui demourra touteffoys commun avec les autres choses dud. college entre lesd. bailleurs et preneur, comme chappellain d'icelluy college, pendant lesquelles neuf années... se aydera led. preneur de toutes et chacunes les utencilles de boys, estain, cuyvre et arain qui luy seront baillez..., et led. preneur tiendra icelluy college nect de toutes ordures et inmondices, qu'il sera tenu envoyer aux champs à ses despens; ensemble fournir les boursiers de regens pour faire exercice oud. college, qui en ce faisant aura tout droict et superintendance de pedagogue, tant sur lesd. boursiers que autres escolliers...; et sy pendant icelluy temps il advenoit quelque mortalité, soit de peste ou autre malladie, que Dieu ne veille, et que au moyen d'icelluy inconvenient les escolliers... se retirassent d'icelluy, en ce cas promettent lesd. bailleurs desduire et rabatre aud. preneur sur led. loyer au pro rata du temps que led. college aura esté ou pourra estre wyde... »; prix : 120 l. t. par an (28); — Guillaume Danès, marchand et bourgeois de Paris, s'engage vis-à-vis de Jacques Beauvalet, notaire et praticien en cour d'église à Paris, « de luy faire despescher et expedier en court de Rome les bulles de provision du prieuré non conventuel Sainct Estienne de Cousance, ordre Sainct Benoist, ou diocese de Sens, en forme de devolut, sans aucune clause ou desrogacion aggravant la taxe ordinaire, au prouffit de ... seur Blanche d'Orval, religieuse dud. ordre, jouxte la signature originalle sub datum Rome, quincto nonas octobris, anno primo Clementis », moyennant 22 écus d'or soleil (29); — « Mons^r le lieutenant, aprés toute recommandacion permise, la femme de Bernard Riffault m'a dit que avez faict mettre prisonnier sond. mary pour quelque monopole qu'on dit avoir esté faict avec les maistres paticiers de ne bailler la vigille de Noel du mestier; et, pour ce que led. Benard est homme fort ancien, qui n'a besoing d'estre mal traicté de sa personne et qu'il n'est dispos de sa personne, comme le vous certiffie, parce qu'il est de mes voisins et amys, je vous prie, en l'absence de monseigneur le president, mon mary, qui est à Sainct Quentain, que le vueillez mettre presentement dehors des prisons, à sa caucion ou en baillant caucion, ainsi que verrez que la chose y est disposée; en ce faisant, ferez service à mond. s^r le president et à moy plaisir... » (31).

Janvier 1589 (*suite*). — Marché entre Pierre Prisé, maître tombier à Paris, et Robert Alphinseton, prêtre, maître ès arts, pour la fourniture de deux lames de cuivre jaune, mesurant chacune 4 pieds et demi de long sur 8 pouces de large, où seront gravés les quatre écussons et l'inscription donnés au tombier; à livrer pour la Chandeleur, moyennant 9 l. 10 s. t. (5); — arrangement intervenu entre Marion Chauveau, veuve de Jean Glane, marchand pâtissier, rue Saint-Jacques, comme ayant le droit de son gendre, Thomas Le Maistre, et André Boucard, maître imprimeur de livres juré en l'Université de Paris, concernant la portion de la maison du Lion enferré, rue de la Bûcherie, propriété de l'abbaye de Saint-Éloi de Noyon, dont Thomas Le Maistre s'était réservé la jouissance quand il avait cédé son bail de quarante ans à André Boucard (6); — vente par Jacques Gontier, laboureur à Moulins, paroisse d'Ivry-le-Temple, à Jean Yvernet le jeune, marchand libraire et relieur de livres à Paris, de deux arpents de terre au terroir de Treigny, moyennant 14 l. t. (12); — bail pour neuf ans par l'acheteur au vendeur desdits deux arpents et d'un troisième, au terroir de Fleury, moyennant par an deux setiers de blé méteil, deux tiers froment et un tiers seigle (12); — vente à réméré par Pierre Lunet, laboureur et boulanger à Lagny-sur-Marne, à Julien Lunel, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, de deux setiers de blé froment de rente, mesure de Lagny, faisant partie d'un muid, à prendre sur Simonnet Genoust, à Chalifert, moyennant 40 l. t. (14); — procuration de Jean Petit, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, au nom de Pierre Morenges, marchand et bourgeois de Clermont en Auvergne, pour recevoir de Michel Graciade, libraire à Clermont, une somme de 50 l. t. ou plus, comme pour expédier à Paris telle quantité de papier que Jean Petit fera venir d'Auvergne et pour consigner en justice, le cas échéant, à titre provisoire, les droits que réclameraient les fermiers à raison dudit papier (19); — Jacques Le Fèvre, mercier à Paris, et Anne Bienaisé, sa femme, fille de feu Jacques Bienaisé et feue Marguerite Lanier et nièce de Jean Bienaisé, imprimeur à Paris, donnent quittance à Jean Petit le jeune, marchand et bourgeois de Paris, tuteur, avec Jean Adam, imprimeur à Paris, des enfants mineurs de Jacques Bienaisé et Marguerite Lanier, de 200 l. t., faisant partie des 260 l. t. constituant la part d'Anne Bienaisé dans la succession de son oncle et dans celle de son frère, Richard Bienaisé; en outre, après avoir pris connaissance de l'inventaire des biens de Jean Bienaisé, ils « quittent... lesd. Petit et Adam de toute l'imprimerie et autres biens quelzconques qu'ilz pourroient avoir euz en leurs mains... à cause dud. feu Jehan Bienaisé... », moyennant 35 l. t., dont 23 l. t. ont été payées, Jean Adam s'engageant pour le surplus à passer un brevet au nom de Jacques Le Fèvre (19); — abandon par

Jacques Le Fèvre, tailleur d'histoires, et Marie Bienaisé, sa femme, au profit de Jean Petit le jeune, de leur part de « toute l'imprimerie et cedulles » de Jean Bienaisé, moyennant les 35 l. t. ci-dessus mentionnées (19); — bail de sa cure pour six ans par Crespin Gringa..., prêtre, curé d'Avrainville près Châtres-sous-Montlhéry, à Clément Aufray, prêtre, demeurant à Avrainville, moyennant 52 l. 10 s. t. et à charge d'héberger le bailleur, son homme et ses chevaux à Pâques, à la Pentecôte, à l'Assomption, à la Toussaint et à Noël; Étienne Aufray, marchand libraire et bourgeois de Paris, se porte garant de son frère (20); — bail pour neuf ans par Jacques de Beaune, abbé commendataire de la Couture près Le Mans et prieur commendataire du prieuré conventuel de Notre-Dame-de-Boisrahier près Tours, représenté par Julien Bidault, dudit prieuré avec ses annexes de « Montoussan et Clerfueille », à Jean Machefert, marchand à Tours, moyennant 1,000 l. t. par an (26); — arrangement intervenu entre Germaine Gindret, veuve de Girard Rougeault, chirurgien juré du Roi et bourgeois de Paris, et ses enfants, Adrien Rougeault, chirurgien juré à Paris, Claude Rougeault, mariée à Jean Bobart, chirurgien et valet de chambre ordinaire du Roi, Jeanne Rougeault, mariée à Jean Thorel, et Marie Rougeault, mariée à Jean Le Gois, dit d'Orléans, barbiers et chirurgiens à Paris, à l'occasion du partage de la succession de Girard Rougeault : les enfants renoncent à l'appel de la sentence du prévôt de Paris rendue en faveur de leur mère; celle-ci les tient quittes des frais auxquels ils ont été condamnés comme ils la tiennent eux-mêmes quitte des 10 l. t. qu'elle leur doit pour une année de loyer de sa maison (26); — Claude Varin, marchand mercier à Paris, et Jean Grenet, imprimeur de livres à Paris, reconnaissent que la maison dont ils sont propriétaires du chef de leur femme (celle de Varin, Gillette Saulsoye, est seule dénommée), rue Quincampoix, à l'enseigne du Cheval blanc, est chargée d'une rente de 10 s. t. de bois au profit des Jacobins et « pour le chauffaige des enffans dud. couvent », en raison d'un legs de Jeanne, femme de Jean-Louis (31).

Février. — Vente par Jean Bachelier, marchand à Longjumeau, à Jean Royer, marchand et bourgeois de Paris, d'un demi-arpent de vigne à Champlan, lieu-dit le Mont de Longjumeau, moyennant 60 l. t. (6 février et 5 mars); — procuration passée par Anglebert de Marnef, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, tant en son nom que comme tuteur des enfants de feu Geoffroy de Marnef, mêmes qualités, et feue Jeanne d'Yerres, par Julien Girault, marchand orfèvre et bourgeois de Paris, marié à Philippe de Marnef, Ambroise Girault, libraire et bourgeois de Paris, marié à Denise de Marnef, au nom de « Honnefroy de Cellier, m^e^ de la ville de Lyege », pour recouvrer à Liège et aux environs les créances d'Anglebert

et de Geoffroy de Marnef (8); — procuration passée par Jean Le Royer, vendeur de poisson de mer à Paris, au nom de Louis Le Royer, son frère, pour élire Jean Carrier comme coadjuteur à l'un des comptoirs de poisson frais aux Halles (8); — bail pour six ans de son prieuré d'Igny-le-Jard par François de Champgirault, protonotaire du Saint-Siège, abbé commendataire de Saint-Martin d'Épernay et prieur commendataire dudit prieuré, à Jean Common, prêtre, curé de Bergères, moyennant 250 l. t. par an (9); — vente par François de Champgirault, abbé commendataire de Saint-Martin d'Épernay, à Guillaume Liénard, notaire du Roi à Épernay, de tous les biens de frère Gilles de la Manaye, qui a récemment fait profession en ladite abbaye, moyennant 60 écus d'or soleil (9); — Nicolas Godart, messager juré en l'Université de Paris, reconnaît avoir reçu d'Hervé Dessaulx, religieux de Saint-Jean-de-Latran et curé de Saint-Symphorien en Hainaut, une lettre missive portant quittance par Hervé Dessaulx à Jean Cutolle, prêtre à Mons en Hainaut, de 31 l. t., montant du loyer pour un an de la cure de Saint-Symphorien; Nicolas Godart devra rapporter la somme ou la lettre dans quinze jours; il recevra 10 s. t. pour sa commission (19); — fondation d'un obit complet au collège de Cornouailles par Guillaume de Lysiart, chevalier de Jérusalem, seigneur de Trohanet, moyennant 12 écus d'or soleil, employés à l'achat d'une rente de 32 s. p. sur la maison des Trois-Maillets, rue des Tombes, propriété de Jean Marchand, chandelier de suif, qui y est domicilié (19).

Mars. — Bail pour trois ans par Cosme Le Conte, marchand fripier et bourgeois de Paris, à Gilles Cousin, laboureur, d'une maison sur les fossés, entre la porte Saint-Martin et la bastille du Temple, moyennant 6 l. 10 s. t. par an (7).

Février (*suite*). — Bail pour trois ans de la maladrerie et chapelle de Saint-Gilles près Dreux par Guillaume Briçonnet, écolier étudiant en l'Université de Paris, maître et administrateur de ladite maladrerie, représenté par son père, Guillaume Briçonnet, seigneur de Glatigny et trésorier des cent gentilshommes ordinaires de l'Hôtel, à Pierre Le Seneux, prêtre, chanoine de Saint-André de Chartres, moyennant 85 l. t. par an et les charges, parmi lesquelles celle de payer « la pension qui est accoustumée faire... aux mallades » (23); — vente par Jean Guyot, marchand libraire et bourgeois de Paris, à Michel Noyenville de tous les droits de Catherine Le Moine, sa femme, sur la succession de son frère, René Le Moine, libraire à Paris (24); — marché entre Quiria Strico, voiturier par eau à Nogent-l'Artaud, et Regnault Chaudière, marchand libraire et bourgeois de Paris, pour le transport de Nogent-l'Artaud à Paris, au Pavé, place

Maubert, d'un quarteron de bois de traverse, « au conte du boys », 500 fagots, deux cents de foin, un quarteron de paille et deux muids de grain, mesure de Paris, à charger dans la quinzaine, moyennant 10 l. t. (27).

Mars (*suite*). — Bail pour trois ans par Jean Thibault, prêtre, curé de Beaubourg, au diocèse de Paris, à Jean Hénault, maître tailleur de robes et bourgeois de Paris, d'une maison rue Saint-Jacques, à l'enseigne, contre le mur, de l'Image Notre-Dame, moyennant 50 l. t. par an; le bailleur se réserve le droit de reprendre possession de la maison et d'y faire des constructions, en prévenant le preneur trois mois à l'avance, « ... en laquelle maison et appartenances ne pourra led. preneur tenir ne mettre presses d'imprimeur ne autres locatifz qui facent dommaige ou deteriorent lad. maison, mais gens pacificques, honnestes et de bonne vie, renommée et conversation, sans plaintifz de voysins... »; Étienne Aufray, marchand libraire à Paris, renonce, au profit du preneur, à la période qu'il lui restait à courir de son bail (5); — marché entre Richard Verdier et Jean Lecoq, maçons à Arcueil, et Arthus Saligot, seigneur de Monceaux et scribe de la conservation des privilèges apostoliques de l'Université de Paris, pour la façon d'une muraille de deux pieds de large en terre et d'un pied et demi hors terre, « et de six piedz en six piedz faire des chesnes de plastre et enchappronner lad. muraille par le hault et crespir de costé et d'autre aussi de plastre »; à faire pour le 15 avril, les matériaux fournis par le seigneur de Monceaux; prix : 5 s. t. la toise (5); — contrat de mariage de Guillaume de Rivo, maître ès arts à Paris, et de Marguerite Roussel, fille de feu Louis Rousseau, drapier à Meaux, chambrière au service de Guillaume Briçonnet, seigneur de Glatigny, et de sa femme, Claude de Leveville; ceux-ci donnent à Marguerite 100 l. t., trois robes, deux cottes et deux chaperons, outre ses effets de fille, en décharge de ce qu'ils peuvent lui devoir pour son service auprès de Jeanne Brinon, mère de Guillaume Briçonnet, et auprès d'eux-mêmes (6); — Wolbrant Diruzen d'Amsterdam, marchand, déclare avoir réglé à Cambrai, le 18 septembre 1527, le compte de son association avec Évrard van den Grane, marchand à Kampen, l'une des soixante-douze villes de la Hanse teutonique, « ... sans comprendre aud. compte la part d'un Angloys qui estoit chargé du sel, lequel a desrobé et emporté lad. marchandise, laquelle neantmoins ilz ont comptée comme debte perdue... »; tous deux sont quittes l'un vis-à-vis de l'autre; cette quittance doit servir à Évrard van den Grane au lieu et place de celle de 1527, qu'il a perdue (8); — bail pour neuf ans par le collège de Dormans, dit de Beauvais, à Nicolas Crespin, marchand libraire et bourgeois de Paris, d'une maison au Mont-Saint-Hilaire, à l'enseigne de l'Image Sainte-Catherine, où il demeure

actuellement, moyennant 30 l. t. par an (9); — procuration passée par Charles Chevalier, prêtre, curé de Saint-Martin de « Laens », au nom de Barthélemy Berthault, libraire à Bourges, pour le règlement de sa part dans la succession de son oncle, maître Étienne Chevalier (11); — « ... Hugues Vellart, parchemynier demourant à Paris, a demandé à Pierre Galloys et Françoys Haucher, aussi parchemyniers, estans en la halle des Mathurins, en laquelle on a acoustumé descendre et mettre le parchemyn qui est admené par les marchans forins, pour icelluy priser et, ce faict, estre party et distribué à toutes personnes, s'ilz voulloient empescher qu'ilz n'eust le lot de parchemyn qui luy estoit escheu ce jour d'huy; à quoy luy a esté respondu par lesd. Galloys et Haucher, en sortant de lad. halle, qu'ilz ne le voulloient empescher; et aprés eulx partiz, a demandé ledit Vellart à Pierre Poullain et Guillaume d'Auvers, illecques estans, où estoit sond. lot, qu'ilz luy ont respondu que, pendant qu'il s'en estoit allé querir lesd. notaires, on avoit descendu et devallé sond. lot à tout une corde par les fenestres... »; dont acte (17); — arrangement intervenu entre Thomas Barnabé, marchand anglais, et Nicolas Faverel, marchand à Saint-Valery-en-Caux : celui-ci, aidé de plusieurs personnes, s'était emparé, en 1525, de deux navires appartenant à Thomas Barnabé et du chargement; le lieutenant de l'Amiral à Saint-Valery ayant adjugé la prise à Pierre Michel et autres, Eustache Le Doyen en appela à la Pierre de marbre, à Rouen; entre temps, l'affaire fut évoquée au Grand conseil, qui condamna Nicolas Faverel à rendre la prise au marchand anglais et aux dépens : Nicolas Faverel garde la prise, moyennant 3,040 l. t.; Thomas Barnabé lui garantit les navires et le chargement envers et contre quiconque, et particulièrement envers et contre Eustache Le Doyen et Germain Vivien (20); — dépositions de Nicole Thoreau, prêtre, curé de « Ctholobet », au diocèse de Rouen, 30 ans; Claude Chevallon, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, 50 ans; Nicolas Prévost, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, 30 ans; Remy Boisset, libraire et relieur de livres à Paris, 30 ans; Thiphaine Auger, veuve de Jean Guillois, 30 ans : Chevallon et Prévost déposent « que le jour d'hier, environ les quatre ou cinq heures aprés midy, ilz virent entrer jusques au nombre de huit ou dix personnes, comme sergens et autres, entre lesquelz y estoient ung homme habillé en prestre et ung paige, qui entrerent en l'hostel de la Cousture, assis à Paris, rue Saint Jaques; et dict oultre led. Chevallon que, en entrant par lesd. sergens et autres en lad. maison, sembloit que se feust comme à ung assault et estoient garniz, fors lesd. habillé en prestre et paige, chascun d'un baston à leur costé; et que, incontinent qu'ilz furent entrez dedans, fermerent les portes et tost aprés feirent lever les serreures »; Thoreau dépose « qu'il veit venir ung serreurier pour lever lesd. ser-

reures... »; tous trois déclarent « que tantost aprés arriva ung nommé m^e Julien Bidault, qui avoit et a acoustumé soy tenir et loger oud. hostel avec m^e Gilles Perrin, official de Jozas, lequel Bidault, incontinant qu'il feust arrivé, heurta à la porte dud. hostel fermée, auquel heurt luy fut ouvert lad. porte et entra icellui Bidault incontinant..., et luy estant entre les deux premiers huys... se getterent lesd. sergens et autres sur luy pour le garder d'entrer, en luy donnant plusieurs coups sur son corps, et fut icellui poussé et rebouté d'eulx, qu'ilz le getterent enmy la rue, et alors fermerent led. huys; et tantost aprés sortit led. habillé en prestre, lequel, en appellant led. Bidault, luy demanda s'il vouloit entrer par amour ou par force, et que s'il y vouloit entrer par force, il n'y entroit poinct, mais par amour bien; et alors led. Bidault respondit qu'il y vouloit entrer par amour; ce qu'il feist, et environ ung quart d'heure aprés ce, le virent lesd. attestans sortir sans aucune chose emporter... »; Chevallon et Prévost ajoutent « que, environ les sept heures au soir, arriva led. official, pensant entrer aud. hostel, ce qu'i ne peult faire, mais luy respondirent lesd. sergens et autres grosses parolles »; Boisset « dict... que tost aprés il fut appellé de son ouvrouer, estant illec devant, pour estre present à veoir faire inventaire des biens estans en icellui hostel; et que, environ les cinq ou six heures du seoir, il veid oud. hostel led. Bidault parlant à ung huissier et autres gens estans illec dedans, lequel Bidault leur demanda qu'ilz serchoient illec dedans, qui luy respondirent : « Mais vous », et incontinant le voullurent mettre hors par force, disant par eulx qu'ilz l'avoient laissé entrer leans par amour et que s'il ne s'en vouloit aller, ilz le mettroient dehors par force, dont led. Bidault se porta pour appellant, en leur demandant leur commission; dict oultre... que auparavant que led. Bidault arrivast, led. huissier deist à ung prestre, soy disant procureur de frere Adam Fumée, qu'il le mettoit en possession de lad. maison »; Thiphaine Auger dépose que « elle estant oud. hostel..., où elle a tousjours par cy devant demouré et residé, vindrent et entrerent en icellui environ le nombre de dix personnes, tant sergens que autres gens, et, si tost qu'ilz furent entrez, leverent la serreure de l'huys de devant et fermerent led. huys à verroux sur eulx et, ce faict, s'en allerent à l'huys de la court de derriere, duquel ilz leverent aussi la serreure; et aprés s'en allerent par toutes les chambres d'icellui hostel; et que, tantost aprés qu'ilz eurent tout ce faict, ilz demanderent à lad. Tiphaine où estoit mons^r l'official et si tous les meubles qui estoient leans appartenoient à madame la generalle de Beaune ou estoient de l'abaye de la Cousture; à quoy lad. Thiphaine dict qu'elle leur respondit qu'elle entendoit lesd. meubles estre et appartenir à lad. dame ou aud. official; et aprés requist lad. Thiphaine aux dessusd. sortir de lad. maison, ce qu'i luy accorderent; et elle estant hors d'icelle, veid venir

led. m^e^ Julien Bidault droict pour y entrer, et, quant elle l'aperceust, se retira vers lad. maison pour entrer avec luy; et alors led. Bidault heurta à lad. porte, auquel heurt luy fut ouvert l'huys d'icelle porte, et, si tost que lesd. sergens et autres gens estans illec dedans l'apperceurent et qu'il voulloit entrer leans, se getterent tous sur luy, le prenant par les cheveulx et luy donnant de grans coups orbes, et, voyant... qu'il n'en povoient venir à bout, l'un d'eulx donna sur la joue dud. Bidault si grant coup qu'ilz le getterent lors dehors par si grant roiddeur qu'il cuyda tumber au ruisseau de la rue, et alors refermerent led. huys; et aprés ce se retira de rechef led. Bidault vers lad. porte, demandant à entrer dedans, qui luy fut denyé, mais luy fut dict que s'il y voulloit entrer par amytié, qu'il y entroit; et alors led. Bidault deist que ouy, et ce dict luy ouvrent lad. porte; et adonc entra led. Bidault en icellui hostel, et, aprés qu'il fut entré et qu'il fut en la court, led. Bidault leur demanda de par et à la requeste de qui ilz estoient illec entrez et où estoit leur commission; à quoy luy respondirent qu'ilz ne luy diroient ja et ne verroit leurd. commission; et adonc leur deist led. Bidault qu'ilz n'avoient que faire leans et qu'il estoit procureur et soliciteur de m^e^ Jaques de Beaune, abbé de lad. abbaye de la Cousture et qu'il s'en portoit pour appellant, et, oyant par ung nommé messire Jehan ce que led. Bidault disoit, deist aud. Bidault, en jurant et blaphemant le corps et sang de Nostre Seigneur, que s'il ne sortoit dehors, on l'en getteroit par les espaulles; et aprés ce sortit led. Bidault sans aucune chose emporter de lad. maison; et alors misdrent tous lesd. biens estans en icelle par inventaire; et dict oultre ladicte Tiphaine que entre lesd. sergens y sont ung nommé Boutin, Monsigot, Deshayes et Cordier... »; dont acte, à la requête de Julien Bidault (21 et 22); — vente par Nicolas Mulot, marchand hôtelier à Longjumeau, à Jean Royer, marchand et bourgeois de Paris, d'un quartier de vigne à Gravigny, moyennant 30 l. t. (24); — bail pour un an par Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Jean de Blé l'aîné, meunier à Poissy, d'un moulin à blé, assis sur les ponts de Poissy, moyennant 40 l. t. (25); — Jean Petit le jeune, marchand libraire et bourgeois de Paris, déclare posséder un arpent et demi de pré, sis « soubz les boys du Metz, à l'endroit des Loges », tenant d'un côté à lui-même, aboutissant d'un bout au bois des Metz, le chemin entre deux, d'autre bout à la Bièvre, qui doit aux Célestins de Paris 6 s. p. de cens à cause de leur seigneurie des Metz, payables en leur hôtel de Porchefontaine (27); — « ... Gilles Perrin, official de l'archidiacre de Jozas, ... a dict et declaré... à Jehan Galloys, huissier du Roy nostre sire en son Grant conseil, que, dés samedi derrenier passé, led. Galloys, acompaigné de quinze ou seize personnes en armes, arriva en l'ostel de la Cousture... rue Sainct Jaques, auquel il a tousjours demouré, ... sans

garder ne tenir aucun ordre de justice, et d'icelluy rompu et debrisé les huys, prins et ravy les biens appartenans aud. Perrin..., et d'iceulx faict à leur plaisir, tellement que depuis led. temps led. Perrin n'a sceu entrer oud. hostel, qu'i dict luy appartenir, sy non que jeudi derrenier il y fut l'aprés disnée environ ung quart d'heure pour avoir de l'argent pour vyvre ; à laquelle declaracion led. Gallois a respondu ... aud. Perrin qu'il n'a pas dict verité et qu'il estoit illecques venu avec l'ordonnance du Conseil pour bailler la possession et saisine à frere Adam Fumée, abbé de la Cousture, dud. hostel, deppendant de lad. abbaye, en la personne de m^e^ Jehan Serre, son procureur, en ensuivant la subdelegacion de mons^r^ m^e^ Jehan Belot, conseiller oud. Conseil, executeur de l'arrest dud. Conseil donné au prouffit dud. Fumée ... et qu'il n'avoit à la suitte de luy, pour luy servir de tesmoings, que cinq sergens à verge ou Chastellet de Paris ; à quoy led. Perrin a respondu que quant led. Fumée seroit paisible, encore n'auroit il que faire oud. hostel, parce que icelle maison led. Perrin dict luy appartenir ; et sy a dict oultre led. Perrin que en entrant oud. hostel luy furent mis tous ses gens dehors, et que le landemain matin meisrent les gens et chamberiere de madame la generalle de Beaune, qui estoient oud. hostel, dehors ; et si dit oultre qu'il fut dict à la norrice de lad. generalle, estans illecques dedans, que sy elle ne s'en alloit, ilz la metteroient avec sond. enffant sur les carreaulx ; et sy a dict oultre led. Perrin aud. Galloys que quant à la confection de l'inventaire dont il parle de present, mesmement des livres estans oud. hostel, qu'il n'a que faire d'y aller ne d'i estre present, parce que depuis huit jours en ça il y a tousjours demouré et ont faict ouverture des coffres estans en icelluy hostel ; à quoy led. Galloys a aussi respondu que, depuis qu'il eust baillé lad. possession aud. de Serre, procureur, il n'y est entré ne allé que deux ou troys foyz, que le serviteur dud. Perrin estoit present, et que l'une des foiz il y fust pour luy bailler quelques meubles et habillemens à son usaige, et aussi que led. Perrin ouvrit le grenier dud. hostel, duquel il emporta ung sac plain de papiers, et duquel il a encores la clef (à quoy led. Perrin luy a dict que i ne luy demandoit jamais ce qui estoit à luy), et que neantmoins qu'il faisoit aud. Perrin commandement de bailler les clefz desd. coffres et grenier ; à quoy led. Perrin a respondu qu'il n'avoit que faire de bailler lesd. clefz, parce que ceulx qui estoient illecques dedans avoient assez faict ouverture desd. coffres et grenier, et qu'il protestoit à l'encontre dud. Galloys de tous ses despens... en son propre et privé nom et aussi qu'il faisoit pareille protestacion pour mad. dame la generalle... ; et led. Galloys protestoit à l'encontre dud. Perrin aussi de tous despens ... pour raison des injures qui luy ont esté dictes par led. Perrin... et led. Perrin au contraire ; et... a led. Galloys faict yteratif commandement aud. Perrin de bailler lesd. clefz affin de faire led. inventaire

à la conservacion du droit de qui il appartiendra, ... ou autrement qu'il feroit faire ouverture de Roy; à quoy led. Perrin a respondu que luy et ceulx qu'il a mis leans en avoient trop faict, et où il passeroit outre à faire lad. ouverture, a dict qu'il en appelloit, ensemble de ce que led. Gallois a mis des gens armez et enbastonnez en son logis par force, qu'ilz le tiennent encores; à quoy led. Galloys a dict que pour reverence dud. appel il differoit et differe de faire lad. ouverture... »; dont acte aux deux parties (27).

XVI. 2-14 août 1518; 30 mars 1529-14 avril 1530. Pierre Crozon. — Liasse, papier et parchemin.

Août 1518. — Inventaire après décès de Robert Le Pennelier, marchand boulanger et bourgeois de Paris, marié à Regnaulde Le Wefz, son exécutrice testamentaire, sœur de Barnabé Le Wefz, chirurgien barbier entre les deux portes Saint-Jacques; domicile du défunt, l'Annonciation Notre-Dame, rue Saint-Jacques : « IIII douzaines et demye de petit pain blanc, VI s. VIII d. p.; — XIII pains bourgois, VI s. VIII d. p.; — dix neuf pains bis, VII s. VIII d. p...; — une douzaine de tranchouez paincturez, XII d. p...; — ung tableau garny d'une veoirriere à une Nostre Dame de Pitié, II s. p... »; — parmi les papiers, vente au défunt par son frère, Jean Le Pennelier, drapier à Elbeuf, paroisse Saint-Jean, d'une rente de 16 s. t., moyennant 8 l. t., 9 janvier 1491; — inventaire de la maison de Montrouge (2-14).

Mars. — Bail pour trois ans par Nicole Musnier, docteur en décret, général de l'ordre de la Sainte-Trinité et Rédemption des Captifs, à Pierre Chupin, libraire et relieur de livres à Paris, d'une maison rue du Foin, à l'enseigne de l'Étrier, nouvellement bâtie par le bailleur, moyennant 40 l. t. par an; on a cancellé le passage stipulant que Millet Belin, beau-père du preneur, marchand et bourgeois de Paris, se portait caution (31).

Avril. — Bail pour deux ans par le principal du collège de Tréguier à Foucques Le Page, écolier étudiant en l'Université de Paris, d'une chambre donnant sur la cour du collège, moyennant 8 l. t. par an (10); — bail pour huit ans par Anglebert de Marnef, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à la fois en son nom, comme tuteur des enfants de feu Geoffroy de Marnef, marchand libraire et bourgeois de Paris, et de feue Jeanne d'Yerres, et comme procureur de Cosme de Neuville, vendeur de vins juré à Paris, qui a la garde de son beau-fils, Geoffroy de Marnef, fils de feu Jean de Marnef et de Marguerite Crespin, remariée à Cosme de Neuville, par Julien Girault, marchand orfèvre, et par Ambroise Girault, marchand libraire, bourgeois de Paris, à cause de leur femme, à Pierre Rebours, cordonnier

et bourgeois de Paris, de tout leur droit sur la maison du Cygne, sise place Maubert, occupée précédemment par Jean Andri, moyennant 18 l. t. par an (2); — reçu de Thomas Barnabé, marchand anglais, à Nicolas Faverel, marchand à Saint-Valery-en-Caux, de 896 l. 2 s. 6 d. t., acompte des 1,240 l. t. payables ce jour aux termes de la convention intervenue entre les parties le 20 mars dernier; le reliquat sera payé le 10 courant à Rouen, sans préjudice des 1,500 l. t. payables à la Toussaint (6); — procuration de François Regnault, marchand libraire juré en l'Université de Paris, au nom de Jacques Busson, procureur en Parlement, à l'occasion d'un procès avec Nicolas Goubert (entre un acte du 6 et un acte du 8); — à la requête de Jean de Bonlieu, marchand, Richard Durand, âgé de 42 ans, Henri Le Clerc, âgé de 30 ans, Jean Péan, âgé de 32 ans, et Jean Pâtissier, âgé de 36 ans, domiciliés à Paris, font la déposition suivante : « ... en l'an mil cinq cens vingt quatre fut faict permutacion de l'evesché de Tournay, pour lors appartenant aud. reverend Guillard, à l'evesché de Chartres, aussi pour lors appartenant à... mons^r le cardinal du Liege, et à raison desd. permutacions... led. reverend Guillard estoit tenu de fournir aucunes grosses sommes de deniers aud. cardinal du Lyege, et pour la guerre qui estoit pour lors entre le roy de France nostre s^r d'une part et l'esleu Empereur et le roy d'Angleterre d'autre, que l'on ne osoit communiquer de pays en autre si ce n'estoit sur bon saufz conduitz; et pour eviter le danger que lesd. sommes de deniers ne feussent perdues, prinses et pillées par les gens de guerre et autres mauvays garsons qui estoient pour lors regnans sur les champs, tant d'une part que d'autre, fut envoyé grant nombre de plusieurs sortes de marchandises ésd. pays dud. s^r Empereur pour fournir et payer lesd. sommes;... par deux foys fut delivré grant nombre desd. marchandises, comme dict est, que led. Jehan de Bonlieu avoit envoyées de la ville de Rouen à la ville de Peronne, et qui furent delivrées à ung nommé Esloy de Vymy, demourant à Cambray, pour les passer et conduire... à la ville de Vallanciennes desoubz les saufz conduitz dud. Esloy de Vymi qu'il avoit obtenu dud. s^r Empereur, et desoubz le sauf conduict et reserve de Eustace Le Doyen qu'il avoit obtenu dud. roy de France;... la derniere marchandise delivrée aud. Eloy de Vymy,... quatre ou cinq jours aprés que l'on luy eut delivrée et qu'il l'avoit enlevée et menée en lad. ville de Vallanciennes, arriva en lad. ville de Peronne ung poste envoyé desd. villes de Vallenciennes et de Cambray qui apporta nouvelles que lesd. dernieres marchandises delivrées aud. Esloy... estoient arrestées à lad. ville de Vallanciennes et que led. Esloy avoit praticqué de les faire arrester par plusieurs personnages en lad. ville; et les nouvelles oyes dud. arrest, de paour que lesd. permutacions ne feussent rompues, convint en toute dilligence d'envoyer plusieurs postes et messaigers en plusieurs contrées, tant

en la ville de Paris par devers led. reverend Guillard, pour l'advertir dud. arrest et pour recouvrer lettres de credit et autres choses neccessaires pour parfaire lesd. permuttacions, et aussi fut envoyé autres postes et messagers dud. Peronne à la ville de Calays par devers led. Ystace Le Doyen qui y estoit pour lors, et autres lieux,... et aussi que les trompettes de mons^r de Humyeres et de mons^r de Sainct Andry furent envoyées plusieurs foys de lad. ville de Peronne à Cambray, et tous lesd. postes, messagers et trompettes et voyages furent faitz à cause et raison dud. arrest;... et pour ce qu'il ne revenoit nulz desd. postes et messagers qu'il avoit envoyez aud. Calays, noble homme Germain Vyvien, grenetier de Paris, cousin germain dud. reverend Guillard, qui conduisoit l'afaire desd. permutacions, lequel delivra et feist delivrer lesd. dernieres marchandises, arrestées pour les raisons dessusd., aud. Eloy de Vymi, et se partit de lad. ville de Peronne avec mons^r l'esleu du Val et led. Jehan de Bonlieu pour aller à Abeville savoir à quoy il tenoit que nulz desd. postes et messagers n'estoient retournez; et aprés qu'ilz furent arrivez en lad. ville d'Abeville, le lendemain arriva l'un desd. postes et declaira pour quoy nulz desd. postes n'avoient peu plus tost retourner, par l'empeschement que mons^r le debitis de Calays leur avoit donné; et sa responce oye, de rechef fut renvoyé aud. Calays par devers led. Doyen, et de lad. ville d'Abeville lesd. grenetier et du Val se retirerent à la ville de Paris, et de plus tost qu'ilz furent arrivez, led. reverend Guillard partit dud. Paris, acompaigné de plusieurs notables personnes, avec lesd. grenetier et l'eslu du Val, pour aller à lad. ville d'Abeville, et de rechef renvoyerent à lad. ville de Calais m^e Titus de la Mollyere avec ung nommé Payen, pour emmener led. Le Doyen de lad. ville de Calays à Abeville pour parlementer ensemble, là où led. reverend Guillard et toute la compaignye sejournerent longuement, attendant que led. Le Doyen arrivast; auquel lieu dud. Abeville lesd. Le Doyen, Titus et autres arriverent à plusieurs chevaulx de postes, là où estoit led. de Bonlieu aud. Abeville, et le tout faict à l'ocasion dud. arrest... » (15 et 16); — vente par Pierre Richard, laboureur à Fleury, paroisse de Meudon, à Regnault Chaudière, marchand libraire et bourgeois de Paris, d'un quartier de vigne à Meudon, lieu-dit Bigot, moyennant 12 l. 10 s. t., une mine de blé froment et deux boisseaux d'orge (20); — à la requête de Louis Lasserre, prêtre, proviseur du collège de Champagne, dit de Navarre, chanoine et granger de Saint-Martin de Tours, agissant pour Louis Guillard, Jean de Bonlieu, marchand à Arras, autrefois à Rouen, déclare « que dés le sabmedi xxx^e et penultime jour du moys de decembre l'an M V^c XXV,... Loys Guillart, evesque de Chartres, à la requeste de Eustace Le Doyen, marchant demourant à Beauvaix, fist transport... aud. de Bonlieu de plusieurs sortes de marchandises arrestées en la ville de Vallenciennes par aulcuns marchans de lad.

ville de Vallenciennes et aultres villes, lesquelles marchandises l'an M V° XXIIII avoient esté baillées... en la ville de Peronne par nobles hommes Germain Vivian, grenetier de la ville de Paris, et Pierre de Wignacourt, escuyer, capitaine de Montdidier, et aultres, à ung nommé Eloy de Vimy, marchant demourant à Cambray, pour les mener... en lad. ville de Vallenciennes, dessoubz les saulxconduictz dud. Le Doyen, qui avoit obtenu led. saulconduyt... du Roy, et dud. de Vimy qui avoit saufconduyt de l'Empereur, et aussy avoit charge et entremise comme facteur dud. Le Doyen; ouquel lieu de Vallenciennes les debvoit delivrer à ung nommé m° Anthoine Le Brun, pour les envoier en la ville d'Envers à ung nommé Jehan Baptiste Garderoly, pour illec les vendre et des deniers venans d'icelles marchandises doibvoit payer à mons' le cardinal du Liege quelque grosse somme de deniers... ou à aultres pour luy;... led. transport faict par led. reverend à icelluy de Bonlieu desd. marchandises fut faict pour eviter confiscation desd. marchandises, parce que la verité est que led. de Bonlieu avoit achaté en son nom privé et de ses propres deniers en la ville de Rouen lesd. marchandises et les avoit envoiées en lad. ville de Peronne aux gens et facteurs dud. Eustace Le Doien, duquel se mesloit led. grenetier; et aprés que led. de Bonlieu eust envoyé lesd. marchandises dud. Rouen en lad. ville de Peronne, led. Germain Vivien et autres prindrent icelles marchandises, en l'absence dud. de Bonlieu et oultre son gré, et les delivrerent ainsi comme dessus est dict; lequel Vivien voyant, aprés l'arivement dud. de Bonlieu aud. Peronne, que n'estoit contant de sesd. marchandises ainsi delivrées en son absence, promist aud. de Bonlieu de l'en payer ou faire payer, et led. Vivien donna charge à m° Titus de la Moliere, pour lors procureur du Roy à Peronne, et à ung nommé Jehan Fortier et à Claude d'Artois de faire compte desd. marchandises avec led. de Bonlieu, tant de marchandises arrestées que d'autres par luy delivrées pour lesd. permutacions, et aussy porce que led. attestant sçavoit pour verité que led. Le Doien avoit pris la charge totale de livrer les deniers pour les permutacions;... et la principalle raison qui esmeut led. de Bonlieu à prendre le transport dud. reverend, se fut porce que led. de Bonlieu n'estoit poinct payé de sesd. marchandises arrestées en lad. ville de Vallenciennes et aultres delivrées pour lesd. permutacions en faveur dud. Le Doien, et aussy porce qu'il voioit que led. Le Doien ne le payoit poinct, lequel avoit reçu manuellement grosse somme de deniers dud. reverend Guillard, et que par plusieurs foiz led. de Bonlieu s'estoit retiré pardevers led. Le Doien et aultres pour avoir payement de sesd. marchandises et de ce qui luy estoit deu; lequel Doien requist led. attestant d'aller pardevers led. reverend Guillard, qui aussy avoit saulxconduyt de l'Empereur, por saulver lesd. marchandises, lequel luy bailla lettres mis-

sives adressant aud. reverend Guillard pour faire led. transport, ce qu'il fist sans fraude... et pour faire plaisir ausd. attestant et Le Doyen; lequel Le Doien a baillé aud. attestant... les marchandises mentionnées aud. transport et ainsy arrestées..., en payement et solution sur et tant moins de ce que led. Le Doien doyt aud. atestant par compte faict ensemble le IXe et le XIIe mars M Vc et vingt et cinq, parce que lesd. marchandises... avoient esté chargées, acquittées et vuydées hors du royaulme de France, dessoubz le nom, saufconduyt et reserve dud. Le Doyen, lesquelles neantmoins appartenoient aud. attestant de son chef..., et qui ont esté comprinses au compte final faict entre lesd. Le Doyen et de Bonlieu led. XIIe jour de mars oud. an Vc XXV..., ésd. marchandises... led. Le Doyen ne pourroit pretendre luy estre desduict et rabatu par led. reverend Guillard sur ce qu'il doibt à icelluy reverend Guillard au moyen du transport que icelluy reverend pourroit avoir faict aud. de Bonlieu ésd. marchandises, aucune chose, pour les causes dessusd., parce que led. Le Doyen en a payé led. attestant... » (20); — vente par Pierre Baudet l'aîné, laboureur à Issy, à Jean Petit l'aîné et Jean Petit le jeune, marchands libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, de 48 s. p. de rente, montant du loyer de la moitié d'une maison sise à Issy, rue des Noyers, consenti, le 6 mars 1507, par Pierre Baudet à Noël Baudet, laboureur à Issy, moyennant 38 l. t. (22); — bail de sa commanderie pour trois ans par Jacques de Bourbon, chevalier de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, commandeur de la Ville-Dieu en la Montagne, au diocèse de Rouen, à Nicolas Chérié, marchand à Aumale, moyennant 850 l. t. par an et à charge d'héberger le bailleur et sa suite une fois l'an (28); — bail pour six ans par René Brinon, seigneur de Guyancourt, conseiller au Parlement, à Raoulet Biberon, laboureur audit lieu, de son château et dépendances, à l'exception des fossés et du poisson, moyennant sept muids et demi de grain, les deux tiers blé et le reste avoine, un pourceau ou 60 s. t., au gré du bailleur, deux douzaines de pigeons et six chapons, livrables à Paris, et à charge de transporter huit fois l'an au château « toutes les matieres et autres choses necessaires pour les reppas, ediffices et provisions que led. sr bailleur vouldra faire faire aud. lieu et chasteau... » (29).

Mai. — Simon de Colines, marchand et bourgeois de Paris, ayant acquis de Denis Bèthe, prêtre, curé d' « Archy », et de Jean Bèthe, de Saint-Marcel, son frère, un arpent de terre, depuis planté en vignes, sis à Saint-Marcel près Paris, aboutissant sur le chemin de l'Arbalète, à eux vendu, le 23 décembre 1527, par Pierre Barthomier, chevecier de Jargeau, moyennant 100 s. t. de rente et à charge de construire dans les deux premières années une maison sur la rue de l'Arbalète, passe titre-nouvel au profit de Pierre Barthomier, envers qui il se

reconnaît en outre redevable d'une autre rente de 12 s. t. (19); — à la requête de Julien Le Normand, locataire de l'Image Notre-Dame, rue de la Petite-Bretonnerie, propriété de la chevècerie de l'église Saint-Étienne-des-Grés, Étienne Rozet, maçon, Marguerite Banquety, veuve d'Alain Roze, charron, Jean Richard, prêtre, tous demeurant rue de la Petite-Bretonnerie, Jean Richard, habitant l'Image Notre-Dame, attestent que le 31 mars dernier Julien Le Normand fit sceller la porte de la chambre occupée par Marin Fleury depuis Noël dernier, contre le gré de Julien Le Normand et sans le payer; qu'il y a environ trois semaines, Marin Fleury, accompagné de la femme de Robert Le Mazier, a fait crocheter la porte par un petit « gars » serrurier et a emporté presque tout ce qui se trouvait dans la chambre; que des écoliers inconnus sont ensuite venus, déclarant que Marin Fleury leur avait loué la chambre et « voullant batre et oultrager la femme dud. Le Normant »; que Jeanne de Bourges occupe dans cette maison quatre chambres, contre le gré de Julien Le Normand, et qu'elle y loge des « filles et femmes dissolues et de meschant gouvernement », dont l'une lui vola l'hiver dernier une robe noire fourrée; Marguerite Banquety ajoute que Jean de Sene, prêtre, se retira dans l'une des chambres de Jeanne de Bourges, avec sa ribaude, après qu'il eut tué Gillet, praticien en cour d'église, et qu'il y séjourna quatre ou cinq jours; qu'actuellement Jeanne de Bourges loge « dix femmes dissolues et de meschante vie » (3); — contrat de mariage de Françoise Rendon, fille de feu... Rendon, saucier du Roi, et de Marguerite Rousse,... remariée à Julien du..., marchand et bourgeois de Paris, et de Pierre du Griffon, sommelier de Maximilien Sforza (7); — marché entre Perrenelle Perdrier, dame de Villaines, Médan et Remy, et Jean Bigan, verrier, pour la fourniture des « ouvrages de verrieres que lad. dame vouldra fere mettre au corps d'ostel neuf dud. Villaines », à livrer pour la Saint-Jean, le tout pareil à l'échantillon présenté, moyennant 3 s. t. le pied de verrière en œuvre (8); — bail pour trois ans par le collège des Cholets à (François, mot rayé) Michel, marchand (ou Michel Marchand?) libraire et relieur de livres à Paris, d'une maison rue Saint-Étienne-des-Grés, à l'enseigne de l'Écuyer, moyennant 51 l. t. par an (21); — marché entre Bastien Bénard, tombier à Paris, et Pierre Saujot, prêtre, pénitencier et chanoine d'Auxerre, pour la fourniture d'une tombe de marbre noir de Tournay, de plus de six pieds de long sur trois et demi de large, à un chanoine, aumusse sur le bras, « revestu d'un surpeliz aux costez », chaque pilier garni de trois images, un tabernacle à un Abraham et deux anges sur la tête, « sur ses piedz ung entrepied », aux coins et à l'entour les écussons et l'inscription, plus deux vers, à livrer en Grève, pour la fin d'août; prix : 20 écus d'or soleil (22); — reçu par Jean Douval, écolier à Paris, originaire

du diocèse de Léon en Bretagne, à Jean Le Voyer, procureur au Châtelet de Paris, de 20 écus d'or soleil, représentant la valeur d'une bourse au collège du Plessis, vendue par Jean Douval à Jean Le Voyer, écolier à Paris, neveu du procureur au Châtelet, et celle du mobilier de la chambre (26); — bail pour trois ans par le collège des Cholets à Mathieu Le Moine, tombier à Paris, d'un corps d'hôtel dépendant de la maison de l'Image Saint-Jean, rue Saint-Jacques, moyennant 12 l. t. par an (31).

Juin. — Testament de Guillaume de Miremont, prêtre, chanoine de Thérouanne, protonotaire du Saint-Siège : legs au seigneur de Sugny, son beau-frère, comme mari d'Antoinette de Miremont, des seigneuries de Beaurepaire, au comté de Rethel, et des Bois-de-Bray, ainsi que de ses droits sur la terre de Neuvizy et de ses biens à Épernay (1); — à la requête des maîtres pourpointiers jurés, Jacquette Quantin, femme de Guillaume Langlois, Mathurin et Jean Boullard, Robert Thabarye et Guillaume Bauquart, tous revendeurs de friperie, déclarent que, les 25 et 29 mai derniers, les maîtres couturiers jurés saisirent chez eux le corps d'un pourpoint de demi-ostade non assemblé et une manche d'un pourpoint de toile non assemblé, un collet de robe, un pourpoint de demi-ostade et un autre de futaine, un bas de manche de pourpoint, de velours noir, et un pourpoint de toile, qu'ils retrouvèrent et rachetèrent chez le couturier Moreau et chez un couturier de la place Maubert, au coin de la rue des Lavandières, moyennant 22 d. t., 3 s. t., 5 s. 6 d. t., 2 s. t. et 20 d. t. (1); — bail de sa cure pour trois ans par Jean Thibaut, prêtre, curé de Beaubourg, au diocèse de Paris, à Étienne Bruneau, prêtre audit lieu, Jean Bruneau l'aîné et Jean Bruneau le jeune, laboureurs à Champigny-sur-Marne, moyennant 80 l. t. et à charge d'héberger le bailleur et son domestique quatre fois l'an, trois jours chaque fois (4); — contrat de mariage de Claude Ferrebouc, fille de Jacques Ferrebouc, marchand libraire et bourgeois de Paris, et de feue Jeanne Potier, et de Pierre Baudoin, compagnon imprimeur de livres à Paris : Jacques Ferrebouc donne à sa fille, en représentation de ses droits sur la succession de sa mère, 120 l. t., deux robes, trois corsets, deux chaperons mitoyens et « deux raisons de matrices, complettes, l'une la gloze du Bourgeois et l'autre la lettre des Sommes, garnies de leurs moulles », et un tiers d'arpent de vigne sur les carrières de Vaugirard, actuellement loué 12 s. p. l'an et provenant de Nicole Arupin, procureur en Parlement, qui avait légué 100 l. t. pour aider à marier Claude Ferrebouc, legs auquel l'état de la succession avait fait substituer ce tiers d'arpent (5); — vente par Pierre Ch..on, libraire et relieur de livres à Paris, et Mathurine Le Moine, sa femme, à Michaud Novembille, marchand et laboureur à Dammartin près Mantes, de 17 perches de terre audit lieu, moyen-

nant 67 s. t.; à Nicolas Fleury, praticien en cour laye, d'un « creulx » de masure et 12 perches de jardin, même lieu, moyennant 24 l. 3 s. t.; à Jean Herpin, marchand menuisier audit lieu, de 5 quartiers de terre, moyennant 17 l. 7 s. t. (7); — vente par Toussaint Scouet, imprimeur de livres à Paris, et Vincente de Liège, sa femme, à Jacques Thibaudeau, prêtre, chirurgien ordinaire du Roi, curé de « Mespins » en Beauce, chanoine de Notre-Dame de Cussete en Auvergne, de 60 s. t. de rente sur la moitié par indivis d'une maison au Haut clos Bruneau, à la Rose rouge, moyennant 36 l. t. (12); — marché entre Nicole Musnier, docteur en décret, général de l'ordre de la Sainte-Trinité et Rédemption des captifs, et Nicolas Prévost, imprimeur de livres à Paris, pour la fourniture de 300 missels dudit ordre, en rouge et noir, « és deux cens desquelz sera tenu led. Prevost mettre, pour faire la Magesté, une feuille de parchemyn, et sy led. reverend y en voulloit mectre daventaige, jusques au nombre de deux feuilletz, sera tenu led. Prevost les mettre, en luy baillant par led. reverend led. parchemyn desd. deux feuilletz, et en iceulx imprimer ce qui luy seroit ordonné;... et en l'autre cent y mettre aussi une feuille de parchemyn, vallant deux feuilletz,... et sy led. reverend en voulloit faire mectre jusques au nombre de autres troys feuilles, vallens six feuilletz, pour faire ung caiger entier, sera tenu led. Prevost les y mectre,... en luy baillant par icelluy reverend led. parchemin desd. troys feuilles; et tous lesd. messelz à vingt six pour quarteron, imprimer de telle lettre, façon, papier et ystoires dont il a baillé le patron et coppie aud. reverend, signé des notaires soubzscriptz, fors que led. papier seroit plus blanc... et plus grant, s'il en peult trouver de plus grant; et au premier feuillet de chascun desd. messelz mettre l'istoire de la Trinité qu'il a monstrée aud. reverend ou autre ystoire qui luy sera nommée et dicte par led. reverend, avec les autres histoires telles que sont à lad. coppie; ceste promesse faicte parmy troys deniers tournois que pour deux feulles dud. messel, faisans quatre feuilletz, tant pour peine, façon, papier que feuille de parchemyn...; et sy led. preneur en imprimoit jusques au nombre de six, oultre le nombre dessusd., seroit tenu led. reverend les prendre pour le prix dessusd.; et aussi s'il en imprimoit moins de six dud. nombre, ne luy en pourra led. reverend demander aucune chose; et outre promect led. Prevost imprimer comme dessus jusques au nombre de six à sept messelz, oultre le nombre dessusd., au choix dud. reverend, en parchemyn, en luy baillant par led. reverend led. parchemyn, et ce pour le prix dessusd., qui est de six deniers tournois pour chascun caiger, contenant huit feuilletz,... sans ce que led. reverend soit tenu payer aucune chose des correcteur et coppiste..., et n'en pourra led. Prevost imprimer pour aucunes personnes que ce soient sy non que le nombre dessusd... » (15); — vente par Jean Dupont, laboureur à Beaubourg,

à Jean Royer, marchand et bourgeois de Paris, de deux arpents de terre au terroir de Lognes, lieu-dit la Mare d'Auvergne, moyennant 20 l. t. (18 et 26); — vente au même par Pierre Cordelle, tisserand en toile, et Simon Marchand, meunier, tous deux demeurant à Croissy, de divers héritages situés à Beaubourg, qu'ils avaient eux-mêmes achetés de Jean des Ouches pour 30 l. t., moyennant 42 l. t. (18); — autre au même par Jean des Ouches, laboureur à Beaubourg, de divers héritages y situés, moyennant 33 l. 7 s. t. (18); — bail pour six ans par Jean Petit le jeune, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Louis Patin, laboureur à Jouy-en-Josas, de treize arpents de pré et deux arpents et demi de terre sis audit lieu, moyennant 25 l. t. par an (19); — bail pour dix-huit ans par Regnault Chaudière, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Antoine Rossignol, boucher et meunier à Élancourt, d'un moulin à eau, actuellement en ruine, dit le Moulin de cochon, sur « la fontayne Dam », en la paroisse d'Arcy, avec sept quartiers de vigne et demi-arpent de terre, moyennant 8 l. t. par an (25).

Ern. Coyecque.

(A suivre.)

JACQUES GOUPYL,

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE AU COLLÈGE ROYAL.

(1552.)

Une lettre de provision conservée dans un registre de Cosme Clausse, sieur de Marchaumont, secrétaire des finances du roi[1], et qui nous a été gracieusement signalée par M. Bernard Prost, permet de combler une lacune dans les listes des premiers professeurs du Collège royal[2]. En 1552, Jacques Goupyl reçut le titre de professeur extraordinaire, à la recommandation du cardinal de Lorraine, et eut la promesse de la première chaire de langue grecque qui deviendrait vacante. Mais Goupyl s'était en même temps appliqué avec succès à l'étude de la médecine, et, à la mort de Jacques Dubois, ou Sylvius, lecteur royal en médecine, Goupyl lui succéda[3]. H. O.

Aujourd'huy dix-septiesme jour de janvier, l'an mil v^c^ LII, le Roy, estant à Paris, adverty par monseigneur le cardinal de Lorraine de la suffisance et sçavoir de M^e^ Jacques Goupil, tant en la langue grecque que en l'art de médecine, il l'a retenu en l'estat de

1. Bibl. nat., ms. français 5128, p. 252.

2. Cf. A. Lefranc, *Histoire du Collège de France* (1893), p. 381.

3. Cf. Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France* (1758), t. III, p. 19.

lecteur extraordinaire pour doresnavant faire leçons publicques, comme ses aultres lecteurs en ceste dicte ville de Paris, des livres de médecine estans en ladicte langue grecque, et luy a accordé la première place de lecteur ordinaire en icelle langue grecque qui viendra à vacquer; pour seuretté de quoy il m'a commandé luy expédier ce présent brevet, mondict seigneur le cardinal de Lorraine présent.

NOTE SUR LES DEUX FRONTONS

DU CORPS DE LOGIS DE LA COLONNADE DU LOUVRE.

Le fronton le plus intéressant de la cour du Louvre est celui qui s'élève au-dessus du péristyle qui conduit à Saint-Germain-l'Auxerrois. Il paraît dater d'une époque antérieure à la Révolution et contient dans sa partie centrale un coq gaulois. Le comte de Clarac n'hésite pas à l'attribuer à Nicolas Coustou. « Son imagination, dit-il, ne s'était pas mise en frais pour jeter dans un grand espace deux Renommées qui couronnent un coq, emblème de la France, au milieu d'un cercle formé par un serpent, symbole de l'éternité[1]. » L'assertion de Clarac nous a de prime abord paru douteuse. Nicolas Coustou mourut en 1733, et aucun travail important ne fut entrepris dans le palais de 1675 à 1755. De plus, comme on peut le voir dans le plan dressé par ordre de Turgot, en 1739, le corps de logis de la colonnade n'était pas couvert, et le fronton central n'était pas construit. Enfin, un relevé de compte conservé aux Archives nationales[2] est venu confirmer nos prévisions en nous attestant que la sculpture de ce fronton était non pas de Nicolas Coustou, mais de son neveu Guillaume Coustou, et qu'elle avait été exécutée en 1757. De plus, le texte que nous avons trouvé atteste que Coustou n'avait jamais eu la pensée de sculpter un coq gaulois au milieu d'un cercle formé par un serpent, mais qu'il avait exécuté, au milieu d'un tympan de 57 pieds de long, « un globe rayonnant, orné de trois fleurs de lis, entouré du collier des ordres du roi et supporté par deux anges de 9 pieds de proportion, qui tiennent une guirlande et sont soutenus sur des nuages entremêlés de rayons et de branches de palmes et de lauriers. » Coustou demandait 10,000 francs pour ce travail, qui ne lui fut payé que 7,000[3].

A quelle époque le coq gaulois[4] fut-il substitué au globe rayonnant

---

1. *Musée de sculpture antique et moderne*, 1841, t. I, p. 417.
2. O[1] 1670.
3. Arch. nat., O[1] 1670.
4. Un article du *Magasin pittoresque* de 1848 (p. 304), que M. Paul Lacombe a bien voulu m'indiquer, cite plusieurs exemples du coq présenté

aux armes de France? Il est à croire que ce fut sous la Révolution, qui remplaça, au fronton de l'avant-corps central de la façade ouest de Pierre Lescot, le chiffre de Henri II par le chiffre de la République française, surmonté du triangle égalitaire[1]. On conserva la forme circulaire du globe en sculptant le serpent, et le coq gaulois fut taillé dans la partie bombée de ce globe. Quant aux personnages qui le supportaient, anges ou Renommées, selon les temps, ils ont été conservés tels que les a sculptés Coustou, au milieu des rayons, des palmes et des lauriers, au-dessus des nuages sur lesquels ils sont à demi couchés.

Une autre substitution non moins curieuse a été faite sur le fronton de la façade de la colonnade qui est situé à l'opposite de celui dont nous venons de parler. Ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'elle a été faite du vivant du comte de Clarac, qui a été nommé conservateur des antiques en 1817, et qu'il ne paraît pas s'en être douté. Il dit en effet que Lemot fut chargé du bas-relief de ce fronton et que ce bas-relief, jugé digne par le jury d'un grand prix décennal, fut terminé en 1811; puis il ajoute que ce bas-relief a pour sujet « Minerve, entourée des Muses et de la Victoire, consacrant le buste de Louis XIV[2]. » Napoléon rendant pour ainsi dire hommage à Louis XIV, ne serait-ce pas un acte de justice historique dont il faudrait lui tenir compte? Malheureusement, il n'en fut rien, et l'on ne s'était pas permis en 1811 de faire figurer sur la colonnade un autre buste que celui de l'empereur et même d'y sculpter d'autres initiales que les siennes. Une gravure du temps nous montre, sur le socle placé au milieu du fronton, non pas le buste de Louis XIV, mais le buste de Napoléon, sur lequel sont inscrits ces mots : « Napoléon le Grand a terminé le Louvre. » Dans une autre estampe de la même époque, on aperçoit partout, sur les murs, entre les colonnes, le chiffre N avec la couronne impériale[3].

---

comme emblème de la France depuis le XVI^e^ siècle. L'origine de cet emblème vient évidemment du double sens de la traduction du mot latin *gallus*. Passerat, dans un poème latin de 1585, en l'honneur du coq, propage cette fiction que le nom de gaulois en vient. Une médaille, frappée en 1601 en Italie pour célébrer la naissance de Louis XIII, montre, aux pieds d'un enfant, un coq portant une couronne et dominant un globe. Le *Magasin* donne un dessin du coq gaulois du fronton du Louvre et rappelle que le coq fut adopté comme emblème national en 1791.

1. Gravure de Baltard.

2. *Musée de sculpture*, t. I, p. 409. Clarac, commentant le sujet, va jusqu'à dire : « Près d'Euterpe, de Terpsichore et de Thalie, l'Amour, appuyé sur Érato, semble attirer particulièrement les regards, comme pour indiquer que, si la vie du petit-fils de Henri IV donna tant d'occupation à la muse de l'histoire et de la gloire, il sut en réserver une partie à l'amour et aux plus nobles plaisirs de l'âme. »

3. Vauthier et Lacor, *Monuments de sculpture ancienne et moderne*, pl. 36,

La Restauration survint, et ce fut elle qui substitua au buste de Napoléon celui de Louis XIV et les initiales du roi, qui avait fait construire la colonnade, à celle de l'empereur, qui n'avait pas terminé le Louvre.

Lemot, en composant le dessin de son fronton, avait pu connaître les idées de Soufflot, qui proposait en 1757 de placer au centre le roi Louis XV, à qui Minerve, tenant le médaillon de Louis XIV, aurait présenté la France, montrant le plan du Louvre tel qu'il aurait dû être achevé[1]. Des modifications avaient été faites par le sculpteur dans la composition du bas-relief, qui restait toujours destiné à glorifier les intentions du souverain existant.

Albert Babeau.

NOTE SUR L'ANCIENNE POLICE DE PARIS.

Il existe aux Archives nationales, dans le fonds de la police générale, certains documents sur l'ancienne police de Paris[2]. Nous pensons rendre service à quelques lecteurs de ce *Bulletin* en leur faisant connaître ces pièces, ou du moins celles qui paraissent les plus intéressantes.

La première commence comme un conte de fées : Il y avait autrefois... Elle ne nous en semble pas moins digne d'attention, résumant avec autorité, en quelques lignes, une vaste matière.

POLICE DE PARIS.

Il y avait autrefois à Paris un prévôt, un lieutenant civil et un lieutenant criminel.

Le lieutenant civil était en même temps lieutenant civil et de police. C'était un magistrat, le premier magistrat du Châtelet de Paris.

Sous Louis XIV, Paris s'étant considérablement agrandi, la population, l'industrie et par conséquent les crimes s'étant considérablement accrus, il fallut établir un magistrat particulier pour la police de cette grande ville.

Et le *lieutenant de police* fut créé[3].

C'était un magistrat.

Mais peu à peu la partie judiciaire devint peu de chose devant la partie *politique* et de pure police dont il fut revêtu.

---

avec cette légende : « Minerve invite les Muses à chanter la gloire et les bienfaits de Napoléon le Grand. »

1. Lettres de Soufflot, du 21 septembre 1757, et du marquis de Marigny, du 12 octobre (Arch. nat., O[1] 1670).

2. Voir le carton coté F[7] 3006.

3. Par édit de mars 1667.

Il fut, avec le ministre de Paris, l'exécuteur des ordres secrets, des lettres de cachet et de la haute police de France.

Rien n'annonçait officiellement cette dernière prérogative; elle existait de fait, parce que, Paris étant le centre du mouvement, celui qui donnait l'impulsion à cette capitale la donnait à la France entière.

Depuis Saint-Florentin[1], le ministre de Paris ne fut plus chargé de la police générale. Ce n'était que pour la forme qu'il conservait la signature des lettres de cachet; la police générale de la République, comme la police particulière de Paris, appartenait exclusivement et par le fait au lieutenant de police, nommé presque toujours commissaire du Conseil en cette partie[2].

A côté de ce ministre de fait, il y avait un prévôt des marchands qui avait la grande police municipale, l'entretien des ponts, etc.; il avait par suite la police sur les ports.

Et cependant, par la suite, cette police revint par le fait dans les mains du lieutenant de police de Paris.

Le commandant du guet correspondait chaque matin avec le lieutenant de police, aux ordres duquel il était soumis[3]. Et le commandant des Gardes-Françaises lui-même s'entendait avec M. de Sartine[4] ou Lenoir[5] pour le maintien de la tranquillité publique.

Paris était tranquille parce qu'il n'y avait alors qu'une seule et

---

1. Ministre d'État chargé du département de Paris (1757) et par intérim de celui des affaires étrangères.

2. « Un lieutenant de police, » dit Mercier (*Tableau de Paris*, nouv. édit., Amsterdam, 1783, in-12, t. I, chap. LXIII, p. 190), « est devenu un ministre important, quoiqu'il n'en porte pas le nom; il a une influence secrète et prodigieuse; il sait tant de choses qu'il peut faire beaucoup de mal ou beaucoup de bien. » Le lieutenant de police tenait audience au Châtelet les vendredis et quelquefois les mardis « de relevée. » Il recevait en son hôtel les mardis et samedis matin. Mercier décrit ainsi ces dernières séances : « Une audience du lieutenant de police est fort divertissante; on lui fait toutes sortes de plaintes et de demandes; on l'approche, on lui dit un mot à l'oreille, il répond par une phrase banale; il prend des placets dans trois antichambres, les mains du secrétaire ou du commis peuvent à peine les contenir. La populace occupe la dernière salle et l'appelle en tremblant : « Monseigneur. » Ce dernier rang est promptement expédié » (*Tableau de Paris*, ibid., p. 195-196).

3. Aux termes d'un document contenu aux Archives nationales, dans le carton F⁷ 3006, le guet avait été créé à Paris par ordonnance du roi du 9 août 1725.

4. Lieutenant général de police de 1759 à 1774.

5. Lieutenant général de police une première fois en 1774, puis de 1776 à 1785.

unique police, un seul centre où tous les rayons de force et d'instruction venaient aboutir[1].

Nous extrayons d'une deuxième pièce intitulée *Mémoire sur l'ancienne police de Paris* quelques indications précises sur les départements entre lesquels était divisée la police de Paris et sur la dépense générale que cette organisation motivait chaque année :

La police de Paris était divisée en cinq départements, savoir :
Le premier contenait la police générale ;
Le deuxième : la partie contentieuse et ses détails ;
Le troisième : les affaires étrangères et celles secrètes ;
Le quatrième : les finances, le commerce et les manufactures.
Le cinquième : la sûreté et les étrangers.

Détails des départements.

Le premier comprend : la police générale, les subsistances et l'approvisionnement de Paris, l'illumination et le nettoiement des rues, l'imprimerie, les colporteurs, les spectacles, les foires, les nourrices, les hôpitaux, le militaire, les rapports de la garde de Paris, les périls imminents, les pompes des incendies, les prisonniers de police et la ferme générale.

Le deuxième comprend : la partie contentieuse du Châtelet et des commissaires, les arts et métiers, les communautés, leurs statuts et règlements, les capitations et industrie, l'exécution des édits et la liquidation des dettes[2].

Le troisième comprend : les affaires secrètes et étrangères, les ordres du Roi et les maisons de force.

Le quatrième comprend : le commerce et les manufactures, les marchandises prohibées, les agents de change et la Bourse, les loteries et le détail des fonds assignés aux dépenses de la police.

Le cinquième comprend : la sûreté publique, les hôtels et chambres garnies, les étrangers, les juifs, les inspecteurs de police et leurs fonctions.

On voit que ces cinq départements comprenaient tout ce qui pou-

---

1. Comme le dit un auteur de nos jours, le lieutenant général de police fut, « sous le couvert du Roi et du ministre de Paris, un législateur au petit pied ; les attributions spéciales, les commissions de circonstance qu'il reçut firent disparaître presque entièrement le caractère de magistrat dont il était plutôt affublé que revêtu » (H. Monin, *l'État de Paris en 1789*. Paris, 1889, in-8°, p. 322-323. — *Collection des documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, publiée sous le patronage du Conseil municipal*).

2. Il s'agit là, sans doute, de la liquidation des dettes des corporations supprimées.

vait assurer la tranquillité et la sûreté de cette capitale, et même une partie de la police du royaume.

Voici, d'après le même document, à combien s'élevait la dépense annuelle de la police de Paris :

Premier département.

Les appointements du premier chef. . . .	10,000 l.	25,000 l.
Ceux du premier commis	4,000	
Ceux du deuxième.	3,000	
Quatre commis à 2,000 l., ci.	8,000	

Deuxième département.

Les appointements du premier commis. . .	8,000 l.	27,000 »
Ceux du deuxième	4,000	
Ceux du troisième	3,000	
Six commis à 2,000 l., ci.	12,000	

Troisième département.

Les appointements du premier commis. . .	6,000 l.	15,000 »
Ceux du deuxième	3,000	
Trois commis à 2,000 l., ci	6,000	

Quatrième département.

Les appointements du premier commis. . .	6,000 l.	13,000 »
Ceux du deuxième	4,000	
Ceux du troisième	3,000	

Cinquième département.

Les appointements du premier commis. . .	6,000 l.	13,000 »
Ceux du deuxième	3,000	
Deux commis à 2,000 l., ci	4,000	
Pour les gratifications, par année, ci		15,000 »
Total des appointements des commis		108,000 l.
Il était alloué à M. le lieutenant général de police, par année, la somme de		48,000 l.
Pour le bois de chauffage des bureaux et de l'hôtel du magistrat		6,000 »
Pour l'éclairage desdits bureaux et de l'hôtel de la police, environ		7,000 »
Pour cinq garçons de bureaux, deux facteurs et deux commissionnaires, ensemble		5,000 »
Total général de la dépense connue		174,000 l.

A l'égard des dépenses secrètes, cette connaissance était réservée au ministre du département et au magistrat de police; elles étaient mesurées aux circonstances des événements. Il régnait en cela un ordre admirable, en ce qu'on ne laissait jamais un accusé à la discrétion des inspecteurs de police; ces derniers étaient payés à raison de leurs recherches et de leurs succès, car, s'ils avaient fait une fausse capture, ils étaient réprimandés et non payés.

Le bureau des nourrices ne coûtait rien à la police; les frais d'appointements et autres relatifs à cet objet se trouvaient remplis par le sol pour livre qu'on retenait sur le paiement des mois de nourrice.

Le lieutenant général de police « faisait partie, » nous dit un autre document, « des juges du tribunal du Châtelet, présidait la chambre de police, prononçait les sentences portant condamnation d'amende ou d'emprisonnement, dirigeait les parties active et administrative de la police pour tout ce qui avait rapport à la sûreté et à la tranquillité publique et avait sous ses ordres immédiats les commissaires au Châtelet pour tout ce que leurs fonctions avaient de relatif à la police[1].

« Ce fut alors que l'administration de la police fut regardée comme une des plus importantes et qu'elle arriva par la sagesse et l'expérience de Berryer, de Sartine et Lenoir à une perfection qui était un objet d'admiration, même pour les étrangers. »

Le comte Dufort de Cheverny dépeint ainsi M. de Sartine dans ses *Mémoires*[2] : « Il avait le grand art de ne parler que succinctement, et il arrivait souvent à connaître ce qu'il ne savait pas par des réticences qui laissaient croire qu'il était plus instruit qu'il ne l'était... »

Les lieutenants de police se réglaient tous sans doute sur ces principes de conduite et ne négligeaient rien pour donner à la foule une haute idée de leur perspicacité.

Comme ces ministres dont parle l'aimable auteur de *la Vie de Marianne*, « on les imaginait toujours entourés de mystères; ils étaient bien aises qu'on attendît d'eux de grands coups, même avant qu'ils les eussent faits; que dans une affaire épineuse on pensât qu'ils seraient habiles, même avant qu'ils le fussent[3], etc. » L'administration de la police, simple et peu dispendieuse, consistait dans une bonne distribution des affaires : la police active aux

---

1. Les commissaires au Châtelet n'étaient d'abord que seize, puis trente-deux en 1521 et quarante en 1586. Ils furent portés à quarante-huit par lettres patentes de juillet 1738 (renseignement tiré d'un mémoire ancien contenu dans le carton coté F⁷ 3006). Les commissaires au Châtelet avaient des fonctions civiles et des fonctions criminelles et de police. Pour les premières, elles étaient rétribuées. La plus lucrative consistait dans l'apposition, la reconnaissance et la levée des scellés. Quant aux fonctions criminelles et à la plupart des fonctions de police, elles étaient gratuites (F⁷ 3006, mémoire cité).

2. Édit. Plon, t. I, p. 265.

3. Marivaux, *Œuvres choisies*, *la Vie de Marianne*, 6ᵉ part. (Paris, Hachette, 1868, in-12), t. I, p. 184.

inspecteurs de police, la police judiciaire aux commissaires au Châtelet. Suivant leur nature, les placets adressés au lieutenant général de police étaient renvoyés par lui à l'inspecteur ou au commissaire.

On n'ignore pas que les officiers de paix exercent aujourd'hui les fonctions confiées jadis aux inspecteurs de police, et on sait encore mieux qu'aux commissaires au Châtelet ont succédé les commissaires de police.

P. BONNASSIEUX.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

10. — LAUNAY (DE). 2,000 ans d'histoire. La vallée d'Aulnay, Châtenay, Sceaux, Fontenay, Plessis-Picquet, Bagneux, etc. Paris, E. Flammarion, 1894. In-18, 355 pages.

On trouvera esquissée à grands traits dans ce volume l'histoire de la plus grande partie de la banlieue sud de Paris, l'ancien Hurepoix. Mais le principal intérêt du livre de M. de Launay réside dans les nombreux documents généalogiques qu'il a su très heureusement retrouver et grouper sur nombre d'anciennes familles d'Aulnay, Châtenay, Sceaux, Fontenay, etc. L'auteur a pris soin d'y joindre une longue table onomastique qui sera fort utile. Quelques fautes d'impression se sont glissées dans ce volume, qu'il sera facile de faire disparaître dans une seconde édition.

11. — MOREL (abbé E.). Cartulaire de l'abbaye de Saint-Corneille de Compiègne. 1er fascicule. Compiègne, 1894. (Société historique de Compiègne. Procès-verbaux, rapports et communications diverses, II, 1893.)

Outre un volume que la Société historique de Compiègne offre à ses associés de temps en temps, lorsqu'elle a reçu des mémoires qui lui paraissent dignes d'être publiés, cette Compagnie fait paraître à part les communications qui sont faites aux séances mensuelles, ainsi que les faits qui s'attachent intimement à la vie scientifique de la Société.

En dehors de ces deux publications, la Société de Compiègne a chargé l'un de ses membres, M. l'abbé Morel, d'éditer le cartulaire de Saint-Corneille de Compiègne, dont le texte est conservé aux Archives nationales ainsi qu'à la Bibliothèque nationale. Nous ne pouvons que faire des vœux pour que ce premier fascicule soit promptement suivi de ceux qui compléteront l'ouvrage. Les 39 premiers actes (877-1116) paraissent présentés au public avec toutes les garanties et les détails exigés par une critique sérieuse; cependant nous ne pourrons formuler une opinion ferme que lorsque nous aurons l'introduction, dans laquelle le savant éditeur fera connaître les sources auxquelles il a puisé pour établir son texte. A. DE B.

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

I.

COMPTE-RENDU DES SÉANCES.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 13 novembre 1894.

Présidence de M. J. GUIFFREY, président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. A. de Barthélemy, G. Bienaymé, F. Bournon, A. Bruel, vicomte de Grouchy, marquis de Laborde, P. Lacombe, Edgar Mareuse, A. de Montaiglon, M. Tourneux, Ch. Tranchant et P. Viollet.

MM. P. Bonnassieux, A. Dufour et H. Omont s'excusent par lettre de ne pouvoir assister à la séance.

— M. le Président annonce la mort de MM. G. Martin et le comte de Saint-Foy, membres de la Société. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— Le Conseil prononce l'admission de :

944. Mme Edgar MAREUSE, présentée par MM. E. Mareuse et P. Lacombe.

945. M. R. DE FIGUIÈRES, présenté par MM. L. Faucou et P. Lacombe.

946. M. Jules BERGE, présenté par MM. Le Senne et P. Lacombe.

947. M. Albert GÉRARD, présenté par MM. A. de Montaiglon et P. Viollet.

948. Mme LUZARCHE D'AZAY, présentée par MM. le vicomte de Grouchy et P. Lacombe.

— M. A. de Montaiglon signale dans le *Bulletin* de la Société nationale des Antiquaires de France (3e trimestre de 1894) un très intéressant article de M. Albert Babeau sur le salon du dôme du palais du Louvre.

— M. Ch. Tranchant annonce que l'affaire de l'acquisition de l'ancienne École de médecine par la ville est introduite devant le Conseil municipal dans des conditions qui permettent d'espérer une solution favorable. Il rappelle l'activité déployée en cette affaire par M. le Dr Le Baron.

— La séance est levée à cinq heures.

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Tenue à la Bibliothèque nationale le 11 décembre 1894.

Présidence de M. J. Guiffrey, président.

La séance est ouverte à quatre heures.

Étaient présents : MM. A. de Barthélemy, G. Bienaymé, comte Boulay de la Meurthe, F. Bournon, A. Bruel, H.-F. Delaborde, L. Delisle, A. Dufour, vicomte de Grouchy, P. Guérin, J. Guiffrey, marquis de Laborde, P. Lacombe, A. Longnon, Edgar Mareuse, comte A. de Marsy, H. Omont, M. Tourneux, Ch. Tranchant, P. Viollet.

— M. le Président annonce la mort de M. Victor Duruy, ancien président de la Société, et rappelle en quelques mots la part prise par lui à la fondation et aux travaux de la Société. Il annonce aussi la mort de MM. L. Faucou, marquis de Fleury, comte Stanislas d'Imécourt et A. de Mas, membres de la Société. Les regrets unanimes du Conseil accueillent cette communication.

— Le Conseil prononce l'admission de :

949. M. Fenaille, présenté par MM. J. Guiffrey et H. Champion.

950. M. le comte de Saint-Foy, présenté par MM. le vicomte de Grouchy et le marquis de Laborde.

951. M. J. Laurentie, présenté par MM. le marquis de Laborde et P. Viollet.

— M. Edgar Mareuse donne lecture d'une note sur « les Plans de Paris de la vente Destailleur, » qui est renvoyée au Comité de publication.

— M. H. Omont signale, au nom de M. Paul Meyer, dans un *Florilegium Gottingense*, recueil poétique daté de 1366 et conservé

à la bibliothèque de l'université de Göttingen (cod. philol. 130), les quatre vers suivants qui concernent Paris :

85 Parisius nitet exterius quasi gemma locorum ;
Intus olet, quasi capra solet, fetore malorum.

343 Femina casta, securis acuta, cliensque fidelis,
Hec tria Parisius nunquam vel raro videbis[1].

— La séance est levée à cinq heures.

II.

VARIÉTÉS.

BULLE DU PAPE EUGÈNE III

EN FAVEUR DES CHANOINES DE NOTRE-DAME DE PARIS FAUSSEMENT DATÉE DE 1155.

Un formulaire de lettres du XII^e^ siècle, le manuscrit 213 (270) de la bibliothèque municipale de Poitiers, intitulé : « Dictaminis prosaici competens erudicio, a Bernardino ad omnem utilitatem diligenter constituta[2], » présente aux fol. 19 v°-20, comme modèle de lettres pontificales, une bulle du pape Eugène III[3] adressée aux chanoines de Paris et dont voici le texte :

---

1. Publié par M. E. Voigt dans les *Romanische Forschungen* (1886), t. III, p. 281 ss.

2. *Catalogue général des manuscrits des... Départements*, t. XXV, p. 61-62. — C'est un quatrième exemplaire de ce traité à ajouter à ceux qui ont déjà été signalés; cf. un article de M. Ch.-V. Langlois dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* (1893), t. LIV, p. 225-250.

3. Un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique (n° 2070), provenant de l'abbaye de Stavelot et étudié par M. W. Wattenbach dans l'*Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit* (1869), t. XVI, col. 190 et suiv., contient un formulaire analogue, dans lequel, comme exemple de lettre pontificale, est reproduite la même bulle d'Eugène III, débutant : « Sicut injusta petentibus. » Mais la date en est ainsi rapportée dans l'article cité (col. 190) : « Data est Parisiis per manum R. delandi (lisez : Roulandi) S. R. E. presb. card. et canc., XI kal. maii, ind. X, anno inc. d. M C V, pontificatus domini Eugenii anno II; » et la devise du pape dans la *rota* : « Dextera Domini fecit virtutem, » n'est point celle d'Eugène III (voy. plus loin).

EUGENIUS, EPISCOPUS, SERVUS SERVORUM DEI, DILECTIS IN CHRISTO FILIIS PARISIENSIS ECCLESIE CANONICIS, IN PERPETUUM.

Sicut injusta petentibus nullus est tribuendus assensus, ita quidem honesta et justa postulantibus nulla est deneganda peticio. Quia igitur, fratres dilectissimi, ut omnia bona ecclesie vestre sub sancte Romane sedis tutela et protectione susciperemus ac nostri privilegii munimine firmaremus humiliter ac devote petistis, postulationi vestre assensum prebere decrevimus. Sancimus itaque ac presentis privilegii firmitudine roboramus vestre scilicet ecclesie universa bona que videlicet nunc habet ac possidet, sive quod in futurum jure et legitime adquisitura est, ut nullus videlicet dux, marchio, comes, vicecomes, castaldio, vel aliqua ecclesiastica secularisve persona, universa scilicet que habetis et possidetis, vel in posterum ut dictum est jure ac legaliter vos vel vestri successores adquisituri estis, invadere, diminuere, vel in aliquo infestare audeat, vel presumat, sed omnia tuta, vel rata, integra, constantia illibataque permaneant, vestris vestrorumque successorum idoneis usibus jugiter in futurum profutura. Si qua igitur ecclesiastica secularisve persona hanc nostri privilegii paginam sciens temerario ausu frangere vel temerare presumpserit, et secundo terciove commonita, nisi congrue satisfecerit reum se divino judicio de perpetua iniquitate cognoscat et a sacratissimo corpore et sanguine Domini nostri Jesu Christi alienus fiat, atque in extremo quidem examine divine ultioni subjaceat, hujus autem decreti precepta servantibus sit pax Domini nostri Jesu Christi quatinus et hic bone operacionis fructum recipiant, et apud districtum judicem premia eterne pacis inveniant. Amen.

⊕ Ego Eugenius, catholice ecclesie episcopus, ss.
⊕ Ego Conradus, Sabiniensis episcopus, ss.
⊕ Ego Cencius, Portuensis episcopus, ss.
⊕ Ego Hugo, presbiter cardinalis Sancte Praxedis, ss.
⊕ Ego Octovianus, presbiter cardinalis Sancte Cecilie, ss.

[*Rota*[1].] [Monogramme : ***Bene valete.***]

Data Parisius, per manum Rollandi, sancte Romane ecclesie presbiteri cardinalis et cancellarii, XI kalendas maii, indictione XMA, incarnationis Dominice anno M° C° L° V°, pontificatus domini Eugenii anno secundo.

On remarquera tout d'abord le désaccord entre le nom du pape qui figure en tête de cette bulle et la date de 1155 qu'on vient de lire; Eugène III en effet était mort en 1153, et c'était Adrien IV qui gouvernait l'Église en 1155. Le chiffre de l'indiction, qui suit, montre également que cette date a dû être altérée : c'est l'indiction 3, et non

1. Autour des bras de la croix de la *rota*, on lit : « Scs. Petrus | Scs. Paulus || Eugenius | papa tercius; » et, entre les deux cercles concentriques, la devise : « Occuli mei semper ad Dominum, quoniam ipse evellet de laqueo pedes meos. »

10, qui correspond à l'année 1155. On sait d'ailleurs par de nombreuses bulles, confirmatives comme celle-ci de privilèges d'églises et de monastères[1], que le pape Eugène III résida à Paris ou à Saint-Denis du 19 avril au 11 juin 1147, et le chiffre de l'indiction 10 s'accorde bien avec cette année 1147. Pendant son séjour, à la date du 5 juin, il accorda nommément à l'évêque Thibaud une confirmation des privilèges et possessions de l'église de Paris, dont le texte, différent de celui de la bulle publiée ci-dessus, a été plusieurs fois imprimé[2].

Ce ne sont point les seules difficultés que présentent les formules finales et la date de cette pièce. Le nom du pape est suivi des signatures de quatre cardinaux : Conrad, cardinal-évêque de la Sabine, Cencius, cardinal-évêque de Porto, Hugues, cardinal-prêtre de Sainte-Praxède, et Octavien, cardinal-prêtre de Sainte-Cécile. Leurs signatures peuvent s'accorder avec la date de 1147. Mais la *rota*, tracée au-dessous, porte, en même temps que le nom du pape Eugène III, la devise : « Oculi mei semper ad Dominum, » qui est celle d'Adrien IV[3]. Enfin le chancelier Roland, mentionné au début de la formule de date, n'a rempli cette fonction qu'à la fin du pontificat d'Eugène III et sous ses successeurs Anastase IV et Adrien IV. En 1147, c'était un cardinal-diacre, Guy, qui occupait la charge de chancelier, et Hugues, cardinal-prêtre de Saint-Laurent *in Lucina*, en remplissait les fonctions auprès du pape Eugène III pendant son séjour en France. Il semble donc que, si cet exemple de lettre pontificale est une copie d'une bulle authentique d'Eugène III, on peut rapporter la date de cette confirmation des privilèges des chanoines de Notre-Dame de Paris non point à l'année 1155, mais au 21 avril 1147.

H. O.

LA LIBRAIRIE DE DIDIER MAHEU

EN 1520.

SUPPLÉMENT AUX CINQ LIBRAIRIES PARISIENNES

SOUS FRANÇOIS Ier

(1521-1529[4]).

Nous avons eu déjà l'occasion d'annoncer ailleurs[5] que nous avions retrouvé

---

1. Voy. Jaffé, *Regesta* (2e éd.), t. II, nos 9021-9077.

2. Voy. R. de Lasteyrie, *Cartulaire général de Paris*, t. I, p. 309, no 338.

3. La devise du pape Eugène III est : « Fac mecum, Domine, signum in bonum. »

4. *Mémoires*, t. XXI, p. 53-136, et tirage à part, in-8°.

5. *Quatre catalogues de livres* (1519-1520), dans la *Revue des bibliothèques* (1895), p. 2 et suiv.

une liasse de vingt-trois inventaires après décès, des années 1518 à 1521, liasse qui, découverte en temps utile, eût constitué l'article III de notre *Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVI^e siècle*[1]. Entre autres, cette liasse renferme l'inventaire dressé à la suite du décès de la première femme de l'imprimeur-libraire Didier Maheu, les 21, 23 et 24 avril 1520.

Jeanne Corset appartenait à une famille de la région de Massy[2] et de Palaiseau[3]; sa sœur Noëlle s'était mariée avec un laboureur de Massy, Macé Barbier; son cousin germain Christophe Corset, laboureur, demeurait à la Vauve, dans la paroisse de Palaiseau[4]; sa cousine germaine Guillemette, fille de Lucas Corset, habitait Villaine[5], avec son mari, Jean Chevalier, également laboureur. Elle-même s'était mariée sans doute vers 1510; elle mourut vers le mois d'octobre 1519, laissant un garçonnet de huit ans environ, Jean Maheu, et un tout jeune enfant dont la naissance précéda immédiatement la mort de sa mère; on l'appela Claude. C'est peut-être précisément à l'occasion de son mariage avec Jeanne Corset que Didier Maheu devint acquéreur, le 14 janvier 1510, moyennant 402 l. 10 s. t., de la maison de l'Image-Saint-Nicolas, rue Saint-Jacques, en face de l'église Saint-Benoît; cet immeuble appartenait alors à Jacques Malingre, praticien en cour laie à Beauvais, du chef de sa femme, Marguerite de la Vène, veuve de Pierre de Longeroy, marchand apothicaire et bourgeois de Paris, et au frère de Jacques, Pierre Malingre, en tant que fiancé de Guillemette de Longeroy, fille de sa belle-sœur[6]. Didier Maheu possédait, en outre, plusieurs maisons, pièces de terre et de vigne, jardins et rentes, ainsi qu'un pressoir, dans le pays d'origine de sa femme, à Massy (lieux-dits Baconnay, Blutel, le Buat, les Fosses, Godon, les Groues, Montgodon), au Clos de Villaine, à Antony[7] (lieux-dits le Clos-de-Massy, Oiselet, la Voie-Fondue), et aussi à Magny-l'Essart[8] (lieux-dits le Bois-de-la-Haute-Tasse, les Trois-Croix[9]).

Dans la notice dont nous avons fait précéder le texte de l'inventaire établi lors du décès de la seconde femme de Didier Maheu, Jeanne Baillet, nous avons appelé l'attention sur l'absence de toute mention relative à un matériel d'imprimeur, et nous avons soulevé la question de savoir si Didier Maheu exerçait réellement à cette date et depuis 1516 l'art typographique; le présent inventaire, dont les articles 225 à 240 énumèrent précisément un matériel complet d'imprimerie, ne laisse sur ce point place à aucun doute; il reste toutefois encore à expliquer le silence de l'inventaire de 1522.

Ern. Coyecque.

---

1. Voir le *Bulletin* de 1893 et celui de cette année, *passim*.
2. Seine-et-Oise, arr. de Corbeil, cant. de Longjumeau.
3. Seine-et-Oise, arr. de Versailles, chef-lieu de canton.
4. Art. 276.
5. Art. 277. — Villaine : Seine-et-Oise, comm. de Massy.
6. Art. 297 et dernier.
7. Seine, arr. et cant. de Sceaux.
8. Aujourd'hui Magny-les-Hameaux : Seine-et-Oise, arr. de Rambouillet, cant. de Chevreuse.
9. Art. 250-297.

L'an de grace mil cinq cens et vingt, le samedi XXI[e] jour d'avril aprés Pasques,

à la requeste de honnorable homme Didier MAHEU, marchant libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, tant en son nom que comme executeur du testament, etc., de feue Jehanne CORSET, jadis sa femme, et encores led. Maheu, Macé BARBIER, laboureur, demeurant à Macy, mary de Noelle Corset, seur de lad. deffuncte, Jehan PATU, maistre pasticier et bourgeois, cousain germain de lad. deffuncte, Christofle Corset, marchant et laboureur, demourant en la parroisse de Paloisau, aussi cousin germain de lad. deffuncte, et de Jehan CHEVALIER, dit BERELLE, marchant aussi et laboureur, demourant en la parroisse de Macy, mary de Guillemette Corset, pareillement cousaine germaine de lad. deffuncte, comme stipulans en ceste partie pour Jehan Maheu, aaigé de sept à huit ans, et Claude Maheu, freres, aagé de six à sept moys, enffans myneurs d'ans dud. Didier Maheu et deffuncte, et habilles à eulx dire, porter et nommer pour heritiers de lad. deffuncte, jadis leur mere,

par Jehan de TREFOULZ et Pierre CROZON, notaires, etc., fut faict inventaire de tous et chacuns les biens meubles, debtes, lettres et creances demourez aprés le deceds et trespas de lad. deffuncte et qui communs estoient entre eulx au jour et heure du deceds et trespas d'icelle deffuncte, trouvez et estans en ung hostel assis à Paris, rue Sainct Jaques, où pend pour enseigne l'Ymaige mons[r] Sainct Nicolas, et en laquelle lad. deffuncte est allée de vie à trespas depuis sept ou huit mois en sa, monstrez et enseignez ausd. notaires par led. Didier Maheu, aprés le serment par luy faict aux sainctes Euvengilles de Dieu, etc., et prisez, c'est assavoir lesd. biens meubles et utencilles d'ostel par Nicolas LE CLERC, marchant freppier, priseur de biens juré à Paris, la librairie et marchandise dud. hostel par Gilles de GOURMONT, marchant libraire juré à Paris, et l'imprimerie dud. hostel par Jehan ADAM, marchant imprimeur demourant aussi à Paris, qui, aussi après le serment par eulx et chascun d'eulx faict, les priserent aux somme de deniers ainsi et en la maniere qui s'ensuict :

[1. Cave : matériel, vin blanc, vin clairet, vinaigre, verjus.]

[8. En la sallecte dud. hostel, ayant veue sur la court et sur l'ouvrouer... [mobilier, dont « ung petit chaslit de blanc bois, à facon de chariot à roues », tapis de toile peinte, tableau de bois, lard, vêtements.]

25. Dedans l'ouvrouer dud. hostel fut trouvé...

27. Douze tablettes de ays, de plusieurs longueurs, servans à mettre et drecer les livres, XII s. p.

28. Une eschelle, blanc bois, à X eschellons, XII d. p.

29. En l'allée joignant lad. salle... [menu mobilier, dont « une meschante caige »].

30. [Cour : futaille, mobilier, bois.]

33. Une grant piece de bois de chesne, escarry, de XII piedz de long ou environ, X s. p...

35. En une petite estable derriere... [charbon, mobilier, « vieille couschette à facon de chariot »].

38. En une chambre haulte, au premier estaige, ayant veue sur la rue... [mobilier, literie, nappes, semoir, serviettes, vêtements].

56. [23 avril. — Vaisselle d'étain.]

57. Ung lict à coustil de Flandres, avec une couverture telle quelle, XXVIII s. p.

58. Au garnyer dud. hostel fut trouvé une piece de bois de merrien de dix huit piedz de long ou environ, III s. p... [formes et table].

61. En la chambre du second estaige... [mobilier, vêtements, linge].

74. Ung demy sainct d'argent, garny de chesne et bouton, VI l. p.

75. Ung anneau d'or, avecques une pierre verte enchassée aud. anneau, XXXII s. p...

S'ensuit la librair[i]e appartenant à lad. succession :

78. Et premierement cinq « Oppera Majoris », XL s. p.

79. Deux cens soixante et unze « Heures à l'usaige de Cambray », VI l. XV s. t.

80. Vingt huit volumes des « Coustumes de France », IIII l. t.

81. Trois « Ortule anime », V s. t.

82. Trois « Brevieres à l'usaige d'Aultun », XV s. t.

83. Ung grant « Messel à usaige de Romme », X s. t.

84. Deux « Brevyaires des Celestins », XL s. t.

85. Dix huit volumes « Epistole Tulii », en texte, XXXVI s. t.

86. Sept « Heures à l'usaige de Sens », en grant volume, V s. t.

87. Cinq « Officion Beate Marie, quatre Passions », V s. t.

88. Cinq cens soixante neuf « Heures à l'usaige de Paris », XVII l. XV s. t.

89. Quatre vings sept « Brevieres Sancti Benedicte », XXI l. XV s. t.

90. Six « Catholicum », en francois et en breton, VII s. VI d. t.

91. Quatre volumes de « Pleine, de natura historica », XXII s. t.

92. Treize cens vingt cinq « Heures à usaige de Romme », à vignete et sans vignete, XXXIII l. t.

93. Unze « Politicques », XXXIII s. t.

94. Vingt cinq « Messelz à usaige de Langres », XII l. X s. t.

95. Deux cens « Galeni de differenciis februn », X l. t.

96. Douze petis « Messelz à usaige de Romme », LX s. t.

97. Six « Speculum juris », IX l. t.

98. Cinq « Instituta, cum Casibus », XXV s. t.

99. Huit vings dix « Introductiones gramatice », XL s. t.

100. Quatre « Sermones Reinardi », X s. t.

101. Deux cens « Heures à l'usaige d'Aultun », C s. t.

102. Neuf « Sermones Dormi secure », XXII s. VI d. t.
103. Seize grans « Breviaires à l'usaige de Premonstré », IIII l. XVI s. t.
104. Quatre vings « Compendium latinitatis », II s. VI d. t.
105. Ung « Calepin », en blanc, IX s. t.
106. Ung autre « Calepin », relié, XII s. t.
107. Ung « Claudianus », XVIII d. t.
108. Ung « Valerius », textus, II s. t.
109. Trois cens « Principes », en francoys, IX s. t.
110. Ung « Tercia pars Despauterii », XVIII d. t.
111. Vingt ung « Exempla Sabelici », XXVI s. t.
112. XIIII « Georgica Virgilii », XXIIII s. t.
113. Douze « Bucolica Virgilii », XII s. t.
114. Quatre « La Vie des Peres », XVI s. t.
115. Neuf « Consequence d'Almain », VII s. t.
116. Cinq « Desideria Erasmy », IIII s. t.
117. Douze volumes « Perot », XII s. t.
118. Treize « Heures à l'usaige de Lyon », VI s. VI d. t.
119. Sept « Heures à l'usaige du Mans », III s. VI d. t.
120. Deux « Virgilius », textus, IIII s. t.
121. Cinq « Epistole Hieronimi », XL s. t.
122. Dix « Sommes de Tartaret », XV s. t.
123. Cinq volumes de « Margareta Decretalium », III s. t.
124. Quatre « Passiones », noté, II s. t.
125. Douze « Manipulus curatorum », VII s. VI d. t.
126. Six vings seize « Donatus pro pueris », VII s. VI d. t.
127. Huit « Breviaires à l'usaige de Romme, pro secularibus », XL s. t.
128. Quinze « Brevieres à l'usaige de Lyon », VII l. X s. t.
129. Dix « Brevieres à l'usaige de Therouenne », LX s. t.
130. Cent dix « Heures à l'usaige dud. Therouenne », LII s. VI d. t.
131. Douze « Catholicum parvum », XII s. t.
132. Vingt « Augustini », XX s. t.
133. Ung « Ovidius de Fastis », VI s. t.
134. Deux volumes de « Cicero de Officiis », X s. t.
135. Six petis « Brevieres à l'usaige de Romme », XXV s. t.
136. Dix « Psaultiers », carrés, X s. t.
137. Sept « Boecius de Consolacione », XIIII s. t.
138. Vingt deux « Aureum opus », XL s. t.
139. Trois « De sanitate tuenda », XII s. t.

S'ensuivent les livres reliez :

140. Tren[te] deux « Heures aud. usaige de Therouenne », XXXII s. t.
141. Douze « Heures de Tou », XII s. t.

142. Six « Heures à l'usaige de Romme et de Més », longuetes, VI s. t.
143. VIII « Heures à l'usaige de Cambray », VIII s. t.
144. Quarente sept « Heures aud. usaige de Romme », XL s. t.
145. Cinq « Heures à l'usaige de Paris », IIII s. t.
146. Trois paieres d' « Heures aud. usaige de Romme, aux quatre Passions », V s. t.
147. Ung « Breviaire aud. usaige de Therouenne », doré, à vignetes, X s. t.
148. Ung « Breviaire à l'usaige de Romme », moyen, VIII s. t.
149. Deux petis « Demyz temps aud. usaige de Paris », X s. t.
150. Deux grandes « Heures aud. usaige du Mans », IIII s. t.
151. Unes grandes « Heures à l'usaige de Langres », II s. VI d. t.
152. Cinq « Heures », longues, « aud. usaige de Més », IIII s. t.
153. Cinq « Heures aud. usaige du Mans », blanches, II s. VI d. t.
154. Cinq « Heures aud. usaige de Sens », avecques le psaultier, X s. t.
155. Unes « Heures à l'usaige de Romme », avec le psaultier, II s. t.
156. Deux « Journaulx aud. usaige de Romme », V s. t.
157. Une paiere d' « Heures aud. usaige de Therouenne », II s. t.
158. Unes « Heures de Sarum », XII d. t.
159. Unes « Heures aud. usaige de Romme », XII d. t.
160. Ung « Breviaire à l'usaige de Cambray », VIII s. t.
161. Trois « Heures à enffans », II s. t.
162. Ung « Preceptorium Jude », prest à couvrir, III s. t.
163. Ung « Messel aud. usaige de Romme », aussi prest à couvrir, V s. t.
164. Deux grans « Demy temps aud. usaige de Paris », X s. t.
165. Ung « Breviaire aud. usaige de Romme », VII s. t.
166. Deux « Breviaires aud. usaige de Therouenne », X s. t.
167. Ung « Demy temps d'Amyens », II s. VI d. t.
168. Ung « Demy temps à l'usaige d'Autun », III s. t.
169. Ung « Demy temps à l'usaige de Laon », V s. t.
170. Ung « Breviaire à l'usaige des Jacobins », VI s. t.
171. Ung « Breviaire à l'usaige des Bernardins », VI s. t.
172. Deux petis « Breviaires aud. usaige de Romme », XIII s. t.
173. Douze « Processionaires à l'usaige de Sens », XXXV s. t.
174. Ung « Cicero de Officiis », VI s. t.
175. Ung « Opera Despauterii », VI s. t.
176. Ung « Galeni Methodus », XI s. t.
177. Ung « Galeni », doré, XX s. t.
178. Ung volume appellé « la Fleur de commendemant », VI s. t.
179. Deux « Legendes dorées », XII s. t.
180. Unes « Croniques de Gagin », en francoys, VIII s. t.

181. Unes « Institutes, avec les Cas », VIII s. t.
182. Ung « La Vie des Peres », VI s. t.
183. Ung « Epistole Tulii », en texte, V s. t.
184. Ung « Sermones Dormi secure », III s. VI d. t.
185. Ung « Aureum opus », II s. VI d. t.
186. Ung « Catholicum parvum », I s. IX d. t.
187. Ung « Perot », II s. IX d. t.
188. Ung « Tercia pars Desponterii », II s. VI d. t.
189. Ung « Lucanus », textus, III s. t.
190. Deux « Virgilius », textus, V s. t.
191. Ung « Boecius de Consolacione », II s. VI d. t.
192. Ung « Messel à usaige de Romme », petit, VI s. t.
193. Ung « Exempla Sabellici », II s. t.
194. Ung « Messel à usaige de Langres », XIII s. t.
195. Ung « Breviaire à usaige de Sens », XX s. t.
196. Cinq « Demyz temps à usaige de Sens », XXXVII s. t.
197. Ung « Galeny », prest à couvrir, IX s. VI d. t.
198. Deux « Manipulus curatorum », II s. t.
199. Ung « Vallerius », textus, prest à couvrir, II s. t.
200. Deux « Augustins », prestz à couvrir, II s. t.
201. Une rame de papier riglé, XIIII s. t.
202. Quatre livres en papier, riglez, XII s. t.
203. Cinq livres de papier, riglez, volume de Perot, X s. t.
204. Une « Coustume de France », preste à couvrir, III s. t.
205. Deux livres de papier, Perot, III s. t.
206. Cinq petis volumez de vielz livres, II s. VI d. t.
207. Ung « Galien », cousu et riglé, IX s. t.
208. Dix « Heures à usaige de Langres », prestes à couvrir, XXX s. t.
209. Troys « Demyz temps à l'usaige de Terouenne », prestz à couvrir, XVIII s. t.
210. Ung « Breviaire aud. usaige de Therouenne », prest à couvrir, X s. t.
211. Ung « Breviaire à usaige de Romme », petit volume, V s. t.
212. Deux « Sommes de Tartaret », prestes à couvrir, III s. VI d. t.
213. Ung « Epistole Tulii », textus, prest à couvrir, II s. VI d. t.
214. Douze « Cicero de Officiis », en texte, XII s. t.
215. Deux cens soixante cinq « Breviaires à l'usaige de Sens », en deux demyz temps, VI^XX XII l. X s. t.
216. Deux cens cinquante item de « Processionaires de Sens », XXXI l. V s. t.
217. Deux cens « Processionaires d'Amyens », XXV l. t.
218. Deux cens « Galeni Methodus », III^XX l. t.
219. Cent « Heures de Toullete », L s. t.
220. Cent « Heures à l'usaige de Romme », carrées, L s. t.

221. Cent autres « Heures à l'usaige de Cambray », L s. t.

222. Douze cens cinquante « Ortulus anime », mIIXX XIII l. XV s. t.

223. Sept feulletz « Breviaire de Sarum », XXVI l. t.

224. Ung « Breviaire » complet, en deux demys temps, en parchemin, et deux « Heures de Therouenne », aussi en parchemin, riglées, VI l. X s. t.

S'ensuit l'imprimerie appartenant à lad. succession, prisée par led. Jehan Adam :

225. Et premierement les matrices d'une lettre de Messel, garnye de tournure, d'un point, avec les deux moulles, XXIIII l. p.

226. Les matrices d'une glose de Bourgoys, garnyes de tournures, grosses et petites, et de deux moulles, XII l. p.

227. Une lettre de Somme, aussi garnye de tournures et d'un moulle, VIII l. p.

228. Une frappe de Somme angelicque, VII l. VIII s. p.

229. Une fonte de lettre de Messel, avec la glose, pesens deux cens livres ou environ, XXI l. p.

230. Une fonte de gloze de Bourgois, pesant cent quatre livres ou environ, XXI l. p.

231. Une fonte de texte de Bourgois, pesant cent quatre vings livres ou environ, XX l. p.

232. Deux vielles fontes en texte et glose de Bourgois, pesans trois cens soixante livres ou environ, XXIIII l. p.

233. Deux fontes de lettre de Perot, pesant trois cens soixante livres, XXIIII l. p.

234. Une fonte de lettre de Somme angelicque, pesant cent quatre vings livres ou environ, XII l. p.

235. Cent cinquante livres de matiere à faire lettre à imprimer, X l. p.

236. Trois presses, garnyes de chassis de fer, à viz, plataines, viz et escroux, le tout servant ausd. presses, LX l. p.

237. Douze casses, dont deux grandes doubles et les autres moyennes, avec huit paieres de tresteaulx, LXII s. p.

238. Une douzaine d'aiz à tramper papier, XX s. p.

239. Trois chassis de petites vignetes à seize paiges, XX l. p.

240. Six vings tant carreaulx que hystoires, de cuivre, de plusieurs sortes et grandeurs, avec trois alfabetes, aussi en cuyvre, XVI l. p.

S'ensuivent les debtes que l'on doit à lad. succession de besongne faicte :

241. Et premierement, du « Breviaire de Dolle », VIIIXX VI l. X s. t.

242. Des « Heures de Besanson », pour Pierre ROLLUN, de Losanez, LXX l. t.

243. Par Geuffroy Hector, xv l. t.

244. Led. Maheu declare avoir baillé sur et tant moins de façons des vignes de lad. succession, vi l. t.

S'ensuivent les debtez deues par lad. succession :

245. Et premierement, à Guillaume Rollant, lv l. t.

246. A Jehan de Savisy, xxiiii l. t.

247. Aux compaignons qui estoient en l'ostel dud. Maheu, xxviii l. t.

248. Au boullenger, pour le pain, viii l. t.

249. A Jehan Adam, lx s. t.

[250-297 et dernier. Papiers. — 23 et 24 avril.

250. Reconnaissance au profit de Didier Maheu par Nicolas Le Caron, procureur au bailliage d'Amiens, et Pierre Paveur, libraire et marchand dans la même ville, de 600 l. t., 8 novembre 1515.

*251. Autre d'Alain Prégent, marchand à Landerneau, de 121 l. 4 s. 4 d. obole t., 21 juin 1519.

297 et dernier. Vente par Jacques Malingre, praticien en cour laye à Beauvais, tant en son nom qu'au nom de sa femme, Marguerite de la Vene, veuve de Pierre de Longeroy, marchand apothicaire et bourgeois de Paris, et de son frère, Pierre Malingre, fiancé à Guillemette de Longeroy, fille de Marguerite de la Vène et de Pierre de Longeroy, à Didier Maheu d'une maison, grande rue Saint-Jacques, devant l'église Saint-Benoît, à l'Image-Saint-Nicolas, moyennant 402 l. 10 s. t. 14 janvier 1510.]

INVENTAIRE SOMMAIRE

D'UN MINUTIER PARISIEN

PENDANT LE COURS DU XVI[e] SIÈCLE

(1498-1600).

(*Suite*[1].)

Juillet 1529. — Protestation par Girard du Carin, procureur du collège de Dainville, contre le bail consenti par le principal et par les boursiers du collège, à son exclusion, à Jean Bance, de la maison que celui-ci occupe actuellement et pour laquelle Jean Mouzac est loca-

1. Voir le *Bulletin* de 1893, p. 40-58, 114-136, et celui de 1894, p. 39-57, 77-94, et 147-184.

taire du collège pour quatorze ou quinze mois encore; le procureur déclare que six mois ou trois mois avant l'expiration du bail actuel, « il fera mettre et atacher contre icelle maison ung escripteau de maison à louer »; le principal, prévenu par le procureur, pendant les vêpres, que celuí-ci avait à l'entretenir d'une affaire intéressant le collège, avait quitté la chapelle avant la fin du service et n'avait pas reparu; la protestation faite, « s'en sont lesd. boursiers sortiz de lad. chappelle et, comme par mocquerie et desrision, nous ont avec led. du Carin enfermez en lad. chappelle, en laquelle avons illec sejourné quelque espace de temps... » (27); — contrat de mariage de Colombe Roussin, fille de feu Clément Roussin, hôtelier à Chevreuse, et de feue Noëlle Choisnet, nièce d'Antoine Choisnet, prêtre, vicaire de Notre-Dame de Beaulieu, près Chevreuse, et de François Choisnet, marchand libraire et relieur de livres, bourgeois de Paris, et de Bernard Massot, marchand à Chevrigny, neveu de Jean Massot, prêtre à Paris (1); — contrat de mariage de Jeanne Massot, arrière-nièce de Jean Massot, prêtre à Paris, et de Jean Vallin, compagnon imprimeur à Paris; Jean Massot donne à la fiancée la moitié par indivis des héritages qu'il possède à Chevrigny, paroisse de Saint-Remy, en s'en réservant toutefois l'usufruit, un trousseau et 50 l. t. (1); — marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Berthault Poquet, marchand à Gallardon, pour la fourniture d'une tombe de liais, de 8 pieds sur 4, à un bourgeois et une bourgeoise, un tabernacle garni d'un Abraham et de deux anges sur chaque tête, les évangélistes aux coins, l'inscription à l'entour; à livrer en l'église Saint-Pierre de Gallardon avant la fin du mois; prix : 20 l. t. (5).

Juin (*suite*). — Bail pour six ans par Nicole Musnier, docteur en décret, général de l'ordre de la Sainte-Trinité et Rédemption des captifs et ministre commendataire de Saint-Mathurin à Paris, dudit ordre, à Bernard Aubry, marchand libraire et bourgeois de Paris, d'une maison rue Saint-Jacques, contiguë d'un côté et aboutissant à l'église Saint-Mathurin, à l'enseigne de l'Écu de Lorraine, et précédemment des Saints Gervais et Prothais, moyennant 24 l. t. par an; suit une reconnaissance d'un prêt de 40 l. t. consenti par le bailleur au preneur et remboursable en quatre ans (30).

Juillet (*suite*)[1]. — Devis des travaux de maçonnerie et de charpenterie à exécuter en la maison de Jacques Le Rousse, procureur en

1. Au dos d'un acte du 3 juillet, le brouillon des art. 221-227 de l'inventaire de Jeanne Baillet, femme de Didier Maheu, publié par nous dans nos *Cinq librairies parisiennes sous François Ier*, t. XXI, p. 86-87, des *Mémoires* de la Société, et p. 38-39 du tirage à part; lire, art. 225 : « ... et une grande, aussi de cuyvre... »

Parlement, sise au cloître Saint-Benoît, et marché pour leur exécution passé par Jean Bastier, maître maçon à Paris, moyennant 30 s. p. la toise de mur et « autant pour la vidange massive », et par Georges Genests, maître charpentier juré à Paris, moyennant 250 l. t. (3); — transfert par Hémon de Beaulieu, maître barbier et chirurgien à Paris, à Pierre Baudouin, imprimeur à Paris, du bail pour six ans, à partir de Pâques dernier, moyennant 36 l. t. par an, à lui consenti par Simon de Colines, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, d'une maison rue du Clos-Bruneau, au coin de la rue Froidmantel, à l'enseigne de l'Image Notre-Dame (5); — procuration passée par Chrétien Wechel, marchand libraire et bourgeois de Paris, au nom de Conrad Rech, marchand libraire à Bâle, pour recouvrer une créance sur Antoine et Bernard Bleds, demeurant en Suisse (6); — constitution par Guillaume Briçonnet, sieur de Glatigny et de Villeray, trésorier des cent gentilshommes ordinaires de l'Hôtel sous la charge du vicomte de Turenne, et Claude de Levéville, sa femme, à l'occasion de l'entrée en religion à l'abbaye de Chelles, le 25 juillet prochain, de leur fille Anne, en faveur de ladite abbaye, d'une rente de 20 l. p. sur lesdites seigneuries, la vie durant d'Anne Briçonnet, et don de 200 l. t. et de 8 aunes de velours et 2 aunes de satin pour faire la robe de vêture de la nouvelle religieuse, « et aprés sera convertye lad. robbe pour faire ornemens pour lad. eglise » (14).

Septembre. — Jean Mailly, docteur en théologie, Étienne Pouillot, Eustache Desteain, Hugues Gruyes et François Loppinot, boursiers du collège des Trois-Évêques, dit de Cambrai, déclarent connaître Jean Coquerel, dit Baron, chapelain perpétuel du collège, et attestent que le chapelain est de droit procureur et receveur du collège (29).

Juillet (*suite*). — Bail de sa chapelle pour neuf ans par Thomas Gambet, écolier étudiant en l'Université de Paris, chapelain de la chapelle Saint-Jacques à La Ferté-Milon, près Chevreuse, représenté par Gui de Fontaines, prêtre, chanoine de Picquigny, à Robert Brunet, prêtre à Saint-Jean de Choyse, moyennant 7 l. t. par an (21).

Août. — Testament de Guillaume de Rivo, marchand et bourgeois de Paris : lieu de sépulture, la nef de l'église des Mineurs, devant le crucifix; legs à Guillaume Royer, en décharge de ce qu'il lui doit, d'une maison, à l'enseigne de Saint-Guillaume, sur les fossés, entre les portes Saint-Michel et Saint Germain (3); — marché entre Antoine Chocquet, maître menuisier à Paris, et Jacques Le Rousse, procureur en Parlement, pour les travaux de menuiserie à exécuter en la maison de ce dernier, au cloître Saint-Benoît; prix : 4 l. t. la toise (9); — vente par Jean du Potz, charron à Champs-sur-Marne, agissant

en son nom et comme procureur de sa belle-mère, Jeanne Moteur, veuve en secondes noces de Jean Colin, demeurant à Beaubourg, à Jean Royer, marchand et bourgeois de Paris, de six arpents de terre et un arpent de pré, à Beaubourg, lieux-dits les Ouches, la Mare-Blondeau, Segraye, le Pré de Subigny, moyennant 84 l. t. et 10 s. t. pour le vin de marché (11); — bail de sa cure, pour trois ans, par Jean Coquerel, alias Baron, prêtre, curé de Saint-Pierre de Sept-Fonds, à Engin Véron, prêtre à Sept-Fonds, moyennant 140 l. t. et un pourceau gras par an (19); — marché entre Gilles Jourdain, fondeur en cuivre à Paris, et le collège de Sorbonne, pour la fourniture d' « ung aigle de cuyvre... de la haulteur de six piedz ou environ, et icelluy faire selon le pourtraict parraffé des notaires soubzscriptz et signé de Perault et Seneschal, et en icelluy, à l'entour de la lenterne, faire les ymaiges Nostre Dame, Sainct Pierre et Sainct Paul, sur le bout des pilliers faire les ymaiges Sainct Jherosme, Augustin et Ambroize, et avec ce en icelluy mettre et escripre en lieu convenable le nom de m[e] Jherosme de Hangestz, docteur en theologie; et aussi faire ung petit poulpitre tenant et ataché au dessus de la lanterne dud. poulpitre et au lieu plus convenable, le tout du poix de six cens livres ou environ; ensemble faire ung autre petit leutrin tel et pareil à celluy de Sainct Germain le Viel, pesant led. leutrin de cinquante à soixante livres ou environ... »; à livrer pour Noël; prix : 20 l. t. le cent de métal (11); — abandon par Hennequin de Bréda, marchand libraire à Paris, à Chrétien Wechel, marchand libraire et bourgeois de Paris, des dépens auxquels avait été condamné, au profit de Hennequin de Bréda, par sentence du prévôt de Paris, rendue il y avait environ trois mois, Ponce Le Preux, marchand libraire et bourgeois de Paris, « ce transport faict parce que led. de Breda ne paya jamays riens desd. despens, mais s'a esté tousjours led. Vechel qui a luy mesmes baillé de ses propres deniers pour faire la poursuitte dud. procés, pour faire plaisir aud. Breda... » (11); — abandon par Hennequin de Bréda, marchand libraire du pays d'Allemagne, demeurant à Paris, à Chrétien Wechel, de tous ses droits, reconnus par une sentence du prévôt de Paris rendue depuis un an, sur trois tonneaux de livres expédiés par lui à Lyon, en 1526, et que Poncet Le Preux était parvenu à se faire délivrer par Catherin Jean, messager de Lyon; Chrétien Wechel déduira ce qu'il recouvrera en cette affaire de ce que lui doit Hennequin de Bréda (14); — vente par Germaine Hopyl, femme d'Aubert Paris, à Georges Hopyl, marchand et bourgeois de Paris, son frère, d'une maison, rue Saint-Jacques, à l'Image Saint-Georges, contiguë, d'un côté, à Michel Hopyl et à la maison du Soleil d'or, jadis du Coq et de la Pie, d'autre côté, à Nicolas Prévost, beau-frère de la vendeuse, à cause de sa femme, et à la maison du Chevalier au Cygne, jadis à Pierre Cesaris, aujourd'hui au col-

lège de Sorbonne, aboutissant audit collège, à elle appartenant à cause de ses droits dans la succession de ses père et mère, Wolfgang Hopyl et Jeanne L'Ane; prix : 1,200 l. t., somme laissée entre les mains de l'acheteur, qui devra acquitter tout ce que peut devoir la vendeuse pour sa venue à la succession de ses parents (14); — vente par Jacques Le Fèvre, marchand mercier et bourgeois de Paris, à Jean Adam, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, de divers meubles, ustensiles et linge (inachevé, entre deux actes du 18); — arrangement entre les Chartreux de Paris et Jean Adam l'aîné, marchand et bourgeois au marché de Meaux, à l'occasion d'une rente de 12 l. t. sur une maison sise au grand marché de Meaux, contiguë, d'un côté, au presbytère de l'église Saint-Martin, et dont la moitié appartenait à Jean Adam : celui-ci s'engage à verser 123 l. 10 s. t. à titre d'arrérages et passe titre-nouvel de la rente au profit des Chartreux (19); — titre-nouvel passé par Henri Coquault, curé de l'église Saint-Nicolas du Plessis-feu-Aussoux, des cens, portant lods et ventes, dus aux Chartreux de Paris par les héritages appartenant à la cure (19); — don par Jean Bailly, marchand et bourgeois de Paris, à Jean Quilet, imprimeur à Paris, son beau-frère, marié à Noëlle de la Roche, de 5 s. p. de rente sur un quartier et demi de vigne à Montmartre, lieu-dit les Ruelles, et de 5 s. t. de rente sur un autre quartier de vigne au même terroir (25); — don par Jean Eschart, marchand apothicaire et épicier, bourgeois de Paris, à Michel Regnout, compagnon imprimeur de livres à Paris, et à Catherine Le Tellier, nièce de Jean Eschart, qui se marient ce jour même, de 50 l. t., payables au décès du donateur (29); — bail pour six ans par Richard Macé, marchand à Caen, agissant comme tuteur de Jean Macé, fils de Richard et de feue Guyonne Regnault, à Pierre Foucart, marchand boulanger et bourgeois de Paris, de la moitié d'une maison à l'enseigne de la Seraine, sise à Notre-Dame-des-Champs, dont l'autre moitié appartenait aux enfants mineurs de feu Lancelot de Marnef et feue Claire Regnault, moyennant 10 l. t. par an (31).

Septembre (*suite*). — Bail pour six ans par Guillaume Pépin, maître tailleur de robes à Paris, à Claude Cuques, libraire et relieur de livres à Paris, d'un ouvroir sur rue, contigü à l'hôtellerie de la Rose, deux chambres l'une contre l'autre au premier étage, et un petit grenier au-dessus, dépendant d'une maison rue Saint-Jacques, louée, jusqu'à la Saint-Remy 1535, par le bailleur à Charles Lhuillier, curé de Saint-Germain-l'Auxerrois; prix : 18 l. t. par an (9); — bail pour neuf ans par le collège de Tréguier à Jean Baudelot, imprimeur de livres à Paris, de deux sallettes sur rue, cave au-dessous, petite étude au-dessus, dépendant du collège, occupées par Robert Deschamps, puis par Pierre Laure, qui renonce à son bail;

prix : 20 l. t. par an (3); — engagement par Mathurin Brohorée, apprenti imprimeur de livres chez Antoine Bonnemère, imprimeur de livres et bourgeois de Paris, détenu à la prison de l'église Saint-Benoît, de payer à son maître 30 l. t., à raison de 25 s. t. par mois, « pour certaines blesseures et navreures par led. Brohorée faictes... à la personne et bras gaulche, à l'endroict de la souriz, dud. Anthoine Bonnemere », pour les soins reçus et à recevoir encore du barbier, pour les frais de la poursuite et pour les huit mois d'apprentissage que Mathurin Brohorée devait encore à son maître (3); — reconnaissance par Fiacre Garnier, écuyer, sieur de La Roche et de Jarcy, à Georges d'Anglu, maréchal des logis de la maison du Roi, sieur de Vasche, de 60 écus d'or soleil, prix d'un grand cheval coursier, poil bai, avec selle et bride (11); — bail de sa cure, pour trois ans, par Michel Courtois, prêtre, curé de Saint-Witz et Saint-« Modex » sous Montmélian, au diocèse de Paris, représenté par Jean Baron, prêtre, procureur et chapelain perpétuel du collège de Cambrai, à Jean Ravenel, prêtre, vicaire de ladite cure, moyennant 25 l. t. par an (14); — location pour un an par Guillaume Lambert, couturier à Paris, à Étienne Raygeau, praticien en cour laye à Paris, d'une chambre au premier étage, sur rue, bouge au-dessus, et cave, rue Serpente, moyennant 16 l. 10 s. t. (19); — vente par Pierre des Jardins, imprimeur de livres à Paris, à Jean Ury, maître cordier hors la porte Saint-Jacques, du quart par indivis d'une maison au faubourg Saint-Jacques, au coin du chemin conduisant à la porte Bordelle, aboutissant sur les fossés de la ville, prise par feu Jean des Jardins, père du vendeur, du prévôt des marchands à sa vie et à celle de ses enfants, et reprise, aux mêmes conditions, par Ligier Blondel et sa femme Pierrette, veuve de Jean des Jardins; prix : 15 l. t. (16); — bail de sa cure, pour neuf ans, par Denis du Val, curé de Saint-Pierre de « Genes » et annexe de Saint-Aignan, au diocèse du Mans, à Pierre Bourgeon, prêtre, moyennant 160 l. t. par an (24); — Louis Bloblemius, imprimeur de livres à Paris, se porte caution pour 200 l. p. vis-à-vis de la nation d'Allemagne, de Corneille Ornencis, son receveur pour cette année (23).

Octobre. — Reconnaissance par Jean de Brully, marchand et libraire à Paris, d'une rente de 4 l. 2 s. t. dont est chargée la maison, sise rue Saint-Jean-de-Beauvais, dont il est détenteur tant à cause de Marion Gaultier, sa femme, que comme tuteur de Claude et Émonet Gaultier, enfants de feu Jean Gaultier et feue Jeanne Ladoré, rente qui appartient à Louis Gayaut, à cause de sa femme (s. d., entre un acte du 1er et un autre du 2); — transport par Louis du Rozé, marchand, et Guillaume Richard, boulanger à Paris, à Jean Bignon, imprimeur, et Guillaume Deschamps, cordonnier à Paris, du bail

pour neuf ans consenti, le 1er décembre 1526, moyennant 40 l. t. l'an et un gâteau à chacun d'eux et à leur receveur, par les chanoines de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné à Jean Eschart, apothicaire et épicier, et Pasquier Eschart, son frère, boulanger et bourgeois de Paris, qui l'avaient eux-mêmes transporté, les 26, 29 et 30 juin 1529, à Louis du Rozé et Guillaume Richard, d'une maison rue Saint-Jacques, à l'enseigne de la Heuze; une somme de 8 s. p. est substituée à la redevance des gâteaux (2); — bail de sa cure, pour trois ans, par Jean Maillevau, prêtre, curé de Rueil-en-Parisis, à Jacques Saulsoye, prêtre audit lieu, moyennant par an 80 l. t., un pourceau gras, une caque de verjus de douze setiers et à charge d'héberger le bailleur et sa suite quatre fois l'an (6); — résignation par Jacques Falluard, procureur en Parlement, au profit de Jacques Amy, même qualité, son gendre, de son « siege, banc et place... en la grant salle du Palays, aboutant des deux boutz aux bancs de maistres Jaques Grandet et Urbain Bontemps, aussi procureurs... », et procuration *ad hoc* (10); — à la requête d'Étienne Mengin, marchand au Blanc en Berry, Didier Maheu, marchand libraire et imprimeur de livres, âgé de cinquante-cinq ans, et Andry Frenel, libraire et bourgeois de Paris, âgé de trente-neuf ans, déclarent connaître Macé Desbois, libraire à Paris, leur voisin, qu'il n'a aucun bien immeuble, qu'il ne possède pas 200 l. t. de biens meubles, somme pour laquelle ils ne voudraient se porter garants pour lui, qu'il est chargé de petits enfants et a un loyer de 60 l. t. (14); — reconnaissance par Pasquier Thibault, compagnon imprimeur de livres à Paris, détenu à la prison de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, au profit de Guillaume Cordier, dit Le Masle, même qualité, de 40 s. t., somme restant due des 6 l. t. constituant l'indemnité acceptée par Guillaume Cordier « pour le droict et interest civil seullement,... au moyen des blesseures et navreures à luy faictes... par led. Thibault depuis huit jours en çà ou environ, sans prejudice de la mort, sy, à l'ocasion desd. blesseures et navreures, elle intervenoit, delaquelle led. Thibault ne demeure deschargé... »; celui-ci paiera, en outre, les frais de l'instance et ceux du barbier (13); — quittance générale et réciproque passée entre Claude Chigot, garde du petit scel de Montpellier, « nagueres commis à tenir le compte et faire le payement des fraiz extraordinaires pour l'envitaillement du camp et armée du Roy nostre sire, tant en Provence que Ytallie, led. sr y estant, en l'année cinq cens vingt quatre », et Guy Boutevent, sieur de Beauregard, l'un des commis de Chigot : Claude Chigot avait perdu la plupart des récépissés que lui avait remis son commis, « au conflict de la bataille devant Pavye, lors que le Roy nostred. sr y fut prisonnier », un notamment de 1,225 l. t., en date du 16 février 1525 (29).

Novembre. — Bail pour quatre ans par Jean Petit le jeune, mar-

chand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Jean de Blé l'aîné, meunier à Poissy, d'un moulin à blé, sis sur les ponts de Poissy, avec le droit de pêche y annexé, moyennant 50 l. t. par an (4).

Octobre (*suite*). — Marché entre Claude Quignebec, nattier à Paris, et Guillaume Briçonnet, évêque de Meaux, représenté par Guillaume Briçonnet, sieur de Glatigny, trésorier des cent gentilshommes ordinaires de l'Hôtel, pour la fourniture de 150 toises de nattes, dont 110 de 12 à 13 au pied et 40 de 10 à 11, à livrer, pour la Saint-Martin, à Germigny [-l'Évêque], moyennant 8 s. t. la toise, le transport par eau et la nourriture du marchand et de ses gens étant à la charge de l'évêque de Meaux (31).

Novembre (*suite*). — A la requête de Jean Musnier, licencié en décret, Guillaume Royer, prêtre, curé de Plessis-le-Comte, Gui de Catheu, avocat au Châtelet, Guillaume Pollicque, fourreur de robes à Paris, et Jacques Jentrier, dit de Beauce, messager de Châtillon-sur-Indre, attestent que, le 21 et le 22 septembre dernier, Michel Babou, prêtre, chanoine de Châtillon, déclara, dans la chambre de Guillaume Royer, qu'il n'avait présenté au chapitre de Châtillon pour la cure de Saint-Michel de « Villebrenyn », au diocèse de Bourges, vacante par le décès de Georges Chanvron, Guillaume de Clisson, qu'en raison de la promesse à lui faite par Hélène, oncle de Guillaume de Clisson, d'un bénéfice de 40 à 50 l. par an (13 et 14).

Octobre (*suite*). — Location pour un an par Geoffroy Sezon, prêtre, principal du collège de Tréguier, à Jean Le Gal, écolier à Paris, boursier du collège, d'une chambre et étude, au premier étage, sur rue et cour, moyennant 110 s. t. (21).

Novembre (*suite*). — Vente par Alain Chevalier, laboureur à Saint-Marcel, à Étienne Duchemin, carrier et laboureur audit lieu, de la pierre qu'il pourra extraire sous cinq quartiers et demi de terre et de vigne, sis au terroir de Saint-Jean-de-Latran, lieu-dit Chasse-Gay, près l'Orme-au-Maire, moyennant 30 l. t.; vente d'outils par le même au même, pour 40 s. t.; l'acheteur ne devra apporter aucun trouble, du fait de l'exploitation, à la culture du sol; il jouira d'un quart de terre en friche, près de l'entrée de la carrière, pour y déposer la pierre (17); — bail de sa cure pour trois ans, par Henri Labbe, maître ès arts, curé de Surville, au diocèse d'Évreux, à Nicole Guérel, prêtre, vicaire dudit lieu, moyennant 240 l. t. par an (25); — marché [entre Jean Le Cirier, avocat en Parlement, seigneur du Plessier-sur-Auteuil] et les entrepreneurs ci-dessous, pour dégarnir de sa maçonnerie le puits d'une maison à l'enseigne de la Corne de daim, [rue Galande], en creuser un autre dans la cour, de telle sorte qu'il y ait toujours

en été trois pieds d'eau au moins, et combler l'ancien avec la vidange du nouveau, par Jean Roux, enfonceur de puits, pour 7 l. t.; plus, pour retailler l'ancienne pierre et fournir une margelle à tête de lion, par René Pacault, tailleur de pierre, pour 7 l. t.; plus, pour maçonner le puits neuf, qu'on devra pouvoir manœuvrer de la cuisine, et faire un contrevent contre la muraille du voisin, par Jean Abraham, dit du Bois, maçon, pour 10 l. t. (28).

Décembre. — Constitution d'une rente de 25 l. t. sur la moitié par indivis de leur maison de la rue des Deux-Portes, constituée à l'abbaye de Maubuisson, la vie durant de leur fille Martine, qui se propose d'y entrer, par Louis Doujat, conseiller et avocat au Grand Conseil, et Jaquette Bonin, sa femme; don, en outre, de 300 l., payables par moitié le jour de la vêture et le jour de la profession; la rente, dans le cas d'un transfert, sera toujours constituée au profit de l'établissement auquel Martine Doujat sera attachée (1); — don de sa charge par Jacques Falluard, procureur en Parlement, à Jacques Amy, même qualité, son gendre, sous réserve de « son allé et venir au banc, comme il a de coustume, et de prendre le proffict de sad. praticque en ce qu'il en poura expedier... » (7); — abandon par Pierre Guyer, maître ès arts, prieur de Saint-Thomas, au diocèse de Rennes, au collège de Montaigu, d'une créance de 75 l. t. à lui due par Louis de Rochechouart, dit de Berges, pour sa pension et pour fourniture de livres et d'habillements quand, écolier à Paris, il demeurait avec Pierre Guyer, « soubz lequel il estoit porsionniste » au collège de Montaigu; cet abandon consenti en décharge de pareille somme due au collège par Pierre Guyer, « pour raison des cameristaiges de plusieurs escolliers demeurans avec luy oud. college lors qu'il y demouroit » (8); — bail pour sept ans par Julien Lunel, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, agissant comme procureur de Pierre Georges, curé du Bellay, doyenné de Magny-en-Vexin, de cette cure, à Jean Musnier, prêtre, demeurant au Bellay, moyennant 50 l. t. par an (16); — marché entre Jean Le Cirier, avocat en Parlement, seigneur du Plessier-sur-Auteuil, et Jamet Pagin, maître maçon juré à Paris, pour travaux à exécuter en une maison, rue Galande, à l'enseigne de la Corne de daim (16); — marché entre Jean Le Cirier et Jean Grand-Remy, charpentier de la grande cognée à Paris, pour l'exécution des travaux énumérés au devis y annexé, à exécuter en la maison précédente, pour la mi-carême, moyennant 250 l. t. (19); — contrat de mariage d'Étienne Legault, tombier à Paris, et de Jaquette Pire, veuve de Salmon Le Court, imprimeur de livres à Paris (29).

Janvier 1530. — Marché entre Philippe Cornières, maçon tailleur de pierre à Paris, et Jean Le Cirier, avocat en Parlement, sei-

gneur du Plessier-sur-Auteuil, pour l'établissement de quatre jambes de cheminées, de cinq à six pieds de haut, et de deux plates-bandes pour servir de manteaux, de deux pieds de large sur six à sept pieds de long, en pierre de haut liais, à établir en une chambre de la maison neuve à l'enseigne de la Corne de daim, rue « de la Kalende »; le dessus de chaque cheminée sera en pierre blanche ou en brique et garni d'un écusson aux armes de Jean Le Cirier; à exécuter dans les deux mois, pour 20 l. t. et une toque d'un écu soleil (9); — bail de la cure de Clichy-la-Garenne, pour un an, par Arthur du Bois, prêtre, chapelain de la chapelle Notre-Dame et Saint-Maurice en l'église Saint-Yves à Paris, agissant pour Louis Simon, prêtre, curé de Clichy-la-Garenne, à Richard Rognes et Jean Le Chartier, prêtres à Clichy, moyennant 50 l. t. (10); — bail pour neuf ans par Jean Petit l'aîné et Jean Petit le jeune, marchands libraires jurés en l'Université et bourgeois de Paris, à Guillaume Thahu, laboureur à Bièvres-le-Châtel, d'une maison et ses dépendances, de 39 arpents de terre et de 4 arpents de pré, sis audit lieu (lieux-dits Au-dessous de Vauperreux, les Bois-Saint-Germain, l'Écluse, le Parc-aux-Pourceaux, les Vieilles-Vignes, la Couture, les Rochets), moyennant 28 setiers de grain, deux tiers blé méteil, un tiers avoine, un pourceau gras de 60 s. t., six poules grasses et six livres de beurre par an (8 et 11); — quittance générale délivrée à Richard Heaume, compagnon imprimeur à Paris, exécuteur testamentaire de Jacques Beaujon, par Alexandre Beaujon, compagnon fondeur à Paris, âgé de dix-huit ans, fils de feu Jacques Beaujon et de feue Isabeau Petit, et par Jean Petit, laboureur à Bourg-la-Reine, tant en son nom qu'au nom de Jeanne Beaujon, sa nièce, sœur d'Alexandre Beaujon, mineure (13); — renonciation par Jeanne Touchart, fille de feu Nicolas Touchart, laboureur à Saint-Évroult, paroisse de Saint-Chéron, autorisée par Guillaume Touchart, manouvrier à Saint-Chéron, son oncle, à l'instance introduite devant l'official de Josas contre Étienne Richard, fils de Pierre Richard, présent pour son fils, à raison de « toute la copullacion charnelle et deffloracion qu'elle pourroit avoir eue de la personne dud. Estienne Richard de tout le temps passé jusques à huy, ceste quittance generalle faicte moyennent bon payement et satisfacion que pour ce lad. Jehanne Touchart en confesse avoir eu et receu dud. Estienne Richard... » (13); — marché entre Jean Le Moine, tombier à Paris, et Denis Berthault, marchand à Melun, pour la fourniture d'une tombe de liais, de sept pieds sur quatre, à trois personnages, un homme et deux femmes, avec trois enfants à leurs pieds, « ensemble les tabernacles sur les testes desd. grans personnaiges », aux quatre coins et à l'entour les écussons et l'inscription; à livrer, pour la mi-carême, en l'église Saint-Aspais de Melun; prix: 18 l. t. (19); — location pour un an par le collège de Narbonne à

Gabriel Bernard, écolier étudiant en l'Université de Paris, d'une chambre, sur la rue des Maçons, au dernier étage du collège, pour 7 l. t., avec faculté de se retirer à son gré, en ne payant qu'au pro-rata de la durée de son séjour (31).

Février. — Acceptation par le collège royal de Champagne, dit de Navarre, du legs, à charge de services religieux, de Jean Hérault, bachelier en décret, dépensier des grammairiens du collège, inhumé en la chapelle, consistant en une rente de 10 l. t. sur une maison à Étampes, paroisse Notre-Dame, à l'enseigne du Barillet, et en une autre de 16 s. p. sur une maison sur les fossés de Paris, entre les portes Saint-Victor et Bordelle, à l'enseigne du Sacrifice d'Abraham (1); — « ... Guillaume de Galques, marchant libraire demourant à Lyon, d'une part, et Jehan Roigny, aussi libraire, demourant à Paris, d'autre part,... led. Guillaume de Galques avoir receu dud. Jehan Roigny la somme de vingt cinq livres tournois sur et tant moins de la quantité de seize cens... » (inachevé, entre un acte du 4 et un autre du 5); — procuration de Pierre de la Voirie, seigneur en partie de Narbonne en Berry, au nom d'Ambroise du Val, pour déclarer au conservateur des privilèges apostoliques en l'Université de Paris qu'il est « pur lay et bigame et partant non subgect ne responsable pardevant luy, et qu'il a des biens temporelz pour satisfaire à la somme à luy demandée par messire Jehan de Corcessin, prestre... » (4); — marché entre Bastien Bernard, tombier à Paris, et Louis Privé, prêtre, chanoine de Notre-Dame de Corbeil, pour la fourniture : 1° d'une tombe de liais, de sept pieds sur quatre, à trois personnages, un bourgeois, un homme d'Église portant une aumusse sur le bras, et une bourgeoise; « sur leurs testes chascun ung tabernacle, rempliz d'anges et d'un Abraham, avec quatre ymaiges », l'inscription à l'entour; 2° de quatre pierres pour soutenir la tombe; 3° d' « ung epitafe de pierre de lyays, sur laquelle sera escripte la fondation »; à livrer pour Pâques, au cimetière Saint-Nicolas-lez-Corbeil; prix : 18 l. t. (8); — sommation de Jean du Moulin, procureur au Châtelet, à Pierre Crozon, greffier de la justice et juridiction temporelle de l'église Saint-Benoît-le-Bien-Tourné, d'avoir à lui remettre Charles Musnier, Alexandre Gouje et un nommé Jacques, détenus à la prison de Saint-Benoît, alors qu'ils étaient « hostes et justiciables du Roy,... parce qu'il disoit lesd. prisonniers estre chargez de cas privilegié, parce que de guet appent et propos deliberé il disoit lesd. prisonniers avoir faictz et commis les crymes et delitz à la personne de Claude de Chaville, qu'il disoit estre en danger de sa personne... et que lesd. prisonniers estoient coustumiers de ce faire et incorrigibles, la punition duquel cas privillegié il disoit appartenir au Roy... » (9); — marché entre Jean Le Cirier, avocat

en Parlement, et Gillet Machefer, couvreur d'ardoise : couverture en ardoise d'Angers de la vis à petites lucarnes du logis neuf de la Corne de daim, rue Galande, en face Saint-Blaise ; couverture de la galerie reliant le logis neuf au vieux et d'une vis mi-partie hors œuvre ; couverture en écaille du puits ; établissement d'une pomme dorée à la pointe du bâtiment neuf, et d' « une coulloire de pelon, comme je luy deviseré, pour mener l'eau du puis au jardin, en une fontayne que je y feray... » ; prix : 80 l. t., Jean Le Cirier fournissant le plomb de la « coulloire » (10) ; — remise par Barthélemy Maussieux, prêtre, religieux et procureur des frères Mineurs de Paris, au vicaire de l'église Saint-Séverin de trois torches sur les douze et d'un cierge sur les quatre allumés au convoi de..., décédé sur la paroisse Saint-Séverin et inhumé aujourd'hui en l'église des Cordeliers (15) ; — bail pour sept ans par Henri Labbe, curé de Serville, au diocèse d'Évreux, à Raoulin Berthault, étuvier au Clos Sainte-Geneviève, de deux jeux de paume, dont un encore en construction, « avec le bas servant à despouille », dépendant d'une maison sise audit Clos, moyennant 50 l. t. par an, payables mensuellement (18) ; — vente par Philippe Le Noir, marchand libraire juré en l'Université et bourgeois de Paris, à Pierre Gésu, marchand drapier à Brie-Comte-Robert, du quart par indivis d'une maison audit lieu, Grand rue de l'église, au coin de la rue des Halles, moyennant 50 l. t. (19) ; — à la requête de Guillaume de Carmaing, sieur de Montaigu, Geoffroi de Bahu, homme d'armes de la compagnie de Villebon, Rémon Chevrat, écuyer, sieur de Montcossen, Jeanne de Vielz, concierge de l'hôtel du Légat, chancelier de France, et Guillaume Le Blanc, clerc du conservateur de Gouy, attestent qu'un écriteau en parchemin, fixé par quatre petits clous, portant mise aux enchères, à la requête de Marthe d'Estérac, comtesse de Candalle, de la terre d'Aspet, grevée d'une créance de plus de 2,673 écus, fut attaché à la porte de l'hôtel du Chancelier, où siégeait alors le Grand Conseil, du 18 janvier au 8 février (19) ; — Guillaume Chaudemanche, menuisier, Martin Élian, corroyeur, tous deux demeurant au faubourg Saint-Jacques, Barbe Ducy, corroyeur de cuir sur les fossés Saint-Michel, certifient qu'ils connaissent, depuis douze ans, Antoine Ganelon, corroyeur de cuir, atteint, depuis trois ans, des écrouelles et incapable de gagner sa vie et celle de sa femme, qui est sur le point d'accoucher ; qu'il est obligé de vendre la portion de maison qu'il possède sur les fossés Saint-Germain (26) ; — bail de sa cure, pour six ans, par Nicole Brachet, prêtre, chanoine de Paris, conseiller au Parlement, curé de Marolles-les-Braux, à André Charbonnier, prêtre, y demeurant, moyennant 400 l. t. par an (27).

Ernest Coyecque.

(A suivre.)

JOURNAUX DE L'ILE-DE-FRANCE.

(Seine-et-Marne.)

L'Abeille de Fontainebleau. Journal de l'arrondissement, paraissant le jeudi soir de chaque semaine et publié par M. E. Bourges, imprimeur à Fontainebleau. — 59e année, 1893.

B[ourges] (E[rnest]). Les anciennes maisons de Fontainebleau.

I. Les hôtels de Cossé-Brissac (2 février).

On en comptait quatre : I, rue Royale, n° 3; II, rue Grande, nos 3 et 5; III, rue des Sablons, n° 8; IV, rue d'Avon, au coin de celle du Parc.

II. L'hôtel de l'Inspecteur (17 février).

Rue du Parc, résidence du jardinier-chef de l'orangerie du roi.

III. Les hôtels de Guise (18 août).

I, rue de Ferrare; II, place de Ferrare, devenu l'hôtel (meublé) de France et d'Angleterre.

IV. L'hôtel d'Albret (29 septembre).

Sur la place d'Armes.

V. L'hôtel de la Chancellerie (6 octobre).

Sur l'emplacement d'une partie du jardin de Diane.

B[ourges] (E[rnest]). Honoré de Balzac au pavillon de la Bouleaunière (19 mai, 20 octobre).

Il y aurait écrit *Ursule Mirouet*, dont plusieurs scènes se passent à Nemours. La Bouleaunière, propriété des familles de Beaumont, de Berny, Prieur de la Comble, etc., dépend de la commune de Gréz-sur-Loing.

B[ourges] (E[rnest]). Charles de Sac, maître joueur d'épée du roi Henri II (21 avril).

Mort à Fontainebleau le 18 mars 1549 (v. st.); on vient de retrouver sa pierre tombale dans l'église d'Avon.

B[ourges] (E[rnest]). Le général Lariboisière (30 juin).

Notice extraite de *l'Écho de l'Armée* et complétée par des souvenirs personnels.

B[ourges] (E[rnest]). Alexandre Corréard (28 juillet).

Un des naufragés de *la Méduse*, libraire au Palais-Royal, propriétaire du prieuré des Basses-Loges (près Fontainebleau), où il est mort en février 1857.

B[ourges] (E[rnest]). Une héroïque martyre (10 novembre).

Vie et mort de Marie-Anne Vaillot, baptisée à Fontainebleau le 13 mai 1734, sœur de la mission de Saint-Vincent, fusillée à Angers, pour refus du serment civique, le 1er février 1794.

B[EAUVILLIERS] (Max[ime]). Autographes célèbres (27 janvier, 14 avril, 12 mai, 23 juin, 8 septembre, 20 octobre, 10 novembre, 22 décembre).

Analyse des lettres et des documents historiques intéressant plus ou moins directement Fontainebleau et mis en vente par la maison Eugène Charavay.

COLINET (C.). Notice sur les Croix, Tables, Pyramides existant actuellement dans la forêt de Fontainebleau (24 novembre, 1er, 8 décembre).

[BOURGES (Maurice)]. La Vénerie d'autrefois (13, 27 janvier, 10 février, 23 juin, 6 octobre, 24 novembre).

La Capitainerie de Vincennes. — Journal des chasses du roi Louis XVI. — Les chevaux de Louis XV. — Les chevaux de chasse de Louis XVI. — La Vénerie du roi sous Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, etc.

LHUILLIER (Th.). Érection de la paroisse Saint-Louis de Fontainebleau (23 juin).

Nouvelle édition, dont il a été fait un tirage à part, d'une notice lue à la Société d'archéologie de Seine-et-Marne en 1865.

THOISON (Eugène). Un Pape à Nemours (6, 13, 20 janvier).

Le premier article a paru en décembre 1892. Ce travail a été réuni en brochure.

THOISON (Eugène). Petites notes d'histoire gâtinaise. 2e série (21 juillet, 6, 27 octobre, 10 novembre, 1er, 15, 29 décembre).

Ces articles, dont un dernier a été publié en 1894, ont été tirés à part en un volume.

QUESVERS (Paul). Une trouvaille à Égreville (1er septembre).

Fragments du tombeau de Pierre d'Égreville et de Prégente de Coligny, sa femme. Ces dalles très mutilées servaient à couvrir un puits dans les champs.

LEROY (Gabriel). Observations sur l'ancien nom de la forêt de Fontainebleau (29 décembre).

Le nom de forêt de Bierre signifierait « forêt de la plaine », *Bierra* ou *Bierria* équivalant à *Beria*, que Ducange définit : *locus planus, campestris*.

[DOMET (Paul)]. Les contenances successives de la forêt de Fontainebleau (29 décembre).

Extrait de l'*Histoire de la forêt de Fontainebleau*.

[COIGNET]. Les Adieux de Fontainebleau (1er décembre).

Extrait des *Cahiers du capitaine Coignet*.

[MOUY (Charles DE)]. Un légat du pape près de Louis XIV (17 mars).

Séjour à Fontainebleau du légat Chigi (1664); extrait de *Louis XIV et le Saint-Siège; l'Ambassade du duc de Créquy à Rome* (t. II).

[Dumesnil (Jules)]. Un épisode de l'invasion de 1814 (12 mai).

Prise de Nemours; extrait de : *les Cosaques dans le Gâtinais en 1814.*

[Jouin (Henri)]. [Mémoires de MM. Th. Lhuillier, H. Stein et V. de Swarte sur divers sujets touchant l'histoire de l'art (14, 21 avril, 5, 12 mai).]

Extraits du rapport sur les lectures faites à la réunion des Sociétés des beaux-arts, en 1893.

Anonyme. Les plantations de pins dans la forêt de Fontainebleau (3 mars).

D'après les notes de feu de Boisdhyver. La culture des pins dans la forêt remonterait à François Ier, mais elle n'aurait pris de sérieux développements qu'à partir de 1780.

Anonyme. L'Obélisque de Fontainebleau (17 mars).

Érigé en 1786, par les habitants de Fontainebleau, en l'honneur de Marie-Antoinette et de ses enfants.

Anonyme. Les chapelles votives de la forêt et l'ermitage de Franchard (31 mars, 26 mai).

Chapelles de *Notre-Dame de Bonsecours*, route de Melun, et de *Notre-Dame de Délivrance*, au carrefour de Paris.

Anonyme. Les anciennes routes de la forêt (19 mai).

D'après un état du 5 décembre 1540. Bibl. nat., Pièces orig., vol. 1531, doss. *l'Hôpital*, n° 126.

Anonyme. Un village néolithique découvert près de Lorrez-le-Bocage (14 avril).

Résumé d'une note de M. A. Viré communiquée à l'Académie des sciences par M. Daubrée. Cette découverte, faite au lieu dit la Roche-au-Diable, hameau de Tesnières, commune de Patey, est surtout caractérisée par l'industrie du grès taillé.

Anonyme. Henri Murger à Fontainebleau (2 juin).

Anonyme. Le Panthéon d'Agrippa à Rome (15 décembre).

Résumé, d'après *la Construction moderne*, des travaux de M. Chédanne (le nouvel architecte-inspecteur du château de Fontainebleau).

Anonyme. Nécrologie : Eugène Liébert (17 février); Adolphe Franck (14 avril); le vicomte O. Aguado (26 mai); le général Verger du Taillis (7 juillet, 3 novembre); d'Aleyrac Contaut de Coulange (8 septembre); E. Gossens (6 octobre); l'abbé Crochet (15 décembre); la marquise d'Harcourt (22 décembre), etc., etc.

Eugène Thoison.

III.

BIBLIOGRAPHIE.

12. — Denifle (H.) et Chatelain (E.). Chartularium Universitatis Parisiensis; tomus III, ab anno 1350 usque ad annum 1394. Parisiis, Delalain, 1894, in-4°.

— Auctarium Chartularii Universitatis Parisiensis; tomus I : liber procuratorum nationis Anglicanæ (Alemaniæ), ab anno 1333 usque ad annum 1406. Parisiis, Delalain, 1894, in-4°.

Le tome III du Cartulaire de l'Université de Paris embrasse la seconde moitié presque tout entière du XIV^e^ siècle. C'est la période, sinon la plus féconde au point de vue scientifique, du moins la plus active de l'Université, étroitement mêlée aux luttes politiques et religieuses, notamment à l'époque du grand schisme. Il est superflu de faire l'éloge de l'exactitude et de la science avec lesquelles ont été publiées et annotées les pièces qui composent ce volume. Trois tables copieuses : chronologique des documents, alphabétiques des noms de personnes et des principales matières, y rendent les recherches on ne peut plus aisées.

A côté de cette publication officielle, les auteurs du Cartulaire ont ouvert, sous le titre d'*Auctarium*, une nouvelle série réservée aux documents concernant l'Université de Paris, que leur étendue ne permettait pas d'insérer dans le Cartulaire. Tel est le Livre des procureurs de la nation anglaise (1333-1492), dont le premier volume paraît aujourd'hui en même temps que le tome III du Cartulaire. Ce premier volume est précédé d'une longue et savante introduction de près de quatre-vingts pages, qui n'est autre qu'une histoire de la nation anglaise de l'Université de Paris aux XIV^e^ et XV^e^ siècles. Nous y signalerons le curieux chapitre consacré aux *Tabernæ Parisienses* et la longue liste des différentes enseignes des cabarets parisiens fréquentés dans la seconde moitié du XIV^e^ siècle par les membres de la nation anglaise.

13. — Franklin (Alfred). La Vie privée d'autrefois. Arts et métiers, modes, mœurs, usages des Parisiens du XII^e^ au XVIII^e^ siècle, d'après des documents originaux ou inédits : les Magasins de nouveautés. Paris, Plon, 1894, in-12.

L'histoire des *Magasins de nouveautés* est aussi celle de la mode et du costume de nos pères aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. Après nous avoir montré, dans les merciers des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, les véritables ancêtres de nos grands magasins actuels, après avoir retracé l'histoire des corporations des tailleurs et des couturières, il n'est point de mystère de l'habillement des hommes ou des femmes que M. Franklin ne nous fasse connaître. Il nous donne l'histoire documentée du haut-de-chausse et de la cape, du justaucorps, de la veste, du pourpoint, de la redingote, du gilet, de la culotte et du pantalon, de la vertugade, du vertugadin, des pretintailles et falbalas, des paniers, de la crinoline, de la polonaise, du caraco, etc. Ce petit volume est le quinzième de la *Vie privée d'autrefois*, et il n'aura pas moins de succès que ses aînés.

14. — Giry (A.). Manuel de diplomatique : Diplômes et chartes, chronologie technique, éléments critiques et parties constitutives de la teneur des chartes, les chancelleries, les actes privés. Paris, Hachette, 1894, in-8°

« En composant l'ouvrage que je présente aujourd'hui au public, dit M. Giry, j'ai voulu à la fois initier les commençants à l'étude de l'ensemble des sources de l'histoire désignées sous le nom de documents diplomatiques et servir de guide aux historiens. » Le *Manuel de Diplomatique* remplit pleinement ce double but. Mais ce serait sortir du cadre de notre *Bulletin* de faire ici une analyse détaillée de ce livre, si clairement ordonné, si riche en renseignements de toute nature et auquel l'Académie des inscriptions vient de décerner le premier prix Gobert. Disons seulement que, pour l'histoire de Paris, on aura surtout profit à consulter le second chapitre du livre V, qui traite en près de 100 pages de la chancellerie des souverains de la France : Mérovingiens, Carolingiens, Capétiens, Valois et Bourbons, et des différents actes royaux : diplômes, lettres-patentes, lettres-closes, mandements, ordonnances, édits, déclarations, ordres du roi, brevets, etc.

15. — Hamy (Dr E.-T.). Les Débuts de l'anthropologie et de l'anatomie humaine au Jardin des Plantes : M. Cureau de la Chambre et P. Dionis (1635-1680). Paris, Masson, 1894, in-8°.

L'existence d'un enseignement à la fois médical, chirurgical et pharmaceutique au Jardin du Roi remonte à l'année 1635; notre confrère M. le Dr Gannal l'a rappelé dans notre *Bulletin* (1893, XX, 21-24). M. le Dr Hamy a consacré le discours inaugural de son cours d'anthropologie au Muséum à retracer d'une façon définitive l'historique de cet enseignement, dont l'initiative est due à Guy de la Brosse. Il y a fait revivre aussi dans ses moindres détails la figure curieuse et un peu oubliée du premier professeur de chirurgie, Marin Cureau de la Chambre, médecin du chancelier Pierre Séguier.

16. — Mareuse (E.). Les Peintures murales de la maladrerie de Poissy. Versailles, 1894, in-8°.

A la reproduction fidèle de deux anciennes fresques, malheureusement fort maltraitées, qui ornaient jadis la voûte de la chapelle de la maladrerie de Poissy, notre confrère M. Mareuse a joint une monographie de cette maladrerie, qui existait déjà au XIIIe siècle. Il en suit pas à pas l'histoire jusqu'à nos jours dans une étude attachante et documentée que complètent une vue photographique de l'ancienne chapelle et un plan tiré de l'atlas des propriétés de l'hospice de Poissy en 1823.

17. — Raunié (Émile). Histoire générale de Paris : Épitaphier du vieux Paris. Tome II, Bernardins-Charonne, nos 525 à 980. Paris, Imprimerie nationale, 1893, in-4°.

La publication du second volume de l'*Épitaphier du vieux Paris* n'a point tardé à suivre celle du premier, et l'on y trouve la même abondance de renseignements historiques, généalogiques et topographiques. M. Raunié y reproduit et commente les épitaphes existant autrefois dans le collège des Bernardins, le couvent des Blancs-Manteaux, le collège des Bons-Enfants, les couvents des Filles du Calvaire au faubourg Saint-Germain et au Marais, des Capucines, des Capucins des faubourgs Saint-Honoré et Saint-Jacques et du Marais, des Carmélites du faubourg Saint-Jacques et de la rue Chapon, des Grands Carmes, des Carmes

Billettes et des Carmes déchaussés, l'hôpital de Sainte-Catherine, le prieuré de Sainte-Catherine-du-Val-des-Écoliers, le couvent des Célestins, l'église paroissiale de Chaillot, la Sainte-Chapelle royale du palais, l'hôpital de la Charité et l'église paroissiale de Charonne.

18. — Schéfer (Gaston). Catalogue des estampes, dessins et cartes composant le Cabinet des estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal. Paris, aux Bureaux de *l'Artiste*, 1894, in-8°.

On sait l'importance du Cabinet des estampes de la Bibliothèque de l'Arsenal et l'on devra une reconnaissance toute particulière à M. Gaston Schéfer, qui en a entrepris une description détaillée. Les fascicules 1 et 2, publiés cette année, contiennent seulement les notices des 38 premiers recueils; c'est dire l'abondance des documents graphiques qu'ils contiennent, et dans lesquels l'histoire et l'archéologie de Paris et de l'Ile-de-France sont largement représentées.

19. — Thoison (Eugène). Les Registres paroissiaux de Larchant. Fontainebleau, 1893, in-8°.

Poursuivant sans relâche ses études sur Larchant, M. Thoison a consacré une étude complète aux registres paroissiaux de cette commune, qui forment neuf registres comprenant la série presque ininterrompue des années 1577 à 1790. Étudiés dans leurs moindres détails, ils ont donné lieu à une série de remarques que M. Thoison a rangées sous les rubriques suivantes : Population, Mortalité, Longévité, Nuptialité, Fécondité, Enfants naturels, Mortalité infantile, Habitants notables, Parrains, Curés des environs, Notes historiques, Faits divers, Statistique des noms de baptême et notes météorologiques.

20. — Tourneux (Maurice). Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, tome II : Organisation et rôle politique de Paris. Paris, Imprimerie nouvelle, 1894, gr. in-8°.

Ce second volume de la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution* est consacré aux actes et délibérations de la Municipalité élue, des Districts, des Sections, des Clubs, à la Garde nationale et à la Presse. On y remarquera surtout la bibliographie des journaux, pamphlets et feuilles diverses publiés à Paris, et qui forme à elle seule près de la moitié du volume. Ce chapitre, si compliqué et si confus, a fourni à M. Tourneux une occasion nouvelle de déployer ses qualités de bibliographe incomparable avec une science et une précision dans le détail qu'on ne saurait trop louer. Il suffira de dire que la bibliographie du *Père Duchesne* n'y occupe pas moins de 26 pages et est traitée d'une façon vraiment scientifique et définitive.

21. — Valois (Noël). Archives nationales. Inventaire des arrêts du Conseil d'État (règne de Henri IV); tome II. Paris, Imprimerie nationale, 1893, in-4°.

Le premier volume de l'inventaire rédigé par M. Noël Valois comprenait 5,712 articles; ce second et dernier volume va du n° 5,713 au n° 15,698, embrassant les années 1600 à 1610. Il est terminé par une table alphabétique qui compte plus de 100 pages à trois colonnes, dans laquelle l'article *Paris* n'occupe pas moins de six colonnes. C'est dire toute l'importance de cet inventaire et de cette restitution de la série des arrêts du Conseil d'État sous le règne si fécond de Henri IV.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LE BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS

Pour l'année 1894.

Statuts de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. 6
Règlement intérieur 9
Liste des membres au 1er janvier 1894. 11
Composition du Bureau et des Comités 30, 114
Jours des séances 32
Assemblée générale. 97
Compte-rendu des séances . . . 32, 34, 65, 66, 113, 114, 129, 193, 194
Bibliographie. 62, 95, 128, 192, 220
Journaux de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne) 217

COMMUNICATIONS.

De M. P. Viollet sur les États de Paris de 1358 34
De M. C. Couderc sur une vue du château de Vincennes dessinée peut-être par Israël Silvestre 35
De MM. le vicomte de Grouchy et J. Guiffrey sur la famille du peintre Philippe de Champaigne. 35
De M. E. Lelong sur l'existence en 1729 de la « rue Jolivet dite La Tour d'Auvergne. » 66
De M. Ch. Tranchant sur les bâtiments de l'ancienne Faculté de médecine et du palais d'Orsay. 67, 194
De M. Th. Vacquer sur la découverte de murs romains à l'angle des rues Cujas et Saint-Jacques 67
De M. A. Dufour sur des cercueils en plâtre trouvés dans la cour du château d'Ormesson 67
De M. P. Lacombe sur un projet de monument pour le terre-plein du Pont-Neuf (1662) 115
De M. le vicomte de Grouchy sur un récit inédit du duel des ducs de Beaufort et de Nemours. 129
De M. A. Longnon sur des fragments du procès de canonisation de saint Louis, découverts par M. H.-F. Delaborde. 130
De M. le comte A. de Marsy sur l'envoi à Paris de tapisseries provenant du pillage d'Anvers. 130
De M. Th. Vacquer sur les fouilles entreprises en différents points de Paris. 130
De M. A. Dufour sur l'église Saint-Jean-en-l'Ile de Corbeil . . . 130
De M. le comte de Marsy sur les bâtiments de l'ancien hôtel de ville de Compiègne. 130

De M. Edgar Mareuse sur les Plans de Paris de la vente Destailleur 194
De M. Paul Meyer sur des vers relatifs à Paris dans le *Florilegium Gottingense* 194

VARIÉTÉS.

L'hôtel des évêques de Beauvais et la rue de Moussy; par Paul Pérot. 36
Inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le cours du XVI^e^ siècle (1498-1600); par Ernest Coyecque 39, 77, 147, 205
Privilège du roi pour le *Journal des Savants* (31 mai 1669); publié par H. Omont 57
Épitaphe de Jean de Neyron, prieur de Saint-Martin-des-Champs de Paris, puis de Saint-Bénigne de Dijon (1623); publié par H. Omont. 59
Le port au plâtre d'Appoigny; par l'abbé V. Dufour 61
Note sur un ancien manuscrit de l'abbaye de Saint-Denis; par L. Auvray. 67
Note sur les prisons à la fin du XIV^e^ siècle; par H. Moranvillé. . 73
Note sur des registres de comptabilité des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles provenant de la Chambre des comptes et relatifs à Paris; par A. Bruel 94
Inventaire des tapisseries, tableaux, bustes et armes de Louvois (1688); publié par le vicomte de Grouchy 115, 140
César Borgia et les étudiants de Paris; par Léon-G. Pélissier . . 122
Note sur un plan de Paris de Coronelli; par G. Marcel 123
Les registres paroissiaux de Noisy-le-Grand (1672-1792); par A. Mentienne. 124
Programme du Congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne en 1895. 131
Un bas-relief du XI^e^ siècle provenant de l'église Saint-Rieul de Senlis; par le vicomte de Caix de Saint-Aymour. 133
Reconstruction du pont Notre-Dame sous le règne de Louis XII; par L. Delisle. 134
Mandements et arrêts du Parlement en faveur de plusieurs libraires, imprimeurs et relieurs de Paris au XVI^e^ siècle; publiés par F. Aubert 137
Jacques Goupyl, professeur extraordinaire au Collège royal (1552); par H. Omont 184
Note sur les deux frontons du corps de logis de la colonnade du Louvre; par A. Babeau 185
Note sur l'ancienne police de Paris; par P. Bonnassieux. 187
Bulle du pape Eugène III en faveur des chanoines de Notre-Dame de Paris faussement datée de 1115; publiée par H. Omont . . 195
La librairie de Didier Maheu en 1520; par Ern. Coyecque. . . 197

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.

TABLE DÉCENNALE

DES

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE

(1884-1893).

IMPRIMERIE G. DAUPELEY-GOUVERNEUR

A NOGENT-LE-ROTROU.

TABLE DÉCENNALE

DES

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE

L'ILE-DE-FRANCE

DEUXIÈME SÉRIE

1884-1893

A PARIS

Chez H. CHAMPION

Libraire de la Société de l'Histoire de Paris

Quai Voltaire, 9

1894

AVERTISSEMENT.

La Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France vient d'entrer dans sa vingt et unième année. La collection de ses publications ne forme pas moins de cinquante-deux volumes, sans compter quelques reproductions héliogravées. Sa place est désormais marquée dans toute collection parisienne.

La deuxième table décennale, qui comprend les années 1884 à 1893, a été rédigée exactement sur le modèle de la première, et le chercheur n'a qu'à se reporter à l'Avertissement qui précède celle-ci pour se rendre compte de la manière dont elle a été disposée.

Comme il y a dix ans, je tiens à remercier M. Omont, le dévoué secrétaire de notre Comité de publication, qui a bien voulu m'aider de ses conseils et relire les épreuves de la table. J'offre également toute ma reconnaissance à ceux de nos confrères qui ont bien voulu revoir les articles qui les concernaient.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que je serai heureux de recevoir toutes les observations qui pourraient m'être faites sur la rédaction de cette table et que je m'empresserai d'en tenir compte lorsque j'aurai à m'occuper de l'inventaire de la troisième période de nos publications.

Paris, 10 mai 1894.

E. MAREUSE.

ABRÉVIATIONS.

Ann. Annexes. — *Doc.* Documents. — *Mém.* Mémoires. — Les renvois qui ne sont précédés d'aucune indication spéciale se rapportent au *Bulletin*. (*C. r.* Compte-rendu.)

TABLE DES PUBLICATIONS

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE PARIS ET DE L'ILE-DE-FRANCE

(1884-1893).

Abadie (Paul). Sa mort, XI, 161, XII, 66.

Abbayes. Voyez à leurs noms.

Ableiges (Jacques d'), auteur du Grand Coutumier de France, XI, 130.

Académie Clémentine établie chez les Capucins de Saint-Honoré, XIX, 98.

Académie des inscriptions et belles-lettres. Discussion relative à la population de la France au IXe siècle, XV, 129; — une seconde médaille est attribuée à l'ouvrage de M. Coyecque sur l'Hôtel-Dieu, au concours des Antiquités nationales, XIX, 97.

Académie royale de musique. Voyez Opéra.

Académie royale de peinture et de sculpture. Extrait des procès-verbaux relatifs à la restauration de la porte Saint-Denis, XIII, 35, 51; — disposition testamentaire du peintre Lebrun en sa faveur, XVI, 35, 79; — planches provenant de l'Académie et faisant actuellement partie du fonds de la Chalcographie du Louvre, XX, 71; *Mém.*, XVIII, 272.

Achères (Seine-et-Marne). Note sur un épisode de la jeunesse de Marie-Antoinette, survenu dans cette localité, XIX, 94.

Administration pénitentiaire. Voyez Prisons.

Adrien. Notice sur Joignes, *c. r.*, XII, 94.

Age de pierre. Découverte d'objets de l'âge de pierre, par M. l'abbé Barret, à Nointel, XIII, 57.

Agriculture. Communications de M. Baudrillart à l'Académie des sciences morales et politiques, au sujet de la situation matérielle des populations agricoles de l'Ile-de-France sous l'ancien régime, XIV, 134.

Aiguebelle. L'église Sainte-Catherine acquiert, par un legs, les propriétés de Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Hereford, XVIII, 76.

Aigueblanche (Pierre d'), évêque d'Hereford. Ses maisons à Paris et son manoir de Charenton, XVIII, 75.

Aisne (département de l'). Ses sociétés historiques et archéologiques, XIV, 79.

Aisy (Aisne). Charte de commune octroyée par saint Louis, XVII, 185.
Alliot (abbé J.-M.), curé de Bures. Compte de l'abbaye de Notre-Dame du Val-de-Gif, XIV, 166; — cartulaire de Notre-Dame d'Étampes, *c. r.*, XVI, 29; — histoire de l'abbaye et des religieuses bénédictines de Notre-Dame du Val-de-Gif, *c. r.*, XX, 94.
Alphabets grecs et hébreux publiés à Paris au XVI^e^ siècle, XI, 174.
Alphand, directeur des travaux de Paris. Lettre adressée à la Société en réponse à une demande de conservation de l'hôtel de Sens, XIV, 29; — à une demande de conservation de l'ancienne Faculté de Médecine, XIV, 97; — sa mort, XVIII, 163; XIX, 70.
Amblainville. De l'état des terres et des personnes dans cette paroisse, notice de M. A. de Manneville, XV, 184; XVII, 189.
Ambleny (Aisne). Notes de M. Vauvillé sur les monnaies gauloises trouvées dans cette commune, XVII, 186.
Ameilhon. Prospectus des Annales municipales ou Annales de Paris, XVII, 2, 4.
Amelot, secrétaire d'Etat. Fourniture de glaces pour ses hôtels, XIII, 164; XIV, 121.
Amonio (Dominique), gentilhomme italien, médecin de Louis XIV et de M^me^ de Sévigné, par le D^r^ Le Paulmier, *Mém.*, XX, 33.
Ancona (Alessandro d'). Publie dans une plaquette deux relations italiennes de voyages à Paris, XVIII, 127.
Angennes (Julie d'). Date de son mariage, XX, 189.
André (Louis). Buno-Bonnevaux (Seine-et-Oise), *c. r.*, XV, 185.
Annales municipales ou Annales de Paris, projetées par Ameilhon, XVII, 2, 4.
Anne d'Autriche. Son inventaire après décès, XVIII, 175; XIX, 7.
Anne de Bretagne, reine de France. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 167, 168.
Anne de France, dame de Beaujeu. Voyez Beaujeu.
Annonces. Voyez Réclames.
Antoine I^er^, roi de Portugal. Pose la première pierre de l'église de Rueil, XIX, 78.
Apothicaires. Communications de MM. A. Dufour et Bonnassieux relatives à des listes d'anciens gardes des marchands apothicaires, XVII, 34.
Appoigny. Note sur le Port-au-Plâtre, par M. l'abbé V. Dufour, XX, 161.
Arc (Jeanne d'). Poème de Valerand de la Varenne sur la Pucelle, XVI, 62.
Arcans (pont). Voyez Pont-Arcans.
Archevêché. Le palais archiépiscopal est transformé en hospice national révolutionnaire, XVIII, 159.
Architecture. M. Charles Lucas communique le catalogue d'une vente de livres d'architecture, à la date du 11 décembre 1787, XII, 130; — dictionnaire des architectes, par M. Bauchal, XIV, 66; — voyez aussi Signature.
Archives (palais des). Voyez Soubise (hôtel de).
Archives de l'histoire de France, publiées par MM. Langlois et Stein, *c. r.*, XX, 159.
Archives départementales. M. Tranchant signale l'intérêt qu'il y aurait, pour la région de l'Ile-de-France, à publier dans le *Bulletin* l'état d'avancement de leurs inventaires, XVIII, 2.
Archives du département de la Seine. M. Marius Barroux, archiviste, en publie l'inventaire, XX, 32; — rapport présenté par M. Alfred Lamouroux au Conseil général de la Seine sur la situation des archives municipales, XX, 95.
Archives du ministère des affaires étrangères. Voyez Ministère des affaires étrangères.
Arcueil. Vers de Scudéry sur l'aqueduc d'Arcueil, XX, 137.
Arènes. La commission des monuments historiques vote 10,000 fr. pour la continuation des fouilles, XI, 35; — fouilles exécutées en 1884 et 1885, XI, 36, 70, 162; XII, 161; XIII, 35; — M. Tranchant demande quelques renseignements sur le projet de rue qui doit passer sur le terrain des arènes, XII, 27; — M. Mareuse donne quelques renseignements à ce sujet, XII, 27; — M. Paul Meyer communique un texte du XII^e^ siècle relatif à cet édifice, XII, 99; — M. Mareuse présente des photographies de sépultures et d'objets qui y ont été trouvés, XII, 161; XIII, 35.
Argenson (Mars-René d'), lieutenant

de police. Correspondance relative à l'internement de deux Milanais à la Bastille en 1713, XI, 149; — M. Cottin publie ses rapports, XVIII, 63.
Argenteuil. L'abbé Claude Fleury est nommé prieur, XIX, 36.
Argenville (d'). M. Guiffrey commente un passage de son Voyage pittoresque de Paris, XI, 162, 185.
Armée. Voyez Régiments.
Armorial. Essai d'armorial signalé par M. Bruel dans un registre d'aveux et dénombrements de la Chambre des comptes, XV, 79, 104.
Arnoullet (Balthasar). Son plan de Paris, XIII, 162, 169.
Arpajon. Dénommé Châtres-sous-Montlhéry avant 1721, XX, 25.
Arquebusiers. Etude sur les compagnies du Vexin, XII, 57.
Arras (paix d'). Clause relative à l'admission, dans le Parlement de Charles VII, de conseillers bourguignons, XVIII, 76.
Artois (hôtel d'). Voyez Bourgogne (hôtel de).
Arts décoratifs. Voyez Union centrale des Arts décoratifs.
Arts et Métiers. La vie privée d'autrefois, par M. Alfred Franklin, XIV, 192; XV, 160.
Arts et métiers (conservatoire des). Voyez Conservatoire des Arts et Métiers.
Assemblées générales. XI, 65; XII, 65; XIII, 65; XIV, 69; XV, 65; XVI, 65; XVII, 65; XVIII, 65; XIX, 65; XX, 65.
Assemblées générales de communautés d'habitants. Question posée par le Comité des travaux historiques relativement à leur institution, XIII, 26, 33, 95; XIV, 30.
Assistance publique. Publie une collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux, XI, 68; — notice de M. Coyecque sur son état à Paris au milieu du XVI^e siècle, XV, 105; — observations de M. Lacombe relatives à ce travail, XV, 130; — observations de M. le D^r Gannal sur le même objet, XVIII, 75; — essai de bibliographie charitable, par M. Camille Granier, XVIII, 94.
Aubert (Ed.). Sa mort, XVI, 1, 66.
Aubert (Félix). Notes pour servir à la biographie de Pierre de Cugnières, XI, 134; XII, 50; — communique de nouvelles notes sur Guillaume Du Breuil, XI, 137; XII, 26; — notice relative au Parlement de Paris et aux prisonniers, XX, 101.
Aubouyn (Pierre), libraire et imprimeur parisien. Journal de son syndicat, XIV, 117.
Aucoc (Léon). Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut, *c. r.*, XVII, 30.
Aucourt (comte d'). Les anciens hôtels de Paris, *c. r.*, XVII, 127.
Audebert, évêque de Paris. Charte pour l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés, XX, 72; *Mém.*, XIX, 2.
Audran (famille), peintres et graveurs, XII, 56.
Augustin (saint). Manuscrit de ses lettres ayant appartenu à saint Louis, roi de France, et à divers religieux, XVI, 163.
Augustins. M. Mareuse communique une photographie de l'Amende honorable, bas-relief provenant du couvent des Grands-Augustins, XIII, 25.
Aulnay-les-Bondy. Note de M. Bruel relative à son prieuré, XVI, 34, 54.
Aulard (F.-A.). La Société des Jacobins, *c. r.*, XVI, 185; XX, 29.
Auteuil. Séjour de Boileau dans ce village, XII, 26, 41.
Autographes célèbres publiés par M. Max Beauvilliers, XIX, 91.
Autun. Marché passé entre le chapitre de Saint-Lazare d'Autun et Jacques Renard, orfèvre de Paris, pour l'achat d'une croix et de six chandeliers pour le grand autel de la cathédrale, XIII, 121.
Autun (collège d'). Communication de M. Giry relative à des quittances et des comptes concernant des achats et des reliures de livres pour cet établissement, XIV, 39.
Auvray (Lucien). Publie une complainte sur les misères de Paris en 1435, XVIII, 84; — communication relative à la halle aux draps, dite de Malines, et à la halle aux cuirs, XX, 77; — publie des documents parisiens tirés de la bibliothèque du Vatican, XX, 72; *Mém.*, XIX, 1.
Aveugles. Ouvrage de M. Maurice de la Sizeranne, XVI, 58.
Avocats. Histoire des avocats au Parlement de Paris, par M. R. Delachenal, XII, 158.

Babeau (Albert). La France et Paris sous le Directoire, *c. r.*, XV, 158;

— Paris en 1789, *c. r.*, XVI, 126; XIX, 62.
Bagneux. Note de M. Eugène Thoison sur l'instruction primaire au XVIII[e] siècle dans cette localité, XVI, 179.
Bailly (Artuse). Infortunés amours, poésie, XIV, 84; *Mém.*, XIII, 261.
Bailly-en-Cruye. Notice de M. Adrien Maquet sur cette localité et ses anciens seigneurs, XV, 187.
Bailly, membre de l'Institut. Sa mort, XIX, 2, 71.
Ballade du XV[e] siècle relative à Paris, communiquée par M. Paul Meyer, XI, 130; — de 1524, publiée par M. Omont, XVII, 117.
Balny d'Avricourt (comte F.). Avricourt, *c. r.*, XII, 55.
Balue (Jean). Sa légation en 1484 et le Parlement de Paris, XI, 36.
Bapst (Germain). Une manufacture de bas de soie à Paris en 1664, XI, 53; — inventaire de Marie-Josèphe de Saxe, dauphine de France, XI, 70; — la châsse de sainte Geneviève en 1793, XII, 113; — inventaire du trésor de Saint-Germain-des-Prés en 1793, XIII, 42; — note sur un contrat passé entre le prieur de l'abbaye de Sainte-Geneviève et trois orfèvres parisiens, XIII, 117; — rend compte du résultat de ses recherches relatives au vol commis au garde-meuble en 1792, XIV, 96; — note concernant le lampadaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, XIV, 135; — communication relative aux cadeaux offerts par la ville de Paris aux princesses étrangères épousant des princes français, XV, 130; — recherches sur les théâtres en France, XVIII, 2; — communique des photographies de gravures sur bois, qui étaient censées représenter l'entrée de François I[er] à Paris et n'étaient que des tirages de l'entrée de Charles-Quint à Bruges, XVIII, 34, 73; — fait l'historique des débuts du Muséum d'histoire naturelle, XIX, 2; — présente au Conseil une estampe figurant un officier supérieur à cheval, XIX, 34; — étude sur les rubis de la Sainte-Chapelle, XIX, 77; — communication relative au Jardin des plantes et à la nomination d'Olivier Marat au poste d'aide-naturaliste, XIX, 88; — communication relative aux incendies des théâtres de Paris avant 1789, XX, 75.
Barbarie. Voyez Tripoli.
Barberini (François), cardinal légat. Son voyage en France en 1625, XIII, 68, 72; XVIII, 127.
Barboteau (Louis), conseiller du roi. Inscription de l'hôpital de la Charité relative à une fondation faite par ce personnage, XVII, 174.
Barré (L.-N.). La chapelle de Sainte-Véronique et l'hôtel des Victimes de Beauvais, *c. r.*, XI, 159; — notice sur Lattainville, *c. r.*, XII, 32; — la commune ou la tribune aux harangues dans l'ancien cimetière de l'église Saint-Etienne de Beauvais, *c. r.*, XIII, 58; — la tour de Craoul, forteresse du XV[e] siècle, à Beauvais, *c. r.*, XV, 183; — la châtellenie, le château et la chapelle de Goulancourt, commune de Senantes, *c. r.*, XV, 184; — la maladrerie ou léproserie de Saint-Antoine de Marisel (Oise), XVII, 189.
Barreau. Voyez Avocats.
Barron (Louis). Les environs de Paris, *c. r.*, XIV, 65; — Autour de Paris, *c. r.*, XIX, 62.
Barret (abbé). Découvre différents objets de l'âge de pierre à Nointel, XIII, 57.
Barroux (Marius), archiviste adjoint du département de la Seine. Communique une liste des sergents du Châtelet de Paris en 1309, XX, 3, 36; — actes notariés relatifs à Pascal et à sa famille, *c. r.*, XVI, 185; — inventaire sommaire des archives du département, *c. r.*, XX, 32.
Bart (Victor). Notice sur la Léda de l'hôtel de ville de Versailles, *c. r.*, XV, 187; — la maison où est né le poète Ducis, *c. r.*, XV, 187.
Barthélemy (A. de). Annonce qu'une médaille d'or vient d'être décernée à la Société, pour ses publications, à la distribution des récompenses de l'Exposition universelle de 1889, XVI, 129; — propose au Conseil de limiter à trois ans le temps pendant lequel la Société garantit à ses membres la livraison des volumes afférents à chaque exercice, XVI, 161; — signale différents documents relatifs au fief de la Grange-Batelière, XVII, 34; — communique un manuscrit appartenant à M. l'abbé Lerebours, curé de la Madeleine, et qui contient une histoire des abbesses de Saint-Marcel, XVII, 34; — discours prononcé à l'Assemblée

générale annuelle, XVII, 65; — notes sur le concile de Compiègne en 1329, *c. r.*, XII, 55, — voyage de dom Guyton à Noyon et à Compiègne, *c. r.*, XVII, 190.
Barthélemy (E. de). Sa mort, XV, 79; XVI, 79.
Barthélemy l'Anglais, indûment appelé de Glanville. Eloge de Paris au XIII[e] siècle; XIII, 162.
Bas de soie (manufacture de), à Paris, en 1664, XI, 53.
Basse-geôle du Grand Châtelet. Voyez Châtelet.
Bastille. Communication de M. Stein relative à l'internement de deux Milanais en 1713, XI, 149; — M. Hovyn de Tranchère communique la copie d'une mazarinade intitulée : la Bastille conquise, XII, 163; — estampes représentant un monument élevé par Palloy, avec des pierres provenant de la Bastille, dans l'ancien cimetière Saint-Paul, à quatre squelettes anonymes trouvés dans la forteresse, XV, 3, 61; — M. l'abbé Valentin Dufour communique différentes pièces relatives aux cloches de l'horloge, XV, 130; — M. Bournon communique d'autres pièces concernant cette horloge, XV, 130, 161; — les Hommes du 14 juillet, par M. V. Fournel, XVII, 128; — M. Frantz Funck-Brentano publie le catalogue des archives de cette prison, conservées à la bibliothèque de l'Arsenal, XIX, 95.
Batignolles (les). Ce lieu est ainsi dénommé dans un document de 1574, XIII, 27.
Bauchal (Charles). Communication relative à la construction de l'hôtel de ville et à son architecte, XI, 84; — nouveau dictionnaire biographique et critique des architectes français, *c. r.*, XIV, 66.
Baudrillart (Henri). Communications, à l'Académie des sciences morales et politiques, relatives à la situation matérielle et morale des populations agricoles de l'Ile-de-France sous l'ancien régime, XIV, 134.
Béat (saint), de Vendôme. Etude hagiographique sur ce saint, par M. l'abbé Pécheur, XVII, 186.
Beaujeu (Anne de France, dame de). Ses rapports avec le cardinal Balue, XI, 45.
Beaujon (hôpital). Notice sur cet hôpital, par M. le docteur Charles Fournel, XII, 32.
Beaulieu (Geoffroi de), dominicain, confesseur de saint Louis. Possédait un manuscrit des lettres de saint Augustin, ayant appartenu à saint Louis, XVI, 163.
Beaumarchais. Mémoires de Gudin de la Brenellerie sur cet écrivain, XV, 64.
Beauvais. Notices diverses concernant la ville et la région, XI, 159, 160; XIII, 57, 58; XV, 183, 184; XVII, 188, 190; — l'hôtel des évêques de cette ville à Paris était situé rue de Moussy, XX, 162; — sa démolition, XX, 162; — Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Voyez ce nom.
Beauvais (collège de). M. Guiffrey signale le fâcheux état dans lequel se trouve la chapelle, XI, 35.
Beauvilliers (Max.). Le docteur Cosson, *c. r.*, XIX, 90; — publie un certain nombre d'autographes célèbres, *c. r.*, XIX, 91.
Bécon (château de). La grille séparant la cour des Tuileries de la place du Carrousel est transférée dans ce château, XVI, 29.
Bedford (duc de). Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 166.
Béguines. Notice sur leur couvent à Paris, par M. Léon Le Grand, *Mém.*, XX, 295.
Béjard (Armande). Sa signature, XIII, 116; — son séjour à Meudon, XVII, 162; — sa propriété à Rueil, XVIII, 98.
Bellevue. Notice sur cette localité, par M. le vicomte de Grouchy, *Mém.*, XX, 51.
Bellou (A.). Notice historique et archéologique sur le bourg de Formerie (Oise), XIII, 57.
Bellune (François de), dominicain. Possédait un manuscrit des lettres de saint Augustin, ayant appartenu à saint Louis, XVI, 163.
Beltrami (Luca). L'hôtel de ville de Paris et l'architecte Dominique de Cortone, *c. r.*, XI, 62.
Bémont (Ch.). Compte-rendu de l'ouvrage de M. Piton sur le quartier des Halles, XVIII, 31.
Benoist (L.). Notice sur Juignes, *c. r.*, XII, 94; — notice historique et statistique sur Lizy-sur-Ourcq, *c. r.*, XVII, 95.
Bernard (abbé Eugène). Note relative à une pierre tombale du couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, XI, 34, 91; — propose la

publication d'un manuscrit du P. Texte, contenant des Mémoires pour servir à l'histoire du collège général des Dominicains de l'Université de Paris, XVI, 2; — sa mort, XX, 162.
Bernard (Henri). Note sur différents motifs de serrurerie usités à Compiègne au XVIIIe siècle, *c. r.*, XVII, 192.
Berneuil. Notice historique et archéologique sur cette localité, par M. L.-E. Deladreue, XIII, 57.
Berry (Jean, duc de). Ruines de son château, à Bicêtre, XX, 77, 136; — M. Léopold Delisle publie une description des Grandes Heures de ce prince, XII, 70.
Berthet (P.), statuaire. Exécute une statue de J.-J. Rousseau, XVI, 28.
Bertin (Eugène). Sa mort, XVII, 1, 67.
Bertin (Georges). Madame de Lamballe, d'après des documents inédits, *c. r.*, XV, 159.
Bertrand-Quinquet. Lettre publiée par M. A. Coudret, *c. r.*, XVII, 191.
Berzy-le-Sec. Incendie de la ferme de Visigneux, XVII, 186.
Besançon (Jacques de), enlumineur parisien. Notes de M. Durrieu sur cet artiste, XVIII, 71, 74; XIX, 73; *Doc.*, X.
Betz (Oise). Notes de M. l'abbé Muller sur cette localité, XIII, 58; — une pyramide provenant du cimetière des Innocents est conservée dans les jardins du château, XIII, 125; — M. le baron Pichon communique une nouvelle pièce relative à cette pyramide, XIII, 163.
Bible polyglotte de Paris, XVII, 84; — projet d'une nouvelle édition, XIX, 98.
Bibliographie, XI, 30, 54, 95, 126, 156, 187; XII, 32, 61, 94, 127, 158; XIII, 32, 63, 95, 128, 159, 189; XIV, 65, 100, 127, 191; XV, 31, 62, 95, 128, 158, 188; XVI, 29, 58, 93, 126, 158, 185; XVII, 30, 63, 94, 127, 159; XVIII, 29, 60, 94, 127, 158, 186; XIX, 31, 62, 94, 122, 159, 189; XX, 29, 61, 94, 159.
Bibliographie parisienne, par M. Paul Lacombe, XIII, 160.
Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Denis. Voyez Saint-Denis (abbaye de).
Bibliothèque de l'Arsenal. Conserve deux inventaires de l'abbaye des Vaux-de-Cernay au XIIe siècle, XIII, 36; — un inventaire des manuscrits de la bibliothèque de la Faculté de décret, XV, 135; — un manuscrit contenant un recueil d'anecdotes du temps de la Régence, XV, 163; — les manuscrits de Delameire, architecte, XVIII, 4; — les archives de la Bastille, XIX, 95.
Bibliothèque de la ville de Chartres. Un cartulaire du collège de Harcourt y est conservé, XVI, 121.
Bibliothèque de la ville de Paris. Voyez Carnavalet (musée).
Bibliothèque de la ville de Rouen. Conserve des extraits des mémoriaux de la Chambre des comptes, XIV, 48.
Bibliothèque de la ville de Saumur. Conserve le manuscrit de l'obituaire du prieuré de Deuil, XIX, 130.
Bibliothèque de l'Institut. Catalogue des manuscrits, par M. Bournon, XVIII, 29.
Bibliothèque de l'Université. Voyez Université.
Bibliothèque de l'université de Bâle. Ses collections d'incunables de la typographie parisienne, XIV, 106; Épître de G. Fichet, *Doc.*, XVI.
Bibliothèque des cardinaux de Bourbon. Est transférée dans la bibliothèque privée du roi, XIII, 35, 52.
Bibliothèque du collège des Cholets. Voyez Cholets (collège des).
Bibliothèque du Vatican. Conserve le premier registre de Philippe-Auguste, XI, 31; — un manuscrit du Journal d'un bourgeois de Paris, XI, 125; — un cartulaire et censier de Saint-Merry, XVII, 3; — M. Lucien Auvray publie des documents tirés de cette bibliothèque, XX, 72; *Mém.*, XIX, 1.
Bibliothèque impériale de Vienne. Conserve, dans un manuscrit, le texte de deux actes parisiens, XIX, 129, 163.
Bibliothèque Mazarine. Conserve un avis relatif au feu de la Saint-Jean, XVIII, 4.
Bibliothèque nationale. Journal de la Bibliothèque du roi, par l'abbé Jourdain, *Mém.*, XX, 207; — ouverture au public, en 1692, de la Bibliothèque du roi, XIX, 173; — document de 1710 relatif au prêt des livres, XII, 131; — visite du marquis Scipion Maffei en 1733, XX, 156; — vol commis aux Estampes par l'abbé de Chancey, en 1735, XV, 161; XVI, 88; — le Ca-

binet des Estampes acquiert un volume de Gaignières contenant la reproduction et la description de pierres tombales et de monuments parisiens, XI, 34; — inventaire des papiers de Racine, XI, 52; — fragments divers d'un manuscrit du Journal d'un Bourgeois de Paris contenus dans la collection Duchesne, XI, 124; — texte d'une ballade du XVe siècle relative à Paris, XI, 130; — essai sur la Bibliothèque du roi de Le Prince, XI, 131, 139; — notes manuscrites relatives à la famille de Guillaume Budé, XII, 45; — manuscrits de Jean et Guillaume Budé, XII, 101; — manuscrit de Dubuisson-Aubenay à la section géographique, XII, 131; — acquisition, par voie d'échange avec la Faculté de médecine de Montpellier, des plaquettes parisiennes du XVIe siècle, XII, 156; — inventaire des archives de la chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, conservées au département des manuscrits, XIII, 151, 174; — plan relatif à la fondation de l'Imprimerie royale, XIV, 187; — M. Delisle met sous les yeux du Conseil les principaux manuscrits des fonds Libri et Barrois, récemment acquis par la Bibliothèque nationale, XV, 33; — recueil d'épreuves et de spécimens de caractères hébreux gravés par Guillaume Le Bé, XV, 71; XVI, 34, 78; *Mém.*, XIV, 257; XV, 273; — lettre d'indulgence en faveur de l'Hôtel-Dieu, XV, 97; — Mémorial de Germain Chartelier, conseiller au Parlement, XV, 163; — inventaire de la bibliothèque de Jean de Neufchâtel, XVI, 163; — plan manuscrit de Bullet, provenant des Invalides, XVII, 163; — manuscrit du Père Furey sur le séjour de Pierre le Grand à Paris, XVIII, 15; — gravures sur bois qu'on a indûment supposé représenter l'entrée de François Ier à Paris, XVIII, 34; — collection de dessins sur Paris réunie par M. Destailleur, XVIII, 72; *Mém.*, XVII, 145; — voyez aussi Librairie du Louvre.

Bibliothèque royale de Copenhague. Conserve un missel de la confrérie de Saint-Pierre et Saint-Paul en l'église du Saint-Sépulcre de Paris, XVI, 117, 129.

Bibliothèques. Rapport de Lacuée, conseiller d'Etat, qui fait connaître, en l'an IX, l'état de diverses bibliothèques de Paris, XVI, 2, 182; — projet de bibliothèque pour le Parlement, à établir place Dauphine, XIX, 36, 119.

Bicêtre. Estampe de Mariette représentant les ruines du château du duc de Berry, XX, 77, 136.

Bienaymé (Gustave). La fiscalité alimentaire et gastronomique à Paris, *c. r.*, XVIII, 29; — la fiscalité sur le combustible à Paris, *c. r.*, XX, 94.

Bignon (J.-F. G.), bibliothécaire du roi. Demande l'interdiction de l'Essai historique sur la Bibliothèque du roi, de Le Prince, XI, 139.

Bignon (abbé Jean-Paul), bibliothécaire du roi. Lettre adressée au président Bouhier, et relative à la visite faite par le marquis Scipion Maffei à la Bibliothèque, XX, 156; — son secrétaire l'abbé Jourdain rédige un journal de la Bibliothèque, *Mém.*, XX, 207.

Billets de loterie. Voyez Loterie.

Birague (chancelier de). Sa statue en bronze est reproduite dans un volume de Gaignières, XI, 34.

Blanche de Navarre, reine de France. Son testament, XIII, 68, 71; *Mém.*, XII, 1.

Blanquart (abbé). Notice sur les vitraux de l'église de Gisors, *c. r.*, XII, 58.

Blarru (Pierre de), Parisien, auteur présumé de la Nancéide et condisciple de Villon, XI, 27; XVI, 189.

Blicourt. Notice historique et archéologique sur cette localité, XIII, 58.

Bobillier (Mlle Marie). Voyez Brenet (Michel).

Boccador (le), XI, 54, 85.

Boileau-Despréaux. Son séjour à Auteuil, XII, 26, 41; — son testament et inventaire après décès de son mobilier, XVI, 103, 130.

Boiscommun. Fausse attribution du nom de Comeranum à Boiscommun, XII, 56.

Boislisle (A. de). Communique un travail de M. de Reilhac sur la chapelle Notre-Dame de Reilhac, XI, 97; — communication relative aux lanternes de l'abbé Daire, XI, 154; — communique, de la part de M. le marquis de Nicolay, un livre d'obits de l'église de Goussainville (Seine-et-Oise), XII, 34; — notice historique sur la place des Victoires et la place Vendôme, XVI, 70; *Mém.*, XV, 1; — publie les lettres de Marville, lieutenant géné-

ral de police, au ministre Maurepas, XX, 73.
Boivin (Jean), professeur au Collège de France et garde des manuscrits de la Bibliothèque. Publie un récit de l'ouverture au public, en 1692, de la Bibliothèque du roi, XIX, 173; — projet de translation du Collège de France à la Bibliothèque du roi, XX, 59.
Bonaparte. Voyez Napoléon Ier.
Bonnard, orfèvre parisien, XII, 113.
Bonnardot (Alfred). Sa mort, XI, 74, 84.
Bonnardot (François). Communication relative au siège de Metz en 1552, d'après les registres du Bureau de la Ville de Paris, XII, 80, 133, 181; — les Fiefs de Paris au milieu du XVIe siècle, XIII, 131; — signale la découverte et la publication, dans les registres du Bureau de la Ville, de l'original du testament de Ramus, XVII, 2.
Bonnassieux (P.). Communique un rapport, en date du 15 fructidor an VI, sur le théâtre de l'Estrapade, XIII, 130, 187; — communique un état détaillé du trousseau qui avait été préparé par les soins du Directoire pour Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, lors de sa sortie de France, XIV, 38, 58; — note relative à l'église de Saint-Germain-des-Prés, en l'an X, XV, 2, 54; — communique le texte d'une dénonciation, sous le Directoire, au sujet de la bibliothèque du collège des Cholets, XVII, 3, 29; — observations relatives à une communication de M. Dufour relative à un placard donnant la liste des anciens gardes des marchands apothicaires et épiciers de Paris, XVII, 34.
Bonnes. Ancien nom de Clamarande, XX, 25.
Bonneuil (Etienne de). Convention avec des ouvriers parisiens pour la construction de la cathédrale d'Upsal, XII, 130.
Bonnevault. Voyez Larchant.
Bordier (Henri). Ses recherches sur la maison mortuaire de Coligny, XIV, 38; — sa mort, XV, 69, 162.
Boschot (Oudart). Inventaire qu'il dresse en 1411 de la librairie du Louvre, XV, 79.
Bossuet (abbé), curé de Saint-Louis-en-l'Ile. Notice biographique et résumé du catalogue de sa bibliothèque, par M. Paul Lacombe, XVI, 13; — sa mort, XVI, 68.
Bouchel. Dernières lettres de confirmation des communes de Presles, Cys et Saint-Mard, *c. r.*, XVII, 186.
Bouhot. Vue des Tuileries en 1815, XIV, 166; XV, 30.
Bouillon (cardinal de). Acquiert la bibliothèque de Claude Le Cappelain, docteur et professeur de Sorbonne, XVII, 34.
Bouillon (duc de). Propriétaire d'un lustre en cristal de grande valeur, XVIII, 2.
Boulay de la Meurthe (comte). Communique un rapport de Lacuée, conseiller d'Etat en mission, relatif aux bibliothèques de Paris, XVI, 2; — communique différentes pièces relatives aux projets de vente et de démolition, au commencement de ce siècle, de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, XVI, 35; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1889, XVI, 65; — signale, dans la Revue rétrospective, le voyage d'un Anglais à Paris (1788), XVI, 162.
Boulé (Alphonse). Chroniques gâtinaises, paroisse d'Ury, *c. r.*, XII, 56; — note relative à l'ancienne dénomination de Vauréal, XX, 25.
Boulevard Saint-Germain. M. l'abbé Dufour signale la démolition de maisons situées à l'angle de ce boulevard et de la rue Saint-Thomas-d'Aquin, XVII, 97, 123.
Boulogne-sur-Seine. L'église française dans cette commune, XVII, 128.
Bouquet (H.-F.). L'ancien collège d'Harcourt et le lycée Saint-Louis, *c. r.*, XX, 30.
Bouquinistes. Leur expulsion du Pont-Neuf, en 1628, XVIII, 145.
Bourbon (cardinaux de). Leur bibliothèque du château de Gaillon est transférée dans la Bibliothèque privée du roi, XIII, 35, 52.
Bourgeois (Perinne). Inscription de l'hôpital de la Charité relative à une fondation faite par elle, XVII, 182.
Bourgeois de Paris (Journal d'un). Voyez Journal.
Bourges (Ernest). Notices diverses relatives à Fontainebleau, *c. r.*, XIX, 90, 91, 92, 93, 94; XX, 60, 61, 62; — notice sur les armes des imprimeurs, XX, 62.
Bourges (Maurice). Note relative à une grotte dite Grotte-aux-Cristaux, XIX, 91; — notes cynégétiques, XX, 60.

Bourgogne (duchesse de). Comptes de sa maison, XIX, 48.
Bourgogne (hôtel de). M. Jules-Marie Richard publie des documents des XIIIe et XIVe siècles relatifs à cet hôtel, XVII, 137.
Bourlier (Dr). Recherches sur la ville et la châtellenie de Creil, XI, 69.
Bournon (Fernand). Communique des pièces relatives à l'horloge de la Bastille, XV, 130, 161; — chronique, XVI, 28; — compte-rendu du travail de M. Eugène Thoison sur saint Mathurin, XVI, 127; — se charge d'achever le travail de M. Cadier sur le cartulaire et censier de Saint-Merry, XVII, 3; — se charge d'examiner et de publier un manuscrit contenant l'histoire des abbesses du couvent de Saint-Marcel, XVII, 34, 35; — compte-rendu de l'itinéraire-guide artistique et archéologique de M. Charles Normand, XX, 31; — Paris, histoire, monuments, etc., *c. r.*, XIV, 191; — rapport présenté au conseil municipal de Saint-Denis sur l'origine et les différentes transformations de l'ancienne chapelle des Carmélites, *c. r.*, XVII, 31; — catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Institut, *c. r.*, XVIII, 29; — rectifications et additions à l'histoire de la ville et du diocèse de Paris, par l'abbé Lebeuf, *c.r.*, XVIII, 29; — histoire de la ville et du canton de Saint-Denis, *c. r.*, XIX, 31.
Bourquet (dom Antoine), chartreux. Ecrit une histoire de la Chartreuse de Vauvert, XX, 80.
Bouvines (bataille de). Part prise dans ce combat par le chancelier Guérin, XVII, 188.
Bouvrain (Victor). Donne lecture d'une note relative à la découverte d'une pierre tombale dans l'église Saint-Merry, XI, 85; — communique le texte de deux fragments d'inscriptions parisiennes, XI, 162.
Bovet, relieur parisien, XI, 98.
Boysse (E.). Communique un essai sur quelques images populaires de fabrication parisienne, XVII, 35.
Bragelonge (Jean-Baptiste de), conseiller au Parlement. Notes relatives au produit de sa charge, XIX, 121.
Brager-Willesme, bibliothécaire de la ville de Soissons. Notice nécrologique, XVII, 185.
Bréard, de Louvres en Parisis. Sa mort, XVIII, 67.
Brenet (Michel), pseudonyme de Mlle Marie Bobillier. Etude sur Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI, *Mém.*, XX, 1.
Bresle-les-Beauvais. Henri III fait l'acquisition du château, XI, 160.
Breuil-le-Vert. Son pont sur les marais de la Brèche, XIII, 58.
Brevet d'invention pour une machine à décapiter sollicité en 1792 par J.-T. Schmidt, XVI, 123.
Brièle (L.), archiviste de l'Assistance publique. Offre à la Société un certain nombre d'exemplaires de son livre sur l'origine de l'hospice des Incurables, XII, 163; — offre à la Société trente exemplaires de son ouvrage sur la dernière marquise de Lionne, XIII, 83.
Brisset (abbé), curé de Saint-Augustin. Fait exécuter dans son église des vitraux représentant les principaux saints du diocèse, XX, 2.
Bruel (A.). Communication relative au plan des artistes, XII, 43; — communique un manuscrit appartenant à M. Destailleur, donnant les plans et dessins d'une ancienne tour de l'hôtel Sainte-Mesme, XIV, 33; — notice sur l'hôtel Sainte-Mesme, XV, 70; *Mém.*, XIV, 239; — signale, dans un registre d'aveux et dénombrements de la Chambre des comptes, conservé aux Archives nationales, un essai d'armorial, XV, 79, 104; — note relative au prieuré clunisien d'Aulnay-les-Bondy, XVI, 34, 54; — signale aux Archives nationales plusieurs plans manuscrits et imprimés donnant la division de Paris en districts, XVI, 162; — signale dans les papiers du duc de Bouillon la mention d'un lustre en cristal de grande valeur, XVIII, 2; — signale l'existence aux Archives nationales de documents relatifs à l'exécution du plan de Verniquet, XVIII, 33.
Bry-sur-Marne. Un ancien cimetière gallo-romain et mérovingien dans cette localité, par M. Mentienne, XX, 190.
Bucquet (Paul). Sa mort, XVI, 129; XVII, 66.
Budé (Guillaume). Sa famille, XII, 45; — ses collections de manuscrits, XII, 100, 111; XIII, 110; — Georges Hermonyme lui enseigne le grec, XII, 97.
Budé (Jean). Notice sur ses manuscrits, XII, 100; XIII, 110.

Builder (the), numéro contenant une vue cavalière de Paris au temps de François Ier, XVI, 1.
Buno-Bonnevaux. Notice sur cette commune, par M. Louis André, XV, 185.
Bureau de la Société (élection du), XI, 84; XII, 78; XIII, 82; XIV, 95; XV, 78; XVI, 80; XVII, 74; XVIII, 74; XIX, 78; XX, 75, 77.
Bureau de la Ville. Voyez Délibérations.

Cabarets. Note de M. l'abbé Dufour sur le cep de vigne démoli en 1890, XVII, 123.
Cadeaux de noces. Voyez Mariages princiers.
Cadier (L.). Copie à la bibliothèque du Vatican, le cartulaire et le censier de Saint-Merry, XVII, 3; XX, 70; *Mém.*, XVIII, 101; — sa mort, XVII, 3.
Cadolu (Geneviève de). Inscription de l'hôpital de la Charité relative à une fondation faite par elle, XVII, 181.
Caen. Lettre de fraternité de Michielle Lebrasseur, « rendue » à l'hôpital Saint-Philippe et Saint-Gratien, XIV, 189.
Cafés. Lettre de Seignelay à La Reynie relative aux cafés de Paris en 1685, XIX, 79; — voyez aussi Cabarets.
Caix de Saint-Aymour (vicomte A. de). Notes pour servir à la biographie de Pierre de Cugnières, XII, 33, 50; — les châtelains de Beauvais, *c. r.*, XVII, 188.
Camulogène. Texte du XIIe siècle relatant sa défaite par Labiénus, XII, 99.
Canard (Jean), évêque d'Arras, chancelier du duc de Bourgogne. Sa mort, XIX, 34.
Candalle (duc de). Comptes de sa maison, XIX, 44.
Capucins. Leur dévouement dans les incendies, XX, 159; — inscription commémorative de la pose de la première pierre de l'infirmerie de leur couvent de la rue Saint-Honoré, XVII, 3, 19; — titre de fondation de ce couvent, XVI, 176; — la Société royale des études orientales et l'Académie Clémentine s'y établissent, XIX, 98; — notes du R. P. Emmanuel de Lanmodez relatives aux pères gardiens du couvent de Saint-Honoré, XX, 139, 170.
Carmoy (Etienne), sculpteur, XIV, 148.
Carnavalet (hôtel). Monographie de l'hôtel par M. Jules Cousin, XX, 30; — divers objets provenant des fouilles du couvent des Cordeliers sont déposés au musée, XI, 34; — des inscriptions trouvées dans les fouilles de l'Ecole de médecine y sont déposées, XII, 130, 134; — la bibliothèque acquiert un document relatif à des conférences historiques tenues par les conseillers de la Ville, XII, 164, 170; — acquiert les œuvres de Paul-Louis de Mondran, chanoine de Notre-Dame, XVII, 130.
Carrier (Henriette). Les maîtresses sages-femmes et l'office des accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu, *c. r.*, XV, 62.
Carrières. Note de M. Sellier sur les carrières à plâtre de Montmartre, XX, 96.
Carrosses à cinq sols. M. le vicomte de Grouchy communique des documents relatifs à leur établissement, XX, 167.
Cassiano del Pozzo. Voyage en France du cardinal légat François Barberini, en 1625, XIII, 68, 72; XVIII, 127.
Catherine de Médicis, reine de France. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 173.
Caudel (L.). Seconde campagne de Jules-César contre les Bellovaques, *c. r.*, XIII, 58.
Cep de vigne, cabaret. Voyez Cabarets.
César (Jules-). Voyez Jules-César.
Chaalis (abbaye de). Son ex-libris, XI, 187; — notes sur sa fondation, XI, 187.
Chalcographie du Louvre. Planches provenant de l'Académie royale de peinture et de sculpture et faisant actuellement partie du fonds de la chalcographie, XX, 71; *Mém.*, XVIII, 272.
Chaleur. Texte relatif à la chaleur ressentie à Paris en 1473, XX, 166.
Chalon (Renier). Sa mort, XVI, 129; XVII, 66.
Chalo-Saint-Marc. Philippe Ier, roi de France, lui accorde un privilège, XIV, 100.
Chamarande. Son nom avant 1686, XX, 25.
Chambellan (David), helléniste, XV, 10.

Chambiges (les). Notes recueillies par M. H.-François Delaborde, XII, 90.
Chambly. Notes sur les panneaux de l'église, par M. l'abbé Marsaux, XV, 184.
Chambre ardente. Notice de M. N. Weiss, XVI, 190.
Chambre des comptes. Extraits de ses mémoriaux, XIV, 48; — récriminations contre cette institution, à propos du coût de l'enregistrement des lettres de noblesse, XX, 157.
Champs-Elysées. Demande d'autorisation de courses de chevaux, en 1790, XVI, 35, 92.
Chancey (abbé de). Vol commis par lui au préjudice de la Bibliothèque du roi, en 1735, XV, 161; XVI, 88.
Chandellier (Pierre), avocat au Parlement. Son inscription funéraire, XVIII, 49.
Chanson. Voyez Complainte.
Chansons. Bibliographie des chansonniers, par M. Gaston Raynaud, XI, 96; — chanson nouvelle sur le repas du grand Thomas, XI, 146; — M. Léopold Delisle communique des chansons du XVI^e siècle trouvées dans de vieilles reliures, XII, 28.
Chantilly. Pierre d'Orgemont, seigneur du lieu, partage ses biens de son vivant, XIV, 33.
Chapelle-la-Reine (la). Notices diverses de M. Eugène Thoison relatives à cette localité, XX, 60, 61; — Fromont. Voyez ce nom.
Chapelles-Bourbon (les) (Seine-et-Marne). Histoire de cette localité, par M. le baron Jules Legoux, XIII, 84.
Chappuis (Claude), libraire du Roy. Inventaire de sa bibliothèque, XV, 22.
Charavay (Etienne). Assemblée électorale de Paris, *c. r.*, XVII, 63.
Charavay (Eugène). Sa mort, XIX, 79; XX, 66.
Chardonel (Geoffroy). Vitrail de la cathédrale de Chartres, XVI, 159.
Charenton. Manoir de Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Hereford, XVIII, 75.
Charité (hôpital de la). Inscriptions anciennes publiées par M. Coyecque, XVII, 164.
Charité (moulin de la). M. Guiffrey propose au Conseil d'émettre un vœu en faveur de sa conservation, XI, 25; — voyez aussi Assistance publique.
Charlatans. Histoire des charlatans du Pont-Neuf, par M. le D^r Le Paulmier, XX, 95; — un charlatan italien sous Louis XIV, XX, 137.
Charles, aéronaute. Son ascension du 1^er décembre 1783, XVI, 171.
Charles IX, roi de France. Voyage dans le Gâtinais, XVI, 189; — présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 173.
Charles-Emmanuel II, duc de Savoie. Lettre adressée à Prudhomme, joaillier à Paris, XVIII, 33.
Charles-Quint, empereur. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 173.
Charleville. Traduit une relation, par Poussielgue, de la maladie et de la mort du général Hoche, XV, 187.
Charpentier. Description historique et chronologique de l'église métropolitaine de Paris; prospectus de l'ouvrage, XIV, 165; XV, 146.
Chartelier (Germain), conseiller au Parlement. Extraits de son mémorial relatifs à des processions faites à Paris et à Saint-Denis en 1509 et à la visite de Louis XII au Parlement en 1510, XV, 163.
Chartres. Notice de M. l'abbé A. Clerval sur la famille Chardonel et les vitraux de la chapelle du Pilier, dans la cathédrale, XVI, 159. — Voyez aussi Bibliothèque.
Chartreuse de Vauvert. M. Albert Hyryoix communique des extraits d'une histoire de cet établissement, par dom Bourquet, XX, 80.
Charvet (Ernest). Recherches sur les anciens théâtres de Beauvais, *c. r.*, XI, 159; — la pinte-étalon du musée, *c. r.*, XI, 159; — l'affaire de Raoul Foy, *c. r.*, XI, 160; — Henri III et le château de Bresle, *c. r.*, XI, 160; — le drapeau de Jeanne Hachette et les armes de Beauvais, *c. r.*, XIII, 57.
Chassin (Ch.-L.). Les élections et les cahiers de Paris en 1789, *c. r.*, XV, 31.
Château-Landon. Découverte faite dans l'église, XIX, 92; — découverte de monnaies anciennes près de cette localité, XIX, 93. — Voy. aussi Rues.
Château-Thierry. Note de M. Ponton d'Amécourt sur l'origine du nom de cette ville, XVII, 185.
Chatel (Eug.). Publie la lettre de

fraternité de Michielle Lebrasseur, « rendue » à l'hôpital Saint-Philippe et Saint-Gratien de Caen, XIV, 189.
Chatelain (Emile). Etude sur le « Livre » ou « Cartulaire » de la nation d'Angleterre et d'Allemagne dans l'ancienne Université, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 73; — manuscrits de la bibliothèque de l'Université tirés des dépôts littéraires, *c. r.*, XII, 127; — cartulaire de l'Université de Paris, *c. r.*, XVII, 31.
Châtelet. La basse geôle du Grand Châtelet et les morgues modernes, travail de M. Adolphe Guillot, XIV, 67; — l'Ordre du procès civil au XIV^e^ siècle au Châtelet, ouvrage de M. L. Tanon, XIV, 68; — M. Gustave Fagniez publie un recueil d'arrêts du XV^e^ siècle, XVIII, 71; *Mém.*, XVII, 1; — M. Marius Barroux communique une liste des sergents en 1309, XX, 3, 36.
Châtellerault. Note sur la famille Pidoux, originaire de cette ville, XVI, 3.
Châtres-sous-Montlhéry. Ancien nom d'Arpajon, XX, 25.
Chauny. Société académique. Voyez ce nom.
Chauvelin. L'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, lui réclame un exemplaire de la Henriade pour la Bibliothèque, XIX, 175.
Chaville. Notice sur cette localité, par M. le vicomte de Grouchy, *Mém.*, XX, 51.
Chazal. Propose de mettre en distribution les publications de la Société cartonnées à l'anglaise, XIV, 102.
Chelles. Son doyenné en 1789, XII, 55.
Cheltenham. La bibliothèque de sir Th. Phillipps possède des manuscrits relatifs à l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, XVI, 43; — manuscrit avec emblèmes du temps de la Ligue, XVI, 119.
Chemin d'Argenteuil. Son emplacement, XI, 28.
Chemins ruraux. M. Lacombe demande si l'on ne pourrait pas centraliser, par commune, une liste de ces chemins, en vue de recueillir des documents sur les lieux dits, XIV, 41; — observation présentée par M. Dufour, XIV, 93.
Chevincourt (Oise). Son cimetière gallo-romain, XVII, 191.
Choléra. Mesures prises contre cette épidémie en 1596, XI, 86.
Cholet (Jean). Notes de M. l'abbé Eugène Muller, XI, 159.
Cholets (Collège des). Son fondateur, XI, 159; — M. P. Bonnassieux communique le texte d'une dénonciation, sous le Directoire, au sujet de la bibliothèque, XVII, 3, 29.
Chronique, XVI, 28; — le Conseil se prononce contre son rétablissement, XVIII, 2.
Chronique parisienne anonyme, de 1316 à 1339, *Mém.*, XI, 1.
Chronique parisienne de François Grin, XX, 76.
Cimetière Montparnasse. Voyez Montparnasse (cimetière).
Cimetières. Histoire et législation, par M. le D^r^ Gannal, XII, 94; XIII, 64; — Charniers des églises de Paris, par M. l'abbé Dufour, XII, 54; — voyez, au nom de chaque cimetière cité, Bry-sur-Marne et Epitaphier de Paris.
Claude de France, reine de France. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 169.
Cleopolis. Eloge de Paris, par Stoa, XVII, 114.
Clermont-en-Beauvaisis. Notice de M. Coüard-Luys sur son collège, XIV, 40, 83; *Mém.*, XIII, 45.
Clermont (collège de ou de Louis le Grand). De nombreux manuscrits concernant ce collège passent en Allemagne, XVI, 43; — M. Omont publie plusieurs documents relatifs à la vente des manuscrits de cet établissement, XVIII, 7; — sa maison des Champs, par M. G. Le Clerc, XIV, 83; *Mém.*, XIII, 17.
Clerval (abbé A.). La famille Chardonel et les vitraux de la chapelle du Pilier dans la cathédrale de Chartres, *c. r.*, XVI, 159.
Clichy-la-Garenne. M. Deville communique un plan de cette localité, daté de 1780, XI, 163; — l'Eglise française dans cette commune, XVII, 128.
Clignancourt. M. Charles Sellier donne lecture d'une note sur les seigneurs de cette localité, XVII, 163; XVIII, 99; — M. Longnon signale une image relative à un seigneur, XVII, 163; XVIII, 99; — voyez aussi Montmartre.
Clisson (hôtel de). Voyez Guise (hôtel de).
Cluny (ordre de). Note de M. Bruel

relative au prieuré d'Aulnay-les-Bondy, XVI, 34, 54.
Colas (abbé Eugène). Les Récollets à Corbeil, *c. r.*, XV, 186.
Colbert, marquis de Torcy. Voyez Torcy (de).
Coligny (amiral). Maison où il est mort, XIV, 38; *Mém.*, XIII, 15.
Coligny (Odet de), cardinal de Châtillon. Ses lettres réunies par M. Léon Marlet, *c. r.*, XIV, 194.
Collège de France. Ses origines, par M. Abel Lefranc, XVIII, 159; — projet de Jean Boivin relatif au Collège de France, XX, 59.
Collèges. M. Tisserand signale une série de devis de réparation pour plusieurs de ces édifices, XVIII, 2, 3; — fondation d'un collège oriental à Paris, XVIII, 164; — voyez au nom de chaque collège cité.
Collet. Notice nécrologique sur Brayer-Willesme, *c. r.*, XVII, 185.
Collignon (Th.). Histoire de la paroisse Saint-Louis-en-l'Ile, *c. r.*, XV, 63.
Collin de Blamont, surintendant de la musique du roi. Notice de M. Jules Vasseur sur ce personnage, XV, 187.
Colombes. Cahiers de doléances de la paroisse aux états généraux de 1614, XV, 14.
Colonne astronomique de l'hôtel de Soissons. Voyez Soissons (hôtel de).
Colson, président du Comité archéologique de Noyon, XII, 25.
Combier (A.). La justice criminelle à Laon pendant la Révolution, *c. r.*, XI, 157.
Combustible. Étude de M. Bienaymé sur les droits établis sur cet objet de consommation, XX, 95.
Comédie. La comédie à la cour, par M. Adolphe Jullien, XI, 70. Voyez aussi Théâtres.
Comeranum, XII, 56.
Comité archéologique de Senlis. Emet une loterie pour achever le déblaiement des arènes de cette ville, XI, 34; — ses travaux, XIV, 79.
Comité des inscriptions parisiennes. Ses travaux, XIV, 78; — compte-rendu de ses travaux, par M. Alfred Copin, XV, 159; — voyez aussi Inscriptions.
Comité des travaux historiques. Voyez Ministère de l'instruction publique; — examine la demande faite par la Société en vue de sa reconnaissance comme établissement d'utilité publique, XIII, 162.
Comité diocésain d'histoire et d'archéologie. Ses publications, XI, 68; XII, 53; XIV, 77.
Comité historique et archéologique de Noyon. Ses travaux, XIV, 79.
Comités (élections des), XI, 84; XII, 78; XIII, 82; XIV, 95; XV, 78; XVI, 80; XVII, 74; XVIII, 74; XIX, 78; XX, 75.
Commerce. Traité entre le tzar et des marchands parisiens, XI, 132.
Commission des antiquités et des arts de Seine-et-Oise. Ses travaux, XIV, 78.
Commission des monuments historiques. Vote 10,000 francs pour la continuation des fouilles des arènes, XI, 35.
Commission des travaux historiques de la ville. Ses travaux, XIV, 78.
Compiègne. Notices relatives à cette ville, XI, 157; XII, 55, 58; XVII, 190, 191, 192; — Société historique. Voyez ce nom.
Complainte sur les misères de Paris en 1435, XVIII, 84.
Comptes. Livre de comptes de Guy de la Trémoille et Marie de Sully, XIV, 193.
Comptes de maison de divers souverains, princes et princesses, XIX, 38.
Conciergerie. Son histoire, par M. Eugène Pottet, XIV, 194; — une évasion en 1524, XIV, 111.
Conciles. Concile tenu à Compiègne en 1329, XII, 55.
Conférences historiques tenues par les conseillers de la Ville, XII, 164, 170.
Conflans-Sainte-Honorine. Excursion de la Société historique du Vexin, XV, 35; — M. Sandret communique une étude sur le travers ou péage, XVI, 97, 146.
Congrès des Sociétés savantes. Voyez Sociétés savantes.
Conseil d'administration. Décision du Conseil relative à l'insertion, dans les procès-verbaux, des noms des membres présents, XIII, 85; — (élections du), XI, 83; XII, 77; XIII, 81; XIV, 92; XV, 77; XVI, 79; XVII, 73; XVIII, 73; XIX, 77; XX, 74.
Conseil municipal de Paris. Projet de publication consacrée à l'histoire des maisons qui vont être démolies pour l'ouverture de la rue Etienne Marcel, XI, 36.
Conservatoire des arts et métiers. Voyez Vertbois (tour du).
Constant, de Tours. Guide-album du

touriste à l'Exposition universelle de 1889, *c. r.*, XVI, 127.
Conti (Armand de Bourbon, prince de). Son exhumation, XII, 26; XIII, 35.
Conti (Giovanni-Francesco). Voyez Stoa.
Convulsionnaires. M. Viollet signale un manuscrit contenant des notices sur divers convulsionnaires, XVII, 97.
Copin (Alfred). Les maisons historiques de Paris, *c. r.*, XV, 159.
Corbeil. M. A. Dufour signale la découverte, sur la rive droite de la Seine, de poteries gallo-romaines, XI, 131; — chronique rétrospective, par M. A. Dufour, XI, 188; — un atelier monétaire de 1654 à 1648, XII, 55; — chronique rétrospective par M. A. Dufour, XIII, 63; — relation du siège de la ville en 1590, par le jésuite Dondini, XIII, 63; XV, 85; — notes sur cette ville, par M. Dufour, XIV, 66; — notes de M. Eugène Colas sur les Récollets, XV, 186; — le trésor de Saint-Spire, en 1424, XVI, 30; — travaux exécutés par les frères Rousseau, sculpteurs, XX, 2; — catalogue méthodique de la bibliothèque, par M. A. Dufour, XVI, 185.
Cordeliers (couvent des). Travaux qui s'exécutent sur l'emplacement du couvent, XI, 34, 71; — le réfectoire sera utilisé pour les bâtiments de l'Ecole pratique de médecine, XI, 34, 71.
Cordelières (couvent des). Brève et sommaire description du monastère, par le père Serpe, XVII, 9.
Corlieu (Dr A.). Les jetons des doyens de la Faculté de médecine, *c. r.*, XIV, 191.
Corporations ouvrières. Compte-rendu de l'ouvrage de M. Franklin, XI, 127.
Corps municipal de Paris. Avis relatif à la réforme monétaire en 1313 ou 1314, XVI, 116.
Corrozet. M. Lacombe acquiert un exemplaire de la Fleur des antiquités, édition de 1533, XX, 162.
Cortone (Dominique de). Voyez Boccador.
Cosson (Dr), botaniste, XIX, 90.
Cottin (Paul). Revue rétrospective, *c. r.*, XIV, 127; — publie les inscriptions de Rétif de la Bretonne et son journal intime, XVII, 64; — publie les rapports du lieutenant de police René d'Argenson, XVIII, 63.
Coûard-Luys (E.). Communication relative à une pyramide provenant du cimetière des Innocents, conservée dans les jardins du château de Betz (Oise), XIII, 125; — le collège de Clermont en Beauvaisis, XIV, 83; *Mém.*, XIII, 45; — demande un exemplaire du tirage à part de cet ouvrage pour un compte-rendu, XIV, 39; — intervention royale dans l'élection d'Arthur Fillon, évêque de Senlis, *c. r.*, XI, 158; — un frère condonné de l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois, *c. r.*, XI, 160; — publie un certain nombre de pièces tirées des archives départementales de l'Oise, XIII, 56; — revenus et charges de l'instruction publique dans le diocèse de Beauvais, *c. r.*, XV, 183.
Couche (maison de la). Voyez Enfants trouvés.
Couderc (C.). Publie des documents sur divers artistes parisiens du XVIe siècle, XVI, 23; — note sur les expériences de Pilastre de Rozier et l'ascension des aéronautes Charles et Robert du 1er décembre 1783, XVI, 171; — compte-rendu des publications des Sociétés savantes de l'Ile-de-France, XVII, 185; — publie l'obituaire du prieuré de Deuil, XIX, 130; — publie le cartulaire et le censier de Saint-Merry, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 101.
Coudret (A.). Lettre de Bertrand-Quinquet, *c. r.*, XVII, 191.
Cour des comptes. M. Tranchant signale un projet de démolition du palais du quai d'Orsay, XVII, 129; — il fait l'historique de cet édifice, XVII, 129; — le Conseil émet un vœu en faveur de sa conservation, XVII, 129; — M. Tranchant entretient le Conseil des démarches effectuées à cet effet, XVII, 162, 163; XVIII, 1, 3, 162.
Courbevoie. Château de Bécon. Voyez Bécon.
Courpalay (Pierre de), abbé de Saint-Germain-des-Prés. Opuscule historique relatif à l'abbaye, XV, 100.
Courses. M. le vicomte de Grouchy communique une demande d'autorisation de courses de chevaux aux Champs-Elysées, en 1790, XVI, 35, 92.
Cousin (Jules). Communication relative à l'acquisition, par la biblio-

thèque de la Ville, d'un document relatif à des conférences historiques tenues par les conseillers de la Ville, XII, 164, 170; — présente, au nom de M. Charles Sellier, le texte du décret d'adjudication, en 1561, de l'hôtel Hérouet, XIII, 130; — propose que la Société adresse des remerciements aux membres du Conseil qui se sont chargés de poursuivre la reconnaissance légale de la Société, XIV, 32; — signale l'intérêt d'un recueil d'anecdotes du temps de la Régence, conservées dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, et mises en ordre par M. Quentin, XV, 163; — monographie de l'hôtel Carnavalet, *c. r.*, XX, 30.

Coustelier (Antoine-Urbain), imprimeur-libraire, XIX, 180.

Coutans (D. Guillaume), bénédictin. Etude de M. G. Marcel sur ce géographe, XVI, 60.

Coutumier (Grand) de France. Son auteur, XI, 130.

Couvents. Voyez au nom de chaque couvent cité.

Coyecque (Ernest). Communication relative à Simon Vostre et Simon Hadrot, libraires parisiens, XIV, 98; — notice sur l'ancien collège des Dix-Huit, XIV, 176; — note sur les travaux du Louvre en 1662, XV, 44; — l'assistance publique à Paris au milieu du XVI^e siècle, XV, 105; XVIII, 75; — documents sur l'Hôtel-Dieu, XVI, 78; XVII, 72; XIX, 74; — publie des inscriptions de l'hôpital de la Charité, XVII, 164; — signale deux inscriptions rappelant la grande inondation de 1740, XVIII, 4; XX, 33; — note sur les registres de l'état civil de Créteil, XVIII, 26; — note sur les inscriptions de l'hospice des Incurables, XVIII, 49; — publie un inventaire de la sacristie de l'Hôtel-Dieu, en 1254, XVIII, 130; — l'histoire de l'Hôtel-Dieu au moyen âge obtient une seconde médaille au concours des antiquités nationales de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XIX, 97; — signale l'intérêt qu'il y aurait à concentrer les archives notariales, XX, 40; — publie l'inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le XVI^e siècle, XX, 40, 114.

Coysevox. Notice de M. César Pascal relative à la statue de Louis XIV, XV, 81.

Cramail (Alfred). Présente un mémoire sur le château de Rueil, XI, 25; — présente des extraits des registres paroissiaux de Ruel et une histoire des filles de la Congrégation de la Foi dans la même ville, XV, 161; — note relative à une propriété d'Armande Béjard, située à Rueil, XVIII, 98; — communique différents documents relatifs au village de Rueil, XIX, 78; — publie des extraits des registres paroissiaux de cette ville, XX, 188.

Crayford (R. David), auteur d'un plan de Paris sur étoffe, daté de 1768, XV, 35.

Creil. Recherches sur la ville et la châtellenie, par M. le D^r Bourlier, XI, 69.

Crépy-en-Valois. Voyage et séjour de Regnault des Fontaines dans cette localité, XIII, 35; XV, 35.

Créteil. Note sur les registres de l'état civil, par M. Coyecque, XVIII, 26.

Crèvecœur (R. de). Notice sur Montbrun-sous-Carrière, XVII, 71; *Mém.*, XVI, 57; — quelques mots sur l'histoire de Lésigny, *c. r.*, XVIII, 158.

Crimes et délits. Voyez Prisons.

Croc-Marin (le). Fouilles exécutées en cet endroit.

Croix-Saint-Ouen (la). Figures de divinités gauloises en bronze trouvées sur son territoire, XII, 55.

Crues de la Seine. Voyez Seine.

Cugnières (Pierre de). Notes pour servir à sa biographie, XI, 134; XII, 33, 50.

Cuise-la-Motte. Notes de M. l'abbé Muller, XIII, 58.

Cuisine. Etude de M. Franklin, dans la Vie privée d'autrefois, XV, 160.

Curzon (H. de). Publie les Infortunés amours d'Artuse Bailly, poésie, *Mém.*, XIII, 261; XIV, 84; — note relative à l'état des travaux de M. Germain Demay sur les sceaux de l'Ile-de-France, XIV, 166; — note relative à l'inventaire du mobilier de Madame Victoire, XVII, 26; — la maison du Temple de Paris, *c. r.*, XV, 95.

Cys (Aisne). Dernières lettres de confirmation octroyées à cette commune, XVII, 186.

Dagobert I^er, roi de France. Vieille construction se rattachant au souvenir de ce prince, XII, 162.

Daire (abbé). Lettre relative à des lanternes de son invention, XI, 154.
Damour (Léon). Acquisition du Monceau par le Roi, *c. r.*, XII, 56.
Danet (Regnault), orfèvre parisien, XVI, 23.
Danfrie (Philippe), imprimeur, graveur et mathématicien. Note de M. Emile Picot sur ce personnage, XVI, 34, 35.
Danse macabre. M. l'abbé Dufour signale, dans l'église de Mesiay-le-Grenet, une danse macabre analogue à celle de Paris, XVII, 162.
Darcy, architecte. Restaure la tour méridionale de la façade de la basilique de Saint-Denis, XVI, 28.
Deguignes (J.). Voyez Guignes (J. de).
Delaborde (H.-François). La légation du cardinal Balue en 1484 et le Parlement de Paris, XI, 36; — notes sur les Chambiges, XII, 90; — signale deux documents nouveaux relatifs à l'histoire de l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, XV, 1, 98; — compte-rendu de la nouvelle édition des œuvres de François Villon, publiée par M. Longnon, XIX, 63; — le procès du chef de saint Denis en 1410, *Mém.*, XI, 297; — notice sur les ouvrages et sur la vie de Rigord, *c. r.*, XII, 158.
Delachenal (R.). Note relative à une clause de la paix d'Arras et aux conseillers bourguignons dans le Parlement de Charles VII, XVIII, 76; — histoire des avocats au Parlement de Paris, *c. r.*, XII, 158.
Deladreue (L.-E.). Notice historique et archéologique sur Berneuil, *c. r.*, XIII, 57.
Delameire (Pierre-Alexis), architecte. Dresse les plans de l'hôtel de Soubise, XVIII, 4; — M. Guiffrey signale un manuscrit de cet architecte, XVIII, 4.
Délibérations du bureau de la Ville; leur publication, XI, 67; — extraits relatifs au siège de Metz de 1552, XII, 80, 133, 181; — le tome VII des registres contient, en fac-similé, le testament de Ramus, XVII, 2.
Delisle (Léopold). Opinion relative aux lettres d'indulgence émanant de l'Hôtel-Dieu, XI, 27; — signale, dans un recueil italien, la relation des funérailles de Louise de Savoie, XI, 98; — communique différents placards parisiens du XVI^e^ siècle trouvés dans des reliures, XII, 27; — publie une description des Grandes Heures du duc Jean de Berry, XII, 70; — communique une pièce relative au peintre Jean Perréal, XII, 130; — un ouvrage dans lequel est publiée la convention intervenue entre Etienne de Bonneuil et des ouvriers parisiens pour la construction de la cathédrale d'Upsal, XII, 130; — communication relative à des plaquettes parisiennes du XVI^e^ siècle acquises par la Bibliothèque nationale, XII, 156; — rend compte de la discussion, au sein du Comité des travaux historiques, du projet de reconnaissance légale de la Société, XIII, 162; — publie le testament de la reine Blanche de Navarre, XIII, 68, 71; *Mém.*, XII, 1; — signale, dans le *De proprietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais inédit appelé de Glanville, un éloge de Paris, XIII, 162; — communique le texte de lettres de Peiresc à Dupuy, donnant des détails sur le relieur parisien Le Gascon, XIII, 162, 166; — offre à la Société, pour les séances du Conseil, la salle du cours d'archéologie de la Bibliothèque nationale, XIV, 96; — des remerciements lui sont adressés, XIV, 96; XVIII, 73; — signale la publication, par M. Max Spirgatis, d'une liste des membres du corps de l'Université de Paris en 1464, XIV, 166; — communique des papiers provenant des Marnef, libraires parisiens, et trouvés dans des reliures, XIV, 166; — met sous les yeux du Conseil les principaux manuscrits des fonds Libri et Barrois récemment acquis par la Bibliothèque nationale, XV, 33; — communique une lettre d'indulgence, datée de 1511, en faveur de l'Hôtel-Dieu de Paris, XV, 97; — trois lettres d'indulgence relatives à l'Hôtel-Dieu, les Quinze-Vingts et à l'hôpital Saint-Yves de Rennes, XVII, 162; — signale l'existence, à Saint-Germain-en-Laye, d'une imprimerie qui paraît y avoir été établie pour le service de Jacques II, roi d'Angleterre, XVIII, 4; — communication relative aux propriétés, à Paris et à Charenton, de Pierre d'Aigueblanche, évêque de Hereford, XVIII, 75; — note sur une réclame de la librairie parisienne

des Marnef, XX, 4; — signale un nouveau manuscrit du Journal d'un Bourgeois de Paris, XX, 39; — communication relative à une histoire de la Chartreuse de Vauvert, XX, 80; — note relative à l'hôtel des évêques de Tournai à Paris, XX, 100; — le premier registre de Philippe-Auguste, conservé à la bibliothèque du Vatican, *c. r.*, XI, 31.

Delisle cadet. Note relative aux anciennes marques indiquant les hauteurs de la Seine atteintes dans les diverses inondations, XVII, 75, 112.

Délits. Voyez Crimes et Prisons.

Delteil (Loys). Notes sur Saint-Marcel, graveur, *c. r.*, XIX, 90.

Delvincourt. M. P. Viollet signale aux archives de la Faculté de droit différents documents relatifs à ce jurisconsulte, XVII, 75.

Demay (Germain). Ses travaux relatifs aux sceaux, XIV, 134, 166; — sa mort, XIII, 129; XIV, 32, 71.

Denifle (H.). Cartulaire de l'Université de Paris, *c. r.*, XVII, 31.

Denis (saint). Le procès du chef de ce saint en 1410, par M. H.-François Delaborde, *Mém.*, XI, 297.

Dentelles. Voyez Vêtement.

Départements. Voyez au nom du département cité.

Depoin (Joseph). Signale un épitaphier manuscrit des églises de Paris, XIII, 130; — un vidimus de 1406 relatif à un privilège des Quinze-Vingts à Notre-Dame de Pontoise, XIII, 130, 164; — communique le texte du partage des biens de Pierre d'Orgemont, seigneur de Chantilly et de Méry-sur-Oise, en 1387, XIV, 33; — extrait de son histoire de Méry-sur-Oise, XIV, 103; — cartulaire de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, *c. r.*, XIII, 96.

Depping (G.), bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Propose la publication d'un mémoire sur l'administration de Paris sous Louis XIII, XX, 33.

Derôme, relieur parisien, XI, 98.

Des Cars. Son évasion de la Conciergerie en 1524, XIV, 111.

Desfloques (Jacques), maître-tailleur d'images, XVI, 162.

Des Fontaines (Regnault), gouverneur et bailli de Valois. Voyage à Crépy-en-Valois en 1432, XIII, 35; XV, 35.

Desnos. Voyez Plans.

Desnots (Pierre). Son épitaphe, à l'hôpital de la Charité, XVII, 175.

Desnoyers (Jules). Sa mort, XIV, 133; XV, 67.

Destailleur. Possède un manuscrit donnant les plans et dessins d'une ancienne tour de l'hôtel Sainte-Mesme, XIV, 33; — cède sa collection de dessins sur Paris à la Bibliothèque nationale, XVIII, 72; inventaire de sa collection, *Mém.*, XVII, 145; — sa mort, XX, 162.

Destouches (Alexandre). Sa mort, XIII, 161; XIV, 74, 75.

Deuil. M. C. Couderc publie l'obituaire de son prieuré, XIX, 130.

Deville (Albert). Communique au Conseil un plan de Clichy-la-Garenne et de Monceaux, XI, 163.

Deville (Jules), ancien juge au tribunal de commerce. Sa mort, XVIII, 67.

Devises et dictons populaires. Etude de M. le baron de Watteville, XVI, 128.

Diocèse de Paris. Etat du diocèse en 1789, XII, 55.

Dion (A. de). Lettre sur le château de Gisors, *c. r.*, XII, 58; — le prieuré Saint-Laurent de Montfort-l'Amaury, *c. r.*, XV, 190; — notice sur Auguste Moutié et la Société archéologique de Rambouillet, *c. r.*, XVII, 192; — notices sur Montfort-l'Amaury et ses environs, *c. r.*, XVII, 192.

Directoire. Trousseau préparé par ses soins pour Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI, lors de sa sortie de France, XIV, 38, 58; — ouvrage de M. Albert Babeau relatif à l'état de la France et de Paris durant cette période, XV, 158; — M. P. Bonnassieux communique le texte d'une dénonciation au sujet de la bibliothèque du collège des Cholets, XVII, 3, 29.

Districts. M. Mareuse signale un plan de Paris, de Desnos, indiquant la division de la Ville en districts, XVI, 162.

Dix-huit (collège des). Notice sur ce collège, par M. Ern. Coyecque, XIV, 176.

Doigneau. Note sur les sépultures de Bonnevault, commune de Larchant, XV, 186. — Notice biographique sur cet archéologue, par M. G. Leroy, *c. r.*, XIX, 93.

Dolot (G.). Note historique sur la place Vendôme et sur l'hôtel du

gouverneur de Paris, *c. r.*, XIV, 192.
Dominicains (collège des). Manuscrit du père Texte relatif à ce collège, XVI, 2.
Dondini père, jésuite. Relation du siège de Corbeil en 1590, *c. r.*, XIII, 63; XV, 185.
Dorez (Léon). Notes et documents sur la Bible polyglotte de Paris, XVII, 84; — note sur les gouverneurs de l'horloge du Palais, XVIII, 48.
Doue. Notice historique sur cette localité, par MM. G. Rethoré et Thévenot, XX, 96.
Doyen (G.-F.), peintre. Note de M. Stein sur ce peintre et sur l'origine du musée des monuments français, XVI, 96.
Drapeaux fournis pour l'armée, sous Louis XIV, XVII, 184.
Droit. M. Gustave Fagniez publie un recueil d'arrêts du Châtelet de Paris, XVIII, 71; *Mém.*, XVII, 1. — Voyez École de droit, Faculté de Décret.
Dubois de Saint-Gelais. Histoire journalière de Paris, *c. r.*, XIII, 32.
Du Breuil (Guillaume), auteur du « Stylus Parlamenti; » — nouveaux textes le concernant, XI, 137; XII, 26.
Du Breul (Jacques). Ses rapports avec Pierre de l'Étoile, XI, 27, 113; — sa maison natale sur le Petit-Pont, XI, 27, 113.
Dubuisson-Aubenay. Communication de M. Gabriel Marcel relative à un manuscrit de ce personnage, XII, 131.
Ducis. Maison où il est né, à Versailles, XV, 187.
Dufour (A.), bibliothécaire de la ville de Corbeil. Présente un terrier du XVII^e siècle de Saint-Marcel de Paris, XI, 26; — donne lecture d'une note de M. J. Laroche sur un épi en terre cuite du XVI^e siècle, XI, 27; — signale la découverte, à Corbeil, de poteries gallo-romaines, XI, 131; — l'abbaye de Saint-Antoine-des-Champs en 1641, XI, 147; — communication relative à des fondations de lits dans l'hôpital des Incurables, XI, 155; — signale un document de 1710 relatif au prêt des livres de la Bibliothèque du roi, XII, 131; — signale, au nom de M. J. Depoin, le texte du partage des biens de Pierre d'Orgemont, seigneur de Chantilly et de Méry-sur-Oise, en 1387, XIV, 33; — présente quelques observations sur la publication de la liste des chemins ruraux du département de Seine-et-Oise, XIV, 93; — signale un plan de Paris de 1768, imprimé sur étoffe, XV, 35; — communique un placard donnant la liste des anciens gardes des marchands apothicaires et épiciers de Paris, XVII, 34; — signale différentes pièces des XVII^e et XVIII^e siècles relatives à la topographie de Montrouge, XVII, 98; — note relative à la bataille navale de Morsang-Saintry, XIX, 2, 3; — fournit quelques renseignements relatifs aux frères Rousseau, sculpteurs, XX, 2; — signale l'état de dégradation dans lequel se trouve la statue de la Seine, sise à la source de ce fleuve, XX, 2; — signale l'intérêt qu'il y aurait à relever les différents monuments relatifs à l'histoire de Paris et des Parisiens existant hors de l'Ile-de-France, XX, 35; — cite le monument élevé à la Roche-de-Mûrs (Maine-et-Loire), à la mémoire des Parisiens tombés dans la guerre de Vendée, XX, 35; — chronique rétrospective de Corbeil, *c. r.*, XI, 188; XIII, 63; — un atelier monétaire à Corbeil de 1654 à 1658, *c. r.*, XII, 55; — notices sur les journaux de Corbeil, *c. r.*, XIII, 63; — relation du siège de Corbeil, traduite du jésuite Dondini, *c. r.*, XIII, 63; XV, 185; — notes sur la ville de Corbeil, *c. r.*, XIV, 66; — le trésor de Saint-Spire de Corbeil en 1424, *c. r.*, XVI, 30; — catalogue méthodique de la bibliothèque de Corbeil, *c. r.*, XVI, 185.
Dufour (abbé Valentin). Communication relative à la restauration de la tour du Vertbois, XI, 25; — note relative au bénédictin Jacques du Breul et à ses rapports avec Pierre de l'Étoile, XI, 27, 113; — communique des renseignements, d'après l'abbé Legendre, sur le séjour de Boileau à Auteuil, XII, 26, 41; — donne quelques renseignements bibliographiques sur l'histoire de la chapelle Saint-Aignan, XII, 162; — notice sur l'île Notre-Dame, aujourd'hui île Saint-Louis, XIII, 162; — communique l'un des plats de reliure d'un missel ayant appartenu à l'église Saint-Jean-en-Grève, XIV, 134; XVI, 19; —

le texte manuscrit du prospectus de la description historique et chronologique de l'église métropolitaine de Paris, de Charpentier, XIV, 165; XV, 146; — une estampe sur laquelle est figuré un monument élevé par Palloy, avec des pierres provenant de la Bastille, dans l'ancien cimetière Saint-Paul, XV, 3, 61; — différentes pièces relatives aux cloches de l'horloge de la Bastille, XV, 130; — un extrait des registres du Conseil d'Etat, relatif à l'abbé de Chancey et au vol des estampes de la Bibliothèque du roi, en 1735, XV, 161; XVI, 88; — signale les transformations opérées récemment à l'ancienne ménagerie du château de Vincennes, XVII, 2, 55; — la disparition de maisons situées à l'angle du boulevard Saint-Germain et de la rue Saint-Thomas-d'Aquin, XVII, 97, 123; — dans l'église de Meslay-le-Grenet, une danse macabre contemporaine de celle des Innocents, XVII, 162; — communique un avis, daté de 1689, relatif au feu de la Saint-Jean, XVIII, 2; — signale au Conseil une estampe de Mariette représentant les ruines du château du duc de Berry à Bicêtre, XX, 77, 136; — note sur le port au plâtre d'Appolgny, XX, 161; — Etat du diocèse de Paris en 1789, *c. r.*, XII, 53; — les Charniers des églises de Paris, *c. r.*, XII, 54.

Dufourny. Lettre relative au plan des artistes et au musée d'architecture en l'an VI, XV, 79, 93.

Du Guesclin. Son tombeau à Saint-Denis, XIII, 29, 34.

Duhamel (V.). Notice sur les monnaies gauloises et carlovingiennes trouvées à Méréville (Seine-et-Oise), *c. r.*, XII, 56; — sur les monnaies trouvées à Vaujouan, commune d'Etampes, *c. r.*, XV, 186.

Dulaurier (Augustin). Communique un travail sur Armande Béjart à Meudon, XVII, 162.

Dumesnil (Jules), ancien sénateur. Sa mort, XIX, 92.

Dumont (les), artistes parisiens. Notice de M. G. Vattier sur cette famille, XVII, 161; XVIII, 167.

Du Périer, sociétaire de la Comédie-Française, créateur du premier corps de pompiers à Paris, XX, 2, 19.

Duplessis (Georges). Publie un inventaire de dessins sur Paris recueillis par M. Destailleur et récemment acquis par la Bibliothèque nationale, XVIII, 72; *Mém.*, XVII, 145.

Dupuis (Adolphe), acteur. Sa mort, XIX, 93.

Durrieu (Paul). Notice relative à un livre d'emblèmes du temps de la Ligue, XVI, 119; — mémoire sur Jacques de Besançon, XVIII, 71, 74; XIX, 73; *Doc.*, XVII.

Duruy (Victor). Présente, au nom de M. Georges Teyssier, un essai sur le Plessis-Piquet, XIII, 26.

Du Seigneur (Maurice). Paris, voici Paris!, *c. r.*, XVI, 94; — sa mort, XIX, 33, 78.

Du Temple (Raymond). Note de M. Moranvillé sur cet architecte et sur le tombeau de Du Guesclin à Saint-Denis, XIII, 27, 34.

Dutilleux (A.). Communique une lettre de dom Thierry Ruinart relative à l'installation, comme prieur d'Argenteuil, de l'abbé Claude Fleury, XIX, 36.

Du Tremblay (Barthélemy). Auteur des bas-reliefs du pied d'estal de la statue de Henri IV, sur le Pont-Neuf, XV, 21.

Eboli (Jean d'), chanoine de Capoue. Son testament, XX, 163.

Echevins. Voyez Corps municipal de Paris.

Eclairage. Voyez Lanternes.

Ecole de droit. Fouilles exécutées dans les travaux d'agrandissement de l'école, XX, 35.

Ecole de médecine. Travaux qui s'exécutent pour la construction de l'école pratique, XI, 34; — inscriptions trouvées dans les fouilles opérées pour l'agrandissement de cet édifice, XII, 130, 134; — M. le docteur Feulard donne quelques renseignements sur les anciens bâtiments de la rue de la Bûcherie, XIII, 164; — la Société émet un vœu en faveur de leur conservation, XIII, 164; XIV, 75; — M. le Directeur des travaux répond au vœu émis par la Société que ce monument n'est pas menacé, XIV, 97; — M. le Dr Lebaron propose au Conseil d'émettre un vœu en faveur de sa conservation, XX, 77; — le Conseil adopte le projet de vœu qui sera transmis au Conseil municipal, XX, 77; — les Jetons des doyens de l'ancienne Faculté, par M. le Dr Corlieu, XIV, 191; —

note sur l'œuvre de Gui Patin, par M. Félix Larrieu, XVI, 160.
Ecole des beaux-arts. M. Mareuse communique une photographie de l'Amende honorable de 1440, bas-relief faisant partie du musée, XIII, 25; — Guide dans cet établissement, par M. Eugène Müntz, XVI, 187.
Ecole polytechnique. Fragment d'une inscription trouvé dans le jardin du commandant de l'école, XI, 163.
Ecoles. Les petites écoles de Paris avant 1789, travail de M. Tisserand, XVI, 64; — querelle scolaire, au XVII^e siècle, entre Cl. Joly et Pourchot, XVII, 35, 73, 76; — notice de M. l'abbé Morel sur les écoles dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, XVII, 190.
Ecussons. Voyez Signatures.
Edouard, d'Alençon (R. P.). Les premiers pompiers de Paris, ou dévouement des Capucins dans les incendies, *c. r.*, XX, 159.
Egger (Emile), membre de l'Institut. Sa mort, XII, 129; XIII, 65.
Eglise française de l'abbé Châtel, XVII, 128.
Eglises. Epitaphier manuscrit des églises de Paris, signalé par M. J. Depoin, XIII, 130. — Voyez Epitaphier de Paris, et au nom de chaque église citée.
Elaincourt-Sainte-Marguerite. Notice de M. J.-A. Peyrecave, XII, 55; — origine de son prieuré, XVII, 191.
Elections. Assemblée électorale de Paris (1790-1791), travail de M. Charavay, XVII, 63.
Eléonore d'Autriche, reine de France. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 172.
Emmanuel, de Lanmodez (R. P.). Communique le texte d'une inscription commémorative de la pose de la première pierre de l'infirmerie du couvent des Capucins, XVII, 3, 19; — des mémoires relatifs à l'établissement, au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, de la Société royale des études orientales et de l'Académie clémentine, XIX, 98; — notes biographiques et bibliographiques sur les pères gardiens des Capucins du couvent de la rue Saint-Honoré, XX, 139, 170.
Emprunts. Etat de Paris en 1572, d'après le rôle de la perception d'un emprunt imposé à la Ville, XIII, 27; XIV, 82.
Enceinte bastionnée. Rôle des bâtiments exempts de l'impôt levé au XVI^e siècle pour la construction de l'enceinte, XIII, 132. — Voyez Porte de la Conférence.
Enceinte de Philippe-Auguste. M. Vacquer signale comme inévitable la disparition de la tour située dans la cour du Mont-de-piété, XI, 26; — il donne quelques indications complémentaires relatives à cette tour, XII, 80; — traversait l'ancien couvent des Cordeliers, XI, 34; — fragments découverts dans le percement de la rue Etienne-Marcel, XI, 72.
Enfants trouvés. Travail de M. Léon Lallemand sur la maison de la Couche à Paris, XII, 163; XIII, 160.
Enregistrement. Note de M. Stein relative au coût de l'enregistrement des lettres de noblesse en 1789, XX, 157.
Entrées solennelles. Présents d'orfèvrerie offerts aux souverains à l'occasion de leur entrée à Paris, XVIII, 166. — Voyez au nom de chaque souverain.
Epernon. Notice de M. Ledru sur la maison dite des Pressoirs d'Epernon, XVII, 192.
Epiciers. Communications de MM. A. Dufour et Bonnassieux relatives à des listes d'anciens gardes des épiciers de Paris, XVII, 34.
Epidémies. Voyez Choléra et Peste.
Epitaphier manuscrit des églises de Paris, signalé par M. J. Depoin, XIII, 130; — M. Emile Raunié publie le recueil des inscriptions funéraires de Paris, XX, 63.
Eragny. Excursion de la Société historique du Vexin, XV, 35.
Estienne (Robert). Publie des alphabets grecs et hébreux, XI, 174.
Etampes. Relation de la guerre de 1652, XII, 56; — note de M. Maxime Legrand sur l'inscription funéraire trouvée sur l'emplacement de l'église Sainte-Croix, XV, 185; — monnaies trouvées à Vaujouan, notes de MM. Duhamel et Legrand, XV, 186; — cartulaire de Notre-Dame d'Étampes, XVI, 29.
Etang-la-Ville (l'). Son histoire, par M. Adrien Maquet, *Mém.*, XI, 208.
Etat civil. Voyez Obits.
Etats des gouvernements et régiments du roi, imprimés par les

presses du cabinet de Louis XV, XVIII, 44.
Etats généraux de 1614. Cahiers de doléances de la paroisse de Colombes, XV, 14; — les Elections et les cahiers de Paris, par M. Ch.-L. Chassin, XV, 31.
Evangiles. Manuscrit grec de l'évangile de saint Jean, XII, 38; — texte grec copié par Hermonyme de Sparte, XII, 97.
Evêché. Etude de M. Victor Mortet sur l'administration épiscopale à la fin du XII[e] siècle, *Mém.*, XVI, 105. — Voyez aussi Palais épiscopal.
Evêques de Beauvais (hôtel des), rue de Moussy. Sa démolition, XX, 162.
— de Tournai, XX, 100.
Exposition universelle de 1889. Lettre du ministre du commerce et de l'industrie demandant à la Société si elle a l'intention d'y participer, XIV, 134; — la Société envoie ses publications, XVI, 34; — une médaille d'or lui est décernée, XVI, 129; — projet d'exposition rétrospective des moyens, systèmes et lieux de répression en France, XVI, 2; — guide-album de M. Constant, de Tours, XVI, 127; — M. Tranchant offre à la Société son rapport sur l'exposition d'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889, XVIII, 3.

Faculté de Décret. M. Marcel Fournier publie un inventaire des manuscrits de sa bibliothèque, en 1475, XV, 135.
Faculté des Arts de l'Université. — Voyez Université.
Fagniez (Gustave). Publie le livre de raison de M[e] Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris, XIII, 68, 72; *Mém.*, XII, 99; — publie, sous le nom de « Fragments d'un répertoire de jurisprudence parisienne au XV[e] siècle, » un recueil de sentences du Châtelet de Paris, XVIII, 71; *Mém.*, XVII, 1.
Fédération de 1790. Article bibliographique de M. Maurice Tourneux, XV, 96.
Fédor I[er], empereur de Russie. Traité de commerce avec les marchands parisiens, XI, 132.
Féret (abbé). Projette une édition des statuts des métiers de Sainte-Geneviève de Paris, XVIII, 98.
Ferté-Milon (la). Notes de M. l'abbé Müller, XIII, 58.
Fêtes. Le vieux Paris, fêtes, jeux et spectacles, par M. Victor Fournel, XIV, 66. — Voyez aussi Entrées solennelles.
Feu de la Saint-Jean. M. l'abbé Dufour communique un avis, daté de 1689, relatif à cette coutume, XVIII, 2; — jouets offerts aux enfants du roi à l'occasion de leur présence au feu de la Saint-Jean, en 1528, XVIII, 171.
Feulard (D[r] Henri). Donne quelques détails sur l'état actuel de l'ancienne Ecole de médecine, rue de la Bûcherie, XIII, 164; — compte rendu de l'ouvrage de M[me] Carrier sur les maîtresses sages-femmes et l'office des accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu, XV, 62.
Feularde (forteresse de), XX, 61.
Fichet (Guillaume). Vers adressés par Robert Gaguin, relatifs à Jean Gutenberg et aux débuts de la typographie à Paris, XIV, 106; — lettre relative au même sujet adressée à Robert Gaguin, XVII, 72; — Epître sur l'introduction de l'imprimerie à Paris. *Doc.*, XVI.
Filles-Dieu (couvent des). Note sur ce couvent, en 1659, par M. Eugène Thoison, XVII, 121.
Finot (Ed.). Notice sur Port-Royal et Magny, *c. r.*, XVI, 30.
Fleury (abbé Claude). Est installé, en 1706, comme prieur d'Argenteuil, XIX, 36.
Fleury (marquis de). Note sur le voyage de Regnault des Fontaines à Crépy-en-Valois, en 1432, XIII, 35; XV, 35.
Foire Saint-Laurent. M. le vicomte de Grouchy communique un privilège relatif à cette foire, XVIII, 18.
Fontaine-Saint-Denis, autrement dit les Batignolles, XIII, 27.
Fontainebleau. Mort de Philippe le Bel, XII, 56; — étude sur le château au commencement du XVII[e] siècle, par MM. Müntz et Molinier, XIII, 69, 72; — *Mém.*, XII, 255; — M. Guiffrey communique au Conseil les registres des comptes et présente quelques observations sur le précédent travail, XIII, 163; XV, 186; — M. le vicomte de Grouchy publie un nouveau document relatif à la mort de Monaldeschi, XV, 43; — voyage d'un quidam dans cette ville, en 1631, XV, 46; — notes sur son école militaire, par M. Achille Taphanel, XV, 187; — documents divers, relatifs à cette ville, XIX, 90,

91, 92, 93, 94; XX, 60, 61, 62; — (forêt de), acquisition du Monceau par le roi, XII, 56; — le Croc-Marin. Voyez ce nom.
Fontaines. Notice de M. Sellier sur les fontaines de Montmartre, XX, 160.
Fontenay (Harold de). Publie le texte d'un marché passé entre le chapitre de Saint-Lazare d'Autun et Jacques Renard, orfèvre de Paris, pour l'achat d'une croix et de six chandeliers pour le grand autel de la cathédrale, XIII, 121.
Forestié (Ed.). Publie les notes de J.-B. Poncet sur les spectacles et les musées de Paris en l'an VII et en l'an VIII, XVIII, 51.
Formerie (Oise). Notice historique et archéologique sur ce bourg, par M. A. Bellou, XIII, 57.
Forne (Mathieu-Marie), sieur de Cherville. Son épitaphe à l'hôpital de la Charité, XVII, 181.
Fortifications. Voyez Enceinte.
Foucher de Careil (comte), président du Conseil général de Seine-et-Marne. Sa mort, XIX, 91.
Fouilles. Voyez Arènes; — Corbeil; Cordeliers (couvent des); — Croc-Marin; — École de droit; — Enceinte de Philippe-Auguste; — Louvre; — Rue Galande.
Fournel (Dr Charles). Notice sur l'hôpital Beaujon, *c. r.*, XII, 32.
Fournel (Victor). Le vieux Paris, fêtes, jeux et spectacles, *c. r.*, XIV, 66; — les Hommes du 14 Juillet. Gardes-françaises et vainqueurs de la Bastille, *c. r.*, XVII, 128; — l'Événement de Varennes, *c. r.*, XVIII, 94.
Fournier (Marcel). Publie un inventaire des manuscrits de la bibliothèque de la Faculté de décret de l'Université de Paris en 1475, XV, 135.
Foy (Raoul), chanoine de l'église cathédrale de Beauvais. Poursuites exercées contre lui, XI, 160.
France (collège de). Voyez Collège de France.
François Ier, roi de France. Lettre relative à l'escalier de l'hôtel de ville, XI, 184; — M. Germain Bapst communique des photographies de gravures sur bois représentant son entrée à Paris, XVIII, 34, 73; — présents qui lui sont offerts à l'occasion de cette entrée, XVIII, 169; — jouets offerts à ses enfants à l'occasion de leur présence au feu de la Saint-Jean, en 1528, XVIII, 171.
Franklin (Alfred). Les corporations ouvrières de Paris du XIIe au XVIIIe siècle, *c. r.*, XI, 127; — communique une note relative à l'heure des repas à Paris, du XIIIe au XIXe siècle, XV, 97, 118; — la vie privée d'autrefois, *c. r.*, XIV, 192; XV, 160; XVI, 186.
Frescobaldi. Compte rendu d'une réunion publique à Paris sous le règne de Philippe le Bel, XV, 130.
Fresneau (Oise). Note de M. l'abbé Sauvage, relative à une donation faite par Pierre Chenu, dit Pérot, roi d'Yvetot, d'une terre dans cette paroisse, XVII, 191.
Fréville (Ernest de), orfèvre parisien, XVI, 23.
Frezon (famille). Inscription de l'hôpital de la Charité relative à des services religieux pour cette famille, XVII, 168.
Fromantin. Plan de Clichy-la-Garenne et de Monceaux, XI, 163.
Fromont, commune de la Chapelle-la-Reine. Charte de Philippe-Auguste relative à cette localité, XIX, 79.
Fronde. Guerre d'Etampes en 1652, XII, 56.
Funck-Brentano (Frantz). Note relative aux lettres de cachet données par les maréchaux de France, XVI, 56; — la mort de Philippe le Bel à Fontainebleau, *c. r.*, XII, 56; — publie le Catalogue des archives de la Bastille, XIX, 95.
Furcy (père), capucin. Auteur d'une relation manuscrite relative au séjour de Pierre le Grand à Paris, XVIII, 15.

Gaguin (Robert). Vers adressés à Guillaume Fichet et relatifs à Jean Gutenberg et aux débuts de l'imprimerie à Paris, XIV, 110; — lettre relative au même objet adressée par Guillaume Fichet, XVII, 72.
Gaignières. Un volume de ce collectionneur contenant la reproduction et la description de pierres tombales et de monuments parisiens est acquis par le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, XI, 34.
Gaillon. Transfert de la bibliothèque des cardinaux de Bourbon de leur château dans la bibliothèque privée du roi, XIII, 35, 52.
Galeran Le Breton, marchand de

blé. Inventaire de ses biens en 1299, XIX, 129, 163.
Gallaup de Chasteuil (François). Ses études sur la Bible polyglotte, XVII, 93.
Gannal (Dr F.). Communique des documents relatifs à la Villeneuve-sur-Gravois, XVIII, 24; — communication relative au travail de M. Coyecque sur la police des pauvres de Paris, XVIII, 75; — une page de l'histoire de l'Hôtel-Dieu, XIX, 60; — note sur un cours d'anatomie professé au Jardin du Roi dès 1673, XX, 21; — les Cimetières depuis la fondation de la monarchie jusqu'à nos jours, *c. r.*, XII, 94; XIII, 64; — mémoire relatif à la partie du cimetière des Innocents appartenant à l'Hôtel-Dieu, *c. r.*, XIII, 159.
Garamond (Claude), graveur de caractères et libraire, XV, 10.
Garde-meuble. Communication de M. Germain Bapst relative au vol commis en 1792 dans cet établissement, XIV, 96.
Garentreville. Ses fortifications, XX, 61.
Gâtinais. Eglises paroissiales de la région, XII, 56; — séjours des rois de France dans cette province, XV, 96; — Voyage de Charles IX, notice de M. Eugène Thoison, XVI, 189; — petites notes d'histoire concernant cette province, par M. Eugène Thoison, XVIII, 160; XIX, 90; — Société historique et archéologique. Voyez ce nom.
Gaulle (J. de). Notice nécrologique, XI, 73.
Gaultier (Jehan), maître tailleur d'images, XVI, 162.
Geneviève (sainte). Sa châsse en 1793, XII, 113.
Genty (l'abbé E.-A.). Histoire de la Norville et de sa seigneurie, *c. r.*, XIII, 128.
Gérin (J.). Collection Pajol, donnée au Comité archéologique de Senlis, *c. r.*, XVII, 188.
Germain (Thomas), échevin et orfèvre, XIV, 135.
Gif. M. l'abbé Alliot, curé de Bures, publie un compte de l'abbaye de Notre-Dame du Val, XIV, 166; — Histoire de l'abbaye et des religieuses bénédictines de Notre-Dame du Val, XX, 94.
Giffard (Pierre). Note sur l'état d'abandon où se trouve le mobilier du château de Fontainebleau, *c. r.*, XIX, 94.
Girardon, sculpteur. Ne peut arriver à se faire payer ce qui lui est dû pour le monument du cardinal de Richelieu, XVI, 97.
Giry (A.). Communique une série de quittances et de comptes relatifs à des achats et reliures de livres du collège d'Autun, XIV, 39; — annonce que M. Paul Meyer offre à la Société, pour ses séances, la salle des cours de l'Ecole des chartes, XIV, 95; — recueil de textes pour servir à l'enseignement de l'histoire, *c. r.*, XII, 95.
Gisors. Lettre sur le château, par M. A. de Dion, XII, 58; — vitraux de l'église, XII, 58.
Glaces (manufacture royale de). Mémoire de fournitures pour Amelot, secrétaire d'Etat, XIII, 164.
Glanville (Barthélemy de). Voyez Barthélemy l'Anglais.
Gobelins (manufacture des). Communication de M. le comte Léopold Hugo relative à six grandes tapisseries faisant partie de l'histoire du roi Louis XIV, XI, 25; — études sur les manufactures de tapisseries au XVIIe siècle, par J. Guiffrey, XX, 72; *Mém.*, XIX, 43.
Godefroy (Mlle). Auteur d'un manuscrit relatif au Jansénisme, XVII, 98.
Goldmann (Dr A.), de Vienne. Communique le texte de deux actes parisiens conservés dans un manuscrit de la Bibliothèque impériale de Vienne, XIX, 129, 163.
Gomboust. Voyez Plans.
Gondi (Jean-François de), archevêque de Paris. Sa maison à Saint-Cloud, XVIII, 45.
Gonesse. Excursion de la Société historique et archéologique du Vexin, XIII, 162.
Gordière. Notes sur la fondation de l'abbaye de Chaalis, *c. r.*, XI, 187.
Gouget (Alexandre), archiviste du département de la Gironde. Sa mort, XVI, 34, 66.
Goulancourt. Voyez Senantes.
Goussainville (Seine-et-Oise). Livre d'obits de la commune, XII, 34.
Grand-Remy (Etienne), architecte, XIV, 148.
Grands-Augustins. Voyez Augustins.
Grange-Batelière (la). M. A. de Barthélemy signale différents documents relatifs à son fief, XVII, 34.
Granier (Camille). Essai de bibliographie charitable, *c. r.*, XVIII, 94.
Grassoreille (Georges). Publie les ca-

hiers de doléances de la paroisse de Colombes aux états généraux de 1614, XV, 14.
Grimot (abbé J.-B.). Histoire de l'Ile-Adam, *c. r.*, XII, 58.
Grin (François), chanoine de Saint-Victor. M. le baron de Ruble propose au Conseil de publier son journal, XX, 76.
Grotte aux cristaux, à Fontainebleau, XIX, 91.
Grouchy (vicomte de). La famille d'un intendant du duc de Saint-Simon, XIII, 100; — publie un nouveau document relatif à la mort de Monaldeschi, XV, 43; — le voyage d'un quidam à Fontainebleau en 1631, XV, 46; — communique le texte d'une demande d'autorisation de courses de chevaux aux Champs-Elysées, en 1790, XVI, 35, 92; — publie le testament de Boileau ainsi que l'inventaire après décès de son mobilier, XVI, 103, 130; — divers documents inédits sur Blaise Pascal, XVII, 36, 75; — le contrat de mariage de Mme de Pompadour, XVII, 50, 75; — une note sur une fourniture de drapeaux pour l'armée sous Louis XIV, XVII, 184; — un document relatif au séjour de Pierre le Grand à Paris, XVIII, 15; — un privilège pour la foire Saint-Laurent, XVIII, 18; — note sur la maison de Gondi à Saint-Cloud, XVIII, 45; — note relative aux abonnés de l'Opéra, en 1778, XVIII, 146; — publie l'inventaire, après décès, de la reine Anne d'Autriche, XVIII, 175; XIX, 7; — note relative aux comptes de maison de divers souverains, princes et princesses, XIX, 38; — note relative à des billets de loterie, au XVIIIe siècle, XIX, 86; — communication relative au contrat de vente de la bibliothèque de Vertot, XIX, 116; — communique le texte d'un acte notarié relatif à Blaise Pascal et à ses rapports avec l'abbaye de Port-Royal des Champs, XIX, 161, 171; — publie les testaments du duc de Longueville et de la duchesse sa mère, XX, 81; — communication relative à des travaux faits aux Invalides par ordre de Louvois, XX, 89; — publie le testament de Ninon de Lenclos, XX, 93; — des documents relatifs à l'établissement des carrosses à cinq sols, XX, 167; — un contrat entre le marquis de Louvois et le supérieur des prêtres de la mission de Saint-Lazare relatif aux chapelains de l'hôtel des Invalides, XX, 185; — notice sur Meudon, Bellevue et Chaville, *Mém.*, XX, 51.
Gudin de la Brenellerie. Histoire de Beaumarchais, *c. r.*, XV, 64.
Guercheville (Mme de). Esquisse historique, par M. Eugène Thoison, XVIII, 160.
Guérin (chancelier). Prend part à la bataille de Bouvines, XVII, 188.
Guérin (Paul). Communication relative à une évasion de la Conciergerie en 1524, XIV, 111; — signale un document relatif au sculpteur parisien Barthélemy Prieur, XX, 3, 17.
Guéroult (Albert). Possède un exemplaire du plan de Paris de Teisserenc, XIII, 35.
Guerre de Vendée. Monument élevé à la Roche-de-Mûrs, à la mémoire des Parisiens tombés durant cette guerre, XX, 35.
Guerres de religion. Voyez Colloque de Poissy, Ligue et Saint-Barthélemy.
Guerville (Seine-et-Oise). L'église française dans cette commune, XVII, 126.
Guide historique de Paris. M. de Watteville propose à la Société de publier ce travail, XIII, 83.
Guidi (Camillo), ambassadeur florentin. Lettre datée de 1608, *Mém.*, XII, 259; XIII, 69, 72.
Guiffrey (Georges). Sa mort, XV, 1, 68.
Guiffrey (Jules). Communication relative à la restauration de la tour du Vert-Bois, XI, 25; — propose à la Société d'émettre un vœu pour la conservation de la tour du moulin de la Charité, au cimetière Montparnasse, XI, 25; — annonce la récente acquisition, par le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, d'un volume de Gaignières contenant la reproduction et la description de pierres tombales et de monuments parisiens, XI, 34; — signale le fâcheux état dans lequel se trouve la chapelle du collège de Beauvais, XI, 35; — notice relative aux grands reliefs parisiens du XVIIIe siècle, XI, 98; — signale, dans le Voyage pittoresque de Paris de d'Argenville, la description d'un tableau de Justinat, à l'église Saint-Leu, XI, 162, 185; — communique, au nom de

M. Havard, des mémoires de linge et dentelles du XVIIIe siècle, XII, 33; — des notes et documents sur la destruction des plus belles tentures du mobilier de la Couronne, XIII, 162; XV, 71; *Mém.*, XIV, 265; — les registres des comptes des bâtiments de Fontainebleau et fait quelques remarques sur les extraits de ces registres publiés dans le tome XII des *Mémoires*, XIII, 163; XV, 186; — un manuscrit conservé aux Archives nationales donnant d'intéressants détails sur les Mais offerts à Notre-Dame par les orfèvres de Paris, XIII, 164; XIV, 85; *Mém.*, XIII, 289; — notice relative au dépouillement des sceaux de l'Ile-de-France, XIV, 134; — communique le texte d'un marché passé en 1762 avec le Bureau de la Ville pour réduire le plan de Turgot, XV, 1, 27; — un arrêt du Conseil privé relatif à un arriéré dû à Girardon pour le monument du cardinal de Richelieu, XVI, 97; — présente quelques observations relatives aux écussons qui accompagnent la signature de certains architectes, XVI, 162; XVII, 3; — communication relative à l'inventaire du linge employé par le roi, XVII, 20; — communique les plans de l'hôtel de Soubise, par Delameire, XVIII, 4; — signale un manuscrit de ce même architecte, XVIII, 4; — communique le texte de deux fournitures d'arbres pour planter le jardin du père de la Chaise, à Montlouis, XVIII, 4; — signale, dans les comptes des bâtiments du roi, la mention de différents travaux exécutés à Versailles par un sieur Rousseau, sculpteur, XX, 2; — signale, dans les mêmes comptes, une mention relative à Du Périer, sociétaire de la Comédie-Française, XX, 2; — étude sur les manufactures de tapisseries au XVIIe siècle, XX, 72; *Mém.*, XIX, 43; — inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV, *c. r.*, XII, 62.

Guignes (J. de). Lettre relative à l'origine des caractères orientaux de l'Imprimerie royale, en 1787, XVI, 90.

Guilhiermoz (P.). Communication relative à Jacques d'Ableiges, auteur du Grand Coutumier de France, XI, 130; — publie des extraits du mémorial de Germain Chartelier relatif à des processions faites à Paris et à Saint-Denis en 1509 et à la visite de Louis XII au Parlement en 1510, XV, 163.

Guillaume (E.), président de la Société nationale des Antiquaires de France. Demande au Conseil de s'associer à la démarche faite par cette Société dans le but d'obtenir la réforme de la législation en matière de monuments historiques, XI, 161; — envoie à la Société une série de photographies reproduisant les résultats des fouilles exécutées au Louvre de 1882 à 1884, XII, 80.

Guillot (Adolphe). Paris qui souffre, *c. r.*, XIV, 67; XVII, 63.

Guillotine. Voyez Machine à décapiter.

Guilmoto (Gustave). Etude sur les droits de navigation de la Seine de Paris à la Roche-Guyon, du XIe au XVIIIe siècle, *c. r.*, XVI, 31.

Guise (François, duc de). Lettre relative à une concession d'eau existant dans son hôtel, XIX, 36.

Guise (hôtel de). Observations concernant cet hôtel, XVIII, 4; — concession d'eau existant dans cet hôtel, XIX, 36. — Voyez aussi Soubise (hôtel de).

Gutenberg (Jean). Document relatif à cet imprimeur et aux débuts de la typographie à Paris, XIV, 106.

Guyton (Dom), religieux de Cîteaux. Son voyage à Noyon et à Compiègne, *c. r.*, XVII, 190.

Habillement. Voyez Vêtement.

Hachette (Jeanne). Notice sur son drapeau, par M. Ernest Charvet, XIII, 57.

Hadrot (Simon), libraire parisien, XIV, 98.

Hahn (Alexandre). Communication relative à l'inventaire des livres de Lemaistre de Sacy, XVII, 1.

Halle aux cuirs, sous Louis XI, XX, 77.

Halle aux draps, dite de Malines, sous Louis XI, XX, 77.

Halles. Voyez Piliers des Halles.

Halles (quartier des). Son histoire, par M. C. Piton, XVIII, 31.

Hanotaux (G.). Les Pidoux, note sur la famille maternelle de Jean de la Fontaine, XVI, 3.

Hans (Jean de). Son arrestation et le tumulte de Saint-Médard, XIII, 27, 85.

Harcourt (collège de). Un cartulaire de ce collège est conservé à la bi-

bliothèque de Chartres, XVI, 121; — notes et documents publiés par M. H.-L. Bouquet, XX, 30.
Harrison (Wilmot). Memorable Paris houses, *c. r.*, XX, 189.
Hatin (Eugène). La maison du Grand-Coq, *c. r.*, XII, 95.
Hautefeuille (château de). M. Quicherat publie, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, un travail sur l'emplacement de cet édifice, XI, 35.
Havard. Communique des mémoires de linge et de dentelles de la fin du XVIII^e^ siècle, XII, 33, 81.
Havet (Julien). Sa mort, XX, 161.
Heimard (René). Relation de la guerre d'Etampes en 1652, XII, 56.
Hellot (A.). Publie une chronique parisienne anonyme (1206-1316), *Mém.*, XI, 1.
Henri II, roi de France. Lettres adressées à la Ville de Paris pendant le siège de Metz, XII, 144; — demande à la Ville des subsides pour les fortifications de Paris, XIII, 131; — présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 173.
Henri III, roi de France. Acquiert le château de Bresle-les-Beauvais, XI, 160.
Henri IV, roi de France. Le pape lui envoie comme légat Alexandre de Médicis, XII, 164; — fait transférer dans sa bibliothèque particulière les livres des cardinaux de Bourbon, précédemment au château de Gaillon, XIII, 35, 52; — sa statue sur le Pont-Neuf. — Voyez Pont-Neuf.
Henri VI, roi d'Angleterre. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son sacre à Notre-Dame, XVIII, 167.
Henriade (la), poème de Voltaire. — Voyez Voltaire.
Herbomez (Armand d'). Publie des actes de Philippe le Bel intéressant la ville de Tournai, XX, 100.
Hercule (hôtel d'). M. Tisserand donne lecture d'une note sur cet édifice, extraite d'un volume de la Topographie parisienne, XIV, 40, 93.
Hermonyme de Sparte (Georges). Copie à Paris un texte grec des Évangiles pour Guillaume Budé, son élève, XII, 97; — enseigne le grec à Paris, XII, 97; — notice sur G. Hermonyme, par M. H. Omont, XIII, 68, 71; *Mém.*, XII, 65.
Hérouet (Antoine). Communication de M. Sellier relative à un bail signé par ce poète, XIV, 98.
Hérouet (hôtel). Décret d'adjudication de cet hôtel, le 30 avril 1561, XIII, 130; XIV, 148.
Hoche (général). Relation, par Poussielgue, de sa maladie et de sa mort, XV, 187.
Hoflbauer. Paris à travers les âges, *c. r.*, XII, 68.
Hogue (combat de la). M. le comte Léopold Hugo fait hommage à la Société de deux gravures représentant ce fait d'armes, XIII, 25.
Hôpitaux. Voyez Assistance publique, et au nom de chaque hôpital cité.
Horloge du Palais. Voyez Palais de Justice.
Horlogerie. Etude de M. Franklin dans la Vie privée d'autrefois, XV, 160.
Hôtel-de-Ville. Son architecte, XI, 54, 85; — travail de M. le comte de la Tour-du-Pin-La Charce, XI, 95; — lettre de François I^er^ relative à l'escalier, XI, 184; — statue de Louis XIV, par Coysevox, XV, 81.
Hôtel-Dieu. Formule de lettres d'indulgence au nom de l'Hôtel-Dieu, imprimée en 1511, XI, 27; — M. Léopold Delisle communique un fragment d'affiche avec des détails sur sa distribution intérieure au XVI^e^ siècle, XII, 27; — une bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu, la dernière marquise de Lionne, travail de M. Brièle, XIII, 83; — partie du cimetière des Innocents appartenant à cet établissement, XIII, 159; — les maîtresses sages-femmes et l'office des accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu, par M^me^ Henriette Carrier, XV, 62; — lettre d'indulgence, datée de 1511, en faveur de cet établissement, XV, 97; — poème de Valerand de la Varanne, XVII, 130; — M. Delisle communique une lettre d'indulgence, XVII, 162; — protestations relatives à l'établissement d'un hôpital militaire à la Villeneuve-sur-Gravois, XVIII, 24; — inventaire de la sacristie, en 1254, XVIII, 130; — une page de son histoire, par M. le D^r^ Gannal, XIX, 60; — son histoire, par M. Coyecque, XVI, 78; XVII, 72; XIX, 74; *Doc.*, XIV, XV; — cet ouvrage obtient une seconde médaille au concours des antiquités

nationales de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XIX, 97. — Voyez aussi Publications de la Société.
Hôtels. Les anciens hôtels de Paris, par M. le comte d'Aucourt, XVII, 127. — Voyez au nom de chaque hôtel cité.
Hovyn de Tranchère. Communique la copie d'une mazarinade intitulée : la Bastille conquise, XII, 163.
Hubert (Jean). Notice sur les maisons du peintre Charles Le Brun, *c. r.*, XIV, 193.
Hugo (comte Léopold). Communication relative à des tapisseries fabriquées à Paris, XI, 25; — note relative à l'ouverture d'une salle provisoire de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle, XII, 34; — communique des remarques iconographiques sur certains portraits de l'amiral de Tourville, XIII, 25; — fait hommage à la Société de deux gravures représentant le combat de la Hogue, XIII, 25; — envoie une note sur un texte de Jean de Salisbury relatif à la ville de Paris, XIX, 97; — une notice sur un exemplaire de l'office de Saint-Jacques le Majeur (paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie), XX, 2.
Hugo (Victor). Son séjour à Montfort-l'Amaury, XVII, 192; — lettre adressée à M. Romain Boulenger au sujet du projet de démolition de la tour du Vertbois, XII, 81; — sa mort, XII, 79.
Hugues Capet, roi de France. Son couronnement, XIX, 92.
Husson (G.). Communication relative à la pierre tombale de la marquise de Ségur à Romainville, XIX, 121.
Hyrvoix (Albert). Communique des extraits de l'histoire de la Chartreuse de Vauvert, par Dom Bousquet, XX, 80.

Ierni (Fr.-Greg d'). Description de Paris en 1596, XII, 164.
Ile-Adam (l'). Histoire de cette localité, par M. l'abbé Grimot, XII, 58.
Ile-de-France. M. Charles Tranchant entretient le Conseil de l'utilité qu'il y aurait à attirer l'attention des Sociétés de l'Ile-de-France sur la question des délimitations des provinces proposées par le Comité des travaux historiques et scientifiques, XX, 162.
Ile Notre-Dame ou île Saint-Louis, notice, par M. l'abbé Valentin Dufour, XIII, 162.
Imagerie. M. E. Boysse communique un essai sur quelques images populaires de fabrication parisienne, XVII, 35.
Impôts. Rôle des bâtiments exempts de l'impôt extraordinaire levé au XVI^e siècle pour les fortifications de Paris, XIII, 132; — rôle d'impôt au XIV^e siècle, XV, 3; — étude de M. Bienaymé sur les droits établis sur le combustible, XX, 95.
Imprimerie. M. Omont découvre à la Bibliothèque nationale et publie un recueil d'épreuves et de spécimens de caractères hébreux, grecs et latins gravés par Guillaume Le Bé, XV, 71; XVI, 34, 78; *Mém.*, XIV, 257; XV, 273; — note de M. Emile Picot sur Guillaume Richardière, enlumineur parisien, XVI, 34, 35; — lettre de Guillaume Fichet sur l'introduction de l'imprimerie à Paris. Voyez Fichet (Guillaume); — M. Omont recueille des documents relatifs à l'imprimerie orientale à Paris, XVII, 99; — M. Léopold Delisle communique trois lettres d'indulgence de la fin du XV^e siècle, XVII, 162; — M. Léopold Delisle signale l'existence, à Saint-Germain-en-Laye, d'une imprimerie qui paraît y avoir été établie pour le service de Jacques II, roi d'Angleterre, XVIII, 4; — notice de M. Omont sur Gérard Morrhe, imprimeur parisien, XVIII, 133; — Antoine-Urbain Coustelier, imprimeur-libraire, par M. H. Stein, XIX, 180; — notice sur les armes des imprimeurs, par M. Ernest Bourges, XX, 62; — essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris, par M. H. Omont, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 1; — notice sur un incunable grec imprimé à Paris au XVI^e siècle, par M. H. Omont, XIII, 108; — inventaire sommaire, dressé en 1801, des archives de la chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, par M. H. Omont, XIII, 151, 174; — ses origines à Paris, par M. Jules Philippe, XII, 159; — débuts de la typographie parisienne, XIV, 106. — Voyez aussi Librairie.
Imprimerie du cabinet du roi, sous Louis XV, XVIII, 35.
Imprimerie nationale. M. Omont publie un document nouveau re-

latif à sa fondation, XIV, 187; — lettre de J. de Guignes relative à l'origine des caractères orientaux de l'imprimerie royale, en 1787, XVI, 90.
Incendies. Voyez Pompiers.
Incunables. Voyez Imprimerie.
Incurables (hospice des). Communication de M. A. Dufour relative à des fondations de lits, XI, 155; — travail de M. L. Brièle sur l'origine de l'hospice, XII, 163; — note sur les inscriptions de la chapelle, XVIII, 49.
Innocents (cimetière des). Pyramide du XVI^e siècle provenant de ce cimetière et conservée dans les jardins du château de Betz (Oise), XIII, 125; — M. le baron Pichon communique une nouvelle pièce relative à cette pyramide, XIII, 163; — partie du cimetière appartenant à l'Hôtel-Dieu, XIII, 159.
Inondations. Voyez Seine.
Inscriptions. Inscription rappelant l'emplacement de la foire Saint-Laurent, XVIII, 18; — inscriptions de l'hospice des Incurables, XVIII, 49; — les maisons historiques de Paris, par M. Alfred Copin, XV, 159; — remarques de M. Robert Mowat sur les inscriptions antiques de Paris, XI, 32; — M. Victor Bouvrain communique le texte de deux fragments d'inscriptions, XI, 162; — la maison du Grand-Coq, XII, 95; — inscriptions trouvées dans les fouilles de l'Ecole de médecine et déposées au musée Carnavalet, XII, 130, 134; — note de M. Philippe Rondeau relative à l'inscription commémorative de la restauration du grand couvent des Jacobins, rue Saint-Jacques, XV, 139; — inscriptions de l'hôpital de la Charité, publiées par M. Coyecque, XVII, 164; — inscriptions relatives à l'inondation de 1740, XVIII, 4; XX, 33; — inscriptions de Rétif de la Bretonne, XVII, 64. — Voyez aussi Comité des inscriptions parisiennes et Epitaphier de Paris.
Institut. Lois, statuts et règlements concernant les anciennes Académies et l'Institut, XVII, 30.
Instruction primaire à Bagneux, au XVIII^e siècle, XVI, 179.
Instruction publique. Ses revenus et ses charges dans le diocèse de Beauvais, notice de M. Coüard-Luys, XV, 183. — Voyez aussi Collèges, Ecoles et Ministère de l'instruction publique.
Invalides (hôtel des). Travaux entrepris par ordre de Louvois, XX, 89; — contrat entre le marquis de Louvois et le supérieur des prêtres de la Mission de Saint-Lazare relatif aux chapelains de l'hôtel, XX, 185.
Inventaire des richesses d'art de la France, publié par le ministère de l'instruction publique, XI, 63.
Irminon (abbé). M. Longnon publie une nouvelle édition du Polyptyque, XIII, 69, 73; XIV, 86; XVI, 78; XVII, 68, 72, 163; XIX, 74; XX, 73; *Doc.*, XI; — la population de la France au IX^e siècle, XV, 129.
Isle (de l'). Voyez Delisle.
Issy. Travaux de M. Le Clerc sur l'abbaye royale de Sainte-Anne, XIV, 83; *Mém.*, XIII, 17.
Italie. L'orfèvrerie et la lingerie parisienne en Italie au XV^e siècle, notice de M. Müntz, XIV, 171.

Jacobins. Note de M. l'abbé Bernard relative à une pierre tombale du couvent de la rue Saint-Jacques, XI, 34, 91; — note de M. Philippe Rondeau relative à l'inscription commémorative de sa restauration, XV, 139; — documents relatifs à l'histoire du club de ce nom, publiés par M. F.-A. Aulard, XVI, 185; XX, 29.
Jacques II, roi d'Angleterre. Son imprimerie particulière à Saint-Germain-en-Laye, XVIII, 4.
Jacques V, roi d'Ecosse. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 172.
Jaignes. Notice sur cette localité, par MM. L. Benoist et Adrien, XII, 94.
Jansénistes. M. Viollet signale un manuscrit contenant des notices sur divers jansénistes, XVII, 97.
Jardin du Roi ou des Plantes. Voyez Muséum d'histoire naturelle.
Jean (saint), évangéliste. Voyez Evangiles.
Jean II, dit le Bon, roi de France. Convoque les trois états en vue de l'établissement d'un nouvel impôt, XV, 3.
Jeton de Thomas Rapouel, secrétaire du roi et maître de la Chambre des comptes de Paris, XII, 33, 37.
Jeu de Paume des Métayers. Communication de M. Vitu, XI, 36, 51.
Jeux. Voyez Fêtes.

Joffroy. Monitoire délivré par l'official de Soissons, *c. r.*, XVII, 185.
Joly (Cl.). Querelle scolaire avec Pourchot, XVII, 35, 73, 76.
Josse (Girard), orfèvre parisien, XVI, 24.
Jouets offerts par la Ville aux enfants du roi à l'occasion de leur présence au feu de la Saint-Jean, en 1528, XVIII, 171.
Joulet (François). Inscription de l'hôpital de la Charité relative à ce personnage, XVII, 164.
Joulliani Scotto (Philippes), charlatan italien, XX, 137.
Jourdain (abbé). Journal de la bibliothèque du roi au début du règne de Louis XV, *Mém.*, XX, 207.
Jourdain (Charles). Cite l'opinion de M. Quicherat sur l'emplacement du château de Hautefeuille, XI, 35; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1884, XI, 65; — sa mort, XIII, 129; XIV, 70.
Journal d'un bourgeois de Paris. Fragment d'un manuscrit de ce journal, XI, 124; — M. Léopold Delisle signale un nouveau manuscrit du même journal, XX, 39.
Journaux de l'Ile-de-France, bibliographie, XI, 188; XII, 58; XIII, 58; XIV, 127; XIX, 90; XX, 60.
Jouy (Aisne). Charte de commune octroyée par saint Louis, XVII, 185.
Jules-César. Sa campagne contre les Bellovaques, notes de M. Peigné-Delacour, XIII, 58.
Jullien (Adolphe). La comédie à la cour, XI, 70; — notice sur un vieil hôtel du Marais, *c. r.*, XIX, 96.
Justice. La justice criminelle à Laon pendant la Révolution, travail de M. A. Combier, XI, 157. — Voyez Avocats, Barreau, Parlement, Prisons, Procédure, Procès célèbres, etc.
Justinat, peintre. Tableau ornant autrefois l'église Saint-Leu, XI, 162, 185.
Juvisy. Serait, d'après un auteur du XII^e siècle, l'antique Metiosedum, XII, 99.

Kaulek (Jean). Sa mort, XX, 161.
Kieckens (R. P.). Adalbert de Tronchiennes, évêque de Paris, *c. r.*, XI, 95.

Labienus. Texte du XII^e siècle relatif à la victoire qu'il remporte sur Camulogène, XII, 99.
Laborde (marquis de). Rapports financiers, XI, 80; XII, 74; XIII, 74; XIV, 40, 87, 94; XV, 73, XVI, 79, 98; XVII, 73, 131; XVIII, 73; — présente quelques observations relatives à l'hôtel de Guise, XVIII, 4; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1893, XX, 65.
La Chaise (père de). Fournitures d'arbres pour planter son jardin de Montlouis, XVIII, 4.
Lacombe (Paul). Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant la Révolution, *c. r.*, XI, 64; XII, 53; — signale un passage d'un ouvrage de Stephen Weston relatif à l'auteur du plan des Artistes, XII, 25, 43; — signale l'existence, au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, de divers tableaux et esquisses intéressant l'histoire de Paris, XII, 98; — attribue à Prévost de Saint-Lucien le Provincial à Paris, édité par Watin, XII, 162; — communique la photographie d'un plan de Paris édité par l'abbé Teisserenc en même temps que sa Géographie parisienne, XIII, 35; — les Noms des rues de Paris sous la Révolution, *c. r.*, XIII, 64; — Bibliographie parisienne, *c. r.*, XIII, 160; — note sur le plan de Paris de Balthasar Arnoullet, XIII, 162, 169; — communique un fascicule relatif aux chemins ruraux de la commune de Saint-Prix, et demande à la Société s'il n'y aurait pas moyen de recueillir des documents de ce genre et de réunir ainsi d'utiles indications sur les lieux dits, XIV, 40, 41; — communique une description de Paris en vers latins, publiée en 1639 par Antoine de Rombise, XIV, 31; — publie cette description, XIV, 85; *Mém.*, XIII, 274; — prononce quelques paroles à l'occasion de la mort de M. Louis Laurent, XIV, 102; — signale au Conseil l'excursion organisée par la Société historique du Vexin à Montmorency, XIV, 102; — communique le texte d'un marché passé en 1762, avec le bureau de la Ville, pour réduire le plan de Turgot, XV, 1, 27; — une lettre de Dufourny relative au Plan des Artistes et au Musée d'architecture en l'an VI, XV, 79, 93; — le texte d'un Eloge de Paris, publié par Stoa, XV, 97; XVII, 98, 114; — signale quelques documents re-

latifs à la police des pauvres à Paris, XV, 130; — note relative à l'abbé Bossuet, curé de Saint-Louis-en-l'Ile, et à sa bibliothèque, XVI, 13; — compte-rendu de l'ouvrage de M. Babeau sur Paris en 1789, XVI, 126; — signale un document relatif à l'adjudication des matériaux provenant de la démolition de la porte de la Conférence, XVII, 2; — communique le prospectus des Annales municipales ou Annales de Paris dont la publication était projetée par Amelhon, XVII, 2, 4; — le texte d'une pièce de vers sur la destruction, en 1784, de la statue colossale de saint Christophe qui se trouvait à Notre-Dame, XVII, 130; — une note relative aux vers de Scaliger sur Paris, cités par Coryate, XVIII, 2; — un procès-verbal de la pose de la première pierre du Pont-Neuf, XVIII, 2; — compte rendu de l'édition de La Fontaine de M. A. Pauly, XVIII, 30; — rapports financiers, XIX, 75; XX, 74; — rend compte de l'état des volumes restant en magasin chez le libraire de la Société, XIX, 161; — communique un exemplaire de la Fleur des Antiquités de Paris, par Corrozet, édition de 1533, XX, 162.

Lacoste, couturier, XII, 33, 81.

Lacroix (Paul). Sa mort, XI, 161; XII, 67.

Lacuée, conseiller d'Etat. Rapport relatif aux diverses bibliothèques de Paris, XVI, 2, 182.

Laennec (hôpital). Voyez Incurables (hospice des).

Laffemas (Isaac de). M. G. Depping propose de publier un mémoire sur sa lieutenance civile, XX, 33.

Lafollye, architecte. Sa mort, XIX, 71.

La Fontaine (J. de). Notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. Alphonse Pauly, XVIII, 30; — note de M. G. Hanotaux sur sa famille maternelle, XVI, 3.

Lainé, architecte. Sa mort, XIX, 2, 72.

Laisné (Amédée). Sa mort, XX, 1, 69.

Lalanne (Lud.). Publie un mémoire sur les prisons de Paris en 1644, XIX, 82; — note relative aux rubans verts du Misanthrope, XVIII, 125; — communique une lettre adressée par le duc de Savoie à Prudhomme, joaillier à Paris, XVIII, 33; — signale un petit poème de Valerand de la Varenne sur l'Hôtel-Dieu, XVII, 130; — signale, d'après les procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences, une relation, par Deliale cadet, concernant la hauteur des eaux de la Seine pendant les diverses inondations, XVII, 75, 112.

Lallemand (Léon). Fait don à la Société d'un certain nombre d'exemplaires de son livre sur la maison de la Couche à Paris, XII, 163; compte-rendu de cet ouvrage, XIII, 160.

Lamballe (princesse de). Travail de M. Georges Bertin relatif à cette princesse, XV, 159.

Lambert (Henri), marquis de Thibouville. Inscription relative à une fondation qu'il avait faite à l'hôpital de la Charité, XVII, 176.

La Mortière (général de). Sa mort, XIX, 92.

Lamouroux (A.). Communique au nom de M. Marius Barroux, une liste des sergents du Châtelet de Paris en 1309, XX, 3; — rapport présenté au conseil général de la Seine sur la situation des archives municipales, *c. r.*, XX, 95.

Langlois, marchand de linge et dentelles, XII, 33, 81.

Langlois (Ch.-V.). Publie le compte rendu d'une réunion publique à Paris, sous le règne de Philippe le Bel, XV, 130; — publie les Archives de l'histoire de France, *c. r.*, XX, 159.

Langue grecque. Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 1; — Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris. Voyez ce nom; — voyez aussi Alphabets, Hellénisme, Imprimerie et Manuscrits.

Langue hébraïque. M. Omont découvre à la Bibliothèque nationale et publie un recueil d'épreuves et de spécimens de caractères hébreux gravés par Guillaume Le Bé, XV, 71, XVI, 34; *Mém.*, XIV, 257; XV, 273; — voyez aussi Alphabets.

Langue latine. Voyez Imprimerie.

Langues orientales. Documents recueillis par M. Omont, relatifs aux jeunes de Langues et à l'imprimerie orientale à Paris, XVII, 99; — étude de ces langues, à Paris, XIX, 98, 176.

Laon. Société académique. Voyez ce nom.

Lanternes. Les lanternes de l'abbé Daire, XI, 154.
La Prairie (de). Le reliquaire de Margival, *c. r.*, XVII, 186.
Larchant. La roche au Diable et les caves, notes de M. Eugène Thoison, XV, 185; — saint Mathurin, légende, reliques et pèlerinages, iconographie, XV, 185, 186; XVI, 127; — note sur les sépultures de Bonnevault, par M. Doigneau, XV, 186.
Largillière. Esquisse du tableau représentant les fêtes données à l'hôtel de ville pour la réception de Louis XIV, le 30 janvier 1687, conservée au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, XII, 98.
Larminat (Jean-Charles de), colonel d'artillerie. Sa mort, XIX, 92.
Laroche (J.). Note relative à un épi en terre cuite du XVI^e siècle, XI, 27.
La Roque (G.-A. de). Traité de la noblesse, XII, 26.
Larrieu (Félix). Gui Patin, doyen de la Faculté de médecine de Paris, sa vie, son œuvre, sa thérapeutique, *c. r.*, XVI, 160.
La Sizeranne (Maurice de). Les aveugles, par un aveugle, *c. r.*, XVI, 58.
Lasteyrie (comte Robert de). Annonce que la commission des monuments historiques a voté 10,000 francs pour la continuation des fouilles des arènes, XI, 35; — communique le texte d'un acte signé par Renaud II, de Vendôme, évêque de Paris, XIII, 25; — présente quelques observations sur un projet de M. de Watteville, consistant à publier un guide historique de Paris sous les auspices de la Société, XIII, 83; — donne quelques renseignements sur la suite donnée, par le ministre des beaux-arts, à la demande de la Société en faveur de la conservation de l'hôtel de Sens, XIV, 30; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1892, XIX, 65.
La Tour-du-Pin-La Charce (comte de). L'hôtel de ville de Paris, *c. r.*, XI, 95.
La Trémoille (Louis de). Livre de comptes. Guy de la Trémoille et Marie de Sully, *c. r.*, XIV, 193.
La Trémoille (duc de). Ses archives contiennent un certain nombre de pièces relatives au travers ou péage de Conflans-Sainte-Honorine, XVI, 97, 146.
Lattainville (Oise). Notice sur cette localité, par M. L.-N. Barré, XII, 32.
Launay (Ferdinand de). Sa mort, XVII, 1, 67.
Laurens (Girard), tapissier, XVI, 24.
Laurent (Louis), conseiller municipal de Montmorency. Sa mort, XIV, 74, 101, 133.
La Varanne (Valerand de). Voyez Valerand de la Varanne.
Le Baron (D^r). Communication en faveur de la conservation des bâtiments de l'ancienne école de médecine, XX, 77.
Le Bé (Guillaume), graveur en caractères. M. Omont découvre à la Bibliothèque nationale un recueil d'épreuves et de spécimens de caractères gravés par lui, XV, 71; XVI, 34, 78; *Mém.*, XIV, 257; XV, 273.
Lebeuf (abbé). Histoire de la ville et du diocèse de Paris; additions et rectifications par M. Bournon, *c. r.*, XVIII, 29.
Lebrasseur (Michielle). Lettre de fraternité, XIV, 187.
Le Brun (Charles), peintre. Ses maisons à Paris, travail de M. Jean Hubert, XIV, 193. — Dispose, en faveur de l'Académie de peinture et de sculpture, de la chapelle qu'il possédait dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, XVI, 35, 79.
Le Cappelain (Claude), docteur et professeur de Sorbonne. Vente de sa bibliothèque au cardinal de Bouillon, XVII, 34.
Lecaron (Frédéric-Natalis), archiviste paléographe. Sa mort, XVII, 129; XVIII, 67.
Le Charpentier (Henri). Sa mort, XI, 26, 73.
Le Clerc (Gustave). La maison des champs du collège Louis-le-Grand. L'abbaye royale de Sainte-Anne d'Issy. Les prêtres de Saint-François de Sales, XIV, 83; *Mém.*, XIII, 17; — sa mort, XV, 2, 68.
Le Cœur (Charles), architecte, XI, 51.
Lécot (Mgr). Notice sur la rue Saint-Accroypy, à Compiègne, *c. r.*, XVII, 190.
Lecoufre (Thomas). Son épitaphe à l'hôpital de la Charité, XVII, 170.
Leczinska (Marie), reine de France. Comptes de sa maison, XIX, 51.
Ledru. Notice sur les pressoirs d'Epernon, *c. r.*, XVII, 192.

Lefèvre-Pontalis (Eugène). Monographie de l'église de Villers-Saint-Paul, *c. r.*, XV, 183; — étude sur la charte de la commune, octroyée par Louis IX aux villages d'Aisy et de Jouy, *c. r.*, XVII, 185; — la dédicace de la cathédrale de Soissons en 1479, *c. r.*, XVII, 186.

Lefèvre-Pontalis (Germain). Signale, à la Bibliothèque nationale, un fragment d'un manuscrit du journal d'un bourgeois de Paris, XI, 124.

Lefranc (Abel). Les origines du Collège de France, *c. r.*, XVIII, 159.

Le Gascon, relieur parisien, XIII, 162, 166.

Legendre (abbé). Donne, dans ses mémoires, des renseignements sur le séjour de Boileau à Auteuil, XII, 26, 41.

Léger, ancien notaire à Pontoise. Sa mort, XVII, 129; XVIII, 67.

Legoux (baron Jules). Offre à la Société un exemplaire de son livre sur l'histoire des Chapelles-Bourbon (Seine-et-Marne), XIII, 84.

Legrand, auteur présumé du Plan des Artistes, XII, 26, 44.

Le Grand (Léon). Testament d'une bourgeoise de Paris en 1316, XIV, 42; — histoire des Quinze-Vingts, XIV, 83; XV, 69; *Mém.*, XIII, 107; XIV, 1; — compte rendu de l'ouvrage de M. Maurice de la Sizeranne sur les aveugles, XVI, 58; — publie la règle de l'Hôtel-Dieu de Pontoise, *Mém.*, XVII, 95; XVIII, 72; — Le couvent des Béguines, de Paris, *Mém.*, XX, 295; — l'hospice national du tribunal révolutionnaire, *c. r.*, XVIII, 159.

Legrand (Maxime). Les ruines romaines et les mosaïques de Souzy-la-Briche, *c. r.*, XV, 184; — inscription funéraire trouvée sur l'emplacement de l'église Sainte-Croix d'Etampes, *c. r.*, XV, 185; — monnaies trouvées à Vaujouan, commune d'Etampes, *c. r.*, XV, 186.

Legros (Jacques). Auteur d'une ballade parisienne, de 1524, XVII, 118.

Leguay (Louis). Copie le terrier de la baronnie de Saint-Maur-les-Fossés, XI, 36; — ses notes sont remises à la Société par Mme veuve Leguay, XI, 36; — sa mort, XI, 33, 73.

Le Jay. Lettre à Peiresc, relative à la Bible polyglotte de Paris, XVII, 84, 87.

Lelong (Eugène). Communique une pétition relative à la conservation de l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, XI, 85; — donne quelques renseignements sur la chapelle Saint-Aignan, XII, 162; — communique une lettre de Seignelay relative aux cafés de Paris en 1685, XIX, 79; — appelle l'attention du Conseil sur l'imminence de la démolition des bâtiments de l'ancienne Sorbonne, XX, 76.

Lemaistre de Sacy (Isaac-Louis). Communication de M. Alexandre Hahn relative à l'inventaire de ses livres, XVII, 1.

Lenclos (Ninon de). Son testament, XX, 93.

Lenoir (Albert-Alexandre). Sa mort, XVIII, 69, 75.

Léon XI, pape. Alexandre de Médicis, légat à Paris, XII, 164.

Le Paulmier (Dr). Notes biographiques sur Dominique Amonio, gentilhomme italien, médecin, *Mém.*, XX, 33; — l'Orviétan, histoire d'une famille de charlatans du Pont-Neuf, *c. r.*, XX, 95.

Le Pelletier (Jean), tapissier, XVI, 24.

Le Prince. Son Essai sur la Bibliothèque du roi, XI, 131, 139.

Lerebours (abbé), curé de la Madeleine. Possède un manuscrit contenant une histoire des abbesses de Saint-Marcel, XVII, 34.

Leroy (G.). Notice biographique sur Edmond Doigneau, *c. r.*, XIX, 93.

Le Roy (Pierre-Nicolas). Passe avec le Bureau de la Ville, en 1762, un marché pour réduire le plan de Turgot, XV, 1, 27.

Lesdiguières (hôtel de). Séjour de Pierre le Grand dans cet hôtel, en 1717, XVIII, 15.

Lésigny. Quelques mots sur son histoire, par M. Robert de Crèvecœur, XVIII, 158.

Lesouef. Possède un exemplaire du plan de Boisseau de 1652, sans la liste des colonnelles, XV, 2.

Lesoufaché, architecte. Sa mort, XV, 2, 68.

L'Etoile (Pierre de). Ses rapports avec Jacques du Breul, XI, 27, 113.

Lettres de cachet. Note de M. Frantz Funck-Brentano relative aux lettres de cachet données par les maréchaux de France, XVI, 56.

Lettres de noblesse. Note de M. Stein relative au coût de leur enregistrement, XX, 157.
Lettres d'indulgence concernant l'Hôtel-Dieu de Paris, les Quinze-Vingts et l'hôpital Saint-Yves de Rennes, XVII, 162.
Leveaux (dom), bénédictin de Saint-Germain-des-Prés. Notice sur ce personnage, *c. r.*, XVII, 190.
Levêque (Henri), sieur de la Lesse. Inscription de l'hôpital de la Charité relative à un don fait par ce personnage, XVII, 173.
Librairie. Inventaire sommaire des archives de la Chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, XIII, 151, 174; — journal du syndicat de Pierre Aubouyn (1690-1694), XIV, 117; — les Marnefs, libraires parisiens, XIV, 166; — note de M. Omont sur Claude Garamond, graveur de caractères et libraire, XV, 10; — M. le baron Pichon signale des documents nouveaux relatifs à la famille du libraire parisien Antoine Vérard, XVI, 35, 81; — réclame d'un ouvrage édité chez les Marnef, XX, 4. — Voyez aussi Imprimerie.
Librairie du Louvre. Inventaire dressé, en 1411, par Oudart Boschot, XV, 79. — Voyez aussi Bibliothèque du roi.
Lièble (dom), bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés. Requête adressée à la Commission des monuments en vue d'augmenter le budget de la bibliothèque, XVIII, 88.
Liesville (A. de). Sa mort, XII, 26, 66.
Lieux, ancien nom de Vauréal, XX, 25.
Lieux dits. M. Lacombe demande s'il n'y aurait pas lieu de réunir, par commune, les listes des chemins ruraux, en vue de recueillir des documents sur les lieux dits, XIV, 41.
Liger (Jacques), seigneur de Clignancourt. M. Longnon signale une image populaire relative à ce personnage, XVII, 163.
Ligue. Paris en 1572, par M. le baron de Ruble, *Mém.*, XIII, 1; — notice de M. P. Durrieu relative à un livre d'emblèmes de cette époque, XVI, 119.
Lingerie. Notice de M. Müntz sur la lingerie parisienne en Italie au xv^e siècle, XIV, 171; — communication de M. Guiffrey relative à l'inventaire du linge employé par le roi, XVII, 20. — Voyez aussi Vêtement.
Lionne (marquise de), bienfaitrice de l'Hôtel-Dieu, XIII, 83.
Livre de raison de Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris, XIII, 68, 72; *Mém.*, XII, 99.
Livres de comptes. Voyez Comptes.
Lizy-sur-Ourcq. Notice historique et statistique sur cette commune, XVII, 95.
Loi sur la conservation des monuments historiques. Voyez Monuments historiques.
Loiret. Eglises de ce département, XII, 56.
Longnon (Auguste). Signale une brochure de M. Jules Rouyer relative à Pierre de Blarru, XI, 27; — entreprend la rédaction du dictionnaire topographique du département de la Seine, XII, 25; — M. Teulet collabore avec lui pour ce travail, XX, 162; — présente quelques observations sur l'ancienneté du nom de Batignolles, XIII, 27; — publie une nouvelle édition du Polyptyque de l'abbé Irminon, XIII, 69, 73; XIV, 33, 86; XVI, 78; XVII, 68, 72, 163; XIX, 74; XX, 73; — doit fournir quelques renseignements sur l'état d'avancement de l'ouvrage de M. Demay relatif aux sceaux, XIV, 134; — félicite M. Delisle du service qu'il a rendu à l'érudition en faisant rentrer à la Bibliothèque nationale les manuscrits des fonds Libri et Barrois, XV, 34; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1888, XV, 65; — signale une image populaire relative à Jacques Liger, seigneur de Clignancourt, XVII, 163; — publie une nouvelle édition des œuvres de François Villon, XIX, 63.
Longpérier-Grimoard (comte de). Ex-libris de l'abbaye de Chaalis, *c. r.*, XI, 187.
Longueville (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de). Son testament, XX, 81.
Longueville (Charles-Paris, duc de). Son testament, XX, 81.
Loterie. Note de M. le vicomte de Grouchy relative à des billets de loterie au xviii^e siècle, XIX, 86.
Louis IX, roi de France. A possédé un manuscrit des lettres de saint Augustin, XVI, 163; — octroie une charte de commune aux villages d'Aisy et de Jouy, XVII, 185.
Louis XI, roi de France. Donne à

bail à Gervais Larcher, bourgeois de Paris, la halle aux draps et la halle aux cuirs, XX, 77.
Louis XII, roi de France. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 167.
Louis XIV, roi de France. Inventaire général, sous son règne, du mobilier de la couronne, XII, 62; — esquisse du tableau de Largillière représentant sa réception à l'Hôtel de Ville, XII, 98; — sa statue, par Coysevox, XV, 81; — inventaire du linge employé par ce prince, XVII, 20; — ses dernières paroles imprimées par les presses de Louis XV, XVIII, 42; — comptes de sa maison, XIX, 46; — statues de la place des Victoires et de la place Vendôme. Voyez Statues.
Louis XV, roi de France. Tableau de Justinat représentant ce souverain dans son enfance, entouré de toute sa cour, XI, 162, 185; — projets divers pour l'érection d'une statue équestre de ce monarque, XVII, 113; — son imprimerie au château des Tuileries, XVIII, 35; — chasse à courre à Fontainebleau en 1726, XX, 60.
Louis XVI, roi de France. Sort du palais, escorté de sa cour et de ses officiers, estampe, XIV, 87; *Ann.* — M. Mareuse rédige une note sur cette estampe, XV, 3; XVI, 22; — sa tentative d'évasion racontée par M. Victor Fournel, XVIII, 94.
Louis-le-Grand (collège de). Voyez Clermont (collège de).
Louise de Savoie. Ses funérailles, XI, 98.
Louvois. Fait entreprendre des travaux aux Invalides, XX, 89; — passe un contrat avec le supérieur des prêtres de la mission de Saint-Lazare relatif aux chapelains de l'hôtel des Invalides, XX, 185.
Louvre. M. Guillaume, architecte, envoie à la Société une série de photographies reproduisant les résultats des fouilles exécutées de 1882 à 1884, XII, 80; — note de M. Ernest Coyecque sur les travaux exécutés en 1662, XV, 44; — chalcographie, voyez Chalcographie du Louvre; — librairie, voyez Librairie du Louvre.
Lucas (Achille). Sa mort, XVI, 33, 67.
Lucas (Charles). Communique le catalogue d'une vente de livres d'architecture, le 11 décembre 1787, XII, 130; — un numéro du journal anglais « The Builder, » qui contient une vue cavalière de Paris au temps de François Ier, XVI, 1.
Luce (Siméon). Notice nécrologique sur M. Germain Demay, XIV, 32; — sa mort, XX, 1, 68.

Machine à décapiter. Le sieur J.-J. Schmidt sollicite, en 1792, un brevet d'invention pour cette machine, XVI, 123.
Madaune (abbé de). Guide du pèlerin au sanctuaire séculaire de l'Immaculée-Conception, dans l'église de Saint-Séverin, *c. r.*, XVIII, 187.
Madrid (château de). Monnaies anciennes trouvées dans des fouilles qui y sont exécutées, XI, 86.
Maffei (marquis Scipion). Sa visite à la Bibliothèque du roi, XX, 156.
Magne (Lucien). Conférence sur les vitraux de l'église de Montmorency, XIV, 103.
Magny. Fait visiter Paris aux ambassadeurs de Tripoli, XIX, 34.
Magny-en-Vexin. Notice sur Alfred Potiquet, XII, 57.
Magny-les-Hameaux. Notice de M. Ed. Finot sur cette commune, XVI, 30.
Mahaut, comtesse d'Artois. Embellissements faits à son hôtel, XVII, 143.
Mais offerts à Notre-Dame par les orfèvres de Paris, XIII, 164; — notice de M. Guiffrey sur les mais de Notre-Dame, XIV, 85; *Mém.*, XIII, 289.
Maison du Grand-Coq, XII, 95.
Maison du roi, des princes et princesses. Voyez Comptes de maison.
Maisons historiques. Voyez Inscriptions.
Maisse (Seine-et-Oise). Ses archives, XII, 56.
Malaspina (Giov.-Batt.). Description de Paris en 1785 et 1786, *c. r.*, XVIII, 127.
Malaunay (Jeanne), bourgeoise de la paroisse Saint-Séverin. Son testament, XIX, 129, 163.
Malinguehen (R. de). Notice historique et archéologique sur Blicourt, *c. r.*, XIII, 58; — notice sur la maison et la paroisse de Pisseleu, *c. r.*, XV, 183.
Mallet (Gilles), bibliothécaire de Charles V. Notice de M. l'abbé Pihan sur ce personnage, XVII, 189.
Manneville (A. de). De l'état des terres et des personnes dans la paroisse d'Amblainville, *c. r.*, XV, 184; XVII, 189.

Manufacture de porcelaine de Clignancourt, XX, 160.
Manufacture des Gobelins. Voyez Gobelins (manufacture des).
Manufacture royale de glaces. Voyez Glaces.
Manuscrits. Emblèmes du temps de la Ligue signalés dans un manuscrit de Cheltenham, XVI, 119; — mss. grecs copiés à Paris par Georges Hermonyme, XII, 97; XIII, 110; — mss. relatifs à l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France conservés à Cheltenham, XVI, 43.
Maquet (Adrien). Histoire de l'Etang-la-Ville, *Mém.*, XI, 208; — Bailly-en-Cruye et ses anciens seigneurs, *c. r.*, XV, 187.
Marat (Olivier). Nommé aide naturaliste au Muséum d'histoire naturelle, XIX, 88.
Marcel (Gabriel), bibliothécaire à la Bibliothèque nationale. Note sur un manuscrit inconnu de Dubuisson-Aubenay, XII, 131; — un bénédictin géographe, D. Guillaume Coutans, *c. r.*, XVI, 60; — fait entrer à la section de géographie un plan manuscrit de Bullet, XVII, 163; — quelques mots sur Vassallieu, XX, 189.
Marchant (Guillaume), architecte, XIV, 148.
Maréchaux de France. Donnent des lettres de cachet, XVI, 56.
Mareuse (Edgar). Propose de célébrer par un banquet le dixième anniversaire de la fondation de la Société, XI, 25; — propose de mettre à l'étude la reconnaissance légale de la Société, XI, 25; — note sur le chemin d'Argenteuil et le pont Arcans, XI, 28; — annonce que la Ville a l'intention d'entreprendre une publication illustrée consacrée aux maisons démolies pour l'ouverture de la rue Etienne-Marcel, XI, 36; — rend compte de l'état des fouilles des arènes, XI, 36, 162; — communications relatives à la table des publications de la Société, XI, 129; XII, 34; — donne quelques renseignements sur le projet de rue qui doit passer sur le terrain des arènes, XII, 27; — rapport annuel sur l'état de la Société, XII, 71; — documents parisiens recueillis au musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg, XII, 98; — présente diverses photographies de sépultures et d'objets trouvés aux arènes, XII, 161; XIII, 35; — présente quelques observations sur l'état de la chapelle Saint-Aignan, XII, 162; — communique une photographie de l'Amende honorable de 1440, XIII, 25; — adresse une question au sujet de la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, XIII, 26; — présente quelques observations sur l'ancienneté du nom de Batignolles, XIII, 27; — communique la photographie d'un plan de Paris édité par l'abbé Teisserenc en même temps que sa Géographie parisienne, XIII, 35; — contribue à la publication d'une héliogravure représentant la sortie de Louis XVI du Palais-de-Justice, XIII, 74; XIV, 87; — rédige une note sur cette planche, XV, 3; XVI, 22; — note sur quelques plans conservés au Musée britannique, XIII, 84, 99; — donne quelques renseignements sur l'hôtel de Modène, rue Jacob, décrit par Sterne, XIII, 164; — annonce l'acquisition de l'hôtel de Thou, en vue de la création d'un local pour les Sociétés savantes de Paris, XIV, 30; — donne quelques renseignements sur la maison où est mort Coligny, comme complément au travail de M. de Ruble sur cette question, XIV, 38; — demande que les tirages à part ne soient pas remis aux auteurs avant la publication des volumes de Mémoires, XIV, 40; — demande qu'à la suite du texte de la nouvelle loi concernant la conservation des monuments historiques on insère dans le *Bulletin* l'indication des monuments classés à Paris et dans l'Ile-de-France, XIV, 40; — signale un exemplaire du plan de Boisseau de 1652 sans la liste des colonnelles, XV, 2; — signale, au nom de M. Cousin, l'intérêt d'un recueil d'anecdotes du temps de la Régence, conservé dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, et mises en ordre par M. Quentin, XV, 163; — les dégâts causés par une fontaine sise au pied de la colonne astronomique de l'hôtel de Soissons, XVI, 130; — un plan de Paris, de 1790, divisé en districts, XVI, 162; — l'entrée à la Bibliothèque nationale d'un plan manuscrit de Paris par Bullet, XVII, 163; — compte rendu d'un opuscule de M. l'abbé de Madaune sur l'église Saint-Séverin, XVIII,

187; — se charge de la rédaction de la table des publications de la Société pour les années 1884-1893, XIX, 162; XX, 73; — annonce que M. l'abbé Brisset, curé de Saint-Augustin, vient de faire exécuter dans cette église des vitraux représentant les principaux saints du diocèse, XX, 2; — communique des photographies du monument élevé aux sources de la Seine, XX, 34.

Margival (Aisne). Son reliquaire, XVII, 186.

Margry (A.). Donne lecture d'une note sur les arènes de Senlis, XI, 85.

Mariage. Trousseau d'une jeune fille en 1785, XII, 33.

Mariages princiers. Cadeaux de noces offerts par la Ville de Paris aux princesses étrangères épousant des princes français, XV, 130.

Mariani (Michel-Ange). Son voyage à Paris, publié en 1673, XIX, 36.

Marie-Antoinette, reine de France. Un épisode de sa jeunesse, à Achères, XIX, 94.

Marie d'Angleterre, reine de France. Présents qui lui sont offerts à l'occasion de son entrée à Paris, XVIII, 168.

Marie de Médicis. Dons offerts pour l'enrichissement de la châsse de sainte Geneviève, XII, 113.

Marie Leczinska, reine de France. Voyez Leczinska.

Marie-Thérèse-Charlotte, fille de Louis XVI. Trousseau préparé pour elle, par les soins du Directoire, lors de sa sortie de France, XIV, 38, 58.

Mariette. Estampe représentant les ruines du château du duc de Berry à Bicêtre, XX, 77, 136.

Marlet (Léon). Correspondance d'Odet de Coligny, cardinal de Châtillon, *c. r.*, XIV, 194.

Marmontel. Mémoires d'un père, *c. r.*, XVIII, 187.

Marnef (les), libraires parisiens, XIV, 166; — réclame d'un ouvrage édité par eux, XX, 4.

Marquetz (Anne de), religieuse de Poissy. Plaquette intitulée : Prières et devises en forme de Pasquins, pour l'assemblée de MM. les prélats et docteurs, tenue à Poissy, XV, 1.

Marsaux (abbé L.). Panneaux de l'église de Chambly, *c. r.*, XV, 184.

Marsy (comte de). Articles historiques publiés dans les journaux de Compiègne, XII, 58; — notes sur les sociétés et journaux de l'Ile-de-France, XIII, 56, 58; — signale une description de Paris en 1681, par Gédéon Pontier, XIV, 33; — annonce que la Société française d'archéologie doit tenir, en 1887, son congrès à Soissons et à Laon, XIV, 97; — signale une vue des Tuileries en 1813, par Bouhot, XIV, 166; XV, 30; — note relative à la maison du président Perrault, XVI, 85; — l'Ordre asiatique de morale universelle, *c. r.*, XI, 157; — la peste à Compiègne, *c. r.*, XI, 157; — la bannière de Beauvais, *c. r.*, XV, 184; — les Compiégnois à la fête des Trente et un rois à Tournai en 1331, *c. r.*, XVII, 191.

Martin (Henry). Note sur les inventaires des biens et des livres de l'abbaye des Vaux-de-Cernay au XII^e siècle, XIII, 36.

Martin (M^lle), marchande de rouge, XIII, 163.

Marville, lieutenant général de police à Paris. Ses lettres au ministre Maurepas, publication proposée par M. de Boislisle, XX, 73.

Masson (abbé), curé de Bobigny et de Bagnolet. Sa mort, XVIII, 67.

Masson (Frédéric). Publie le voyage d'un Anglais à Paris, XVII, 96.

Mathurin (saint). Notes sur sa légende, par M. Eugène Thoison, XV, 185, 186; XVI, 127.

Mathurins (couvent des). Indulgences accordées en faveur de leurs œuvres, XX, 9.

Maury (Alfred). Annonce que la salle des archives ne pourra plus, par suite de l'admission du public jusqu'à 5 heures, être mise à la disposition de la Société, XIV, 95; — donne quelques renseignements sur la discussion qui s'est élevée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au sujet de la population de la France au IX^e siècle, XV, 129.

Mazarin (cardinal). Comptes de sa maison, XIX, 46.

Mazarinades. M. Hovyn de Tranchère communique la copie d'une pièce intitulée : la Bastille conquise, XII, 163.

Meaux. Société d'agriculture, sciences et arts. Voyez ce nom.

Médecine. Autopsie pratiquée au commencement du XV^e siècle, XIX, 34.

Médecine (école de). Voyez Ecoles.
Médicis (Alexandre de). Voy. Léon XI, pape.
Médicis (Catherine de). Voyez Catherine de Médicis.
Médicis (Marie de). Voyez Marie de Médicis.
Melle (Jacques), marchand tailleur. Fournit des drapeaux pour l'armée, XVII, 184.
Melun. Société d'archéologie, sciences et arts de Seine-et-Marne. — Voyez ce nom.
Mély (Fernand de). Communique deux comptes de glaces fournies en 1709 pour les hôtels d'Amelot, XIV, 121.
Ménant (Jacques), auditeur et doyen en la chambre des comptes. Extraits des Mémoriaux de la Chambre, XIV, 48.
Ménorval (E. de). Histoire de Paris, *c. r.*, XVI, 60; XX, 30.
Mentienne. L'ancien pays du Parisis; un cimetière gallo-romain et mérovingien à Bry-sur-Marne, *c. r.*, XX, 190.
Méresse (C.). Notice sur une aumône faite, au XIII^e siècle, aux religieuses de Saint-Jean-des-Vignes dites de Sainte-Périne, à Compiègne, *c. r.*, XVII, 191.
Méréville (Seine-et-Oise). Notice sur les monnaies gauloises et carlovingiennes trouvées dans cette localité, XII, 56.
Méry-sur-Oise. Acte de partage des biens de Pierre d'Orgemont, XIV, 33, 103.
Meslay-le-Grenet (Eure-et-Loir). M. l'abbé Dufour signale, dans l'église de cette commune, une danse macabre contemporaine de celle des Innocents, XVII, 162.
Mesures. La pinte-étalon du musée de Beauvais, XI, 159.
Métiers. M. l'abbé Féret propose de publier une édition des statuts des métiers de Sainte-Geneviève, XVIII, 98. — Voyez Arts et Métiers.
Metiosedum. Serait, d'après un auteur du XII^e siècle, Gevisy ou Juvisy, XII, 99.
Metz. Communication de M. François Bonnardot relative aux délibérations du bureau de la Ville de Paris à l'occasion du siège de 1552, XII, 80, 133, 181.
Meudon. Note de M. Augustin Dulaurier sur le séjour d'Armande Béjart dans cette localité, XVII, 162; — un gardien des Capucins nommé coadjuteur de l'évêque de Québec en 1713, XVIII, 87; — notice sur cette localité, par M. le vicomte de Grouchy, *Mém.*, XX, 51.
Meulan. Notice historique sur la corporation des maîtres bouchers, XVI, 188.
Meyer (Paul). Communique le texte d'une ballade du XV^e siècle relative à Paris, XI, 130; — un texte relatif aux arènes de Paris, XII, 99; — offre à la Société, pour ses séances, la salle des cours de l'Ecole des chartes, XIV, 95.
Michel (E.). Les Audran, peintres et graveurs, *c. r.*, XII, 56.
Mignet (François). Sa mort, XI, 73.
Milly (Oise). Ses origines, par M. l'abbé Renet, XVII, 189.
Ministère de l'instruction publique. Circulaires relatives au congrès des Sociétés savantes, XIII, 33, 97; XIV, 37, 133; XV, 33; XIX, 162; XX, 97, 98, 162; — création, au sein du Comité des travaux historiques et scientifiques, d'une section de géographie historique et descriptive, XII, 163; — question adoptée par le Comité des travaux historiques, XIII, 26, 33; XIV, 30, 95, 96; — décret en date du 14 janvier 1887, reconnaissant la Société comme établissement d'utilité publique, XIV, 32; — demande une note bibliographique sur les travaux de la Société, XIV, 33; — lettre de M. le ministre relative à l'envoi des publications à l'Exposition universelle de 1889, XVI, 34; — réponse de M. le ministre à une demande de la Société en faveur de la conservation des anciens bâtiments de la Sorbonne, XX, 97; — inventaire des richesses d'art de la France, *c. r.*, XI, 63.
Ministère des affaires étrangères. Inventaire de ses archives, XI, 31.
Ministère des travaux publics. Le ministre reçoit une délégation de la Société des amis des monuments parisiens au sujet de la conservation du palais de la Cour des comptes, XVII, 163; XVIII, 1, 3.
Ministère du commerce et de l'industrie. Demande à la Société si elle a l'intention de participer à l'Exposition universelle de 1889, XIV, 134.
Minoret, maire de Draveil. Sa mort, XVIII, 68, 75.
Misanthrope (le), de Molière. Voyez Molière.

Misère. Voyez Assistance publique.
Mobilier. Inventaire général du mobilier de la couronne sous Louis XIV, XII, 62; — M. A. Bruel signale, dans les papiers du duc de Bouillon, la mention d'un lustre en cristal de grande valeur, XVIII, 2. — Voy. aussi Tapisseries.
Modène (hôtel de). M. Mareuse donne quelques renseignements sur cet hôtel, décrit par Sterne, et devenu aujourd'hui hôtel Jacob, XIII, 164.
Mœurs et coutumes. La vie privée d'autrefois, par M. A. Franklin, XIV, 192; XV, 160; XVI, 186.
Molière. La maison des Pocquelin aux Piliers des Halles, par M. Auguste Vitu, XI, 33; *Mém.*, XI, 249. — Sa maison mortuaire, XI, 69; — son hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre, XIII, 114; — sa signature, XIII, 116; — note de M. Lud. Lalanne sur les rubans verts du Misanthrope, XVIII, 125.
Molinier (E.). Etude sur le château de Fontainebleau au commencement du XVII^e siècle, XIII, 69, 72; *Mém.*, XII, 255.
Monaldeschi. M. le vicomte de Grouchy publie un nouveau document relatif à sa mort, XV, 43.
Monceau (le). Acquisition par le roi, XII, 56.
Monceaux. M. Deville communique un plan de cette localité, daté de 1780, XI, 163.
Monclar (marquis de), consul général de France à Amsterdam. Note sur une vue des Tuileries en 1815, par Bouhot, XIV, 166, XV, 30.
Mondran (Paul-Louis de), chanoine de Notre-Dame. Auteur d'une pièce de vers sur la destruction, en 1784, de la statue colossale de Saint-Christophe qui se trouvait à Notre-Dame, XVII, 130; — ses œuvres sont acquises par la bibliothèque Carnavalet, XVII, 130.
Monin (H.). L'état de Paris en 1789, *c. r.*, XVI, 95.
Monnaies anciennes trouvées au château de Madrid, XI, 86; — un atelier monétaire à Corbeil de 1654 à 1658, XII, 55; — gauloises et carlovingiennes trouvées à Méréville (Seine-et-Oise), XII, 56; — avis du corps municipal de Paris sur la réforme monétaire en 1313 ou 1314, XVI, 116; — trouvées à Vaujouan, commune d'Etampes, XV, 186; — près de Château-Landon, XIX, 93; — à Pommiers et Ambleny, XVII, 186.
Monnier. Communication relative à l'exhumation des restes du prince de Conti, à Villeneuve-lez-Avignon, XII, 26; XIII, 35.
Monsieur, frère de Louis XIV. Achète la maison de Gondi à Saint-Cloud, XVIII, 45.
Montaiglon (Anatole de). Signale l'intérêt qu'il y aurait, pour la Société, à donner une description détaillée du recueil de Gaignières acquis par le cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale, XI, 34; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1885, XII, 65; — donne quelques indications relatives à la tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, dans la cour du Mont-de-Piété, XII, 80; — appelle l'attention du Conseil sur l'état de l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, XII, 80; — lit un extrait des procès-verbaux de l'Académie de peinture relatif à la restauration de la Porte-Saint-Denis, XIII, 35, 51; — note sur les boutiques du Pont-Neuf au XVIII^e siècle, XIII, 82; — communication relative au plan de Turgot et au don qu'en a fait la Ville à tous les membres de l'Académie de peinture, XIII, 127; — signale deux mémoires de glaces de la manufacture royale fournies à M. Amelot, secrétaire d'Etat, pour ses hôtels, XIII, 164; XIV, 121; — signale la disposition testamentaire faite par le peintre Lebrun, en faveur de l'Académie de peinture et de sculpture, de la chapelle qu'il possédait dans l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, XVI, 35, 79.
Montbrun-Souscarrière. Voyez Souscarrière.
Mont-de-Piété. M. Vacquer signale comme inévitable la disparition de la tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, située dans la cour de cet établissement, XI, 26; — observations échangées relativement à cette tour, XII, 80.
Montereau-Fault-Yonne. Ses ponts, notice de M. Paul Quesvers, XV, 186.
Montfort-l'Amaury. Notices diverses sur cette localité, XV, 190; XVII, 192.
Montigny-sur-Loing. Le Croc-Marin. Voyez ce nom.
Montlouis. Propriété du père La Chaise, XVIII, 4.

Mont-Marat. Voyez Montmartre.
Montmartre. Articles divers publiés dans les journaux sur ce quartier, XIII, 130; — une société historique y est fondée, XIV, 78; — notices de M. Sellier relatives à Montmartre, XX, 96, 160. — Voyez aussi Clignancourt.
Montmorency. Son doyenné en 1789, XII, 55. — Excursion de la Société historique du Vexin, XIV, 102.
Montmorency (connétable de). Lettres envoyées à la Ville de Paris pendant le siège de Metz de 1552, XII, 136 et suiv.
Montparnasse (cimetière de). Voyez Charité (moulin de la).
Montpellier. La Faculté de médecine cède, par voie d'échange, à la Bibliothèque nationale, des plaquettes parisiennes du XVI^e siècle, XII, 156.
Montrouge. M. A. Dufour signale différentes pièces des XVII^e et XVIII^e siècles relatives à la topographie de ce village, XVII, 98.
Monuments historiques. La Société des Antiquaires de France fait une démarche dans le but d'obtenir la réforme de la législation en matière de monuments historiques, XI, 161; — la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France émet un vœu favorable à cette réforme, XI, 162; — M. Tranchant appelle l'attention du Conseil sur la loi du 31 mars 1887, destinée à protéger les monuments historiques, XIII, 84; — texte de cette loi, XIV, 40, 76.
Monuments parisiens situés hors de l'Ile-de-France. M. A. Dufour signale l'intérêt qu'il y aurait à en faire un relevé, XX, 35.
Monval (Georges), archiviste de la Comédie-Française. Notice sur Du Périer, sociétaire de la Comédie-Française, créateur du premier corps de pompiers à Paris, XX, 18.
Moranville (H.). Note sur Raymond du Temple et sur le tombeau de Du Guesclin à Saint-Denis, XIII, 27, 34; — note sur un rôle d'impôt à Paris au XIV^e siècle, XV, 3; — publie le Songe Véritable, pamphlet politique d'un Parisien du XV^e siècle, XIX, 73; *Mém.*, XVII, 217.
Morel (abbé). Dénombrement de la terre de Rhuis et de Saint-Germain-les-Verberie, *c. r.*, XI, 187; — les écoles dans les anciens diocèses de Beauvais, Noyon et Senlis, *c. r.*, XVII, 190; — l'origine du prieuré d'Elincourt Sainte-Marguerite, *c. r.*, XVII, 191.
Morgue. Paris qui souffre : la basse geôle du grand Châtelet et les Morgues modernes, travail de M. Adolphe Guillot, XIV, 67.
Morin (père). Lettre à Peiresc relative à la Bible polyglotte de Paris, XVII, 91.
Morrhe (Gérard), imprimeur parisien, XVIII, 133.
Morsang-Saintry (bataille de). Communication de M. A. Dufour relative à cette soi-disant bataille, XIX, 2, 3.
Mortet (Victor). Note sur la date des actes de Maurice de Sully, évêque de Paris, XIV, 34; — notice sur Maurice de Sully, évêque de Paris, étude sur l'administration épiscopale pendant la seconde moitié du XII^e siècle, XVII, 71; *Mém.*, XVI, 105; — étude historique et archéologique sur la cathédrale et le palais épiscopal de Paris, *c. r.*, XVI, 61.
Moulin de la Charité. Voyez Charité (moulin de la).
Moulins. Notice de M. Sellier sur les moulins de Montmartre, XX, 160.
Moutié (Auguste), fondateur de la Société archéologique de Rambouillet, XVII, 192.
Mowat (Robert). Remarques sur les inscriptions antiques de Paris avec des considérations nouvelles sur la mythologie gauloise, *c. r.*, XI, 32.
Mugnier (François). Son travail sur les Savoyards en Angleterre au XIII^e siècle, XVIII, 76.
Muller (l'abbé Eugène). Travail sur Jean Cholet, *c. r.*, XI, 159; — essai d'une monographie des rues, places et monuments de Senlis, *c. r.*, XI, 188; — notes sur Cuisela-Motte, Betz et ses environs, la Ferté-Milon, etc., *c. r.*, XIII, 58; — vie de Mgr Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, *c. r.*, XV, 183.
Müntz. Etude sur le château de Fontainebleau au commencement du XVII^e siècle, XIII, 69, 72; *Mém.*, XII, 255; — notice sur l'orfèvrerie et la lingerie parisiennes en Italie au XV^e siècle, XIV, 171; — étude sur le fonds de la chalcographie du Louvre provenant de l'Académie royale de peinture et de sculpture, XX, 71; *Mém.*, XVIII, 272; — Guide de l'Ecole nationale des

beaux-arts, *c. r.*, XVI, 187; — les Archives des arts, *c. r.*, XVI, 187.
Musée britannique. Note de M. Mareuse sur quelques plans conservés à la bibliothèque, XIII, 84, 99.
Musée d'architecture. Son état en l'an VI, d'après une lettre de Dufourny, XV, 79, 93.
Musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. Voyez Saint-Pétersbourg.
Musée des monuments français. Le peintre G.-F. Doyen et l'origine du musée, XVI, 96.
Musées. Notes de J.-B. Poncet sur les musées en l'an VII et en l'an VIII, XVIII, 51.
Muséum d'histoire naturelle. Note de M. le comte Léopold Hugo relative à l'ouverture d'une salle provisoire de paléontologie, XII, 34; — M. Germain Bapst fait l'historique de ses débuts, XIX, 2; — son état en 1793, XIX, 88; — Olivier Marat est nommé aide-naturaliste, XIX, 88; — cours d'anatomie professé dans cet établissement scientifique dès 1673, XX, 21.
Musique. Etude de M. Michel Brenet sur Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI, *Mém.*, XX, 1.
Myron. Ordonnance rendue contre le choléra en 1596, XI, 87.
Mythologie. Voyez Religions.

Nadaillac (marquis de). Communication relative au produit d'une charge de conseiller au Parlement de Paris, XIX, 121.
Nangis (Guillaume de). Additions à sa chronique, *Mém.*, XI, 1.
Nanteuil (Thibault de). Voyez Thibault de Nanteuil.
Napoléon Ier. Sa mansarde au quai Conti, XI, 163, 164.
Narbey (abbé C.). L'église française à Clichy et à Boulogne, *c. r.*, XVII, 128.
Nautes de l'amphithéâtre de Nîmes, XIV, 41.
Navigation. Voyez Seine.
Nemours. Passage de Pie VII dans cette ville, XX, 61, 96.
Nemours (Charles-Amédée de Savoie, duc de). Comptes de sa maison, XIX, 40.
Neufchâtel (Jean de), chanoine de Saint-Denis. Inventaire de sa bibliothèque, XVI, 163.
Nicard (Pol). Sa mort, XVIII, 68, 75.
Nîmes. Les nautes de l'amphithéâtre, note de M. Viollet, XIV, 41.
Ninon de Lenclos. Voyez Lenclos.
Nointel, près Clermont (Oise). Découverte de différents objets de l'âge de pierre, par M. l'abbé Barret, XIII, 57.
Normand (Charles). Itinéraire-guide artistique et archéologique de Paris, *c. r.*, XX, 31.
Norville (la). Histoire de cette localité et de sa seigneurie, XIII, 128.
Notaires. Découvertes faites par M. le vicomte de Grouchy dans des minutiers, XVII, 75; — M. Coyecque signale l'intérêt qu'il y aurait à concentrer les archives notariales, XX, 40; — il publie l'inventaire sommaire d'un minutier parisien pendant le XVIe siècle, XX, 40, 114.
Notre-Dame. Description historique et chronologique de l'église métropolitaine de Paris, par Charpentier; prospectus de l'ouvrage, XIV, 165; XV, 146; — discussion entre les chanoines du chapitre et l'abbaye de Saint-Denis au sujet du chef de ce saint, *Mém.*, XI, 297; — documents relatifs à cette église, conservés à la bibliothèque du Vatican, XX, 72; *Mém.*, XIX, 35; — étude de M. V. Mortet, XVI, 61; — M. Lacombe communique le texte d'une pièce de vers sur la destruction, en 1784, de la statue colossale de Saint-Christophe, XVII, 130; — note de M. Eugène Thoison sur Nicolas Parvy, architecte du chapitre, XIX, 28; — ses mais, notice de M. Guiffrey, XIII, 164; XIV, 85; *Mém.*, XIII, 289.
Notre-Dame-du-Val (abbaye), à Gif. Voyez Gif.
Nouvellistes italiens à Paris, en 1498, XIX, 146.
Noyon. Voyage de dom Guyton dans cette ville, XVII, 190; — notice de M. l'abbé Morel sur les écoles de l'ancien diocèse, XVII, 190; — Comité historique et archéologique. — Voyez ce nom.
Numismatique Pontoisienne; bibliographie, XII, 57. — Voyez aussi Jetons et Monnaies.

Obituaires. Voyez Deuil, Goussainville, Saint-Maur-des-Fossés.
Ockeghem (Jean de), maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI, *Mém.*, XX, 1.
Odiot (Ernest). Sa mort, XVII, 1, 67.

Officier supérieur à cheval (un), estampe communiquée par M. Germain Bapst, XIX, 34.
Oise (département de l'). Sociétés historiques, XIV, 79.
Omnibus. Voyez Carrosses à cinq sols.
Omont (H.). Communique différentes pièces relatives à la publication de l'Essai sur la Bibliothèque du roi, de Le Prince, XI, 131, 139; — Alphabets grecs et hébreux publiés à Paris au XVI^e siècle, XI, 174; — communication relative à un manuscrit grec de l'évangile de Saint-Jean, XII, 38; — compte rendu de l'Inventaire du mobilier de la couronne sous Louis XIV, de M. Guiffrey, XII, 62; — présente des manuscrits grecs des évangiles copiés à Paris, par Georges Hermonyme de Sparte pour Guillaume Budé, XII, 97; XIII, 110; — notice sur Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris, XIII, 68, 71; *Mém.*, XII, 65; — sur un incunable grec de l'imprimerie parisienne au XVI^e siècle, XIII, 108; — Inventaire sommaire des archives de la Chambre syndicale de la librairie et imprimerie de Paris, XIII, 151, 174; — Extraits des mémoriaux de la Chambre des comptes, XIV, 48; — saisit le Conseil d'une proposition de M. Chazal relative à un projet de cartonnage pour les publications de la Société, XIV, 102; — publie un document nouveau relatif à la fondation de l'Imprimerie nationale, XIV, 187; — un nouveau document sur David Chambellan et Claude Garamond, XV, 10; — découvre à la Bibliothèque nationale et publie un recueil d'épreuves et de spécimens de caractères fournis par Guillaume Le Bé, graveur, XV, 71; XVI, 34, 78; *Mém.*, XIV, 257; XV, 273; — note relative au journal d'Eusèbe Renaudot, XV, 89; — relative aux manuscrits concernant l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, conservés à Cheltenham, XVI, 43; — sur un missel de la confrérie de Saint-Pierre et Saint-Paul en l'église du Saint-Sépulcre de Paris, XVI, 117, 129; — communication relative à un manuscrit des lettres de saint Augustin ayant appartenu à saint Louis, roi de France, et à divers religieux, XVI, 162; — recueille des documents relatifs aux Jeunes de langues et à l'imprimerie orientale à Paris, XVII, 99; — publie une ballade parisienne de 1524, XVII, 117; — communique, au nom de M. Augustin Dulaurier, un mémoire sur Armande Béjart à Meudon, XVII, 162; — publie plusieurs documents relatifs à la vente des manuscrits du collège de Clermont, à Paris, XVIII, 7; — note relative à la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés en 1791, XVIII, 88; — notice sur Gérard Morrhe, imprimeur parisien, XVIII, 133; — note relative à l'expulsion, en 1623, des bouquinistes parisiens du Pont-Neuf, XVIII, 145; — publie une supplique de l'Université, adressée au pape, pour la fondation d'un collège oriental à Paris, XVIII, 164; — signale le séjour à Paris, en 1687, d'une ambassade de Tripoli de Barbarie, XIX, 34; — communique un mémoire du XVII^e siècle relatif à un projet de bibliothèque à établir sur la place Dauphine, pour l'usage du Parlement, XIX, 36, 119; — publie, à l'occasion du deuxième centenaire de l'ouverture au public de la Bibliothèque du roi, un récit de cette ouverture, XIX, 173; — note relative à une demande, pour la Bibliothèque du roi, d'un exemplaire de la Henriade de Voltaire, XIX, 173; — communication relative à un projet d'école des langues orientales, à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés, XIX, 176; — publie un projet de Jean Boivin relatif au Collège de France, XX, 59; — Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 1; — note relative à un charlatan italien sous Louis XIV, XX, 137; — relative à la visite du marquis Scipion Maffei à la Bibliothèque du roi, XX, 156; — publie le testament de Jean d'Eboli, chanoine de Capoue, XX, 163; — un texte relatif à la chaleur à Paris en 1473, XX, 166.
Opéra. Les abonnés en 1778, XVIII, 146.
Orfèvrerie. Châsse de Sainte-Geneviève, XII, 113; — note de M. Germain Bapst concernant le lampadaire de l'abbaye de Sainte-Geneviève, XIV, 135; — notice de M. Müntz sur l'orfèvrerie parisienne en Italie au XV^e siècle, XIV, 171; — M. C. Couderc publie dif-

férents documents relatifs à quelques artistes parisiens, XVI, 23; — présents offerts aux souverains à l'occasion de leur entrée à Paris, XVIII, 166.
Orgemont (Pierre d'), seigneur de Chantilly et de Méry-sur-Oise. Partage ses biens de son vivant, XIV, 33, 103.
Orléans (mesdemoiselles d'), filles de Gaston d'Orléans. Comptes de leur maison, XIX, 46.
Orléans (Philippe, duc d'). Voyez Philippe.
Orsonville (Seine-et-Oise). Épi en terre cuite trouvé à la ferme de Gauvilliers, XI, 27.
Orviétan (l'). Histoire des charlatans du Pont-Neuf, par M. le Dr Le Paulmier, XX, 95.
Oudart Boschot. Voyez Boschot.

Padeloup, relieur parisien, XI, 98.
Pajol (général comte). Fait don de sa collection au Comité archéologique de Senlis, XVII, 188.
Palais de justice. Assemblée tenue dans la grande salle le 24 novembre 1552, XII, 150; — Louis XVI sort du palais, escorté de sa cour et de ses officiers, estampe, XIV, 87; XV, 3; XVI, 22; *Ann.*; — les gouverneurs de l'horloge, XVIII, 48; — ouvrage relatif à son monde et à ses mœurs, XIX, 63. — Voyez aussi Conciergerie.
Palais épiscopal de Paris. Etude de M. V. Mortet, XVI, 61.
Palais-Royal. Tableaux réunis par le Régent dans le Palais, XIV, 125.
Paléontologie. Note de M. le comte Léopold Hugo relative à l'ouverture, au Muséum d'histoire naturelle, d'une salle provisoire pour l'étude de cette science, XII, 34.
Palloy. Estampe représentant un monument élevé par lui, avec des pierres provenant de la Bastille, dans l'ancien cimetière Saint-Paul, à quatre squelettes anonymes trouvés dans la forteresse, XV, 3, 61.
Pamphlets. Le Songe véritable, pamphlet politique d'un Parisien du XVe siècle, *Mém.*, XVII, 217.
Parent de Rozan. Sa mort, XVII, 33, 67.
Parfumerie. Note de M. Saint-Joanny sur les maîtres parfumeurs de Paris au XVIIIe siècle, XIII, 163.
Paris (Amédée). Sa mort, XVII, 75; XVIII, 67.
Paris (Gaston). Allocution prononcée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres sur M. Natalis de Wailly, XIV, 30.
Parlement de Paris. Ses démêlés avec le cardinal Balue, XI, 36; — histoire des avocats au Parlement, par M. R. Delachenal, XII, 158; — les conseillers bourguignons dans le Parlement de Charles VII, XVIII, 76; — mémoire relatif à un projet de bibliothèque à établir, pour son usage, sur la place Dauphine, XIX, 36, 119; — produit d'une charge de conseiller, XIX, 121; — notice de M. Félix Aubert sur le Parlement et les prisonniers, XX, 101.
Parvy (Nicolas), architecte du chapitre de Notre-Dame, XIX, 28.
Pascal (Blaise). Ses prétendues expériences à la tour Saint-Jacques, XVI, 169; — actes notariés relatifs à cet écrivain et à sa famille, XVI, 185; — M. le vicomte de Grouchy publie divers documents inédits relatifs à cet écrivain, XVII, 36, 75; — acte notarié relatif à cet écrivain et à ses rapports avec l'abbaye de Port-Royal-des-Champs, XIX, 161, 171; — part prise dans l'invention des carrosses à cinq sols, XX, 167.
Pascal (César). Notice relative à la statue de Louis XIV, par Coysevox, XV, 81.
Passage Saint-Pierre. Des ossements provenant du cimetière Saint-Paul y auraient été trouvés, XV, 61.
Patert (dom), bibliothécaire de Saint-Germain-des-Prés. Requête adressée à la commission des monuments en vue d'augmenter le budget de la bibliothèque, XVIII, 88.
Patin (Gui), doyen de la Faculté de médecine. Note sur son œuvre, par M. Félix Larrieu, XVI, 160.
Pauly (Alphonse). Notice sur la vie et les ouvrages de La Fontaine, *c. r.*, XVIII, 30.
Paupérisme. Voyez Assistance publique.
Payen (Dr). Possède des documents relatifs à la police des pauvres à Paris, XV, 130.
Pécheur (abbé). Inscriptions de l'église de Terny-Sorny, *c. r.*, XVII, 185; — étude hagiographique sur saint Béat de Vendôme, *c. r.*, XVII, 186.
Peigné-Delacour. Seconde campagne de Jules-César contre les Bellovaques, XIII, 58.
Peiresc. Lettres à Dupuy, relatives

au relieur parisien Le Gascon, XIII, 162, 166.
Pélissier (Léon-G.). Publie des lettres italiennes écrites de Paris en 1498, XIX, 146.
Pérot (Paul). Note sur l'ancien hôtel des évêques de Beauvais, rue de Moussy, XX, 162.
Perrault (Jean), président à la Chambre des comptes. Son hôtel à Paris, XVI, 85.
Perréal (Jean), peintre, XII, 130.
Perret (Michel), archiviste paléographe. Sa mort, XX, 68.
Peste (la) à Compiègne, XI, 157.
Pet-au-Diable (hôtel du). Voyez Sainte-Mesme (hôtel de).
Petit-Pont. Voyez Pont (Petit-).
Peyrecave (J.-A.). Notice sur Elaincourt-Sainte-Marguerite, *c. r.*, XII, 55.
Philippe (Jules). Origines de l'imprimerie à Paris, *c. r.*, XII, 159.
Philippe II, dit Auguste, roi de France. Son premier registre, XI, 31; — charte inédite, publiée par M. Eugène Thoison, XIX, 79. — (enceinte de). Voyez Enceinte de Philippe-Auguste.
Philippe IV, dit le Bel, roi de France. Sa mort, XII, 56; — charte relative à l'hôtel des évêques de Tournai à Paris, XX, 100.
Philippe V le Long, roi de France. Anoblit Guillaume Du Breuil, XII, 26.
Philippe VI de Valois, roi de France. Recueil de documents relatifs à la ville de Paris sous son règne, XX, 34.
Philippe, duc d'Orléans. Réunit au Palais-Royal une collection de tableaux, XIV, 125.
Pichard, secrétaire de la Faculté de droit. Note sur l'église Saint-Etienne-des-Grès, XIV, 39.
Pichon (baron Jérôme). Demande quelques renseignements sur l'emplacement du château de Hautefeuille, XI, 35; — signale la découverte, au château de Madrid, de monnaies anciennes, XI, 86; — communique le texte du contrat de mariage de Germain Pilon, XII, 163, 176; — signale la mention, en 1574, de la fontaine Saint-Denis, autrement dit les Batignolles, XIII, 27; — des documents nouveaux sur la famille du libraire parisien Antoine Vérard, XVI, 35, 81; — demande que les noms des membres présents aux séances soient mentionnés aux procès-verbaux, XIII, 85; — communique une nouvelle pièce relative à la pyramide du cimetière des Innocents, signalée dans les jardins du château de Betz (Oise), XIII, 163; — analyse d'une correspondance des d'Humières, provenant du château de Mouchy, *c. r.*, XII, 55.
Picot (Emile). Note sur l'enlumineur parisien Guillaume Richardière et sur son beau-frère Philippe Danfrie, XVI, 34, 35.
Pidoux (famille). Note de M. G. Hanotaux relative à cette famille, XVI, 3.
Pie VII, pape. Son passage à Nemours, XX, 61, 96.
Pierre le Grand, empereur de Russie. Son séjour à Paris en 1717, XVIII, 15.
Pihan (abbé). Etude historique et archéologique sur Saint-Just-en-Chaussée, *c. r.*, XI, 159, 160; XIII, 56, 57; — un épistolaire de la cathédrale de Beauvais, *c. r.*, XIII, 57; — dalmatique de Thibault de Nanteuil, évêque de Beauvais, *c. r.*, XV, 183; — Gilles Mallet, bibliothécaire de Charles V, châtelain de Pont-Sainte-Maxence, *c. r.*, XVII, 189.
Pilastre de Rozier. Ses expériences aérostatiques, XVI, 171.
Piliers des Halles. La maison des Pocquelin et la maison de Regnard, XI, 83; *Mém.*, XI, 249.
Pilon (Germain). Son contrat de mariage, XII, 163, 176.
Pinet (abbé). Documents pour servir à l'histoire de l'église de Saint-Merry, *c. r.*, XII, 54.
Pinson (P.). La guerre d'Etampes en 1652, relation de René Heimard, *c. r.*, XII, 56.
Pinte. Voyez Mesures.
Pisseleu. Notice sur la maison et la paroisse de ce nom, par M. R. de Malinguehen, XV, 183.
Piton (C.). Histoire de Paris; le quartier des Halles, *c. r.*, XVIII, 31.
Placards. M. Léopold Delisle communique différents placards parisiens du XVI^e siècle trouvés dans des reliures, XII, 27.
Place Dauphine. Projet de bibliothèque à l'usage du Parlement, XIX, 36, 119.
Place des Victoires. Notice historique de M. de Boislisle, XVI, 70; *Mém.*, XV, 1.
Place du Carrousel. Vente de la grille

séparant cette place du palais des Tuileries, XVI, 29.
Place du Panthéon. Inauguration de la statue de J.-J. Rousseau, par P. Berthet, XVI, 28.
Place Vendôme. Note sur cette place, par M. G. Dolot, XIV, 192; — notice historique de M. de Boislisle, XVI, 70; *Mém.*, XV, 1.
Places publiques. Projets divers pour l'érection d'une statue équestre de Louis XV, XVII, 113.
Plan d'Arnoullet. Voyez Arnoullet.
Plan de Boisseau, ou des Colonelles. Une édition de ce plan, avec des gravures tirées au verso, est conservée au Musée britannique, XIII, 84, 99; — M. Lesouef possède un exemplaire de ce plan, sans la liste des colonnelles, XV, 2.
Plan de Bullet. Un plan manuscrit de cet auteur entre à la Bibliothèque nationale, XVII, 163.
Plan de Clichy-la-Garenne et de Monceaux, XI, 163.
Plan de Desnos (1790), indiquant la division de Paris en districts, XVI, 162.
Plan de Gomboust. Notice sur ce plan, XIII, 189.
Plan des Artistes. Son auteur présumé, XII, 26, 43; — lettre de Dufourny relative à ce plan, XV, 79, 93.
Plan de Turgot. Ce plan est distribué à tous les membres de l'Académie de peinture, XIII, 127; — marché passé, en 1762, avec le bureau de la Ville, en vue de la réduction de ce plan, XV, 1, 27.
Plan de Vassallieu. Voyez Vassallieu (B. de).
Plan de Verniquet. M. Bruel signale l'existence, aux Archives nationales, de documents relatifs à son exécution, XVIII, 33.
Plan sur étoffe, signalé par M. A. Dufour, XV, 35.
Plans de Paris conservés au Musée britannique, XIII, 84, 99.
Plaques commémoratives. Voyez Inscriptions.
Plaquettes parisiennes du XVI^e siècle acquises par la Bibliothèque nationale, XII, 156.
Plessis-Piquet (le). Travail de M. G. Teyssier, XIII, 26, 64.
Pocquelin. Leur maison aux Piliers des Halles, XI, 83; *Mém.*, XI, 249.
Poésie. Les infortunées amours d'Artuse Bailly, publiées par M. H. de Curzon, *Mém.*, XIII, 261. — Voyez Pamphlets.
Poissy. Le colloque de Poissy, notice par M. le baron de Ruble, XVII, 70; *Mém.*, XVI, 1; — plaquette rédigée par Anne de Marquetz, religieuse de l'abbaye, XV, 1.
Poix (Père Louis de), capucin. Projet relatif à l'établissement, au couvent des Capucins de la rue Saint-Honoré, de la Société royale des études orientales et de l'Académie Clémentine, XIX, 98.
Police. Paris pendant la Révolution, d'après les rapports de la police secrète, par M. Adolphe Schmidt, XII, 160; XVIII, 159; — M. Paul Cottin publie les rapports de René d'Argenson, lieutenant de police, XVIII, 63; — lettres de Marville, lieutenant général de police, au ministre Maurepas, XX, 73.
Police des pauvres. Voyez Assistance publique.
Polytechnique (école). Voyez Ecoles.
Pommiers (Aisne). Notes de M. Vauvillé sur les monnaies gauloises trouvées dans cette commune, XVII, 186.
Pompadour (marquise de). Son contrat de mariage, XVII, 50, 75.
Pompes à incendie. Lettre du sieur Robert relative aux pompes à incendie en 1704, XI, 29.
Pompiers. Du Périer, sociétaire de la Comédie-Française, créateur du premier corps de pompiers à Paris, XX, 2, 19; — notice du Père Edouard d'Alençon sur le dévouement des Capucins dans les incendies, XX, 159.
Poncet (J.-B.). Notes sur les spectacles et les musées de Paris en l'an VII et en l'an VIII, XVIII, 51.
Pont-au-Change. Estampe représentant une vue du pont et Louis XVI sortant du Palais escorté de sa cour et de ses officiers. Voyez Palais de Justice.
Pont-Neuf. Note sur ses boutiques au XVIII^e siècle, par M. A. de Montaiglon, XIII, 82; — Barthélemy du Tremblay garnit de figures de bronze les faces de la statue de Henri IV, XV, 21; — M. Lacombe communique le procès-verbal de la pose de la première pierre, XVIII, 2; — l'expulsion des bouquinistes en 1628, XVIII, 145; — l'Orviétan, histoire des charlatans du Pont-Neuf, par M. le docteur Le Paulmier, XX, 95.
Pont (Petit-). Maison natale de Jacques du Breul, XI, 27, 113.
Pont-Sainte-Maxence. Fondation faite

par Gilles Mallet en faveur de l'église, XVII, 189.
Pontier (Gédéon). Description de Paris en 1681, XIV, 33; — le Cabinet historique de la bibliothèque des Grands contient des détails sur l'hôtel du président Perrault à Paris, XVI, 85.
Pontoise. Numismatique et sigillographie locales, par M. Léon Thomas, XII, 57; — cartulaire de l'Hôtel-Dieu, publié par M. J. Depoin, XIII, 96; — privilège des Quinze-Vingts à Notre-Dame de Pontoise, XIII, 130, 164; — la règle de l'Hôtel-Dieu, publiée par M. Le Grand, XVIII, 72; *Mém.*, XVIII, 95; — Société historique et archéologique. Voyez ce nom.
Ponton d'Amécourt. Note sur l'origine du nom de Château-Thierry, *c. r.*, XVII, 185.
Popelin (Claudius). Sa mort, XIX, 79; XX, 67.
Population. Discussion à l'Académie des inscriptions et belles-lettres au sujet de la population de la France au IXe siècle, XV, 129.
Porcelaine (manufacture de) à Clignancourt. Voyez Manufacture.
Porte de la Conférence. M. Lacombe communique un document relatif à l'adjudication des matériaux provenant de sa démolition, XVII, 2.
Porte Saint-Denis. Sa restauration en 1782, XIII, 35, 51.
Port-Royal-des-Champs (abbaye de). Notice de M. Ed. Finot, XVI, 30; — ses rapports avec Blaise Pascal, XIX, 161, 171.
Potiquet (Alfred). Etude sur les compagnies d'arquebusiers du Vexin, *c. r.*, XII, 57; — sa mort, XII, 57.
Pottet (Eugène). La Conciergerie du Palais de Paris, *c. r.*, XIV, 194.
Poulet-Malassis (Auguste). Liste des ouvrages publiés par ce libraire, XII, 127.
Pourchot. Querelle scolaire avec Cl. Joly, XVII, 35, 73, 76.
Poussielgue, chirurgien-adjoint de l'armée de Sambre-et-Meuse. Relation de la maladie et de la mort du général Hoche, *c. r.*, XV, 187.
Prarond (E.). Publie un poème de Valerand de Varanne sur Jeanne d'Arc, *c. r.*, XVI, 62.
Presles (Aisne). Dernières lettres de confirmation octroyées à cette commune, XVII, 186.
Prévost de Saint-Lucien, ancien avocat au Parlement. Est l'auteur du Provincial à Paris, édité par Watin, XII, 162.
Prévôt des marchands. Voyez Corps municipal de Paris.
Prieur (Barthélemy), sculpteur. M. Paul Guérin signale un document relatif à cet artiste, XX, 3, 17.
Prisons. Circulaire émanant de l'administration pénitentiaire relative à un projet d'exposition rétrospective des moyens, systèmes et lieux de répression en France, XVI, 2; — les prisons de Paris, travail de M. Adolphe Guillot, XVII, 63; — M. Lud. Lalanne publie un mémoire sur les prisons de Paris en 1644, XIX, 82; — le Parlement de Paris et les prisonniers, notice de M. Félix Aubert, XX, 101.
Procédure. L'ordre du procès civil au XIVe siècle au Châtelet, ouvrage de M. L. Tanon, XIV, 68.
Procès célèbres. Affaire de Raoul Foy, chanoine de l'église cathédrale de Beauvais, XI, 160.
Processions faites à Paris et à Saint-Denis en 1509, XV, 163.
Promenades. Paris au XVIIIe siècle; les promenades à la mode, ouvrage de M. Maurice Tourneux, XV, 128.
Propriété. M. A. Vitu est délégué au Congrès des Sociétés savantes pour présenter un travail sur la propriété bâtie, XII, 25; — il présente quelques observations à ce sujet, XII, 27; — M. Tranchant donne le compte-rendu de cette communication, XII, 34; — des remerciements sont adressés à M. Vitu, XII, 34.
Prospectus. Note de M. l'abbé Dufour sur un prospectus de l'ouvrage de Charpentier relatif à Notre-Dame de Paris, XIV, 165; XV, 146.
Prost (B.). Note relative aux présents d'orfèvrerie offerts aux souverains à l'occasion de leur entrée à Paris, XVIII, 166.
Prou (Maurice). Eglises paroissiales du Gâtinais, *c. r.*, XII, 56; — note relative à l'avis donné par le corps municipal de Paris, en 1313 ou 1314, sur la réforme monétaire, XVI, 116; — publie les fragments d'un obituaire de Saint-Maur-des-Fossés, XV, 70; *Mém.*, XIV, 209.
Provincial à Paris (le). A été rédigé par Prévost de Saint-Lucien, XII, 162.
Prudhomme, joaillier parisien, XVIII, 33.

Publications de la Société. Communications relatives à la première table décennale, XI, 129; XII, 34; — le Conseil fixe le prix de cette table, XII, 161; — le Conseil fixe le prix de vente du tome I^er^ du Polyptyque d'Irminon, XIV, 33; — M. Chazal propose de mettre en distribution, cartonnées à l'anglaise, les publications de la Société, XIV, 102; — sa proposition est renvoyée au Comité des fonds, XIV, 102; — rapport de M. Viollet sur la question, XIV, 134; — le projet n'est pas adopté, XIV, 134; — discussion relative au chiffre du tirage, XVI, 97; — M. Champion, libraire, fournit une note détaillée du nombre des volumes restant en magasin, XVI, 129; — une médaille d'or est décernée à la Société, à l'Exposition universelle, pour ses publications, XVI, 129; — le Conseil limite à trois ans le temps pendant lequel la Société garantit à ses membres la livraison des volumes afférents à chaque exercice, XVI, 161; — le Conseil fixe le prix de vente au public de l'Epitre de G. Fichet sur l'introduction de l'imprimerie à Paris, XVI, 161; — le Conseil décide que la Société cessera de garantir les numéros du *Bulletin* égarés qui n'auraient pas été réclamés dans le courant de l'année, XVII, 3; — attribution à l'exercice 1891 du tome I^er^ de l'Hôtel-Dieu de M. Coyecque, XVII, 34; — discussion relative au stock des volumes restant en magasin, XVII, 35; — décision du Conseil relative au même objet, XIX, 97; — le Trésorier rend compte de l'état des volumes restant chez le libraire de la Société, XIX, 163; — le Conseil décide la rédaction et l'impression d'un prospectus donnant le détail des publications de la Société, XVIII, 33; — M. le Président dépose sur le bureau un exemplaire de ce prospectus, XVIII, 34; — décision du Conseil relative à la vente de la série complète des publications de la Société aux bibliothèques publiques, XVIII, 130; — le Conseil fixe le chiffre du tirage du *Bulletin* et des *Mémoires*, XIX, 162; — le Conseil décide la publication d'une deuxième table décennale, XIX, 162; XX, 73.

Quai Conti. La mansarde de Bonaparte, XI, 163, 164.

Quai d'Orsay. Cour des Comptes. Voyez ce nom.

Quai Voltaire. L'hôtel du président Perrault y était situé, XVI, 85.

Québec. Un gardien des Capucins de Meudon nommé coadjuteur de l'évêque, XVIII, 87.

Quentin. Propose la publication d'un recueil d'anecdotes de la Régence, conservées dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, XV, 163.

Quesvers (Paul). Les ponts de Montereau-Fault-Yonne, *c. r.*, XV, 186.

Quicherat (Jules). Publie, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires*, un travail sur le château de Hautefeuille, XI, 35.

Quillet, horloger. Construit l'horloge de la Bastille, XV, 161.

Quinze-Vingts. Privilège en faveur de cet établissement à N.-D. de Pontoise, XIII, 130, 164; — documents intéressant l'histoire de Paris contenus dans ses archives, XIV, 42; — l'hôpital Saint-Philippe et Saint-Gratien de Caen en dépendait, XIV, 187; — leur histoire, par M. Léon Le Grand, XIV, 83; XV, 69; *Mém.*, XIII, 107; XIV, 1; — M. Delisle communique une lettre d'indulgence concernant cet établissement, XVII, 162; — inscription rappelant l'inondation de 1740, placée sur le mur de l'hospice, XX, 33.

Racine (Jean). Ses livres et manuscrits, XI, 52; — M. Auguste Vitu signale une maison de la rue de la Grande-Triperie lui ayant appartenu, ainsi qu'à Louis Racine et à leur sœur, XII, 129.

Rambouillet. Société archéologique. Voyez ce nom.

Ramus. Son testament est reproduit en fac-similé dans le tome VII des Registres du Bureau de la Ville, XVII, 2.

Rapouel (Thomas), secrétaire du roi et maître de la Chambre des comptes de Paris. Son jeton, XII, 33, 37.

Raulet (Lucien). Notice historique sur la corporation des maîtres bouchers de Meulan, *c. r.*, XVI, 188.

Raunié (Emile). Publie l'épitaphier du vieux Paris, XX, 63.

Raynaud (Gaston). Note sur la des-

cription de Paris de Fr.-Greg. d'Iernl, XII, 164; — note relative à Oudart Boschot, rédacteur de l'inventaire de la « librairie » du Louvre en 1411, XV, 79; — comptes rendus d'ouvrages, XV, 160; XVIII, 127; — bibliographie des chansonniers français des XIIIe et XIVe siècles, *c. r.*, XI, 96.
Réclame. Etude de M. Franklin dans la Vie privée d'autrefois, XIV, 192.
Réforme. Scènes de l'histoire de la Réforme au XVIe siècle, lecture faite à l'Assemblée générale de 1888, par M. le baron de Ruble, XV, 35, 77. — Voyez aussi Chambre ardente, Ligue, Poissy.
Régence. Anecdotes concernant cette époque, recueillies par M. Quentin, dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, XV, 163.
Régent. Voyez Philippe, duc d'Orléans.
Régiments du roi Louis XV, enfant, XVIII, 44.
Registres du Bureau de la Ville. Voyez Délibérations.
Règlement intérieur de la Société. M. Charles Tranchant donne lecture d'un projet de règlement, XIV, 38, 98; — ce projet est adopté par le Conseil, XIV, 38, 98; — par l'Assemblée générale, XIV, 91; — M. Tranchant rend compte des démarches qu'il a faites en vue de l'approbation préfectorale, XIV, 97.
Regnard. Sa maison natale aux Piliers des Halles, travail de M. Vitu, XI, 98; *Mém.*, XI, 249.
Regnault des Fontaines. Voyez Des Fontaines.
Regnier (Louis). La Renaissance dans le Vexin et dans une partie du Parisis, *c. r.*, XIII, 96.
Reilhac (comte de). Notice sur la chapelle de Reilhac, à l'église de Saint-Médard, XI, 97; XIII, 68, 72; *Mém.*, XII, 223.
Reilhac (Jean de), maître des comptes, général des finances et ambassadeur. Son journal, publié par le comte de A. de Reilhac, *c. r.*, XV, 96.
Religion (guerres de). Voyez Guerres.
Religions. Considérations de M. Robert Mowat sur la mythologie gauloise, XI, 32; — figures de divinités gauloises en bronze trouvées à la Croix-Saint-Ouen, XII, 55.
Reliure. Les grands relieurs parisiens du XVIIIe siècle, notice de M. Guiffrey, XI, 98; — M. Léopold Delisle communique différents placards parisiens du XVIe s. trouvés dans des reliures, XII, 27; — il communique différents papiers provenant des Marnef, libraires parisiens, et trouvés dans des reliures, XIV, 166; — reliure d'un missel provenant de l'église Saint-Jean-en-Grève, XIV, 134; XVI, 19.
Remilly (docteur). Origine et histoire de l'hôpital civil de Versailles, *c. r.*, XV, 188.
Renaissance (la) dans le Vexin et dans une partie du Parisis, travail de M. Louis Regnier, XIII, 96.
Renaud II de Vendôme, évêque de Paris. M. de Lasteyrie communique le texte d'un acte signé de lui, XIII, 25.
Renaudot (Eusèbe). Son journal, XV, 89.
Renaudot (Théophraste). La maison du Grand-Coq, notice de M. Hatin, XII, 95.
Renet (abbé). Puits préhistoriques de Nointel, *c. r.*, XIII, 57; — Milly, ses origines, *c. r.*, XVII, 189.
Renier (Léon), membre de l'Institut. Sa mort, XIII, 66.
Rennes. Lettre d'indulgence concernant l'hôpital Saint-Yves, communiquée par M. Delisle, XVII, 162.
Repas. Voyez Table.
Restif de la Bretonne. Mes inscriptions, journal intime, *c. r.*, XVII, 64.
Rethoré (G.). Notice historique sur Doué, *c. r.*, XX, 96.
Réunions publiques. Une réunion publique à Paris sous le règne de Philippe le Bel, communication de M. Ch.-V. Langlois, XV, 130.
Révolution française. Essai d'une bibliographie des ouvrages relatifs à l'histoire religieuse de Paris pendant cette période, XII, 55; — Paris pendant cette époque, d'après les rapports de la police secrète, par M. Adolphe Schmidt, XII, 160; XVIII, 159; — étude de M. Maurice Tourneux sur les Tableaux historiques de la Révolution française, XVI, 64; — le personnel municipal pendant cette période, travail de M. Robiquet, XVII, 64; — Bibliographie de l'histoire de Paris durant cette période, par M. Maurice Tourneux, XIX, 31; — Répertoire des sources manuscrites de cette même histoire pendant la même époque, par M. Alexandre Tuetey, XIX, 32. — Voyez aussi Directoire.
Revue rétrospective. Publie le voyage

d'un Anglais à Paris (1788), XVI, 162.
Revues. Voyez Journaux.
Rey (Auguste). Notes sur mon village, *c. r.*, XI, 158; XV, 160.
Rhuis. Dénombrement des terres de cette localité, XI, 187.
Riant (comte Paul). Sa mort, XVI, 1, 68.
Richard (Jules-Marie). Publie des documents des XIIIe et XIVe siècles relatifs à l'hôtel de Bourgogne, XVII, 137.
Richardière (Guillaume), enlumineur parisien. Note de M. Emile Picot sur ce personnage, XVI, 34, 35.
Richelieu (cardinal de). Son monument à la Sorbonne. Voyez Sorbonne; — comptes de sa maison, XIX, 38.
Rigord. Notice sur sa vie et ses ouvrages, par M. H.-François Delaborde, XII, 158.
Robert II le Pieux, roi de France. Son couronnement, XIX, 92.
Robert, comte d'Artois. Acquiert l'hôtel qui porte son nom, XVII, 138.
Robert. Lettre relative aux pompes à incendie en 1704, XI, 29.
Robert, aéronaute. Son ascension du 1er décembre 1783, XVI, 171.
Robert (Charles), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Sa mort, XV, 67.
Robert (François), géographe. Donne quelques détails sur les tableaux réunis au Palais-Royal par le Régent, XIV, 125.
Robert (Ulysse). Notes historiques sur Saint-Mandé, *c. r.*, XVI, 188.
Robiquet (Paul). Le personnel municipal de Paris pendant la Révolution, *c. r.*, XVII, 64.
Roche-de-Mûrs (la) (Maine-et-Loire). Monument élevé à la mémoire des Parisiens tombés durant la guerre de Vendée, XX, 35.
Romainville. Pierre tombale de la marquise de Ségur, XIX, 121.
Rombise (Antoine de). Description de Paris, XIV, 31, 85; *Mém.*, XIII, 274.
Rondeau (Philippe). Note relative à l'inscription commémorative de la restauration du grand couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, XV, 139.
Roucy (Albert de). Figures de divinités gauloises en bronze trouvées à la Croix-Saint-Ouen, *c. r.*, XII, 55; — notice sur un cimetière gallo-romain exploré en 1867, à Chevincourt (Oise), *c. r.*, XVII, 191.
Rouen. Bibliothèque municipale. Voyez Bibliothèques.
Rousseau (J.-J.). Une statue, par P. Berthet, lui est érigée sur la place du Panthéon, XVI, 28.
Rousseau (les frères), sculpteurs, XX, 2.
Rouyer (Jules). Recherches relatives à Pierre de Blarru, XI, 27; — présente une note sur un jeton inédit de Thomas Rapouel, secrétaire du roi et maître en la Chambre des comptes de Paris, XII, 33, 37; — publie un placard d'indulgences accordées en faveur des œuvres des Mathurins, XX, 9; — le testament de Pierre de Blarru, *c. r.*, XVI, 189.
Ruau (Louis). Sa mort, XX, 1, 66.
Rubans verts (les) du Misanthrope. Note de M. Lalanne, XVIII, 125.
Ruble (baron Alphonse de). Donne lecture d'un mémoire sur l'état de Paris au moment de la Saint-Barthélemy, XII, 78; — communique deux mémoires manuscrits, XIII, 27; — mémoire sur l'arrestation de Jean de Hans et le tumulte de Saint-Médard, XIII, 85; — la maison mortuaire de Coligny, XIV, 38; *Mém.*, XIII, 15; — Paris en 1572, XIV, 82; *Mém.*, XIII, 1; — présente quelques observations à l'occasion d'un nouveau local à chercher pour les séances du Conseil, XIV, 95; — demande quelques renseignements sur une plaquette d'Anne de Marquetz, religieuse de Poissy, XIV, 1; — lecture faite à l'Assemblée générale de 1888, Scènes de l'histoire de la Réforme au XVIe siècle à Paris, XV, 35, 77; — note sur un chroniqueur inédit de Paris au XVIe siècle, XVI, 79; — le Colloque de Poissy, *Mém.*, XVI, 1; XVII, 70; — signale les découvertes faites par M. le vicomte de Grouchy dans des minutiers de notaires, XVII, 75; — présente quelques observations relatives à l'hôtel de Guise, XVIII, 4; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1891, XVIII, 65; — propose au Conseil la publication de la chronique de François Grin, XX, 76.
Rues. Leur nom sous la Révolution, notice de M. P. Lacombe, XIII, 64. — Rue Aubriot, notice de M. Adolphe Jullien sur un vieil hôtel, situé au n° 10 de cette rue, XIX, 96; — Basse-des-Ursins, chapelle Saint-

Aignan. Voyez Saint-Aignan (chapelle de); — des Arènes, XII, 27; — de la Bucherie. Etat actuel de l'ancienne école de médecine, XIII, 164; — du Cardinal-Lemoine. Les maisons de Charles Le Brun, XIV, 193; — Chanoinesse. Vieille construction se rattachant au souvenir de Dagobert, XII, 162; — du Château-Landon. M. Sellier communique une note relative à l'origine de la dénomination de cette rue, XVII, 162; XVIII, 23; — Etienne-Marcel. Le Conseil municipal de Paris a l'intention d'entreprendre une publication illustrée consacrée aux maisons démolies pour son ouverture, XI, 36; — Galande. M. Vacquer signale des découvertes de substructions romaines, XI, 98; — de la Grande-Triperie. Maison ayant appartenu à Jean et à Louis Racine, XII, 129; — Monsieur-le-Prince. Son ancien nom, XI, 34; — de Moussy. M. Paul Pérot signale la démolition de l'ancien hôtel des évêques de Beauvais, situé dans cette rue, XX, 162; — — de Richelieu. Travail de M. Vitu, XI, 69; — Saint-Jacques. Propriétés de Pierre d'Aigueblanche, évêque d'Hereford, XVIII, 76.

Rueil. M. Alfred Cramail présente un mémoire relatif au château, XI, 25; — des extraits des registres paroissiaux et une histoire de la congrégation des filles de la Croix, XV, 161; XX, 188; — différents documents relatifs à cette ville, XIX, 78; — propriété d'Armande Béjard dans cette localité, XVIII, 98.

Ruinart (dom Thierry). Lettre relative à l'installation, comme prieur d'Argenteuil, de l'abbé Claude Fleury, XIX, 36.

Ruprich-Robert (Victor). Sa mort, 73, 93.

Russie. Traité de commerce entre le tzar et des marchands parisiens, XI, 132.

Sacy (de). Voyez Lemaistre de Sacy.

Sages-femmes. Les maîtresses sages-femmes et l'office des accouchées de l'ancien Hôtel-Dieu, par Mme Henriette Carrier, XV, 62.

Saint-Aignan (chapelle de). État dans lequel elle se trouve, XII, 162.

Saint-Antoine-de-Marissel (Oise). Sa maladrerie, XVII, 189.

Saint-Antoine-des-Champs (abbaye de). Pièces relatives à l'abbaye, en 1641, communiquées par M. A. Dufour, XI, 147.

Saint-Augustin (église de). M. l'abbé Brisset, curé, fait exécuter dans cet édifice des vitraux représentant les principaux saints du diocèse, XX, 2.

Saint-Aymour (Caix de). Voyez Caix de Saint-Aymour.

Saint-Barthélemy. M. le baron de Ruble donne lecture d'une note sur l'état de Paris pendant cette journée, XII, 78.

Saint-Cloud. Note de M. le vicomte de Grouchy sur la maison de Gondi, XVIII, 45.

Saint-Denis. Processions faites en 1509, XV, 163; — rapport présenté au conseil municipal, par M. Bournon, relatif à l'origine et aux différentes transformations de l'ancienne chapelle des Carmélites, XVII, 31; — histoire de la ville et du canton, par M. F. Bournon, XIX, 31. — (Abbaye de). Discussion entre l'abbaye et les chanoines du chapitre de Notre-Dame, *Mém.*, XI, 297; — la bibliothèque conservait quatre manuscrits grecs, XII, 98; — tombeau de Du Guesclin, XIII, 29, 34; — M. Darcy, architecte, restaure la tour méridionale de la façade de l'église, XVI, 28.

Saint-Etienne-des-Grès (église de). Note de M. Pichard sur les restes de cet édifice, XIV, 39; — fragments découverts lors des fouilles exécutées pour l'agrandissement de l'Ecole de droit, XX, 35.

Saint-Etienne-du-Mont. Son charnier, XII, 54.

Saint-François-de-Sales (prêtres de). Leur séjour à l'abbaye d'Issy, *Mém.*, XIII, 17.

Saint-Germain-des-Prés (abbaye de). Fragment d'une inscription trouvé sur une dalle de l'église, XI, 162; — inventaire de son trésor, en 1793, XIII, 42; — M. H.-François Delaborde signale deux documents relatifs à son histoire, XV, 1, 98; — note de M. Bonnassieux sur l'église, en l'an X, XV, 2, 54; — projet d'école des langues orientales, XIX, 176; — nouvelle édition du Polyptyque de l'abbé Irminon, publiée par M. Longnon. Voyez Irminon (abbé).

Saint-Germain-en-Laye. M. Léopold Delisle signale l'existence, dans cette localité, d'une imprimerie, qui paraît y avoir été établie pour

le service de Jacques II, roi d'Angleterre, XVIII, 4.
Saint-Germain-le-Vieux (église de). Ballade concernant la chapelle Saint-Joseph, située dans cette église, XVII, 117.
Saint-Germain-lès-Verberie, XI, 187.
Saint-Jacques-la-Boucherie (église de). Prétendues expériences de Pascal dans la tour, XVI, 169; — M. le comte Léopold Hugo envoie une notice sur un exemplaire de l'office de Saint-Jacques-le-Majeur, XX, 2.
Saint-Jean (feu de la). Voyez Feu de la Saint-Jean.
Saint-Jean-en-Grève (église de). M. l'abbé Dufour communique l'un des plats de reliure d'un missel provenant de cette église, XIV, 134; XVI, 19.
Saint-Joanny (Gustave), archiviste du département de la Seine. Note sur Mlle Martin, marchande de rouge, et les maîtres parfumeurs de Paris au XVIIIe siècle, XIII, 163; — sa mort, XVIII, 68.
Saint-Julien-le-Pauvre (église de). Le conseil émet un vœu en faveur de sa conservation, XII, 80; XIV, 75.
Saint-Just-en-Chaussée. Notice de M. l'abbé Pihan, XI, 159, 160.
Saint-Lazare (mission de). Contrat passé entre le marquis de Louvois et le supérieur des prêtres de la Mission relatif aux chapelains de l'hôtel des Invalides, XX, 185.
Saint-Lazare (prison de). M. Vacquer signale des vestiges de l'ancienne maladrerie, XI, 86.
Saint-Leu (église de). Un tableau de Justinat représentant le Vœu de Louis XV la décorait autrefois, XI, 162, 185.
Saint-Louis (lycée). Voyez Harcourt (collège d').
Saint-Louis-en-l'Ile (église de). Histoire de la paroisse, par M. Th. Collignon, XV, 63; — travaux entrepris par l'abbé Bossuet, curé, XVI, 13.
Saint-Magloire (abbaye de). Documents relatifs à cette abbaye, conservés à la bibliothèque du Vatican, XX, 72; *Mém.*, XIX, 17.
Saint-Mandé. Notes historiques sur cette localité, par M. Ulysse Robert, XVI, 188; — ménagerie du château de Vincennes. Voyez Vincennes (château de).
Saint-Marcel, graveur. Notes de M. Loys Delteil, XIX, 90.
Saint-Marcel (église de). M. A. Dufour présente un terrier de cette paroisse datant du XVIIe siècle, XI, 26.
Saint-Marcel (abbaye de). Manuscrit contenant une histoire des abbesses de ce couvent, XVII, 34, 35.
Saint-Mard (Aisne). Dernières lettres de confirmation octroyées à cette commune, XVII, 186.
Saint-Martin-aux-Bois (abbaye de). Donation faite par Matthieu le Parmentier, XI, 160.
Saint-Maur-des-Fossés. Terrier de la baronnie de cette localité, XI, 36; — M. Maurice Prou publie les fragments d'un obituaire, XV, 70; *Mém.*, XIV, 209; — charte d'Audebert, évêque de Paris, en faveur de l'abbaye, XX, 72; *Mém.*, XIX, 2.
Saint-Médard (église de). Notice sur la chapelle de Reilhac, par M. le comte de Reilhac, XI, 97; XIII, 68, 72; *Mém.*, XII, 223; — tumulte à l'occasion de l'arrestation de Jean de Hans, XIII, 85.
Saint-Merry (église de). Découverte d'une pierre tombale dans la crypte, XI, 85; — son charnier, XII, 54; — Documents pour servir à l'histoire de cette église, par M. l'abbé Pinet, XII, 54; — la bibliothèque du Vatican conserve un cartulaire et censier de la paroisse, XVII, 3; — MM. L. Cadier et C. Couderc le publient, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 101.
Saint-Nicolas-d'Azy (prieuré de). Son histoire, par M. A. Vattier, XI, 187.
Saint-Nicolas-du-Chardonnet (église de). Pétition adressée au ministre de l'intérieur en faveur de sa conservation, XI, 85; — M. le comte Boulay de la Meurthe communique différentes pièces relatives aux projets de vente et de démolition de l'église, XVI, 35; — M. de Montaiglon signale la disposition testamentaire du peintre Lebrun, en faveur de l'Académie de peinture et de sculpture, de la chapelle qu'il possédait dans cette église, XVI, 35.
Saint-Paul (cimetière). Estampe représentant un monument élevé dans ce cimetière par Palloy, avec des pierres provenant de la Bastille, à quatre squelettes anonymes trouvés dans la forteresse, XV, 3, 61.
Saint-Pétersbourg. M. Lacombe signale, au musée de l'Ermitage, divers tableaux et esquisses intéressant l'histoire de Paris, XII, 98.

Saint-Pierre (Bernardin de). Meurt à Eragny (Seine-et-Oise), XV, 35.
Saint-Prix (Seine-et-Oise). Notices de M. Rey sur cette localité, XI, 158; XV, 160; — M. Lacombe communique un fascicule relatif aux chemins ruraux de la commune, XIV, 40.
Saint-Quentin. Société académique. Voyez ce nom.
Saint-Sépulcre (église du). La bibliothèque royale de Copenhague conserve un missel de la confrérie de Saint-Pierre et Saint-Paul en cette église, XVI, 117, 129.
Saint-Séverin (église de). Son charnier, XII, 54; — Guide du pèlerin au sanctuaire séculaire de l'Immaculée-Conception, XVIII, 167.
Saint-Simon (duc de). Son intendant Grouchy, XIII, 100.
Sainte-Chapelle. Etude de M. Germain Bapst sur les rubis de la Sainte-Chapelle, XIX, 77.
Sainte-Geneviève (abbaye de). Communication de M. Germain Bapst relative à sa châsse, en 1793, XII, 113; — contrat passé entre le prieur et trois orfèvres parisiens, XIII, 117; — note de M. Germain Bapst concernant le lampadaire, XIV, 135; — M. l'abbé Féret soumet au conseil le projet d'une édition des statuts des métiers de Sainte-Geneviève, XVIII, 98.
Sainte-Mesme ou du Pet-au-Diable (hôtel de). M. Destailleur possède un ms. donnant les plans et dessins d'une ancienne tour de cet hôtel, XIV, 33; — notice sur cet hôtel, par M. A. Bruel, XV, 70; *Mém.*, XIV, 239.
Salisbury (Jean de). Texte relatif à la ville de Paris, XIX, 97.
Sandret. Communique une étude sur le travers ou péage de Conflans-Ste-Honorine, XVI, 97, 146.
Sanguin (Mgr Nicolas). Sa vie, par M. l'abbé Eugène Muller, XV, 183.
Saumur. Bibliothèque de la ville. Voyez Bibliothèque.
Sauvage (abbé). Note sur Pierre Chenu, dit Pérot, roi d'Yvetot, au bailliage de Senlis, *c. r.*, XVII, 191.
Savoie (duc de). Voyez Charles-Emmanuel II.
Saxe (Marie-Josèphe de). Inventaire de ses meubles et bijoux, XI, 70.
Scaliger. Ses vers sur Paris, cités par Coryate, XVIII, 2.
Sceaux. Voyez Sigillographie.
Schmidt (Adolphe). Paris pendant la Révolution, d'après les rapports de la police secrète, *c. r.*, XII, 160; XVIII, 159.
Schmidt (J.-B.). Sollicite, en 1792, un brevet d'invention pour une machine à décapiter, XVI, 123.
Scotto Joulliani. Voyez Joulliani.
Scudéry. Vers sur le château de Bicêtre et l'aqueduc d'Arcueil, XX, 77, 136.
Sédile de Laon, bourgeoise de Paris. Son testament, XIV, 42.
Ségur-Lamoignon (Edgard de). Son histoire de Méry-sur-Oise, citée, XIV, 103.
Ségur (marquise de). Sa pierre tombale à Romainville, XIX, 121.
Seignelay. Lettre adressée à La Reynie au sujet des cafés de Paris, XIX, 79.
Seine. Crue de la Seine en 1889, XVI, 29; — étude de M. Gustave Guilmoto sur la navigation du fleuve de Paris à la Roche-Guyon, du XI^e^ au XVIII^e^ siècle, XVI, 31; — inscription placée sur le mur de l'hôpital Trousseau, et relative à la hauteur atteinte par le fleuve pendant l'inondation de 1740, XVIII, 4; XX, 33; — M. Ludovic Lalanne signale, d'après les procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences, une note de Delisle cadet, relative aux anciennes marques indiquant les hauteurs de la Seine atteintes dans les diverses inondations, XVII, 75, 112; — M. A. Dufour signale l'état de dégradation dans lequel se trouve la statue de la nymphe, sise à la source de ce fleuve, XX, 2; — la Société émet un vœu en faveur de sa restauration, XX, 2; — M. Mareuse communique des photographies qu'il en a prises, XX, 34.
Seine (département de la). M. Longnon entreprend la rédaction du Dictionnaire topographique du département de la Seine, XII, 25; — M. Teulet collabore avec lui à ce travail, XX, 162; — Archives. Voyez ce nom.
Seine-et-Marne (département de). Ses Sociétés historiques et archéologiques, XIV, 80.
Seine-et-Oise (département de). Chemins ruraux. Observation de M. Dufour, XIV, 93; — ses Sociétés locales, XIV, 78; — Commission des antiquités et des arts. Voyez ce nom.
Sellier (Charles). Communique le texte du décret d'adjudication, en 1561, de l'hôtel Hérouet, XIII, 130;

— bail de location du poète Antoine Hérouet, à Paris, en 1532, XIV, 98; — la Tourelle de la rue Vieille-du-Temple (hôtel Hérouet), considérée à tort comme reste de l'Hôtel Barbette, XIV, 148; — décret d'adjudication de l'hôtel Hérouet en 1561, avec notes et éclaircissements, XIV, 149; — rue *de* ou *du* Château-Landon, XVII, 162; XVIII, 23; — les seigneurs de Clignancourt, XVII, 163; XVIII, 99; — notes diverses relatives à Montmartre, XX, 96, 160.

Senantes. La châtellenie, le château et la chapelle de Goulancourt, notice de M. Barré, XV, 184.

Sénemaud, archiviste du département des Ardennes. Sa mort, XIV, 96; XV, 68.

Senlis. Le Comité archéologique émet une loterie pour achever le déblaiement des arènes, XI, 34; — communication de M. Margry relative à cet édifice, XI, 85; — intervention royale dans l'élection d'Arthur Fillon, évêque, note de M. Coûard-Luys, XI, 158; — essai d'une monographie des rues, places et monuments, par M. l'abbé Muller, XI, 188; — vie de Mgr Nicolas Sanguin, évêque de Senlis, fondateur du monastère de la Présentation de Notre-Dame, avec notice sur ce monastère, par M. l'abbé Eugène Muller, XV, 183; — le général comte Pajol fait don de sa collection au Comité archéologique, XVII, 188; — notice sur l'abbaye de la Victoire, par M. Am. Wattier, XVII, 188; — notice de M. l'abbé Morel sur les écoles de l'ancien diocèse, XVII, 190; — Comité archéologique. Voyez ce nom.

Sens (hôtel de). M. Tranchant demande à la Société d'émettre un vœu pour la conservation de cet édifice, XIII, 98; — M. Tranchant entreprend des démarches à cet effet, XIII, 161; XIV, 75; — communication de M. le directeur des travaux relative à la demande faite par la Société, en vue de la conservation de cet édifice, XIV, 29; — M. de Lasteyrie présente quelques observations au sujet de la lettre adressée au ministre des beaux-arts, XIV, 29.

Sépultures. Le Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale acquiert un volume de Gaignières contenant la reproduction et la description de pierres tombales, XI, 34; — note de M. l'abbé Bernard relative à une pierre tombale du couvent des Jacobins de la rue Saint-Jacques, XI, 34.

Seré-Depoin. Prononce, à la réunion de la Société historique du Vexin, à Montmorency, un discours relatif aux études d'histoire locale, XIV, 103; — annonce que la Société historique et archéologique du Vexin fera une excursion archéologique à Conflans-Sainte-Honorine et Eragny, XV, 35; — communique un acte de 1572, par lequel deux maîtres tailleurs d'images s'engagent à exécuter un crucifix de douze à quinze pieds de haut pour l'église d'Herblay, XVI, 162; — un contrat de vente de la bibliothèque de Claude Le Cappelain, docteur et professeur de Sorbonne, au cardinal de Bouillon, XVII, 34.

Serpe (Père). Briefve et sommaire description du monastère des Cordelières de Sainct-Marcel-lez-Paris, XVII, 9.

Service historique de la ville de Paris. Voyez Ville de Paris.

Sieber (Dr Louis), bibliothécaire de l'Université de Bâle. Sa mort, XVIII, 161; XIX, 69.

Siège de Metz. Voyez Metz.

Sigillographie. Sigillographie pontoisienne, bibliographie, XII, 57; — M. Tranchant signale les travaux de MM. Demay et Guiffrey concernant le dépouillement des sceaux de l'Ile-de-France, XIV, 134; — note de M. H. de Curzon relative aux travaux de M. Demay sur ce sujet, XIV, 166.

Signatures. M. Seré-Depoin signale, sur un acte de 1572, des écussons accompagnant la signature de maîtres tailleurs d'images, XVI, 162; — observations de M. Guiffrey à ce sujet, XVII, 3.

Sillery (hôtel de), XI, 167.

Silvy, ancien magistrat. Corrige un manuscrit de Mlle Godefroy sur les jansénistes, XVII, 98.

Simon (G.). Question relative à l'attribution du nom de Comeranum à Boiscommun, *c. r.*, XII, 56.

Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Ses travaux, XIV, 79.

Société académique de Chauny. Ses travaux, XIV, 79.

Société académique de Laon. Ses travaux, XIV, 79.

Société académique de Saint-Quentin. Ses travaux, XIV, 80.
Société archéologique de Rambouillet. Ses travaux, XIV, 78.
Société archéologique de Vervins. Demande à être comprise au nombre des sociétés correspondantes de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, XIV, 97.
Société archéologique, historique et scientifique de Soissons. Ses travaux, XIV, 79.
Société d'agriculture, sciences et arts de Meaux. Ses travaux, XIV, 80.
Société d'archéologie lorraine. Conserve un placard d'annonce d'indulgences en faveur des œuvres des Mathurins, XX, 9.
Société d'archéologie, sciences et arts de Seine-et-Marne. Ses travaux, XIV, 80.
Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France. M. Mareuse propose de mettre à l'étude la reconnaissance légale de la Société, XI, 25; — discussions relatives à cette question, XIII, 26, 34, 70; — nomination d'une commission pour l'élaboration des statuts et du règlement, XIII, 26, 34, 70; — rapport de la Commission, XIII, 35; — adoption par le Conseil des nouveaux statuts, XIII, 35; — rapport de M. Viollet, secrétaire, à l'Assemblée générale, XIII, 77; — adoption des nouveaux statuts par l'Assemblée générale, XIII, 81; — M. Tranchant présente quelques observations sur la demande adressée au gouvernement, XIII, 84; — M. le marquis de Laborde doit remettre les pièces nécessaires, XIII, 84, 97; — M. Charles Tranchant adresse la demande de reconnaissance à M. le ministre de l'instruction publique, XIII, 129; — la demande est portée devant la section d'histoire et de philologie du Comité des travaux historiques, XIII, 162; — M. Tranchant donne quelques renseignements relatifs à la marche de l'affaire, XIV, 29; — donne lecture de la lettre du ministre transmettant ampliation du décret qui reconnaît la Société comme établissement d'utilité publique, XIV, 32; — observations présentées à ce sujet, XIV, 32; — des remerciements sont adressés aux membres du Conseil qui se sont occupés de la question, XIV, 32; — M. Charles Tranchant annonce le résultat à l'Assemblée générale, XIV, 69; — proposition relative à la célébration, par un banquet, du dixième anniversaire de la fondation de la Société, XI, 25; — émet un vœu en faveur de la réforme de la législation des monuments historiques, XI, 162; — le Ministre de l'instruction publique demande une note bibliographique sur les travaux de la Société, XIV, 33; — la Société est obligée de quitter la salle publique des Archives, XIV, 95; — tient ses séances à la Bibliothèque nationale, XIV, 96; — décision du Conseil relative au recouvrement des cotisations, XVIII, 163; — voyez Publications de la Société, Règlement intérieur, Tirages à part, etc.
Société des Amis des monuments parisiens. Démarches faites en faveur de la conservation de la Cour des comptes, XVII, 162, 163.
Société des Antiquaires de France. Fait une démarche dans le but d'obtenir la réforme de la législation en matière de monuments historiques, XI, 161.
Société des sciences morales, lettres et arts de Seine-et-Oise, XIV, 78.
Société française d'archéologie. Tient, en 1887, son congrès à Soissons et à Laon, XIV, 97.
Société historique de Compiègne. Ses travaux, XIV, 79.
Société historique et archéologique de Château-Thierry. Echange ses publications avec la Société, XVII, 163.
Société historique et archéologique de Pontoise et du Vexin. Ses travaux, XI, 68; XII, 57; XIV, 78; — excursion à Gonesse, XIII, 162; — excursion à Montmorency, XIV, 102; — excursion à Conflans-Sainte-Honorine et Eragny, XV, 35.
Société historique et archéologique du Gâtinais. Ses travaux, XII, 55; XIV, 80.
Société royale des Etudes orientales, établie chez les Capucins de Saint-Honoré, XIX, 98.
Sociétés littéraires. Note de M. de Marsy sur la société dite : l'Ordre asiatique de morale universelle, XI, 157.
Sociétés savantes, leur réunion annuelle. Programme de 1885, XII, 25, 30, 34; — programme de 1886, XII, 155; — programme de 1887, XIV, 37, 64; — programme de 1888, XIV, 133, 190; programme

de 1891, XVIII, 5; — programme de 1893, XX, 26; — programme de 1894, XX, 97, 98; — voyez aussi Ministère de l'instruction publique.

Sociétés savantes (hôtel des). Acquisition de l'hôtel de Thou en vue de la création d'un local pour la réunion des sociétés, XIV, 30; — M. Mareuse propose à la Société de profiter de cette organisation, XIV, 30; — le Conseil écarte la proposition, XIV, 33; — circulaire relative à une réception organisée à l'hôtel par diverses sociétés de Paris à l'occasion du congrès de 1887, XIV, 94.

Sociétés savantes de Paris et de l'Ile-de-France. Leurs travaux, XI, 158, 187; XII, 54, 55; XIII, 56; XV, 183; XVII, 185.

Sociétés de l'Ile-de-France. M. Tranchant entretient le Conseil de l'utilité qu'il y aurait à attirer leur attention sur la question des délimitations des provinces proposées par le Comité des travaux historiques et scientifiques, XX, 162.

Soissons. Notice de M. E. Lefèvre-Pontalis sur la dédicace de la cathédrale, XVII, 186; — Société archéologique, historique et scientifique. Voyez ce nom.

Soissons (hôtel de). Dégâts causés par une fontaine, sise au pied de la colonne astronomique, XVI, 130.

Songe véritable (le), pamphlet politique d'un Parisien du XV^e^ siècle, XIX, 73; *Mém.*, XVII, 217.

Sorbonne. Monument du cardinal de Richelieu. Arrêt du Conseil privé, duquel il résulte qu'en 1690 Girardon ne pouvait se faire payer ce qui lui était dû pour l'exécution de ce monument, XVI, 97; — M. Lelong appelle l'attention du Conseil sur l'imminence de la démolition des bâtiments de l'ancienne Sorbonne, XX, 76; — le Conseil émet un vœu en faveur de leur conservation, XX, 76; — réponse de M. le Ministre de l'instruction publique, XX, 97; — voyez aussi Sociétés savantes.

Sorel (Alexandre). Note sur les séjours de Jeanne d'Arc à Compiègne, *c. r.*, XVII, 191.

Soubise (hôtel de). M. Guiffrey communique les plans de l'hôtel, dressés par Delameire, XVIII, 4; — voir aussi Guise (hôtel de).

Souscarrière (Montbrun-). Notice sur ce personnage par M. R. de Crèvecœur, XVII, 71; *Mém.*, XVI, 57.

Souzy-la-Briche. Ses ruines romaines et ses mosaïques, notice de M. Maxime Legrand, XV, 184.

Spectacles. Notes de J.-B. Poncet sur les spectacles de Paris en l'an VII et en l'an VIII, XVIII, 51; — voyez aussi Comédie, Fêtes et Théâtre.

Spirgatis (D^r^ Max). Publie la liste des membres du corps de l'Université de Paris en 1464, XIV, 166.

Stein (Henri). Mesures prises contre le choléra en 1596, XI, 86; — communication relative à l'internement de deux Milanais à la Bastille en 1713, XI, 149; — bibliographie d'articles publiés par les Sociétés savantes de l'Ile-de-France, XII, 55; — Antoine-Urbain Coustelier, imprimeur-libraire, d'après des fragments de sa correspondance avec Dom Calmet, XIX, 180; — note relative au coût de l'enregistrement des lettres de noblesse en 1789, XX, 157; — les archives de Maisse (Seine-et-Oise), *c. r.*, XII, 56; — le peintre G.-F. Doyen et l'origine du Musée des monuments français, *c. r.*, XVI, 96; — les Archives de l'histoire de France, *c. r.*, XX, 159.

Sterne. Décrit l'hôtel de Modène, XIII, 164.

Stoa (Giovanni-Francesco-Quinziano). Eloge de Paris, extrait de la Cleopolis, signalé et publié par M. Lacombe, XV, 97; XVII, 98, 114.

Sully (Maurice de), évêque de Paris. Note sur la date de ses actes, par M. V. Mortet, XIV, 34; — étude sur ce prélat, par M. V. Mortet, XVII, 71; *Mém.*, XVI, 105.

Table. M. Franklin communique une note relative à l'heure des repas à Paris, du XIII^e^ au XIX^e^ siècle, XV, 97, 118; — les repas à Paris (la Vie privée d'autrefois, du même auteur), XVI, 186; — la fiscalité alimentaire et gastronomique à Paris, par M. Bienaymé, XVIII, 29.

Table des publications de la Société. Voyez Publications de la Société.

Tableaux réunis par le Régent au Palais-Royal, XIV, 125.

Tanon (L.). L'ordre du procès-civil au XIV^e^ siècle au Châtelet de Paris, *c. r.*, XIV, 68.

Taphanel (Achille). L'Ecole de Fontainebleau, *c. r.*, XV, 187.

Tapisseries. Communication de M. le

comte Léopold Hugo relative à des tapisseries fabriquées à Paris, XI, 25; — M. Guiffrey communique des documents sur la destruction des plus belles tentures du mobilier de la couronne, XIII, 162; XV, 71; *Mém.*, XIV, 265; — M. C. Couderc publie différents documents relatifs à quelques artistes parisiens, XVI, 23; — étude de M. Guiffrey sur les manufactures de tapisseries au XVII[e] siècle, XX, 72, XIX, *Mém.*, 43; — voyez aussi Mobilier de la couronne.
Tartaret (Pierre), professeur, XX, 5.
Téchener (Léon). Sa mort, XVI, 33, 67.
Teisserenc (abbé). Plan de Paris édité par cet auteur, XIII, 35.
Température. Voyez Chaleur.
Temple. La maison du Temple, par M. Henri de Curzon, XV, 95.
Terny-Sorny (Aisne). Inscriptions de son église, XVII, 185.
Testament d'une bourgeoise de Paris en 1316, XIV, 42.
Teulet. Travaille à la rédaction du Dictionnaire topographique du département de la Seine, XX, 162.
Texte (Père). Manuscrit contenant des mémoires pour servir à l'histoire du collège général des Dominicains de l'Université de Paris, XVI, 2.
Teyssier (Georges). Le Plessis-Piquet, ancien Plessis-Raoul, *c. r.*, XIII, 26, 64.
Théâtre. Communication de M. Vitu sur le Jeu de paume des Métayers et l'Illustre-Théâtre, XI, 36, 51; — recherches de M. Germain Bapst sur les théâtres en France, XVIII, 2; — du même auteur, relatives aux incendies des théâtres de Paris avant 1789, XX, 75; — voyez aussi Comédie.
Théâtre de l'Estrapade. Rapport sur cet établissement (15 fructidor an VI), XIII, 130, 187.
Théâtre du Marais. Existait dès 1634 à l'hôtel d'Argent, XVIII, 2.
Thévenot. Notice historique sur Doue, *c. r.*, XX, 96.
Thibault (Alexandre). Sa mort, XX, 34, 66.
Thibault de Nanteuil, évêque de Beauvais. Notice de M. l'abbé Pihan sur sa dalmatique, XV, 183.
Thibouville (marquis de). Voyez Lambert (Henri).
Thieulyn (Jean), tapissier, XVI, 24.
Thilo. Publie la collation d'un manuscrit grec, contenant une rédaction particulière de l'évangile de Saint-Jean, XII, 38.
Thoison (Eugène). Publie une note sur Barthélemy du Tremblay, XV, 21; — note sur l'instruction primaire à Bagneux au XVIII[e] siècle, XVI, 179; — sur le couvent des Filles-Dieu en 1659, XVII, 121; — sur Nicolas Parvy, architecte du chapitre de Notre-Dame de Paris, XIX, 28; — publie une charte inédite de Philippe-Auguste, XIX, 79; — les Séjours des rois de France dans le Gâtinais, *c. r.*, XV, 96; — la Roche-au-Diable et les caves de Larchant, *c. r.*, XV, 185; — Saint-Mathurin, légende, reliques et pèlerinage, iconographie, *c. r.*, XV, 185, 186; XVI, 127; — Charles IX en voyage dans le Gâtinais, *c. r.*, XVI, 189; — notes d'histoire gâtinaise, *c. r.*, XVIII, 160; XIX, 90; — esquisse historique sur M[me] de Guercheville, XVIII, 160; — note sur un épisode de la jeunesse de Marie-Antoinette, à Achères, *c. r.*, XIX, 94; — note relative au passage du pape Pie VII à Nemours, *c. r.*, XX, 61, 96; — compte-rendu des journaux du département de Seine-et-Marne, XX, 60; — notices diverses relatives à Fontainebleau et ses environs, *c. r.*, XX, 60, 61.
Thomas (A.), chargé de cours à la Faculté des lettres de Paris. Communication relative à une autopsie pratiquée au commencement du XV[e] siècle, XIX, 34.
Thomas (Léon). Numismatique et sigillographie pontoisienne, *c. r.*, XII, 57; — notice nécrologique sur Alfred Potiquet, *c. r.*, XII, 57.
Thomas (le Grand). Chanson sur le repas du grand Thomas, XI, 146.
Thomas-Marancourt (Ed.). Fouilles au Croc-Marin, *c. r.*, XIX, 91.
Thomery. Son raisin, XX, 61.
Thorel, président du Conseil général de la Seine. Sa mort, XI, 74.
Thou (hôtel de). Est acquis en vue de la création d'un local pour les Sociétés savantes de Paris, XIV, 30.
Tirages à part. M. Mareuse demande qu'ils ne soient pas remis aux auteurs avant la publication des volumes de Mémoires, XIV, 40; — le Conseil écarte la proposition, XIV, 40.
Tisserand (L.-M.). Donne lecture d'une note sur l'hôtel d'Hercule, XIV, 40, 93; — lecture faite à l'Assemblée générale sur une que-

relle scolaire entre Cl. Joly et Pourchot, XVII, 35, 73, 76; — signale une série de devis de réparation de collèges de Paris au XVIII^e siècle, XVIII, 2, 3; — les Petites écoles de Paris avant 1789, *c. r.*, XVI, 64; — sa mort, XX, 3, 67.

Tombeaux trouvés dans les fouilles exécutées pour l'agrandissement de l'École de droit, XX, 35.

Topographie. Voyez Département de la Seine.

Topographie du vieux Paris, publiée par l'administration municipale, XI, 67.

Torcheux (Guillaume), tapissier, XVI, 24.

Torcy (de), ministre et secrétaire d'État. Correspondance relative à l'internement de deux Milanais à la Bastille, en 1713, XI, 149.

Tourelle de la rue Vieille-du-Temple. Voyez Hérouet (hôtel).

Tournai. Fête des trente et un rois, en 1331, XVII, 191; — l'hôtel des évêques de cette ville, à Paris, XX, 100.

Tourneux (Maurice). Dépose, au nom de M. Hovyn de Tranchère, la copie d'une mazarinade intitulée : la Bastille conquise, XII, 163; — édite l'Histoire journalière de Paris de Dubois de Saint-Gelais, XIII, 32; — les Mémoires de Gudin de la Brenellerie sur Beaumarchais, XV, 64; — la Fédération parisienne du 14 juillet 1790, essai bibliographique, *c. r.*, XV, 96; — Paris au XVIII^e siècle. Les promenades à la mode, *c. r.*, XV, 128; — étude sur les Tableaux historiques de la Révolution française, *c. r.*, XVI, 64; — nouvelle édition des Mémoires d'un père, de Marmontel, *c. r.*, XVIII, 187; — Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, *c. r.*, XIX, 31.

Tourville (amiral de). M. le comte Léopold Hugo communique des remarques iconographiques sur quelques-uns de ses portraits, XIII, 25; — il fait hommage à la Société de deux gravures représentant le combat de la Hogue, XIII, 25.

Tranchant (Charles). Demande que le Conseil fasse insérer dans le *Bulletin* le programme du congrès des Sociétés savantes, XII, 25; — engage M. Vitu à présenter, au nom de la Société, au congrès des Sociétés savantes, un travail sur la propriété bâtie, XII, 25, 27; — donne le compte-rendu de cette communication, XII, 34; — donne quelques renseignements sur la rédaction du Dictionnaire topographique du département de la Seine, XII, 25; — demande quelques renseignements sur le projet de rue qui doit passer sur le terrain des arènes, XII, 27; — présente quelques observations sur l'état de délabrement dans lequel se trouve l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, XII, 80; — donne quelques indications sur la tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, dans la cour du Mont-de-Piété, XII, 80; — appelle l'attention du Conseil sur l'état dans lequel se trouve la chapelle Saint-Aignan, XII, 162; — visite, rue Chanoinesse, une vieille construction que la légende rattache au souvenir du roi Dagobert, XII, 162; — donne quelques renseignements au sujet de la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, XIII, 26; — signale une question proposée par le Comité des travaux historiques sur les assemblées générales de communautés d'habitants sous l'ancien régime, XIII, 26, 33; XIV, 30; — un projet de statuts pour la Société, XIII, 34; — présente quelques observations sur la demande adressée au gouvernement pour la reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, XIII, 84; — appelle l'attention du Conseil sur la nouvelle loi relative à la protection des monuments historiques, XIII, 84; — demande à la Société d'émettre un vœu en faveur de la conservation de l'hôtel de Sens, XIII, 98; — entreprend des démarches à cet effet, XIII, 161; XIV, 29; — adresse à M. le Ministre de l'instruction publique la demande de reconnaissance de la Société comme établissement d'utilité publique, XIII, 129; — rend compte des démarches qu'il fait à ce sujet, XIII, 162; XIV, 29; — communique, au nom de M. P. Bonnassieux, un rapport, en date du 15 fructidor an VI, sur le théâtre de l'Estrapade, XIII, 130, 187; — rend compte de l'excursion archéologique que la Société historique du Vexin a faite à Gonesse, XIII, 162; — présente quelques observations au sujet de l'installation, à l'hôtel de Thou, d'un siège central pour les

Sociétés savantes de Paris, XIV, 30, 33; — sur le décret reconnaissant la Société comme établissement d'utilité publique, XIV, 32; — donne lecture d'un projet de règlement intérieur pour la Société, XIV, 38; — appelle l'attention du Conseil sur la loi concernant la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique, XIV, 40; — demande que le texte en soit publié dans le *Bulletin*, XIV, 40; — présente quelques observations sur les comptes de 1887 et le budget de 1888, XIV, 40; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1887, XIV, 69; — présente quelques observations sur le règlement intérieur de la Société, XIV, 94; — donne lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'instruction publique transmettant un projet d'étude élaboré par le Comité des travaux historiques, et relatif à un projet de plan pour l'état descriptif d'une région de la France en 1789, XIV, 95, 96; — présente quelques observations à l'occasion d'un nouveau local à chercher pour les séances du Conseil, XIV, 95, 96; — donne quelques renseignements sur les démarches faites en vue de l'approbation préfectorale du règlement de la Société, XIV, 97; — signale les communications, à l'Académie des sciences morales et politiques, de M. Baudrillart au sujet de la situation matérielle et morale des populations agricoles de l'Ile-de-France sous l'ancien régime, XIV, 134; — signale les travaux de MM. Demay sur les sceaux de l'Ile-de-France, XIV, 134; — compte-rendu de l'édition par le duc de la Trémoille du livre de comptes de Guy de la Trémoille et Marie de Sully, XIV, 193; — signale un projet de démolition du palais de la Cour des comptes, XVII, 129; — fait l'historique de cet édifice, XVII, 129; — offre, au nom de M. G. Vattier, un ouvrage intitulé : une Famille d'artistes, les Dumont, XVII, 161; XVIII, 167; — entretient le Conseil des démarches effectuées en faveur de la conservation de la Cour des comptes, XVII, 162, 163; XVIII, 1, 3, 162; — signale l'intérêt qu'il y aurait à publier dans le *Bulletin* l'état d'avancement des inventaires d'archives départementales relatifs à l'Ile-de-France, XVIII, 2; — offre à la Société un rapport, dont il est l'auteur, sur l'exposition d'économie sociale à l'Exposition universelle de 1889, XVIII, 3; — présente différentes observations relatives à l'ancien hôtel de Guise, XVIII, 4; — entretient le Conseil de l'utilité qu'il y aurait pour la Société à attirer l'attention des Sociétés de l'Ile-de-France sur la question des délimitations des provinces proposée par le Comité des travaux historiques et scientifiques, XX, 162.

Trésor des chartes. M. J. Viard propose au Conseil la publication d'un recueil de documents relatifs à la ville de Paris sous le règne de Philippe VI de Valois, d'après des registres de ce Trésor, XX, 34.

Tribunal révolutionnaire. Un hospice national y est attaché, XVIII, 159.

Tripoli. Ambassade de Tripoli à Paris en 1687, XIX, 34.

Tronchiennes (Adalbert de), évêque de Paris, XI, 95.

Trousseau d'une jeune fille en 1785. Voyez Vêtement.

Trousseau (hôpital). M. Coyecque signale, sur le mur de l'hôpital, une inscription relative à l'inondation de 1740, XVIII, 4.

Tuetey (Alexandre). Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution française, *c. r.*, XIX, 32.

Tuileries (palais et jardin des). Incendie du 26 mars 1704, XI, 29; — vue prise en 1815, par Bouhot, XIV, 166; XV, 30; — ascension aérostatique de Charles et Robert, le 1er décembre 1783, XVI, 172; — l'Imprimerie du cabinet du roi, XVIII, 35; — voyez aussi place du Carrousel.

Turgot (Michel-Etienne), prévôt des marchands, XIII, 128.

Typographie. Voyez Imprimerie.

Union centrale des Arts décoratifs. Projet d'installation de son musée au palais du quai d'Orsay, XVIII, 162.

Université de Paris. Manuscrits de la bibliothèque tirés des dépôts littéraires, travail de M. Emile Chatelain, XII, 127; — fragments d'un livre de recettes de la Faculté des arts en 1463, XIII, 113; — le Dr Max Spirgatis publie la liste

des membres de ce corps en 1464, XIV, 166; — le P. H. Denifle et M. É. Chatelain publient le cartulaire de l'Université, XVII, 31; — querelle scolaire, au XVII[e] siècle, entre Cl. Joly et Pourchot, XVII, 35, 73, 76; — supplique au pape pour la fondation d'un collège oriental à Paris, XVIII, 164; — étude de M. Emile Chatelain sur le « Livre » ou « Cartulaire » de la nation d'Angleterre et d'Allemagne, XX, 70; *Mém.*, XVIII, 73; — le collège des Dominicains. Voyez ce nom; — voyez aussi Faculté de décret.

Ury (Seine-et-Marne). Notice de M. Boulé sur ce village, XII, 56.

Vacquer (Théodore). Signale comme inévitable la disparition de la tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, dans la cour du Mont-de-Piété, XI, 26; — les travaux qui s'exécutent sur l'emplacement de l'ancien couvent des Cordeliers, XI, 34; — la découverte de vestiges de la maladrerie de Saint-Lazare, XI, 86; — des découvertes de substructions romaines, rue Galande, XI, 98; — donne quelques indications sur la tour de l'enceinte de Philippe-Auguste, dans la cour du Mont-de-Piété, XII, 80; — signale le dépôt, au musée Carnavalet, d'inscriptions des XVI[e] et XVII[e] siècles, trouvées dans les fouilles de l'Ecole de médecine, XII, 130, 134; — entretient le Conseil des fouilles faites dans les travaux d'agrandissement de l'Ecole de droit, XX, 35.

Valentino. Demande, en 1790, l'autorisation d'établir des courses de chevaux aux Champs-Elysées, XVI, 35, 92.

Valerand de la Varanne. Poème sur Jeanne d'Arc, *c. r.*, XVI, 62; — poème sur l'Hôtel-Dieu, XVII, 130.

Valois (Noël). Communique un arrêt du Conseil du roi, qui donne des détails sur le transfert de la bibliothèque des cardinaux de Bourbon de leur château de Gaillon dans la bibliothèque privée du roi, XIII, 35, 52; — le Privilège de Chalo-Saint-Mard, *c. r.*, XIV, 100.

Van der Haegen, bibliothécaire de l'université de Gand. Communique le Journal du syndicat de Pierre Aubouyn, libraire et imprimeur parisien, XIV, 117.

Varennes. Tentative d'évasion de Louis XVI, racontée par M. Victor Fournel, XVIII, 94.

Vassallieu (B. de). Quelques mots sur cet ingénieur, par M. G. Marcel, XX, 189.

Vasseur (Jules). Notice sur Collin de Blamont, *c. r.*, XV, 187.

Vatican (bibliothèque du). Voyez Bibliothèque du Vatican.

Vattier (A.). Notes historiques sur le prieuré de Saint-Nicolas d'Azy, *c. r.*, XI, 187.

Vattier (G.), bibliothécaire au Conseil d'Etat. Offre à la Société un ouvrage sur les Dumont, artistes parisiens, XVII, 161; — compte-rendu de cet ouvrage, XVIII, 167.

Vaujouan. Voyez Etampes.

Vauréal. Etait dénommé Lieux avant 1656, XX, 25.

Vauvillé. Notes sur les monnaies gauloises trouvées dans les communes de Pommiers et d'Ambleny, *c. r.*, XVII, 186.

Vaux-de-Cernay (abbaye des). Inventaires des biens et des livres de l'abbaye au XII[e] siècle, XIII, 36.

Vaux-le-Pénil (château de). Notes sur cette résidence, XIX, 93.

Vendôme. Etude hagiographique sur saint Béat, par M. l'abbé Pécheur, XVII, 186.

Vérard (Antoine II), libraire parisien. M. le baron Pichon signale des documents nouveaux relatifs à sa famille, XVI, 35, 81.

Verberie. Documents sur cette localité, XI, 188.

Verniquet. Son plan de Paris. Voyez Plans.

Versailles. Notices diverses relatives à cette ville, XV, 187, 188; — travaux exécutés dans la chapelle du château par un sieur Rousseau, sculpteur, XX, 2.

Versoris (Nicolas), avocat au Parlement de Paris. Son livre de raison, XIII, 68, 72; *Mém.*, XII, 99.

Vertbois (tour du). Communication de MM. l'abbé Dufour et Guiffrey relative à sa restauration, XI, 25; — lettre adressée par Victor Hugo au sujet du projet de démolition de cette tour, XII, 81.

Vertot. Contrat de vente de sa bibliothèque, XIX, 116.

Vervins. Société archéologique. Voyez ce nom.

Vêtement. Communication de M. Havard relative à des mémoires de

linge et dentelles de la fin du XVIIIe siècle, XII, 33, 81.
Vexin. La Renaissance dans cette province, travail de M. Louis Régnier, XIII, 96.
Viard (J.), archiviste aux Archives nationales. Propose au Conseil la publication d'un recueil de documents relatifs à la Ville de Paris sous le règne de Philippe VI de Valois, d'après des registres du Trésor des chartes, XX, 34.
Victoire (Madame), fille de Louis XV. Inventaire de son mobilier, XVII, 26.
Victoire (abbaye de la). Voyez Senlis.
Vidal (Antoine). Sa mort, XVIII, 68.
Vienne (Autriche). Bibliothèque impériale. Voyez Bibliothèques.
Vie privée. Voyez Mœurs et Coutumes.
Vigne. Notice de M. Sellier sur le vignoble de Montmartre, XX, 160.
Ville de Paris. Ouvrages publiés par l'Administration municipale, XI, 67; — distribue le plan de Turgot à tous les membres de l'Académie de peinture, XIII, 127; — lettre adressée par M. le directeur des travaux relativement à la conservation de l'hôtel de Sens, XIV, 29; — ses Commissions historiques municipales, XIV, 77; — publie une série de documents relatifs à l'histoire de Paris pendant la Révolution française, XV, 31; — le personnel municipal pendant la Révolution, travail de M. Robiquet, XVII, 64; — M. G. Depping propose de publier un mémoire relatif à son administration sous Louis XIII, XX, 33; — voyez Comité des Inscriptions parisiennes, Conseil municipal, Corps municipal et Délibérations du Bureau de la Ville.
Villefroy (abbé de), secrétaire du duc d'Orléans. Propose d'établir à l'abbaye Saint-Germain-des-Prés une école des langues orientales, XIX, 176.
Villemontée (de). Ordonnance rendue contre le choléra en 1596, XI, 87.
Villeneuve-lez-Avignon. Communication de M. Monnier relative à l'exhumation des restes du prince de Conti, dans l'ancienne église des Chartreux, XIII, 35.
Villeneuve-Saint-Georges. Registre de la justice civile au XIVe siècle, XIV, 68.
Villeneuve-sur-Gravois (la). M. le docteur Gannal communique des documents relatifs à ce quartier, XVIII, 24.
Villers-Saint-Paul. Monographie de l'église par M. Eugène Lefèvre-Pontalis, XV, 183.
Villon (François). Aurait eu pour condisciple Pierre de Blarru, XI, 27; — œuvres complètes, publiées par M. Longnon, *c. r.*, XIX, 63.
Vincennes (château de). M. l'abbé Dufour signale les transformations qui s'opèrent à l'ancienne ménagerie, XVII, 2, 55.
Viollet (Fulgence). Sa mort, XI, 73.
Viollet (Paul). Rapports annuels sur les publications de la Société, XI, 74; XIII, 70; XIV, 82; XV, 69; XVI, 76, XVII, 70; XVIII, 70; XIX, 73; XX, 69; — donne lecture d'une note de M. Paul Guilhiermoz sur Jacques d'Ableiges, auteur du Grand Coutumier de France, XI, 130; — rapport sur le projet de reconnaissance légale de la Société, XIII, 77; — présente quelques observations sur un projet de M. de Watteville consistant à publier un guide historique de Paris sous les auspices de la Société, XIII, 83; — est nommé membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, XIV, 31, 75; — présente quelques observations sur le décret reconnaissant la Société comme établissement d'utilité publique, XIV, 32; — demande au Conseil d'écarter une proposition consistant à ne pas remettre aux auteurs les tirages à part avant la publication des volumes de *Mémoires*, XIV, 40; — note relative aux nautes de l'amphithéâtre de Nîmes, XIV, 41; — présente un rapport sur un projet de M. Chazal relatif à la distribution des publications de la Société cartonnées à l'anglaise, XIV, 134; — donne quelques renseignements sur la discussion qui s'est élevée, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, au sujet de la population de la France au IXe siècle, XV, 129; — signale différents documents permettant de compléter la biographie du jurisconsulte Delvincourt, XVII, 75; — signale un manuscrit de sa propre collection, contenant des notices sur divers jansénistes convulsionnaires, XVII, 97; — Paris pendant la Révolution, traduction de l'ouvrage de

M. Adolphe Schmidt, *c. r.*, XII, 160; XVIII, 159.
Visigneux. Incendie d'une ferme. Voyez Berzy-le-Sec.
Vitré (Antoine). Lettre à Peiresc relative à la Bible polyglotte de Paris, XVII, 84.
Vitu (Auguste). Opinion relative à l'auteur de la Nancéide, XI, 27; — communication sur le Jeu de paume des Métayers et l'Illustre Théâtre, XI, 36, 51; — relative à la maison des Pocquelin aux Piliers des Halles, XI, 83, 98; *Mém.*, XI, 248; — donne lecture d'une note intitulée : la Mansarde de Bonaparte au quai Conti, XI, 163, 164; — est délégué au Congrès des Sociétés savantes pour lire un travail sur la propriété bâtie, XII, 25; — présente quelques observations à ce sujet, XII, 27; — M. Tranchant donne le compte-rendu de sa communication, XII, 34; — rappelle, à l'occasion de la mort de Victor Hugo, les titres qu'il s'était créés à la reconnaissance des amis de l'histoire de Paris, XII, 79; — signale une vue de Paris datée de 1620 et qui figure dans des papiers employés dans le commerce viennois, XII, 80; — présente quelques observations sur l'état de la chapelle de Saint-Aignan, XII, 162; — signale une maison de la rue de la Grande-Triperie, comme ayant appartenu à Jean et à Louis Racine, ainsi qu'à leur sœur, XII, 129; — discours prononcé à l'Assemblée générale de 1886, XIII, 65; — l'hôtel de Molière à la rue Saint-Thomas-du-Louvre, XIII, 114; — la maison mortuaire de Molière et la rue de Richelieu, *c. r.*, XI, 69; — Paris, *c. r.*, XVI, 189; — sa mort, XVIII, 129; XIX, 65.
Voitures. Voyez Carrosses.
Voltaire. Lettre de Chauvelin adressée à l'abbé Bignon, bibliothécaire du roi, qui réclamait un exemplaire de la Henriade pour la Bibliothèque, XIX, 175.
Vostre (Simon), libraire parisien, XIV, 98.
Voyage à Paris d'Antoine de Rombise, XIV, 31, 85; *Mém.*, XIII, 274.
Vrba (Dr Carl-Fr.). Signale, dans un mémoire, un manuscrit des lettres de saint Augustin ayant appartenu à saint Louis, roi de France, et à divers religieux, XVI, 162.
Vue cavalière de Paris au temps de François Ier, XVI, 1.
Vue de Paris de 1620, XII, 80.
Vuitry (Adolphe), membre de l'Institut. Sa mort, XIII, 66.

Wailly (Natalis de), membre de l'Institut. Sa mort, XIII, 163; XIV, 32, 73.
Watel, conseiller municipal de Paris. Sa mort, XI, 74.
Watin. Le Provincial à Paris a été rédigé par Prévost de Saint-Lucien, XII, 162.
Watteville (baron O. de). Demande à la Société de publier un guide historique de Paris, XIII, 83; — demande que le texte de la nouvelle loi relative à la conservation des Monuments historiques soit publié dans le Bulletin, XIV, 40; — étude sur les devises personnelles et les dictons populaires, *c. r.*, XVI, 128.
Wattier (Am.). Notice historique sur l'abbaye de la Victoire, *c. r.*, XVII, 188; — Bouvines, le chancelier Guérin, *c. r.*, XVII, 188.
Weiss (J.-J.), bibliothécaire du château de Fontainebleau. Sa mort, XIX, 92.
Weiss (N.) La Chambre ardente. Etude sur la liberté de conscience sous François Ier et Henri II, *c. r.*, XVI, 190.
Weston (Stephen). Attribue le plan des Artistes à un sieur Legrand, XII, 26.

PUBLICATIONS

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE PARIS

ET DE L'ILE-DE-FRANCE.

BULLETIN, 1re-20e année (1874-1893), 20 volumes, in-8°.

MÉMOIRES, tomes I-XX (1874-1893), 20 volumes, in-8°.

Tome I (1874).

LONGNON (A.), L'Ile-de-France, son origine, ses limites, ses gouverneurs. — COUSIN (J.), Notice sur un plan de Paris du XVIe siècle, nouvellement découvert à Bâle. — COUSIN (J.), État de Paris au XVIe siècle, extrait de la *Methodus apodemica* de Th. Zwinger. — LUCE (S.), Négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de 1358. — PICOT (G.), Recherches sur les quarteniers, cinquanteniers et dixainiers de la ville de Paris. — JOURDAIN (Ch.), Un compte de la nation d'Allemagne de l'Université de Paris, au XVe siècle. — BORDIER (H.), La Confrérie des pèlerins de Saint-Jacques et ses archives. — PANNIER (L.), Méry-sur-Oise et ses seigneurs au moyen âge.

Tome II (1875).

DUFOUR (A.), Relation du siège de Paris par Henri IV, traduite de l'italien de Filippo Pigafetta. — CAMPARDON (E.) et LONGNON (A.), La vieillesse de Scaramouche (1690-1694). — RICHARD (J.-M.), Ordonnances inédites de Philippe le Bel concernant les métiers de Paris. — BARTHÉLEMY (A. DE), Essai sur la monnaie parisis. — BOISLISLE (A. DE), Les débuts de l'Opéra français à Paris. — LAIR (J.), Histoire de la seigneurie de Bures. — FAGNIEZ (G.), Recherches sur la commune de Vémars en France. — LONGNON (A.), Conjectures sur l'auteur du Journal parisien de 1409 à 1449. — BORDIER (H.), La Confrérie des pèlerins de Saint-Jacques et ses archives (suite et fin). — FRANKLIN (A.), Notice sur le plan de Paris, de Pigafetta.

Tome III (1876).

Tournier et Brièle, Les Archives de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. — Jourdain (Ch.), Le Collège du Cardinal Lemoine. — Lecaron (F.), Essai sur les travaux publics de la ville de Paris au moyen âge. — Boullé (J.), Recherches historiques sur la maison de Saint-Lazare de Paris, depuis sa fondation jusqu'à sa cession, en 1632, aux prêtres de la Mission. — Roulland (L.), La foire Saint-Germain sous les règnes de Charles IX, de Henri III et de Henri IV. — Monod (G.), Les origines de l'historiographie à Saint-Denis : les *Gesta regum Francorum*. — Boislisle (A. de), La sépulture des Valois à Saint-Denis. — Biollay (L.), Les anciennes halles de Paris. — Campardon (E.) et Longnon (A.), Latude et son évasion; documents inédits recueillis aux Archives nationales.

Tome IV (1877).

Fagniez (G.), Journal parisien de Jean Maupoint, prieur de Sainte-Catherine-de-la-Couture (1437-1469). — Bruel (A.), Note sur le grand plan de Paris, dit *Plan des artistes* (1793-1808). — Douet d'Arcq (L.), Des frais d'enterrement dans Paris au XIV^e^ siècle. — Jourdain (Ch.), La taxe des logements dans l'Université de Paris. — Viollet (P.), Quelques textes pour servir à l'histoire politique des Parisiens au XV^e^ siècle. — Delisle (L.), Notes sur quelques manuscrits du Musée britannique. — Trochon (Ch.), Journal d'Eusèbe Renaudot, régent en médecine à Paris (1646-1679). — Lasteyrie (R. de), Fragments de comptes relatifs aux travaux de Paris en 1366.

Tome V (1878).

Gazier (A.), La Police à Paris en 1770. Mémoire inédit composé par ordre de G. de Sartine sur la demande de Marie-Thérèse. — Marchegay (P.), Chartes et autres titres du monastère de Saint-Florent, près Saumur, concernant l'Ile-de-France (1070-1220). — Rey (A.), L'école et la population de Saint-Prix (canton de Montmorency) depuis 1668. — Flammermont (J.), Histoire de Senlis pendant la seconde partie de la guerre de Cent ans (1405-1441). — Luce (S.), Le trésor anglais à Paris en 1431 et le procès de Jeanne d'Arc. — Lasteyrie (R. de), Notice sur un couteau du XI^e^ siècle conservé à la Bibliothèque nationale. — Duplomb (Ch.), Notice sur l'hôtel du Ministère de la Marine.

Tome VI (1879).

Gazier (A.), La guerre des Farines (mai 1775). — Lasteyrie (R. de), Voyage à Paris de Thomas Coryate (1608); extrait traduit et annoté. —

Bournon (F.), L'hôtel royal de Saint-Pol. — Barthélemy (A. de), La colonne de Catherine de Médicis à la Halle au Blé. — Rublé (baron A. de), François de Montmorency, gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France. — Richard (J.-M.), Le tombeau de Robert l'Enfant aux Cordeliers de Paris. — Luce (S.), Documents nouveaux sur Étienne Marcel.

Tome VII (1880).

Courajod (L.), La Cheminée de la salle des Caryatides au Musée du Louvre. — Gazier (A.), La Bastille en 1743. — Douet d'Arcq (L.), Inventaire après décès des biens-meubles de Me Pierre Cardonnel, chanoine de Notre-Dame de Paris (1438). — Chevalier (A.), Un charlatan du XVIIIe siècle : le Grand Thomas. — Lecaron (F.), Les Origines de la Municipalité parisienne. Première partie : la Hanse ou marchandise de l'eau de Paris. — Dufour (A.), Histoire du siège de Paris sous Henri IV, en 1590, d'après un manuscrit nouvellement découvert. — Boislisle (A. de), Les Intendants de la généralité de Paris.

Tome VIII (1881).

Boislisle (A. de), Topographie historique de la seigneurie de Bercy, par Charles-Henri de Malon, seigneur de Bercy. — Viollet (Paul), Les Établissements de saint Louis dans le Beauvoisis. — Guiffrey (J.), Les Origines de la tapisserie de haute et basse lisse à Paris. — D[estouches] (A.), Le Carnet de dépenses d'un Parisien en 1758. — Delisle (L.), L'auteur du Grand Coutumier de France. — Lecaron (F.), Les Origines de la Municipalité parisienne. Seconde partie : la Prévôté des marchands et le commerce de Paris au moyen âge. — Molinier (É.), Fragments d'un inventaire du trésor de l'abbaye de Saint-Victor de Paris (XVe siècle). — Longpérier (A. de), Inscription du regard de Belleville. — Bruel (A.), Recherches sur les trois premiers exemplaires du plan de Paris de Verniquet. — Dufour (V.), L'abbé Claude Chastelain et son *Diaire* ou Journal.

Tome IX (1882).

Lasteyrie (R. de), Documents inédits sur la construction du Pont-Neuf. — Pichon (baron J.), Note sur la Chapelle des orfèvres, contenant des renseignements inédits sur Germain Pilon, Jean Cousin et autres artistes du XVIe siècle. — Grassoreille (G.), Histoire politique du chapitre de Notre-Dame de Paris pendant la domination anglaise. — Havet (J.), Maître Fernand de Cordoue et l'Université de Paris au XVe siècle. — Luce (S.), Les Menus du prieur de Saint-Martin-des-Champs en 1438. — Molinier (É.), Inventaire du trésor

de l'église du Saint-Sépulcre de Paris (1379). — Le Clerc (G.), Un fief de l'abbaye de Saint-Magloire de Paris : la Seigneurie de Vaudétard à Issy (1117-1790). — D[estouches] (A.), Une visite aux Camaldules de Grosbois en 1760.

Tome X (1883).

Mortet (Ch.), Le livre des Constitucions demenées el Chastelet de Paris. — Valois (N.), Notes sur la révolution parisienne de 1356-1358 : la Revanche des frères Braque. — Franklin (A.), Les Armoiries des corporations ouvrières de Paris. — Le Paulmier (Dr), Mondor et Tabarin, seigneurs féodaux. — Dion (A. de), Les seigneurs de Breteuil en Beauvaisis. — Denifle (P. H.), Documents relatifs à la fondation et aux premiers temps de l'Université de Paris. — Guiffrey (J.), Nicolas Bataille, tapissier parisien du xive siècle, sa vie, son œuvre, sa famille.

Tome XI (1884).

Hellot (A.), Chronique parisienne anonyme de 1316 à 1339, précédée d'additions à la Chronique française, dite de Guillaume de Nangis (1206-1316). — Maquet (A.), Histoire de l'Étang-la-Ville. — Vitu (A.), La Maison des Pocquelins et la maison de Regnard aux Piliers des Halles (1633-1684). — Delaborde (H.-F.), Le procès du chef de saint Denis, en 1410.

Tome XII (1885).

Delisle (L.), Testament de Blanche de Navarre, reine de France. — Omont (H.), Georges Hermonyme de Sparte, maître de grec à Paris et copiste de manuscrits (1476). — Fagniez (G.), Livre de raison de Me Nicolas Versoris, avocat au Parlement de Paris (1519-1530). — Reilhac (comte de), La Chapelle Notre-Dame de Reilhac, fondée au xive siècle, en l'église Saint-Médard-lès-Paris. — Müntz (E.) et Molinier (É.), Le Château de Fontainebleau au xvie siècle, d'après des documents inédits.

Tome XIII (1886).

Ruble (baron A. de), Paris en 1572. — Le Clerc (G.), La Maison des champs du Collège de Louis-le-Grand; l'abbaye royale de Sainte-Anne d'Issy; les prêtres de Saint-François-de-Salles. — Coüard-Luys (E.), Le Collège de Clermont-en-Beauvaisis, ses origines et ses principaux, du xive siècle à la Révolution. — Le Grand (L.), Les Quinze-Vingts, depuis leur fondation jusqu'à leur translation au faubourg Saint-Antoine (xiiie-xviiie siècle). — Curzon (H. de), Les infortunées amours d'Artuse Bailly, poésie inédite de 1583. — Lacombe (P.),

Antoine de Rombise, Voyage à Paris (1634-1635). — Guiffrey (J.), Les Mays de Notre-Dame de Paris, d'après un manuscrit conservé aux Archives nationales.

Tome XIV (1887).

Le Grand (L.), Les Quinze-Vingts (suite et fin). — Prou (M.), Fragments d'un obituaire de Saint-Maur-des-Fossés. — Bruel (A.), Notice sur la tour et l'hôtel de Sainte-Mesme, précédemment nommé l'hôtel du Pet-au-Diable. — Omont (H.), Spécimens de caractères hébreux gravés à Venise et à Paris par Guillaume Le Bé (1546-1574). — Guiffrey (J.), Destruction des plus belles tentures du mobilier de la Couronne.

Tome XV (1888).

Boislisle (A. de), La place des Victoires et la place de Vendôme. — Omont (H.), Spécimens de caractères hébreux, grecs, latins et de musique, gravés à Venise et à Paris par Guillaume Le Bé (1545-1592).

Tome XVI (1889).

Ruble (baron A. de), Le Colloque de Poissy (sept.-oct. 1561). — Crèvecœur (R. de), Un personnage de Tallemant des Réaux, Montbrun-Souscarrière (1594-1670). — Mortet (V.), Maurice de Sully, évêque de Paris (1160-1196); étude sur l'administration épiscopale pendant la seconde moitié du XII^e^ siècle.

Tome XVII (1890).

Fagniez (G.), Fragment d'un répertoire de jurisprudence parisienne (XIV^e^-XV^e^ siècle). — Le Grand (L.), La règle de l'Hôtel-Dieu de Pontoise. — Duplessis (G.), Inventaire de la collection de dessins sur Paris, formée par M. H. Destailleur et acquise par la Bibliothèque nationale. — Moranvillé (H.), Le Songe véritable, pamphlet politique d'un Parisien du XV^e^ siècle.

Tome XVIII (1891).

Omont (H.), Essai sur les débuts de la typographie grecque à Paris (1507-1516). — Chatelain (E.), Le « Livre » ou « Cartulaire » de la nation d'Angleterre et d'Allemagne dans l'ancienne Université de Paris. — Cadier (L.) et C. Couderc, Cartulaire et censier de Saint-Merry de Paris. — Müntz (E.), L'Académie royale de peinture et de sculpture et la Chalcographie du Louvre.

Tome XIX (1892).

Auvray (L.), Documents parisiens tirés de la Bibliothèque du

Vatican (VII^e-XIII^e siècle). — GUIFFREY (J.), Les manufactures parisiennes de tapisseries au XVII^e siècle.

Tome XX (1893).

BRENET (Michel), Jean de Ockeghem, maître de la chapelle des rois Charles VII et Louis XI. — LE PAULMIER (D^r), Dominique Amonio, gentilhomme italien, médecin de Louis XIV et de M^me de Sévigné. — GROUCHY (vicomte DE), Meudon, Bellevue et Chaville. — OMONT (H.), la Bibliothèque du Roi au début du règne de Louis XV. — LE GRAND (L.), Les Béguines de Paris.

DOCUMENTS.

(1874-1894.)

1-2. — Plan de Paris, par Truschet et Hoyau (1551-1552). Reproduction photogravée de l'original conservé dans la bibliothèque de Bâle. (1874-1875.)

3. — Projet pour la construction du Pont-Neuf (1578); d'après le tableau appartenant au D^r Richer. — La procession de la Ligue, sortant de l'Arcade Saint-Jean; d'après le tableau appartenant au duc de Talleyrand et de Valençay. Reproductions photogravées. (1876.)

4. — Paris pendant la domination anglaise (1420-1436); documents extraits des registres de la Chancellerie de France, par A. LONGNON. (1877.)

5. — Les Comédiens du Roi de la troupe française; documents recueillis aux Archives nationales, par E. CAMPARDON. (1878.)

6. — Vue de l'abbaye de Saint-Antoine (XV^e siècle). — Plan de la censive de Saint-Germain-l'Auxerrois (XVI^e siècle). Reproductions photogravées des originaux conservés aux Archives nationales. (1879.)

7. — Journal d'un Bourgeois de Paris (1405-1449); publié par A. TUETEY. (1880.)

8. — Documents parisiens sur l'iconographie de saint Louis (Peintures du couvent des Cordelières de Lourcines et du Livre d'heures de la reine Jeanne de Navarre); publiés par A. LONGNON. (1881.)

9-10. — Journal des guerres civiles de Dubuisson-Aubenay (1648-1652); tomes I et II, publiés par G. SAIGE. (1882-1883.)

11-12. — Polyptyque de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, rédigé au temps de l'abbé Irminon; publié par A. LONGNON. (1885-1894.)

13. — Le Pont-au-Change et le Palais en 1787. Reproduction photogravée d'un crayon conservé au Musée Carnavalet. (1886.)

14-15. — L'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge; histoire et documents, tomes I et II, publiés par E. COYECQUE. (1888-1891.)

16. — Épître de G. Fichet sur l'introduction de l'imprimerie à Paris (1472). Reproduction photogravée de l'exemplaire de la bibliothèque de Bâle, avec préface par L. DELISLE. (1889.)

17. — Un grand enlumineur parisien du XV^e^ siècle : Jacques de Besançon et son œuvre; par P. DURRIEU. (1891.)

18. — Table décennale des publications de la Société (1874-1883); par E. MAREUSE. (1885.)

19. — Table décennale des publications de la Société, 2^e^ série (1884-1893); par le même. (1894.)

ERRATA.

Page 2, col. 2, dernière ligne, *lire :* Argenson (Marc-René d').
Page 7, col. 1, l. 17 du bas, *lire :* Furcy.
Page 7, col. 2, avant-dernière ligne, *lire :* propose de publier.
Page 9, col. 1, l. 5 du bas, *lire :* Brayer-Willesme.
Page 15, col. 1, l. 4 du bas, *ajouter :* l'Hôtel-Dieu de Paris au moyen âge, *Doc.*, XIV, XV.
Page 15, col. 2, l. 28, *lire :* Montbrun-Souscarrière.
Page 17, col. 1, l. 11, *ajouter :* Épître de G. Fichet sur l'introduction de l'imprimerie à Paris (1472), *Doc.*, XVI.
Page 33, col. 2, l. 31, *ajouter : Doc.*, XI, XII.

TABLE DÉCENNALE (1874-1883), page 34, l'article *Minoret* doit être supprimé et porté à *Ménorval* (*E. de*).

Nogent-le-Rotrou, imprimerie DAUPELEY-GOUVERNEUR.